

Participation politique des femmes



BAROMÈTRE AFRIQUE 2024 Deuxième édition



Participation politique des femmes ~ Baromètre Afrique 2024

©2024 Institut International pour la Démocratie et l'assistance électorale

ISBN: 978-91-7671-783-7 (Édition PDF)

ISBN: 978-91-7671-784-4 (Édition imprimée)

Les publications d'IDEA International sont indépendantes d'intérêts spécifiques nationaux ou politiques. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue d'IDEA International, de son conseil d'administration ou des membres de ce conseil.



La version électronique de cette publication est disponible sous une licence Creative Commons Attribution-Non Commercial ShareAlike. Licence 4.0 (CC BY-NC-SA 4.0). Vous êtes libre de copier, de distribuer et de transmettre cette publication, de la remixer et de l'adapter, à condition que cela soit à des fins non-commerciales, si vous la citez, faites-le de façon appropriée et distribuez-la sous une licence identique. Pour des informations supplémentaires, consultez le site web de Creative Commons: <<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>>.

IDEA International

Strömsborg

SE-103 34 Stockholm

Suède

Téléphone: +46 8 698 37 00

Courriel : info@idea.int

Site web: <<https://www.idea.int>>

Photos de couverture

Rallye Morck - Participation des femmes à la vie politique

Formation à l'Académie - Maun, Botswana. *Photo : Mboy Maswabi*

Session de l'Assemblée nationale, Cameroun, novembre 2023.

Rallye Morck - Participation des femmes à la vie politique - Gaborone, Botswana. *Photo : Mboy Maswabi*

Marie Josée Ifoku Mputa Mpunga donnant une déclaration à la presse, RDC. *Crédit : CENI*

Session de l'Assemblée nationale, Côte d'Ivoire. *Crédit : Abijan.net*

Meeting du candidat Bourhane Hamidouin, Moroni, Comores.

Jeunes leaders - Alliance de la SADC sur le Protocole genre

Élaboration de stratégie, Zimbabwe. *Crédit : WLGF*

Manifestation pour la libération d'Abir Moussi, Tunisie. *Crédit : PDL*

Quatrième de couverture

La conseillère Botshelobokae Ramasu – Faire la différence - Formation intergénérationnelle sur la PPF à l'Académie de Maun, Botswana.

Photo: Mboy Maswabi

Co-éditeurs : Colleen Lowe Morna and Susan Tolmay

Conception et mise en page : Debi Lee



SOMMAIRE



REMERCIEMENTS	2
PRÉFACE	3
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
CHAPITRE 1 Introduction	21
CHAPTITRE 2 Systèmes électoraux et Mesures Temporaires Spéciales	45
CHAPTITRE 3 Partis politiques	77
CHAPITRE 4 Lois et gestion électorale	97
CHAPITRE 5 La violence envers les femmes en politique	133
CHAPITRE 6 Médias, réseaux sociaux et participation politique des femmes	155
CHAPITRE 7 Le rôle des hommes dans la participation politique des femmes	173
CHAPITRE 8 Faire la différence	193
CHAPITRE 9 Regarder l'avenir	221
ANNEXE 1 Élections en Afrique 2022 à 2024	241
ANNEXE 2 Classement mondial des femmes dans les chambres basses (CB) à mai 2024	242
ANNEXE 3 Classement des femmes au sein des collectivités locales en Afrique	243
ANNEXE 4 Pays et régions en Afrique	245
ANNEXE 5 Femmes parlementaires par région	246
ANNEXE 6 Femmes dans les collectivités locales par région	248
ANNEXE 7 Leadership des partis politiques	250
ANNEXE 8 Organes de gestion des élections (EMBs) en Afrique	264
ANNEXE 9 Présidents des Parlements en Afrique	266
ANNEXE 10 Maires des villes capitales en Afrique	269
ANNEXE 11 Femmes dans les plus hauts postes de l'exécutif en Afrique	272
ANNEXE 12 Femmes dans les conseils des ministres en Afrique	276
BIBLIOGRAPHIE	278



REMERCIEMENTS



Plusieurs partenaires et des particuliers ont travaillé sans relâche pour guider et produire la richesse de données et les analyses figurant dans ce Baromètre 2024 sur la Participation Politique des Femmes (PPF) en Afrique, le deuxième du genre.

Le directeur régional d'IDEA International (Régions Afrique et Asie occidentale), le Dr Roba Sharamo; la responsable du programme Participation Politique des Femmes (PPF) Joséphine Mwangi et la chargée de programme Sifisosami Dube, se sont occupés de la supervision stratégique.

La conseillère spéciale de Gender Links (GL), Colleen Lowe Morna, a co-édité le rapport avec l'associée responsable du genre et de la gouvernance à GL, Susan Tolmay. Cette dernière a aussi rédigé les chapitres sur les Systèmes électoraux et les Mesures temporaires spéciales ; Faire la différence et Regarder l'avenir.

Kevin Chiramba, associé responsable de la justice du genre à GL, s'est chargé de la rédaction des chapitres sur les Lois électorales et la Gestion, de même que de la rédaction du chapitre sur la Violence envers les femmes en politique. La journaliste chevronnée Pamela Dube du Botswana s'est consacrée au chapitre sur les Partis politiques. Lynette Mudekunya, spécialiste sud-africaine en genre et en santé publique, a écrit le chapitre sur le Rôle des hommes. L'ancienne responsable du Programme PPF et spécialiste en communication Tarisai Nyamweda (Zimbabwe) a, avant son départ de GL, rédigé le chapitre sur les Médias et les Réseaux sociaux. Sa remplaçante à la tête du Programme PPF, Mabetha Mantebheleng (Lesotho), a géré le projet.

Le responsable des Résultats pour le changement à GL, Fanuel Hadzidzi (Zimbabwe), l'associée du Programme de GL, Ntolo Lekau (Lesotho), de concert avec l'associée responsable du Suivi et de l'Evaluation à GL, Monica Bandeira (Afrique du Sud), ont géré la collecte de données et leur vérification. La rédactrice francophone de GL, Marie-Annick Savripène (Île Maurice), a coordonné les contributions de l'Afrique francophone et s'est chargée de la traduction française du Baromètre.

Les journalistes suivants ont mené des interviews en vue de la rédaction des études de cas figurant dans le Baromètre : Nassima Berrayah (Algérie); Isabelle Otchoumare (Bénin/Burkina Faso); Marcella Irakoze (Burundi); Nadine Guepi (Cameroun); Mbaindang-Noa Djekoronde Adelp (Tchad); Mmadi Mihidjay (Comores); Nathalie Foundou (Congo-Brazzaville); Augustin Tape (Côte d'Ivoire), Anna Mayimona Ngemba (RDC); Abdoul Momini Bokoum (Mali); Karen Walter (Île Maurice); Fatou Laye Mbaye Diop (Sénégal); Doubidji Adjo Nyadelewossi (Togo); Mouna Ben Gamra (Tunisie).

Les membres du consortium ayant planché sur le programme «Renforcer l'inclusion des femmes en politique en Afrique» ont fait partie du groupe de référence et ont fait leurs pairs procéder à une révision du rapport. Les partenaires du consortium sont : Femmes et Droit en Afrique australe (WLSA), Padare/Enkundleni/Le Forum des Hommes sur le Genre, Le Réseau de Développement et de Communications des Femmes africaines (FEMNET), le Forum des Éducatrices africaines (FAWE) et l'Institut fondamental d'Afrique Noire Cheikh Anta Diop (UCAID IFAN). Le comité directeur de la PPF (Martha Muhwezi, Memory Kachambwa, Walter Vengesai, Prof. Abdoulaye Baïla Abdoulaye Baïla Ndiaye et Isheanesu Chirisa) a procédé à l'examen collégial du rapport final.

L'Agence suédoise de Coopération internationale pour le Développement (Sida), à travers l'ambassade de Suède en Ethiopie, a financé le Baromètre dans le cadre de son soutien au programme «Renforcer l'inclusion des femmes en politique en Afrique». Nous remercions toutes les personnes susmentionnées, de mêmes que toutes les autres, trop nombreuses pour être citées, qui ont permis de faire aboutir ce projet.



L'honorable ambassadrice Fatuma Ndingiza

J'ai l'insigne honneur de rédiger la préface du deuxième Baromètre sur la participation politique des femmes en Afrique (PPF), qui sera lancé en juillet 2024. Le Baromètre est porteur de sombres avertissements mais aussi de nouvelles perspectives. Il reflète un continent qui lutte encore pour équilibrer les chiffres de la PPF mais qui est pleinement engagé sur ces questions.

La représentation des femmes dans les Parlements africains n'a augmenté que d'un seul point de pourcentage, de 25 % en 2021 à 26 % en 2024. À ce rythme, il faudra attendre l'an 2100 pour que les pays africains réalisent l'égalité du genre dans leurs Parlements. La représentation des femmes dans les postes de direction des partis politiques a chuté de 12 % à 9 %. Les femmes dans les postes exécutifs dans l'administration publique sont passées de 7 % à 13 % mais cette faible représentation est encore flagrante. Il n'y a que 25 % de femmes conseillères, un pourcentage inférieur à leur représentation au Parlement. L'Afrique connaît de grandes variations dans la PPF : le Rwanda avec ses 61 % de femmes au Parlement est l'un des pays ayant le plus fort pourcentage de femmes parlementaires au monde alors que le Nigéria enregistre le pourcentage le plus faible de femmes parlementaires (4 %).

Quarante et un pays africains ont appliqué une forme ou une autre de quotas au niveau national, local ou

à ces deux niveaux. Dans des pays comme le Rwanda, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Mozambique, les quotas ont fait augmenter la PPF aussi bien dans les chambres basses qu'au sein du gouvernement local. Toutefois, les quotas n'ont pas été aussi efficaces dans des pays comme le Kenya, l'Eswatini, le Mali, la Somalie et d'autres, en raison d'un manque d'application et de volonté politique.

Le patriarcat est le plus grand obstacle à la PPF. La société s'attend à ce que les femmes remplissent leurs devoirs en tant que mères et épouses. Jongler avec les responsabilités domestiques et de soins, tout en conciliant les exigences professionnelles et familiales, constitue un obstacle de taille. Les attitudes et croyances traditionnelles concernant la participation des femmes à la vie publique les découragent. Les femmes sont souvent victimes de calomnies et d'abus lorsqu'elles pénètrent dans des espaces dominés par les hommes. Le manque de ressources économiques et le «réseau d'anciens copains» dans les partis politiques entravent les progrès. Les médias, y compris les réseaux sociaux, font plus souvent partie du problème que de la solution. La violence en ligne est un nouveau phénomène auquel sont confrontées de nombreuses femmes en politique.

“

Pour atteindre l'égalité du genre, nous devons mobiliser pas seulement le Parlement mais la population, pas seulement la société civile mais TOUTE la société. ”

- Phumzile Mlambo-Ngcuka,
ancienne directrice d'ONU Femmes
et ancienne vice-présidente de l'Afrique du Sud

Le Baromètre 2024 introduit un chapitre bienvenu sur «le rôle des hommes» dans la promotion de la PPF. Il fournit de nombreux exemples de «transfert de pouvoir» dans les espaces publics et privés. Le

chapitre montre comment le principe de 50 : 50 est une formule gagnante pour les femmes comme pour les hommes. Les hommes éclairés commencent à s'intéresser aux «questions des femmes». Ils chérissent et adoptent également la diversité et l'inclusion.

En octobre 2024, le comité sur la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination envers les Femmes (CEDAW/CEDEF) considèrera la recommandation générale 40 (GR40) qui établit comme objectif 50 % de femmes et pas 30 % et va au-delà des chiffres en faveur d'une participation égale et inclusive. La GR40 de la CEDAW/CEDEF vise une nouvelle approche de la gouvernance basée sur la parité en tant que principe fondamental et force motrice pour un changement transformateur.

Le chapitre 8 du Baromètre, intitulé «Faire la différence», va dans ce sens. Il donne des exemples de la manière dont les femmes apportent des questions différentes et un style de leadership différent à la prise de décision. Cela est conforme au cadre d'accès, de participation et de transformation de l'ambassadrice Thenjiwe Mtintso,

Fatuma Ndangiza est une législatrice rwandaise à l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA) et secrétaire générale du caucus des femmes de l'EALA où elle défend l'intégration régionale, l'égalité du genre et la pleine participation des femmes à la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), afin de faire progresser la mission de la CAE qui consiste à améliorer la qualité de vie des citoyens grâce à une compétitivité accrue, à une production à valeur ajoutée, au commerce et aux investissements. Avant cela, Fatuma Ndangiza a joué un rôle essentiel dans la reconstruction du Rwanda après le génocide, en promouvant l'autonomisation des femmes et en encourageant le mouvement des femmes. Elle a également dirigé la Commission nationale pour l'unité et la réconciliation, à l'origine d'initiatives de guérison et de réconciliation visant à aider les Rwandais à faire face à leur passé et à ouvrir la voie à un développement pacifique et durable. Au cours de sa carrière diplomatique, elle a été ambassadrice du Rwanda auprès de la République-Unie de Tanzanie, accréditée auprès des Seychelles, de la Zambie, du Malawi et de Madagascar.

En tant que directrice générale adjointe à l'Office Rwandais de la Gouvernance, Fatuma Ndangiza a

qui postule que lorsque les femmes sont présentes en nombre suffisant et qu'elles participent de manière efficace, nous constatons un changement ! Nous devons continuer à rassembler les preuves du lien entre l'égalité du genre, une gouvernance plus propre, plus inclusive et plus efficace, la paix et la prospérité.

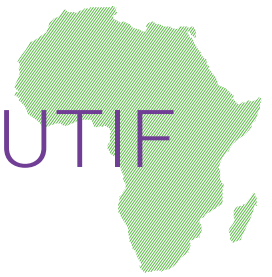
Je félicite IDEA International et ses partenaires du consortium sur la PPF, en particulier Gender Links, pour leur engagement à suivre, évaluer, nommer, dénoncer (si nécessaire) mais aussi affirmer les bonnes pratiques. Nous remercions également l'ambassade de Suède à Addis-Abeba pour son soutien indéfectible et pour l'exemple brillant que la Suède elle-même donne en matière de PPF. Ce rapport marque une étape importante dans un voyage plus long que nous devons entreprendre ensemble.

#Les femmes doivent diriger l'Afrique !

L'honorable Fatuma Ndangiza, secrétaire générale du caucus des femmes parlementaires de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est

défendu la bonne gouvernance et la décentralisation afin de renforcer l'autonomie locale et le développement durable et inclusif. Elle a ensuite fait partie du groupe de personnalités éminentes siégeant sur le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), dont elle a été la présidente pendant deux ans. Le panel du MAEP garantit l'intégrité et la crédibilité des évaluations volontaires de la gouvernance par les pairs dans les États membres du MAEP et de l'Union africaine (UA). Lorsque Nkosazana Dlamini Zuma a été nommée présidente de la Commission de l'UA, Fatuma Ndangiza a dirigé les missions d'observation des élections présidentielles en Namibie en 2014 et la première mission d'observation des élections législatives aux Seychelles en 2016, composée uniquement de femmes. Elle a également été chef adjointe de la mission d'observation de la CAE lors des élections présidentielles, parlementaires et locales au Kenya en 2022. Au début du mois de mars 2024, le cinquième sommet du leadership transformationnel sur le thème «Comblent l'écart entre le leadership traditionnel et le leadership politique du développement durable en Afrique» a décerné à Fatuma Ndangiza le prix du leadership et des réalisations.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



À seulement six ans de l'année 2030, il est peu probable que la majorité des pays africains atteignent 50 % de l'Objectif du développement durable 5.5, axé sur la Participation Politique des Femmes (PPF). La représentation des femmes dans les Parlements africains n'a augmenté que d'un point de pourcentage, sortant de 25 % en 2021 pour passer à 26 % en 2024. À ce rythme, il faudra attendre jusqu'à l'an 2100 pour que les pays africains réalisent la parité dans leurs Parlements. Cela suppose une progression linéaire, ce qui est peu probable étant donné qu'en général, une fois que les pays ont atteint la barre des 30 %, les progrès ralentissent.

Selon ce deuxième Baromètre 2024 sur la Participation Politique des Femmes (PPF) en Afrique, les femmes ne représentent qu'un quart des 13 057 parlementaires en Afrique - 26 % dans les chambres basses et 21 % dans les chambres hautes du Parlement. À six ans seulement de l'année 2030, date butoir pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), plusieurs pays africains sont encore loin d'être parvenus à une participation «égale et effective» dans la prise de décision politique.

Depuis la publication du premier Baromètre sur la PPF en Afrique en 2021 (voir l'**annexe 1**), il y a eu 38 élections sur le continent africain. Le Baromètre suit dix indicateurs de PPF. Ceux-ci sont :

1. Les chambres hautes des Parlements ;
2. Les chambres basses¹ des Parlements ;
3. L'ensemble du Parlement ;
4. Les collectivités locales ;
5. Les dirigeants des partis politiques (les trois premiers dirigeants politiques du parti au pouvoir et du principal parti d'opposition) ;
6. Les commissions électorales/organismes de gestion des élections (EMB) ;
7. Les présidents de l'Assemblée nationale ;
8. Les Conseils des ministres ;
9. Les postes de direction dans l'administration publique (présidents, vice-présidents et Premiers ministres) ; et
10. Les femmes maires dans 54 villes capitales en Afrique.

¹ L'analyse se concentre principalement sur les chambres basses des Parlements car elles sont communes à tous les pays alors que les chambres hautes des Parlements varient, notamment en ce qui concerne leur mode de sélection. Le classement de l'UIP, que nous utilisons pour notre analyse, classe les pays en fonction de la PPF dans les chambres basses.

Tableau I: Principaux indicateurs de la PPF en Afrique - 2021 à mai 2024

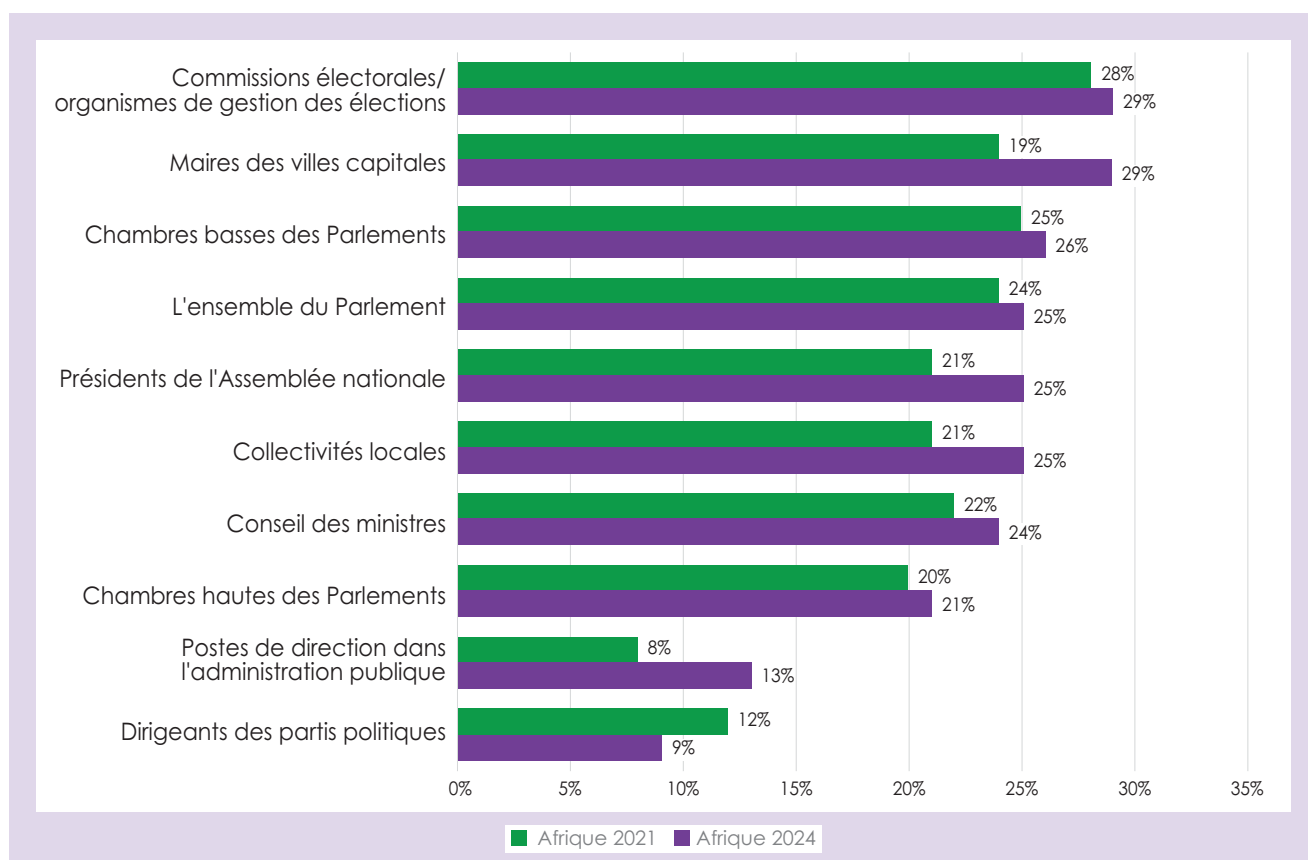
	Afrique	Corne de l'Afrique	Afrique orientale	Afrique australe	Afrique centrale	Afrique du Nord	Afrique de l'Ouest	Notes
Chambres basses du Parlement 2024	26% (25%)	31% (33%)	34% (33%)	29% (28%)	22% (19%)	22% (24%)	20% (16%)	1
Chambres hautes du Parlement 2024	21% (20%)	28% (30%)	34% (29%)	31% (29%)	28% (20%)	10% (11%)	7% (12%)	2
Total Parlements	25% (24%)	35% (33%)	34% (32%)	29% (28%)	23% (19%)	20% (21%)	19% (16%)	3
Leadership des partis politiques 2024	9% (12%)	0% (17%)	11% (15%)	19% (14%)	0% (7%)	0% (0%)	0% (11%)	4
Commissions électorales/organes de gestion des élections 2024	30% (28%)	30% (21%)	45% (45%)	39% (40%)	23% (20%)	15% (25%)	27% (24%)	5
Collectivités locales 2024	25% (21%)	29% (N/A)	24% (35%)	25% (20%)	24% (27%)	26% (3%)	28% (2%)	6
Présidents des Parlements 2024	25% (21%)	0% (0%)	44% (33%)	43% (35%)	27% (18%)	0% (0%)	16% (16%)	7
Maires des villes capitales 2024	29% (19%)	40% (20%)	0% (0%)	20% (19%)	29% (43%)	17% (0%)	43% (20%)	8
Postes de direction 2024	15% (7%)	8% (10%)	28% (12%)	21% (9%)	11% (7%)	0% (0%)	11% (7%)	9
Conseil des ministres 2024	24% (22%)	19% (17%)	36% (32%)	27% (26%)	18% (20%)	21% (13%)	21% (19%)	10

Fondamentaux ■ En hausse depuis 2021 (entre parenthèses) ■ En baisse depuis 2021 (entre parenthèses) ■ Inchangés depuis 2021 (entre parenthèses)

Le Tableau 1 montre les changements dans les principaux indicateurs de la PPF suivis depuis 2021 pour l'Afrique en tant que continent, de même que par région (tels que définis par l'Union africaine). La couleur verte indique le progrès;

le rouge le recul et le jaune le statut quo depuis 2021. Le tableau avec 65 % de vert, 25 % de rouge et 10 % de jaune - montre que le changement est au mieux lent, au pire régressif.

Graphique I: La PPF en Afrique en un coup d'oeil - 2021 et 2024



Source: Compilation de GL à partir des données recueillies de diverses sources - voir les annexes.

Le graphique 1 indique que pour l'Afrique en tant que continent, il y a eu une légère hausse dans tous les indicateurs, excepté dans celui concernant les femmes en tant que dirigeantes des partis politiques. Comme dans le cas du Baromètre 2021, la représentation des femmes dans les commissions électorales/organes de gestion des élections, avec 29 %, est la plus élevée parmi les dix indicateurs. Ce qui représente une hausse d'un point de pourcentage par rapport à 2021. Si l'on considère que les gouvernements nomment les commissaires au sein de ces organes de gestion des élections et qu'ils ont, par conséquent, un plus grand contrôle sur la PPF dans ce secteur que dans les élections, ce résultat est décevant.

L'augmentation la plus conséquente dans la PPF en Afrique a trait aux femmes maires. Elles représentent 16 des 51 maires des villes capitales où nous avons pu obtenir des informations, soit une hausse de 19 % en 2021 à 30 % en 2024. Ceci est un indicateur encourageant compte tenu de l'importance des collectivités locales dans la formation des dirigeants pour la politique nationale. La PPF dans les collectivités locales a augmenté de 21 % à 25 % dans les pays où les données ont été disponibles.

La PPF dans les chambres basses, les chambres hautes et dans l'ensemble des Parlements

CONTEXTE

Il y a près de 30 ans, en 1995, la pionnière Plateforme d'Action de Beijing a identifié le pouvoir et la prise de décision comme l'un des 12 domaines d'actions critiques que les gouvernements doivent aborder. Plus récemment, la participation des femmes dans les prises de décision est clairement énoncée

globalement a augmenté par un point de pourcentage dans chacun, soit une hausse globale de 24 % à 25 %. La représentation des femmes au sein des Conseils des ministres, qui se fait par nomination plutôt qu'à travers des élections, a légèrement augmenté, de 22 % à 24 %.

La PPF en Afrique est plus faible dans des postes de cadres supérieurs dans l'administration publique et parmi les dirigeants des partis politiques. La représentation des femmes dans les postes de direction au sein des partis politiques a enregistré un recul, soit de 12 % à 9 %. Le pourcentage de femmes occupant des postes de cadres supérieures dans l'administration publique a augmenté de 7 % à 13 %, mais c'est encore très bas.

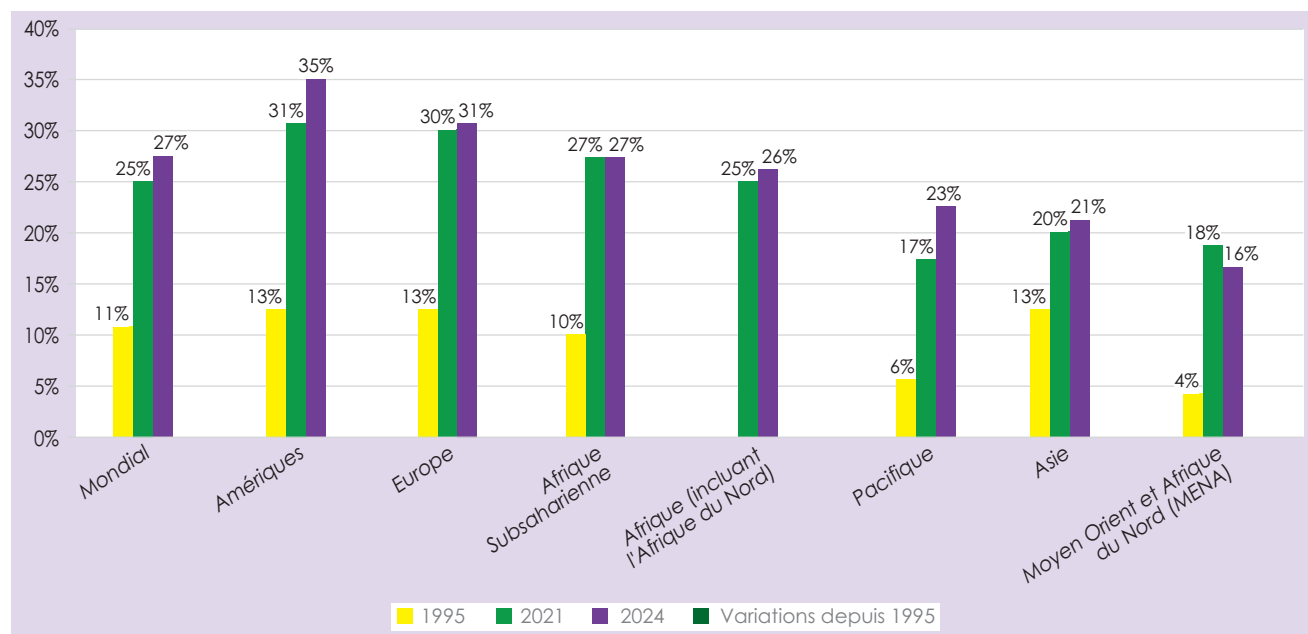
S'appuyant sur les études de cas et les interviews, les auteurs du Baromètre se sont efforcés de donner vie à ces chiffres en y intégrant des histoires illustrant des expériences réelles de femmes dans la prise de décision politique, afin de comprendre ce qui fonctionne (ou non) pour renforcer la participation des femmes dans le processus décisionnel. Le Baromètre sur la PPF en Afrique constitue un outil de plaidoyer que les activistes des droits des femmes peuvent utiliser pour défendre la participation égale, efficace et transformatrice des femmes au niveau national, régional, continental et mondial.

dans l'Objectif de développement durable 5.5, qui consiste à «assurer la participation pleine et effective des femmes et à leur donner des chances égales d'accéder aux postes de responsabilité à tous les niveaux de la prise de décision dans la vie politique, économique et publique».

Depuis la conférence de Beijing, la représentation des femmes dans les chambres basses des Parlements a, dans l'ensemble, augmenté par 16 points de pourcentage depuis 1995, soit de 11 à 27 %. En Afrique subsaharienne, la représentation des femmes a augmenté de 10 % à 27 % au cours de la même

période.² C'est en Afrique que le pourcentage de femmes dans les chambres basses est le plus élevé et le plus faible, allant du Rwanda, où les femmes représentent 61 % des députés, au Nigéria, où les femmes représentent 4 % des députés.

Graphique II: Représentation des femmes dans les chambres uniques/ basses 1995; 2021; 2024



Source: Union interparlementaire³.

Le graphique II montre la PPF dans les chambres uniques/basses des Parlements à travers le monde depuis 1995. Le graphique indique que la PPF a augmenté à travers toutes les régions. Cependant, cette représentation des femmes en politique est encore très en-deçà des 50 % de l'objectif établi par les ODD. Au niveau régional, les progrès les plus importants ont été enregistrés dans les Amériques, soit une hausse de 22 points de pourcentage, allant de 13 % en 1995 à 35 % en 2024. Les progrès ont été lents en Europe et se situent à 31 %.

L'Afrique subsaharienne a connu une hausse de 17 points de pourcentage depuis 1995, atteignant ainsi la moyenne globale de 27 %. L'Asie est le continent où les progrès ont été les plus lents (21 % de femmes parlementaires), suivie du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) qui comptent actuellement 16 % de femmes parlementaires (un recul de deux points de pourcentage en comparaison à 2021 mais une augmentation significative par rapport aux 4 % de 1995).

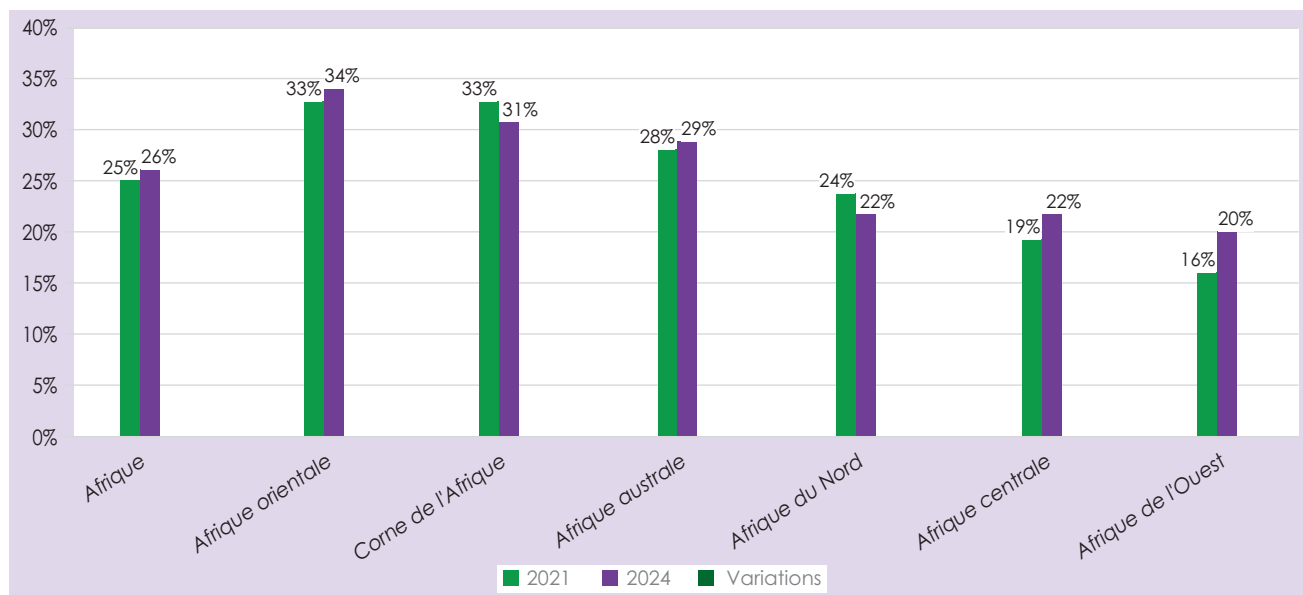
² ONU FEMMES. Un résumé du rapport du Secrétaire général sur l'examen et l'évaluation, 20 ans après, de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des résultats de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (E/CN.6/2015/3). New York, mars 2015

³ <https://data.ipu.org/women-averages>, consulté le 12 février 202 et UIP Femmes dans les Parlements 1995-2020

Les progrès en matière de PPF en Afrique au fil du temps

Comme indiqué précédemment, en Afrique, la représentation des femmes dans les chambres basses des Parlements a augmenté par seulement un point de pourcentage, passant de 25 % en 2021 à 26 % en 2023. Cependant, cette situation diffère d'une région à l'autre.

Graphique III: PPF dans les chambres basses en Afrique par région - 2021 à mai 2024



Source: Données de l'Union interparlementaire (UIP) analysées par GL.

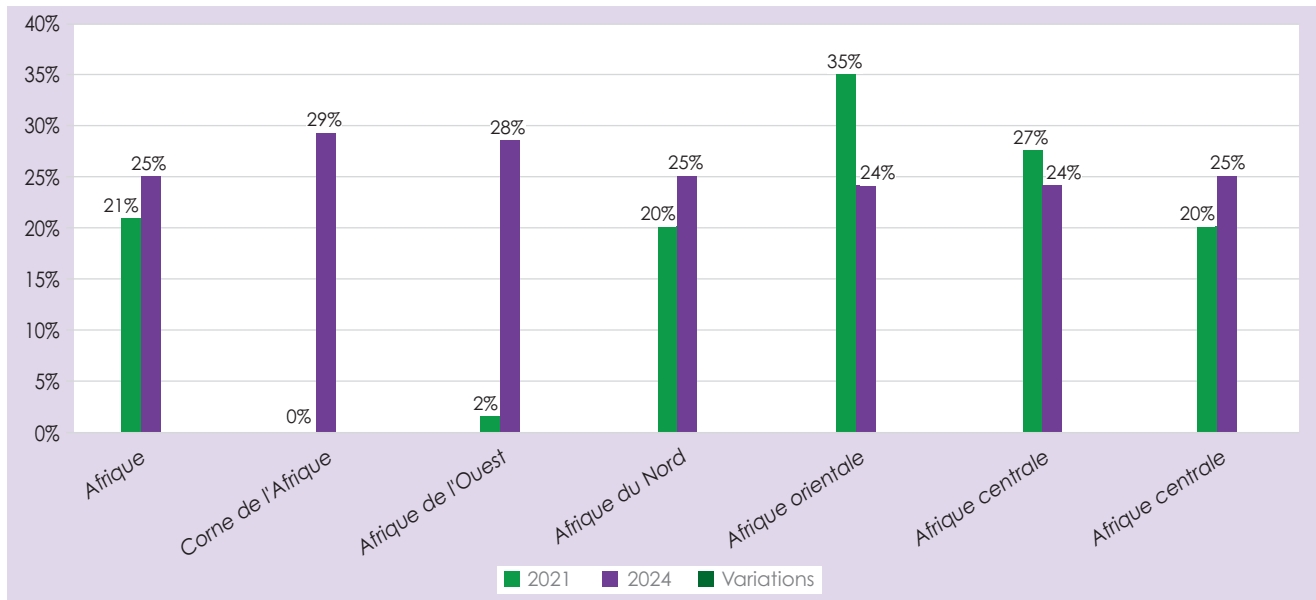
Le graphique III montre qu'au niveau régional, la représentation des femmes dans les chambres uniques/chambres basses des Parlements va de 20 % en Afrique de l'Ouest à 34 % en Afrique orientale.⁴ Quatre régions (l'Afrique orientale, l'Afrique australe, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest) ont connu une légère amélioration. Les plus grands progrès ont été enregistrés en Afrique centrale et en Afrique du Nord, augmentant par quatre points de pourcentage dans chacune. La Corne de l'Afrique et l'Afrique du Nord ont connu des baisses dans la PPF de l'ordre de deux points de pourcentage chacune.

Au niveau des pays, il y a de grandes variations dans la PPF au sein des chambres basses des

Parlements. Le Rwanda prend la première place au niveau mondial avec 61 % de femmes parlementaires dans la chambre unique/chambre basse alors que le Nigéria arrive dernier, en 180e position, avec seulement 4 % de femmes parlementaires dans la chambre basse. Six pays africains (Rwanda, Sénégal, l'Afrique du Sud, la Namibie, le Mozambique et l'Éthiopie) ont atteint 40 % ou plus de représentation de femmes parlementaires dans leurs chambres basses. Trois pays africains (la Guinée Bissau, la Gambie et le Nigéria) ont moins de 10 % de femmes parlementaires dans leurs chambres basses. Nous n'avons pu trouver de données pour l'Érythrée, le Gabon ou le Soudan. Voir l'annexe 2 pour les détails du classement de l'Union Interparlementaire (UIP).

⁴ Base de données Parline sur les parlements nationaux <https://data.ipu.org>, consultée le 17 octobre 2023

Graphique IV: PPF dans les collectivités locales par région - 2021 à mai 2024



Source: Données de l'Union interparlementaire (UIP) analysées par GL.

Au niveau des collectivités locales, la représentation des femmes est plus faible que dans les chambres basses avec seulement 25 % de conseillers femmes. Le graphique IV montre que globalement, les femmes représentent aujourd'hui 25 % des conseillers locaux en Afrique, contre 21 % en 2021.

Alors que les données sur les collectivités locales deviennent plus disponibles, en particulier depuis qu'ONU Femmes a mis en place une base de données sur les collectivités locales, c'est encore un domaine où il s'avère difficile de collecter des données fiables. En compilant le premier Baromètre, GL a pu obtenir des données fiables rien que pour 19 pays, la plupart émanant de ses propres recherches en Afrique australe. Pour l'actuel Baromètre, nous avons été en mesure d'obtenir des données fiables dans 41 pays. Plus de données sont désormais disponibles pour l'Afrique du Nord, de l'Ouest et orientale, ce qui peut expliquer une partie des variations importantes de la PPF au sein des collectivités locales de ces régions entre le Baromètre 2021 et celui de 2024.

Selon les données disponibles, la Corne de l'Afrique a le niveau le plus élevé de

représentation des femmes au niveau des collectivités locales. Cependant, les données ne sont disponibles que pour un seul pays, à savoir Djibouti. Ce qui fausse la moyenne régionale.

Quatorze pays (14) n'ont soit pas de structure de collectivités locales, soit les fonctionnaires ne sont pas élus, soit le gouvernement local a été suspendu pour une durée indéterminée (voir l'annexe 3).

Les femmes représentent un pourcentage plus faible de conseillères que de députées dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique centrale et de l'Afrique du Nord, où le pourcentage de femmes dans les administrations locales est plus élevé qu'au niveau national. La différence est plus marquée en Afrique orientale (34 % de femmes parlementaires et 24 % de conseillères locales). Ces pourcentages suggèrent que les femmes sont confrontées à des niveaux plus élevés de discrimination et d'exclusion systémiques au niveau communautaire qu'au niveau national dans les pays africains.

Tableau II: Evolution de la PPF par région lors des élections nationales - 2021 à 2024

% Changement	Afrique centrale	Afrique orientale	Corne de l'Afrique	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
Plus de 10 %	Tchad				Eswatini	Bénin Sierra Leone Cap Vert Guinée Burkina Faso
5 % - 10 %	Guinée Équatoriale Congo					
0 - 5 %		Soudan du Sud Kenya	Éthiopie Djibouti	Maroc Mauritanie	Angola Lesotho RDC	Libéria Sénégal Côte d'Ivoire La Gambie
-5 %		Ouganda	Somalie		Zimbabwe Zambie Afrique du Sud	Nigéria Guinée-Bissau
-10 %	Sao-Tomé et Principe					
-10 % ou moins				Tunisia Algeria		

Source: Compilé par GL avec les données recueillies pour le Baromètre Afrique sur la PPF.

Les femmes dans les chambres uniques/basses lors des élections de 2021 à mai 2024

Le Tableau II montre qu'il y a eu 32 élections nationales entre 2021 et 2024. Un plus grand nombre d'élections ont été organisées en Afrique de l'Ouest (11) et ont vu les plus grandes

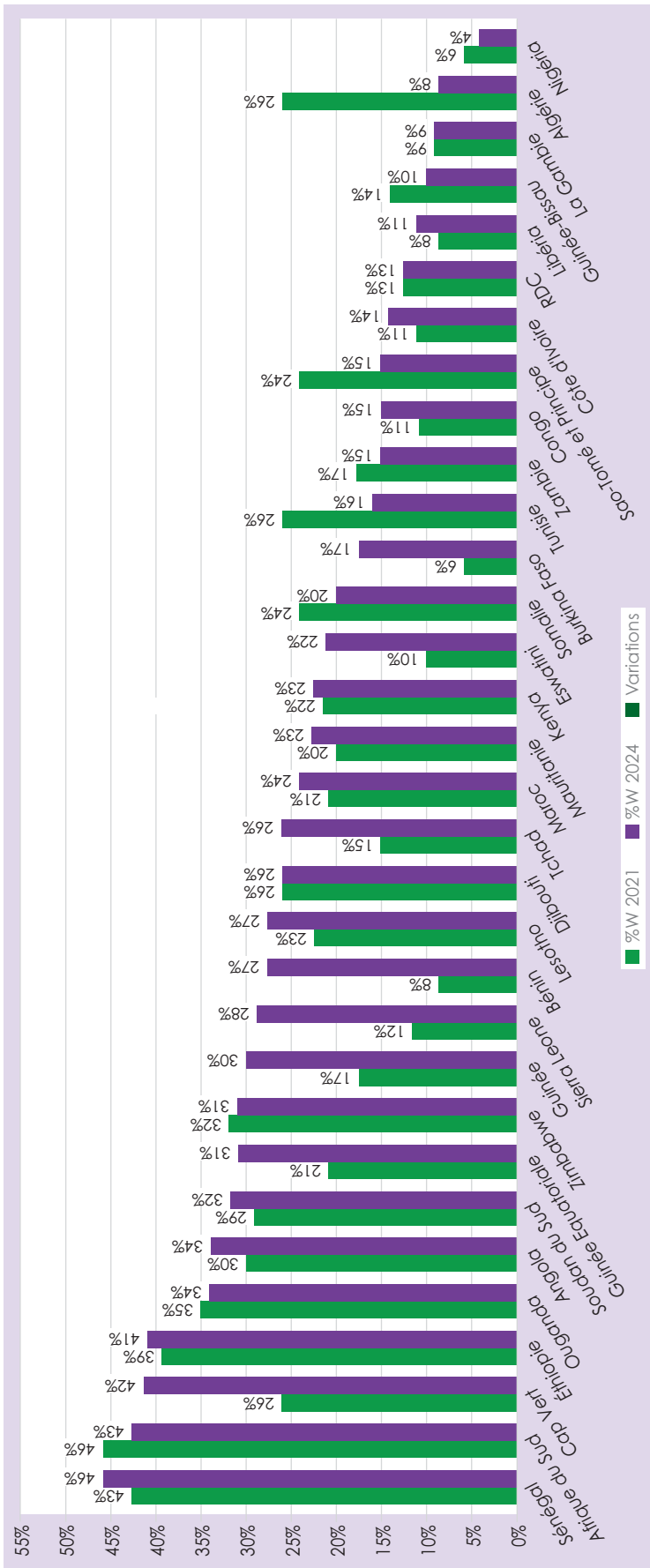
augmentations dans la PPF (plus de 10 %). Dix pays ont connu une baisse dans la PPF au niveau national (répartie équitablement entre les régions).



Bureau de vote lors des élections générales de 2023 à Mbabane, Eswatini.

Crédit photo : Eswatini Observer

Graphique V: Pays où il y a eu des élections dans les chambres basses - 2021-2024



Source: Union Interparlementaire et Baromètre 2021 sur la PPF.

Pays	% de femmes en 2021	% de femmes en 2024	Variations
Bénin	8	27	18
Sierra Leone	12	28	16
Cap Vert	26	42	15
Guinée	17	30	13
Eswatini	10	22	12
Burkina Faso	6	17	11
Tchad	15	26	11
Guinée Equatoriale	21	31	10
Soudan du Sud	29	32	4
Maroc	21	24	4
Angola	30	34	4
Congo	11	15	3
Lesotho	23	27	3
Sénégal	43	46	3
Mauritanie	20	23	3
Libéria	8	11	3
Côte d'Ivoire	11	14	2
Éthiopie	39	41	2
Kenya	22	23	2
Djibouti	26	26	0
La Gambie	9	9	0
RDC	13	13	0
Zimbabwe	32	31	-1
Ouganda	35	34	-1
Zambie	17	15	-2
Nigéria	9	4	-2
Afrique du Sud	46	43	-3
Guinée-Bissau	14	10	-4
Somalie	24	20	-5
Sao-Tomé et Principe	24	15	-9
Tunisie	26	16	-10
Algérie	26	8	-18

Source: Union interparlementaire et Baromètre 2021 sur la PPF.

Le graphique V montre les 32 pays dans lesquels des élections ont eu lieu dans la chambre basse des Parlements africains entre 2021 et 2024. Ce tableau indique les variations (tous les chiffres ont été arrondis vers le haut ou vers le bas, ce qui résulte en quelques incohérences apparentes), des pays qui ont connu le plus de progrès à ceux qui ont régressé. Le graphique montre que l'augmentation dans la PPF au cours des élections nationales les plus récentes a varié de 18 points de pourcentage au Bénin à deux points de pourcentage en Côte d'Ivoire, en Éthiopie et au Kenya. Trois pays sont demeurés figés alors que dix pays ont régressé par un à 18 points de pourcentage. L'Algérie a connu le plus gros déclin en termes de PPF (18 points de pourcentage).

Tableau III: Variations dans la PPF par région dans les pays où des élections locales ont eu lieu - 2021 à mai 2024

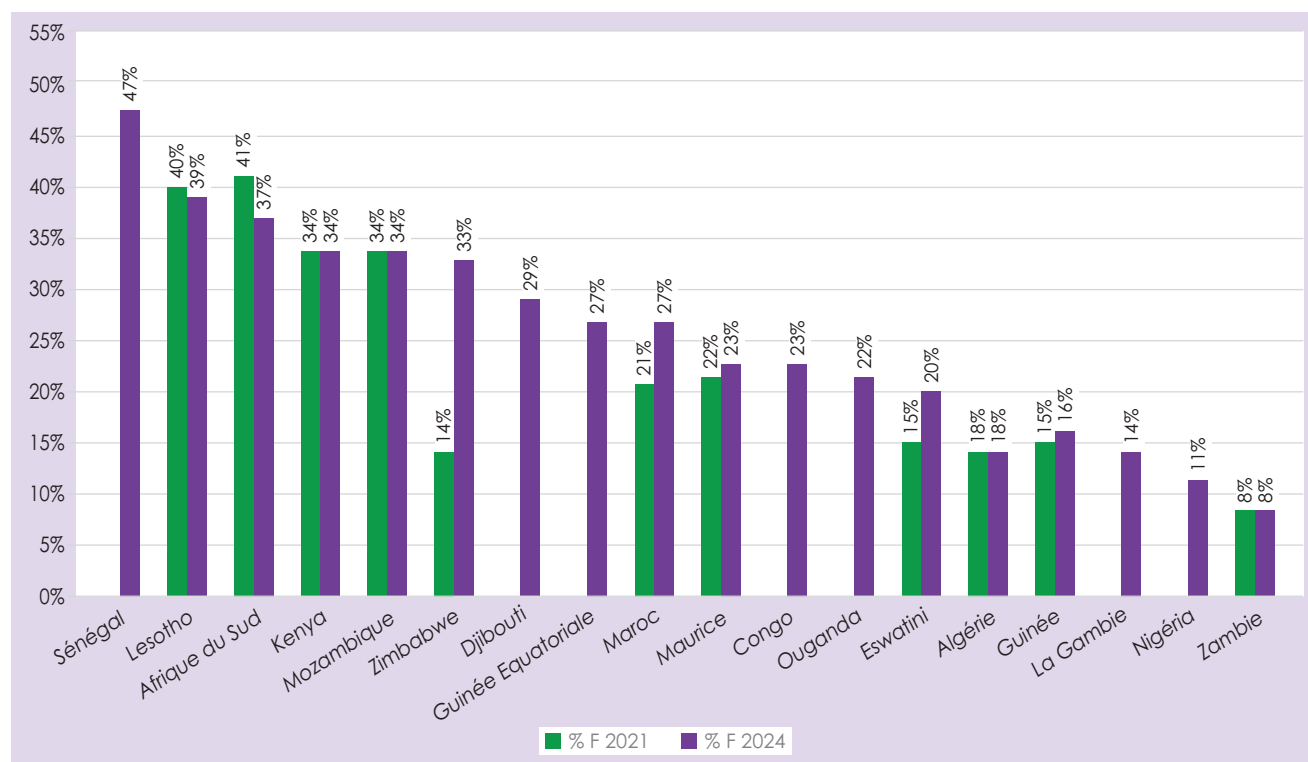
% Changement	Afrique centrale	Afrique orientale	Corne de l'Afrique	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
Plus de 10 %					Zimbabwe	
5 % - 10 %				Maroc		
0 - 5 %		Kenya		Algérie	Eswatini Île Maurice Zambie Mozambique	Guinée
-5 %					Lesotho Afrique du Sud	

Source: Compilé par GL avec les données recueillies pour le Baromètre Afrique sur la PPF.

Il y a eu des élections locales dans 18 pays africains entre 2021 et mai 2024. Le Tableau II montre les augmentations et les reculs dans la PPF au sein des collectivités locales dans 11 pays pour lesquels des données fiables ont pu être obtenues entre 2021 et 2024. Les chercheurs n'ont pu calculer les augmentations pour la Guinée équatoriale, le Congo Brazzaville,

l'Ouganda, Djibouti, La Gambie, le Sénégal et le Nigéria en raison de l'absence de données pour 2021. Il y a eu une hausse de plus de 10 points de pourcentage au Zimbabwe alors qu'une baisse par un point et quatre points de pourcentage respectivement, a été enregistrée dans deux pays, à savoir au Lesotho et en Afrique du Sud.

Graphique VI : Les femmes élues conseillères lors des élections locales - 2021 à mai 2024



Source: Compilation de GL avec les données recueillies pour le Baromètre Afrique sur la PPF.

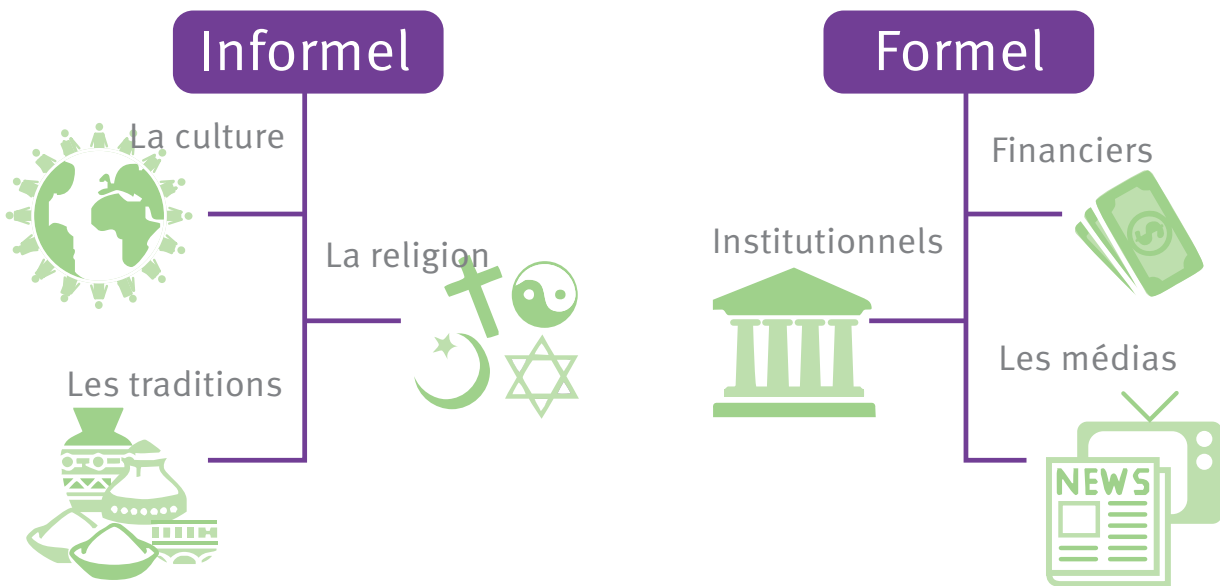
Le graphique VI montre les 18 pays dans lesquels des élections locales ont eu lieu en Afrique entre 2021 et mai 2024, classés du plus élevé au plus bas en termes de PPF (2024).

Pays	% de femmes en 2021	% de femmes en 2024	Variations
Zimbabwe	14	33	19
Maroc	21	27	6
Eswatini	15	20	5
Île Maurice	22	23	1
Guinée	15	16	1
Kenya	34	34	0
Mozambique	34	34	0
Algérie	18	18	0
Zambie	8	8	0
Lesotho	40	39	-1
Afrique du Sud	41	37	-4
Sénégal	Aucune donnée disponible	47	
Djibouti	Aucune donnée disponible	29	
Guinée Équatoriale	Aucune donnée disponible	27	
Congo	Aucune donnée disponible	23	
Ouganda	Aucune donnée disponible	22	
La Gambie	Aucune donnée disponible	14	
Nigéria	Aucune donnée disponible	11	

Source: Compilé par GL avec les données recueillies pour le Baromètre Afrique sur la PPF.

Le tableau montre les variations de 2021 à mai 2024, classées par ordre décroissant de gains et de pertes. Parmi les pays dans lesquels ces élections se sont tenues, le Sénégal ouvre la voie en termes de PPF au niveau local en Afrique avec 47 % de femmes conseillères locales. Parmi les pays où les élections locales ont eu lieu, la Zambie (8 %) a le plus faible pourcentage de PPF au niveau local. Le graphique et le tableau indiquent que dans cinq pays africains, la PPF dans les collectivités locales a augmenté entre un et 19 points de pourcentage lors des récentes élections. L'Afrique australe a les meilleurs et les pires résultats, avec le Zimbabwe qui progresse par 19 points de pourcentage alors que l'Afrique du Sud régresse par quatre points de pourcentage. Quatre pays sont restés statiques (Kenya, Mozambique, Algérie et Zambie) tandis que deux pays ont enregistré un recul (Le Lesotho et l'Afrique du Sud). Voir les détails en annexe 3.

Les obstacles à la PPF



Le Baromètre explore les causes structurelles à long terme de l'exclusion des femmes des instances de décisions politiques, de même que les obstacles immédiats. À travers l'Afrique, les influences patriarcales, sociales, culturelles et religieuses ont fait des femmes des citoyennes

de deuxième zone. De nombreuses sociétés africaines s'attendent à ce que les femmes soient responsables des devoirs liés à leur rôle reproductif de mères et d'épouses. Le poids des responsabilités domestiques et des soins et la difficulté à concilier les exigences des vies

professionnelle et familiale constituent un obstacle fondamental.

Des attitudes et croyances traditionnelles persistantes et toujours en vigueur à propos de la PPF découragent les femmes à participer à la vie publique. Les femmes sont souvent confrontées à des calomnies et à des abus

lorsqu'elles entrent dans des espaces dominés par des hommes. Les autres obstacles sont un manque de ressources économiques et des partis politiques qui sont traditionnellement des entités profondément patriarcales et dominées par des hommes et dans lesquelles les changements s'opèrent très lentement.

Systemes électoraux et Mesures temporaires spéciales (MTS)

Les systèmes électoraux et quotas/Mesures temporaires spéciales (MTS) ont une influence déterminante sur l'étendue de la PPF. Mondialement et en Afrique, il y a trois principaux types de systèmes électoraux : la représentation proportionnelle (RP), le scrutin majoritaire uninominal à un ou deux tours, connu aussi comme *First Past the Post* en anglais, littéralement le gagnant rafle tout, et le système mixte qui fait appel aussi bien à la RP qu'au scrutin majoritaire uninominal.

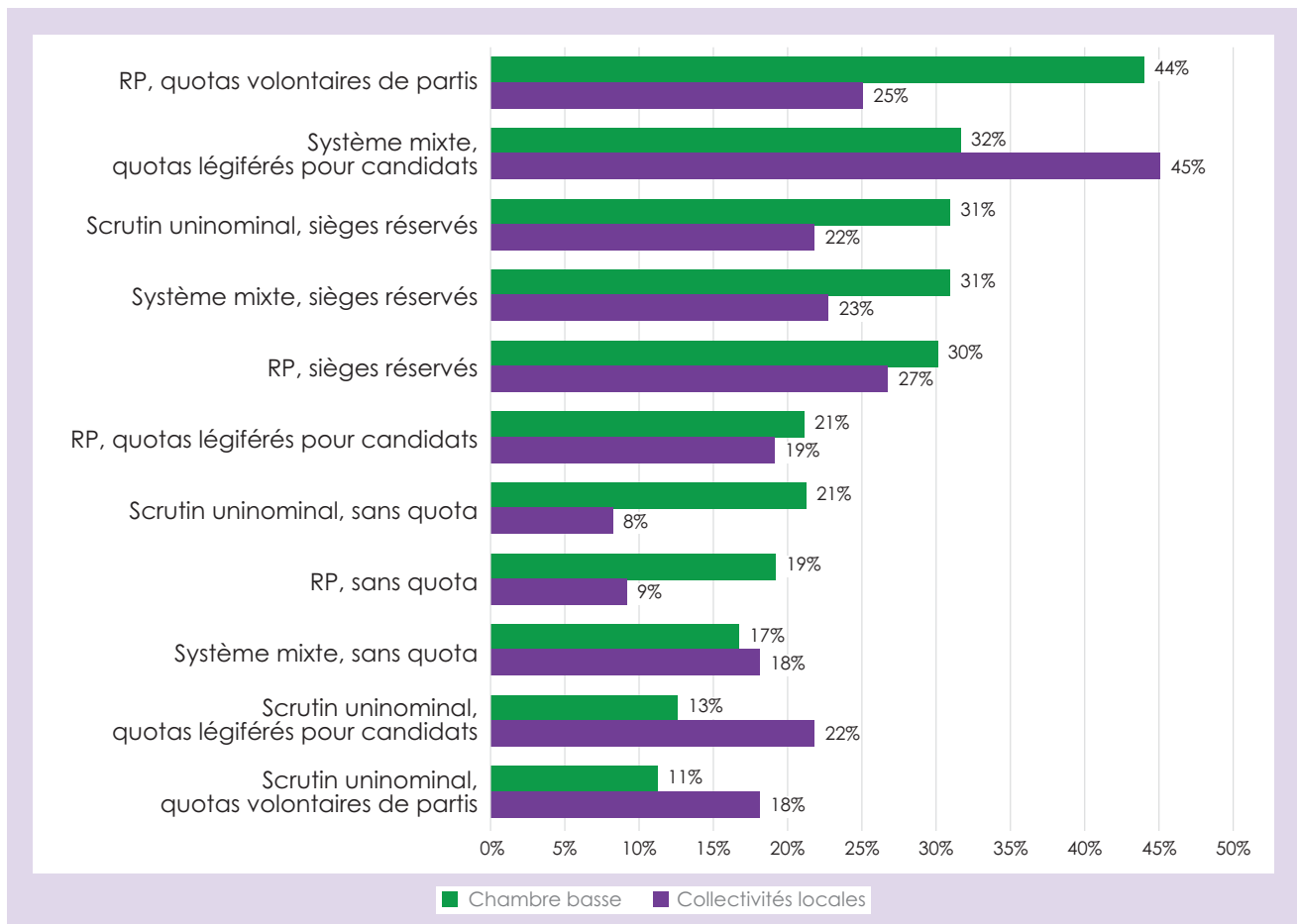
Les quotas/Mesures temporaires spéciales sont une forme d'action positive ou de mesures d'égalité des chances qui permettent de remédier à la lenteur des changements dans la PPF. Ces mesures fixent un objectif pour les femmes - que ce soit sur une liste de candidats, dans une assemblée parlementaire, un comité ou dans le gouvernement. Les quotas peuvent être volontaires, légiférés et/ou constitutionnels. Les quotas donnent de meilleurs résultats en RP ou système de «liste», où les partis listent leurs candidats en ordre prioritaire. Le système «zébré » se réfère à l'alternance des femmes et des hommes sur ces listes. Lorsqu'un tel quota est obligatoire, il fournit de bons résultats. Les quotas dans le système de scrutin uninominal ne garantissent pas les mêmes résultats, à

moins qu'il y ait des places réservées pour les femmes dans le système (une mesure souvent perçue comme anticonstitutionnelle).

Quarante et un (41) dans 54 États africains disposent d'une forme de quota, que ce soit au niveau national ou local ou dans les deux. Dans certains pays comme le Rwanda, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Mozambique, les quotas ont rapidement fait augmenter la PPF aussi bien dans la chambre basse du Parlement qu'au sein des collectivités locales. Cependant, dans d'autres pays tels que le Mali, le Lesotho, la Somalie et d'autres, les quotas n'ont pas été efficaces, principalement en raison d'un manque d'application et une absence de volonté politique. Ces raisons, couplées à des systèmes et des croyances profondément patriarcales, culturelles et traditionnelles, maintiennent les femmes hors des structures de prise de décisions politiques. Le quota adopté par le Zimbabwe au niveau local en 2023 a donné comme résultat une hausse de 19 points de pourcentage dans la PPF à ce niveau ; inversement cependant, la PPF dans la chambre basse du Parlement au Zimbabwe a reculé par un point de pourcentage, malgré qu'il y ait un quota en place.

⁵ <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas-database/quotas>

Graphique VII: La PPF en Afrique selon le système électoral et le type de quota



Source: Compilation par GL avec les données obtenues du Baromètre Afrique sur la PPF.

Le graphique VII souligne que les pays peuvent combiner n'importe quel type de quota avec n'importe quel système électoral pour augmenter la PPF mais à des degrés variables de réussite. Les quotas sont plus communs pour les élections dans les chambres basses des Parlements que pour les élections locales. Le graphique démontre que système de RP, combiné aux quotas légiférés des partis, donnent les meilleurs résultats. Les pays ayant cette combinaison ont 44 % de femmes parlementaires. Au niveau local, le système mixte combiné aux quotas légiférés pour candidats s'est avéré le plus efficace. Les sièges réservés dans le système uninominal à un ou deux tours sont la meilleure combinaison pour ce système électoral mais ils peuvent être contestés légalement.

Au niveau local, les données indiquent que les quotas légiférés pour candidats dans un système mixte donnent de meilleurs résultats. Le système mixte est un bon moyen de pallier les insuffisances de l'un ou l'autre des deux systèmes. Au niveau local, les gouvernements préfèrent le système de scrutin uninominal parce qu'il renforce la responsabilité et la transparence. La superposition de la représentation proportionnelle permet aux partis d'obtenir des sièges sur la base du pourcentage de leurs votes et est plus inclusive pour les femmes.

Les différentes expériences avec les quotas et les systèmes électoraux montrent qu'au moins, sur papier, il y a un engagement à haut niveau d'augmenter la PPF en Afrique à travers

l'adoption de quotas. Cependant, elles indiquent aussi qu'avoir simplement des quotas ne constitue pas une panacée pour augmenter la

PPF. Les défenseurs de la PPF ont besoin d'une combinaison de stratégies pour surmonter les nombreux obstacles à une participation efficace.

Partis politiques

“

La place de la femme dans nos partis demeure encore très marginale, pour ne pas dire accessoire. Elle est surtout là pour les youyous ou pour faire de la figuration. Et même si une femme, aussi compétente qu'un homme et même plus, occupe un poste important dans un parti, on la résume non à ses capacités mais à des faveurs.”

Propos de Beassemda Lydie, présidente du Parti pour la Démocratie et l'Indépendance intégrales, Tchad

Les partis politiques jouent un rôle déterminant dans l'avancement du leadership national. Le chapitre trois du Baromètre explore le rôle des

partis politiques dans la réalisation de la parité hommes-femmes. La prédominance des hommes dans l'équipe dirigeante des partis (leader, secrétaire général (SG) et adjoint au SG) est une caractéristique de tous les pays. En trois ans, depuis le Baromètre de 2021, la représentation des femmes dans les postes exécutifs des principaux partis au pouvoir et de l'opposition à travers le continent africain a chuté de trois points de pourcentage, soit de 12 % à 9 %. Ce chapitre analyse la façon dont les partis politiques, en tant que gardiens de la participation et de la représentation politique, aident ou entravent la PPF. Ce chapitre étudie aussi les raisons pour lesquelles si peu de femmes ont réussi à intégrer les postes exécutifs au sein des partis politiques.

Lois électorales et gestion des élections



70 % des pays du monde fournissent un financement **public direct** aux partis politiques

En termes des dix indicateurs dans ce Baromètre, celui de la représentation des femmes est plus élevé dans les commissions électorales/organes de gestion des élections (EMBs) à 29 %. Dans le chapitre 4, nous examinons les lois électorales et le rôle



Cependant, seuls **17 %** des pays ont un financement public **ciblé sur le genre**

Source: IDEA International

crucial de ces commissions électorales/organes de gestion des élections en Afrique pour garantir des processus électoraux transparents, inclusifs et responsables. Ce chapitre met en lumière les cadres juridiques et les institutions responsables de la

gestion des élections et explore les dispositions et les mécanismes visant à garantir que les élections soient inclusives, équitables, accessibles et crédibles du point de vue de l'égalité du genre. Ce chapitre met aussi en avant les défis rencontrés par ces organismes de gestion des élections tels que des ressources limitées, l'ingérence politique et

des menaces émergentes comme la désinformation et les attaques informatiques. Il souligne les complexités, les défis et les conséquences potentielles involontaires de ces mesures et livre des recommandations pour y remédier et pour promouvoir une véritable intégrité, transparence et responsabilité électorales.

Violence envers les femmes en politique

La violence envers les femmes en politique (VAWP) en Afrique est un problème grave et répandu, qui affecte la participation et la représentation des femmes au sein des institutions démocratiques. La VAMP se réfère à tout acte ou menace de violence basée sur le genre, de contrainte ou d'intimidation visant les femmes en raison de leur engagement politique ou de leurs opinions politiques.⁶ Le chapitre 5 explore les causes multiples et les conséquences de cette violence, incluant les normes patriarcales et les stéréotypes, l'instabilité politique et les conflits, des cadres institutionnels et légaux fragiles et le manque de sensibilisation et de données⁷. Il propose quelques mesures possibles pour prévenir et combattre cette violence envers les femmes en politique.

Quatre-vingt pourcent (80 %) des femmes parlementaires interviewées dans **50 pays africains** ont dit avoir fait l'expérience de **violences psychologiques en ligne** et **67 % d'entre elles ont rapporté avoir fait l'objet de remarques ou de comportements sexistes.**
(Union interparlementaire)

Le rôle des médias et des réseaux sociaux

L'égalité du genre est intrinsèque à la liberté d'expression et pourtant mondialement, les voix féminines ne représentent qu'un quart (25 %) de ceux dont les opinions et les voix sont entendues dans l'information. Le Projet de Monitoring Global des Médias (GMMP), qui fait le suivi de la représentation des femmes en tant que sources d'information, demeure l'étude longitudinale la plus importante et la plus longue

sur l'égalité du genre dans les médias d'information du monde entier, couvrant la période 1995-2020.

En Afrique, les femmes ne représentent que 22 % des sujets et des sources d'information.⁸ La politique et l'actualité gouvernementale représentent 30 % de la couverture de l'actualité dans les journaux, à la télévision et à la radio

⁶ Sexisme généralisé et violence contre les femmes dans les parlements africains selon un nouveau rapport de l'UIP (2024) Union interparlementaire. Consulté le 18 février 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.ipu.org/news/pressreleases/2021-11/widespread-sexism-and-violence-against-women-in-african-parliaments-according-new-ipu-report>
⁷ Rutherford, S. (2022) "Violence politique envers les femmes : Etude de cas en République centrafricaine ('Political violence against women : A case from the Central African Republic', GIWPS, 24 janvier. Disponible à l'adresse : <https://giwps.georgetown.edu/political-violence-against-women-a-case-from-the-central-african-republic/> Consulté le 18 février 2024.

en Afrique.⁹ Cette tendance s'étend aux plateformes d'information en ligne où environ 25 % du contenu des informations se concentre sur les affaires politiques. Dans l'ensemble, en Afrique, les femmes ne représentent que 18 % des sources dans la catégorie des sujets politiques, contre une moyenne mondiale de 20 %, selon le GMMP.¹⁰ De nouvelles formes de violence en ligne affectent de façon disproportionnée les politiciennes et

entravent de plus en plus leur participation dans les espaces en ligne.

Le chapitre 6 explore le rôle des médias en tant que chiens de garde, quelle couverture les politiciennes reçoivent d'eux au cours des élections et tout au long de leur carrière politique. Il analyse comment les femmes utilisent les réseaux sociaux pour faire campagne ; les résultats positifs et négatifs qui en découlent.

Le rôle des hommes

Le monde politique est universellement perçu comme un univers d'hommes. En Afrique, comme partout ailleurs, la société cantonne les femmes dans leurs rôles d'épouses, de mères et de pourvoyeuses de soins dans la « sphère privée » du domicile. La croyance générale étant que les responsabilités domestiques des femmes les empêchent d'avoir suffisamment de temps pour s'engager en politique. Le chapitre sept explore quelques-uns des obstacles persistants à la PPF et le rôle des hommes dans leurs identités d'époux, de pères, de membres de partis politiques, de chefs traditionnels et culturels. Cela démontre comment les hommes peuvent entraver ou faciliter la PPF à tous les niveaux, du foyer à la communauté, en passant par la société dans son ensemble. Ce chapitre examine le rôle des

hommes dans la promotion du leadership des femmes. Il explore aussi comment en travaillant avec les femmes en tant que partenaires égales, il est potentiellement possible de changer les attitudes des hommes.

“

À l'avenir, la meilleure façon de procéder est d'inciter les hommes à devenir des alliés à la cause. Nous ne devons pas les combattre. En fait, nous devons converser avec eux car ils pourraient être la voix manquante. Créons une masculinité positive pendant que nous luttons pour augmenter le nombre de femmes en politique et dans des postes de décision. ”

Dr Thando Makubaza, Padare/Enkundleni

Faire la différence

L'accès formel à des postes de pouvoir et de prise de décision est une condition préalable mais non une garantie pour que les femmes puissent avoir de l'influence en politique. La question de savoir si les femmes exercent une influence substantielle avec, sur et par l'intermédiaire des gens, est au cœur de leur

pouvoir de décision. Le Baromètre s'appuie sur le cadre d'accès, de participation et de transformation de Thenjiwe Mtintso, qui postule que pour que les femmes fassent la différence, elles doivent être présentes en nombre suffisant et être en mesure de participer efficacement. Il s'agit d'une condition préalable au changement

⁸ Association mondiale des communicateurs chrétiens. (2020) Qui fait l'actualité. Projet mondial de monitoring des médias 2020. https://whomakesthenews.org/wp-content/uploads/2021/07/GMMP2020.ENG_FINAL20210713.pdf Consulté le 15 janvier 2024.

⁹ Ibid

¹⁰ Ibid

nécessaire dans les politiques, les lois, les pratiques et la prestation de services pour réaliser l'égalité du genre.

Les indicateurs d'une participation efficace peuvent être mesurés quantitativement en évaluant jusqu'à quel point les femmes occupent des postes au sein du Conseil des ministres (24 %), en tant que présidentes de l'Assemblée nationale (25 %), en tant que maires des villes capitales (30 %), en tant que membres des commissions parlementaires spécifiques et dans quels domaines. Les femmes sont moins présentes dans des postes de leadership des partis politiques (9 %) et dans des postes de direction dans l'administration publique (15 %).

Regarder l'avenir

Au moment où le Baromètre Afrique sur la PPF allait sous presse, le comité de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) achevait ses consultations sur la Recommandation générale 40 (GR40) visant à promouvoir la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décisions à travers le monde. La recommandation générale 40 vise à s'attaquer aux obstacles structurels, à la discrimination, aux stéréotypes et à la violence basée sur le genre, qui entravent l'accès et la participation des femmes dans des rôles de prise de décisions politiques.

Cette recommandation vise à passer à une nouvelle forme de représentation, qui dépasse la simple participation pour tendre vers une représentation égale et inclusive. Elle fournira une orientation claire, des mesures et un agenda structuré pour les États membres et les acteurs concernés, leur permettant ainsi d'assurer une application effective des droits des femmes. De plus, cette recommandation vise à souligner le rôle du comité du CEDAW dans la promotion de l'égalité du genre, dans la lutte contre la

La tendance est d'avoir une concentration de femmes dans des portefeuilles «traditionnels», par exemple ceux traitant directement des questions de femmes et des secteurs sociaux.

Le chapitre 8 s'appuie sur les études de cas pour montrer comment les femmes dirigent et font la différence. Un plus grand nombre d'indicateurs pour mesurer la participation effective des femmes devraient être élaborés et davantage de recherches qualitatives approfondies sur comment elles dirigent devraient être menées pour permettre d'ajouter de la valeur au discours sur la nécessité d'aller «au-delà des chiffres» en Afrique.

discrimination et les inégalités et la contribution à la cohésion sociale, la stabilité, la paix et le développement durable, conformément à l'Agenda 2030 sur le développement durable.

Dans le chapitre 9, qui est final, nous recommandons des mesures essentielles pour traiter les obstacles systémiques à la PPF, incluant les lois électorales, les réformes et les Mesures temporaires spéciales. Nous mettons aussi l'accent sur l'importance cruciale de traiter les obstacles informels, en particulier les attitudes traditionnelles et culturelles profondément enracinées à l'égard de la PPF.

Nous soulignons l'importance de l'engagement intergénérationnel. Il y a une reconnaissance accrue du rôle crucial que les jeunes peuvent et doivent jouer dans la gouvernance et la prise de décision politique.

Dans tous les chapitres, nous avons essayé d'inclure les voix de jeunes femmes par rapport aux défis et aux obstacles qu'elles rencontrent dans les espaces politiques et l'importance pour elles d'être actives dès le plus jeune âge.





Dialogue entre femmes : Brigitte Mabandla, ancienne ministre de la Justice et du Développement constitutionnel.

Photo: Gender Links

FAITS ESSENTIELS

- La participation politique des femmes (PPF) est intrinsèque à la démocratie et à la bonne gouvernance.
- Plusieurs obstacles formels et informels sapent la PPF.
- IDEA International définit la démocratie comme un système politique basé sur les principes de «contrôle populaire» sur la prise de décision et «l'égalité politique» parmi ceux qui exercent ce contrôle.
- Le modèle d'accès-participation-transformation de Thenjiwe Mtintso est à la base de cette recherche.
- L'accès seul ne garantit pas une participation substantielle.
- Les femmes sont confrontées à une multitude d'obstacles formels et informels à leur participation politique.
- Au moins 12 instruments (six mondiaux, deux Africains et quatre sous-régionaux) engagent les pays africains à réaliser l'égalité du genre dans la prise de décision politique.
- Huit de ceux-là prévoient une forme d'action positive/discrimination positive, allant de 30 % à 50 %.

Ce chapitre jette les bases du reste de la publication. Il examine les obstacles systémiques à la PPF, le cadre conceptuel et la justification de l'augmentation de la représentation des femmes en politique et de leur participation dans la prise de décision en Afrique. Ce chapitre examine pourquoi la participation politique des femmes est si essentielle pour le développement durable et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et d'autres cadres internationaux et régionaux visant à corriger les déséquilibres du genre dans la prise de décision politique.

Le point central de l'argumentaire de Mtintso est que l'accès et le nombre sont une condition préalable certes mais ne garantissent pas la transformation.¹ Elle argue qu'une fois que les femmes sont entrées dans les instances de décision politique, il est nécessaire d'enlever les obstacles à leur participation effective afin d'apporter le changement. Ce chapitre souligne la méthodologie utilisée pour mener cette recherche ; ses limitations et les domaines nécessitant un renforcement dans les recherches futures.

Obstacles systémiques à la PPF

FACTEURS INFORMELS	FACTEURS FORMELS
Coutumes, culture, tradition	Partis politiques et institutions
Rôles et responsabilités domestiques	Les médias
Socialisation, attitudes, stéréotypes	Finances et ressources
Violence envers les femmes en politique	Systèmes électoraux et Mesures temporaires spéciales (MTS)
	Gestion du système électoral
	Conflits et guerres

Plusieurs facteurs continuent à miner la PPF. Ils tombent dans deux catégories. Les premiers sont des «facteurs informels» profondément systémiques tels que la coutume, la culture, la tradition, la socialisation et les stéréotypes du genre, qui, dans leur forme la plus extrême, s'expriment comme violence envers le genre. Ces normes patriarcales ancestrales ne s'éradiqueront pas du jour au lendemain. Ils ont pour résultat constant le syndrome «d'un pas en avant et deux pas en arrière.»

La deuxième catégorie de «facteurs formels» ou plus immédiats, est davantage dans notre contrôle. Ils comprennent les médias, les systèmes électoraux et la gestion des élections, les finances et les ressources, qui sont explorés plus profondément dans les chapitres suivants.

Les femmes ne sont pas homogènes et les obstacles sexo-spécifiques au pouvoir politique se recoupent et sont aggravés pour les femmes par d'autres discriminations fondées sur la classe, l'appartenance ethnique, la religion, l'âge, l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Par exemple, une jeune femme africaine vivant dans une région défavorisée a moins de chance qu'une femme africaine riche de disposer d'atouts sociaux et économiques pour lui permettre de tirer parti des avantages des nouvelles opportunités de pouvoir politique. Le fonctionnement des règles formelles dépend souvent de leur interaction avec les règles informelles, les normes sociales et les pratiques.²

¹ Mtintso, T., Women in Decision-Making: A Conceptual Framework in "Women in Politics and Decision Making in SADC: Beyond 30 % in 2005", SADC: p35-52 and Mtintso, "Women in Politics- A Conceptual Framework" in "Redefining Politics: South African Women and Democracy" (Commission on Gender Equality, 1999) pp.33-51

² Tam O'Neil and Pilar Domingo, The power to decide - Women in decision making and gender equality, ODI, septembre 2015

«Le réseau d'anciens copains» - Aucune femme n'y est admise !

La politique est une question de pouvoir et représente souvent un espace hostile pour les femmes. Dans la plupart des pays, les hommes ont toujours prédominé dans les espaces politiques et de prise de décisions, accumulant et détenant le pouvoir. Ce pouvoir s'exerce à travers les institutions qu'ils mettent en place et à travers les politiques et lois qu'ils établissent. Historiquement, ce pouvoir a été utilisé au bénéfice des hommes et au détriment des femmes. «Les réseaux d'anciens copains» sont des systèmes informels d'hommes principalement influents, qui jouent un rôle important dans la politique et favorisent l'élitisme, l'exclusion et la répartition inégale du pouvoir.

Quand les femmes réussissent à s'introduire dans ces espaces, il y a une perception parmi les décideuses qu'elles doivent être «deux fois meilleures pour être à moitié autant reconnues que les hommes.» Les témoignages ci-dessous illustrent bien ces obstacles formels et informels, comment ils s'entremêlent et font que les femmes se sentent «mal à l'aise» dans les espaces politiques.



Said Mohamed Djohar, considéré comme le père de la démocratie aux Comores, a nommé pour la première fois une femme ministre. «Cela n'a pas été facile d'être femme ministre, et qui plus est, la première à devenir ministre. Premièrement, il a fallu faire face à toutes sortes de suspicions, de calomnies, de propos déshonorants. Pour moi, pour mon conjoint et mes enfants, ce fut une période très dure à traverser», se rappelle **Sittou Raghadat Mohamed**, ancienne secrétaire d'État pour la Population et les femmes, actuellement présidente de la Commission nationale des Droits de l'Homme et des libertés (CNDHL). «Ensuite, il fallait cohabiter avec tous les hommes qui voyaient en moi une intruse dans le monde des grands Messieurs, un univers excessivement masculin. Leurs regards étaient

constamment sur moi, les pièges venaient de tous les côtés, et je ne comptais plus les peaux de bananes destinées à me faire tomber. Il m'a fallu une patience du diable et la force d'Hercule pour résister. Il me fallait être droite et irréprochable.»³



Gladys Chivige, présidente du conseil de district rural de Chirumanzu au Zimbabwe, déclare que «pendant mon mandat, j'ai dû lutter contre des hommes condescendants qui se sentaient autorisés à dominer et à rabaisser les femmes. Tandis que je luttais pour la reconnaissance des femmes dans le leadership, j'ai été la première femme à être élue à la présidence du conseil de district rural. Gagner ainsi la présidence est une étape que je continuerai à célébrer car j'étais opposée à trois hommes et bien qu'étant la seule femme, je l'ai emporté. Pour naviguer dans le monde de la politique dominé par des hommes, j'ai dû me mettre debout comme un homme et lorsque j'ai dû prendre la parole, je n'étais pas intimidée par les hommes. Ils nous menaçaient de nous battre et je les affrontais pour leur montrer que je n'avais pas peur d'eux. Ils allaient jusqu'à vouloir piéger les femmes en leur demandant des faveurs sexuelles pour ruiner leur réputation. Je me suis opposée à ce stéréotype archaïque qui présente les politiciennes comme des prostituées. J'ai dû me poser en héroïne et défendre ma place en politique. Grâce à la formation, j'ai affronté l'obstacle de la domination masculine en politique. Au fil des ans, grâce aux formations en renforcement des capacités, j'ai acquis la force nécessaire pour être ferme et cohérente dans mes efforts. J'ai cessé d'écouter tout ce qui m'incite à me laisser intimider par la politique, et j'ai pris l'habitude de mener mes actions avec détermination et assurance.»

³ Étude de cas par Mmadi Mihidjay



Fatma Zohra Zerouati, ancienne ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables en **Algérie**, déclare qu'il y a toujours eu «de mauvaises pratiques dans l'environnement politique qui n'ont pas permis aux femmes d'accéder en grand nombre aux plus hauts postes de responsabilités, y compris dans les instances de décision. L'écosystème politique actuel ne semble pas suffisamment attrayant pour encourager les femmes à s'engager dans ce domaine, contrairement à d'autres secteurs tels que la science, la recherche, la justice ou l'entrepreneuriat, où la participation féminine est plus prononcée. Notre

stratégie à Tamajoue Amal El Djazair, qui signifie le Rassemblement pour l'Espoir en Algérie, est basée sur la sensibilisation et l'encadrement des femmes au niveau individuel et en groupe. Nous essayons de voir comment rendre visibles leurs idées, faire part de leurs réflexions, les encourager à prendre davantage la parole lors des rencontres des différentes structures et au sein des différentes commissions de réflexion au sein du parti. Et nous leur donnons des moyens de communication pour leur travail de proximité, pour qu'elles développent leur écoute et surtout nous leur montrons comment gagner la confiance des citoyens à différents niveaux de la société.»

Obstacles culturels, traditionnels et religieux

La plupart des sociétés africaines sont patriarcales, avec des stéréotypes du genre et des déséquilibres de pouvoir. Les croyances traditionnelles et les coutumes assignent souvent les femmes dans des rôles domestiques, limitant leur implication dans les sphères publiques et politiques. Ceci peut créer des obstacles et entraver la participation active des femmes en politique. Les normes culturelles et des stéréotypes, qui associent principalement les femmes aux soins, à l'éducation et aux tâches domestiques, peuvent faire en sorte

qu'elles ne soient pas perçues comme des dirigeantes politiques compétentes. Ces stéréotypes peuvent limiter la perception sociale quant aux capacités des femmes et saper leurs potentielles contributions politiques. En voici quelques exemples :



Espoir Abalo, une politicienne togolaise, fait remarquer: «Quand vous êtes une femme et que vous évoluez dans le domaine politique, on vous qualifie de femme à la cuisse légère, de célibataire à vie, etc. Il faut comprendre que le patriarcat ayant droit de cité au **Togo**, le mariage est valorisé et si vous êtes célibataire, c'est très mal vu. Si vous êtes une femme et que vous êtes promue à un poste politique, d'emblée des gens vont dire que vous avez obtenu une promotion canapé. On ne dit jamais cela d'un homme. On a l'impression, que tout est fait pour décourager les femmes à évoluer en politique. Or, la participation des femmes en politique est d'une importance capitale. Les femmes ont des compétences et des points de vue différents, qui permettent de façonner un nouvel ordre politique. Celles qui participent à la prise de décision gouvernementale donnent plus



d'importance aux droits des femmes et humains dans le monde entier». Elle ajoute qu'il y a «une relation intrinsèque entre les inégalités du genre et la participation des femmes en politique et qu'il faut corriger ces inégalités pour que les femmes puissent faire leur entrée en grand nombre en politique au Togo.»

«Au Togo, certains domaines sont perçus comme étant exclusivement féminins et d'autres

masculins », ajoute Afi Atanly, une jeune femme, qui milite au sein d'un autre parti politique. «Les choses changent peu à peu mais il faut reconnaître qu'une femme qui s'adonne à la politique n'est souvent pas bien vue. On pense que la politique est réservée aux hommes et très souvent, on taxe les femmes politiques de tous les noms, ce qui n'est pas de nature à encourager d'autres femmes à intégrer ce domaine».⁴

Jongler avec le temps - Rôles et responsabilités domestiques

Les femmes cumulent souvent une double journée, cherchant à équilibrer leur métier et leurs responsabilités familiales, limitant par conséquent leurs opportunités d'avancement de carrière.⁵ Plusieurs politiciennes sont mères ou envisagent de l'être. En raison de ce rôle, il y a une attente non écrite que les femmes devront s'occuper des tâches reproductives impliquant les soins et le maintien du foyer,

avec des responsabilités telles que la cuisine, le nettoyage, s'occuper des enfants, des personnes malades et des personnes âgées. Les hommes politiques n'ont généralement pas ce poids à porter, ce qui leur donne le temps de s'investir dans la politique formelle et informelle. Les exemples suivants montrent comment le fait de jongler entre la famille et le travail a un impact sur les femmes en politique :



En tant que mère dévouée et politicienne, **Joanna Bérenger**, une jeune parlementaire à l'Île Maurice et fille de l'ancien Premier ministre Paul Bérenger,⁶ jongle avec plusieurs responsabilités. Elle a fait campagne lorsqu'elle était enceinte et a choisi d'allaiter son bébé mais elle n'avait nulle part au Parlement pour pomper son lait ou allaiter son bébé.



«La 'clerk' de l'Assemblée nationale me prêtait gentiment son bureau pour que je puisse tirer mon lait toutes les trois heures et le lait tiré était conservé dans le réfrigérateur de la cantine, derrière les boissons gazeuses car au bout de quelques heures, ma glacière ne rafraîchissait plus suffisamment le lait tiré. Donc, un scénario vraiment pas idéal pour une politicienne, qui est maman. Le problème ne se serait pas posé s'il y avait la possibilité de bénéficier des services d'une crèche sur place. J'avais d'ailleurs suggéré cette idée en 2020, en demandant à ce que le Parlement donne l'exemple et propose des services de crèche pour tous les employés(ées) de l'Assemblée nationale et pour les parlementaires. Une suggestion tombée dans l'oreille de sourds... Si je n'avais pas eu le soutien d'une autre femme, soit la 'clerk', j'aurais certainement été obligée d'arrêter d'allaiter mon bébé», révèle la députée de l'opposition.

⁴ Etude de cas par Doubidji Adjo Nyadelewossi (Hélène)

⁵ P.R. Beckman, and F D'Amico (eds.) Women, Gender and World politics: Perspectives, Policies and Prospects. (Westport, Bergin, 1994) pp.76

⁶ Ancien Premier ministre et leader emblématique du Mouvement militant mauricien (MMM)

Joanna Bérenger croit dans la nécessité d'avoir un environnement politique plus accueillant pour les femmes. «Rien ne me découragera tant que j'aurai le soutien des militants et militantes de mon parti... j'aurais souhaité que les conditions soient plus accueillantes pour les femmes qui veulent se lancer en politique.» Elle propose, à cet effet, la suppression de conteneurs transformés en «quartier général» pour les partis politiques pendant les campagnes électorales, où les femmes en général ne sont pas vraiment les bienvenues, surtout le soir.

«Comme nous vivons dans une société à la mentalité encore bien patriarcale, les femmes sont jusqu'ici beaucoup plus impliquées dans l'éducation des enfants que les hommes. Ce n'est donc pas une coïncidence que les 'règles' mises en place par eux leur soient plus bénéfiques qu'aux femmes. Mais ces 'règles' doivent changer si l'on veut vraiment atteindre la parité», indique-t-elle.

Extrait du portrait de Joanna Bérenger, rédigé par Karen Walter



Bernadette Akakpo, ex-membre active du parti Alliance nationale pour le changement au Togo, raconte qu'elle a dû se retirer de ce parti politique, deux ans après qu'elle s'est mariée en raison de la charge domestique et des pressions sociales. «Depuis toute petite, j'ai toujours été très passionnée par la chose politique. D'où mon adhésion à l'âge adulte au sein de l'Alliance nationale pour le changement dont je partage les valeurs. Je participais activement aux activités de ce parti mais une

fois que je me suis mariée, les difficultés ont commencé sous forme de charge domestique et de pressions sociales. Il était devenu très compliqué pour moi d'aller régulièrement aux réunions du parti. Et la situation a empiré quand j'ai commencé à avoir des enfants, là c'était la croix et la bannière. En fin de compte, j'ai dû soumettre ma démission. C'est déplorable de le dire mais dans nos sociétés, toutes les tâches domestiques incombent aux femmes. Ce qui les empêche de vaquer à d'autres occupations une fois mariées», regrette-t-elle.

Manque de ressources et de soutien social

Un obstacle important à la participation des femmes en politique est le manque de ressources en comparaison avec celles dont disposent leurs homologues masculins. Les femmes ont moins de chance d'accéder aux mêmes ressources pour soutenir leurs ambitions politiques, ce qui peut les dissuader de jouer un rôle actif dans le processus électoral. Les campagnes électorales coûtent cher et sans le soutien d'un parti politique, il est difficile de faire face à la concurrence. Et même quand les politiciennes ont le soutien de leurs partis

politiques, cela ne se traduit pas toujours en soutien financier.



«Un des défis les plus importants a été mon entrée en politique», relate **Margaret Nyahoda** du conseil de district rural de Nyanga au Zimbabwe. «C'est très difficile pour les femmes car vous devez d'abord être nommée par votre parti politique. Plusieurs noms sont ensuite soumis à une élection primaire afin de choisir la personne qui va représenter la circonscription. À ce stade, la

plupart des femmes éprouvent des difficultés car elles doivent solliciter des votes. Les campagnes électorales sont par nature très coûteuses. Malheureusement, en raison de la structure patriarcale des familles, la plupart des femmes n'ont pas de contrôle sur les finances familiales. Parce que les femmes n'ont que peu

ou pas accès aux revenus de la famille ou à d'autres ressources, elles font face à des difficultés pour financer leurs campagnes. Il est heureux pour moi que j'avais des projets personnels, qui m'ont permis de m'autofinancer, ce qui était toujours insuffisant mais au moins, c'était un point de départ.»

Les jeunes politiciennes



L'âge est encore un autre obstacle à l'entrée des femmes en politique. Les jeunes femmes sont les moins représentées dans le leadership politique. Les données de l'UIP sur la participation des jeunes dans les Parlements indiquent que seuls 2.2 % des parlementaires sont âgés de moins de 30 ans et moins de 1 % sont des jeunes femmes.⁷

Alors que les jeunes⁸ sont un des déterminants les plus significatifs de la croissance économique d'un pays, ils sont largement tenus à l'écart des espaces de prise de décisions. L'Afrique est le continent ayant la plus jeune population mondiale. À partir de 2022, approximativement 40 % de la population avait 15 ans ou moins en comparaison avec la moyenne mondiale de 25 %. Bien que l'âge médian sur le continent augmente chaque année, il reste bas, à environ 20 ans. Les raisons pour cet âge médian bas sont multiples mais comprennent une faible espérance de vie à la naissance, des guerres, conflits et des soins de santé médiocres sur le continent, ce qui entraîne un taux de mortalité élevé. En contraste, le taux de fécondité élevé contribue à abaisser l'âge médian.⁹ L'Afrique est un vaste continent et ces caractéristiques démographiques varient d'un

pays à l'autre et d'une région à l'autre. Dix-huit des 20 pays ayant les populations les plus jeunes se trouvent en Afrique.¹⁰

De l'autre côté, l'Afrique a quelques-uns des plus vieux dirigeants au monde.¹¹ L'Afrique abrite les chefs d'État les plus âgés et les plus jeunes au monde. Le président du Cameroun, Paul Biya, est, à 90 ans, le chef d'État le plus âgé au monde alors que l'âge médian de la population camerounaise est juste de 18.5 ans. À l'autre extrême, Ibrahim Traoré, 35 ans, est devenu le plus jeune chef d'État au Burkina Faso à l'issue d'un coup d'État en septembre 2022.¹²

L'Union africaine a développé plusieurs politiques et programmes de développement pour la jeunesse au niveau continental visant à s'assurer que le continent bénéficie de son dividende démographique. Ces politiques comprennent la Charte africaine de la jeunesse, le plan d'action de la Décennie de la jeunesse et la décision de Malabo sur l'autonomisation des jeunes, qui sont tous appliquées dans le cadre de divers programmes de l'Agenda 2063 de l'UA. La Charte africaine de la jeunesse protège les jeunes de la discrimination et leur garantit la liberté de mouvements, d'expression, d'association, de culte, de propriété et d'autres

⁷ Union Interparlementaire, <https://www.ipu.org/news/call-action-young-womens-political-participation-and-leadership>, consulté le 3 février 2024

⁸ Ce démographique, selon l'Union africaine, concerne les hommes et les femmes de moins de 35 ans.

⁹ Statista, <https://www.statista.com/statistics/1226158/median-age-of-the-population-of-africa/>, consulté le 3 février 2024

¹⁰ Daily Mail, Revealed: Countries with the oldest AND youngest populations (and how there's a gap of 40 YEARS between the two ends of scale), disponible sur,

<https://www.dailymail.co.uk/health/article-12666501/Countries-oldest-youngest-populations.html>, consulté le 3 février 2024

¹¹ Yinka Adegoke, The world's youngest continent will keep being run by its oldest leaders, Quartz Africa, 28 décembre 2017, <https://qz.com/africa/1162490/the-youngest-continent-keepson-being-run-by-the-oldest-leaders/> consulté le 24 juillet 2021

¹² Visual Capitalist, <https://www.visualcapitalist.com/cp/visualized-heads-of-state-each-country-by-age/>, consulté le 3 février 2024

droits de l'homme, tout en s'engageant à promouvoir la participation des jeunes dans l'ensemble de la société.¹³

Plusieurs jeunes femmes nous ont raconté les défis et les obstacles qu'elles rencontrent lorsqu'elles s'engagent dans les espaces politiques et parlent de l'importance d'être actives dès le plus jeune âge.



Sarah Leigh Elago est entrée pour la première fois en politique à travers des forums des jeunes à Windhoek en Namibie, avant de servir dans les collectivités locales. Elle a fait une présentation passionnante sur la perspective panafricaine de direction aux niveaux local et régional. Elle a évoqué les obstacles persistants que les femmes rencontrent, en particulier les jeunes femmes, qui se heurtent aux croyances traditionnelles visant à faire croire que la politique est un domaine masculin. Elle a dû surmonter une série d'obstacles, en sus de son âge, incluant des normes culturelles, le manque de participation et de coopération parmi les organisations de jeunes et de femmes et le manque de ressources économiques. Elle a mentionné quelques mesures très pratiques qui pourraient être prises pour assurer la pleine participation des femmes et pour transformer celles-ci afin qu'elles ne soient plus simplement des participantes et des bénéficiaires. Ces mesures comprennent l'accès aux ressources ; un mentorat politique efficace ; des plateformes permettant aux jeunes femmes de dialoguer et de contribuer aux débats politiques ; considérer les femmes comme des partenaires égales dans la croissance de l'Afrique ; des plateformes de mise en réseau de femmes, qui incluent toutes les femmes et pas seulement une petite élite, afin qu'elles puissent commencer à se serrer les coudes.¹⁴



Chelsea Mujuru, ancienne jeune conseillère de la ville de Harare au Zimbabwe, a expliqué comment le fait d'être membre d'un conseil des jeunes lui a permis de faire des avancées dans ses études et dans ses ambitions de carrière. Elle a rejoint le conseil parce qu'elle voulait participer aux devoirs civiques. «Les dirigeants parlent des questions de l'enfance mais ils ont 65 ans et cela n'a aucun sens... Il n'est pas possible d'avoir des sexagénaires, qui discutent de questions qu'ils ne comprennent probablement pas», dit-elle. Le conseil des jeunes soulève des questions telles que la pauvreté périodique et utilise les médias sociaux comme outil pour faire passer son message. Utiliser les réseaux sociaux est une stratégie cruciale pour atteindre plusieurs jeunes. Chelsea Mujuru croit que de nombreux jeunes veulent s'impliquer en politique mais ne savent pas comment s'y prendre.¹⁵



Au Burkina Faso, il y a 12 femmes parmi les 71 membres de l'Assemblée Législative de Transition, mise en place en 2022. Cinq sont âgées entre 25 et 40 ans et le plus jeune parlementaire est une femme. Porteuses d'une vision novatrice et animées par le désir ardent de contribuer au développement de leur pays, ces jeunes femmes ont décidé de briser les barrières traditionnelles pour prendre part activement à la vie politique de leur pays. **Bénédicte Bailou** est l'une de ces jeunes femmes. Elle raconte : «Mes perspectives sont excellentes. Je compte continuer à démontrer que les femmes, surtout les plus jeunes, ont beaucoup à apporter dans l'édification d'un Burkina Faso prospère. La gestion de la cité incombe à tous les citoyens. Pour moi, les jeunes filles et femmes doivent se former convenablement».



Léontine Idohou Konou est la présidente du Réseau pour l'Intégration des Femmes des Organisations Non Gouvernementales et Associations Africaines (RIFONGA) au Bénin. Selon elle, la formation est la clé

¹³ Site web de l'UA - <https://au.int/en/youth-development>, consulté le 2 février 2024

¹⁴ Cyberdialogue 28 juin 2021, au cours du Forum sur la Génération Égalité

¹⁵ Cyberdialogue 28 juin 2021, au cours du Forum sur la Génération Égalité

du renforcement du leadership féminin. «Nous nous sommes dit que l'ancienne génération est en train de vieillir, donc, nous renforçons les capacités des jeunes femmes en matière de leadership, de communication en politique, de gestion des conflits et surtout sur la façon de se faire valoir au sein des partis politiques afin que le leader puisse les remarquer et les positionner en son temps, c'est-à-dire, assurer une relève de qualité», explique-t-elle.



Halima Sogho, entrepreneure de 32 ans, mariée et mère de deux enfants, s'est présentée comme

candidate aux élections législatives et municipales de mai 2023 sous la bannière du parti Ribat en **Mauritanie**. Bien qu'elle n'ait pas été élue, son sens de l'engagement demeure fort. Elle exprime sa détermination à poursuivre son militantisme pour atteindre ses objectifs. Elle se concentre sur la promotion de l'emploi des jeunes, qui représentent 57 % de la population et ce, dans un contexte de taux de chômage de 14,9 % en 2019. Elle s'engage aussi à soutenir la représentation des femmes en politique en dépit des stéréotypes, de la discrimination et de la violence.¹⁶

La violence envers les femmes en politique (VAWP)

La violence envers les femmes en politique est un outil destructeur utilisé de différentes façons à travers le cycle électoral pour dissuader les femmes à y participer en tant qu'administratrices électorales, électrices et candidates. En sus des dommages physiques, une grande partie de cette violence est verbale et psychologique. La violence politique, la stigmatisation sociale et l'idée que la politique est un «jeu sale » découragent fortement les femmes d'entrer en politique, comme l'illustrent les exemples suivants :



Au Sénégal, la représentation des femmes est maintenant la deuxième plus élevée d'Afrique (46 %) et la plus élevée au niveau du gouvernement local

(47 %). Mais les femmes qui se lancent dans la vie politique doivent faire face à plusieurs formes de violence. **Anta Babacar Ngom** et **Amsatou Sow Sidibé**, deux candidates à l'élection présidentielle de 2024, ont toutes deux été victimes d'une forme ou d'une autre de violence au cours de leur campagne. Bien qu'Amsatou Sow Sidibé n'en n'était pas à sa première tentative d'être élue au poste suprême, elle se rappelle encore les paroles d'un chef religieux. «Il m'a dit qu'on ne peut pas élire une femme car les chefs religieux de ce pays ne peuvent pas avoir un entretien privé avec une femme, même s'il s'agit de la présidente de la République. Ces propos ont été très blessants et ont marqué ma carrière politique.»

Conflits violents et guerres

Plusieurs pays africains ont récemment vécu des guerres ou vivent actuellement des conflits ou la guerre civile à l'intérieur de leurs territoires ou à leurs frontières. Bien après que les combats

ont stoppé, les effets de la guerre perdurent des années. Alors que les communautés dans leur ensemble souffrent de l'impact d'un conflit armé, les femmes et les filles sont souvent les

¹⁶ Extrait d'une étude de cas par Amy Fofana

premières à perdre leurs droits à l'éducation, à la participation politique et leurs moyens de subsistance.

D'autre part, les ruptures sociales et les chocs peuvent entraîner des changements structurels rapides. Comme l'ont démontré les conflits et les luttes en Afrique, le conflit peut catalyser un changement dans les relations entre hommes et femmes.¹⁷ Les pays qui sortent d'un conflit et qui ont des structures de leadership transitoires, ont l'occasion de remettre en question les rôles traditionnels du genre et les stéréotypes post-conflits et impliquer les femmes dans les processus de paix et de prise de décisions. Mais les élites et les décideurs masculins risquent de revenir aux systèmes et attitudes traditionnels en matière de droits des femmes après un conflit, réduisant ainsi à néant les progrès réalisés.



Après la mise en place du Conseil National de la Transition au Mali, où les membres sont nommés par décret du président de la transition, la représentation des femmes a augmenté, passant de 10 % à 29 %, manquant de justesse le seuil de 30 %. Le président de ce gouvernement de transition a nommé six femmes ministres, soit 21 % de femmes au Conseil des ministres. Cependant, ces femmes ne sont pas certaines d'être toujours en poste jusqu'aux prochaines élections. Tounkara Sophie Soucko, nommée directrice nationale de la Promotion de la Femme, de l'enfant et de la famille, a été démise de ses fonctions au début de 2024. «Malgré la présence constante des femmes dans l'animation de la vie politique, elles restent faiblement représentées dans les instances de prise de décisions», souligne-t-elle.

Pourquoi la place d'une femme est dans la politique

De tous les domaines de la prise de décisions, la politique est l'espace le plus public et par conséquent, a été parmi le plus hostile à l'accès des femmes. Et pourtant, c'est l'une des sphères les plus importantes pour initier des changements.

La plateforme d'action de Beijing (BPfA) de 1995 a identifié les femmes dans le pouvoir et la prise de décisions comme l'un des 12 domaines critiques que les gouvernements doivent traiter. L'objectif de développement durable 5.5 consiste à «assurer la participation pleine et effective des femmes et leur donner des chances égales d'accéder aux postes de responsabilité à tous les niveaux de la prise de décisions dans la vie politique, économique et publique».

En Afrique, de même que dans d'autres parties du monde, l'inégalité du genre et la



¹⁷ Tam O'Neil and Pilar Domingo, The power to decide - Women in decision making and gender equality, ODI, septembre 2015

discrimination sont enracinées dans le patriarcat et dans des systèmes de croyances sociales et culturelles bien ancrées. La société assigne aux femmes et aux hommes des rôles différents, souvent inégaux, en attribuant un rôle dominant aux hommes et un rôle de subordonné aux femmes. La société relègue les femmes à la sphère privée, étendant leur rôle reproductif à la prise en charge du foyer et de la famille. À l'inverse, la société assigne aux hommes la sphère publique, où ils gèrent les affaires de l'État.

Ceci a eu pour résultat un écart du genre dans la prise de décisions en général et dans le monde politique en particulier. La société s'attend à ce que les femmes qui entrent en politique jouent des rôles similaires à ceux qu'elles jouent en société. Par exemple, les femmes sont souvent celles qui organisent des événements dans les partis politiques, qui cuisinent et nettoient. Lorsqu'elles acceptent des ministères, il s'agit souvent de portefeuilles «doux» tels que le développement social et l'éducation, ce qui renforce la division du travail en fonction du sexe. D'autre part, on attend des femmes qu'elles «agissent comme des hommes» si elles veulent progresser.

Le BPfA affirme que «La participation égale des femmes à la prise de décisions n'est pas seulement une demande de simple justice ou de démocratie mais peut également être considérée comme une condition nécessaire pour que les intérêts des femmes soient pris en compte. La réalisation de l'objectif d'une participation égale des femmes et des hommes à la prise de décisions assurera un équilibre qui reflète plus fidèlement la composition de la société et qui est nécessaire pour renforcer la démocratie et promouvoir son bon fonctionnement».¹⁸



Danielle Boni-Claverie, fondatrice et présidente de l'Union républicaine pour la démocratie (URD) et ancienne parlementaire et ministre en Côte d'Ivoire, est d'avis que la PPF n'est pas une bonne chose à faire mais une nécessité à réaliser. «Mes jeunes sœurs doivent se débarrasser de leur timidité. La politique n'est pas le seul apanage des hommes. Après plus de 30 ans à baigner dans ce milieu, je reste persuadée que les femmes ont un rôle complémentaire à jouer. Il faut qu'elles prennent confiance en elles et je les encourage vivement à investir d'abord les conseils municipaux, qui se sont multipliés et ce, en tant que candidates indépendantes. Les plus intrépides peuvent se présenter aux élections générales pour tenter leur chance comme députés. Osez, soyez audacieuses, ne restez pas confinées dans la vie associative, investissez les cercles politiques, d'autant qu'il y a un certain nombre d'hommes qui ont changé de mentalité et qui sont prêts aujourd'hui à soutenir la candidature d'une femme».¹⁹

Le concept large et complet de démocratie d'IDEA International englobe des caractéristiques fondamentales, qui vont au-delà des élections libres et équitables. Il inclut les droits civils et politiques, les droits sociaux, économiques et culturels, la gouvernance démocratique et l'État de droit. Cette vision globale de la démocratie nous permet de comprendre ses multiples facettes. Les indices mondiaux de l'état de la démocratie d'IDEA International assignent cinq caractéristiques fondamentales au fonctionnement d'une démocratie saine.



Le Gouvernement Représentatif mesure l'étendue à laquelle l'accès au pouvoir politique est libre et égal, comme démontré par des élections compétitives, inclusives et libres.

Il comprend quatre sous caractéristiques : des élections propres, un suffrage inclusif, des partis politiques libres et un gouvernement élu.

¹⁸ Nations Unies, la Plateforme d'Action de Beijing, paragraphe 181, (UN,1995).
¹⁹ Extrait d'une étude de cas par Augustin Tapé

Les Droits Fondamentaux mesurent le degré auquel les libertés civiles sont respectées et si les personnes ont accès aux



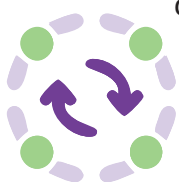
ressources de base permettant leur participation active au processus politique. Cet aspect se recoupe de façon significative avec les conventions internationales sur les droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels. Il englobe trois sous-caractéristiques : l'accès à la justice, les libertés civiles, les droits sociaux et l'égalité. Il comprend aussi les sous-composantes suivantes : la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de culte, la liberté de mouvements, l'intégrité personnelle et la sécurité, le bien-être de base, l'égalité des groupes sociaux et l'égalité du genre.

Le Contrôle du Gouvernement mesure le contrôle effectif du pouvoir exécutif. Il comprend trois sous-caractéristiques : un Parlement efficace, une indépendance judiciaire et l'intégrité des médias.



L'Administration Impartiale concerne l'équité et la prévisibilité de l'application des décisions politiques et reflète donc des aspects essentiels de l'État de droit. Il comprend deux sous-caractéristiques : l'absence de corruption et la prévisibilité de l'application.

L'Engagement Participatif mesure la participation politique et l'engagement sociétal des individus à de multiples niveaux et saisit différents phénomènes sous les sous-caractéristiques de la société civile.²⁰



La Représentation et Participation des femmes dans la prise de décision politique fait partie intégrante de ces concepts. Il est également important de

comprendre la différence entre ces termes, souvent utilisés comme synonymes.

La Représentation concerne la présence et la représentation égale de tous les groupes d'intérêt dans la société. **La participation** concerne l'engagement et la manière dont les femmes peuvent exercer leur pouvoir. Les femmes ont le droit fondamental d'être impliquées, de manière égale, dans la prise de décision politique. Toutefois, des problèmes se posent lorsqu'il s'agit de savoir si les femmes ont l'autonomie nécessaire pour faire ces choix. Cette autonomie est cruciale pour garantir que les femmes puissent participer aux processus politiques sans être confrontées à des obstacles ou à des discriminations.

L'autonomie signifie avoir la capacité et les conditions de prendre librement des décisions, qui ont un impact sur notre vie. L'autonomie des femmes comporte trois dimensions interdépendantes : l'autonomie physique/corporelle, l'autonomie économique et l'autonomie décisionnelle.²¹

L'autonomie physique/corporelle est la capacité des femmes à décider librement des questions liées à leur sexualité, leur vie reproductive et leur droit de mener une vie libre de toute violence.

L'autonomie économique est la capacité à générer des revenus et des ressources financières personnelles. Cela peut être lié à la participation des femmes à la prise de décision politique car l'accès au financement est l'un des obstacles les plus importants à la PPF.

L'autonomie décisionnelle fait référence au choix de participer à la vie politique et publique.²²

²⁰ 2023 Stratégie d'IDEA International

²¹ Gender Equality Observatory for Latin America and the Caribbean, <https://oig.cepal.org/en/autonomies>, consulté le 3 janvier 2024

²² Ibid



Ces autonomies sont liées et interdépendantes. Le manque d'autonomie physique ou la difficulté pour les femmes à contrôler leur propre corps affecte les conditions nécessaires pour atteindre l'indépendance économique. Le manque d'autonomie économique affecte la capacité des femmes à obtenir un pouvoir de décision, par exemple le manque de moyens financiers pour faire une campagne électorale. Inversement, lorsque les femmes peuvent faire des choix concernant leur corps, leur autonomie économique s'améliore. Par conséquent, l'autonomie décisionnelle augmente, ce qui permet de mieux élaborer des politiques et des lois, qui répondent à leurs besoins.

Il y a cependant, aussi bien des obstacles formels qu'informels (et inversement, les éléments) de la participation politique des femmes. Comme le montre la représentation actuelle des femmes au Parlement dans l'ensemble de la région, les systèmes électoraux et les quotas de femmes, souvent appelés Mesures temporaires spéciales (MST) jouent un rôle influent. Généralement, ces quotas ont été fixés à 30 % bien que l'objectif actuel soit de les porter à 50 % ou à la parité hommes-femmes.

Cependant, il est toutefois préoccupant de voir que les pays ne parviennent pas à dépasser l'objectif mis en place dans les MTS. Ce qui met en évidence d'autres obstacles tels que les finances et les ressources, le manque de soutien du parti politique, les médias, la violence et l'intimidation. Sous tout cela se trouve le patriarcat, renforcé par la socialisation, les attitudes, les coutumes, la culture et la religion, qui se manifeste dans 'le réseau des anciens copains de la politique.'

Les obstacles à la participation politique des femmes s'étendent à l'ensemble du cycle électoral, depuis la décision de se présenter jusqu'à l'exercice de la fonction. À chaque étape, de la décision de se présenter à un poste électif, les femmes ont tendance à être limitées au niveau individuel par rapport à l'ambition et aux ressources nécessaires. La recherche a clairement démontré que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de penser qu'elles sont qualifiées pour se présenter aux élections, d'envisager de se présenter ou de rechercher des postes nationaux de haut niveau si elles décident de se présenter.²³

Les femmes sont nettement moins nombreuses que les hommes à se présenter à des fonctions publiques. En d'autres termes, les femmes sont relativement moins nombreuses à se présenter à des fonctions électives. Si elles sont plus nombreuses à vouloir se présenter, elles se heurtent à toute une série d'obstacles et de stéréotypes. Il convient d'analyser de manière adéquate les aspects politiques de cet écart entre les hommes et les femmes afin d'éviter de tomber dans le piège qui consiste à l'assimiler à des attributs innés des hommes et des femmes mais plutôt de chercher à comprendre les racines sociales et historiques des différences d'ambition politique. Au final, cela montrera la nécessité de développer des stratégies claires pour combler l'écart du genre en matière d'ambition politique.

23 Lawless, J. & Fox, R. (2012). Men Rule: The Continued under-Representation of Women in U.S. Politics. Women & Politics Institute, American University. <http://www.american.edu/spa/wpi/upload/2012-Men-Rule-Report-web.pdf>

La deuxième étape dans le recrutement politique est celle des gardiens, les partis politiques (ou d'autres mécanismes), qui transforment ceux qui aspirent finalement à devenir candidats. Les règles et pratiques des partis sont donc importantes dans la mesure où elles facilitent ou empêchent les femmes de traduire leur ambition en candidature. Les faits montrent que les pratiques des partis facilitent ou bloquent la pleine participation des femmes. Le leadership du parti et le processus de nomination ont un impact sur la manière dont les femmes membres de ces partis s'engageront dans une élection.

La dernière étape est celle des électeurs, qui transforment les candidats en députés ou en représentants du gouvernement local, où il existe une tendance générale de préférence des électeurs pour les candidats masculins, ainsi qu'une négativité culturelle à l'égard des femmes. La période post-électorale a trait à ce qui se passe après les élections, à savoir l'examen et la formulation de recommandations pour le prochain tour des élections. Les obstacles à la PPF, en particulier pendant la période électorale, sont également liés au financement de la campagne, au harcèlement et à la réalité de la violence électorale.

Cadre conceptuel



Le cadre de la PPF de Thenjiwe Mtintso est illustré dans le graphique 1.²⁴ Le point central de l'argumentaire de Thenjiwe Mtintso est que l'accès et le nombre sont certes des conditions préalables mais ne garantissent pas la transformation. Elle argue qu'une

fois que les femmes sont entrées dans le processus de décision politique, il est nécessaire d'enlever les obstacles à leur participation effective. C'est seulement quand les femmes sont présentes en nombre important et sont en mesure de participer effectivement, qu'elles sont susceptibles de le faire.

L'accès - la représentation

D'un point de vue historique, la société a longtemps nié l'accès des espaces de prise de décision politique aux femmes. Bien que la tendance de la PPF soit en hausse, les progrès ont été lents au cours des trois dernières décennies.

Un des principaux facteurs facilitant l'accès des femmes dans les instances de décisions politiques est le type de système électoral et de MTS (voir chapitre 2). Cependant, bien que de nombreux pays africains aient entrepris une réforme électorale et introduit des quotas depuis

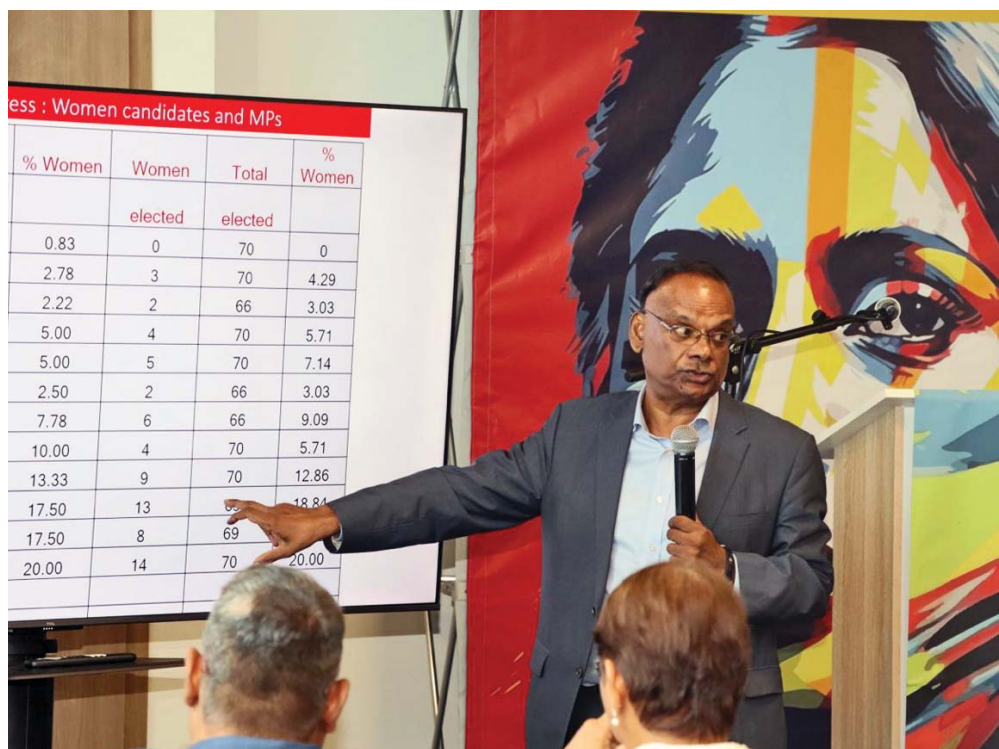
le début des années 90 pour résoudre les problèmes systémiques auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles accèdent à des postes de décision, la participation des femmes à la vie politique reste faible en Afrique. Les objectifs mondiaux initiaux de PPF de 30 % (la prétendue "masse critique") sont passés à 50 %. Pourtant, de nombreux pays africains n'ont pas encore atteint les 30 %. Cela démontre que même si les obstacles formels s'effondrent, les pays doivent encore s'attaquer aux obstacles informels à la prise de décision politique.

24 Mtintso, T (1999) "Women in Decision-Making: A Conceptual Framework" in "Women in Politics and Decision Making in SADC: Beyond 30 % in 2005", SADC: p35-52 and Mtintso, T (1999) "Women in Politics- A Conceptual Framework" in "Redefining Politics: South African Women and Democracy", Commission on Gender Equality: p33-51.

En tant que minorité opérant dans un domaine dominé par les hommes, la plupart des personnalités publiques féminines doivent s'adapter et adopter les priorités masculines qui prédominent dans la vie publique. Les minorités, selon la théorie classique du comportement des minorités, absorbent la culture dominante à tel point qu'elles ont tendance à se dissocier des autres femmes et à saper leur propre succès. Il faut une minorité d'une taille minimale spécifique, de 30 à 35 %, pour pouvoir influencer la culture des groupes et faciliter les alliances entre les membres du groupe. Cette théorie peut également expliquer pourquoi les femmes seules, qui accèdent à de hautes fonctions, semblent souvent ne pas apporter de valeurs féminines distinctives à leur fonction.²⁵ Comme le souligne Britton, il existe «un ensemble tout aussi riche de 'recherches sur les femmes en politique' qui montrent qu'il ne suffit pas de faire entrer des femmes dans

la vie politique pour avoir un impact sur la politique ou le comportement législatif».²⁶

Le contre-argument est que si les femmes ne sont pas homogènes et si elles ne défendent pas ouvertement des agendas féministes, elles ont des intérêts communs spécifiques, des valeurs, des perspectives et des approches différentes de celles des hommes. La simple présence de femmes dans la prise de décision peut être un moteur de transformation. Toutefois, le danger de l'isolement est que les femmes sont moins susceptibles de vouloir remettre en question le statu quo. L'accent mis sur les féministes ou les activistes du genre comme unique source de transformation néglige le rôle vital que jouent les autres femmes dans le soutien de ces agendas et le fait qu'avec davantage d'autonomie, elles pourraient, elles aussi, devenir des avocates d'un tel changement.



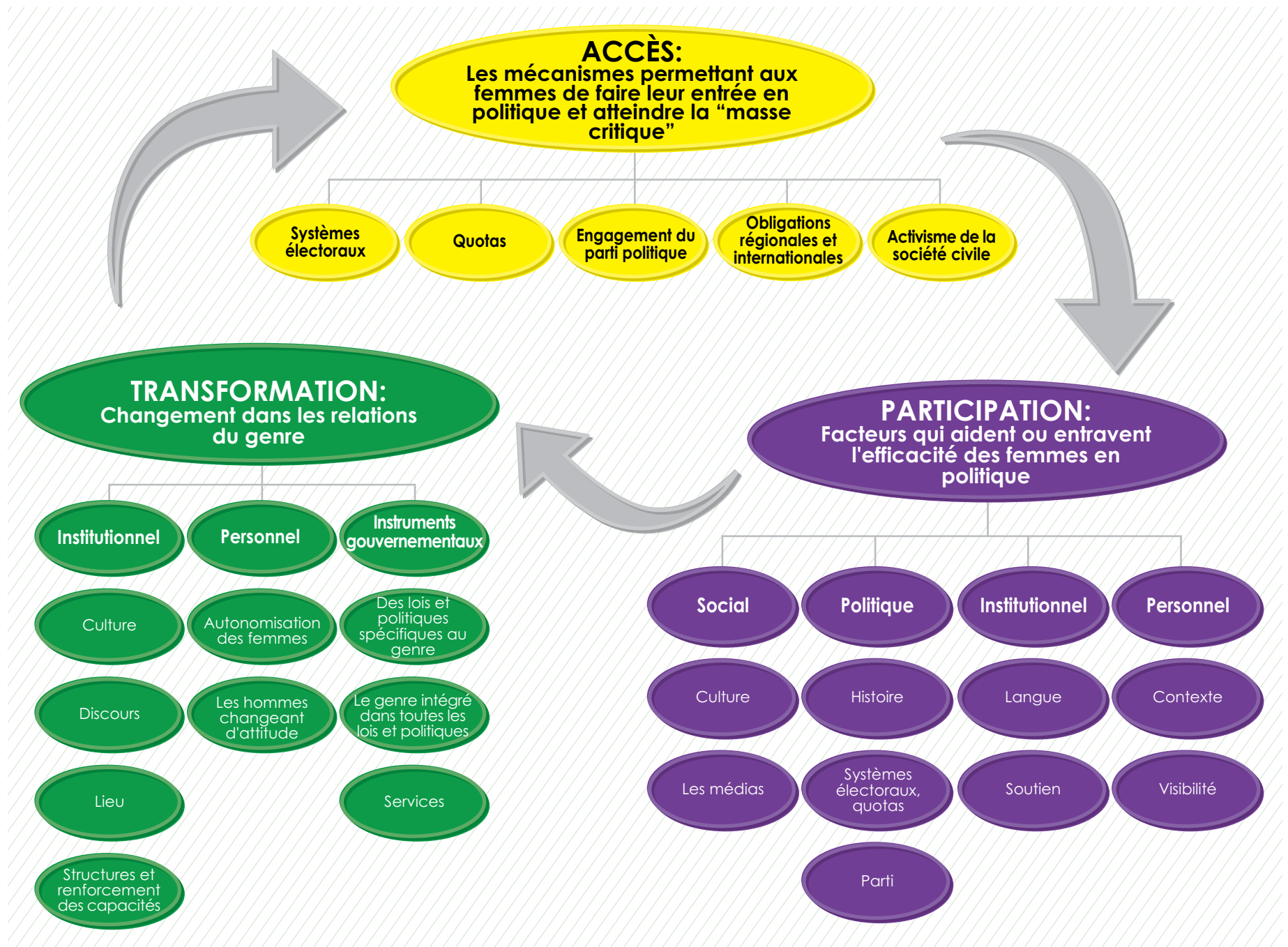
L'importance des femmes en politique expliquée par Rama Sithanen, ancien ministre mauricien.

Crédit photo : Underdogs Studio

25 DAW, Public life: women make a difference in "Women 2000", No 2 (1992) pp.5

26 Britton, H., From Resistance to Governance: South African Women's Transformation of Parliament, (2003) pp. 219, unpublished

Illustration 1.1: Cadre conceptuel de Thenjiwe Mtintso sur la PPF



Participation effective - Capacité à prendre action

Une hypothèse courante est qu'un plus grand nombre de femmes dans la prise de décision politique se traduira par de meilleures lois et politiques en faveur des femmes et des enfants. Bien que cela puisse être le cas, il serait incorrect de présupposer que toutes les femmes dirigeantes utiliseront leur pouvoir pour faire progresser les droits des femmes. Même lorsque les femmes entrent en politique avec les meilleures intentions, elles sont en fin de compte souvent redevables à leur parti ou se heurtent à des réactions négatives et à une résistance.

Si les femmes politiques peuvent mettre un pied sur le pas de la porte grâce à des systèmes électoraux favorables, des quotas ou des mesures temporaires spéciales, la recherche a montré que cela ne se traduit pas nécessairement par le fait que les femmes ont et/ou peuvent utiliser leur pouvoir de décision pour faire avancer leurs agendas, y compris les droits des femmes.²⁷

Il existe des obstacles importants à la participation effective des femmes, notamment :

- Des facteurs politiques tels que le soutien du parti et de ses structures ;
- L'ouverture de la société et de la culture (y compris les médias) aux femmes occupant des postes de direction ;

Transformation

La transformation est un projet à long terme requérant un certain nombre d'efforts et d'engagements de la part de ceux qui sont au pouvoir. Lorsque nous essayons de changer des systèmes profondément



Des politiciennes de Rodrigues, Île Maurice, demandent une participation effective au cours du symposium 50/50 en avril 2024. Photo: Gender Links Maurice

- Les facteurs institutionnels incluent les rôles de direction et de gestion au sein des institutions et les liens et réseaux avec des organisations extérieures au Parlement.
- Les facteurs personnels tels que les antécédents, les valeurs et les capacités des individus.

Les activistes cherchent à transformer chacun de ces obstacles en catalyseur. Les familles éclairées, les partis politiques, les médias, les parlements et la société civile qui embrassent la diversité et promeuvent la participation égale et effective des femmes, peuvent contribuer à créer des espaces égaux, sûrs, créatifs et productifs pour la PPF.

enracinés, nous sommes confrontés à une résistance extraordinaire. L'attachement aux façons de faire du passé œuvre contre la véritable transformation.²⁸

²⁷ Tam O'Neil and Pilar Domingo, The power to decide - Women in decision making and gender equality, ODI, septembre 2015

²⁸ Human, P. Yenza: a blueprint for transformation. Oxford University Press Southern Africa, Cape Town, 2001

L'argument dans ce cadre est que la transformation profonde et durable est plus susceptible de se produire lorsqu'il y a aussi bien un nombre significatif de femmes dans les instances de décision que lorsqu'il y a un effort conscient de faciliter leur participation.

Il est compris que la transformation dans les relations du genre comporte deux composantes essentielles :

- L'autonomisation des femmes pour qu'elles prennent leur place égale et jouent leur rôle légitime dans toutes les domaines sociaux, économiques et politiques.
- Des changements dans les attitudes des hommes pour qu'ils permettent aux femmes de prendre leur place légitime, de même que de libérer les hommes des poids de la masculinité, qui les empêchent de travailler comme des partenaires égaux avec les femmes.

Cadres normatifs

À travers l'Afrique, les gouvernements ont signé, ratifié et accepté un certain nombre de documents/instruments internationaux, continentaux et régionaux qui font la promotion de la participation politique des femmes. Dans certains cas, ils ont été introduits dans la législation nationale avec d'autres mécanismes et des mesures reflétant la tendance positive d'un soutien grandissant envers la pleine et effective participation des femmes dans le processus démocratique.

Le Tableau 1.1 souligne ce qui suit :

- Il existe au moins six instruments mondiaux, deux instruments africains et quatre instruments sous régionaux, soit 12 instruments au total, qui engagent les pays africains à réaliser l'égalité du genre dans le domaine de prise de décision politique.
- Huit d'entre eux disposent d'une forme d'action positive/discrimination positive.

La transformation dans les relations du genre est progressive et peut être mesurée dans trois domaines : le changement institutionnel ; le changement personnel (pour les femmes et les hommes) et l'étendue à laquelle le genre est intégré dans les principaux outils du gouvernement, incluant les lois, les politiques et les services.

Il est essentiel de souligner que les domaines de transformation mesurés dans cette étude sont limités aux changements personnels et institutionnels vécus par les décideurs politiques et les actions. Les actions gouvernementales ne garantissent pas des changements fondamentaux dans la façon dont les gens pensent, agissent et se conduisent.

- Neuf d'entre eux ont des objectifs spécifiques. Ceux-ci ont évolué de 30 % de femmes dans les instances de décision (par exemple, dans la résolution économique et sociale des Nations unies 1990/15 ; le plan d'action de l'ESAR pour l'égalité du genre 2005-2015) à une participation égale (les Objectifs du millénaire pour le développement ; les deux instruments africains ; le protocole de la SADC sur le genre et le développement, le projet de loi sur le genre en Afrique orientale et l'acte supplémentaire relatif à l'égalité de droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans la région de l'ECOWAS).
- La majorité des pays africains se sont efforcés d'intégrer ces dispositions à travers des mesures constitutionnelles ou législatives.
- Les instruments nationaux ont aussi généralement évité l'objectif de 50 % et ont été orientés vers la politique locale plutôt que nationale.

Tableau 1.1: Instruments internationaux, africains et sous régionaux relatifs à la parité hommes-femmes

Instrument	Année d'adoption	Comment cela s'applique à l'Afrique	Dispositions générales	Discrimination positive	Objectifs spécifiques	Délais impartis
NATIONS UNIES						
La Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'égard des Femmes (CEDEF/CEDAW)	1979	Tous les pays africains, excepté le Soudan et la Somalie, l'ont ratifiée	L'Article 7 dit que Les États parties prendront des mesures appropriées pour éliminer la discrimination envers les femmes dans la vie politique et publique du pays et assureront en particulier aux femmes qu'elles soient à pied d'égalité avec les hommes, le droit à : (a) Voter à toutes les élections et référendums publics et à se porter candidates à l'élection de tout organisme publiquement constitué;	Non	Non	Pas défini dans le temps
La Résolution 1990/15 du Conseil économique et social des Nations Unies	1990	Applicable à tous les pays africains	Demande aux gouvernements, partis politiques, syndicats, professionnels et autres corps représentatifs d'adopter un pourcentage minimum de 30 % de femmes dans des postes de leadership, dans l'optique d'atteindre une représentation égale.	Oui	30 %	Pas défini dans le temps
La Déclaration de Beijing et sa Plateforme d'Action	1995	Applicable à tous	Souligne 12 objectifs stratégiques et des domaines critiques d'action incluant «les femmes dans le pouvoir et les prises de décisions». Parmi les domaines critiques de progrès insuffisants identifiés par Beijing Plus 20 est «la participation des femmes dans le pouvoir et le processus de décision à tous les niveaux».	Non	Non	Pas défini dans le temps
La Résolution 2003 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la participation politique des femmes (A/RES/58/142)	2003	Applicable à tous les pays africains	A/RES/58/142) Article 1 (e) Promouvoir l'objectif d'égalité du genre dans tous les postes publics et prendre toutes les mesures appropriées pour encourager les partis politiques à s'assurer que les femmes aient des opportunités égales et justes pour pouvoir concourir à tous les postes publics électifs et non électifs ;	Oui	Participation égale	Pas défini dans le temps

Instrument	Année d'adoption	Comment cela s'applique à l'Afrique	Dispositions générales	Discrimination positive	Objectifs spécifiques	Délais impartis
La Résolution de 2011 des Nations Unies sur la participation des femmes en politique (A/RES/66/130)	2011	Applicable à tous les pays africains	Article 4. Demande à tous les États qui se trouvent en situation de transition politique de prendre des mesures effectives pour s'assurer de la participation des femmes, et à pied d'égalité avec les hommes, dans toutes les étapes de la réforme politique, depuis les décisions sur la nécessité d'apporter des réformes au sein des institutions existantes relativement aux gouvernements de transition, à la formulation de politiques gouvernementales et jusqu'aux moyens d'élire de nouveaux gouvernements démocratiques.	Oui	Participation égale	
Les Objectifs de développement durable de 2030 (ODD)	2015	Applicable à tous les pays africains	L'objectif 5 souligne la pleine et effective participation des femmes et des opportunités égales dans le leadership pour elles et à tous les niveaux du processus de décision. Il reprend exactement là où l'Objectif du millénaire pour le développement 3 s'est arrêté, appelant à l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles. La participation politique des femmes est identifiée comme un des indicateurs principaux.	Oui	Participation égale	2030
AFRICAIN						
La Charte africaine pour la Démocratie, les Élections et la Gouvernance	2007	Le Botswana, le Cameroun, le Malawi, la Tanzanie et les Seychelles ne l'ont pas signée	Cette Charte établit les règles et normes de l'Union africaine sur les élections, la démocratie et la gouvernance.	Non	Participation égale	
La Charte africaine sur les Droits humains et des Peuples (ACHPR) sur les Droits des Femmes en Afrique (Protocole de Maputo)	2003		Ce Protocole a été adopté pour compléter et renforcer la Charte africaine en promouvant les droits des femmes. L'Article 9.1 demande aux États parties «de prendre des actions positives spécifiques pour promouvoir la gouvernance participative et la participation égale des femmes dans la vie politique de leurs pays à travers l'action positive/discrimination positive, le vote et la promulgation de législation nationale et d'autres mesures pour s'assurer que les femmes participent sans discrimination à toutes les	Oui	Participation égale	

Instrument	Année d'adoption	Comment cela s'applique à l'Afrique	Dispositions générales	Discrimination positive	Objectifs spécifiques	Délais impartis
			<p>élections et que les femmes soient représentées à tous les niveaux et de façon égale avec les hommes dans tous les processus électoraux.»</p> <p>Les États parties sont encouragés à aller au-delà des nombres en «assurant une représentation accrue et effective et la participation des femmes à tous les niveaux du processus de décision»</p>			
REGIONAL						
Le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement	2008	Tous les pays d'Afrique australe, à l'exception de l'Île Maurice, ont signé le protocole actualisé	<p>L'Article 12 demande à ce que tous les États parties s'efforcent d'avoir au moins 50 % de femmes à des postes de décision dans les secteurs privé et public d'ici 2015.</p> <p>L'Article 13 va au-delà et plaide pour que les États parties «utilisent des mesures législatives spéciales pour permettre aux femmes d'avoir des opportunités égales aux hommes pour participer dans tous les processus électoraux incluant l'administration des élections et le vote».29</p>	Oui	Participation égale	Pas défini dans le temps mais aligné aux ODD, à l'Agenda de l'UA 2063 et Beijing+20
La loi sur le Genre de l'Afrique orientale	2016	Votée par l'Assemblée législative de l'Afrique orientale. Les pays de l'Afrique orientale doivent encore la voter dans leurs Parlements respectifs	Le respect de la parité au ratio de 50/50 dans le pouvoir et le processus de décision.	Oui	Participation égale	Pas défini dans le temps
Le Traité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS)	1975 Traité original 1993 Traité révisé	Le Traité révisé a été signé par tous les 15 États membres	<p>Article 66 sur Femmes et Développement</p> <p>1. Les États membres entreprennent de formuler, d'harmoniser, de coordonner et de mettre en place des politiques appropriées et des mécanismes pour l'amélioration des conditions économiques, sociales et culturelles des femmes.</p> <p>2. À cette fin, les États membres prendront les mesures nécessaires pour : a) Identifier et évaluer toutes les contraintes qui empêchent les femmes de maximiser leur contribution aux efforts de développement régional ; et</p>	Non	Aucun	Pas défini dans le temps

29 Pays de l'ESAR

Instrument	Année d'adoption	Comment cela s'applique à l'Afrique	Dispositions générales	Discrimination positive	Objectifs spécifiques	Délais impartis
			b) Fournir un cadre dans lequel les contraintes sont traitées et les préoccupations et les besoins des femmes dans les opérations normales de la société soient incluses.			
Loi complémentaire relative à l'égalité de droits entre femmes et hommes pour le développement durable dans la région de l'ECOWAS	2015 (Mai)	La loi complémentaire relative à l'égalité de droits entre femmes et hommes pour le développement durable	<p>Chapitre III: Gouvernance et prise de décision</p> <p>Article 11: Représentation</p> <p>1. Les États membres instaureront l'action positive/discrimination positive pour s'assurer que l'égalité du genre soit effective dans les postes de décision des secteurs publics et privés.</p> <p>2. Les États membres prendront toutes les mesures nécessaires à tous les niveaux pour établir le lien critique entre la représentation paritaire, la bonne gouvernance, la démocratie et le développement durable.</p> <p>Article 12: La participation dans le processus électoral</p> <p>1. Les États membres adopteront des mesures législatives et d'autres stratégies pour s'assurer de la participation égale des femmes et des hommes dans tous les processus électoraux, incluant l'administration des élections et le vote ;</p> <p>2. Les États membres s'assureront de la participation égale des femmes et des hommes dans la nomination des représentants politiques et des décideurs à travers l'adoption des lois et l'application de politiques, de stratégies et de programmes visant à : (a) Renforcer la capacité des femmes à participer de façon effective, à travers la formation, le mentorat en leadership et la sensibilisation sur les questions du genre; (b) Renforcer la capacité des jeunes par la formation, le mentorat en leadership et l'engagement civique (c) La mise en place de structures pour améliorer l'intégration du genre dans l'éducation civique.</p>	Oui	Participation égale	Pas défini dans le temps

Méthodologie

La recherche s'est appuyée sur une méthodologie mixte. Elle a recueilli des données quantitatives, des informations et des preuves qualitatives par le biais d'entretiens et d'études de cas. GL a déployé cette méthode mixte pour corroborer les preuves recueillies et montrer comment les obstacles, les réussites et les opportunités sont liés entre eux. Les paramètres de la recherche et la méthodologie ont été présentés et approuvés lors d'une réunion du groupe de référence des partenaires du consortium travaillant sur le programme «Renforcer l'Inclusion des Femmes en Politique en Afrique».

Collecte de données quantitatives

GL a entrepris une recherche documentaire afin de collecter des données sur dix indicateurs quantitatifs de la participation politique des femmes à tous les niveaux en Afrique centrale, orientale, dans la Corne de l'Afrique, dans le Nord, en Afrique australe et de l'Ouest.

Indicateurs quantitatifs

1. La représentation des femmes dans les chambres hautes du Parlement
2. La représentation des femmes dans les chambres basses du Parlement
3. La représentation des femmes dans les deux chambres du Parlement
4. La représentation des femmes au sein des collectivités locales
5. Données ventilées par sexe sur les trois principaux dirigeants politiques du parti au pouvoir et du principal parti d'opposition
6. Données ventilées par sexe dans les commissions électorales/organes de gestion des élections (EMB)
7. Pourcentage de femmes présidentes du Parlement
8. Représentation des femmes dans les Conseils des ministres
9. Femmes aux sommets - présidentes, vice-présidentes et Premières ministres
10. Femmes maires dans les 54 villes capitales de l'Afrique

L'étude a tiré des données quantitatives du classement mondial des femmes au Parlement, établi par l'Union interparlementaire (UIP), l'analyse du Parlement se limitant aux chiffres des chambres basses. Le site web d'IDEA International a fourni des données sur les systèmes électoraux et les sites web. Les données relatives aux partis politiques proviennent des sites web respectifs des partis politiques, certaines étant basées sur des recherches documentaires en ligne. La vérification des données a consisté à trianguler les informations recueillies auprès des différentes sources.

Données qualitatives

Les données qualitatives sur le vécu, les expériences et les obstacles à la participation politique des femmes ont été obtenues à travers des interviews avec des politiciennes à travers l'Afrique, des études de cas propres à chaque pays, des analyses et des profils. GL a recueilli 31 études de cas à partir de 26 pays, deux en Afrique centrale, trois en Afrique orientale, un dans la Corne de l'Afrique, trois en Afrique du Nord, 16 en Afrique australe et six en l'Afrique de l'Ouest.

Analyse des données

Pour les besoins de l'analyse des données, les pays figurent dans les groupes régionaux selon les règlements des Communautés économiques régionales (REC) de l'Union africaine. Cette instance reconnaît huit Communautés économiques régionales. Plusieurs pays appartiennent à plusieurs REC. La classification dans ce rapport reconnaît ces quatre principales

REC, la Communauté économique des pays d'Afrique de l'Ouest (ECOWAS), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et les pays du Maghreb (Afrique du Nord).

La Tanzanie figure aussi bien dans la REC de l'Afrique de l'Est que dans celle de l'Afrique australe, deux communautés bien établies. Cette classification est résumée ci-dessous.

Limitations

- **Portée** : Alors que le Baromètre couvre la totalité de l'Afrique, il n'a pas été possible de mener des analyses de situation approfondies et des études de cas dans la totalité des 54 pays. Là où cela a été possible, nous avons fait un effort pour inclure des données nouvelles et pertinentes pour la plupart des pays.
- **Données sur les collectivités locales** : Bien que davantage de données soient disponibles, en particulier dans la base de données d'ONU Femmes, certaines informations n'ont pu être vérifiées, en particulier les données sur les dernières élections locales.
- **Données sur les partis politiques** : elles sont rares. Certaines données étaient disponibles pour les principaux partis politiques.

Cependant, la plupart d'entre eux n'ont pas de sites web officiels et dans certains cas, leur contenu est rare. Les manifestes politiques des partis ne sont pas disponibles en ligne.

- **Changements à l'Assemblée nationale et dans les portefeuilles ministériels** : en raison des décès, de changements de gouvernement ou de remaniements ministériels, les données deviennent obsolètes. Cela est particulièrement vrai lorsque le nombre de femmes participant à la prise de décision politique est faible.
- **Indicateurs pour une participation effective** : Cela nécessite davantage de recherches primaires et un élargissement des indicateurs.



Consultation du groupe de la PPF sur la révision constitutionnelle à Lobatse, Botswana.

Photo: Mboy Maswabi



FAITS ESSENTIELS

Des femmes assistant au meeting du candidat Bourhane Hamidou à propos des quotas aux Comores.
Crédit photo : Oustadh Padré

- Les systèmes électoraux et les Mesures temporaires spéciales (MTS)/quotas peuvent avoir un impact profond sur la représentation et participation politique des femmes.
- Au niveau national (chambre basse), 19 pays africains utilisent le système uninominal majoritaire (FPTP) ; 16 autres utilisent le système de représentation proportionnelle (RP) et 12 pays utilisent une combinaison de ces deux systèmes.
- La situation est identique au niveau des collectivités locales où 20 pays africains utilisent le système uninominal (FPTP), 17 le système de RP et 11 pays une combinaison des deux systèmes.
- Quarante et un pays africains ont des quotas constitutionnels, légiférés et donc imposés par la loi ou des quotas volontaires de partis.
- Six des dix pays les plus performants en termes de PPF ont un système électoral de représentation proportionnelle (RP). Deux pays parmi les dix premiers, le Sénégal et la Tanzanie, ont un système mixte. Les deux autres pays au top 10 (l'Éthiopie et l'Ouganda) ont un système uninominal majoritaire.
- Les quotas volontaires de partis dans le système de RP donnent les meilleurs résultats en termes de PPF. Inversement, cette forme de quota est moins efficace dans le système uninominal majoritaire.
- Les sièges réservés dans n'importe lequel de ces systèmes électoraux donnent de bons résultats car ces systèmes garantissent les nombres. Cependant, les réserves, quelles qu'elles soient, peuvent faire l'objet d'une contestation juridique. C'est particulièrement vrai dans le cas des systèmes uninominaux majoritaires, où les sièges réservés aux femmes n'excluent que les candidats masculins.
- Les Mesures temporaires spéciales portent ce nom parce qu'elles ne sont pas la panacée. Plusieurs autres mesures doivent être conjuguées pour donner des solutions durables pour la PPF.

La participation et la représentation politiques des femmes en Afrique varient grandement d'un pays à l'autre. Durant les dernières décennies, les plaidoyers pour la PPF ont donné des résultats remarquables dans certains pays mais pas dans d'autres. Les systèmes électoraux et l'action positive/discrimination positive en faveur de la PPF, dont on fait souvent référence comme *Mesures spéciales temporaires (TSM)* ou quotas, jouent un rôle essentiel dans l'obtention de changements immédiats. À travers le monde, les femmes s'en sortent mieux dans des pays ayant un système électoral de RP que dans un système uninominal majoritaire (FPTP). De nombreux pays envisagent de combiner les deux systèmes pour tirer les meilleurs bénéfices des deux. Le genre devrait être une considération centrale dans ces débats.

Les pays africains ont testé une variété de types de quotas (légiférés, constitutionnels et volontaires de partis) dans les trois systèmes électoraux avec des résultats mitigés. Dans certains pays comme le Rwanda, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Mozambique, les quotas ont contribué à augmenter la PPF. Cependant, dans certains pays comme le Mali, le Lesotho,

la Somalie et d'autres, les quotas ont été bien moins efficaces, principalement en raison du manque de mise en œuvre et de volonté politique. Cela justifie une critique des quotas et un examen plus approfondi des facteurs qui influencent leur application.

Plusieurs études montrent comment les quotas peuvent améliorer la PPF mais mettent aussi en garde contre leurs limites. Les universitaires s'accordent à dire que l'efficacité des quotas dépend largement de leur conception. Le travail précurseur d'IDEA International sur la *Conception pour l'Égalité*¹ reste d'actualité et inspire les pages qui suivent.

Ce chapitre présente les différents systèmes électoraux et les quotas en Afrique. Les données sont tirées des tableaux détaillés par pays pour le Parlement (annexe 4) et les collectivités locales (annexe 5). Ce chapitre établit des liens entre les combinaisons des systèmes électoraux et des quotas et la PPF, souligne quelques-uns des obstacles qui continuent d'exister lors de l'application des quotas et donne un aperçu de la manière dont ces obstacles pourraient être surmontés.

Systèmes électoraux

En Afrique, trois principaux types de systèmes électoraux sont utilisés : la représentation proportionnelle (RP), les systèmes de circonscription électorale ou scrutin uninominal/plurinominal majoritaire connu comme *First Past The Post (FPTP)* en anglais qui signifie que le gagnant rafle tout, et le système mixte utilisant à la fois la RP et les systèmes de circonscription.

La Représentation Proportionnelle (RP) ou le groupe de "système de liste", est basée sur l'attribution proportionnelle des sièges au sein

d'un organe élu en fonction du pourcentage de votes obtenus par un parti politique particulier. Les candidats sont élus en fonction de leur position sur la liste et tous les systèmes de RP exigent l'utilisation de circonscriptions plurinominales. Il existe deux principaux types de systèmes de représentation proportionnelle : la représentation proportionnelle de liste (RPL) et le vote unique transférable (VUT).

Il y a deux types de listes ou de systèmes de RP - Dans le cas d'un système de liste ouverte, les électeurs déterminent où les candidats

¹ Larserud, S and Taphorn, R., Designing for Equality: Best-fit, medium-fit and non-favourable combinations of electoral systems and gender quotas (IDEA, International 2007)

doivent figurer sur la liste. Dans un système de liste bloquée, les partis déterminent où les candidats figureront sur la liste, généralement par processus de nomination démocratique au sein du parti. L'utilisation du système zébré, liste fermée sur laquelle les partis politiques alternent des hommes et des femmes, est une méthode efficace garantissant que les femmes soient représentées équitablement.

Le vote unique transférable (VUT) est un système centré sur le candidat préférentiel et dans lequel les candidats qui dépassent un quota spécifié de votes de première préférence, sont immédiatement élus. Lors des décomptes successifs, les voix sont redistribuées des candidats les moins performants, qui sont éliminés, aux candidats performants, jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de candidats soient déclarés élus.

Le scrutin uninominal ou First Past the Post (FPTP) est la forme la plus simple de système électoral majoritaire/plurinominal, qui utilise des circonscriptions uninominales et un vote centré sur le candidat. Dans ce système, le candidat gagnant est celui qui remporte le plus grand nombre de voix que n'importe quel autre candidat, même s'il ne s'agit pas d'une majorité absolue de votes valides.

Les systèmes majoritaires - ils sont conçus pour produire une majorité absolue (50 % plus 1) de voix.

Systèmes pluralistes/majoritaires - Les systèmes pluralistes/majoritaires reposent sur le principe selon lequel le(s) candidat(s) ou le parti ayant obtenu la pluralité des voix (c'est-à-dire plus que tout autre) ou la majorité des voix (c'est-à-dire 50 % plus 1 - une majorité absolue) est/sont déclaré(s) vainqueur(s). Il existe plusieurs sous-systèmes.

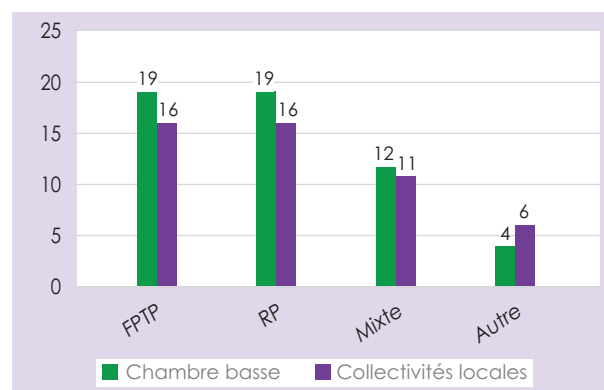
Les systèmes mixtes sont une tentative d'optimiser les bénéfices des deux systèmes. Les électeurs élisent leurs représentants à travers deux différents systèmes, à savoir, un

système de représentation proportionnelle et un système pluraliste/majoritaire. Il y a deux types de systèmes mixtes : les systèmes parallèles et les systèmes mixtes proportionnels (MMP).

Dans un système parallèle - Un système électoral mixte utilise un mélange de ces deux méthodes pour élire les représentants : un système est basé sur la pluralité/majorité et l'autre sur la représentation proportionnelle. Du fait que ce système soit mixte, le résultat final ne reflète pas nécessairement le pourcentage de votes obtenus par chaque parti.

Dans un système mixte proportionnel, chaque électeur a deux voix. Une voix est attribuée à un candidat de la circonscription par le biais du système uninominal/First-Past-The-Post. Le second vote va à une liste de parti régionale ou nationale. Pour ces sièges, l'autorité électorale attribue des sièges proportionnellement aux voix que les partis reçoivent.

Graphique 2.1 : Systèmes électoraux en vigueur en Afrique



Source: GL avec les données émanant du Baromètre Afrique sur la PPF.

Le graphique 2.1 indique que pour la chambre basse, la majorité des 54 pays africains, 19 utilisent les systèmes uninominal/FPTP et de RP, 12 pays ont un système électoral mixte et quatre utilisent une autre forme de système électoral. Au niveau des collectivités locales/gouvernement local, 16 pays utilisent les systèmes de RP et uninominal/FPTP et 11 pays le système mixte. Une tendance émergente

est le nombre croissant de pays adoptant des systèmes mixtes, une combinaison de système uninominal/FPTP et de RP (12 pays au niveau des élections nationales et 11 pays au niveau des élections des collectivités locales/ gouvernement local).

Quatre pays au niveau national et six au niveau local sortent d'un conflit, sont en transition ou n'ont pas de représentants élus au gouvernement. La République centrafricaine n'a pas organisé d'élections locales. Le conflit persistant en Erythrée a fait que les élections ont été renvoyées indéfiniment. La Libye n'a pas organisé d'élections nationales depuis 2014 et son Parlement est en statut de transition jusqu'à ce qu'un nouveau Parlement soit établi.²

Les Seychelles n'ont pas de gouvernement local élu en raison de la taille réduite de sa population. En Somalie, les députés ne sont pas directement élus. Au Soudan du Sud, l'Assemblée législative nationale de transition comprend 550 membres nommés par le président.³ Il n'y a pas eu d'élections des collectivités locales/ gouvernement local au Soudan.

Les preuves indiquent que le système électoral en vigueur dans un pays a un impact sur la représentation des femmes dans la prise de décision politique. Chaque système comporte des avantages et des inconvénients pour les femmes.

Tableau 2.1: Le caractère sexo-spécifique des systèmes électoraux

Système	Avantages	Inconvénients	Considerations du genre
FPTP	Bon pour la responsabilité publique - Les représentants résident dans leur localité et la défendent.	Mauvais pour l'inclusion - Le gagnant emporte tout. Les partis peuvent recueillir un pourcentage significatif de voix mais se retrouver sans siège.	Dans ce système, les cartes sont empilées contre les femmes parce qu'il dépend fortement de la finance, de l'influence et des «réseaux des anciens copains».
RP	Inclusif et facilite l'accès des groupes minoritaires et des partis à la représentation.	Faible en responsabilité publique - il y a une absence de lien géographique fort entre un député et son électorat.	Les partis sont en mesure d'utiliser les listes pour promouvoir l'avancement des femmes en politique. Lorsqu'il est combiné avec des quotas volontaires de partis ou légiférés, ce système entraîne une augmentation rapide dans la participation des femmes.
Mixte	Cherche à obtenir des bénéfices des deux systèmes.	Cette dualité de système peut créer deux «catégories» de députés, les candidats RP pouvant être perçus comme symboliques du fait qu'ils n'aient pas concouru aux élections de la même façon que les candidats FPTP.	Les femmes ont plus de chances de réussir sur les listes RP, ce qui ajoute à la notion de symbolisme.

Source: Gender Links.

Il y a des preuves irréfutables au niveau international qui suggèrent que les femmes ont de meilleures chances d'être élues dans le cadre de la représentation proportionnelle (et en particulier dans le système de représentation proportionnelle à liste fermée) que dans le cadre

du système électoral de circonscription,⁴ dans lequel des croyances et des préjugés sociaux et culturels inhérents à la société jouent en défaveur des femmes. Dans le système de RP, les partis peuvent utiliser les listes pour promouvoir l'avancement des femmes

² Base de données de l'Union Interparlementaire (IPU) https://api.data.ipu.org/parliament/ly?chamber_id=13429, consultée le 12 mars 2024

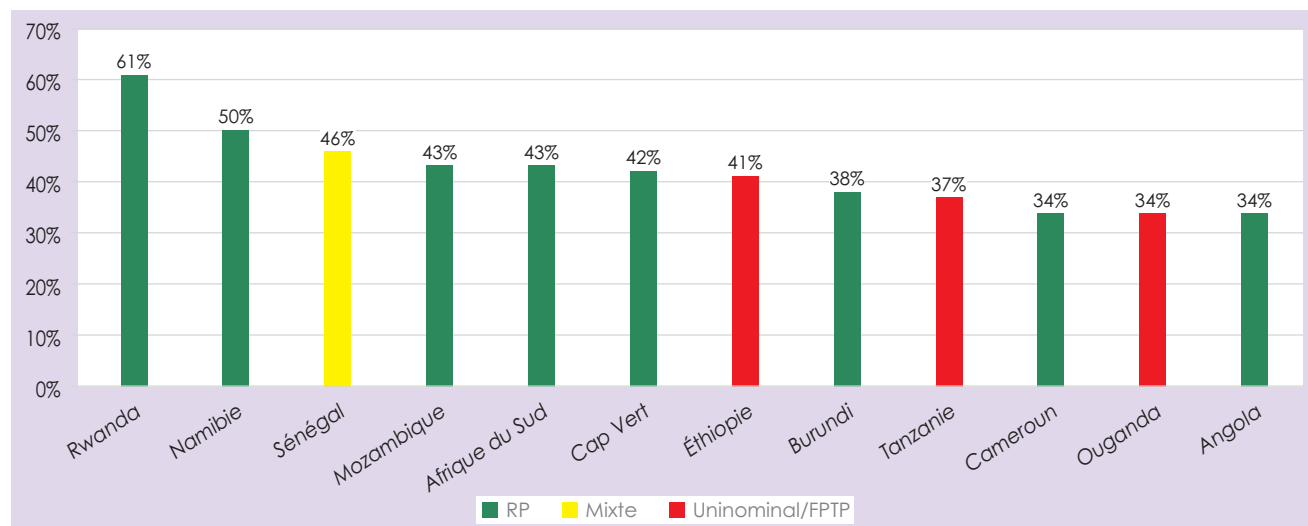
³ Base de données de l'Union Interparlementaire (IPU) https://api.data.ipu.org/parliament/ss?chamber_id=13580, consultée le 12 mars 2024

⁴ IDEA International, Comparative global data on TSM for women in politics, <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/quotas>, site consulté le 11 mars 2021

candidates et obtenir le soutien et le financement des partis politiques, ce qui est en faveur des femmes, du moins pour leur mettre

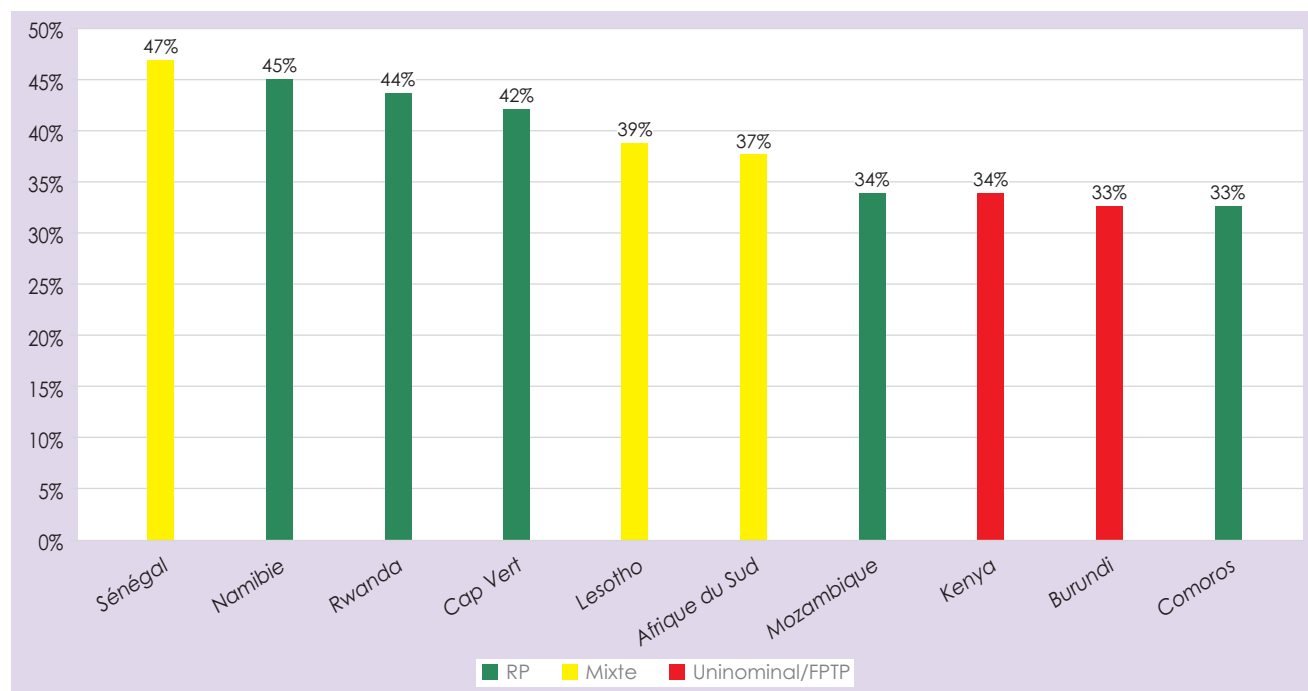
le pied à l'étrier. Cependant, ceci n'est possible qu'avec de la volonté politique des espaces décisionnels dominés par les hommes.

Graphique 2.2: Les dix premières femmes parlementaires en Afrique par système électoral



Source: GL avec des données émanant de l'UIP et de la base de données d'ONU Femmes sur les collectivités locales.

Graphique 2.3: Les dix premières femmes dans les collectivités locales en Afrique par système électoral



Source: GL avec des données émanant de l'UIP et de la base de données d'ONU Femmes sur les collectivités locales.

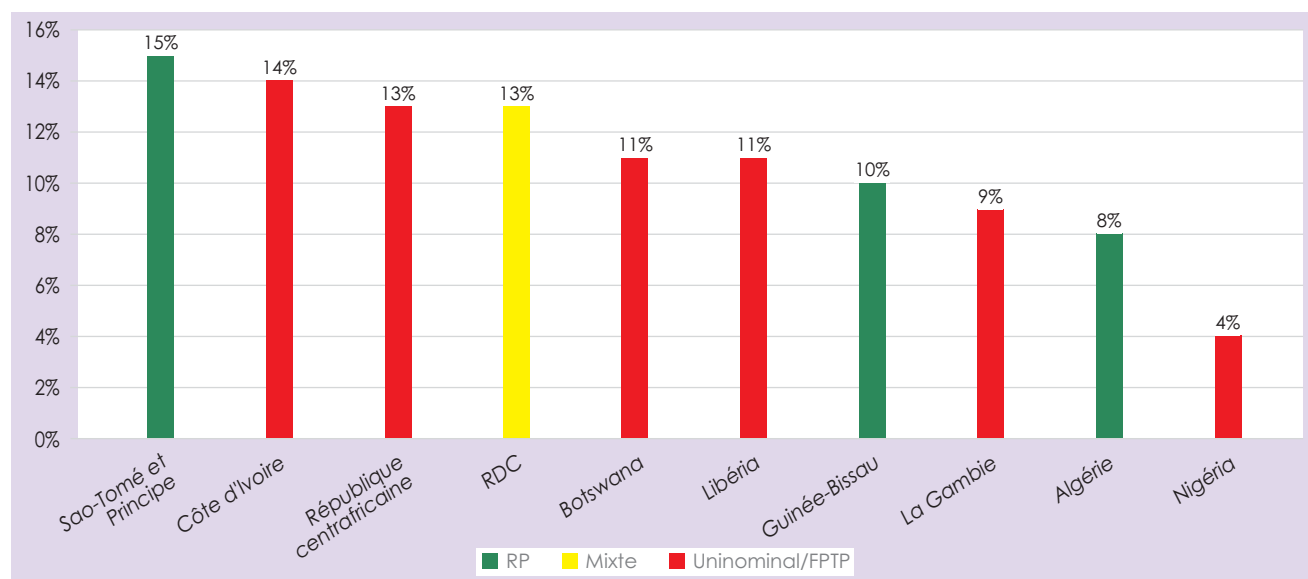
Les graphiques 2.2 et 2.3 illustrent la corrélation entre les systèmes électoraux et la PPF en codant par couleur les systèmes électoraux des

dix premiers pays africains dans les chambres basses du Parlement et dans les collectivités locales en Afrique. Le graphique 2.2 indique

que huit des dix premières femmes dans les chambres basses (y compris les deux premières) sont élues dans le système électoral de représentation proportionnelle. Au sein des collectivités locales, cinq parmi les dix premières femmes sont élues dans le système de RP. Le Sénégal qui figure dans les deux

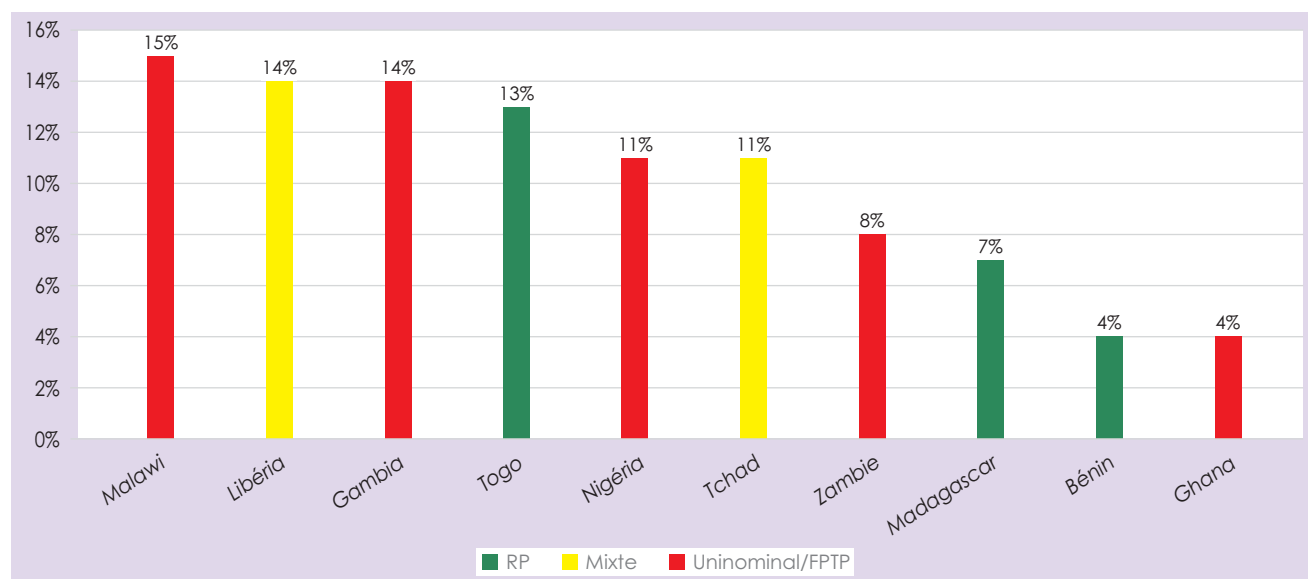
graphiques, suit un système mixte. Le Lesotho et l'Afrique du Sud suivent un système mixte au niveau des collectivités locales. Seuls trois pays parmi les dix premiers au niveau national et deux pays au niveau local, suivent le système électoral uninominal (FPTP).

Graphique 2.4: Les dix derniers pays en termes de PPF (chambre basse) en Afrique



Source: GL avec des données émanant de l'UIP et de la base de données d'ONU Femmes sur les collectivités locales

Graphique 2.5: Les dix derniers pays en termes de PPF dans les collectivités locales en Afrique par système électoral



Source: GL avec des données émanant de l'UIP et de la base de données d'ONU Femmes sur les collectivités locales

Inversement, les graphiques 2.4 et 2.5 soulignent que dans les dix pays ayant les niveaux les plus bas de PPF, six d'entre eux au niveau national et quatre au niveau local, suivent le système uninominal/FPTP. Ces graphiques montrent aussi que le système de RP n'est pas la panacée : trois pays parmi les dix derniers au classement, aussi bien au niveau national que local, suivent le système de RP mais la représentation des femmes y est encore faible. Les systèmes électoraux fonctionnent efficacement en faveur des femmes lorsqu'ils sont combinés avec des Mesures temporaires spéciales et d'autres mesures.



En Algérie, qui suit un système de RP, la PPF a été relativement forte dans le passé en raison d'un système de quotas appliqué en 2012, qui

exigeait qu'entre 20 % à 50 % des candidats au niveau des élections nationales et locales soient des femmes. Cette loi a permis d'augmenter le nombre de femmes parlementaires juste après son adoption. Cependant, le nombre de femmes parlementaires est en train de décroître. En 2021, la représentation des femmes a baissé par 18 points de pourcentage, de 26 % à 8 %, à la suite de l'abrogation de la loi électorale imposant la parité hommes-femmes sur les listes de partis.⁵ Culturellement, l'Algérie est une société patriarcale, avec des croyances bien enracinées concernant les rôles des hommes et des femmes. Ces normes sociétales peuvent constituer un obstacle significatif à la PPF.⁶ Ce qui s'est passé en Algérie est un exemple d'abrogation gouvernementale trop rapide de la MTS, avant que la pratique de la PPF ne soit normalisée.

Quotas ou Mesures temporaires spéciales (MTS)

En 2004, la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW/CEDEF) a fait une recommandation générale à l'effet que «les États parties sont tenus d'adopter et de mettre en œuvre des MTS [...] s'il peut être démontré que ces mesures sont nécessaires et appropriées pour accélérer la réalisation de l'objectif global ou d'un objectif spécifique de l'égalité de fait ou réelle des femmes ».⁷

Les quotas ou les MST en politique fixent des objectifs pour un certain nombre ou pourcentage de femmes dans les structures de prise de décision, qu'il s'agisse d'une liste de candidats, d'une assemblée parlementaire, d'une

commission ou d'un gouvernement.⁸ Ces mesures visent à uniformiser les règles du jeu.

Selon le dernier rapport de l'Union interparlementaire (UIP) sur les femmes au Parlement, en 2021, les pays ayant une forme de quotas du genre ont fait élire (en moyenne) 31.9 % de femmes dans leur chambre basse/unicamérale alors que les pays sans quota ont fait élire 19.5 % de femmes cumulativement.⁹ Cette recherche montre une tendance similaire en Afrique. Quarante et un des 54 pays ont une forme de MTS au niveau national et 28 États ont de telles mesures au niveau local.

⁵ Forum Fikra, Femmes et politique en Algérie : un pas en avant, deux pas en arrière, <https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/women-and-politics-algeria-one-step-forward-two-steps-back>, site consulté le 16 janvier 2024

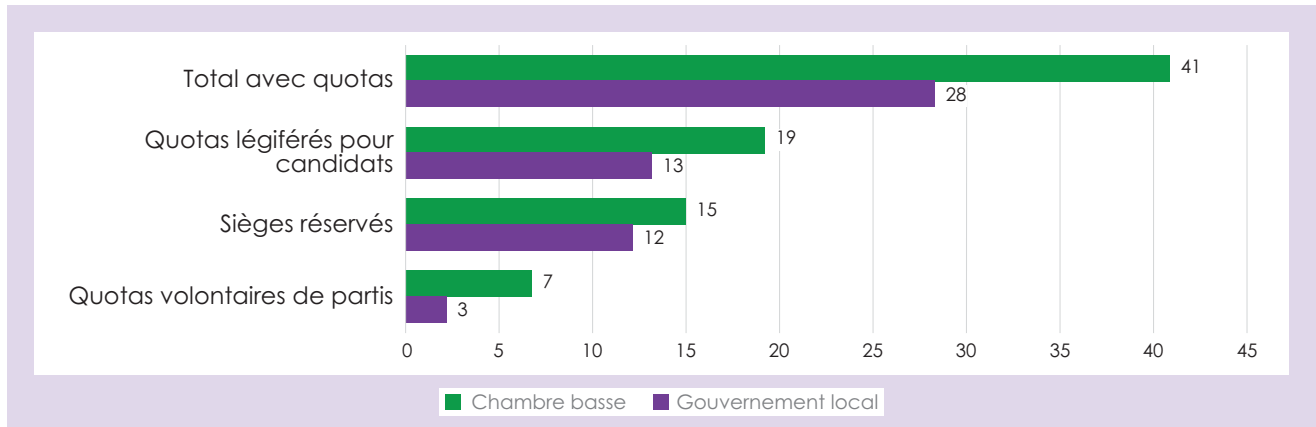
⁶ Ibid

⁷ Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Recommandation générale no 25 sur l'article 4, paragraphe 1, de la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de discrimination Envers les Femmes, sur les mesures temporaires spéciales.

⁸ IDEA International, base de données sur les quotas du genre, <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas-database/quotas>, 21 mai 2024

⁹ Base de données de l'Union Interparlementaire (UIP), Communiqué de presse, More-women-in-parliament-and-more-countries-with-gender-parity 2024, <https://www.ipu.org/news/press-releases/2022-03/new-ipu-report-more-women-in-parliament-and-more-countries-with-gender-parity>, consultée le 17 janvier 2024

Graphique 2.6: Les pays africains utilisant des quotas

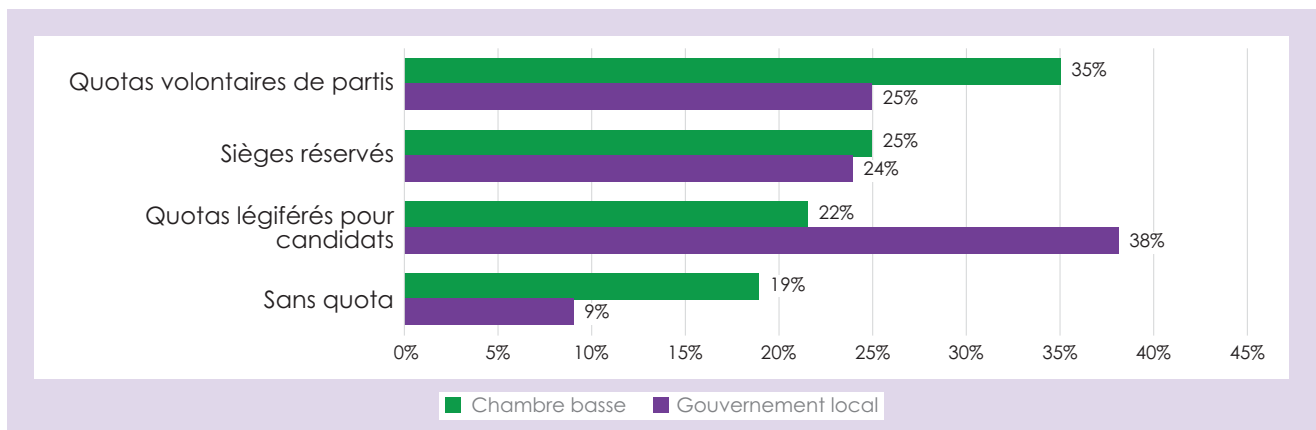


Source: Compilé par GL avec les données du Baromètre Afrique sur la PPF.

Le graphique 2.6 montre que 41 pays africains ont une forme de quotas pour la PPF au niveau national et 28 l'ont au niveau local. Au niveau national, 19 pays ont des quotas légiférés pour candidats ; 15 ont des sièges réservés pour les

femmes et sept ont des quotas volontaires de partis. Au niveau local, 13 pays ont des quotas pour candidats ; 12 ont des sièges réservés et trois ont des quotas volontaires de partis.

Graphique 2.7: PPF en Afrique par type de quota



Source: Compilé par GL avec les données du Baromètre Afrique sur la PPF.

Le graphique 2.7 montre que les pays disposant d'une forme de quota du genre au niveau de la chambre basse et des collectivités locales ont une proportion plus élevée de femmes à des postes électifs que les pays ne disposant pas de quotas, ce qui plaide en faveur de l'adoption de quotas du genre pour accroître la participation des femmes à la vie politique. Le

graphique indique que les quotas volontaires de partis donnent les meilleurs résultats - 35 % - au niveau national et qu'il en va de même pour les quotas légiférés pour candidats (38 %) au niveau local. Globalement, ces chiffres montrent qu'au moins sur papier, il y a un haut niveau d'engagement à faire augmenter la PPF en Afrique.

Système électoral et combinaisons de quotas

La combinaison de systèmes électoraux et de quotas joue un rôle significatif dans l'augmentation du nombre de femmes élues dans les structures de décision. Cependant, comme le démontrera cette section, un système

électoral et un quota favorables ne garantissent pas à eux seuls le résultat souhaité. Nous analysons certains des facteurs qui influencent l'efficacité de ces systèmes et leurs combinaisons.

Tableau 2.2: Combinaisons possibles de MTS et de systèmes électoraux

Type of quota	Uninominal/FPTP	Système de RP	Système mixte RP et uninominal/FPTP
Quotas volontaires de partis	Par ex, le parti au pouvoir en Ethiopie	Par ex, le Frelimo au Mozambique	Par ex, les collectivités locales en Afrique du Sud - Quotas volontaires de l'ANC
MTS constitutionnelles ou légiférées - Sièges réservés	Par ex, La Constitution ougandaise a créé un niveau supplémentaire de circonscriptions électorales disputées uniquement par des femmes	Par ex, Dans le Sénat du Zimbabwe, 60 des 80 sièges sont distribués sur une base de RP	Par ex, la Constitution de la Tanzanie réserve 30 % de sièges aux femmes (distribués sur la base de RP)
MTS constitutionnelles ou légiférées - Candidatures réservées	Lors des élections locales à l'île Maurice, un tiers des candidats doivent être de sexe différent	Par ex, lors des élections locales en Namibie, un tiers des candidates doivent être des femmes	Lors des élections nationales au Lesotho, les femmes doivent représenter au moins 50 % des candidats PR (qui constituent 40 % du total)

Source: Gender Links 2021.

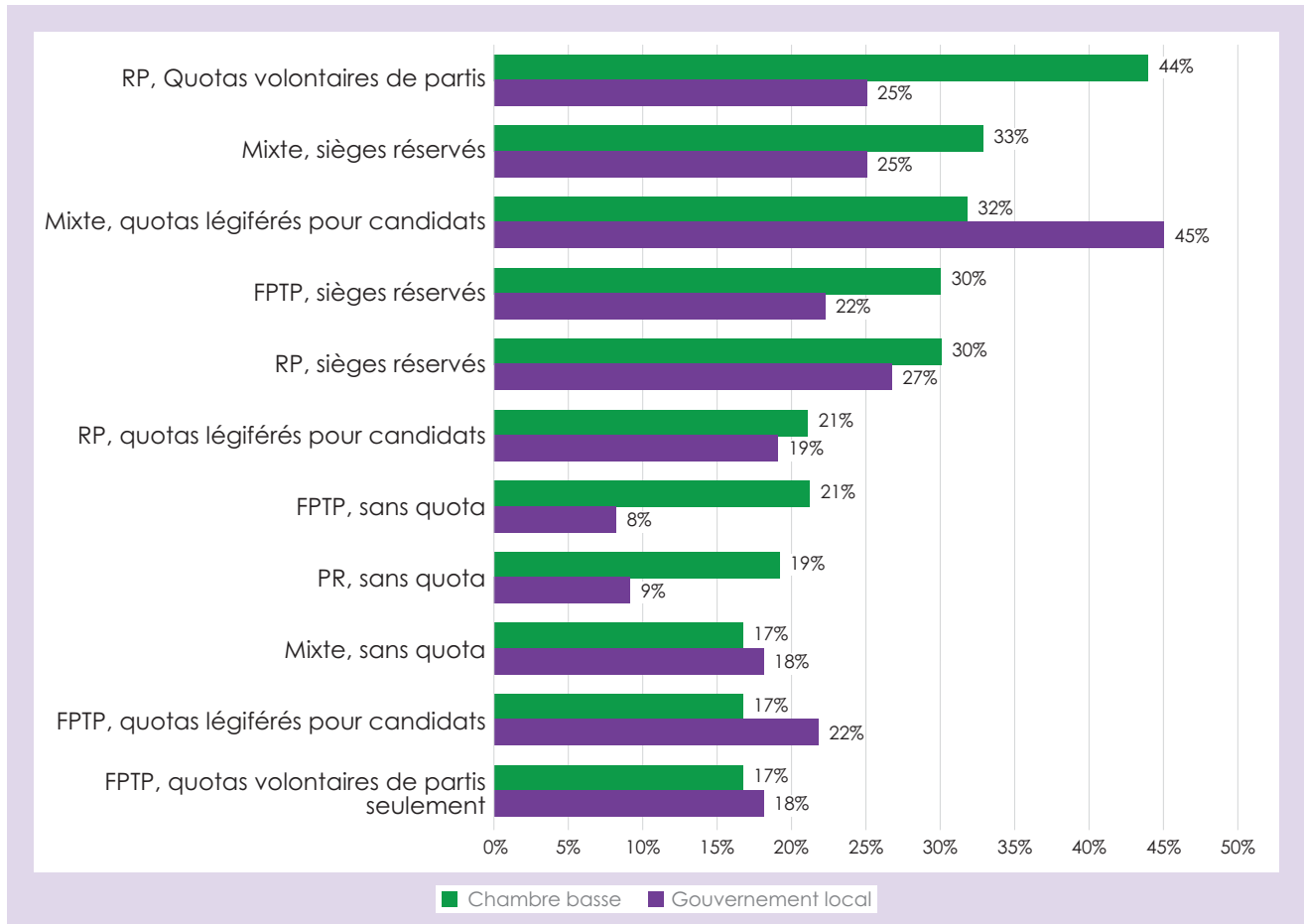
Le tableau 2.2 montre qu'il est possible pour n'importe quel type de quota d'être combiné avec n'importe quel type de système électoral pour augmenter la représentation des femmes en politique. Les quotas volontaires de partis ont été appliqués dans le système de RP (par ex au Mozambique) ; dans le système uninominal/FPTP en Ethiopie et dans le système mixte (par ex. les collectivités locales en Afrique du Sud).

Les quotas constitutionnels et légiférés prennent deux formes principales : les sièges réservés (où une certaine proportion de sièges sont réservés aux femmes) ou des candidatures réservées (où un parti doit aligner un certain pourcentage de femmes candidates). La réservation de sièges peut être appliquée dans

le système uninominal/FPTP (par exemple en Ouganda), dans le système de RP (par exemple dans le Sénat du Zimbabwe) ou dans un système mixte (par exemple les systèmes parallèles dans les Parlements du Zimbabwe et de la Tanzanie).

La réservation de candidats peut aussi être appliquée dans le système uninominal (par exemple, les élections locales à l'île Maurice) ; le système de RP (par exemple, les élections locales en Namibie ou le système mixte (par exemple, l'Assemblée nationale au Lesotho). Les sections suivantes analysent chacun des systèmes électoraux en vigueur, ainsi que l'initiative MTS utilisée avec ces systèmes - de l'absence d'initiative aux combinaisons qui ont le plus d'impact.

Graphique 2.8: PPF en Afrique par système électoral et type de quota



Source: Compilé par GL avec les données du Baromètre Afrique sur la PPF.

Le graphique 2.8 souligne que la meilleure combinaison pour augmenter la PPF en Afrique au niveau national est l'instauration de quotas volontaire de partis dans le système de RP. Il y a 44 % de femmes parlementaires dans les pays ayant cette combinaison. Au niveau local, le système mixte avec les quotas légiférés pour candidats s'est révélé le plus efficace. Dans le

système uninominal/FPTP, les quotas volontaires de partis se sont révélés les moins efficaces tandis que le quota le plus efficace dans le système FPTP est celui des sièges réservés aux femmes. La section suivante examine ces différentes combinaisons et résultats à travers des études de cas et des exemples.

Quotas dans le système électoral uninominal/FPTP

Faire fonctionner efficacement les quotas dans le système uninominal/FPTP pose de nombreux problèmes. Dans ce système qui est celui du gagnant rafle tout, quel que soit le nombre stipulé de femmes candidates, il n'y a aucune garantie qu'elles vont l'emporter, à moins que

les partis les alignent dans des circonscriptions où elles ont des chances de gagner. Dans ce système hautement compétitif, les partis alignent dans les circonscriptions des candidats qu'ils pensent ont le plus de chances d'être élus. Souvent, les cartes s'empilent contre les

femmes. Dans bien des cas, les partis politiques ne respectent pas les quotas dans le système uninominal/FPTP. Il n'y a qu'une seule façon dont les quotas peuvent être efficaces dans ce

type de système. Il s'agit de réserver certaines circonscriptions aux femmes. Mais une telle approche peut être contestée sur le plan constitutionnel et légal.

Tableau 2.3: Quotas dans le système uninominal/FPTP en Afrique

QUOTA	EXEMPLE	POINTS POSITIFS	POINTS NEGATIFS
Pas de quota	Comores, La Gambia, Ghana, Nigéria, Zambie	Pas d'accusation de symbolisme	Le progrès est lent
Quotas volontaires de partis	Botswana, Malawi, Libéria, Île Maurice (national)	Responsabilité, appropriation par les partis	Fortement dépendant d'un parti; que se passe-t-il si le parti perd du terrain ?
Quotas légiférés pour candidats	République centrafricaine, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Mali, Île Maurice (collectivités locales - neutre au niveau du genre) Eswatini, Kenya	Fixe, difficile à modifier	Pas observé
Sièges réservés	Sierra Leone, Ouganda	Garantit le quota ; les femmes peuvent concourir en général	Peut être perçu comme discriminatoire à l'égard des hommes

Source: Gender Links 2024.

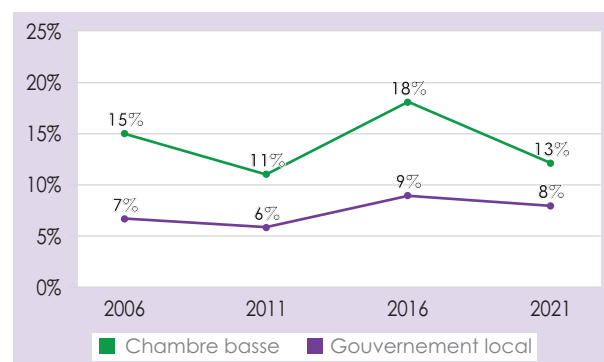
Comme le montre le tableau 2.3, l'Afrique présente des exemples de toutes les combinaisons possibles de types de quotas avec le système uninominal/FPTP, de l'absence de quotas aux quotas volontaires de partis, en passant par les quotas légiférés pour candidats et les sièges réservés. Les sections suivantes donnent un aperçu de chacune de ces combinaisons.



Aucun quota dans le système uninominal/FPTP

Sur les 20 pays africains qui suivent le système uninominal/FPTP, huit pays n'ont aucune forme de quota. Ces pays ont la plus basse représentation de femmes en politique sur le continent. La Zambie qui utilise le système électoral uninominal/FPTP sans quota, en est un exemple. En dépit de décennies de plaidoyers, la Zambie a moins de 15 % de femmes dans sa chambre basse et au sein de ses collectivités locales, ce qui est bien en deçà de l'objectif des 50 %.

Graphique 2.9: PPF en Zambie au cours des quatre dernières périodes électorales



Source: Gender Links 2024.

Le graphique 2.9 démontre que la représentation des femmes en Zambie a oscillé entre 15 % et 18 % dans la chambre basse et entre 7 % et 9 % au niveau du gouvernement local en 15 ans, soit de 2006 à 2021.



Le principe de l'égalité du genre est clairement défini dans la Politique du genre de la Zambie datant de 2014, qui met en avant trois mesures pour augmenter la PPF, incluant une révision du système électoral, une révision des manifestes des partis politiques pour promouvoir la nomination de femmes candidates, et du lobbying pour un système de quotas. Aucune de ces propositions n'a été entretenue, ce qui

fait de la Zambie un exemple clair de la nécessité d'avoir des quotas et un système électoral qui sont plus favorables à l'entrée des femmes au Parlement.

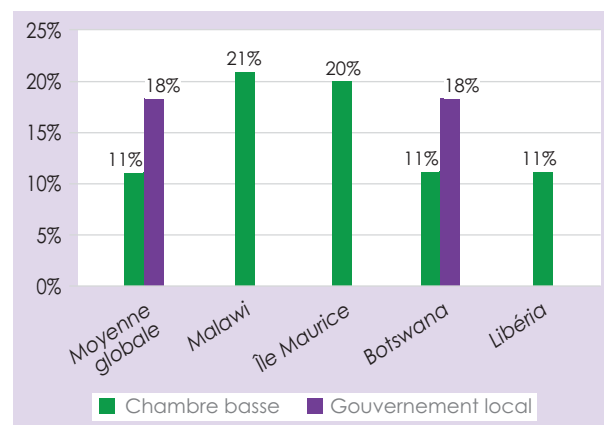
Il y a eu des élections en Zambie le 12 août 2021 pour élire un président, des députés, des maires/présidents de conseils et des conseillers. Ces élections ont eu lieu à l'issue de débats destinés à changer de système électoral et passer du système uninominal/FPTP à un système électoral mixte. Le Parlement n'a pas adopté le projet de loi 10 modifiant la Constitution, manquant ainsi l'occasion de s'engager à augmenter la PPF en Zambie.

Quotas volontaires de partis dans le système uninominal/FPTP

Si les quotas volontaires de partis fonctionnent bien dans les systèmes de RP, ils sont moins efficaces dans le système uninominal/FPTP, qui est hautement compétitif, dépendant de ressources et de l'influence.

Le graphique 2.10 indique que quatre pays africains suivant le système uninominal/FPTP, ont adopté des quotas volontaires de partis. Aucun des pays utilisant cette combinaison n'a réussi à réaliser plus de 21 % à l'un ou l'autre niveau de gouvernance. Si les partis politiques peuvent prévoir des quotas dans leur constitution ou leur manifeste, ceux-ci ne sont pas obligatoires. Dans le feu des élections, les partis présentent des candidats dans les circonscriptions où ils pensent pouvoir l'emporter. Souvent, ces candidats ne sont pas des femmes.

Graphique 2.10: Quotas volontaires de partis dans les pays africains suivant le système uninominal



Source: Base de données sur les quotas d'IDEA International.



Il y a toujours foule devant les bureaux de vote le jour des élections générales comme ici lors du scrutin de 2023 à Mbabane en Eswatini.

Credit: Eswatini Observer



Le Botswana suit le système uninominal/FPTP aussi bien au niveau de ses élections nationales que locales. La loi n'oblige pas les partis politiques de ce pays à avoir des quotas du

genre. Deux partis politiques, le Parti du Congrès du Botswana (BCP) et le Front National du Botswana (BNF) ont des quotas volontaires depuis 1999 mais ne les appliquent pas.

Tableau 2.4: Résultats des deux dernières élections

Année	Parlement			Collectivités locales/gouvernement local		
	Total	Femmes	% femmes	Total	Femmes	% femmes
2014	63	6	9.5%	589	116	19%
2019	63	7	11.1%	609	111	18%

Source: (IEC, 2014, 2019), Baromètre sur le Protocole de la SADC sur le genre - Botswana, 2015).

Le tableau 2.4 montre qu'entre 2014 et 2019, les femmes n'ont augmenté que marginalement au Parlement, de 9,5 % à 11,1 %, et qu'elles sont passées de 19 % à 18 % dans les collectivités locales.

En décembre 2021, le président du Botswana, le Dr Mokgweetsi Masisi, a nommé une commission d'enquête de 18 membres connue aussi comme la commission Dibotelo, avec pour mandat de revoir la Constitution du pays, d'identifier les forces et les faiblesses de cette loi suprême ; d'évaluer son adéquation, incluant la promotion de l'égalité ; et de faire des recommandations au président d'ici à septembre 2022.

La Constitution du Botswana datant de 1966 est, au mieux, aveugle par rapport au genre, au pire, elle contient des clauses discriminatoires contraires aux obligations internationales. Plusieurs études des NU ont souligné les domaines nécessitant des révisions et des renforcements. Une révision de la Constitution est une opportunité unique pour le Botswana de renforcer ses dispositions sur l'égalité et la non-discrimination, de même que faire provision pour l'action positive/discrimination positive (de manière générale) et d'améliorer spécifiquement la PPF.



En juillet 2023, dans le cadre du deuxième Baromètre sur la PPF en Afrique mené par le consortium, les femmes des cinq principaux partis politiques, d'organisations de défense des droits des femmes et des partenaires de la société civile, ont présenté leurs propositions à la commission d'enquête présidentielle ayant pour mandat de revoir la Constitution. Les propositions contenaient des recommandations essentielles sur des domaines fondamentaux incluant :

- L'égalité et la non-discrimination
- Des dispositions propres aux droits des femmes
- La participation politique
- La citoyenneté
- La protection contre la violence
- Les droits à la santé sexuelle et reproductive (SRHR)
- Le mariage et la vie de famille
- La participation économique, la propriété, l'héritage et le régime foncier
- Un mécanisme pour l'égalité du genre et
- L'intégration et l'application des engagements internationaux

Eu égard à la PPF, les femmes ont recommandé que la Constitution :

- Fournisse une autorisation générale pour l'utilisation de l'action positive/discrimination positive, incluant des quotas et le traitement préférentiel.

- Le remplacement des députés nommés par un système de RP pour les femmes et les hommes,
- L'introduction de quotas de candidats paritaires dans tous les systèmes électoraux et à tous les niveaux de prise de décision.
- L'adoption par tous les partis de politiques sensibles au genre et de constitutions qui font la promotion de l'égalité du genre et des droits humains des femmes.

Après de longues consultations, le rapport final soumis en septembre a recommandé que certains aspects de la Constitution soient révisés. La société civile et les défenseurs des droits humains sont préoccupés à l'effet que la commission n'a pas accordé suffisamment d'attention aux recommandations des organes de contrôle internationaux. Les critiques estiment que certaines de ces recommandations ont été au-delà du mandat de la commission et de ses termes de référence. Le président a accepté le rapport qui constituera la base du Livre blanc du gouvernement.¹⁰

Quotas légiférés pour candidats dans le système uninominal/FPTP

Il y a un nombre croissant d'exemples de quotas légiférés pour candidats et pour lesquels les partis politiques ont l'obligation d'aligner un certain nombre ou pourcentage de femmes candidates. Comme il est possible que les candidates ne soient pas du tout alignées (non-respect de la loi ou des dispositions constitutionnelles) ou qu'elles ne gagnent pas même après avoir été alignées, les résultats sont mitigés.



La République du Congo ou Congo-Brazzaville, qui suit le système uninominal/FPTP, a adopté un quota de 30 % en 2016. Cela a eu pour résultat d'augmenter la PPF par quatre points de pourcentage, soit de 7 % à 11 %. En août 2022, à l'ouverture de la 15e législature de l'Assemblée nationale, le pourcentage de femmes élues, qui était de 11 % sous la législature précédente, est passé à 15 %, en dépit du quota de 30 %. Ce résultat montre que dans un système uninominal/FPTP, l'existence d'un quota légiféré ne garantit pas le résultat souhaité.



Depuis que le coup d'État militaire au Mali en août 2020, le pays est dirigé par un gouvernement de transition appelé Conseil National de la Transition (CNT), qui fonctionne avec des membres nommés par le président de la transition. Avant le coup d'État, le pays avait un système électoral uninominal/FPTP avec un quota légiféré de 30 %. La PPF a augmenté au sein du CNT, sortant de 10 % avant le coup d'État pour passer à 28 % en 2020. Le chef du CNT, le Premier ministre Choguel Kokalla Maiga, a presque atteint l'objectif de 30 % mais l'a raté par deux points de pourcentage.



L'Eswatini est une monarchie dans laquelle les partis politiques sont interdits. Ce pays a un système électoral uninominal/FPTP aussi bien pour la chambre basse que pour les collectivités locales/gouvernement local, avec 30 % de quotas pour les femmes à l'Assemblée nationale.

¹⁰ <https://constitutionnet.org/news/win-status-quo-botswana>

Selon la section 86 (1) de la Constitution de l'Eswatini, si la chambre des députés n'atteint pas le seuil de 30 % en termes de représentation des femmes au Parlement, quatre femmes issues des régions du pays seront élues. Cet article a conduit à la promulgation de la loi de 2018 sur l'élection des femmes membres de la chambre des députés.

Cependant, contrairement à l'article 86 de la Constitution de ce pays, la composition du Parlement n'a pas respecté ce principe. Au cours des élections nationales de 2023, il y avait 280 femmes candidates. Seules 46 d'entre elles ont

remporté les primaires et seulement huit sont sorties victorieuses du deuxième tour, remportant 11 % des 74 sièges disponibles dans la chambre basse. La loi stipule qu'au moins la moitié des dix nominés par le Roi doivent être des femmes. Mais le Roi n'a nommé que quatre femmes au lieu des cinq requises, avec pour résultat que la représentation des femmes dans la chambre basse est à 22 %.¹¹ L'Eswatini est un exemple de la faiblesse inhérente des quotas de candidats dans un système uninominal. Il n'y a pas de mécanisme de mise en oeuvre lorsque les élections ne permettent pas d'atteindre l'objectif des quotas.

Sièges réservés dans le système électoral uninominal/FPTP

La réservation de sièges pour les femmes, prévue par la Constitution ou la législation nationale, donne les meilleurs résultats dans le système uninominal. Cependant, les sièges réservés peuvent être légalement contestés. En 2011, le Lesotho a abandonné un système de sièges réservés de 30 % pour les femmes avec une rotation sur trois élections, lorsqu'un candidat masculin a contesté ce système devant les tribunaux, affirmant qu'il avait été traité de manière inéquitable. L'Ouganda dispose d'un double système de sièges FPTP, ouvertement disputés par les femmes et les hommes et d'une autre couche de sièges réservés aux femmes. Le Kenya dispose de 47 sièges réservés aux femmes de par la Constitution. Mais cette clause n'a jamais été correctement appliquée, de sorte que le Kenya n'atteint toujours pas l'objectif souhaité de 30 %, comme indiqué ci-dessous :



L'article 27 (8) de la Constitution du Kenya de 2010 prévoit une action positive/ discrimination positive, afin de garantir que «pas plus de deux tiers des membres des organes électifs ou nominatifs

soient du même sexe». La Constitution définit également clairement les mesures à prendre pour atteindre cet objectif, à savoir :

«Quarante-sept sièges réservés aux femmes, chacune étant élue par les électeurs inscrits dans chaque comté constituant une circonscription uninominale, ainsi que 12 membres nommés par les partis politiques parlementaires en fonction de leur proportion de membres à l'Assemblée nationale pour représenter des intérêts particuliers, notamment les jeunes, les personnes handicapées et les travailleurs.

Le Parlement votera et promulguera des législations pour promouvoir la représentation des femmes, des personnes en situation de handicap, de la jeunesse, des minorités ethniques ou autres et des communautés marginalisées au Parlement.

L'État prend des mesures législatives et autres pour mettre en œuvre le principe selon lequel pas plus de deux tiers des membres des organes électifs ou nominatifs seront du même sexe.¹²

De plus, la Constitution fait provision pour la «dissolution du Parlement, autant de fois qu'il

¹¹ Mthembu M.V. (2018). Participation of Women in the Traditional Public Sphere, Sibaya, in the Kingdom of Eswatini.
¹² Base de données de l'Union Interparlementaire, https://api.data.ipu.org/parliament/ke?chamber_id=13438, consultée le 8 avril 2024

faut, jusqu'à ce que la chambre satisfait complètement à cette exigence.»

En sus de ces obligations constitutionnelles, la loi électorale demande à ce que les partis politiques alternent entre les candidates femmes et hommes sur les listes de partis. La loi sur les partis politiques prévoit qu'un parti est inéligible au financement public si plus de 2/3 de ses élus sont du même sexe.

Depuis l'adoption de la Constitution en 2010, la représentation des femmes au Parlement kenyan, qui comprend 222 membres, a augmenté, de 10 % à 23 % - en deçà du seuil requis des 30 %. Depuis 2012, l'Attorney General a soulevé la question de non-conformité. La Cour suprême a estimé que la règle des deux

tiers exigeait une mise en œuvre progressive et a conseillé au Parlement de promulguer la loi requise d'ici août 2015.

En 2017, le Parlement kenyan a adopté la loi sur la représentation des groupes d'intérêts spéciaux afin de faciliter l'application du principe des deux tiers du genre. En septembre 2020, le chef juge a conseillé au président de dissoudre le Parlement, conformément à la Constitution, au motif que cette assemblée n'a pas adopté la loi donnant effet à la règle des deux tiers. En dépit de plusieurs jugements de cour, le Parlement n'a pas observé la règle du genre et le président n'a pas dissous le Parlement. Le cas kenyan soulève des préoccupations sur la non-conformité à plusieurs niveaux : avec la Constitution et les jugements de cour.

Les quotas dans le système de RP

Le paysage électoral en Afrique change rapidement. Sur un continent où dominait le système uninominal/FPTP, 19 pays africains ont désormais un système électoral de RP - un pays en moins que le nombre de pays suivant le système uninominal/FPTP. Globalement, le système de RP s'est révélé plus favorable à l'inclusion des femmes, des autres minorités et d'autres groupes marginalisés. La combinaison du système de RP et de quotas donne généralement de bons résultats pour les femmes.

Dans le système de RP, les sièges sont alloués aux partis en fonction du pourcentage de votes qu'ils obtiennent. Dans un système de liste ouverte, les électeurs choisissent les candidats sur la liste et déterminent, par le biais du pourcentage du vote, si les personnes sélectionnées sont retenues ou non. Dans un système de listes fermées, les partis présentent des listes de candidats par ordre de classement. Cet ordre de classement est normalement établi à travers un processus de vote au sein du parti. Les sièges sont alloués aux partis en fonction

du pourcentage de votes qu'ils recueillent. Le positionnement du candidat sur la liste du parti est le principal facteur de réussite.

Les hommes dominent souvent aux premières places sur la liste. En utilisant le système «zébré» ou de «fermeture-éclair» pour répartir les femmes de façon égale sur la liste, les partis peuvent garantir que les femmes soient élues. Cela peut être fait volontairement ou à travers des moyens constitutionnels ou législatifs (qui doivent être appliqués pour qu'ils fonctionnent). La réservation de candidats (soit obliger les partis à aligner un certain pourcentage de femmes candidates) réussit dans un système de RP aussi longtemps que les femmes sont intercalées sur la liste. Il est également possible d'avoir des sièges réservés uniquement aux femmes et distribués aux partis selon le pourcentage de votes qu'ils recueillent. Ceci est souvent utilisé en parallèle au système uninominal pour contourner les pièges des sièges réservés dans ce système (voir systèmes mixtes).

Tableau 2.5: Pays utilisant le système de RP avec une forme de quota

MTS	EXEMPLE	POINTS POSITIFS	POINTS NÉGATIFS
Aucune	Guinée Equatoriale, Tunisie	Aucune allégation de symbolisme	Ce système à lui seul ne garantit pas une augmentation de la PPF
Quotas volontaires de partis	Mozambique, Namibie, Afrique du Sud	Adhésion du parti au système zébré Peut donner d'excellents résultats	La représentation des femmes dépend de la volonté des partis ; idéalement, les quotas devraient être fixés par la loi
Quotas légiférés	Algérie, Angola, Burkina Faso, Cap Vert, Cameroun, Guinée-Bissau, Sao-Tomé et Príncipe, Togo Burundi, Égypte, Maroc, Niger, Rwanda		Il est important de préciser où les femmes sont positionnées sur les listes

Source: Gender Links 2023.

Le tableau 2.5 démontre que sur les 19 pays utilisant le système de RP pour leurs chambres basses, seuls deux n'ont pas de système de quotas. Trois d'entre eux, tous en Afrique australe,

ont des quotas volontaires de partis appliqués par les partis dominants, qui ont mené les luttes de libération dans leurs pays. Les autres pays ont des quotas légiférés pour candidats.

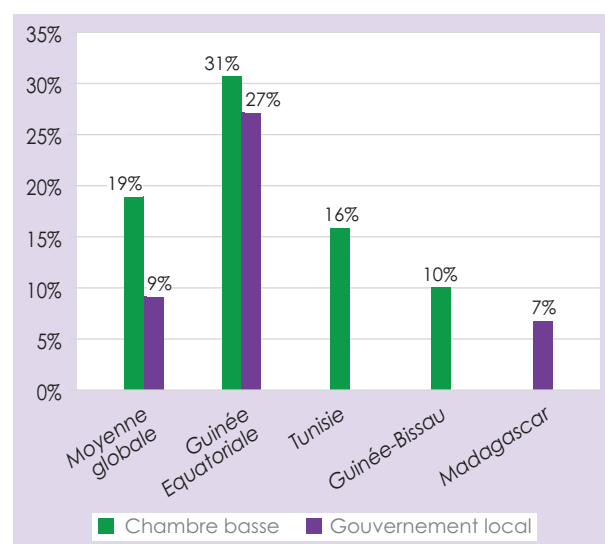
Système électoral de RP sans quota

Bien que le système électoral de RP puisse être plus favorable à l'élection des femmes, sans quota, le progrès est plus lent que si un quota avait été adopté et appliqué.


2022, qui élimine la règle de la parité dans les assemblées élues du pays. La PPF a chuté de dix points de pourcentage, passant de 26 % à moins de 16 %.

Le graphique 2.11 montre qu'en moyenne, dans les pays qui suivent le système électoral de RP, les femmes parlementaires sont à 19 % dans les chambres basses et 9 % dans les collectivités locales. La Guinée Equatoriale est l'exception avec 31 % de femmes dans les chambres basses et 27 % de conseillères dans le gouvernement local.

Graphique 2.11: Système électoral de RP sans quota



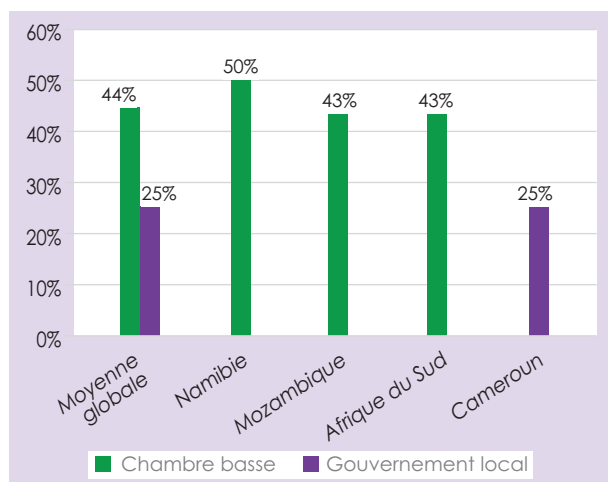
Source: Base de données sur les quotas d'IDEA International.

 La Tunisie a été en période de transition depuis la Révolution de Jasmin en 2011. Cependant, les gains obtenus depuis sont fragiles et ce pays fait actuellement face à une crise sociale et économique. Une partie de ce recul comprend une nouvelle loi électorale, introduite par le président tunisien Kais Saied, en décembre

Quotas volontaires de partis dans un système électoral de RP

Les données démontrent que les quotas volontaires de partis dans un système de RP sont efficaces pour faire augmenter la PPF, en particulier au niveau national, en raison de l'appropriation que cela confère au parti.

Graphique 2.12 RP et quotas volontaires de partis



Source: Base de données sur les quotas d'IDEA International.

*Les pays où les partis politiques n'ont adopté que des quotas (c'est-à-dire où aucun autre quota n'est appliqué) ont été inclus dans ce chiffre.

Le graphique 2.12 démontre une corrélation entre pays ayant de hauts niveaux de représentation de femmes en politique et l'adoption de quotas par les partis dominants. Les quatre pays (Afrique du Sud, Namibie, Mozambique et Cameroun) où les principaux partis ont adopté un quota figurent parmi les dix premiers pays africains ayant les plus hauts niveaux de représentation de femmes au Parlement. La moyenne globale de la PPF dans les chambres basses est de 44 %, la plus forte de toutes les combinaisons de systèmes électoraux et de quotas. L'inconvénient avec ce système est que la représentation des femmes est liée au destin des partis qui appliquent les quotas. Par exemple, l'Afrique du Sud a enregistré un déclin dans la PPF aussi bien au niveau de ses élections locales (2023) que nationales (2024) quand le Congrès National Africain (ANC) a perdu du terrain lors de ces deux élections.



La représentation des femmes à l'Assemblée nationale en Afrique du Sud a chuté de 46 % en 2020 à 43 % à l'issue des élections du 29 mai 2024 qui ont vu, pour la première fois, l'ANC remporter moins de la moitié (40 %) des votes.

Ce qui a eu pour résultat de faire l'Afrique du Sud perdre des places dans le classement global de la PPF, passant de la 12e place à la 22e place. Au niveau de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Afrique du Sud passe de la première place à la troisième place, cédant sa place de leader à la Namibie, suivie du Mozambique.

Ces élections déterminantes de 2024 ont été les plus contestées depuis l'avènement de la démocratie, il y a 30 ans, quand l'ANC a

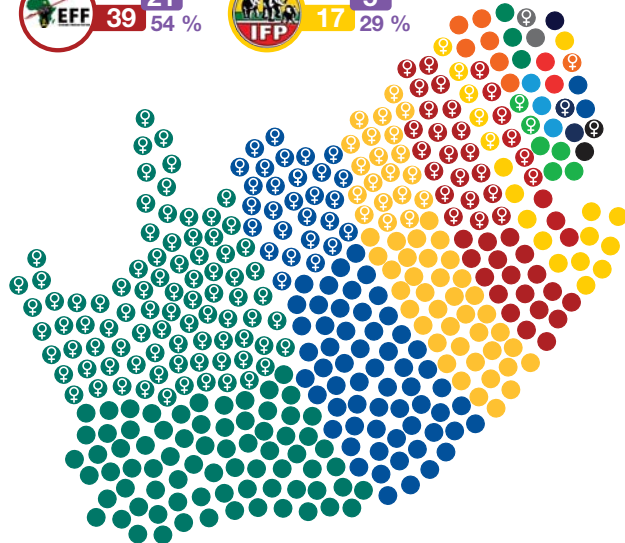
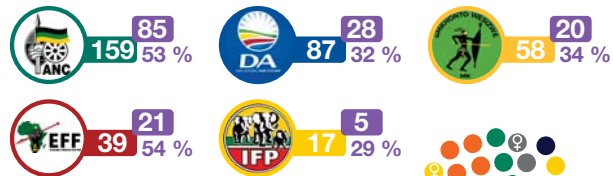
remporté 63 % des suffrages. Comme prévu, le parti a perdu beaucoup de terrain lors des élections organisées à l'occasion du 30e anniversaire de l'Afrique du Sud, perdant sa majorité absolue pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir en 1994. Le pays passe ainsi d'un État à parti unique à une démocratie multipartite. L'ANC a formé un gouvernement d'unité nationale avec l'Alliance démocratique centriste (DA) et le parti de la liberté Inkatha, qui a ses racines dans le KwaZulu Natal.

Les femmes représentent maintenant la majorité des parlementaires de l'ANC à 53 %. Les Combattants pour la liberté économique, un groupe radical de l'ANC, a dépassé le pourcentage de 50 % de votes, 54 % de ses parlementaires étant des femmes.

FEMMES ÉLUES DÉPUTÉES EN AFRIQUE DU SUD À L'ISSUE DES ÉLECTIONS DE 2024

REPRÉSENTATION FÉMININE 43%

ATTRIBUTION DES SIÈGES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



GENDER LINKS
POUR L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE

Cinq plus petits partis ont 50 % ou plus de femmes représentées.

Il s'agit notamment du parti GOOD de Patricia de Lille (qui n'a obtenu qu'un seul siège, celui d'une femme), de Build One South Africa (BOSA), de l'African Transformation Movement (ATM) et de l'Alliance patriotique (PA). GOOD est le seul parti politique sud-africain dirigé par une femme.

D'autres partis conservateurs n'ont pas respecté le principe d'égalité. En particulier l'AD et le parti Mkhonto weSizwe de Jacob Zuma, qui ont fait élire 32 % et 34 % de femmes respectivement. Le parti de la liberté Inkatha (IFP) ne compte que 29 % de femmes au Parlement. Six petits partis, disposant trois sièges, n'ont aucune femme.

Le système électoral sud-africain a aussi connu des changements. En 2019, le New Nation Movement, ensemble avec Chantal Revel, princesse de la maison royale Koranna des peuples autochtones Khoi et San, a contesté la loi électorale devant la Cour constitutionnelle. Les peuples indigènes ont argué que les partis politiques leur sont étrangers et ne leur donnent pas voix au chapitre dans les affaires nationales.

La Cour a statué que la loi électorale était anticonstitutionnelle car elle ne permettait pas

à des candidats indépendants de se présenter aux élections nationales ou provinciales. La loi a été modifiée à temps pour les élections de 2024 afin de permettre à des candidats indépendants de se présenter à ces élections. Il n'y a que deux parmi les six candidats indépendants qui étaient des femmes. Aucun des candidats indépendants n'a été élu. Chantal Revel ne s'est pas présentée aux élections, bien qu'elle soit entrée dans l'histoire en tant que femme autochtone qui a modifié le système électoral sud-africain.

«L'ironie du fait qu'une femme qui s'est battue pour faire entendre la voix de sa communauté lors des élections ne figure pas dans le tableau, montre bien que les femmes sont toujours exclues de la politique générale, même dans l'Afrique du Sud d'aujourd'hui», a déclaré Gender Links dans un communiqué.

Alors que les partis se disputaient le pouvoir au sein du nouveau gouvernement de coalition, un groupe de haut niveau composé de femmes et d'organisations de femmes de toute l'Afrique du Sud a demandé aux partis politiques de «garantir la participation égale, efficace et transformatrice des femmes dans toutes les structures et dans tous les processus» lors des négociations qui ont suivi.

«Nous soutenons l'appel à l'organisation d'un dialogue national multipartite au cours du premier trimestre de la septième administration en 2024. Il s'agit d'un moyen constructif de réunir le pays, d'élaborer collectivement des stratégies pour relever les défis socio-économiques et de cohésion sociale en Afrique du Sud, et de veiller à ce que la paix et la stabilité prévalent», ont déclaré les femmes.

Quotas légiférés pour candidats dans le système électoral de RP

Les quotas légiférés pour candidats dans le système de représentation proportionnelle signifient qu'il est requis de tous les partis qu'ils positionnent un certain nombre de femmes candidates sur leurs listes, intercalées de telle façon qu'elles aient une chance de l'emporter. Ce système est efficace aussi longtemps que les quotas sont respectés, comme l'illustrent les exemples suivants :



Le Sénat du Zimbabwe est un exemple de quotas légiférés pour candidats dans un système mixte.

Dans ce Sénat, les membres sont élus par le biais d'un système de RP avec un quota légiféré pour candidats - la parité hommes-femmes - en utilisant une liste zébrée, un système qui a constamment fait ses preuves et donné les meilleurs résultats pour les femmes. Ceci explique pourquoi (voir plus loin le graphique 2.14 dans l'étude de cas du Zimbabwe) la représentation des femmes dans le Sénat est la plus élevée de toutes les sphères de fonctions politiques élues, passant de 40 % à 45 % depuis l'adoption de la nouvelle Constitution en 2013.

Les Comores sont un cas intéressant car ce pays utilise deux différents systèmes électoraux. Au niveau des élections nationales, le système uninominal/FPTP est appliqué sans quota alors



qu'au niveau des élections des collectivités locales, il y a un quota légiféré pour candidats dans le système de RP. Ce qui a donné pour résultat qu'il y a 33 % de femmes dans le gouvernement local en comparaison aux 17 % de femmes dans la chambre basse, indiquant la nécessité d'avoir des quotas à court terme pour uniformiser les règles du jeu.

Le cas de la Côte d'Ivoire montre que là où les partis politiques positionnent les femmes sur leurs listes de candidats dans le système de RP peut faire une grande différence dans les résultats. En 2019, le pays a adopté une loi de quota du genre qui oblige les partis politiques à aligner 30 % de femmes candidates. Cependant, la représentation des femmes reste faible aux deux niveaux, 14 % dans la chambre basse et 15 % au niveau des collectivités locales car le quota n'est pas appliqué et les partis politiques continuent à sélectionner très peu de femmes candidates.



Après un examen approfondi des listes de candidats de tous les partis et groupes politiques lors des élections municipales de 2023, la Commission électorale indépendante (CEI) a rejeté les listes de partis car elles ne respectaient pas la loi.

¹³ Case study by Augustin Tapé

Tous les partis politiques ont dû revoir leurs listes et aligner 30 % de femmes candidates. Sur 5 225 candidats, les partis ont aligné 1 670 femmes (32 %) lors des élections régionales. Pour les élections municipales, sur 30, 084 candidates, 10,235 étaient des femmes (34 %). Mais les partis politiques continuent à mettre des hommes en haut des listes.

Avec pour résultats que les femmes ne représentent que 15 % des élus locaux. Seules deux femmes ont été élues présidentes de conseils régionaux (6%), et seules 24 femmes ont été élues maires (11%). Cela montre que même lorsque la loi est respectée, la représentation des femmes restera faible à moins qu'il n'y ait une volonté politique d'augmenter la PPF.¹³



L'Algérie est l'exemple édifiant de l'impact des quotas et des types de quotas sur la PPF. À la suite du Printemps arabe, ce pays a adopté une nouvelle loi électorale mettant en place un quota du genre qui stipule qu'un tiers des sièges au Parlement et dans les collectivités locales doit être réservé aux femmes seulement. Ce qui a occasionné une hausse de 19 points de pourcentage dans la PPF au niveau national et celle-ci est passée de 7 % à 26 % en 2017. Toutefois, la loi a été largement critiquée parce qu'elle a introduit au Parlement de nombreuses députées sans aucune expérience préalable et n'a pas entraîné de changement significatif dans la participation substantielle des femmes dans la politique des partis et au gouvernement.

En juin 2020, le président algérien Abdelmadjid Tebboune a annoncé un amendement à la loi électorale, remplaçant le système de sièges réservés par un système de quotas légiférés pour candidats requérant que la moitié des

candidats sur les listes de partis soient des femmes. Cependant, l'article 317 de la nouvelle loi électorale crée une faille dans l'article 202 de l'ancienne loi électorale, qui exige que la parité hommes-femmes soit une condition nécessaire pour que les listes de candidats soient acceptées. La nouvelle loi autorise les listes de partis et les listes indépendantes qui n'ont pas satisfait à l'exigence de parité hommes-femmes, à condition que l'autorité électorale en soit informée.

Cette nouvelle loi adopte un système de liste ouverte où les électeurs déterminent où les candidats apparaissent sur la liste, ce qui représente un défi dans une société patriarcale comme l'Algérie où il existe une forte aversion à l'égard de la PPF dans le pays. Ce système a fait les partis politiques faire fi de ces dispositions. Lors des dernières élections de l'Assemblée Nationale du Peuple en 2021, à la suite de l'amendement à la loi électorale, la représentation des femmes a régressé par 18 points de pourcentage, soit de 26 % à 8 %.

Culturellement, l'Algérie est une société patriarcale avec des croyances très enracinées à propos des rôles des hommes et des femmes. Ces normes sociétales peuvent constituer un obstacle important à la PPF. Les femmes manquent souvent de soutien politique ou d'appui pour progresser dans cette sphère dominée par les hommes, et les électeurs peuvent être moins enclins à voter pour des femmes en raison de parti pris bien ancrés. Le gouvernement et les partis politiques ont aussi une contribution dans cet état des choses. Il se peut qu'ils n'encouragent, ne soutiennent ou n'investissent pas suffisamment dans les candidatures féminines, réduisant ainsi leurs chances d'être nommées ou élues.¹⁴

¹³ Etude de cas par Augustin Tapé

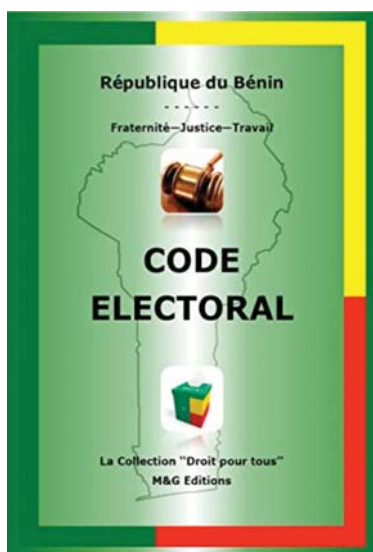
¹⁴ Forum Fikra, Femmes en politique en Algérie : Un pas en avant, deux pas en arrière, <https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/women-and-politics-algeria-one-step-forward-two-steps-back>, consulté le 24 mars 2024

Sièges réservés dans le système électoral de RP

Les sièges réservés dans un système de RP impliquent qu'un certain nombre de sièges sont réservés uniquement aux femmes (en opposition aux quotas de candidats où les partis alternent des candidates sur leurs listes).



La Constitution du Bénin et son Code électoral (2019) ont introduit un quota de sièges réservés dans la chambre basse et cela a eu pour résultat la plus grosse augmentation de représentation de femmes en Afrique, passant de 7 % autrefois à 28 % en 2023, soit une hausse de 21 points de pourcentage.



Cette mesure spéciale stipule que «Le nombre de députés à l'Assemblée nationale est de 109 dont 24 sièges exclusivement réservés aux femmes. Le territoire national est divisé en 24 circonscriptions électorales». Les partis politiques, désireux de prendre part aux élections législatives, présentent des listes de candidats dans toutes les circonscriptions électorales. Chaque liste comprend un nombre de candidats égal à celui des sièges à pourvoir dont une femme et sa suppléante spécialement présentées au titre des sièges réservés ». Ce qui signifie que 24 femmes (24 %) et leurs suppléantes doivent figurer sur les listes électorales, en sus des 85 sièges à être remplis par des hommes et des femmes.

Alors que le progrès est louable, seules 29 des 109 députés sont des femmes, soit cinq de plus uniquement que les 24 requises. Ce faible nombre de femmes remportant des sièges ouvertement contestés indique que les femmes continuent à avoir des difficultés à être sélectionnées et à être placées sur les listes des partis. Les femmes sont toujours sous-représentées (4 %) dans la prise de décision à l'issue des élections communales et municipales de 2020, où le quota ne s'applique pas.¹⁵

Quotas dans le système électoral mixte

Onze pays africains utilisent le système électoral mixte avec une forme de quotas au niveau de leur chambre basse et des collectivités locales. Les quotas dans les systèmes mixtes, comme avec tous les systèmes électoraux, donnent des résultats variés. Si le système mixte apporte

«le meilleur des deux mondes» pour les femmes (système uninominal/FPTP et RP), l'existence d'un quota, son type et la manière dont il est mis en œuvre ont une incidence directe sur son efficacité.

¹⁵ Base de données d'ONU Femmes sur les collectivités locales, <https://localgov.unwomen.org/country/BEN>, consultée le 18 mars 2024

Tableau 2.6: Quotas dans le système électoral mixte

QUOTA	EXEMPLE	POINTS POSITIFS	POINTS NÉGATIFS
Sans quota	RDC, Tchad, Madagascar, Seychelles	Évite la critique du symbolisme	Des résultats de PPF en constante fluctuation
Quotas volontaires de partis	Élections locales en Afrique du Sud Lesotho, Sénégal Zimbabwe, Lesotho élections locales, Djibouti, Soudan	Appropriation et adhésion des partis	Les femmes font mieux dans le système de RP que dans les sièges FPTP bien que ce résultat s'améliore
Quotas légiférés pour candidats		Garantit un avantage maximal aux femmes dans les sièges de RP	Ne donne pas de bons résultats au niveau global si le système de FPTP est de 50 % ou davantage
Sièges réservés		Garantit le quota ; ne porte pas atteinte aux droits des candidats masculins	Les femmes qui réussissent sous le système de RP peuvent être perçues comme «symboliques»

Source: Gender Links.

Aucun quota dans un système mixte

Comme c'est le cas pour les autres systèmes électoraux, utiliser un système mixte sans quota donne de piètres résultats pour les femmes. En moyenne, la représentation des femmes dans

un système mixte sans quota est de 17 % au niveau des élections nationales (chambre basse) et de 18 % au niveau des élections locales.

Quotas volontaires de partis



L'Afrique du Sud a un système mixte au niveau de ses élections locales. Il n'a pas de quota légiféré. Cependant, l'ANC a introduit des quotas volontaires de parti au niveau local. Illustrant la plus grande efficacité des quotas volontaires de parti dans le système de la représentation proportionnelle, la proportion de femmes est plus élevée dans la RP que dans les circonscriptions en Afrique du Sud. Toutefois, cet écart se réduit progressivement, ce qui

montre qu'avec la normalisation de la PPF, comme c'est le cas dans les élections nationales, l'inconvénient des quotas volontaires est que l'étendue du PPF est liée au sort du parti dominant. Lors des élections locales de 2021, l'ANC a perdu du terrain au niveau local, de la même manière qu'il a perdu du terrain lors des élections nationales de 2024. En conséquence, la représentation des femmes au sein du gouvernement local est passée de 41 % à 37 %.

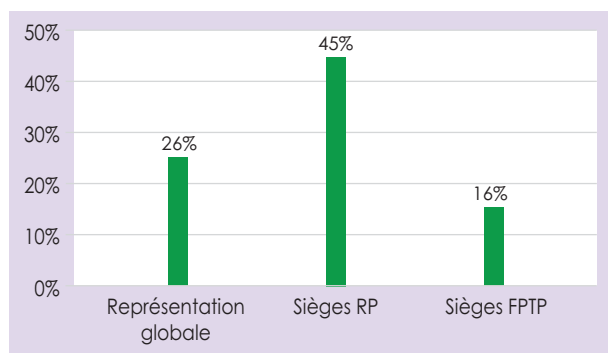
Quotas légiférés dans un mixte

Les quotas légiférés dans un système mixte sont efficaces pour augmenter la PPF. Le défi

est que les quotas légiférés sont plus facilement appliqués dans le système de RP que dans le système uninominal/FPTP.

¹⁵ Base de données d'ONU Femmes sur les collectivités locales, <https://localgov.unwomen.org/country/BEN>, consultée le 18 mars 2024

Graphique 2.13: La PPF dans la chambre basse par système électoral



Le Lesotho dispose de 120 sièges à l'Assemblée nationale - 80 sièges de circonscriptions et 40 sièges de RP, dont la moitié des personnes inscrites sur les listes doivent être des femmes, selon le système de «liste zébrée».

Le quota légiféré pour candidats est limité à seulement 40 sièges de RP (33 %) sur les 120 membres que compte l'Assemblée nationale. Les femmes ont remporté 18 des 40 sièges (45 %). La raison en est que la plupart des partis politiques accordent le premier siège aux hommes, qui sont généralement les chefs de parti. Sur 61 partis, sept étaient dirigés par des femmes. Un seul parti dirigé par une femme a réussi à obtenir un siège lors des élections de 2022. Les sièges des circonscriptions sont ouverts aux deux sexes, mais restent défavorables aux femmes, qui n'ont remporté que 13 des 80 sièges disponibles.¹⁶ La représentation globale des femmes à la chambre basse est donc de 26 %.



En contraste avec le Lesotho, le Sénégal a un système de quotas aussi bien dans le système uninominal/FPTP que dans les sièges de RP.

Ce pays de l'Afrique de l'Ouest a un parlement monocaméral, un système électoral mixte et de quotas légiférés pour la chambre unique/ chambre basse et au niveau infranational. Le système uninominal/FPTP fonctionne dans les circonscriptions uninominales (un total de 105 sièges dont 15 pour la diaspora) et le système de liste de RP utilisant la plus grande méthode restante sur la liste nationale (60 sièges).¹⁷

La loi électorale 92-16 de 1992, amendée par la loi 2012-01 de 2012, article L.145, stipule qu'il y ait la parité sur toutes les listes de candidats lors des élections générales. Les candidats hommes et femmes doivent être en alternance sur les listes de candidats. Ceci s'applique aussi bien au système uninominal/ FPTP qu'aux sièges de RP. Si le nombre de sièges à pourvoir dans une circonscription est impair, la règle de parité s'applique au nombre impair immédiatement inférieur (par exemple, dans une circonscription plurinomiale de 5 sièges, un parti doit avoir au moins 3 femmes sur sa liste de 5 candidats). Les listes de candidats qui ne respectent pas les dispositions de l'article L.145 (parité et alternance du genre) ne seront pas admises.

L'amendement à la loi électorale de 2012 stipule que les candidats femmes et hommes doivent être en alternance sur les listes électorales¹⁸. Grâce à cette loi, le pourcentage de sièges obtenus par les femmes au sein du Parlement national a augmenté de façon significative, de 19.2 % en 2001 à 43 % lors des élections de 2017, un niveau qui s'est maintenu lors des élections suivantes. Cela marque une avancée majeure dans la lutte pour l'égalité du genre et la promotion des droits de la femme et fait du Sénégal un leader en matière de participation politique des femmes en Afrique.¹⁹

¹⁶ Nyane H and Rakolobe M, EISA, Women's representation in Lesotho's Legislative Bodies - A Politico-Legal Analysis of the Effectiveness of Electoral Gender Quotas, 2021 DOI: 10.20940/JAE/2021/v20i2a5

¹⁷ IDEA International, Système Electoral pour législature nationale - Sénégal <https://www.idea.int/answer/ans130355735697995>, site consulté le 11 mars 2021

¹⁸ IDEA International, base de données sur les quotas du genre <<https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/country-view/269/35>> consultée le 11 mars 2021

¹⁹ ONU Femmes Sénégal, <https://africa.unwomen.org/en/where-we-are/west-and-central-africa/senegal>, site consulté le 11 mars 2021

Sièges réservés dans un système mixte

Plusieurs pays à scrutin uninominal se sont tournés vers la réservation de sièges pour les femmes sur la base de la représentation proportionnelle afin de contourner les difficultés liées aux sièges réservés dans les systèmes à scrutin uninominal. Ce faisant, ils créent un système mixte ou parallèle. Les exemples incluent le Lesotho (local), la Tanzanie et le Zimbabwe (national). Ce système présente l'avantage de garantir les 30 %. Cependant, comme pour tout type de sièges "réservés", ce système crée deux niveaux de femmes députées ou conseillères municipales : les quelques femmes qui remportent des sièges dans les circonscriptions et celles qui sont proposées par leur parti pour les sièges de représentation proportionnelle. Elles sont invariablement considérées comme inférieures.



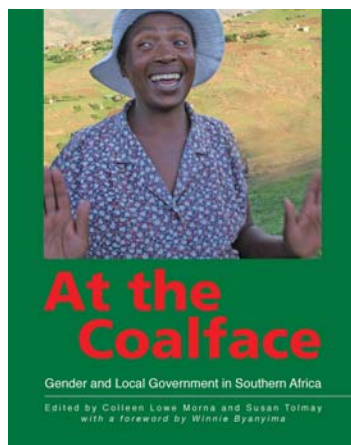
Le Lesotho utilise un système électoral mixte au niveau national comme local avec un quota légiféré pour candidats au niveau national (voir la section précédente) et des sièges réservés au niveau des collectivités locales. Ceci est un exemple intéressant de comment différents systèmes de quotas sont appliqués, comment ils peuvent donner différents résultats, soulignant également certaines des lacunes de ces systèmes.

Au niveau local, le Lesotho a un quota depuis 2005 lorsque le Parlement a amendé la loi sur les élections locales afin d'introduire un quota de 30 % pour les femmes dans les administrations locales. Selon la loi, un tiers des sièges dans chaque administration doivent être

réservés aux femmes, signifiant que dans certaines circonscriptions électorales - ceux réservés aux femmes - les hommes ne pourraient plus se présenter aux élections. Cette méthode d'application du quota de 30 % s'est heurtée à une forte résistance, les opposants estimant qu'elle violait le droit des hommes à se présenter aux élections.

La Haute Cour et la Cour d'appel ont rejeté la contestation juridique de la loi, la jugeant inconstitutionnelle. Lors des élections de 2005, les femmes ont dépassé les 30 % et ont obtenu 58 % des postes : 30 % grâce au quota et 28 % grâce aux sièges dans les circonscriptions. Toutefois, sous la pression des partis politiques, le Parlement a modifié la loi à l'approche des élections locales de 2011 afin d'abolir les sièges réservés au scrutin uninominal/FPFP et d'attribuer 30 % des sièges à la représentation proportionnelle aux femmes, en fonction du pourcentage de voix obtenues par chaque parti. Les circonscriptions électorales - basées sur le système uninominal - sont restées ouvertes aux deux sexes. Dans la pratique, peu de femmes se font élire dans les sièges de circonscriptions. Au cours des dernières élections, les femmes n'ont remporté que 191 des 940 (20 %) sièges de circonscriptions dans ce système uninominal/FPTP où le

gagnant rafle tout et seulement 37 des 152 chefs élus (24 %) étaient des femmes. Au total, les femmes constituent 548 des 1 412 conseillers (39 %) ²⁰, ce qui représente une baisse par rapport aux 58 % des élections de 2005. Ce chiffre est également inférieur à l'objectif de parité.



Matau Moreki. Photo: Colleen Lowe Morna

²⁰ PPF. Sources: Gender Links Lesotho 2022/23 Elections Report; EISA, Women's representation in Lesotho's legislative bodies - A Politico-Legal Analysis of the Effectiveness of Electoral Gender Quotas.



Le Zimbabwe applique le système de sièges réservés dans un système mixte aussi bien pour sa chambre basse que pour ses collectivités locales avec des résultats similaires, soit un peu plus de 30 % à chaque niveau. Comme susmentionné, le Zimbabwe a un quota légiféré pour candidats dans un système électoral de RP pour son Sénat.

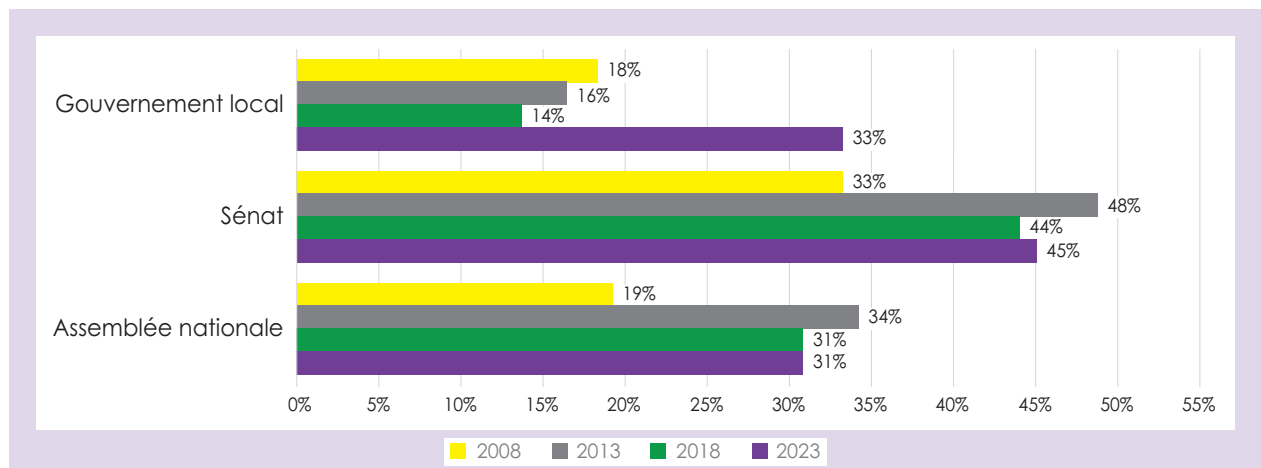
Tableau 2.7: Systèmes électoraux et quotas au Zimbabwe

Niveau	Système électoral		Sièges FPTP	Sièges RP	Sièges réservés pour les femmes (RP)	Sièges réservés pour les jeunes		Total sièges
						F	H	
Sénat (chambre haute)	RP	Quotas légiférés pour candidats (liste zébrée)		80				80(45 %)
Assemblée nationale (chambre basse)	Mixte	Sièges réservés	210		60 (23 %)	5	5	280
Collectivités locales	Mixte	Sièges réservés	1969		602 (23 %)	n/a	n/a	2571

En 2019, le Zimbabwe a introduit un amendement à la Constitution (Amendement constitutionnel no 2) qui a prolongé le quota au niveau national par deux mandats supplémentaires après 2023. Le Zimbabwe a

étendu ce quota au niveau local avant les élections de 2023, à la suite d'une campagne concertée menée par le Forum des femmes dans l'administration locale, avec le soutien de Gender Links.

Graphique 2.14: PPF au Zimbabwe 2008-2023



Le graphique 2.14 montre l'évolution de la PPF aux trois niveaux de fonctions politiques élues au Zimbabwe au cours des quatre dernières élections. Les résultats illustrent de manière assez frappante l'effet des quotas et leur relation avec les systèmes électoraux.

Au niveau national, 210 des 280 sièges disponibles sont ouverts aux candidats femmes et hommes à travers le système uninominal/FPTP. Soixante autres sièges sont réservés aux femmes sur la liste d'un parti, selon un système de RP basé sur les votes obtenus dans les

circonscriptions d'une province. L'amendement constitutionnel a apporté 10 sièges de plus dans le quota des jeunes (5 femmes et 5 hommes) dès les élections de 2023. Les 65 sièges réservés aux femmes représentent 23 % des sièges disponibles.

Les élections de 2023 ont montré un léger déclin dans la PPF au niveau national, soit de 34 % à 31 %. En fait, ces élections ont montré un déclin dans le nombre de femmes candidates à tous les niveaux de gouvernance. Seules 70 femmes (12 %) ont concouru pour les 210 sièges de l'Assemblée nationale dans le cadre du scrutin uninominal/FPTP. Les femmes n'ont remporté que 8 % des sièges dans les circonscriptions ouvertement disputées dans le cadre du scrutin uninominal/FPTP. La majorité d'entre elles ont obtenu des sièges réservés à la RP (23 %).

Au niveau des collectivités locales, il y a 2 571 sièges disponibles, 1 969 sièges alloués sur la base du système uninominal/FPTP et 602 sièges réservés pour les femmes seulement (23 % des sièges disponibles, le même nombre qu'au niveau national.) Au niveau local, sur 4 951 candidats concourant sous le système uninominal/FPTP, 747 étaient des femmes. Il n'est donc pas surprenant que la représentation des femmes reste faible. Dans des résultats presque identiques au niveau national, seules 8 % de conseillères ont été élues sous le

système uninominal/FPTP alors que le reste de femmes ont été élues à travers les 23 % de sièges qui leur étaient réservés.

Comme indiqué dans le graphique 2.14, ceci a constitué une amélioration considérable relativement aux élections passées tenues uniquement sous le système uninominal/FPTP au cours duquel la représentation des femmes déclinait, de 16 % en 2015 à 14 % en 2003. Tant au niveau national que local, la préoccupation est de s'assurer qu'un plus grand nombre de femmes soient élues à travers le système uninominal/FPTP.

La plupart des femmes concourant pour les sièges au niveau local sous le système uninominal/FPTP ont perdu aux élections primaires. On peut donc se demander si les femmes bénéficient d'un soutien suffisant pour participer aux élections de 2023. Parmi les difficultés rencontrées par les femmes, citons le manque de soutien de la part des partis politiques, l'absence ou la faible participation des électrices aux élections primaires, le manque de moyens financiers pour faire campagne et le manque d'informations sur le déroulement des élections primaires. En conséquence, la plupart des femmes ont perdu face aux hommes.

Bien que le Zimbabwe ait une loi sur le financement des partis politiques permettant aux partis de recevoir un financement, ce n'est pas clair comment les fonds sont partagés entre femmes et hommes. L'exclusion des femmes témoigne de la nature patriarcale profondément enracinée de la société zimbabwéenne, qui renforce les stéréotypes. Ce phénomène est également exacerbé par les disparités économiques et la pauvreté, entre autres facteurs qui entravent la participation des femmes à la vie politique. La nature violente de la politique au Zimbabwe est un autre facteur dissuasif pour les femmes.

Source: Extrait du rapport sur le genre dans les élections des collectivités locales de 2023 au Zimbabwe

“

La plupart des femmes et des jeunes femmes qui voulaient entrer en politique ne voient pas l'intérêt d'y participer. Après l'expérience que j'ai vécue, elles viennent maintenant me voir pour me dire qu'elles ne pensent pas pouvoir survivre en politique. Les femmes mariées m'ont dit qu'elles ne pensaient pas que leurs conjoints leur permettraient de participer à la vie politique. Il va falloir travailler dur pour convaincre ces femmes et ces jeunes femmes de se lancer dans la politique”.

”

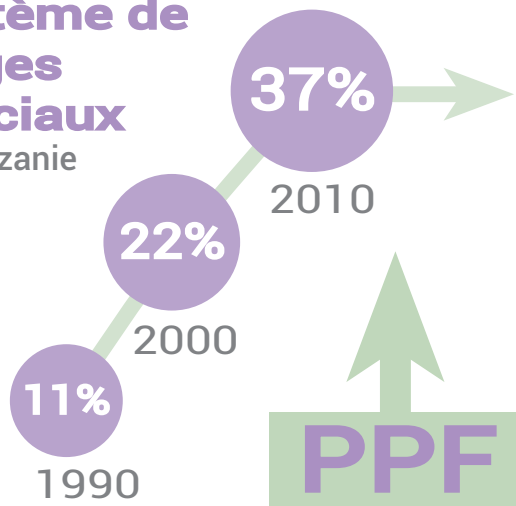
Beauty (nom fictif) -
conseillère municipale potentielle en 2023*



La Tanzanie a un système très similaire à celui du Zimbabwe, aussi bien au niveau national que local.

Les élections ont lieu sur la base du système uninominal/FPTP avec des sièges réservés pour les femmes sur une base de RP. Ce pays d'Afrique orientale/de l'Est a progressé en termes de représentation des femmes aussi bien dans la chambre basse de son Parlement qu'au niveau des collectivités locales depuis que le Système des Sièges Spéciaux (SSS) a été introduit en 1995, augmentant la PPF par 11 points de pourcentage, de 11 % en 1990 à 22 % en l'an 2000. Depuis 2010, la PPF tourne autour de 37 %, la majorité des femmes ayant obtenu des sièges réservés plutôt que des sièges dans les circonscriptions.

Système de Sièges Spéciaux en Tanzanie



L'Assemblée nationale comprend 350 membres - 102 (30 %) sont réservés aux femmes alors que 239 sont élus à travers des circonscriptions uninominales.²¹ Il y a 147 femmes députées sur les 393 sièges disponibles (37 %), indiquant que seules 45 femmes (19%) ont été ouvertement élues à travers les 239 sièges de circonscriptions.

Les partis politiques proposent et soumettent des noms de femmes éligibles comme candidates. Les détracteurs du système de

sièges spéciaux sont préoccupés par son application car aucun cadre légal ou règlement n'a été fourni depuis que le système a été mis en place. Les opposants ont critiqué le système pour des raisons de logique, se demandant quels intérêts ces femmes servent et à qui elles doivent rendre des comptes. Des accusations de népotisme, de favoritisme et de corruption ont été faites lors des nominations et approbations internes des partis pour ces sièges spéciaux.²² Cette situation a créé un environnement où les femmes posant leurs candidatures dans des sièges réservés sont désavantagées et minées par le système et leurs partis politiques.

L'absence de procédures et de lignes directrices claires en matière de nomination et d'approbation peut avoir certaines ou toutes les conséquences suivantes :

Le manque d'implication et de liens avec les électeurs soulève la question de savoir qui ils servent : leur parti politique ou les électeurs. Il n'existe aucun mécanisme permettant aux électeurs de demander des comptes à ces députés. La **discrimination financière**, les femmes élues selon le système des Sièges Spéciaux ne perçoivent pas une allocation du Fonds de développement des circonscriptions (CFD) pour les activités de développement dans les circonscriptions. Comme les sièges sont attribués par voie de nomination, les critiques soutiennent qu'ils ne sont **pas attribués sur la base du mérite** et que des ressources inutiles sont utilisées pour les Sièges Spéciaux. Le **territorialisme** des députés de circonscription fait qu'il est difficile pour les femmes de s'engager ou d'entreprendre des activités de développement dans leur circonscription, de peur que les députés ne profitent de l'occasion pour se promouvoir dans leur circonscription. Tous ces facteurs empêchent les femmes de passer des Sièges Spéciaux aux sièges de suffrage universel.

²¹ IDEA International, base de données sur les quotas du genre, <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas-database/country?country=221>, consultée le 17 mars 2024

²² Makulilo, AB 2017, 'The independent candidate case by the African Court of Human and Peoples' Rights revisited', International Journal of Human Rights and Constitutional Studies, Vol. 5, No. 2, pp.130-143.

Une autre lacune importante du système est qu'il n'y a pas de calendrier pour les quotas, qui sont censés être temporaires pour permettre aux femmes d'acquérir de l'expérience, de se constituer un électorat et de concourir pour des sièges au suffrage universel.

Le cadre/règlement devrait prévoir un processus d'évaluation permettant de déterminer si le système atteint son objectif original ou doit être remplacé par d'autres mécanismes.²³

Swai, Anasel, and Masue font remarquer que le cas de la Tanzanie applicable à d'autres contextes africains, fait ressortir des points essentiels à considérer lorsque des sièges réservés sont conçus et adoptés pour les femmes :

- Le **vocabulaire** est important - le terme «sièges spéciaux» donne immédiatement l'impression de différence entre ces sièges et ceux du système uninominal/FPTP et cela peut générer des idées fausses. Le vocabulaire approprié de «mesures temporaires spéciales» devrait être plutôt utilisé.
- Une **logique claire** par rapport au quota doit être communiquée à l'électorat afin que les électeurs comprennent son objectif
- Des **mesures de responsabilisation** sont essentielles, ainsi que des lieux géographiques et des groupes d'intérêt clairs que les femmes serviront.
- Il devrait y avoir une **limitation du nombre de mandats** afin de garantir que davantage de femmes puissent accéder à ces sièges.²⁴

Conflit, post-conflit et gouvernance transitoire

Plusieurs pays africains vivent un conflit ou sont en période de transition après un conflit. Là où il y a de vraies opportunités d'augmenter la PPF, en particulier lors de processus de paix et de sécurité, il y a plusieurs autres facteurs complexes qui influencent l'efficacité des quotas dans ces situations.



Le Burkina Faso a vécu deux coups d'État en 2022 et est actuellement dirigé par une Assemblée Législative de Transition (ALT). Ce pays d'Afrique de l'Ouest suit un système électoral de RP. La PPF au Burkina Faso a plus que triplé, de 6 % en 2020 à 17 % en 2022, après que l'État a adopté un quota de 30 % de femmes en 2020 aussi bien pour les élections législatives que municipales. La loi stipule «qu'il doit y avoir une alternance entre les hommes et les femmes ou entre les femmes et les hommes sur chaque liste de candidats présentée aux élections législatives ou municipales.»

Annick Laurence Koussobé, militante féministe et présidente du conseil d'administration de FEMIN-IN, déclare que «la mise en place de quotas est un pas significatif mais de nombreux obstacles d'ordre culturel et social limitent encore la participation des jeunes filles en politique.» Elle ajoute que les prochaines élections qui devraient intervenir à la fin de la période de transition en cours devraient permettre d'évaluer la pertinence de ce système de quotas.

Entretiens, les membres de la société civile font du lobbying pour une application effective de cette loi sur les quotas. **Martine Yabré** contribue aujourd'hui au renforcement du leadership des jeunes femmes afin qu'elles soient à même de participer à la gouvernance de leur pays. Commentant la loi sur les quotas,



Martine Yabré.
Photo credit: CCOAGPGF

²³ Swai, IL, Anasel, M & Masue, O (2013). 'Achievements and challenges of women special seats arrangement in Tanzania', Journal of Policy and Leadership, Vol. 2, pp. 121-135

²⁴ Ibid

elle invite les leaders politiques à la vulgariser et de travailler en faveur de son application effective. Elle estime que «les listes des partis ne respectant pas le quota des 30 % pour les femmes doivent être rejetées. Et si la loi est respectée, les femmes auront l'opportunité de prouver leurs capacités à contribuer à la gouvernance équitable de leur pays».²⁶



La Somalie est un cas inhabituel en raison de la complexité de sa situation politique depuis plus de 20 ans, à la suite de l'effondrement du gouvernement central en 1991. En 2004, un processus de transition a commencé avec l'établissement d'un gouvernement fédéral de transition soutenu par la communauté internationale. Des efforts ont été faits pour restaurer la stabilité, établir un système fédéral et étendre la représentation politique.

Il n'y a pas d'élections directes ; 135 aînés traditionnels sélectionnent les 275 membres de la chambre basse²⁷ mais les principes de Garrowe (2012) font provision pour 30 % de sièges réservés pour les femmes. En dépit de

quelques progrès réalisés durant la dernière décennie, la représentation des femmes reste faible, augmentant par seulement six points de pourcentage, de 14 % en 2012 à 20 % en 2021. Au cours des dernières élections, seules 54 femmes (20 %) ont été choisies, ce qui est en deçà des 30 %.

Ce cas souligne l'importance de concevoir un système électoral conjointement au quota. Ce système favorise l'exclusion car un petit groupe de leaders traditionnels (135) sélectionnent les membres de la chambre basse. Les politiques claniques jouent un rôle central dans le système électoral où le vote basé sur les intérêts du clan est encouragé, souvent au détriment des femmes.²⁸

Le cas de la Somalie illustre une fois de plus qu'il y a une multitude d'autres facteurs impliqués quand il s'agit d'augmenter la PPF, renforçant le fait qu'avoir une mesure spéciale telle qu'un quota est insuffisant pour augmenter la représentation des femmes mais que la qualité et le fonctionnement des institutions sont tout aussi importants.²⁹

Conclusions et recommandations

Les systèmes électoraux et les quotas ont un impact profond sur la PPF aussi bien en termes d'avoir plus de femmes élues que de créer un environnement propice où les femmes peuvent opérer. Cependant, ces mesures sont seulement efficaces lorsqu'elles sont appliquées conformément au mandat prévu dans la Constitution ou dans d'autres lois. Que les quotas soient volontaires ou non, la volonté politique est essentielle.

La majorité des pays africains ont désormais une forme de quota. Cependant, cette recherche

montre qu'avoir simplement un quota ne garantit pas une hausse dans la PPF. Une multitude de facteurs influencent l'efficacité des quotas et requièrent une approche holistique pour répondre aux défis persistants auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles accèdent aux espaces de prise de décision.

Alors que les sièges réservés sont un moyen sûr d'augmenter la PPF, ils doivent être couplés à un cadre politique et à des règles sur la façon dont les femmes seront

²⁵ Ibid

²⁶ Etude de cas par Isabelle OTCHOUMARE

²⁷ Base de données de l'Union Interparlementaire, https://api.data.ipu.org/node/158/basic-information?chamber_id=13573, consultée le 17 mars 2024

²⁸ Badibanga B, Hamandishe, A and Tip, I. Why Gender Quotas Don't Work In Somalia? The Influence Of The Electoral System And Clan Politics, EISA, 2022

²⁹ Ibid

nommées, quelle sera leur circonscription, quelle fonction elles occuperont et comment elles diffèrent et sur la manière dont elles se distinguent des députés directement élus dans la circonscription et leurs liens avec eux. Pour obtenir des résultats optimaux, il est essentiel de remédier à certaines conséquences négatives involontaires de la réservation de sièges pour les femmes. La volonté politique et les croyances culturelles et sociales qui prévalent à l'égard de la PPF doivent aussi être traitées à travers des campagnes et des actions de sensibilisation.

Les quotas peuvent involontairement entraîner une discrimination à l'encontre des femmes dans les sièges spéciaux. Il est crucial de s'assurer que les députées élues à travers le système de sièges réservés ont une circonscription bien définie, avec laquelle elles peuvent se connecter et avec des mécanismes pour s'assurer qu'elles rendent des comptes. Tout système de sièges réservés doit s'assurer que les députées ne subissent pas de discrimination financière au motif qu'elles ne représentent pas une circonscription. Les

politiques et processus discriminatoires à l'égard des femmes doivent être sanctionnés.

Les quotas/Mesures temporaires spéciales sont censés être temporaires, pour uniformiser le terrain de jeu et permettre aux femmes d'accéder aux postes de décisions et pour jeter les bases permettant aux femmes d'acquérir l'expérience nécessaire pour briguer des sièges dans les circonscriptions électorales. Lorsque les MTS sont en place depuis plus de trois ou quatre cycles électoraux, il convient de procéder à une évaluation afin de déterminer leur efficacité dans le système et d'y apporter les modifications nécessaires.

Les Constitutions et systèmes électoraux en Afrique sont dynamiques, plusieurs étant obsolètes et devant être actualisés. Cela offre l'opportunité aux États n'ayant pas de quota de considérer à mettre en place des mesures pour améliorer la PPF. Il y a un débat en cours sur l'efficacité des quotas et quel système fonctionne mieux par rapport au contexte de chaque pays mais il y a aussi plusieurs leçons à tirer à travers le continent.



Eswatini: Les jeunes femmes leaders veulent de meilleures chances.

Photo: Thandokuhle Dlamini

Recommandations

- Traiter les obstacles sociaux et culturels à la PPF est aussi important que la mise en œuvre des MTS. Il faut accélérer l'éducation et la sensibilisation sur les dimensions du genre dans les systèmes électoraux et les MTS et leurs liens avec la représentation des femmes, en particulier parmi les législateurs, les décideurs et les défenseurs de la société civile.
- Les États où aucune MTS ne s'applique, qui révisent leurs Constitutions ou procèdent à une réforme électorale, doivent considérer l'adoption d'une MTS qui cadre avec leur contexte et donne les meilleurs résultats.
- Les partis politiques doivent veiller non seulement à respecter les quotas de manière substantielle, mais aussi à créer un environnement favorable aux femmes afin qu'elles puissent surmonter les systèmes et structures informels et bien ancrés qui les maintiennent à l'écart de la prise de décision.
- Les MTS constitutionnelles et légiférées devraient s'accompagner de mécanismes de mise en œuvre incluant des incitations et des sanctions.
- Lorsque les gouvernements ont opté pour un système mixte avec des sièges réservés aux femmes sur la base de la RP, il devrait également y avoir un quota de candidats pour les sièges du scrutin majoritaire dans lesquels les femmes continuent à obtenir des résultats médiocres. Bien que ces quotas de candidatures ne garantissent pas la victoire des femmes, ils commencent à créer une culture de remise en question de l'idée selon laquelle les femmes sont incapables de se présenter dans les circonscriptions électorales. Lorsque ces quotas s'accompagnent d'un soutien et d'un plaidoyer dynamiques de la part de la société civile, ils commencent à briser le mythe selon lequel les femmes ne peuvent remporter les élections que grâce à des sièges réservés à la RP.



Les femmes de tous les partis politiques unissent leurs forces autour de la PPF à Palapye, Botswana, 2022.

Credit: Mboy Maswabi

FAITS ESSENTIELS

- Trois ans après le Baromètre de 2021, la représentation des femmes dans des postes de direction au sein des principaux partis politiques en Afrique a chuté par trois points de pourcentage, de 12 % à 9%.
- L'Afrique australe est l'unique région dans laquelle les femmes occupant des postes de direction au sein des partis politiques a augmenté de 14 % à 19 %. La seule autre région ayant un score à deux chiffres est l'Afrique orientale/de l'Est avec 11 %, soit un léger recul par rapport à ses 15 %.
- La Corne de l'Afrique, qui dans le dernier Baromètre, avait obtenu le score le plus élevé à 17 %, a connu un déclin dramatique à 0 %, rejoignant l'Afrique du Nord où aucune femme n'est représentée dans les trois premiers postes au sein des principaux partis politiques. Les autres régions enregistrant un déclin dramatique à 0 % sont l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, qui dans le Baromètre précédent avaient obtenu des scores de 11 % et 7 % respectivement.
- Le Baromètre 2024 a couvert 54 pays, évaluant 104 partis politiques - ceux au pouvoir comme les partis d'opposition - là où cela a été possible.
- Seuls trois principaux partis politiques ont 50 % ou plus de femmes occupant les trois premiers postes de président, secrétaire général et adjoint au secrétaire général. L'Alliance Démocratique Unie au Kenya est le seul parti politique à avoir 66 % de femmes dans ses plus hautes instances.
- Les obstacles au leadership féminin au sein des partis politiques comprennent mais ne se limitent pas au patriarcat, au manque de muscle financier, aux politiques d'action positive/de discrimination positive floues ou inexistantes, au harcèlement sexuel et au manque de soutien.
- Les femmes se trouvant dans le comité central des partis politiques occupent principalement des postes cooptés de membres supplémentaires.

Les partis politiques constituent le socle des démocraties constitutionnelles. Cette institution est essentielle pour le fonctionnement d'une démocratie représentative moderne, la participation inclusive et la responsabilité. Généralement, les gens s'impliquent dans la vie publique à travers les partis politiques et soutiennent les candidats et partis qui reflètent leurs opinions et intérêts.

Si le débat sur la question de savoir si les partis politiques rendent la démocratie plus démocratique se poursuit dans de nombreux pays, ce qui n'est pas contesté, c'est que les partis politiques jouent un rôle déterminant dans l'avancement du leadership national. Les partis politiques sont à l'origine du recrutement, de la nomination et de l'élection des candidats à des fonctions publiques, de la socialisation des futurs représentants et dirigeants politiques, de la diffusion, de l'information politique et de l'exposition des citoyens à la politique.

Si, dans l'ensemble, les structures auxiliaires telles que les ailes et ligues féminines et des jeunes jouent un rôle consultatif et que la plupart de leurs présidents siègent dans la structure supérieure du parti, les comités centraux ou bureaux politiques, le véritable pouvoir réside dans les postes exécutifs, ou parmi les cinq premiers postes au sein de la structure du parti - le président, le secrétaire général, le président de séance, le trésorier et le secrétaire général adjoint.

Lors de l'indépendance du régime colonial dans les années 50 et 60, au cours de la première vague de démocratisation du continent africain, les femmes étaient absentes des institutions

gouvernementales, des Parlements, des conseils et des autres sphères de gouvernance. Le fondement des partis politiques est resté l'apanage des hommes.

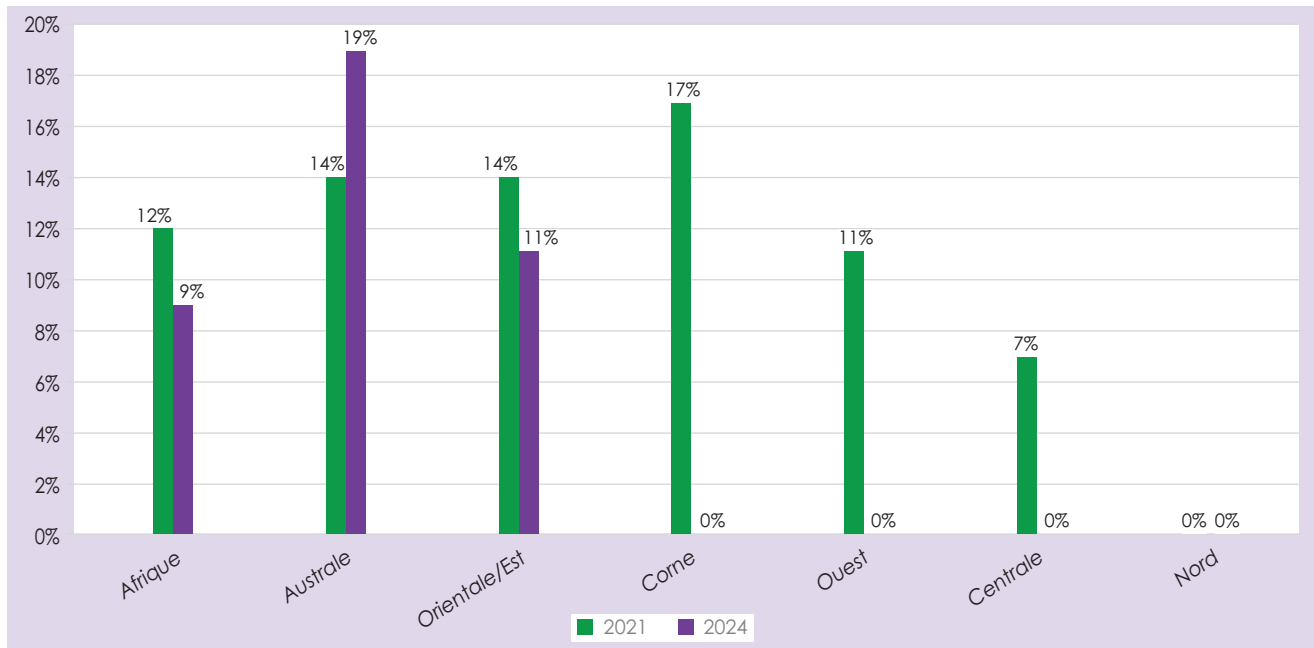
Les seconde et troisième vagues de démocratisation, qui ont débuté dans les années 90, ont apporté certains changements de Constitutions et de lois pour garantir l'égalité du genre et la parité dans toutes les sphères. Les pays ont introduit des quotas du genre pour se conformer aux instruments internationaux et régionaux tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Protocole de Maputo et le Protocole de la SADC sur le Genre. Quarante et un pays africains ont une forme de quotas légiférés, allant de 20 à 50 % et des Mesures temporaires spéciales telles que l'action positive/discrimination positive et des sièges réservés.

Les gouvernements, y compris ceux des blocs de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique du Nord, déchirés par des conflits, continuent d'introduire des quotas légiférés. Ceux-ci ne semblent toutefois pas se répercuter sur les partis politiques, qui constituent la principale source de fonctions publiques. Là où les quotas politiques existent, il y a peu ou aucune déclaration relative aux plus hauts postes au sein des partis - président, vice-président, secrétaire général, adjoint au secrétaire général et trésorier. Lorsque les femmes sont élues ou nommées pour remplir les obligations constitutionnelles du parti, on les retrouve principalement dans le poste d'adjoint au secrétaire général ou à des postes supplémentaires de membres.

Femmes dans le leadership des partis politiques

Dans le Baromètre 2024, nous avons une fois de plus compilé des informations sur le leadership du parti politique au pouvoir et celui de l'opposition à partir des sites web des partis et d'autres nouvelles sources, entre décembre 2023 et mai 2024 (voir l'annexe 7).

Graphique 3.1: Femmes occupant les trois principaux postes au sein des partis politiques en Afrique par région



Source: Sites web des partis politiques.

Le graphique 3.1 démontre un déclin dans le leadership des femmes au sein des partis politiques à travers le continent, de 12 % à 9 %. L'Afrique australe est la seule région enregistrant une hausse (cinq points de pourcentage, de 14 % à 19 %).

Le déclin le plus dramatique vient de la région de la Corne de l'Afrique, de 17 % à 0 %. L'Afrique

de l'Ouest et l'Afrique centrale sont deux autres régions qui sont tombées à zéro dans l'examen de 2024, sortant respectivement de 11 et 7 %. L'Afrique du Nord reste à 0 %. L'Afrique orientale/Est a enregistré un recul de 14 % à 11 %. La seule région qui enregistre un mouvement ascendant est l'Afrique australe, avançant de cinq points de pourcentage à 19 %.

Les obstacles à la participation politique des femmes au sein des partis

Sur papier, la plupart des partis politiques déclarent leur intention de garantir la participation et le leadership des femmes dans leurs différentes structures. Mais ces engagements ne se reflètent pas dans les structures de leadership du parti. La présidence des partis politiques est majoritairement occupée par des hommes. La seule exception est la Tanzanie où la présidente Samia Suluhu Hassan est le leader de son parti politique, Chama Cha Mapinduzi.

À la base de la politique, les partis ont le monopole du vrai pouvoir. Tous les facteurs, formels et informels, qui font obstacle à la PPF, sont mis en évidence dans ce domaine de prise de décision. Les femmes sont souvent exclues de la course interne aux postes. Les partis ne perçoivent pas les femmes comme des visages crédibles pour eux. Le muscle financier fait défaut aux femmes pour qu'elles mènent des campagnes réussies. Les structures du parti ne font pas grand-chose pour soutenir les

femmes et peuvent même les vilipender. Les partis programment des réunions à des heures qui ne tiennent pas compte du double rôle que les femmes jouent. Les hommes politiques

soutiennent les quotas au Parlement et au sein des collectivités locales, sans pour autant pratiquer ce qu'ils prêchent dans leurs propres structures.

Les quotas volontaires de partis

Les quotas constitutionnels et légiférés contribuent à garantir la participation des femmes dans toutes les sphères de la gouvernance, incluant les Assemblées

nationales et les collectivités locales. Une évaluation des constitutions des partis, de leurs politiques et de leurs manifestes électoraux ont révélé moins d'engagement de leur part.

Tableau 3.1: Quotas volontaires de partis en Afrique

Pays	Parti	Sigle	Détails, dispositions relatives aux quotas
Algérie	Front de Libération Nationale	FLN	Dans chaque province, deux des cinq premiers candidats sur une liste doivent être des femmes dans chacune des 48 provinces.
Angola	Union Nationale pour l'Indépendance Totale	UNITA	L'article 13.3.3 stipule que, après vérification des autres conditions requises sur les listes de candidats aux organes et instances du parti, une représentation positive du sexe féminin doit être observée à hauteur de 50 % et une représentation des jeunes à hauteur d'au moins 30 %.
	Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola	MPLA	Article 109 (représentation du genre) sur les listes des candidats aux organes représentatifs du MPLA, une composition du genre d'au moins 40 % doit être respectée
Bénin	Bloc Républicain	BR	L'article 51 du statut du parti stipule que les bureaux des organes du parti doivent être composés, dans la mesure du possible, de 30 % de femmes.
Botswana	Parti du Congrès du Botswana	BCP	Lors de sa constitution en 1999, le BCP a introduit un quota de 30 % de femmes sur les listes électorales.
	Front National du Botswana	BNF	En 1999, le BNF a introduit un quota de 30 % pour les femmes sur les listes électorales.
Burkina Faso	Alliance pour la Démocratie et la Fédération	ADF	En 2002, l'ADF a introduit un quota de 25 % pour les femmes sur ses listes électorales.
	Congrès pour la Démocratie et le Progrès	CDP	En 2002, le CDP a introduit un quota de 25 % pour les femmes sur les listes de parti.
Cameroun	Front Social Démocratique	SDF	Le SDF a adopté un quota de 25 % pour les femmes.
Cote d'Ivoire	Front Populaire Ivoirien	FPI	Depuis 2001, le FPI a un quota de 30 % de femmes à tous les niveaux de sa structure, incluant ses listes électorales

Pays	Parti	Sigle	Détails, dispositions relatives aux quotas
Kenya	Parti Démocratique	PD	Le PD a une politique d'action positive/de discrimination positive qui réserve un tiers de tous ses sièges pour les femmes.
	Parti du Jubilé	PJ	L'article 28(2): Lors de la constitution des organes du parti, aucun sexe ne doit représenter plus de deux tiers (2/3) des membres.
	Mouvement Démocratique Orange	MDO	L'article 12.0.1: Toutes les structures du parti doivent appliquer un programme d'action positive comprenant un quota d'au moins un tiers de femmes dans tous les organes, nominations, comités et listes de nomination afin de garantir une participation effective.
Libéria	Congrès pour le Changement Démocratique	CCD	En 2022, le comité national exécutif du CCD a adopté une résolution requérant 40 % de participation des femmes dans toutes les structures de direction.
Malawi	Parti du Congrès du Malawi	PCM	Le PCM vise à attribuer 33 % des sièges aux femmes à tous les niveaux de la structure du parti. En outre, dans son manifeste de 2004, le PCM a promis de garantir qu'au moins 30 % des sièges seraient occupés par des femmes à tous les postes de décision politique et de gestion au sein du gouvernement.
	Front Démocratique Uni	FDU	Le FDU a pour objectif que 25 % de ses sièges parlementaires soient alloués aux femmes.
Mali	L'Alliance pour la Démocratie au Mali	ADEMA-PASJ	ADEMA-PASJ a un quota de 30 % pour les femmes.
Île Maurice	Mouvement Militant Mauricien	MMM	L'article 3(1) de la constitution du parti stipule : «Le MMM, compte tenu de ses principes et de son combat historique pour l'égalité, s'engage à atteindre la parité hommes-femmes dans les plus brefs délais. À titre de mesure transitoire, le MMM s'efforcera d'atteindre le seuil d'un tiers de représentation féminine, qui passera à 40 % en 2020 et à 50 % en 2025.»
Mozambique	Le Front pour la Libération du Mozambique	FRELIMO	Le FRELIMO a introduit des quotas du genre depuis 1994. La politique du parti requiert que 40 % des candidats aux élections législatives nationales et locales soient des femmes. Il y a aussi un engagement à équilibrer la distribution entre les hommes et les femmes sur les listes électorales.
	La Résistance Nationale Mozambicaine	RENAMO	L'article 28(2) des statuts du parti stipule que dans le processus d'élection des membres du Conseil national, le principe de la représentation des provinces et du genre soit respecté.
Namibie	L'Organisation populaire du Sud-Ouest africain	SWAPO	La SWAPO a un quota de 50 % de femmes avec un système zébré (alternance entre les hommes et les femmes) sur les listes des élections locales.

Pays	Parti	Sigle	Détails, dispositions relatives aux quotas
Somalie	Parti Qaransoor		Les femmes doivent constituer 35 % du personnel et des fonctionnaires du parti et des conseils (Article 42(4) des statuts du parti.
Afrique du Sud	Congrès National Africain	ANC	En 2006, l'ANC a adopté un quota du genre de 50 % lors des élections locales. Ce quota a été étendu aux élections nationales en 2009. L'article 6, paragraphe 1, est libellé comme suit «La mise en place d'un quota d'au moins 50 % dans toutes les structures électorales.»
La République Unie de la Tanzanie	Le Parti Révolutionnaire (Chama Cha Mapinduzi)	CCM	La section 204 du manifeste du CCM vise à atteindre 50 % de représentation féminine dans tous les corps électifs à 2015.
Ouganda	Mouvement National de Résistance	MNR	Lors de l'élection des leaders, l'article 42.1 de la constitution du MNR stipule que «40 % de tous les postes soient réservés aux femmes, excepté dans les cas où cela n'est pas pratique.»
Zimbabwe	Union Nationale Africaine du Zimbabwe - Front Patriotique	ZANU-PF	ZANU-PF s'engage à s'assurer qu'au moins un tiers de tous les candidats soient des femmes. Cependant, ce quota n'est pas systématiquement appliqué.

Source: IDEA International, base de données sur les quotas du genre.¹

Le tableau 3.1 montre que 26 des 104 principaux partis politiques en Afrique (moins d'un tiers) ont adapté des mesures spéciales pour garantir la représentation des femmes dans le leadership. Le tableau démontre que la majorité des partis politiques ne se conforment

pas aux engagements nationaux, un facteur qui peut expliquer le maintien de la faible représentation des femmes leaders aussi bien au niveau des partis politiques qu'au niveau national.

Les femmes dans le leadership des partis politiques en Afrique australe

Il existe toutefois une certaine corrélation entre la représentation dans le leadership des partis et les quotas volontaires. L'Afrique australe prend la tête sur les quotas volontaires. Cette région se hisse aussi en tête en matière de représentation des femmes dans le leadership des partis politiques à 17 %. Cependant, cette situation est en deçà de l'objectif de la parité hommes-femmes.



En tant qu'une des plus jeunes démocraties participatives en Afrique, l'Afrique du Sud constitue

une bonne étude de cas pour l'accession des femmes au sommet de la hiérarchie. Conformément à la tendance observée dans de nombreux pays sortant d'un conflit, l'Afrique du Sud applique le système électoral de RP au niveau national. Grâce, en grande partie au quota volontaire de 50 % du Congrès National Africain (ANC), le pays a une représentation relativement élevée des femmes dans toutes les sphères de la gouvernance.

Cependant, l'ANC n'a jamais eu de femme à sa tête et ne compte que 30 % de femmes dans

¹ <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas-database/voluntary-overview>. (2024). International IDEA

ses instances dirigeantes. Lors des élections de 2024, un seul parti, le parti GOOD de Patricia de Lille, avait une femme à sa tête. Ce parti a remporté un siège, occupé par sa présidente. Patricia de Lille, une politicienne chevronnée, qui a fait ses preuves dans le mouvement de libération, est entrée au Parlement pour la première fois en 1994, sous la bannière du Congrès Panafricain d'Azanie. Avant de fonder le parti GOOD en 2017, Patricia de Lille dirigeait un parti nommé les Démocrates Indépendants et a été maire de Cape Town. Lors des élections de 2019, le parti GOOD n'a pu élire que deux représentants à la législature de 400 membres.

Au sein du sixième Parlement en Afrique du Sud, un autre parti dirigé par une femme, le Parti de la Liberté Nationale, a aussi obtenu un siège.

Malheureusement, le leader de ce parti, la législatrice Zanele Ka Magwaza-Msibi, est morte en 2021.

Le scrutin de 2019 a également présenté Women Forward, qui est apparu pour la première fois sur le bulletin de vote de 2009. Nana Ngobese, militante de longue date en faveur de l'égalité du genre et petite-fille du chef Albert Luthuli, l'un des fondateurs et ex-président du Congrès National Africain (ANC) au pouvoir, a fondé ce parti féministe, qui s'est distingué par sa position ferme dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

Au cours des jours précédents les élections de 2019, Nana Ngobese a été grandement citée dans les médias, disant qu'elle pense «que les violeurs devraient être exécutés mais que la castration est la seconde meilleure solution. Le viol est le pire des crimes et actuellement, la réaction de la loi est lamentable.» Le parti n'a pas réussi à se faire élire que ce soit à l'Assemblée nationale ou aux législatures provinciales.

AGANG SA, fondé en 2013 par le vétéran du mouvement de libération Mamphela Ramphele, a aussi figuré sur le bulletin de vote de 2019. Lors des élections de 2014, ce parti n'a obtenu que deux sièges à l'Assemblée nationale. Cinq ans plus tard, AGANG SA a fait pire, ne remportant aucun siège. Ce parti est maintenant dirigé par un nouveau leader homme, Adries Tioumma.

La seule fois où l'Afrique du Sud est passée près d'élire une femme présidente c'était en 2014 où sous le leadership d'Hellen Zille, le principal parti d'opposition, l'Alliance Démocratique (AD), a obtenu 22.23 % des votes contre 62.25 % à l'ANC. Zille a choisi de ne pas aller à l'Assemblée nationale mais de rester Premier ministre du Cap Occidental, un poste qu'elle a occupé de 2009 à 2019. Depuis, deux hommes ont dirigé l'AD. Ces exemples montrent que même dans une des démocraties les plus progressistes d'Afrique, le leadership des femmes au sein des partis politiques reste rare.



Rares visages de femmes sur les affiches des partis politiques en Afrique du Sud.
Photo: Colleen Lowe Morna



Lors des élections présidentielles au Zimbabwe, sur 11 candidats, il n'y avait qu'une femme. Initialement, elles étaient deux à vouloir briguer les suffrages mais le processus électoral a écarté une de la course. **Elizabeth Valerio**, présidente de l'Alliance unie du Zimbabwe (UZA), a présenté sa candidature. Cette femme d'affaires a dû se battre pour concourir à l'élection présidentielle.²



Elizabeth Valerio.
Credit: unitedzimbabwe.org

Lorsque la Cour des nominations lui a interdit de participer en raison d'une soumission tardive de dépôt, elle a emprunté la voie juridique et la Cour électorale lui a accordé l'autorisation de concourir. «Cela représente tellement pour moi mais c'est aussi un gain pour les femmes. Cela renforce ma conviction dans le pouvoir de la persévérance et l'importance de se mettre debout et de se battre pour ce qui est juste», a déclaré Elizabeth Valerio à sa sortie de Cour. Elle a lancé le parti UZA en 2022 pour réunir tous les Zimbabwéens et construire le pays et ses communautés.

Selon le site de l'UZA,³ Elizabeth Valerio n'est pas étrangère au monde politique. Le parti

déclare que feu sa mère «a été la première femme dans l'histoire à défier le pouvoir d'un président africain.» Biochimiste ayant étudié aux Etats-Unis, Elizabeth Valerio est une environmentaliste connue pour promouvoir le tourisme au Zimbabwe. Elle a consacré du temps et des ressources aux programmes de science, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques, destinés à améliorer l'accès à l'éducation de qualité. Le site du parti indique qu'Elizabeth Valerio a fondé l'Initiative d'Entrepreneuriat pour la durabilité en Afrique (ELISA) et est régulièrement invitée à faire des présentations lors de programmes centrés sur l'entrepreneuriat et les carrières.⁴

Elizabeth Valerio n'était pas la seule femme à aspirer à briguer la présidence. Son homologue, Linda Masarira, le leader du parti Labour, Economics and African Democrat (LEAD), a aussi contesté son exclusion en cour mais a perdu. Linda Masarira, ancienne porte-parole du parti d'opposition Mouvement pour le Changement Démocratique, est une défenseuse des droits humains, connue pour son plaidoyer en faveur de l'égalité du genre, les droits des femmes et des enfants, l'inclusion et la liberté politique pour les marginalisés.⁵

Les femmes dans le leadership des partis politiques en Afrique centrale

Comme susmentionné, la PPF dans le leadership des partis a chuté, passant de 7 % dans le premier Baromètre Afrique sur la PPF à 0 % maintenant. Les exemples de la République du Congo et du Cameroun l'illustrent bien.



En dépit des discours voulant faire accroire le contraire, la PPF reste faible en République du Congo. L'article 17 de la Constitution stipule que «une femme dispose des mêmes droits que les

hommes, la loi garantit la parité et assure la promotion, de même que la représentation de la femme dans tous les postes politiques, électifs et administratifs.»

Les déclarations constitutionnelles ne semblent pas avoir eu d'impact sur les partis politiques. Les femmes sont toujours sous-représentées dans les organes politiques en République du Congo que l'on appelle aussi Congo-Brazzaville. Mais il y a cependant des exceptions. Avant et

² Victory for Zimbabwe's only female candidate in the presidential race (timeslive.co.za)
³ unitedzimbabwe.org
⁴ https://unitedzimbabwe.org/elisabeth-valerio
⁵ en.m.wikipedia.org

après l'indépendance de la République du Congo, les hommes au pouvoir ont fait un peu de place aux femmes. Bien avant l'indépendance, les femmes occupaient une place significative en politique. Par exemple, la défunte reine Ngalifourou dans le royaume Téké, était entourée d'hommes qui l'écoutaient et qui dirigeaient avec elle. Au sein des premiers mouvements politiques des pères de l'indépendance, il y a toujours eu des associations féminines encadrées par les dirigeants politiques. Dans les années 60, les hommes ont encouragé les femmes lettrées à créer des associations comme l'Union pour l'Emancipation des Femmes africaines, l'Union Démocratique des Femmes du Congo (UDFC), l'Union des Femmes Révolutionnaires du Congo (URFC).

Aujourd'hui, l'Organisation des Femmes du Congo, d'autres organisations non gouvernementales et des associations politiques féminines, existent au sein des partis politiques, notamment l'Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale ou encore le Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral. Ces mouvements fondés par des hommes sont dirigés par des femmes.

Pierre François De Paul Kibongui Saminou, administrateur délégué au centre national de radio et télévision à Brazzaville, dont la mère Jacqueline Mpolo, 82 ans, faisait de la politique active quand elle était plus jeune, avec le soutien de ses proches, a ceci à dire :

«J'ai toujours admiré le courage dont ma mère a fait preuve en militant dès 1964 à Mossaka dans le département de la cuvette au sein de l'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo (l'URFC). Je suis très fière d'elle, d'autant plus qu'elle a rencontré bon nombre de difficultés durant les meetings qu'elle devait animer à Mossaka, qui est une zone enclavée et inondée, de même que dans toutes les localités environnantes. Je me rappelle que mes frères et moi avons l'habitude de l'accompagner

dans des pirogues de fortune pour aller à la rencontre des futurs électeurs et faire passer des messages politiques. Elle a persisté malgré le fait que les hommes autochtones voyaient mal qu'elle s'engage en politique. Pour eux, c'était un domaine réservé aux hommes».

Julia Tseke, une jeune fille d'une vingtaine d'années, n'a pas oublié comment sa maman, Félicité Tseke, était un membre influent du Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI), parti d'opposition à Madibou, dans le huitième arrondissement de Brazzaville.



Feue Félicité Tseke.
Crédit photo:
NathalieFoundou

«Quand maman a commencé à aller assister aux meetings politiques avec la bénédiction de la famille, j'avais très peur qu'il lui arrive malheur car la politique est un monde dangereux. Je me souviens qu'un jour, après un meeting où des dérapages avaient eu lieu, maman est rentrée à la maison avec une vilaine blessure à la main. J'étais tellement paniquée que je lui avais demandé de ne plus participer aux meetings politiques. Mais elle y allait toujours. Autant mes frères aînés Biko et Yves l'encourageaient, quand elle a été blessée à la main, ils lui ont interdit d'aller aux meetings. Mais elle a fait fi de leurs consignes.» Julia Tseke raconte qu'en 2021, le parti politique où sa mère était active devait la proposer comme candidate suppléante dans son quartier lors des élections législatives de 2022. Malheureusement, elle est morte des suites d'une occlusion intestinale. Ses adversaires politiques y seraient-ils pour quelque chose ? Julia Tseke ne répond pas mais fond en larmes.

En dépit des fardeaux sociaux-culturels, des préjugés et de la peur paralysante de se lancer en politique active en raison de la violence inhérente à cette sphère, il y a heureusement quelques femmes en République du Congo qui s'affirment politiquement. Deux d'entre elles

ont réussi à créer leur propre parti politique. Il s'agit de **Claudine Munari**, présidente du MUST et **Destinée Hermellia Doukanga**, présidente du Parti Patriotique, aujourd'hui dissous. Cette dernière, qui exerce le métier de pilote, a été ministre, député, deuxième questeur à l'Assemblée nationale et présidente du Front Patriotique qu'elle avait fondé en 2015. Elle est aujourd'hui dans la majorité présidentielle et siège au bureau politique du Parti Congolais du Travail. Destinée Hermellia Doukanga affirme qu'elle n'aurait pas eu un tel parcours si elle n'avait eu le soutien de ses collègues du parti. «C'est avec le soutien de Pierre Ngolo, qui était à l'époque, secrétaire général du Parti Congolais du Travail, du camarade Pierre Moussa, de Jean Marc Tchistere Tchicaya et de l'actuel président Denis Sassou Nguesso, que nous, les femmes, avons pu sortir de l'anonymat et nous engager politiquement. Le chef de l'État fait partie de ces hommes qui favorisent l'émergence des femmes. J'ai tenu à mentionner les noms de ces hommes car la reconnaissance silencieuse ne sert à rien. Tous ces hommes m'ont soutenue et me soutiennent dans ma démarche politique. Je n'ai pas eu beaucoup de soutien du côté de ma famille mais par contre, j'ai été accompagnée par des amis.»



Destinée Hermellia Doukanga de la République du Congo. Credit: Nathalie Foundou

Certains d'entre eux, ajoute-t-elle, avaient toutefois un agenda caché. «Certains m'ont aidée avec l'objectif d'en tirer profit et j'en ai même payé le prix fort car les amis que j'ai propulsés en politique, voire aidés à un certain niveau, se sont rangés du côté de mes adversaires. Que voulez-vous ? Tout cela fait partie de l'apprentissage à la vie politique. Ce sont des leçons que j'ai apprises et j'en suis sortie aguerrie.»

⁶ Etude de cas par Christine Nathalie FOUNDOU

La commission électorale du Cameroun s'est prononcée pour un quota de représentation féminine d'un tiers comme seuil minimum de prise en compte de la dimension genre. Mais le Cameroun n'a pas de quotas légiférés pour la PPF au sein des partis politiques. Si les femmes sont de plus en plus nombreuses à s'engager en politique, les postes de décision au sein des partis politiques leur échappent toujours, malgré le lobbying de nombreuses organisations de la société civile. Cette situation a contraint certaines femmes à créer leur propre parti politique.



Ayant la réputation d'être une bête de travail et méticuleuse, Hermine Patricia Tomaino Ndam Njoya est la présidente de l'Union démocratique du Cameroun et sa tâche est loin d'être facile. «Il me faut me déployer plusieurs fois là où il n'en serait pas demandé autant à un homme», atteste-t-elle. C'est la raison pour laquelle la règle de la parité a été introduite. «À l'UDC, la parité est appliquée. C'est une culture inscrite dans nos pratiques et nos statuts. Nos structures à la base sont mixtes : indépendamment, on peut être président ou présidente. Il n'y a pas d'organes du parti pour les hommes et d'autres pour les femmes», assure celle qui est, par ailleurs, maire de la ville de Foumban, dans la région Ouest du Cameroun.



Lancement de la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre par ONU Femmes, le 26 novembre 2023, à Yaoundé. Credit: Cameroon Tribune

L'inscription de l'ascension des femmes dans le parti et dans la sphère politique en général est également une priorité au sein du Parti Camerounais pour la Réconciliation nationale (PCRN). «La structure du parti met un accent particulier sur l'épanouissement de la femme. Ainsi, nous avons une vice-présidente en charge du genre et des minorités», vante Rolande Ngo Issi Mbock, qui se présente comme une entrepreneure politique 'cabraliste' (du nom du président du parti, Cabral Libii). Selon elle, les femmes sont représentées à 40 % dans les organes du parti, ce qui est supérieur aux 30 % généralement recommandées comme masse critique.

Au sein du Rassemblement démocratique du Peuple camerounais (RDPC), parti au pouvoir ayant pour dirigeant le président de la République, Paul Biya, des efforts ont également été faits pour intégrer plus de femmes dans ses structures. Selon Andry Stiven Rostand Ngbwa, secrétaire général de la sous-section de l'Organisation des jeunes du RDPC (OJRDPC), dans la circonscription, il y a huit femmes sur les 16 membres du bureau. Mais il avoue cependant que ces femmes n'occupent pas des postes de décisions.

Thérèse Assomo, secrétaire déléguée adjointe à la commune de Sangmélima, dans la région du Sud du Cameroun, et membre influente du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), explique que «là où il y a prédominance d'hommes, les femmes sont toujours intimidées». Une attitude et un état d'esprit qu'elle essaie de changer au sein du parti en travaillant avec les femmes, notamment les *Bayam Sellam* (femmes revendeuses de denrées alimentaires dans les marchés urbains) de cette localité. Une tâche qui s'avère ardue «vu que je suis à Mvomeka, région de mes parents et où est né le président Paul Biya et que je suis dans l'opposition. De ce fait, même si les femmes s'intéressent à la politique, elles ont peur de s'engager ouvertement.»

Paul Oyono, un de ses collègues du parti, corrobore cette déclaration. «Elles sont nombreuses à nous encourager mais elles ne veulent pas s'afficher car dès qu'on soupçonne qu'elles sont dans un parti d'opposition, elles ont parfois des problèmes dans leur foyer ou sur leur lieu de travail». Pour éviter des représailles ou des jugements, nombreuses sont les femmes qui préfèrent se défilier. Les femmes doivent non seulement s'imposer dans un univers dominé par les hommes mais des mesures doivent être prises pour sanctionner des écarts de conduite ou des discriminations à leur égard du fait de leur genre. «Il faut toujours être en état d'alerte pour éviter que les femmes ne continuent à être «infantilisées», pour empêcher que les hommes leur mettent des bâtons dans les roues ou les harcèlent. Nous y veillons et est sanctionné tout cas déclaré en ce sens», assure Hermine Patricia Tomaino Ndam Njoya.⁷



Le Tchad, pays enclavé d'Afrique centrale, se trouve confronté à d'importants défis politiques, sociaux et sécuritaires, dans un contexte de transition politique, entamée en avril 2021. Au cœur de ces enjeux politiques figure l'accomplissement du cinquième Objectif de développement durable, visant à parvenir à l'égalité du genre et à autonomiser toutes les femmes et les filles.

La représentation des femmes au sein des partis politiques est négligeable en dépit de la signature et la ratification de conventions et de traités par le gouvernement. Les stéréotypes ont la dent dure et empêchent une pleine participation des femmes à la vie politique. Sur plus de 150 partis politiques au Tchad, moins de cinq sont présidés par des femmes. Les partis dirigés par les femmes incluent le Parti pour la démocratie et l'indépendance intégrales (PDI) de Beassemma Lydie, créé en 1999, l'Action pour la République, le Développement et la Démocratie (ARD) de Naimbaye Alixe, le parti

⁷ Etude de cas par Nadine Guepi

Citoyen du Tchad de Damnodji Irene. Les femmes politiques sont souvent perçues comme des «aventurières ou des exploratrices» par la société tchadienne.

Dans les partis politiques majeurs du pays, la sous-représentation des femmes dans les bureaux politiques nationaux demeure une réalité. «*Nous, femmes, sommes sous-représentées dans les instances de nos partis*», confirme Mbaiadéné Providence, militante de l'opposition. Un avis que partage la présidente du PDI, Beassemda Lydie : «*La place de la femme dans nos partis demeure très accessoire. Elle est surtout là pour les youyous ou pour faire de la figuration. Et même si une femme, aussi compétente qu'un homme et même plus, occupe un poste important dans un parti, on le résume non à ses capacités mais à des faveurs*».

Opinion pas du tout partagée par les membres du Mouvement patriotique du salut, parti au pouvoir de 1990 à 2021. Amsadené Hangatti, secrétaire générale, troisième adjointe et chargée des organes de masse, estime «*qu'aujourd'hui, le constat est très clair : les femmes prennent le pouvoir aux côtés des hommes. Et dans notre parti, la femme est au premier rang*».

Malgré ces opinions mitigées, il est indéniable que la place des femmes demeure accessoire dans l'arène politique tchadienne. «*Notre contexte socioculturel patriarcal fait en sorte que les femmes politiques s'épanouissent très peu*», pense Mbairamadji Romain. Certains observateurs reconnaissent de timides avancées, soulignant toutefois la nécessité d'une politique d'action plutôt que de simples discours.

De nombreux acteurs politiques constatent un manque de mobilisation autour de la question du genre au sein des partis politiques. C'est pour cette raison, estiment-ils qu'il est impératif de mutualiser les forces et de stimuler une mobilisation politique. «*En tant que femmes, nous devons unir nos efforts afin de promouvoir activement notre cause*», plaide Fatimé Boukar Kossei, ministre de la Solidarité nationale.

Il est également nécessaire «d'instaurer le quota ou la parité dans les statuts des partis». En complément, «*les acteurs politiques doivent organiser des formations politiques spécifiquement adaptées aux femmes. C'est ainsi que nous parviendrons à promouvoir le leadership féminin*», confie Dr Masra Succès, président du parti les Transformateurs. Il ajoute que «*à l'ère du numérique, nous devons mettre les technologies de l'information, notamment les médias sociaux, au service des femmes. Cela signifie utiliser ces outils pour diffuser des messages positifs sur la participation des femmes en politique et susciter l'intérêt. Nous devons aussi créer des plateformes de mentorat où des femmes politiques expérimentées peuvent prodiguer conseils et orientations aux nouvelles qui entrent en politique, favorisant ainsi l'épanouissement du leadership féminin*».

Pour Beassemda Lydie, le train est sur les «bons rails». Il est désormais nécessaire de «le faire avancer». «*Nous sommes sur la bonne voie. Avec une volonté affirmée, nous ferons de nos partis politiques des exemples de la politique au féminin. J'encourage toutes mes sœurs à se tailler une place. Nous ne devons pas attendre les autres pour le faire. Notre position doit être conquise, non cédée !*»⁸

⁸ Etude de cas par Adelph Mbaindang-roa Djekornonde
⁹ Zuhur, S. (2003). Women in the Arab world.

Les femmes dans le leadership des partis politiques en Afrique du Nord

Les femmes sont à la traîne en termes de participation et de leadership politiques en Afrique du Nord, en dépit des quotas légiférés du genre introduits après le Printemps arabe. La région, encore sous gouvernance du système islamique, a 0 % de représentation de femmes dans les structures des partis politiques. Le patriarcat, la culture, la religion et l'indépendance financière limitée semblent être au cœur de cette absence de femmes dans le leadership.

Les femmes dans les sociétés arabes sont régies par des systèmes patriarcaux, ont un accès limité ou aucun accès aux opportunités comme l'emploi formel, l'éducation et la participation politique.⁹

Les soulèvements qui ont débuté en 2010 dans les États d'Afrique du Nord, connus sous le nom de Printemps arabe, ont été perçus dans le monde entier comme une vague de changement nécessaire, les régimes oppressifs tombant pour laisser place à la démocratie.

La révolution du Printemps arabe a eu un effet profond sur le PPF. Bien que les femmes n'aient pas immédiatement occupé des postes élevés dans les gouvernements de transition, elles ont trouvé leur voix, jouissant de libertés politiques, et nombre d'entre elles ont pris part à des plateformes de libre expression telles que les manifestations et l'opposition organisée.¹⁰

Toutefois, l'espoir d'une participation accrue et plus importante des femmes dans les différentes sphères de la vie socio-économique s'amenuise. Les femmes d'Afrique du Nord sont confrontées à de profonds défis. Les conflits en cours, qui déstabilisent la région, ont aggravé la situation des femmes, confrontées entre autres à la violence sexiste, à l'exclusion de

l'activité économique, aux restrictions religieuses, culturelles et familiales, et à la participation politique.¹¹



Le Maroc est un parti multi-système depuis son indépendance de la France en 1956. Les deux principaux partis politiques sont le Rassemblement national des indépendants (RNI) et le Parti Authenticité et Modernité (PAM), dirigés respectivement par Aziz Akhannouch et Fouad Ali El Himma. Les rôles traditionnels des hommes et des femmes et les attentes de la société ont une incidence profonde sur la PPF. Le leadership des partis est toujours le monopole des hommes. Le Maroc dispose de quotas légiférés et 30 sièges sont réservés pour les femmes au niveau des élections nationales et locales.

Alors qu'à l'origine, les partis politiques ne présentaient que des hommes dans les circonscriptions réservées aux jeunes, ils ont depuis ouvert ces dernières aux femmes.¹² Comme les femmes n'étaient pas actives dans les structures des partis politiques, l'introduction de quotas de femmes et de sièges réservés a entraîné une demande sans précédent de candidatures féminines. Les partis politiques ont pris l'initiative de recruter et d'investir dans les femmes afin de remplir les listes de candidats.¹³



En Tunisie, les deux principaux partis politiques sont le Mouvement Ennahda et Au Cœur de la Tunisie. Ni l'un ni l'autre de ces partis n'a de quotas volontaires. Les hommes occupent tous les postes clés au sein de ces partis. En 2021, la Tunisie a nommé sa première femme Première ministre, à savoir Najla Bouden- une première

¹⁰ Karman, T. (2016). women and the Arab spring. United Nations.

¹¹ Abdallah, A. (2017). What's holding Arab women back from achieving equality? Reuters.

¹² Benbelli, S. (2023). https://www.researchgate.net/publ/Women's_experiences_of_representation_and_marginalization_in_Morocco_taking_stock_and_outlining_future_trajectories.

¹³ Raba Sobhini, D. (2021). Gender quotas and women's political representation: lessons from Morocco. Georgetown Institute for women, peace and security.

dans le monde arabe. Cependant, une nouvelle loi électorale qui élimine le principe d'égalité du genre a fait que la PPF dans la chambre basse a chuté de 27 % à 16 %.

«C'est la première fois dans l'histoire de la Tunisie que les femmes sont exclues de cette façon », déclare Sana Ghenima, à la tête de Femmes et Leadership, une organisation à but non-lucratif qui fait la promotion de la PPF. En fait, cette nouvelle loi, connue comme le décret n° 55, adoptée en septembre 2022, vient encore inverser les progrès de la participation politique des femmes (Aljazeera, 2022). Ce décret exige qu'un candidat obtienne 400 signatures d'électeurs inscrits dans sa circonscription pour pouvoir se présenter. Selon Salsabil Chellali, directrice de Human Rights Watch pour la Tunisie, cette nouvelle loi va à l'encontre des dispositions constitutionnelles : «La nouvelle loi supprime les dispositions relatives à la parité

hommes-femmes de la précédente loi électorale qui s'efforçait d'assurer une représentation égale entre les hommes et les femmes dans les assemblées élues de Tunisie.»



À la suite de l'assassinat du leader Mouammar Khadafi en Libye, des quotas du genre ont été imposés par la loi et des tentatives d'inclusion ont été faites dans différentes sphères de la gouvernance. Ceux-ci restent toutefois sous le contrôle des partis politiques, qui continuent d'exclure les femmes qui opèrent dans des espaces privés, à la maison, loin des activités publiques. L'espace politique dans un système patriarcal, est toujours fermé à la participation des femmes. Le changement politique n'en est qu'à ses débuts. Il faudra peut-être un certain temps pour que les femmes accèdent au leadership, et encore plus à la direction des formations politiques.

Les femmes dans le leadership des partis en Afrique de l'Ouest



La PPF en Afrique reste faible et cela s'étend aussi aux partis politiques. Une étude menée par l'Institut Démocratique National sur la violence envers les femmes dans les partis politiques montre qu'en Côte d'Ivoire, la violence envers les femmes sous la forme d'abus, d'agression verbale, d'attaques psychologiques, de harcèlement, de menaces et de pressions, est répandue de part et d'autre de la classe politique.¹⁴



En mars 2024, au cours des élections présidentielles au Sénégal, 93 candidats ont manifesté leur intérêt à y participer. Six étaient des femmes selon un rapport d'ACCORD. Cependant, le Conseil constitutionnel n'a approuvé que 20 candidatures dont deux uniquement de femmes. Rose Wardini a préféré se retirer lorsque sa nationalité a été remise en question, laissant Anta Babacar Ngom tâter le terrain. Elle n'a pas gagné mais les électeurs ont salué sa candidature et l'ont trouvé progressiste dans un pays qui n'avait jamais aligné une femme comme candidate à la course présidentielle.¹⁵

¹⁴ Abdallah, A. (2017). What's holding Arab women back from achieving equality? Reuters.

¹⁵ Babington, K. (2024). Women's Participation in 2024's Electoral Politics in Africa. AACORD.

Les femmes dans le leadership des partis politiques dans la Corne de l'Afrique

En 2023, les médias ont rapporté que plus de 22 millions de personnes originaires de pays tels que l'Éthiopie, Djibouti, l'Érythrée et la Somalie font face à une famine sévère en raison de la sécheresse prolongée dans la région. Ceci, conjugué aux troubles politiques et aux guerres, a contribué au déclin dans la participation

politique et le processus électoral est en suspens.¹⁶ Les difficultés pour accéder aux sites des partis politiques n'ont pas permis d'évaluer le niveau de participation politique des femmes et encore moins leur présence dans le leadership des partis.

Sélection des candidates



Comme indiqué dans les chapitres précédents, les partis politiques détiennent la clé de la sélection des candidates, que ce soit dans les systèmes RP ou de scrutin uninominal/FPTP ou même dans les systèmes mixtes. En 2002, le Centre Carter qui a fait une étude au Kenya a rapporté que plusieurs interrogés se sont plaints de l'exclusion relative des candidates du processus de nomination. Sur 1 305 candidats à concourir pour remplir 210 sièges, il n'y avait que 44 femmes.¹⁷

Dans un article d'opinion d'IDEA International paru en 2022 et ayant pour titre : « Briser les préjugés dans la sélection des candidats dans les partis politiques africains », Samson Itodo soutient que la nature secrète de la sélection

des candidats des partis politiques sur les listes électorales désavantage les femmes. L'article, initialement publié dans le Premium Times, le 10 mars 2022,¹⁸ affirme que pour plus d'équité, un système de nomination plus transparent est nécessaire. « Pour réduire les disparités du genre au sein des partis politiques, ils sont encouragés à faire preuve de transparence et de responsabilité dans leur sélection de candidats. La crédibilité du processus de sélection des candidats d'un parti a un impact sur le niveau de succès électoraux obtenus par lui. Des règlements clairs sur la gestion du parti, les processus de sélection et la sauvegarde de l'inclusion du genre sont essentiels pour briser le parti pris envers les femmes en politique », a-t-il ajouté.

Les ailes féminines

Les ailes féminines sont une structure auxiliaire importante des partis politiques. Traditionnellement, les ailes féminines au sein des partis politiques avaient pour but de promouvoir l'avancement des femmes dans les structures des partis, de même que faire avancer

des questions sociales importantes comme la santé des femmes et l'éducation. Cette structure n'avait que peu ou aucun pouvoir pour influencer les décisions ou le leadership du parti. La plupart de ces ailes féminines restaient en marge.

¹⁶ R, K.-N. (2021). Kandawasvika-Nhundu R, IDEA International, Role of political parties on women's participations and representation". Publié en 2021. Consulté en décembre 2023. IDEA International

¹⁷ <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas-database/voluntary-overview>. (2024). IDEA International.

¹⁸ Ohman, M. and C. Lintari. 2016. Political party financing and equal participation of women in Kenyan electoral politics: a situation overview. Netherlands Institute for Multiparty Democracy, The Hague.

¹⁹ R, K.-N. (2021). Kandawasvika-Nhundu R, IDEA International, Role of political parties on women's participations and representation". Publié en 2021. Consulté en décembre 2023. IDEA International.

Une étude sur les partis politiques et la participation des femmes en Afrique de l'Ouest, menée par Adebajo Adeola Aderayo¹⁹ note que sur 104 partis au pouvoir et dans l'opposition, seuls 34 partis ont des ailes féminines qui jouent un rôle important et ne sont pas cantonnées à organiser des événements, chanter et cuisiner pour les leaders des partis, qui sont des hommes.

Généralement, les ailes féminines en Afrique servaient de comités d'accueil pour les partis. Cependant la lutte pour la libération sur le continent a vu l'émergence de nouveaux visages et de nouveaux groupes de femmes. Les femmes se sont battues aux côtés des hommes sur les champs de bataille et ont lentement obtenu plus de pouvoir. Ceci est devenu évident dans de nouvelles démocraties telles que l'Afrique du Sud et la Namibie où les ailes féminines des partis au pouvoir, soit l'ANC et la SWAPO, ont joué un rôle important pour faire avancer l'agenda du genre jusqu'à influencer les programmes nationaux pour l'égalité du genre.



En Namibie, les femmes ont fondé le Conseil des Femmes de la SWAPO (SWC) en 1969. Ce parti l'a inauguré comme une aile pour soutenir la lutte pour la libération en 1976. Au cours de cette lutte, la SWC a fait plus que d'animer des programmes sociaux dans les camps de réfugiés tels que les crèches ou les cliniques. Les femmes de la SWAPO se sont activement engagées dans les combats.

Après l'indépendance en 1990, les femmes de la SWAPO ont occupé des postes au gouvernement, au Parlement et dans d'autres sphères de la gouvernance. Mais comme c'est le cas dans plusieurs «nouvelles démocraties», le rôle des ailes féminines a été absorbé par l'agenda national. Les femmes de la SWAPO semblaient avoir relâché leur emprise sur le pouvoir interne du parti. Récemment, les

femmes du SWC ont alors poussé l'agenda du genre afin de changer le visage de la représentation. Ce SWC a été joué un rôle actif pour pousser les 50 % de quotas du genre au sein du parti et de la constitution. Au cours d'un congrès national récent,²⁰ les femmes de l'aile féminine se sont engagées à introduire des programmes d'autonomisation des femmes, une frontière nouvelle dans le travail des ailes féminines sur le continent.



La présidence de Zuma a soulevé des préoccupations troublantes pour les droits des femmes.
Photo: Colleen Lowe Morna



Dans l'Afrique du Sud voisine, le Congrès National Africain, qui était autrefois fort et vivant, ne vit plus que sur sa gloire passée de porte-drapeau des droits des femmes. Durant les jours houleux de campagne avant le congrès électif de l'ANC en décembre 2022, l'actuelle première secrétaire générale adjointe du parti au pouvoir, Nomvula Mokonyane, a été citée par la chaîne de télévision locale eNCA²¹ disant qu'une aile féminine affaiblie et fragmentée avait aggravé le patriarcat enraciné. Elle a déploré que la ligue féminine de l'ANC soit devenue une épine dans la chair des femmes qui contestent les postes de leadership au sein du parti.

¹⁹ <https://periodicos.ufba.br/index.php/feminismos/article/download/47653/25974/187630>. (page 309)

²⁰ <https://www.nbcnews.com/news/swapo-party-womens-council-take-charge-economic-empowerment-women-1947>

²¹ Patriarchy highly entrenched in the ANC - Nomvula Mokonyane - eNCA

Fondé en 1948, pour faire avancer le programme des femmes au sein de l'ANC en exil, la ligue des femmes a vacillé au cours des décennies précédant la levée de l'interdiction des mouvements de libération en Afrique du Sud en 1990. À l'approche des premières élections démocratiques dans ce pays en 1994, la ligue des femmes de l'ANC (ANCWL) a joué un rôle important dans les réformes constitutionnelles et juridiques en matière de genre.

Cependant, depuis, cette ligue a fait l'objet de vives critiques, notamment pour son soutien à l'ancien président Jacob Zuma, acquitté pour avoir violé une jeune femme dans une affaire qui a soulevé de grandes inquiétudes quant à l'engagement du président polygame envers

les droits des femmes. Dans un article écrit pour South African History Online²², Meghan Knapp retrace les nombreux stades de luttes internes et externes auxquels la ligue a été confrontée, ainsi que le rôle qu'elle a joué dans la promotion de l'égalité du genre dans les différents domaines de la gouvernance.

Le leadership actuel de l'ANCWL est rapporté comme étant faible. Les structures autrefois actives et influentes à travers le pays ont disparu. En 2022, un rapport d'une commission du parti, dirigée par la ministre du cabinet Thandi Modise, a recommandé la dissolution de l'ANCWL.²³ Bien que cette ligue des femmes soit toujours en existence, son blason a sérieusement besoin d'être redoré.

Financement et soutien aux femmes candidates

En 2018, une analyse d'IDEA International sur le financement pour les femmes dans les partis politiques²⁴ a noté que les obstacles financiers dissuadent la PPF. Les femmes manquent souvent des ressources nécessaires pour se présenter aux élections dans les partis et aux élections générales. Le manque de soutien financier et en nature constitue un obstacle majeur pour les femmes qui se présentent aux fonctions politiques. Dans les démocraties développées, comme au Japon et au Canada, les partis politiques et les gouvernements ont introduit des subventions et des exemptions de frais de candidature pour les femmes afin de rendre le terrain plus équitable. De telles subventions sont encore rares en Afrique.

L'étude de 2021 de Démocratie en Afrique, intitulée *"Exigences de financement et genre dans le recrutement politique : ce que font les partis au Cap-Vert et au Ghana"*²⁵, a noté que les partis dans les deux pays reconnaissent

que le financement est une source d'inégalité. Bien que les systèmes électoraux et le niveau de charge financière sur les candidats diffèrent, il y a une reconnaissance générale selon laquelle les femmes sont les plus désavantagées dans leur course aux fonctions - aux primaires et aux élections générales - et ont donc besoin du soutien des partis.



Aussi loin que 2015, deux partis politiques au Ghana ont introduit une subvention de 50 % pour les femmes concourant aux élections primaires. Un des partis ayant adopté ce modèle est le Congrès Démocratique National qui a depuis fait état de l'enregistrement d'un plus grand nombre de femmes candidates. Au cours d'une réunion multipartite en 2021, il a été proposé que le gouvernement alloue une subvention de 10 % aux partis politiques qui soutiennent les femmes candidates au cours des élections générales.

²² The ANC Women's League in the Struggle for Women's Rights in South Africa by Meghan Knapp | South African History Online (sahistory.org.za)

²³ Thandi Modise punts dissolution of ANC women's league but NWC refuses - The Mail & Guardian (mg.co.za)

²⁴ gender-targeted-public-funding-for-political-parties.pdf (idea.int)

²⁵ (Vibeke Wang, Ragnhild Muriaas & Gretchen Bauer) What can African parties do to address gendered funding inequalities? | Democracy in Africa



Le système électoral d'un plus petit pays comme le Cap Vert, qui est celui de RP, est beaucoup plus favorable aux femmes que le scrutin uninominal majoritaire/FPTP au Ghana. Cependant, les partis politiques peinent toujours à inclure davantage de femmes sur leurs listes de candidats, car la participation à la compétition interne pour figurer sur ces listes reste financièrement éprouvante. Les subventions gouvernementales ne sont pas suffisantes pour les petits partis, ce qui affecte les chances d'inclusion de davantage de femmes comme candidates.

“
Le leadership n'est pas pour
les pauvres.”

- a déclaré un interrogé lors d'une étude sur le financement des partis politiques au Kenya



Une analyse de la situation réalisée par l'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite sur le financement des partis politiques et la participation équitable des femmes dans la politique électorale au Kenya²⁶ a souligné que le financement des partis politiques impacte la participation politique. L'étude de 2016 reconnaît que les ressources financières et le soutien sont essentiels pour réussir à faire les femmes s'engager dans les partis politiques et dans les élections, mais que les femmes sont désavantagées. Les candidates reçoivent peu ou pas de soutien de la part des partis politiques, malgré les promesses faites.

L'ancien parti au pouvoir, le Mouvement Démocratique Orange, avait promis en 2007 d'accompagner et de mener campagne pour les candidates mais n'a pas fait grand-chose. Moira Chemkok, qui a été interrogé dans le cadre de cette étude, a déclaré que lors des élections de 2013, son parti lui a attribué moins de financement qu'à ses collègues masculins. En l'absence de financement politique au Kenya, il est dit que les partis politiques atténuent le lourd fardeau financier personnel en exemptant les frais de nomination.



Au Botswana, le troisième plus important parti politique du pays, le Parti du Congrès du Botswana, qui a depuis introduit un quota de 30 % pour les femmes à tous les niveaux de leadership, a aussi introduit des incitations pour leur participation aux élections nationales en subventionnant leurs frais à l'élection primaire.



L'enregistrement des électeurs - Sepopa 2024 - à Maun Central au Botswana.
Crédit photo: Oarabile Malapela

²⁶ [political-party-financing-and-equal-participation-of-women-in-kenyan-electoral-politics.pdf \(idea.int\)](https://www.idea.int/publications/2016-political-party-financing-and-equal-participation-of-women-in-kenyan-electoral-politics.pdf)

Conclusions et recommandations

La baisse de la représentation des femmes dans les postes de direction des partis politiques, passant de 12 % à 9 % en seulement trois ans, est une source de préoccupation majeure. Plus inquiétant encore est le fait que seules deux régions, l'Afrique australe et l'Afrique orientale/ de l'Est, ont enregistré une certaine représentation des femmes dans les postes exécutifs des partis, bien que faible, à 19 % et 11 % respectivement. Dans toutes les autres régions, la représentation des femmes en politique est de 0 %.

Les partis politiques jouent un rôle crucial dans la promotion du leadership, et le faible nombre de femmes leaders en leur sein pourrait signifier que les Assemblées nationales et toutes les autres structures de gouvernance continuent d'être dirigées par des hommes. Bien qu'il n'existe pas de statistiques sur l'adhésion des femmes aux partis, des témoignages anecdotiques suggèrent qu'il y a autant, voire plus, de femmes comme membres du parti.

Une évaluation des statuts des partis politiques, des politiques et des manifestes électoraux montre que là où les partis ont des quotas volontaires dans les structures électives et les listes de nomination électorale, ceux-ci sont vagues et souvent ignorés. Le niveau le plus élevé atteint par la plupart des femmes dans le leadership est celui de d'adjointe au secrétaire généra. La plupart des femmes impliquées dans la prise de décision au sein des structures des partis politiques se retrouvent dans des postes de membres suppléants ou sont cooptés. Les recommandations clés comprennent :

Conformité aux dispositions constitutionnelles et législatives nationales

- Les partis politiques à travers le continent devraient développer et appliquer des quotas volontaires et d'autres mesures temporaires spéciales pour promouvoir l'égalité du genre

à tous les niveaux de prise de décision et dans toutes les structures.

- Là où la Constitution et la loi électorale prévoient des quotas du genre, les partis politiques devraient les intégrer dans leurs constitutions et les appliquer à toutes les structures du parti.

Réforme électorale/législative

- Dans les systèmes électoraux à scrutin uninominal majoritaire/FPTP, la loi devrait exiger que les partis présentent un nombre égal de candidates et de candidats et alignent les femmes et les hommes en alternance sur les listes de RP.
- Veiller à ce que l'action positive/discrimination positive soit appliquée à la fois au niveau national et local et soit stipulée dans les lois électorales.

Promotion de politiques, normes et standards sensibles au genre

- Les constitutions et les manifestes des partis politiques devraient inclure spécifiquement des dispositions pour promouvoir la participation politique des femmes, comme des quotas pour les nominations de candidates et pour le leadership au sein des partis politiques.
- Les partis politiques devraient avoir des directives claires sur la manière dont ils cherchent à atteindre l'inclusion du genre. Cela nécessitera une révision des constitutions des partis et un réalignement des ailes féminines/ligues des femmes afin qu'elles puissent jouer un rôle plus actif et améliorer leur engagement au sein des partis, au-delà de faire de l'animation pour leurs leaders.
- Les politiques devraient interdire la violence envers les femmes en politique (VAFP) et la distribution des ressources du parti pour la campagne, devrait être équilibrée entre hommes et femmes.

- Offrir le renforcement des capacités aux partis politiques sur les droits des femmes et les divers principes inscrits dans les constitutions et les lois électorales.

Soutien aux candidates femmes

- Fournir un soutien financier opportun aux candidates femmes pendant la campagne électorale.
- Réduire les frais de nomination pour les candidates femmes.
- Présenter des candidates femmes à tous les niveaux de gouvernance - présidentiel, législatif et local.
- Former et sensibiliser les femmes aux processus et aux procédures électorales, à la campagne, aux engagements avec les médias, à la prise de parole en public et à la collecte de fonds.
- Assurer le même temps d'antenne/de couverture médiatique et de visibilité pour les candidates hommes et femmes.

- Établir ou renforcer les ailes féminines à travers des obligations dans les constitutions des partis et allouer un certain pourcentage de financement du parti aux ailes féminines.

Sécurité et protection des candidates femmes

- Les partis politiques devraient adopter des codes de déontologie incluant des mesures strictes pour prévenir le harcèlement sexuel et la violence envers le genre dans toutes les activités politiques et électorales du parti, et veiller à leur application efficace.
- Renforcer les capacités des partis politiques et des femmes leaders pour comprendre les dimensions de la violence envers les femmes en politique et les mécanismes disponibles pour la signaler et avoir accès à la justice.
- Enquêter sur les allégations de violence, d'agression ou de harcèlement à l'encontre des femmes élues et candidates et créer un environnement de tolérance zéro pour de tels délits et prendre en prenant toutes les mesures appropriées pour poursuivre les responsables.



Les manifestants pro-Parti Destourien Libre réclament la libération d'Abir Moussi. S'engager en politique en Tunisie peut poser des risques. Abir Moussi, présidente du Parti Destourien Libre, est emprisonnée pour ses opinions politiques depuis octobre 2023 et ses détracteurs pensent que c'est une façon de la maintenir à l'écart des élections présidentielles, censées se tenir en novembre 2024.
Photo credit: Parti Destourien Libre (PDL)



J'ai voté au Mozambique!

Crédit photo: Rochan Kadariya, UNDP Mozambique

FAITS ESSENTIELS

- Il y avait 29 % de femmes commissaires électorales dans les organes de gestion des élections (EMBs) en 2024 alors qu'il n'y avait que 28 % d'entre elles en 2021. Elles étaient plus nombreuses en Tanzanie, soit 57 % et totalement absente à Zanzibar.
- La représentation des femmes dans les organes de gestion des élections varie d'une région à l'autre et comporte des défis culturels, institutionnels et politiques spécifiques.
- Sur les 11 pays où les EMB ont été audités, seuls deux, la Tanzanie (4 sur 7) et le Zimbabwe (5 sur 9) avaient plus de femmes commissaires électorales que d'hommes à ce poste.
- Il y a eu une baisse significative du nombre de femmes commissaires électorales au sein de la commission électorale du Malawi où elles sont passées de cinq en 2021 à seulement deux femmes à ce poste à mars 2024.
- De plus en plus de pays africains lient les quotas du genre au financement public lors des élections.
- La qualité et la diversité des candidats et des représentants élus peuvent être influencées par le financement électoral de l'État et des autres acteurs.
- Les efforts pour promouvoir l'égalité du genre en politique incluent d'élaborer des politiques du genre pour les EMBs et s'assurer qu'elles soient sensibles au genre et qu'elles respectent les exigences légales.
- ONU Femmes a fourni un soutien technique à plusieurs pays africains pour qu'ils développent des stratégies du genre, s'assurent que le processus électoral tienne compte de la parité et fasse la promotion des droits politiques des femmes et leur représentation.
- La République Démocratique du Congo (RDC) a développé un manuel en langue des signes congolaise pour permettre aux personnes sourdes et malentendantes de participer au processus électoral et ainsi régler les obstacles qui entravent la communication.

Tableau 4.1: Les dimensions du genre dans les obligations de l'Etat à propos des élections¹

Les obligations de l'État à propos des élections	Les dimensions du genre
✓ Faire provision pour la tenue d'élections législatives à intervalles réguliers;	✓ L'institutionnalisation d'élections périodiques à travers le continent a augmenté les opportunités pour les femmes d'accéder à des fonctions publiques et a renforcé leur droit de vote.
✓ Etablir un mécanisme neutre et impartial pour la gestion des élections législatives ;	✓ Les EMBs sensibles au genre jouent un rôle crucial dans la prévention de la violence envers les femmes en politique (VAWP) et envers les autres obstacles entravant la participation des femmes dans les élections.
✓ Mettre en place une procédure d'enregistrement des électeurs efficace, impartiale et non-discriminatoire;	✓ Les EMB sensibles au genre s'assurent que les femmes puissent s'enregistrer comme électrices, que les électeurs reçoivent une éducation sensible au genre et qu'ils exercent librement leur choix.
✓ Précise clairement les critères pour l'enregistrement des électeurs dont l'âge et la nationalité;	✓ Il y a souvent des dimensions du genre à la nationalité, par ex. des hommes mariés à des ressortissantes qui se voient refuser la nationalité.
✓ Promulgue des règlements régissant la formation, l'enregistrement et le fonctionnement des partis politiques;	✓ Les partis politiques jouent un rôle crucial dans la facilitation de la participation des femmes en politique ou à leur empêchement.
✓ Etablir les conditions pour concourir aux élections sur une base équitable;	✓ Les obstacles directs et indirects à la participation libre et juste des femmes aux élections doivent être enlevés.
✓ Fournit et réglemente le financement des partis politiques et des campagnes électorales pour assurer la promotion de l'égalité des chances;	✓ Le financement est un obstacle crucial à la participation des femmes. S'assurer que ce financement soit distribué de façon ouverte et transparente et qu'il ne prenne pas le dessus des questions électorales est essentiel pour garantir la participation effective des femmes.
✓ S'assurer que les candidats ont un accès égal aux médias contrôlés par le gouvernement;	✓ Des partis pris du genre qui persistent dans les médias (voir chapitre huit) sont un obstacle vital à la participation des femmes. La surveillance de l'équité des médias doit inclure des dimensions du genre.
✓ S'assurer que les électeurs aient une liberté de choix en maintenant la viabilité des partis politiques à travers le financement public ou du temps d'antenne gratuit dans les médias;	✓ Ceci devrait inclure un accès, de l'espace et du temps d'antenne équitables pour les candidats et les candidates.
✓ S'assurer que l'électorat devienne familier aux questions et procédures électorales à travers des programmes nationaux d'éducation civique.	✓ Ceci devrait inclure l'importance de la participation des femmes dans la prise de décision pour le succès de la démocratie.

Source: Secrétariat du Commonwealth: Des élections inclusives du genre dans les pays d'Afrique du Commonwealth.

¹ Lowe Morna, C. The Commonwealth 50/50 by 2030: A Draft Guide for Gender Inclusive Elections in Commonwealth Africa (Commonwealth Secretariat, juin 2017)

Ce chapitre fournit une analyse critique et détaillée des lois électorales et du rôle des organes de gestion des élections (EMBs) en Afrique. Il souligne les cadres légaux et les institutions responsables de la gestion des élections, explore les dispositions et mécanismes qui s'assurent que les élections tiennent compte du genre², soient équitables, accessibles et crédibles. Ce chapitre couvre une variété de pays, incluant des démocraties développées et en développement et évalue l'efficacité de telles mesures dans la promotion de l'intégrité électorale. L'objectif est de proposer des recommandations pour faire face aux complexités, aux défis et aux conséquences involontaires potentielles des mesures visant à promouvoir l'intégrité, la transparence et la responsabilité électorales véritables. Ces informations émanent de rapports électoraux officiels, de documents juridiques et d'organisations autorisées, garantissant une grande crédibilité et une précision dans les analyses et recommandations soumises.

De plus, ce chapitre explore le rôle crucial des EMBs pour garantir des processus électoraux transparents, inclusifs et responsables. Il met aussi l'accent sur l'importance d'avoir des organes de gestion des élections indépendants, impartiaux, compétents pour encourager la confiance du public dans les institutions démocratiques. Ce chapitre évoque aussi les défis auxquels font face les organes de gestion des élections tels que des ressources limitées, l'ingérence politique et des menaces émergentes comme la désinformation et les cyber-attaques.

Ce chapitre examine aussi l'impact potentiel des mécanismes de financement politique sur des questions plus larges d'égalité du genre et d'autonomisation des femmes. Il soulève des préoccupations quant au potentiel de symbolisme, de conformité superficielle ou d'incitations involontaires, qui pourraient ne pas mener à une véritable inclusion du genre.

Organes de gestion des élections



Les EMBS jouent un rôle important en assurant la crédibilité, l'intégrité et la légitimité des élections. Photo: Gender Links

Les organes de gestion des élections (EMBs) sont les institutions responsables de l'organisation et de la supervision du processus électoral dans un pays. Les EMBs jouent un rôle crucial dans la garantie de la crédibilité, de l'intégrité et de la légitimité des élections, de même que dans la promotion de l'inclusion et la participation des groupes qui sont généralement sous-représentés comme les femmes et les personnes porteuses d'un handicap. Les EMBs peuvent aussi influencer la qualité et la diversité des candidats et des représentants élus, de même que le niveau et la nature de la compétition et de la représentation dans le système politique. Les EMBs jouent un rôle essentiel en assurant l'égalité du genre à travers le processus électoral en :

² Lowe Morna, C. The Commonwealth 50/50 by 2030: A Draft Guide for Gender Inclusive Elections in Commonwealth Africa (Commonwealth Secretariat, juin 2017)

- Intégrant le genre au sein de la structure de l'organisation et en garantissant la représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décision, dans la collecte et l'analyse des données ventilées par sexe et en adoptant une politique du genre.³
- Promouvant la participation et la représentation des femmes dans le processus électoral en dispensant une éducation aux électeurs et des programmes d'information aux femmes, en facilitant leur enregistrement

en tant qu'électrices et candidates et en garantissant leur accès et leur sécurité dans les bureaux de vote.⁴

- En appliquant les lois et règlements électoraux qui soient sensibles au genre et non-discriminatoires tels que faire respecter des critères d'éligibilité qui n'excluent pas les femmes, en liant le financement public aux quotas du genre et en abordant la violence envers les femmes en politique.⁵

Les recrutements

La représentation des femmes au sein des EMBs est essentielle pour assurer l'égalité du genre et la promotion de la participation politique des femmes. Cependant, en dépit des progrès dans certaines régions, la représentation des femmes dans les EMBs reste faible.⁶ Les femmes rencontrent divers défis et obstacles pour accéder à des postes de direction dans les EMBs, qui sont les institutions responsables d'organiser et de mener à bien les élections. Certains des facteurs et obstacles qui affectent la représentation et la participation des femmes dans les EMBs en Afrique sont :

- Le cadre légal et juridique et le type d'EMB, soit s'il est indépendant, gouvernemental ou mixte ; le processus et les critères de recrutement des membres et du personnel des EMB, soit s'ils sont basés sur mérite, quota ou nomination.⁷
- L'environnement politique et le niveau de démocratie et de stabilité dans le pays.⁸
- Les normes sociales et culturelles qui façonnent les attentes et les stéréotypes à propos des rôles et des capacités des femmes dans la vie publique peuvent aussi affecter leur représentation au sein des EMBs. Par exemple, dans plusieurs pays africains, les attitudes patriarcales et les stéréotypes du genre peuvent limiter les opportunités des femmes à faire avancer leur carrière politique.
- Les défis personnels et professionnels que les femmes peuvent rencontrer lorsqu'elles

tendent de chercher à faire avancer leurs carrières au sein des EMBs. Par exemple, elles peuvent être confrontées à la discrimination et aux partis-pris lors des processus de recrutement et de promotion ou lutter pour équilibrer leurs responsabilités familiales à leurs engagements professionnels. Ces défis ont limité leur représentation au sein des EMBs dans certains pays africains. Par exemple au Kenya, la représentation des femmes au sein des organes de gestion des élections a été faible en raison d'opportunités d'avancement professionnel limitées.⁹

Cette section examine l'état actuel et les tendances dans la représentation des femmes au sein des EMBs à travers différentes régions d'Afrique depuis la publication du premier Baromètre sur la PPF en 2021.

³ Inclusive Electoral Processes: A Guide for Electoral Management Bodies on Promoting Gender Equality and Women's Participation (no date) PNUD. Disponible sur: <https://www.undp.org/publications/inclusive-electoral-processes-guide-electoral-management-bodies-promoting-gender-equality-and-womens-participation> (Accessed: 29 janvier 2024).

⁴ Electoral laws and management - genderlinks.org.za. <https://genderlinks.org.za/wp-content/uploads/2021/04/8WPP-Africa-CHAP4fin2.pdf>.

⁵ *ibid*

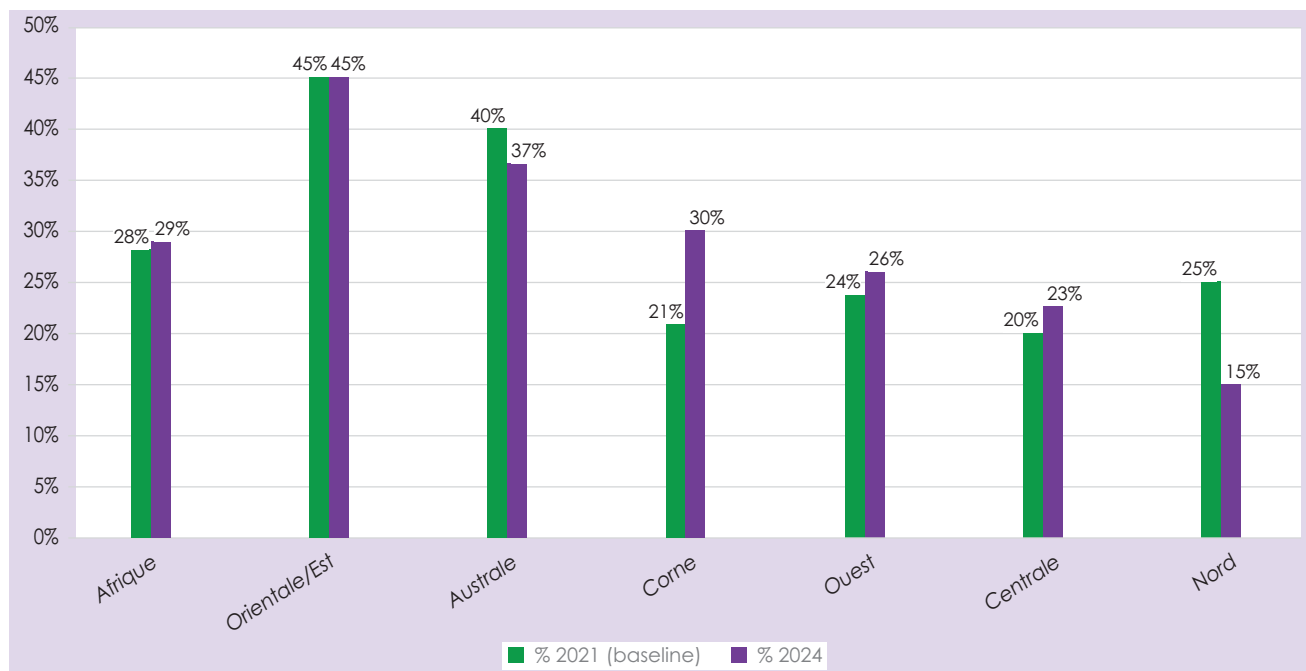
⁶ Inclusive Electoral Processes: A Guide for Electoral Management Bodies on Promoting Gender Equality and Women's Participation (no date) PNUD. Disponible sur: <https://www.undp.org/publications/inclusive-electoral-processes-guide-electoral-management-bodies-promoting-gender-equality-and-womens-participation> (consulté le 29 janvier 2024).

⁷ *ibid*

⁸ *ibid*

⁹ Kasomo, D. Factors Affecting Women Participation in Electoral Politics in Africa, Copyright © 2012 Scientific & Academic Publishing. Droits réservés. Disponible sur: <http://article.sapub.org/10.5923/j.ijpbs.20120203.01.html>.

Graphique 4.1: Pourcentage de femmes dans les EMBs en Afrique par région



Source: Compilation et analyse statistique par GL des sites web des EMBs dans différents pays.

Le graphique 4.1 montre que le pourcentage de femmes dans les EMBs varie à travers les régions d'Afrique. Au total en Afrique, il y a 29 % de femmes au sein des EMBs, ce qui représente une petite hausse d'un point de pourcentage par rapport à l'étude de base de 2021. Cependant, il y a des disparités significatives entre les régions, avec l'Afrique orientale/de l'Est ayant la plus haute représentation de femmes dans ces organes, de l'ordre de 45 % (aucun changement depuis 2021). L'Afrique du Nord enregistre le plus faible pourcentage de représentation de femmes dans les EMBs à 15 % (un recul notable de dix points de pourcentage par rapport à l'étude de base de 2021). L'Afrique australe a connu une augmentation de trois points de pourcentage en termes de représentation féminine au sein des EMBs. La Corne de l'Afrique enregistre 30 % de représentation féminine (une hausse considérable de neuf points de pourcentage par rapport à dans l'étude de 2021). Les régions de l'Afrique centrale ont connu une augmentation

de trois points de pourcentage en termes de représentation féminine au sein des EMBs par rapport à l'étude de base alors que l'Afrique de l'Ouest a connu une hausse d'un point de pourcentage dans la représentation des femmes dans ces organes de gestion des élections.



Au Mali, l'espace démocratique s'est réduit comme peau de chagrin en raison de plusieurs coups d'Etat. Le gouvernement de transition a institué, en janvier 2023, une autorité indépendante de gestion des élections (IEMA) pour aborder cette question. Cependant, il n'y a que quatre femmes parmi les 15 membres de l'IEMA.

Il n'est pas facile de mesurer ou de quantifier l'impact et le résultat de l'implication des femmes au sein des EMBs sur la qualité et la crédibilité des élections car cela peut dépendre de plusieurs autres facteurs et de variables. Cependant, quelques bénéfices et avantages d'avoir plus de femmes au sein des EMB sont :

- Améliore la diversité et l'inclusion au sein de ces organes.
- Augmente la sensibilité et la réactivité du genre dans ces organes pour aborder les besoins spécifiques et les préoccupations des femmes et des autres groupes marginalisés dans le processus électoral.
- Augmente la confiance des femmes et du public dans l'institution et dans le processus électoral.
- Inspire et motive davantage de femmes à participer et à s'engager dans le processus électoral en tant qu'électrices, candidates et responsables.

Tableau 4.2: Audit du genre au sein des commissions électorales dans 11 pays africains sélectionnés (2024)

Pays/EMB	Le genre est-il intégré dans votre EMB ?	Existence d'une politique du genre	Existence de points focaux du genre (GFP)	Existence de dispositions légales pour un recrutement équilibré au niveau du genre	Nombre de femmes commissaires électorales/ total	Présidente H/F
Commission électorale nationale indépendante (CENI), Burundi ¹⁰	Non	Non	Non	Aucune	2/7	M
Conseil national des élections en Ethiopie (NEBE)	Partiellement	Stratégie du genre soutenue par le PNUD	Non	Aucune	2/5	F
Commission indépendante pour les élections et les délimitations des circonscriptions du Kenya (IEBC)	Non	Aucune stratégie du genre	Non	Aucune n'existe dans une loi distincte (mais dans la Constitution du Kenya en 2010)	3/7	M
Commission électorale du Malawi (MEC)	Oui mais insuffisamment	C'est prévu	Non	Aucune	2/7	M
Commission nationale des élections au Mozambique (CNE)	Partiellement	N/A	Non	Aucune	4/11	M
Commission nationale électorale de Tanzanie (NEC)	Oui mais insuffisamment	En progrès	Oui	Pas de législation spécifique	4/7	M
Commission électorale de Zanzibar (ZEC)	Oui mais insuffisamment	Oui	Oui	Pas d'exigence spécifique	0/7	M
Commission électorale nationale indépendante de la Somalie (NIEC)	Partiellement	Pas encore	Non	Non	2/7	F
Commission électorale de l' Ouganda (EC)	Oui mais insuffisamment	Non	Non	Règlements pour l'inclusion des personnes en situation de handicap	3/7	M
Commission électorale de Zambie (ECZ) ¹¹	Oui mais insuffisamment	Oui	Oui	Aucune	2/7	F
Commission électorale du Zimbabwe (ZEC) ¹²		Oui	Oui	Oui (l'article 17 de la Constitution)	5/9	F
TOTAL		5/11	4/11		29/81	36%

Source: Gender Links et Manuel du Commonwealth sur le genre et les élections en Afrique 2018; Sites web des commissions électorales des pays.

¹⁰ «Prestation de serment des membres de la commission nationale électorale indépendante du Burundi», Disponible sur: <https://www.ceniburundi.bi/2024/01/17/prestation-de-serment-des-membres-de-la-commission-electorale-nationale-independante-ceni/> (Consulté le 3 février 2024).

¹¹ «Commission - Electoral Commission of Zambia», Disponible sur: https://www.elections.org.zm/?page_id=2360 (Consulté le 3 février 2024).

¹² «Commissioners - Zimbabwe Electoral Commission», Disponible sur: <https://www.zec.org.zw/category/commissioners/> (Consulté le 3 février 2024).

Comme le souligne le tableau 4.3 sur les EMBs des 11 pays examinés :¹³

- Les femmes sont commissaires électorales dans quatre des 11 EMBs analysés (36 %) : Somalie, Ethiopie, Zambie et Zimbabwe. Au moment de la rédaction de ce document, le mandat de la présidente de l'EMB du Zimbabwe a été étendu pour encore six années supplémentaires après les élections d'août 2023¹⁴.

- Des 11 pays analysés, la Tanzanie, avec 4 femmes commissaires électorales sur 7, et le Zimbabwe avec 5 femmes commissaires électorales sur 9, sont les deux seuls pays à avoir plus de femmes que d'hommes à occuper ce poste.
- Le nombre de femmes commissaires électorales au Malawi a baissé de façon conséquente, de 5 en 2021 à 2 à mars 2024.

Développer des politiques du genre

Avoir une politique dédiée au genre est cruciale pour les organisations comme les EMBs afin de promouvoir l'intégration du genre et s'assurer que les préoccupations liées au genre soient correctement abordées. Une politique dédiée au genre existe indépendamment des personnes pouvant défendre la cause de l'égalité du genre au sein de l'organisation. C'est essentiel car les politiques qui dépendent de particuliers ou de leur bonne volonté peuvent être sapées si ces personnes quittent l'organisation ou changent de postes.

Idéalement, la politique du genre devrait se refléter dans la vision et la mission des EMBs, qui établissent l'orientation et les objectifs de l'organisation. En intégrant les préoccupations du genre dans leur énoncé de vision et de mission, les EMBs peuvent s'assurer que l'intégration du genre est une priorité alignée avec les objectifs électoraux globaux de l'organisation.

En sus de cette politique autonome du genre, développer des stratégies pour aborder le genre à travers le processus électoral et qui soient alignées avec la législation électorale appropriée est critique pour que les EMBs traitent efficacement des questions du genre. Ce qui signifie que ces préoccupations du genre doivent être intégrées dans chaque étape du processus électoral, incluant l'éducation des électeurs, la nomination des candidats, l'administration des élections et les activités post-électorales. Ces plans stratégiques devraient être guidés par les lois et règlements électoraux pour s'assurer que ces organes de gestion des élections se conforment aux exigences légales, tout en assurant la promotion de l'égalité du genre.

À travers ses collaborations avec les acteurs du genre et des élections, ONU Femmes fournit un soutien technique, des services conseils et un renforcement de capacités pour promouvoir l'égalité du genre, augmenter la représentation des femmes et uniformiser les règles du jeu.

¹³ The Commonwealth 50/50 by 2030: Handbook for Gender Inclusive Elections in Commonwealth Africa, 2017

¹⁴ Reporter, S. (2024) 'Mnangagwa extends ZEC boss Priscilla Chigumba's term by 6 years - ZimStar News', 26 janvier. Disponible sur : <https://zimstarnews.com/2024/01/26/mnangagwa-extends-zec-boss-priscilla-chigumbas-term-by-6-years/>, <https://zimstarnews.com/2024/01/26/mnangagwa-extends-zec-boss-priscilla-chigumbas-term-by-6-years/> (Consulté le 1er février 2024).

ONU Femmes encadre les acteurs du genre et des élections pour promouvoir la participation politique des femmes en Afrique orientale/de l'Est et australe



Ouganda: Le bureau local d'ONU Femmes a fourni un soutien technique à la commission électorale pour développer une stratégie fondée sur une évaluation complète du genre. Cet examen minutieux a évalué jusqu'à quel point la commission électorale intègre l'égalité du genre dans ses politiques, ses systèmes et pratiques, se concentrant sur l'environnement externe au sein duquel la commission applique son mandat, incluant la condition de la participation des femmes en politique et le cadre légal approprié. Elle a aussi revu les systèmes et capacités internes de la commission, incluant l'engagement de la direction envers l'égalité du genre, la capacité technique et les politiques et pratiques des ressources humaines. Un grand groupe d'acteurs du genre et des élections ont été consultés. La stratégie du genre est maintenant un outil institutionnel que la commission électorale utilise pour promouvoir la participation des femmes en politique et uniformiser les règles du jeu.



Ethiopie: En 2021, ONU Femmes a lancé une initiative intitulée «Garantir un processus électoral intégrant la dimension du genre lors des sixièmes élections générales en Éthiopie». En partenariat avec le conseil national des élections en Ethiopie (NEBE), la commission des droits humains éthiopienne et le réseau éthiopien d'associations de femmes, ONU Femmes a soutenu des processus électoraux inclusifs du genre. Le soutien à ces institutions comprenait des services conseils et un renforcement des capacités pour les acteurs électoraux importants pour qu'ils s'assurent que le processus électoral soit sensible au genre. En

2019, ONU Femmes a lancé ce projet de soutien électoral avec l'encadrement du PNUD et en partenariat avec NEBE. La collaboration s'est concentrée sur l'autonomisation des membres féminins des partis politiques, le renforcement des capacités des journalistes et la désignation d'un point focal du genre au sein du conseil national des élections pour entreprendre une évaluation du genre des cadres normatifs électoraux et soutenir l'intégration du genre dans les élections. La collaboration d'ONU Femmes avec NEBE comprend aussi le soutien aux plateformes de sensibilisation et la génération de connaissances sur la réactivité du genre au sein des partis politiques et la prévention de la violence envers les femmes dans les élections.



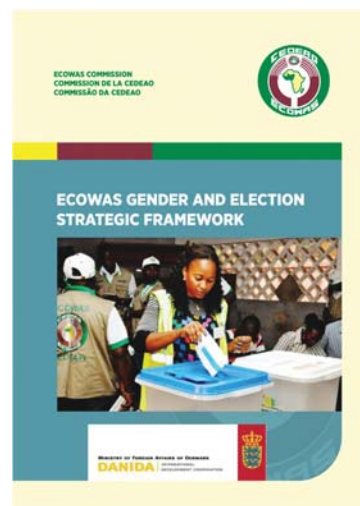
Somalie: ONU Femmes soutient le plaidoyer pour l'adoption et l'application de mesures temporaires spéciales (MTS), en particulier la mise en œuvre du quota de 30 %, de même que le renforcement des capacités des hommes et des femmes parlementaires sur la rédaction législative et la promotion de la participation des femmes. Lors des préparatifs en vue des onzièmes élections parlementaires en 2020, ONU Femmes et ses agences partenaires ont organisé des formations ciblées pour les aspirantes femmes politiques sur le leadership transformateur et les capacités de plaidoyer afin de les préparer à être candidates et déléguées. De plus, ONU Femmes a soutenu une coordination nationale entre des groupes de la société civile et l'association des femmes parlementaires de Somalie pour promouvoir les droits politiques des femmes.

Source: ONU Femmes¹⁵

¹⁵ In Brief: Women's Political Participation, East and Southern Africa Regional Office, UN Women - Africa. Disponible sur : <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/09/in-brief-womens-political-participation-east-and-southern-africa-regional-office> (Consulté le 10 février 2024).

Comme faisant partie des efforts de la commission ECOWAS visant à renforcer, sur le long terme, les capacités et le plaidoyer sur la participation des femmes en Afrique de l'Ouest, la commission a organisé des ateliers de travail nationaux au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Nigéria et au Togo, en collaboration avec divers ministères responsables du genre. Ces ateliers ont réuni les organisations non-gouvernementales, les agences de sécurité et les EMB, parmi d'autres, pour évaluer les obstacles auxquels les femmes sont confrontées dans le processus électoral en Afrique de l'Ouest.

Source : *Cadre stratégique d'ECOWAS sur le genre et les élections.*¹⁶



Le réseau des commissions électorales d'ECOWAS (ECONEC¹⁷) encourage les EMBs à avoir un bureau riche en ressources pour aider à traiter les obstacles significatifs auxquels les femmes sont confrontées lors du processus

électoral. Chaque EMB devrait avoir une politique du genre efficace. Le recrutement équitable de femmes en tant que représentantes officielles et agents de partis dans les centres de vote devrait être encouragé.¹⁸

Systemes de gestion du genre

Plusieurs EMBs ont fait des progrès en s'attendant aux questions du genre, soit en nommant des personnes points focaux du genre (PFG) ou en mettant en place des comités pour aborder les préoccupations du genre (par exemple, le Ghana, le Lesotho, le Malawi et la Sierra Leone). Il est toutefois crucial d'aller plus loin dans cette initiative en incluant des considérations du genre dans les descriptions de postes des cadres supérieurs, dans les accords de performance et les conditions spécifiques des PFG. De plus, les EMB devraient disposer de l'expertise du genre, de programmes de renforcement des capacités et d'allocations

budgétaires pour intégrer le genre dans leur travail. Cela devrait impliquer la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe sur divers aspects tels que l'enregistrement des électeurs, le taux de participation au scrutin, les données sur les candidats (en particulier les personnes transgenres et les personnes d'autres minorités sexuelles), de même que sur le personnel. Bien que les efforts d'intégration du genre dans les EMBs soient toujours inadéquats, quelques bonnes pratiques démontrent ce qui devrait être fait pour mettre en place des institutions réactives au genre.

¹⁶ [extension://ngphehpfehdmjellohmlojklpilekadg/pages/pdf/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fecowas.int%2Fwp-content%2Fuploads%2F2023%2F04%2FECOWAS-GENDER-AND-ELECTION-STRATEGICFRAMEWORK-ACTION-PLAN.ENGLISH.pdf](https://ngphehpfehdmjellohmlojklpilekadg/pages/pdf/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fecowas.int%2Fwp-content%2Fuploads%2F2023%2F04%2FECOWAS-GENDER-AND-ELECTION-STRATEGICFRAMEWORK-ACTION-PLAN.ENGLISH.pdf)
¹⁷ ECONEC-RESAO. Disponible sur : <https://resao-econec.org/en/who-we-are/about-us.html> (Consulté le 26 mai 2024).
¹⁸ *ibid*



La commission indépendante pour les élections et les délimitations des circonscriptions du Kenya (IEBC) forme une équipe pour promouvoir l'implication des femmes dans le scrutin de 2022

En se préparant pour les élections de 2022 au Kenya, la commission indépendante pour les élections et les délimitations des circonscriptions (IEBC) de ce pays a fait un partenariat avec la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES) afin de lancer un comité de coordination de femmes pour les élections. Ce comité vise à aborder les questions liées à la violence sexuelle et sexiste qui peut émerger durant la période électorale.

De plus, son objectif est d'augmenter l'éducation des électrices pour encourager un plus grand nombre d'entre elles à se faire inscrire sur les registres électoraux, à voter et à les mobiliser pour qu'elles se présentent aux élections. Pour promouvoir l'inclusion des femmes dans le leadership politique, comme mesure réactive envers le genre, l'IEBC a réduit de moitié (50 %) les frais de nomination pour les candidates.

Source: Nation News¹⁹

Systemes électoraux et réformes législatives

Les systèmes électoraux sont les règles et les procédures qui déterminent comment les votes sont exprimés, comptés et traduits en sièges dans un organe représentatif tel qu'un Parlement ou un conseil. Les systèmes électoraux peuvent affecter la représentation et la participation des femmes de diverses façons telles qu'influencer le nombre et le type de candidats, le niveau et la nature de la compétition, les incitations et les stratégies des partis politiques et les préférences et les comportements des électeurs. Les organes de gestion des élections exercent une influence significative sur le paysage législatif de la politique africaine, principalement à travers leur rôle de supervision des processus électoraux et de garantie de l'adhésion aux principes démocratiques. En établissant les normes d'équité, les EMBs peuvent directement façonner les lois qui gouvernent le financement politique, l'éligibilité des candidats et l'intégrité globale des élections. Leurs recommandations entraînent souvent des réformes qui améliorent la transparence et la responsabilité, renforçant

le cadre juridique qui sous-tend les divers systèmes politiques du continent.

Les EMBs peuvent diriger et soutenir la mise en place de procédures électorales non-discriminatoires envers les femmes. Il est important d'offrir des formations à toutes les agences impliquées dans les élections pour qu'elles respectent les droits des femmes, y compris aux policiers qui enquêtent sur les malversations électorales. Les organes de gestion des élections devraient recevoir suffisamment de ressources pour mettre en œuvre des programmes liés au genre. De plus, les EMBs peuvent fournir des preuves pour des réformes législatives et électorales basées sur leur expérience des élections précédentes.



La Mauritanie a fait des efforts pour améliorer la participation des femmes en politique à travers des quotas légiférés. En dépit des progrès dans le nombre de candidates aux élections de 2023,

¹⁹ IEBC forms team to promote women involvement in polls (2022) Nation. Disponible sur : <https://nation.africa/kenya/news/gender/iebc-forms-team-to-promote-women-involvement-in-polls-3688568> (Consulté le 3 février 2024).

la représentation des femmes dans des postes politiques reste basse. Atikatou Dieng, responsable de l'éducation des citoyens à la commission électorale nationale indépendante, plaide pour la promotion de la masculinité positive pour soutenir les femmes en politique.

Comme le montre l'étude de cas qui suit, de jeunes politiciennes comme Jamila Al-Naha et Wane Khadijetou apportent de nouvelles perspectives en mettant l'accent sur l'éducation et les campagnes inclusives.

Mauritanie: Plusieurs candidates mais peu d'élues



Le poster de campagne de Khadijetou Wane, Mauritanie. Crédit photo: Parti INSAF

La Mauritanie est un pays qui respecte l'égalité entre hommes et femmes devant la loi et s'assure que la liberté de conscience s'applique à tous les citoyens. Cependant, les femmes sont encore sous-représentées dans certaines sphères décisionnelles, en particulier en politique. Les lois

et règlements protègent les femmes de la discrimination et celles-ci ont le droit de voter et de se présenter à toutes les fonctions électives. En 2006, la Mauritanie a voté une loi pour promouvoir l'implication des femmes dans les instances de décision et qui impose un quota minimum de 20 % de femmes sur chaque liste municipale et législative dans le système de représentation proportionnelle en :

- Augmentant l'utilisation de la représentation proportionnelle sur les listes de vote aux élections législatives.
- Créant une liste nationale de 20 candidates aux élections législatives.
- Introduisant des incitations financières pour les partis politiques qui élisent plus de femmes.

Les élections de mai 2023 ont vu plus de 10,000 femmes participer comme candidates. Elles

étaient représentées à 32.57 % sur les listes des élections municipales et à 35.10 % sur les listes des élections législatives. Les femmes ont remporté 23 % de sièges à l'Assemblée nationale à l'issue de ces élections de 2023.

Un résultat qui n'est pas au goût d'Atikatou Dieng. Selon elle, la représentation des femmes en politique est faible car il y a eu plus de femmes candidates que de femmes élues. En dépit du fait que les femmes représentent 56 % des électeurs enregistrés, elles ne sont pas adéquatement représentées sur les conseils municipaux, régionaux et à l'Assemblée nationale. Par exemple, sur 248 sièges de maires, il n'y a que deux femmes à occuper ce poste. Au niveau de l'Assemblée nationale, il n'y a que 41 députées.

Atikatou Dieng croit que la masculinité positive doit être promue pour renverser cette tendance. «Il faudrait faire les hommes comprennent qu'ils doivent soutenir et encourager la candidature des femmes et l'émergence des femmes en politique. Mais malheureusement, en politique, chacun ne pense qu'à lui. Et il est un peu difficile de faire les hommes comprendre qu'une fois que les femmes sont élues, elles soutiendront aussi leurs luttes.»

Source : Une étude de cas par Amy FOFANA

Cette étude de cas révèle l'importance de mettre en place et de promulguer des lois qui protègent la participation des femmes dans les instances de décision. Les EMB ont un rôle important à jouer en s'assurant que les quotas sont appliqués. Ils peuvent aussi promouvoir les incitations financières aux partis politiques et mettre en place d'autres stratégies qui augmenteront la représentation des femmes à des fonctions électives.

De plus, cette étude de cas met en avant le rôle des EMB dans la promotion de la masculinité positive et dans l'encouragement aux hommes à soutenir les femmes candidates en politique. Cela souligne aussi les défis sociétaux plus larges que les EMB doivent considérer en promouvant l'égalité du genre et l'inclusion dans les processus électoraux.

L'enregistrement des électeurs

La technologie joue un rôle plus important dans le processus d'enregistrement des électeurs, grâce à l'utilisation de solutions technologiques par les EMBs. Diverses technologies sont employées pour collecter, compiler, entrer, concorder, reconnaître, partager, stocker et transmettre des données. L'enregistrement biométrique par exemple, implique des technologies pour capturer les caractéristiques physiques des électeurs. Ces caractéristiques des électeurs sont stockées sur des bandes magnétiques, des disques et des lecteurs. De l'autre côté, des technologies d'imagerie sont utilisées pour capturer les données ou harmoniser celles d'électeurs spécifiques. Les systèmes d'information géographique (SIG) sont une autre technologie utilisée pour assigner les électeurs à des lieux géographiques spécifiques et garantir la qualité, l'intégrité et la sécurité des données électorales.

Source : L'Administration et le Coût des Élections (AEC)²⁰ du Réseau de la connaissance Électorale.

Les EMBs jouent un rôle important dans le processus électoral. Une de leurs plus essentielles fonctions est l'enregistrement des électeurs. Dans des pays où l'enregistrement des électeurs est requis en personne, il est nécessaire de s'assurer que ce processus est facilement accessible, clairement annoncé à travers des canaux de communication plus susceptibles d'atteindre les électrices. Ceci est particulièrement important du fait que les femmes sont sous-représentées dans le processus électoral et font face à des difficultés uniques pour accéder aux services d'enregistrement des électeurs sur les listes électorales.



Enregistrement des électeurs en 2024 à Moshupa Central Botswana.
Photo Mboy Mswabi

²⁰ Voter Registration. Disponible: <https://aceproject.org/ace-en/topics/vr/onePage> (Consulté le 14 février 2024).

Une des façons d'aborder ce défi est d'investir dans des unités mobiles d'enregistrement des électeurs. Par exemple, en Ouganda, au Kenya, au Zimbabwe et en Afrique du Sud, les EMBs ont utilisé avec succès les unités mobiles pour l'enregistrement des électeurs dans les régions

reculées et difficiles d'accès. Cette approche peut efficacement accommoder les doubles rôles des femmes à la maison et sur leur lieu de travail, leur apportant une plus grande flexibilité et un confort.

Assurer la protection et l'intégrité des données

Les EMBs traitent d'un nombre important de données personnelles durant l'enregistrement des électeurs. Pour protéger la vie privée et les droits des citoyens, des lois sur la protection des données est cruciale. Alors que la technologie améliore l'efficacité de l'enregistrement des électeurs, les EMB doivent allier l'innovation à de solides mesures de protection des données. La surveillance publique des registres des électeurs assure la crédibilité et la confiance dans les processus électoraux. Par exemple, les systèmes d'information géographique garantissent un positionnement précis des électeurs, maintiennent l'intégrité des données dans les liens à des coordonnées géographiques et optimisent la sécurité en gérant des informations sensibles basées sur la localisation.²¹

De plus, les EMBs doivent porter une attention spéciale à l'enregistrement des personnes déplacées, qui peuvent être confrontées à des obstacles additionnels d'accès aux services d'enregistrement des électeurs. Ces personnes peuvent vivre dans des camps de réfugiés, dans des centres pour personnes déplacées ou dans d'autres refuges temporaires, rendant difficile leur enregistrement en personne. Les EMBs devraient travailler avec les organisations locales et les leaders communautaires pour identifier les personnes déplacées et s'assurer qu'elles aient accès à la documentation nécessaire et à l'assistance pour s'enregistrer comme électeurs.

Finalement, les EMB ont la responsabilité importante de protéger les droits des citoyens naturalisés, incluant les maris étrangers de femmes vivant dans le pays durant la période électorale. Les femmes supportent souvent le poids de la discrimination et leurs maris étrangers, qui sont des citoyens naturalisés, peuvent aussi être confrontés à des défis lorsqu'ils essaient de s'enregistrer en tant qu'électeurs. De ce fait, les EMBs doivent s'assurer que tous les citoyens, indépendamment de leur sexe, leur nationalité ou leurs antécédents, aient un accès égal au processus électoral. Les EMBs devraient prendre des mesures proactives pour identifier et résoudre tout obstacle pouvant affecter de façon disproportionnée les femmes et les autres groupes marginalisés. Ci-dessous se trouvent des exemples de certains exercices d'enregistrement des électeurs menés par des EMB en Afrique.



La commission électorale indépendante d'Afrique du Sud a été activement impliquée dans les campagnes d'enregistrement des électeurs. En prévision des élections de 2024, elle s'est associée à des groupes civils de plaidoyer pour encourager l'enregistrement des électeurs, en particulier parmi les jeunes. Des initiatives comme la campagne d'enregistrement des électeurs X Change, mise en place dans le complexe commercial Maponya à Soweto, a attiré des électeurs qui n'étaient pas encore enregistrés, et en particulier des jeunes.²² De

²¹ <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/the-use-of-new-technologies-in-electoral-processes.pdf>

²² "South Africa has over 14 million unregistered voters, mainly youth - SABC News - Breaking news, special reports, world, business, sport coverage of all South African current events. Africa's news leader." (2024), 4 février. Available at: <https://www.sabcnews.com/sabcnews/south-africa-has-over-14-million-unregistered-voters-mainly-youth/> (Consulté le 14 février 2024).

plus, la commission électorale a lancé une campagne d'enregistrement en ligne pour rendre le processus d'enregistrement encore plus accessible. Les citoyens peuvent désormais s'enregistrer comme électeurs en ligne dans le confort de leurs maisons. Ceci est important car les jeunes et les femmes peuvent s'enregistrer en ligne, réduisant ainsi la nécessité d'effectuer des déplacements jusqu'aux centres d'enregistrement.



En République Démocratique du Congo, l'enregistrement des électeurs a fait partie du processus électoral. La commission électorale nationale indépendante (CENI) a initié l'exercice d'enregistrement des électeurs, ciblant près de 50 millions de personnes à travers les 26 provinces du pays en prévision des élections de décembre 2023. Cependant, l'agence de presse Reuters a observé qu'à l'heure de l'ouverture prévue, la plupart des bureaux d'enregistrements dans la capitale Kinshasa et dans d'autres provinces n'avaient pas ouvert à en raison d'une absence de personnel et d'un manque de matériel.²³ Pour accélérer le processus et prévenir de longues files d'attente, qui s'étaient formées lors des élections antérieures, la CENI a introduit un nouveau système de pré-enregistrement téléphonique qui tire profit de la technologie. Un système de scan d'iris a aussi été ajouté pour limiter les fraudes.²⁴ Il est essentiel de s'appuyer sur la technologie pour rationaliser le processus d'enregistrement des électeurs, améliorer la précision et promouvoir l'inclusion pour renforcer les processus démocratiques. Ces exercices s'assurent que les citoyens éligibles sont inclus sur les registres électoraux et participent effectivement aux élections.



Le rapport du Centre Carter²⁵ sur l'enregistrement des électeurs en Tunisie en 2022 indique que ce processus d'enregistrement s'est déroulé sans ambages. Cependant, la haute autorité indépendante pour les élections (ISIE) rencontre encore des défis opérationnels importants, y compris la répartition des électeurs dans les bureaux de vote et la nécessité d'une campagne pour diffuser des informations auprès du public électeur. Le Centre Carter recommande que l'ISIE et d'autres organisations intensifient leurs efforts de vulgarisation pour aider les Tunisiens à naviguer à travers le processus électoral. Un processus électoral réussi et crédible sera crucial pour la transition démocratique et la stabilité en Tunisie. En dépit des défis variés tels que des problèmes techniques initiaux avec l'enregistrement en ligne des électeurs, le retard dans la nomination des membres de l'Autorité Régionale Indépendante pour les Elections (IRIE), un démarrage tardif de la campagne de sensibilisation et des incohérences dans la mise en œuvre des procédures, notamment en ce qui concerne l'obligation pour les personnes de s'inscrire personnellement, le processus d'inscription des électeurs s'est déroulé pacifiquement dans l'ensemble du pays.

²³ Early voter registration in DRC marred by kit shortages (no date) Al Jazeera. Disponible sur : <https://www.aljazeera.com/news/2022/12/26/congo-voter-registration-marred-by-early-kit-shortages> (Consulté le 14 février 2024).

²⁴ Early voter registration in DRC marred by kit shortages (no date) Al Jazeera. Disponible sur : <https://www.aljazeera.com/news/2022/12/26/congo-voter-registration-marred-by-early-kit-shortages> (Consulté le 14 février 2024).

²⁵ <https://www.cartercenter.org/news/pr/tunisia-090111.html>



En **Mauritanie**, trois conditions doivent être remplies pour pouvoir s'enregistrer comme électeur sur les listes électorales : 1) avoir la nationalité mauritanienne 2) avoir 18 ans à monter et 3) avoir une carte d'identité nationale. Sous l'ancien système, les listes électorales étaient compilées à partir de recensements administratifs actualisés des électeurs. La loi 2012-027 instituant la commission électorale nationale indépendante indique que la commission, de concert avec les départements appropriés du Bureau général pour le soutien du processus électoral tombant sous le ministère de l'Intérieur, contrôlait la préparation, la supervision et la gestion des listes électorales et des recensements des électeurs et validait les opérations qui y étaient liées. Depuis, la CENI partage ces pouvoirs avec le ministère de l'Intérieur mais a l'autorité finale pour valider les listes électorales publiées pour les bureaux de votes à partir d'une base de données générales.

Source : Extrait du rapport électoral transsaharien de l'université de Floride.²⁶

Ces exemples soulignent l'importance de l'enregistrement des électeurs comme première étape aux processus démocratiques en Afrique. La plupart des pays envisagent l'enregistrement des électeurs sur le registre électoral comme un critère d'éligibilité pour les électeurs.²⁷ S'assurer de l'enregistrement des électrices encourage leur participation. Généralement, un plus grand nombre de femmes que d'hommes s'enregistrent comme électeurs. Par exemple, au Mozambique, des données ventilées par sexe ont montré un pourcentage plus élevé de femmes enregistrées comme électrices

(53.38 %) que d'hommes électeurs (46.62 %).²⁸ Cette tendance s'aligne étroitement sur les données du recensement national, qui indique que les femmes constituent 52 % de la population. Les statistiques concernant l'enregistrement des électeurs en Afrique du Sud montrent que les électrices sont plus nombreuses que les électeurs dans chaque groupe d'âge.²⁹ Cependant, l'enregistrement des électeurs et le taux de participation peut varier grandement à travers les régions et au cours les élections.

Données ventilées par sexe

Les données ventilées par sexe sont recueillies et présentés séparément pour les femmes et les hommes et parfois pour d'autres catégories du genre comme les personnes transgenres ou non-binaires. Les données ventilées par sexe donnent un tableau plus précis et complet de la représentation et la participation des femmes et des hommes dans le processus électoral et des défis et opportunités pour eux. Les données ventilées par sexe peuvent aussi aider les EMBs

et les acteurs électoraux à concevoir, appliquer, évaluer et faire le suivi de la sensibilité et de la réactivité des politiques et pratiques électorales et leur faire respecter leurs obligations légales et leurs engagements envers les droits humains et les principes démocratiques. Cependant, ce ne sont pas toutes les EMBs qui collectent des données ventilées par sexe dans le cadre de leur gestion électorale.

²⁶ Voter Identification and the Electoral Lists - Mauritania (no date). Disponible sur: <https://tsep.africa.ufl.edu/voter-identification/mauritania-3/> (Consulté le 26 may 2024).

²⁷ <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge1/ge14/ge144>

²⁸ <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge1/ge14/ge144>

²⁹ *ibid*

Alors que la collecte et la dissémination de données ventilées par sexe sont cruciales pour une gestion inclusive des élections, cette pratique n'est pas universelle. Certaines EMBs ont développé des outils et ont reçu une formation pour collecter des données qui permettent de mieux évaluer l'équilibre du genre dans le processus électoral et de planifier des stratégies et des politiques. Cependant il y a encore des écarts dans la disponibilité des données et ce n'est pas toutes les EMB³⁰ qui ont la capacité ou le système pour collecter l'information de manière efficace³¹.

Cette situation est imputable à des raisons variées incluant un manque de ressources, de formation ou de sensibilisation à l'importance des données sur le genre lors des élections. De ce fait, si certaines EMBs conservent des données ventilées par sexe, ce n'est pas une pratique courante pour toutes les EMBs à travers l'Afrique.³²

A part les efforts de l'ECONEC pour renforcer les capacités des pays membres, l'organisation demande à toutes les commissions électorales, indépendamment de leur type, de viser la représentation égale des hommes et des femmes au niveau national et infranational. De plus, les données sur la participation des femmes dans le processus électoral est un point à l'ordre du jour après chaque élection. L'ECONEC demande aussi à ce que les résultats des élections de tous ses membres contiennent les informations spécifiques suivantes :

- Le nombre d'hommes et de femmes enregistrés ;
- Le nombre d'hommes et de femmes qui ont été présentés (RP) ou se sont présentés

(FPTP) comme candidats aux élections à tous les niveaux (élections nationales ou élections des collectivités locales) ;

- Le nombre d'électeurs hommes et femmes ayant voté lors des élections,
- Le nombre de candidats hommes et femmes qui ont été élus lors de l'élection législative,
- Les défis que les femmes rencontrent lors des processus d'enregistrement et de vote et les recours possibles.



Lors de l'élection présidentielle aux Comores en 2024, approximativement 338,940 personnes se sont enregistrées pour exercer leur droit de vote, ce qui fait environ 42 % de la totalité de la population³³. La commission électorale nationale indépendante ne fournit pas de données spécifiques quant à la répartition des électeurs par sexe. Il est crucial d'évaluer et de suivre la participation des hommes et des femmes à l'élaboration du processus démocratique aux Comores.



Le rapport électoral harmonisé de la commission électorale du Zimbabwe (ZEC) en 2023 a enregistré les électeurs éligibles par province et par sexe³⁴. Sur les 6, 623 511 d'électeurs enregistrés, 3, 069 450 étaient des hommes (46 %) alors que 3,554 061 (54 %) étaient des femmes. Ceci indique bien que les femmes constituent la majorité des électeurs au Zimbabwe. Cependant, les résultats des élections présidentielles de 2023 ne sont pas ventilés par sexe. Une des dispositions visant à promouvoir la participation des jeunes femmes en politique indique clairement que les listes de partis doivent aussi inclure des femmes de moins de 35 ans.³⁵

³⁰ <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge4/sex-disaggregated-data-and-statistics>

³¹ <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge4/sex-disaggregated-data-and-statistics>

³² <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge4/sex-disaggregated-data-and-statistics>

³³ Africa: Comoros goes to the polls, incumbent expected to win - DW - 01/14/2024 dw.com. Available at: <https://www.dw.com/en/africa-comoros-goes-to-the-polls-incumbent-expected-to-win/a-67977587> (Accessed: 10 February 2024).

³⁴ '2023 Harmonised Elections Report - Zimbabwe Electoral Commission' (no date). Available at: <https://www.zec.org.zw/download/2023-harmonised-elections-report/> (Accessed: 11 February 2024).

³⁵ '2023 Harmonised Elections Report - Zimbabwe Electoral Commission' (no date). Available at: <https://www.zec.org.zw/download/2023-harmonised-elections-report/> (Accessed: 11 February 2024).



Une discrimination positive manquée

Il arrive que la commission électorale n'ait pas le mandat pour faire appliquer la loi comme par exemple, aux Comores. Sous l'impulsion de la députée Hadjira Oumouri, l'Assemblée nationale a pourtant adopté, le 22 juin 2017, une loi visant à promouvoir l'égalité du genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives. Bien soutenue par tous les bords et mouvements, cette proposition de loi connue comme loi Hadjira exige que 30 % des postes exécutifs soient occupés par des femmes, de même que 30 % des sièges électifs.

«Je pensais que si nous pouvions avoir une loi qui soutienne les femmes, ce serait un grand pas en avant. C'est aussi une façon de motiver les femmes pour qu'elles se réveillent et aillent faire campagne au sein des partis politiques», explique Hadjira Oumouri. «Les formations politiques doivent désormais encourager activement les

femmes à prendre la tête dans les différentes circonscriptions», défend cette sage-femme de formation et de carrière. Cette loi a valu à Hadjira Oumouri d'être nommée pour le Prix humanitaire du Parlement panafricain pour l'excellence en leadership et le plaidoyer en faveur du genre. Sept ans plus tard, la loi n'est toujours pas entrée en vigueur, faute d'une promulgation. Selon Said Islam Moinaécha Mroudjaé, présidente de la plateforme nationale des femmes en politique et membre du Comité des sages de la Force en attente de l'Afrique de l'Est (EASF), «les femmes attendent avec impatience cette promulgation car elles ne peuvent pas continuer à être simplement des électrices ou des supporteuses». «Si la loi contient des clauses qui créent des frustrations chez les hommes, qu'elle soit promulguée et que les amendements nécessaires soient proposés par la suite», suggère-t-elle.

Etude de cas de Mmadi Mihidjay, rédigée pour GL dans le cadre du projet sur la PPF



Meeting du candidat Bourhane Hamidou à Moroni.

Crédit photo : Oustadh Padré

Quand les données sont ventilées par sexe, il est plus facile d'analyser et de voir comment les femmes et les hommes sont représentés dans chaque facette de l'élection. Dans l'exemple qui suit, la ZEC a présenté des

statistiques sur les procédures de son tribunal d'investiture où des femmes et des hommes des dix provinces du Zimbabwe ont déposé avec succès leurs documents pour être éligibles aux élections.

Tableau 4.3: Statistiques électorales de 2023 ventilées par sexe par la Cour de nomination du Zimbabwe

Election	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
Présidentielle	1	10	11	9	91
Assemblée nationale	70	566	636	11	89
Quota pour les femmes à l'Assemblée nationale	138	0	138	100	0
Quota des jeunes	21	21	42	50	50
Sénat	72	72	144	50	50
Conseil provincial	100	100	200	50	50
Autorité locale contestée	755	4191	4946	15	85
Autorité locale sans opposition	10	80	90	11	89
Total	1167	5040	6207	19	81

Source: Rapport électoral harmonisé de la commission électorale du Zimbabwe de 2023. * Les pourcentages sont calculés par l'auteur à partir des chiffres rapportés par la ZEC.

Les statistiques électorales de 2023 de la cour de nomination du Zimbabwe ont révélé une importante disparité du genre : sur 6,207 nominations, il y avait 1 167 femmes et 5,040 hommes. Il n'y a eu qu'une seule femme à concourir à l'élection présidentielle contre dix hommes. De plus, 70 femmes ont concouru contre 566 hommes à l'élection législative. Les données montrent aussi des disparités du

genre dans les catégories de quotas au Sénat, au conseil provincial et des jeunes. Sur les 4,946 sièges en jeu au sein du gouvernement local, il n'y a eu que 755 femmes et 4 191 hommes à se présenter à l'élection. Seules dix femmes et 80 hommes ont été élus sans opposition lors des élections des collectivités locales. Les femmes ont obtenu 19 % du total des candidatures, contre 81 % pour les hommes.

Education électorale et civique

L'éducation des électeurs donne des informations et des conseils aux électeurs sur le processus électoral et sur leurs droits et responsabilités de citoyens. L'éducation des électeurs est une facette importante du processus électoral et de la démocratie car elle augmente la sensibilisation et la compréhension des électeurs sur l'importance et les bénéfices à participer à des élections et sur les procédures et les exigences du vote. L'éducation des électeurs peut aussi parfaire la crédibilité et la légitimité du processus électoral, des

représentants élus et la réactivité et la responsabilité du gouvernement et des institutions publiques.

Les stratégies d'éducation des électeurs et les activités des EMBs et des autres acteurs en Afrique varient dépendant des cadres légaux et juridiques, de la conception institutionnelle, de la capacité technique et du contexte politique de chaque pays. Cependant, certaines stratégies standards d'éducation des électeurs et des activités en Afrique sont :

- **L'éducation civique** : Cette stratégie d'éducation des électeurs vise à donner aux électeurs des connaissances essentielles et des compétences à propos des principes et des valeurs de la démocratie et de la citoyenneté. Les sujets comprennent les droits humains, l'Etat de droit et la participation politique.³⁶
- **Les campagnes médiatiques** : Cette stratégie d'éducation des électeurs fait appel à divers canaux et formats médiatiques tels que la radio, la télévision, la presse écrite, les réseaux sociaux, les téléphones portables pour disséminer l'information et des messages aux électeurs sur le processus électoral et les questions politiques.³⁷
- **Matériel d'éducation des électeurs** : Cette stratégie d'éducation des électeurs fait appel à divers matériels et outils tels que des dépliants, posters, brochures, manuels, calendriers pour donner des informations et des instructions aux électeurs sur les processus électoraux et les questions politiques. Ce matériel d'éducation des électeurs peut aussi les aider à se familiariser et à être confortables avec les procédures de vote et les équipements de vote tels que les urnes, l'isoloir ou les machines de vote électronique.

Le manuel d'ONU Femmes à l'intention des EMBs fournit les notes explicatives suivantes

Les défis à l'éducation des électeurs

L'éducation des électeurs est une importante activité pré-électorale pour les EMBs. Elle implique certains défis, en particulier pour les femmes qui sont pauvres, analphabètes, qui vivent dans les régions rurales reculées et qui sont exclues des processus d'intégration. Un

pour la planification de la sensibilisation des électeurs :³⁸

- Planifier des programmes de sensibilisation des électeurs, des messages, des audiences et des méthodes de diffusion qui tiennent compte du genre. Par exemple, en 2017, la commission électorale du Zimbabwe a commandé une étude de base visant à renforcer ses capacités à intégrer le genre et à mener des activités propres aux femmes.
- Mettre en place des programmes de sensibilisation des électeurs pour les femmes en tenant compte des meilleures méthodes de diffusion.
- Travailler avec les médias sur des actions de sensibilisation et des reportages qui tiennent compte du genre.
- Travailler avec les organisations de la société civile sur la sensibilisation aux questions d'égalité du genre.



Au Cameroun, ELECAM encourage et améliore le rôle des femmes en politique. Selon Frank Edward Ekotto, point focal du genre à ELECAM, «les plaidoyers et les campagnes de sensibilisation portent leurs fruits mais les écueils demeurent comme par exemple, les stéréotypes envers les femmes, leur manque d'autonomisation économique, un taux d'enregistrement très faible des femmes sur les listes électorales et un manque de solidarité entre elles.»

défi est le manque d'information adéquate et accessible et l'éducation sur le processus électoral et les questions politiques pour les femmes. Un autre est le manque de centres d'éducation des électeurs qui soient pratiques pour les femmes, le manque d'identification et

³⁶ Inclusive Electoral Processes: A Guide for Electoral Management Bodies on Promoting Gender Equality and Women's Participation (no date) PNUD. Disponible sur : <https://www.undp.org/publications/inclusive-electoral-processes-guide-electoral-management-bodies-promoting-gender-equality-and-womens-participation> (Consulté le 10 février 2024).

³⁷ Inclusive Electoral Processes: A Guide for Electoral Management Bodies on Promoting Gender Equality and Women's Participation (no date) PNUD. Disponible sur : <https://www.undp.org/publications/inclusive-electoral-processes-guide-electoral-management-bodies-promoting-gender-equality-and-womens-participation> (Consulté le 10 février 2024).

³⁸ [extension://ngphepfehdmjellohmlojklilekadg/pages/pdf/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fzimbabwe.ec-undp-electoralassistance.org%2Fwp-content%2Fuploads%2Fsites%2F33%2F2020%2F12%2FZEC-GEBS-REPORT.pdf](https://ngphepfehdmjellohmlojklilekadg/pages/pdf/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fzimbabwe.ec-undp-electoralassistance.org%2Fwp-content%2Fuploads%2Fsites%2F33%2F2020%2F12%2FZEC-GEBS-REPORT.pdf)

de documents appropriés et sûrs pour elles, le manque de protection et de sécurité pour celles qui sont confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement lors de l'exercice d'éducation des électeurs, et le manque de représentation et de participation des femmes parmi la direction et le personnel responsables de l'éducation des électeurs.



Une analyse du PNUD sur la participation des femmes aux élections au Mozambique montre que les citoyens considèrent généralement la politique comme un domaine réservé aux hommes. Ceci est un obstacle pour les femmes qui tentent d'être candidates au sein des partis politiques.³⁹

- Le manque de capacité chez les femmes résulte en un faible taux de participation.
- Les femmes électrices et candidates subissent la violence basée sur le genre liée aux élections, incluant la violence psychologique.
- La loyauté aux partis politiques limite l'engagement efficace des femmes envers le processus électoral, aussi bien en tant que candidates qu'en tant que représentantes élues car l'agenda du parti a toujours préséance lorsqu'il y a un conflit entre celui-ci et l'agenda du genre.
- Les recommandations du PNUD sont étroitement liées à l'éducation des électeurs quand ils traitent des facteurs sous-jacents qui influencent la participation électorale et la qualité de la démocratie, en particulier par rapport à l'égalité du genre au Mozambique. Ces recommandations comprennent :
- **Améliorer les programmes d'éducation civique** : l'éducation des électeurs s'assure que tous les citoyens comprennent leurs droits et leurs responsabilités dans le processus électoral. En améliorant l'éducation civique,

le PNUD vise à autonomiser les électeurs, en particulier les femmes, et à donner les connaissances nécessaires pour qu'elles participent pleinement aux élections.

- **Appliquer un système de quota obligatoire** : Les quotas peuvent garantir que les femmes soient représentées à des postes politiques. L'éducation des électeurs à propos de l'importance de tels systèmes peut augmenter le soutien envers l'égalité du genre et encourager les femmes à voter et à se présenter comme candidates.
- **Analyser le taux de participation en se basant sur le sexe et l'âge** : Cette analyse peut révéler des schémas de participation parmi différents groupes démographiques, ce qui permet de mener des campagnes ciblées d'éducation électorale afin d'accroître la participation des groupes sous-représentés.
- **Investir dans les compétences et les capacités des femmes** : En se concentrant sur l'autonomisation des femmes, le PNUD défend une éducation qui va renforcer la confiance des femmes et leur donner les compétences pour s'engager dans le processus politique en tant qu'électrices et candidates.
- **Suivre les partis politiques pour s'assurer de l'égalité du genre** : l'éducation des électeurs signifie aussi de rehausser le niveau de sensibilisation à propos du rôle des partis politiques à promouvoir l'égalité du genre.⁴⁰ Ce faisant, cela les encourage à adopter des pratiques inclusives, ce qui peut être un objectif des efforts d'éducation des électeurs.

Ces recommandations contribuent à obtenir un électorat plus informé, qui peut prendre des décisions reflétant un engagement envers l'égalité du genre et par conséquent renforcer le processus démocratique.

³⁹ Analysis of Women Participation in Elections in Mozambique UNDP. Available at: <https://www.undp.org/mozambique/publications/analysis-women-participation-elections-mozambique>.
⁴⁰ <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge5/gender-equality-in-civic-and-voter-education>

Vers une éducation des électeurs plus inclusive

Le droit de participation à une élection est un droit fondamental en démocratie. Plusieurs électeurs ayant des troubles de l'audition, incluant les femmes, font face à des difficultés en participant au processus électoral en raison d'un manque de soutien approprié en matière

de communication. D'autres pays comme l'Afrique du Sud et la République Démocratique du Congo ont pris des dispositions en faveur d'une éducation et de systèmes de vote inclusifs.



La RDC développe un manuel de langue des signes congolaise

La langue des signes congolaise (CSL) est essentielle pour sensibiliser et encourager les personnes ayant des troubles de l'audition à participer au processus électoral. Cependant, le manque de communicateurs en langue des signes et le soutien de communication approprié sont une entrave à la participation électorale des personnes souffrant des troubles de l'audition. La commission électorale indépendante, avec le soutien technique de l'IFES, a élaboré un manuel pour combler cette lacune, à tous les stades du processus électoral. Ce manuel contient 385 termes, groupés sous 11 chapitres et six annexes. Ce manuel couvre les sujets suivants :

- Les principes fondamentaux du processus électoral

- Le contexte juridique
- Les institutions impliquées
- Les acteurs
- La conduite du processus électoral
- L'enregistrement des électeurs
- L'application
- Le vote et le décompte
- Les résultats
- La gestion des conflits

Bien que le manuel soit plus utile aux personnes souffrant de troubles de l'audition, il peut aussi être utile aux communicateurs en langue des signes, aux agents électoraux et aux organisations qui travaillent avec des personnes souffrant de déficiences auditives.

Source: CENI⁴¹

Modèle de Bulletin de Vote universel pour l'Afrique du Sud



Pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes souffrant de déficience visuelle, la commission électorale indépendante de l'Afrique du Sud a introduit une aide au vote appelé Modèle de Bulletin de Vote Universel (UBT) pour permettre aux personnes souffrant d'un handicap, en particulier les malvoyants et les aveugles, de voter en toute indépendance, tout

en maintenant la confidentialité et le secret de leur vote. Selon la commission électorale, ce Modèle de Bulletin de Vote universel est un outil technologique pour aider les personnes souffrant de troubles de la vue à exprimer leur voix. L'UBT s'aligne sur le bulletin de vote, ce qui permet aux électeurs d'identifier et de marquer facilement le candidat ou le parti qu'ils préfèrent.

Source: The Citizen⁴¹

⁴¹ Genre et inclusion_: Manuel de la langue des signes congolaise pour le processus électoral (no date). Disponible sur : <https://www.ceni.cd/genre-et-inclusion/2024/02/08/genre-et-inclusion-manuel-de-la-langue-des-signes-congolaise-pour-le> (Consulté le 12 février 2024).

⁴² Selane, E. (2024) The visually impaired, deaf and dyslexic can also vote: IEC fosters inclusive voting, The Citizen. Disponible sur : <https://www.citizen.co.za/news/south-africa/elections/the-visually-impaired-deaf-and-dyslexic-can-also-vote-iec-fosters-inclusive-voting/> (Consulté le 26 mai 2024).

Les candidates

La sélection des candidats est le processus consistant à choisir et à nommer les personnes qui seront candidats à une fonction publique au cours d'une élection. Cette sélection est essentielle pour le processus électoral et la démocratie car elle détermine la qualité et la diversité des candidats et des représentants élus et le niveau et la nature de la compétition et de la représentation dans un système politique.⁴³

Les mécanismes de sélection des candidats et les critères des partis politiques et des candidats indépendants varient d'un pays à l'autre en Afrique. Cependant, quelques-uns des mécanismes familiers de sélection des candidats et les critères en vigueur sont :

- **Les élections primaires** : ce sont des élections internes au parti politique et au cours desquelles les membres du parti ou leurs supporteurs votent pour sélectionner les candidats du parti à une élection. Les élections primaires peuvent améliorer la transparence et la démocratie dans le processus de sélection des candidats et augmenter la participation et l'influence de la base du parti. Cependant, les primaires peuvent être très coûteuses, prendre beaucoup de temps, créer des divisions et peuvent favoriser les candidats, qui ont plus de ressources, sont plus populaires ou qui ont des connexions.
- **Les Conventions** sont des réunions ou des assemblées d'un parti politique au cours desquelles des délégués ou des leaders votent pour sélectionner les candidats du parti à une élection. Les conventions peuvent améliorer la cohésion et la stabilité du processus de sélection des candidats et augmenter la représentation et la responsabilité au sein

de la structure du parti. Cependant, les conventions peuvent aussi être opaques, antidémocratiques et élitistes et peuvent favoriser des candidats et en particulier des hommes ayant plus d'ancienneté, de loyauté ou de parrainage.

- **Les nominations** : ce sont des décisions ou recommandations faites par un parti politique ou un candidat indépendant pour sélectionner leurs candidats à une élection. Les nominations peuvent améliorer la flexibilité et l'efficacité du processus de sélection et augmenter la réactivité et l'adaptabilité du parti ou du candidat. Cependant, les nominations peuvent freiner les femmes car ces nominations ont tendance à être arbitraires, incohérentes, non réglementées et favorisent les candidats qui ont du pouvoir, de l'influence ou du charisme.

Il y a des défis dans la représentation et la participation équitables des femmes lors de la sélection des candidats. Ceux-ci incluent la structure du système politique ; la nature patriarcale de la société, l'accès inadéquat à l'éducation et aux moyens de production ; l'insuffisance du capital social ; le manque de protection et de sécurité pour les femmes confrontées à la violence, l'intimidation et le harcèlement durant la sélection de candidats. L'environnement politique, selon Thomas Hobbes (voyoucratie, guerres de gangs, enlèvements et assassinats politiques) milite également contre la pleine expression et la visibilité des femmes dans la politique partisane.⁴⁴ Dans la plupart des cas, la sélection des candidats est le fruit de décisions prises par des hommes politiques ou des chefs de parti.⁴⁵

⁴⁴ Okoosi-Simbine, A.T. and Obi, N.N. (2021) 'Women in Political Parties in Africa', in O. Yacob-Haliso and T. Falola (eds) The Palgrave Handbook of African Women's Studies. Cham: Springer International Publishing, pp. 315-334. Disponible sur : https://doi.org/10.1007/978-3-030-28099-4_72.

⁴⁵ Breaking the bias in candidate selection in African political parties (2022) TheCable. Disponible sur : <https://www.thecable.ng/breaking-the-bias-in-candidate-selection-in-african-political-parties> (Consulté le 12 février 2024).

Le rôle des EMBs dans la sélection de candidats

Les organes de gestion des élections jouent un rôle crucial en garantissant l'intégrité et l'équité du processus électoral. Les EMBs supervisent plusieurs aspects des élections, incluant l'enregistrement des candidats, les procédures de nomination, les règlements concernant le financement des partis politiques, l'application des codes de conduite, la conception du bulletin de vote, le règlement de différends et garantir que les candidats aient un accès égal aux médias et aux débats. Ces responsabilités sont essentielles pour le maintien des principes démocratiques et la promotion de la transparence et de la responsabilité au sein du processus électoral.

- **Enregistrement des candidats et éligibilité**
Les EMBs supervisent l'enregistrement des candidats, qui veulent se présenter aux élections. Ils vérifient les critères d'éligibilité, recueillent les documents nécessaires et s'assurent que ceux-ci soient conformes aux exigences légales. Les EMBs fixent généralement les règles liés à la qualification des candidats tels que l'âge, le lieu de résidence et le casier judiciaire. Ces règles varient d'un pays à l'autre et en fonction des systèmes électoraux.
- **Procédures de nomination**
Les EMBs établissent des règlements pour la nomination des candidats, définissant des délais pour la soumission des dépôts de candidature, le nombre requis de signatures d'appui, et tous les frais associés. En établissant des procédures de nomination claires, les EMBs veillent à ce que le processus électoral reste organisé et accessible à tous les candidats potentiels.
- **Les règlements de financement de campagne**
Dans certains cas, les EMBs jouent un rôle crucial dans la réglementation du financement des campagnes électorales. Ils fixent les limites des dépenses électorales, surveillent

les contributions et font appliquer la transparence. En fixant des règles pour la levée de fonds des candidats et de leurs dépenses électorales, les EMBs préviennent le trafic d'influence et font la promotion de règles de concurrence équitables.

- **Code de conduite**
Les EMBs développent souvent des codes de conduite pour les candidats. Ces codes soulignent le comportement éthique, les pratiques de campagne et l'adhésion aux lois électorales. Des violations au code de conduite peuvent induire des pénalités ou la disqualification. Les organes de gestion des élections s'assurent à ce que ces normes soient respectées par les candidats.
- **Conception des bulletins de vote et placement des candidats**
Les EMBs se chargent de la conception du bulletin de votes, incluant l'ordre de placement des candidats. Ce placement peut avoir un impact sur le choix des électeurs. Pour maintenir l'équité, les EMBs mettent en place des règles concernant l'ordre de placement des candidats (par ex. par ordre alphabétique ou de manière aléatoire).



Marie Josée Ifoku Mputa Mpunga enregistrant sa candidature pour l'élection présidentielle en RDC, septembre 2023.
Crédit photo : CENI

- **Résolution des différends**

Les EMBs traitent des différends liés à l'éligibilité des candidats, à leur nomination et d'autres questions, fournissant un mécanisme de résolution de conflits.⁴⁶ Dans les cas où les candidats remettent en question les décisions, les EMBs s'assurent du respect de la procédure et de l'impartialité.

- **Accès équitable aux médias et aux débats**

Les EMBs font la promotion de l'accès équitable aux médias et aux débats pour tous les candidats, fixant des règlements pour leur participation à des débats télévisés et aux interviews. Garantir une exposition équitable aide les électeurs à faire des choix éclairés.

Les résultats de partis libéraux de huit pays africains attestent de la complexité et des luttes de pouvoir associées à la sélection des candidats au sein des partis politiques. La sélection de candidats est habituellement une affaire privée des leaders des partis et des parrains des candidats, qui sont majoritairement des hommes ayant souvent un parti pris envers les femmes. En utilisant l'instrumentalité de la machinerie des partis, les dirigeants des partis

introduisent des politiques et des pratiques injustes pour limiter l'émergence de candidates.⁴⁷



Au Mozambique, le PNUD a trouvé que la loyauté aux partis politiques limite l'engagement des femmes dans le processus électoral aussi bien en tant que candidates qu'en tant que représentantes élues car l'agenda de leur parti a toujours préséance dans les situations où l'agenda du genre est en conflit avec celui du parti.⁴⁸



Conditions d'éligibilité en fonction de l'âge : pour être nommé comme sénateur à l'Assemblée nationale du Zimbabwe, un candidat doit avoir au moins 40 ans.⁴⁹ Cette exigence d'âge pourrait potentiellement décourager les jeunes femmes qui ont les capacités et les qualités de leadership requises pour les devoirs de sénateurs et les empêcher de mener une carrière politique. Certains peuvent percevoir cette exigence d'âge comme une discrimination injustifiée par rapport à l'âge car elle peut empêcher les jeunes aspirants politiciens à vouloir faire de la politique active.

Faire appliquer les lois sur les quotas du genre

Dans ce contexte, les EMBs ont un double rôle à jouer, ils peuvent soit perpétuer ces obstacles par leur inaction ou aider à les remettre en cause en faisant appliquer des politiques et des pratiques inclusives. Certaines EMBs ont pris des mesures actives pour s'assurer que les partis politiques respectent les lois relatives aux quotas du genre, rejetant les listes de candidats qui ne remplissent pas les critères.⁵⁰

Par exemple, la commission électorale indépendante (CEI) de Côte d'Ivoire a créé un puissant précédent en appliquant les quotas du genre dans la représentation politique. Après un examen minutieux des dossiers de candidatures des partis et des mouvements politiques pour les élections locales, municipales, régionales et sénatoriales, le CEI a rejeté ceux qui n'étaient pas conformes à la

⁴⁶ <https://aceproject.org/ace-en/topics/lf/annex/lf/kenya-the-role-of-the-emb-in-electoral-reform>

⁴⁷ Breaking the bias in candidate selection in African political parties (2022) TheCable. Disponible sur: <https://www.thecable.ng/breaking-the-bias-in-candidate-selection-in-african-political-parties> (Consulté le 12 février 2024).

⁴⁸ UNDP Factsheet Women Participation| Mozambique Elections 2019.

⁴⁹ List of Annexures to the ZEC Report on 2023 Harmonised Elections.

⁵⁰ Bauer, G. and Bauer, G. (2018) Gender quotas and women's representation in African parliaments | Democracy in Africa, Democracy in Africa | A Resource for the Study of Democracy in Africa. Available at: <https://democracyinAfrica.org/gender-quotas-womens-representation-african-parliaments/>.

loi. Elle a obligé les partis à revoir leurs listes afin de respecter le quota de 30 % de femmes, démontrant ainsi son engagement ferme à

faire respecter la loi et promouvoir l'égalité du genre.



La CEI oblige les partis politiques à respecter les quotas légiférés

La commission électorale indépendante (CEI) de Côte d'Ivoire a joué un rôle de pivot dans l'application de l'égalité du genre dans la représentation politique. En dépit d'un quota légiféré depuis 2016 en faveur des femmes et la promulgation, en 2019, d'une loi obligeant les partis politiques à présenter 30 % de femmes dans les assemblées électives, la représentation politique des femmes était en diminution. Les partis politiques ont grandement ignoré ce quota lors des élections législatives de 2021 et lors des élections municipales de 2023. Cependant, la CEI a pris une position ferme. Après avoir examiné les dossiers de candidature des partis et des mouvements politiques se présentant aux élections locales, municipales et régionales du 2 septembre 2023, la CEI a rejeté les dossiers de candidatures de ceux qui ne se conformaient pas aux exigences légales. Les partis ont été obligés de revoir leurs listes et de respecter le quota de 30 % de femmes.

Cette intervention de la CEI a permis une hausse significative dans le nombre de femmes candidates aux élections régionales et municipales. Cependant, ce quota n'a pas été respecté lors des élections sénatoriales et le résultat final a montré une faible représentation de femmes à ces postes de haut niveau, avec seulement deux femmes élues présidentes des conseils régionaux et 24 femmes maires. Au niveau du Sénat, il y a 24 sénatrices et une femme, Kandia Kamissoko Camara, a été élue présidente du Sénat.

Cette sous-représentation des femmes dans les partis politiques peut être attribuée à des aspects culturels et des calculs stratégiques des leaders politiques, qui sont persuadés que les électeurs ne sont pas prêts à voter pour une candidate. Les femmes dans les partis politiques sont souvent reléguées au militantisme de base et se voient confier des tâches subalternes plutôt que des responsabilités de haut niveau. La question de la participation et de la représentation des femmes reste principalement confinée au discours politique et n'est pas reflétée dans les statuts et règlements internes des différents partis politiques.

En conclusion, le rôle de la CEI de faire appliquer le quota légiféré pour les femmes est crucial dans la promotion de l'égalité du genre dans la représentation politique. Cependant, surmonter les obstacles tels que la discrimination systémique ou le manque de moyens financiers et de systèmes de soutien pour les femmes candidates reste un défi. Les actions de la CEI sont un puissant exemple de comment les EMBs peuvent contribuer à surmonter les obstacles rencontrés par les femmes en matière de financement électoral et de participation politique, en adoptant et appliquant des politiques qui font la promotion de l'égalité du genre.

Source: Etude de cas d'Augustin Tapé



La commission électorale du Rwanda a joué un rôle déterminant dans la promotion de l'égalité du genre en appliquant des quotas de femmes, ce qui a permis au Rwanda d'avoir l'une des plus fortes représentations de femmes au Parlement dans le monde.⁵¹



La commission électorale indépendante de l'Afrique du Sud s'est assurée que les processus

électoraux soient inclusifs en dispensant une éducation aux électeurs qui met l'accent sur la participation politique des femmes.⁵² Ces exemples démontrent comment les EMBs peuvent contribuer activement à surmonter les obstacles que les femmes rencontrent en matière de financement électoral et de participation politique en adoptant et en faisant appliquer des politiques qui font la promotion de l'égalité du genre.

Opportunités liées à la sélection des candidats

Bien que la sélection des candidats comporte plusieurs défis, des opportunités particulières peuvent booster la participation des femmes dans des rôles politiques. Celles-ci comprennent une sensibilisation accrue et une demande de respect des droits et des postes politiques pour les femmes, la disponibilité de meilleures pratiques et d'enseignements tirés d'autres pays et régions, ainsi que des cadres et des normes régionaux et internationaux qui soutiennent et guident la sélection de candidates.



Par exemple, durant les élections au Libéria, le Parti de l'Unité a mis en place une plateforme pour les femmes candidates. Ellen Johnson Sirleaf, qui s'est présentée à l'élection présidentielle sous la bannière du Parti de l'Unité, est devenue la première femme élue présidente en Afrique. Le soutien et les efforts de mobilisation de son parti ont encouragé un plus grand nombre de femmes à participer activement à la vie politique.⁵³

Financement électoral

Le financement électoral est la mise à disposition et l'utilisation de ressources financières pour le processus électoral, que ce soit par l'État, les partis politiques, les candidats ou d'autres acteurs. Le financement électoral est essentiel pour le processus électoral et la démocratie car il peut affecter la qualité et la diversité des candidats et des représentants élus, ainsi que le niveau et la nature de la concurrence et de la représentation dans le système politique. Le financement électoral est

nécessaire dans tous les processus, de la nomination à la campagne et la rencontre avec des électeurs.



L'Éthiopie est un cas intéressant car bien que ce pays n'ait aucune forme de quota légiféré, les partis politiques reçoivent un financement pour les femmes candidates, ce qui a eu pour résultat de voir la PPF plus que doubler à l'élection après l'introduction de ce financement public ciblant

⁵¹ Bauer, G. and Bauer, G. (2018) Gender quotas and women's representation in African parliaments | Democracy in Africa, Democracy in Africa | A Resource for the Study of Democracy in Africa. Disponible sur: <https://democracyinfrance.org/gender-quotas-womens-representation-african-parliaments/>.
⁵² Inclusive Electoral Processes: A Guide for Electoral Management Bodies on Promoting Gender Equality and Women's Participation (no date) PNUD. Disponible sur: <https://www.undp.org/publications/inclusive-electoral-processes-guide-electoral-management-bodies-promoting-gender-equality-and-womens-participation>.
⁵³ Okoosi-Simbine, A.T. and Obi, N.N. (2021) 'Women in Political Parties in Africa', in O. Yacob-Haliso and T. Falola (eds) The Palgrave Handbook of African Women's Studies. Cham: Springer International Publishing, pp. 315-334. Disponible sur: https://doi.org/10.1007/978-3-030-28099-4_72.

le genre. Alors que les femmes constituent globalement 42 % du Parti de la Prospérité, la plupart des partis de l'opposition ont lutté pour inclure des femmes sur leurs listes de candidats. Certains partis politiques ont adopté des politiques spécifiques du genre et malgré cela, seuls 13 partis ont réussi à atteindre le seuil de 20 % de candidates pour se qualifier et obtenir

ce financement additionnel. Ceci montre que donner des incitations pour inclure un plus grand nombre de femmes candidates sur les listes peut être plus efficace pour encourager les partis politiques à augmenter le nombre de femmes actives que les quotas imposés par la loi, là où ils ne sont pas appliqués.

Les défis en matière de financement

Dans le contexte du financement électoral, les femmes africaines sont confrontées à plusieurs obstacles qui peuvent entraver leur participation politique. Elles peuvent avoir moins accès aux ressources financières, ce qui est crucial pour financer les campagnes électorales.⁵⁴ Le statut socio-économique inférieur des femmes et les rôles de socialisation du genre contribuent à un manque de fonds, d'accès aux réseaux d'argent et de crédit.⁵⁵ «Je peux vous dire que la persévérance paie», a déclaré Bernadette Gomina, qui s'est présentée à l'assemblée législative de la République centrafricaine en 2005 et 2010 avant d'être élue en 2015 et réélue en 2020. «Les femmes parlementaires sont confrontées à des défis à de nombreux niveaux, notamment le manque de moyens financiers et les comportements et mentalités discriminatoires, mais nous avons notre rôle à jouer, nous devons travailler ensemble pour changer cette situation».⁵⁶



Dans certains pays, notamment au **Nigéria**, et dans une certaine mesure, au Ghana, au Kenya, entre autres, les coûts élevés de l'engagement politique ont conduit au phénomène nommé "parrainage", où des hommes ayant de l'argent et de

l'influence, connus comme des parrains, utilisent ces atouts pour promouvoir d'autres hommes (leurs filleuls) au pouvoir. Les parrains sont presque toujours dans l'ombre, mais ils exercent une influence massive sur les élections - sur qui est nommé, pour qui l'électorat vote et qui arrive finalement au pouvoir. Le manque de soutien des parrains a entraîné la défaite de nombreux candidats lors des élections de 2019. Il est difficile pour les femmes de rivaliser avec ces parrains ou d'être soutenues par eux. Celles qui parviennent à trouver un tel soutien sont tenues d'obéir aux ordres des parrains qui les ont soutenues.⁵⁷



Les personnes interrogées dans le cadre d'une étude sur le financement des partis politiques au **Kenya** n'avaient pas le sentiment que seul l'argent déterminait la participation politique des hommes ou des femmes. Néanmoins, ils ont dit que c'était un facteur important. Il y a une croyance à l'effet qu'il y a des retours significatifs lorsqu'on investit dans une carrière politique, ce qui encourage certains à dépenser des sommes folles. Une étude menée en 2021 par la Westminster Foundation for Democracy, de concert avec le Netherlands Institute for

⁵⁴ Kasomo, D. Factors Affecting Women Participation in Electoral Politics in Africa, Copyright © 2012 Scientific & Academic Publishing. Droits réservés. Disponible sur: <http://article.sapub.org/10.5923/j.ijpbs.20120203.01.html>. (Consulté le 18 avril 2024).

⁵⁵ Ballington, J and Kahane, M., Women in politics: financing for gender equality in Funding of Political Parties and Election Campaigns: a Handbook on Political Finance, Elin Falguera, Samuel Jones and Magnus Ohman, eds. (Stockholm, International Institute for Democracy and Electoral Assistance, 2014) pp. 304. (Consulté le 18 April 2024).

⁵⁶ Impact Story: Ensuring women's participation in electoral processes in the Central African Republic - Central African Republic | ReliefWeb (2021). Disponible sur: <https://reliefweb.int/report/central-african-republic/impact-story-ensuring-women-s-participation-electoral-processes> (Consulté le 13 février 2024).

⁵⁷ Ibid.

Multiparty Democracy, intitulée le «Coût de la Politique au Kenya» a trouvé que les candidats au Kenya dépensaient jusqu'à USD 390 000 pour remporter un siège législatif au Parlement⁵⁸ et que cela décourage ceux incapables de réunir autant de ressources financières. Les femmes ont généralement moins de ressources et les partis politiques leur accordent des montants inférieurs qu'à ceux donnés aux hommes. De plus, sans suffisamment de soutien de leurs partis politiques, certaines dépensent davantage lors de la campagne pour les primaires que sur les élections nationales et locales. En outre, la création de sièges réservés pour les femmes signifie, dans certains cas, que les sièges de

circonscription sont désormais perçus comme 'réservés' aux hommes. Les femmes qui tentent de représenter un parti pour ces sièges doivent collecter et dépenser encore plus d'argent pendant la phase de nomination⁵⁹.



Une étude menée en Zambie a conclu que le manque de ressources compromet davantage la participation politique des femmes que les attitudes négatives fortement enracinées. Alors que les attitudes changent lentement, le besoin de ressources est lui constant. De plus, les politiciens ont besoin de ressources tout au long de leur carrière politique.⁶⁰

Frais restrictifs de candidature

Les frais restrictifs de candidature constituent un obstacle important à l'accès aux fonctions politiques, affectant souvent les femmes de manière disproportionnée et renforçant les structures de pouvoir existantes. En août 2023, la commission électorale du Zimbabwe (ZEC) a publié l'instrument statutaire (SI) 144 de 2022, qui a augmenté les frais de nomination des candidats à l'élection présidentielle par un pourcentage stupéfiant de 1 900 %.⁶¹ Depuis juin 2023, la ZEC a requis des candidats présidentiels qu'ils paient \$20,000 alors que les candidats à la députation paient \$1,000. Cette augmentation des frais de candidature a un effet dissuasif pour la plupart des femmes qui ne peuvent se permettre de telles dépenses. Lors de l'élection antérieure en 2018, les aspirants candidats à la présidentielle ne versaient que des frais de candidature de \$1,000 alors que ceux aspirant à la députation ne payaient que \$50. Les observateurs électoraux

de la SADC ont fait état des préoccupations des parties prenantes et autres acteurs qui considèrent ces montants comme «dûment restrictifs pour les membres de la communauté les moins aisés, tels que les femmes qui n'ont pas les moyens d'accéder à l'éducation et à la formation.»⁶²

Le tableau 4.4 souligne les frais de candidatures pour diverses catégories de candidats dans sept pays africains. Les frais de candidatures sont plus élevés au Zimbabwe, les candidats à l'élection présidentielle devant payer \$20,000, ceux aspirant à être parlementaire \$1,000 alors que les aspirants conseillers dans le gouvernement local ne paient rien. Ces frais élevés pourraient limiter la capacité des personnes à participer au processus politique, en particulier les femmes sans ressource financière conséquente.

⁵⁸ Kanyinga, K. (2022) Want to run for office in Kenya? Here's how much it'll cost you, The Conversation. Disponible sur : <http://theconversation.com/want-to-run-for-office-in-kenya-heres-how-much-itll-cost-you-183683> (Consulté le 26 mai 2024).

⁵⁹ Ohman, M. and C. Lintari. 2016. op cit.

⁶⁰ Demo Finland, Attitudes and resources affect women's political participation in Zambia, News, Zambia, 21 avril 2020. <https://demoфинland.org/en/attitudes-and-resources-affect-womens-participation-in-zambia/> Consulté le 10 janvier 2024.

⁶¹ Mhuruyengwe, N. (2022) 'Factsheet: Zimbabwe poll fees among highest in Africa', ZimFact, 8 décembre. Disponible sur: <https://zimfact.org/factsheet-zimbabwe-poll-fees-among-highest-in-africa/> (Consulté le 12 février 2024)

⁶² SADC Electoral Observer Mission to the Republic of Zimbabwe: Report on the 2023 Harmonised Elections in the Republic of Zimbabwe.

Tableau 4.4: Frais de candidature pour les aspirants candidats aux élections présidentielles, législatives et locales dans une sélection de pays africains

Pays	Catégorie	Présidentielles (USD)	Députés (USD)	Conseillers (USD)
Zimbabwe	Tous les candidats	20,000	1,000	0
Zambie	Hommes	5,873	927	93
	Femmes	4,636	835	62
	Jeunes	3,709	618	62
	Personnes en situation de handicap	3,709	618	62
Kenya	Tous les candidats	1,666	167	42
	Les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap		83	
Malawi	Hommes	1,945	486	39
	Femmes	973	243	19
	Personnes en situation de handicap	833	243	19
	Jeunes		365	29
Namibia	Candidats indépendants	670		0
	Candidat des partis politiques	134		0
Afrique du Sud	Tous les candidats	0	31	125
Botswana	Tous les candidats	0	39	8

Source: ZimFact⁶³

La **Zambie** arrive en deuxième position, les frais variant entre les hommes, les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. Le **Kenya** applique des frais uniformes pour toutes les catégories, avec des frais légèrement inférieurs (\$ 83) pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, qui aspirent à devenir membres du Parlement.

Le **Malawi** applique également des frais variables et la **Namibie** fait une distinction entre les candidats indépendants et les candidats des partis politiques aux élections présidentielles. L'**Afrique du Sud** n'impose pas de frais pour les candidats à la présidentielle, mais \$ 31 pour les membres du Parlement et des frais les plus élevés (\$125) pour les conseillers locaux. Le **Botswana**, quant à lui, demande \$39 pour les membres du Parlement et \$8 pour les conseillers locaux.

Les variations dans ces frais de candidature pour différentes catégories de candidats peuvent impacter de façon significative l'inclusion dans le processus politique. Des frais

de candidatures plus élevés pour des catégories spécifiques telles que les candidats à la présidentielle, peuvent créer des obstacles qui limitent la participation des personnes, en particulier pour les femmes issues de milieux défavorisés, ce qui risque de les exclure du processus politique. À l'inverse, des frais de candidature moins élevés pour des catégories telles que les jeunes, les femmes et les personnes handicapées peuvent favoriser l'inclusion en réduisant les obstacles financiers et en encourageant un éventail plus diversifié de candidats à participer dans l'arène politique.

Le paiement des frais de candidature par les partis politiques crée souvent un écart entre les contributions financières et le financement réel de la campagne des candidats. Alors que les candidats paient ces frais pour s'assurer une place sur le bulletin de vote, les partis ne fournissent pas toujours un soutien proportionnel pendant la campagne. Ce décalage peut avoir une incidence sur les ressources financières globales dont disposent les candidats. En outre, les variations des

⁶³ Mhuruyengwe, N. (2022) 'Factsheet: Zimbabwe poll fees among highest in Africa', ZimFact, 8 December. Disponible sur: <https://zimfact.org/factsheet-zimbabwe-poll-fees-among-highest-in-africa/> (Consulté le 12 février 2024)

frais de candidature entre les différentes catégories telles que le sexe, peuvent influencer, de manière significative, la représentation des groupes marginalisés menant potentiellement à leur sous-représentation. Inversement, des frais de

candidature moins élevés pour les groupes sous-représentés peuvent améliorer leur capacité à participer aux élections, contribuant ainsi à une plus grande diversité et à une plus grande inclusion dans la prise de décision politique.

Le financement politique comme catalyseur de promotion de politiques inclusives

Pour que les femmes et les autres groupes marginalisés, y compris les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ, aient des chances égales de participer et de prendre des décisions politiques, le financement des femmes dans la vie publique doit augmenter. La législation régissant le financement politique peut soit favoriser, soit entraver la représentation politique des femmes

dans la prise de décision. Encourager l'égalité financière, en particulier pour les femmes, est essentiel pour préserver un système politique équitable et démocratique. Une femme de la République du Congo a déclaré : «Les dirigeants politiques doivent financer et soutenir les partis politiques dirigés par des femmes si on veut atteindre la parité dans l'arène politique de la République du Congo».

Source : Etude de cas de Christine Nathalie FOUNDOU

Graphique 4.2: Statut du financement public direct et du financement public ciblant le genre



70 % des pays au monde fournissent un financement **public direct** aux partis politiques



Cependant, seuls **17 %** des pays ont un financement public **ciblé sur le genre**

Source: IDEA International.⁶⁴

IDEA International a analysé les données de 180 pays au monde. Ces données montrent que 70 % des pays accordent un financement public direct aux partis politiques. De ceux ayant un système de financement public, approximativement 30 pays (17 %) ont un

financement public ciblant le genre, incluant l'Albanie, le Brésil, le Costa Rica, la France, la Georgia, le Kenya et la Corée du Sud. IDEA International milite pour un financement public ciblant le genre comme instrument efficace pour encourager l'implication politique des femmes. En liant le montant du financement public à l'égalité du genre parmi les candidats, les partis politiques peuvent soutenir la participation des femmes.

⁶⁴ Reforming Political Finance for More Diversity in Political Office | International IDEA (no date). Disponible sur: <https://www.idea.int/publications/catalogue/reforming-political-finance-more-diversity-political-office> (Consulté le 13 février 2024).

Un examen des sources et des formes de financement électoral en Afrique montre que ce financement comprend des donations publiques et privées, de même qu'un soutien en nature.



Au Ghana, une déclaration faite à l'issue d'une réunion multipartite en 2011 proposait d'allouer directement 10 % des fonds publics aux partis politiques pour les femmes candidates et de réduire considérablement leurs frais de candidature.⁶⁵



Un financement public ciblé pour les groupes marginalisés au Kenya :
L'article 26. 1 de la loi sur les partis politiques de 2011, stipule qu'au moins 30 % du financement public direct donné aux partis politiques doit être utilisé au Parlement et dans les assemblées des communes «pour la promotion de la représentation des femmes, des personnes en situation de handicap, des jeunes, des minorités ethniques et d'autres minorités et communautés marginalisées.» Ce n'est pas clair si l'EMB surveille que cette disposition légale soit respectée. Même si certains partis politiques se plient à cette exigence légale d'allocation de financement, des mécanismes de suivi doivent être mis en place au sein des partis politiques aussi bien par la commission électorale que le bureau d'enregistrement des partis politiques pour s'assurer que les fonds vont vers les initiatives qui amélioreront la participation des femmes et leur succès aux élections.⁶⁶



La loi sur les finances politiques au Zimbabwe (Chapter 2.11) est une loi qui régit le financement des partis politiques et des candidats au dans ce pays.⁶⁷ Ses principales dispositions sont les suivantes :

- L'État accorde un financement politique aux partis qui respectent des critères spécifiques comme l'obtention d'au moins 5 % de votes durant les dernières élections. Le montant alloué à chaque parti est proportionnel au nombre de votes reçus.
- Il est interdit aux partis politiques et aux candidats de recevoir des donations étrangères, qui sont définies comme des dons de personnes qui ne sont pas des résidents permanents ou des ressortissants du Zimbabwe ou venant d'une compagnie ou association non enregistrée ou basée au Zimbabwe.
- Les partis politiques et les candidats sont tenus de divulguer au public et à la commission électorale les sources des donations et les montants
- La loi habilite également le ministre de la Justice, des affaires juridiques et parlementaires à établir des règlements d'application.
- La loi vise à promouvoir la transparence, la responsabilité et l'équité dans le processus politique et à empêcher toute ingérence ou influence étrangère dans les élections au Zimbabwe.⁶⁸ Certains ont critiqué cette loi pour son insuffisance, son inefficacité ou sa partialité. Ils affirment qu'elle n'aborde pas des questions essentielles telles que les dépenses de campagne, l'accès aux médias ou la violence électorale. Lors des élections d'août 2023, les partisans de la Coalition des citoyens pour le changement (opposition) ont utilisé la technologie numérique pour collecter des fonds pour leurs candidats. Ces plateformes comprennent la plateforme mondiale GoFundMe et des plateformes locales de transfert d'argent comme Ecocash.

⁶⁵ Funding and campaign support for women candidates. Disponible sur: <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge3/g33> (Consulté le 13 février 2024).

⁶⁶ IDEA International

⁶⁷ Political Parties Finance Act (Chapter 2:11) (no date). Disponible sur: https://www.law.co.zw/download/political-parties-finance-act-chapter-211/#google_vignette (Consulté le 13 février 2024).

⁶⁸ Political Parties Finance Act (Chapter 2:11) (no date). Disponible sur: https://www.law.co.zw/download/political-parties-finance-act-chapter-211/#google_vignette (Consulté le 13 février 2024).



Comblent les lacunes de la PPF au Soudan

En dépit du cadre légal et réglementaire existant qui a donné des opportunités aux femmes de participer aux processus électoraux et d'exercer une fonction publique, la PPF au Soudan reste faible. Lors des élections de 2020, il n'y avait que 18 % de représentants élus qui étaient des femmes alors que les candidats hommes ont remporté 46 des 48 élections aux postes de direction dans les collectivités locales. La participation des femmes à la vie politique soudanaise est entravée par le manque d'investissement dans les candidats par les partis politiques. Il est nécessaire de réformer les règlements internes et les protocoles qui garantissent une participation égale des hommes et des femmes. En 2021, IDEA International au Soudan a publié une étude pertinente, qui examine les politiques et structures internes des partis politiques et leur impact sur l'accès des femmes aux postes de pouvoir et de prise de décision à tous les

niveaux, en commençant par les partis politiques eux-mêmes. IDEA International constate que les partis politiques soudanais n'ont pas alloué de ressources significatives pour soutenir la participation des femmes au processus électoral et n'ont pas identifié des candidates potentielles à soutenir.

Les femmes en position de pouvoir s'efforcent souvent de façonner une nouvelle norme qui normalise la participation d'autres femmes, permettant ainsi des progrès significatifs dans les initiatives de politique publique. Les femmes politiques apportent une perspective unique à la politique publique, en mettant l'accent sur les questions sociales telles que la santé, l'éducation et le bien-être. Cela peut avoir un impact immédiat et puissant sur la vie du peuple soudanais et affecter positivement la cohésion sociale et la croissance économique.

Source: Sami Ahmed, IDEA International.⁶⁹



Au Sénégal, les autorités ont rejeté la candidature d'Amsatou Sow Sidibé à l'élection présidentielle pour invalidité de parrainage. Celle-ci affirme qu'au Sénégal, il y a une quasi-exclusion des femmes dans la plus haute sphère de prise de décision, à savoir la présidence de la République. Elle note que deux femmes sur 14 candidats se sont présentées à l'élection présidentielle en 2012 : la styliste Diouma Dieng Diakhtaté et elle. Elles étaient



Le professeur Amsatou Sow Sidibé. Sa candidature a été rejetée au Sénégal en 2023.

les premières femmes à se présenter à une élection présidentielle. Pour les élections de mars 2024 au Sénégal, une seule femme était de la course présidentielle, Anta Babacar Ngom, à la tête de Sedima, l'une des plus grandes entreprises alimentaires du pays. Elle est entrée dans l'histoire en devenant la première femme à se présenter au scrutin présidentiel au Sénégal depuis 2012. Bien qu'elle n'ait pas gagné, sa présence reflète le rôle de plus en plus important des femmes dans la politique sénégalaise, un pays qui se targue d'avoir l'un des pourcentages les plus élevés de femmes législatrices au monde.

⁶⁹ Sudanese Women 116 Years Long Fight for Equity (no date). Available at: <https://www.idea.int/news/sudanese-women-116-years-long-fight-equity> (Accessed: 13 February 2024).

Lier le financement public aux objectifs du genre

Plusieurs pays africains ont mis en œuvre des dispositions financières liées aux quotas du genre. En général, ces dispositions visent à récompenser ou à financer les partis politiques en fonction du nombre de candidates qu'ils élisent aux niveaux national et infranational. L'Algérie, la Guinée, le Mali et le Togo utilisent actuellement cette approche. Toutefois, les mécanismes spécifiques et les pourcentages de financement liés aux quotas du genre varient d'un pays à l'autre. En Algérie, les partis politiques reçoivent un financement de l'État basé sur le nombre de candidates élues.⁷⁰ Le Burkina Faso pénalise les partis politiques qui n'atteignent pas les quotas en supprimant le financement public, tout en récompensant ceux qui ont excédé le quota des 30 %.⁷¹

Le Cap Vert accorde un financement public aux partis qui présentent au moins 25 % de femmes candidates.⁷² La Guinée distribue 5 % du financement de l'État aux partis qui ont fait élire des femmes parlementaires et des conseillères. La loi sur les partis politiques au Kenya restreint le financement si les titulaires de fonction sont majoritairement d'un sexe.⁷³ Au Mali, 10 % du financement public est partagé parmi les partis ayant des femmes députées et conseillères.⁷⁴ Au Togo, le mécanisme d'allocation des fonds publics aux partis récompense les candidatures féminines réussies et réduit les frais de candidature pour les femmes.

Le tableau 4.5 démontre que dans tous les pays où le financement public est alloué aux femmes, excepté en Algérie, qui a enregistré un recul dans la PPF de dix-huit points de pourcentage, leur représentation a augmenté entre deux points de pourcentage et quinze points de pourcentage. Cependant, le succès limité de ces mesures peut venir du fait qu'elles ne soient

pas appliquées et que dans plusieurs pays, les fonds publics sont insuffisants. Ce n'est pas une incitation importante ou peut s'appliquer aux partis qui se fient grandement sur les fonds publics.

De plus, il y a des conséquences et des défis involontaires associés aux dispositions de financement public liées aux quotas du genre. Au Burkina Faso, la disposition prévoyant une réduction de 50 % du financement public pour les partis politiques qui ne respectent pas les exigences en matière de quotas du genre peut, par inadvertance, affecter la stabilité financière globale et le fonctionnement de ces partis. Cela pourrait affaiblir le fonctionnement démocratique en limitant les ressources disponibles pour une participation politique efficace. En outre, au Cap Vert, bien que la disposition relative à l'octroi d'un financement public aux partis politiques présentant au moins 25 % de candidates et visant à promouvoir la diversité du genre, peut, par inadvertance, conduire à un symbolisme ou à une conformité superficielle, sans efforts substantiels en faveur de l'inclusion et de l'autonomisation du genre.

En Guinée, la distribution proportionnelle du financement de l'État pour les partis politiques basée sur le nombre de députés et de conseillères élues, peut créer par inadvertance des incitations qui se concentrent sur l'atteinte du quota sans traiter la question plus globale de l'égalité du genre et de l'autonomisation des femmes. Pareillement au Togo où le mécanisme d'allocation du financement public aux partis récompense les candidatures féminines réussies, le déclin abrupt dans le pourcentage de femmes élues lors des élections législatives précédentes peut indiquer des défis potentiels ou des conséquences involontaires des

⁷⁰ Algeria: Loi organique n° 12-03 du 12 janvier 2012 fixant les modalités augmentant les chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues.

⁷¹ <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas> (pages pays consultées le 12 février 2024)

⁷² Government of Cape Verde: Electoral Law No 56 /VII/2010

⁷³ Government of Kenya, Political Parties Act, no 11 of 2011

⁷⁴ Government of Mali, Loi N° 05-047/ DU 18 Août 2005 Portant Charte Des Partis Politiques

dispositions de financement. Ces dispositions doivent être examinées en profondeur pour s'assurer qu'elles favorisent effectivement une véritable intégration du genre et ne conduisent

pas par inadvertance à une conformité superficielle ou à une négligence des objectifs plus larges en matière d'égalité du genre.

Tableau 4.5: Dispositions sur le financement lié aux quotas du genre

Pays	Dispositions sur le financement lié aux quotas du genre	% Femmes 2020	% Femmes 2024	Variations
Algérie	Les partis politiques peuvent recevoir un financement spécifique de l'État en fonction du nombre de femmes candidates élues au niveau national ou infranational (Article 7). ⁷⁵	26%	8%	-18%
Burkina Faso	Si un parti politique ne respecte pas les exigences du quota, le financement public qu'il est censé recevoir pour une campagne électorale sera réduit de moitié (50 % - Article 5). Si un parti atteint ou dépasse le quota de 30 %, il recevra des fonds additionnels comme prescrits dans les règlements concernant le financement public des partis politiques (article 6). ⁷⁶	6%	17%	11%
Cap Vert	L'article 431 (2) de la loi électorale stipule que le «financement public sera attribué aux partis politiques, coalitions ou groupes de citoyens dont les listes présentées aux élections municipales, comprennent au moins 25 % de candidates, si elles sont élues.» ⁷⁷	26.4%	41.7%	15%
Guinée	L'article 4 de la loi sur les partis politiques stipule que «5 % du financement total de l'État pour les partis politiques sera distribué proportionnellement aux partis qui ont élu des femmes députés et des femmes dans les conseils communaux-municipaux.» ⁷⁸	17%	30%	13%
Kenya	La loi sur les partis politiques de 2011 indique qu'un parti politique ne recevra pas de fonds si plus de deux tiers de ses titulaires de fonction sont du même sexe (Article 25(2) (b))	22%	23%	2%
Mali	10 % du financement public est partagé proportionnellement parmi les partis politiques ayant des candidates élues députées ou conseillères municipales, 5 % du montant est pour les femmes membres de l'Assemblée nationale et les autres 5 % pour les conseillères municipales. ⁷⁹	27%	29%	2%
Togo	Le mécanisme d'allocation de financement public aux partis politiques récompense les candidatures féminines réussies : 70 % sont attribués sur la base de la part des votes aux élections précédentes ; (ii) 20 % sont déterminés par le nombre de femmes élues pour le parti lors des élections législatives précédentes ; et (iii) 10 % par le nombre de femmes élues pour le parti lors des dernières élections locales. Le Togo a réduit de 50% le coût des formulaires de candidature aux élections législatives et locales pour les femmes candidates. Les partis qui atteignent les objectifs de parité ont droit à des primes.	19%	0%	Pas de données électorales récentes

Source: Base de données sur le genre d'IDEA International et Gender Links.

⁷⁵ Algeria: Loi organique No 12-03 du 12 janvier 2012 fixant les modalités augmentant les chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues.

⁷⁶ Government of Burkina Faso Law no. 010-2009/AN of 16 April 2009 on Quotas for Legislative and Local Elections

⁷⁷ Cape Verde: Electoral Law N° 56 /VII/2010

⁷⁸ Gouvernement de Guinée, Loi réglementant le financement public des partis politiques (sans date) Project d'élections transsahariennes, Genre et représentation au Mali, disponible sur : <https://tsep.africa.ufl.edu/gender-quotas-and-representation/mali> Consulté le 12 mars 2021

⁷⁹ Trans-Saharan Elections Project, Gender and representation in Mali <https://tsep.africa.ufl.edu/gender-quotas-and-representation/mali/> Consulté le 12 mars 2021

Conclusions et recommandations

En se basant sur l'analyse de ce chapitre, il est clair que des efforts plus importants sont requis pour promouvoir l'égalité du genre et la représentation et participation des femmes en politique. Alors que certains pays ont fait des progrès dans la réalisation de l'équilibre du genre dans les EMBs, la participation des femmes a connu un déclin dans d'autres.

Participation des femmes

- Il faut revoir les cadres juridiques et réglementaires pour enlever les obstacles limitant la PPF. Cela pourrait inclure des systèmes de quotas, une législation sensible au genre et des campagnes pour promouvoir les droits politiques des femmes.
- Fournir des incitations économiques pour encourager les femmes à s'engager en politique tels que financer les organisations dirigées par des femmes et organiser des campagnes et offrir un soutien financier aux femmes candidates.

La digitalisation pour améliorer la participation des femmes

Les gouvernements et les organisations de la société civile devraient investir dans des programmes d'alphabétisation numérique taillés sur mesure pour promouvoir la participation des femmes. Les organisations de la société civile peuvent collaborer en organisant des ateliers, des webinars et des sessions de formations au sein de la communauté.

Les partis politiques et les candidats devraient créer des plateformes en ligne tenant compte de la dimension du genre. Ces plateformes devraient :

- **Promouvoir la participation des femmes :** Souligner leurs réalisations, raconter leurs histoires et leurs positions politiques.

Encourager les femmes à partager leurs perspectives et leurs expériences.

- **Combattre la violence en ligne :** Appliquer des mécanismes pour traiter la violence en ligne. Il s'agit d'outils de contrôle et de signalement destinés à protéger les femmes contre le harcèlement et les menaces.
- **Fournir des informations claires :** Veiller à ce que les sites web de campagne et les profils de médias sociaux fournissent des informations claires sur les candidates, leurs antécédents et leurs programmes politiques.

Politiques du genre pour les EMBs

- Les pays africains devraient se concentrer sur le développement de politiques qui font la promotion de l'égalité du genre à l'intention des EMBs et s'assurer de leur sensibilité au genre et qu'ils se conforment aux exigences légales. Ceci pourrait inclure des formations et des ressources pour les fonctionnaires électoraux pour qu'ils fassent la promotion et la sensibilisation à l'égalité du genre.

Mécanismes de sélection des candidats

- Examiner et revoir le mécanisme de sélection des candidates afin d'améliorer la nature patriarcale des sociétés et des structures politiques africaines. Promouvoir la participation politique des femmes par le biais de primaires, de conventions et de nominations.

Processus électoraux inclusifs

- Veiller à ce que les processus électoraux soient inclusifs et accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. La création de manuels en langue des signes et d'autres ressources pourrait contribuer à lever les obstacles à la communication et permettre à un plus grand nombre de personnes de participer au processus électoral.

Révision des lois électorales

- Mener une révision des lois électorales pour s'assurer qu'elles se conforment aux engagements internationaux et régionaux. Entreprendre une révision constitutionnelle et législative pour s'assurer que les lois liées aux élections soient sensibles au genre et mettre en place des mécanismes pour la surveillance et l'application de ces lois.
- Les parlementaires devraient suivre les recommandations des EMBs après chaque processus électoral. La Commission électorale du Zimbabwe (ZEC) a recommandé de modifier l'article 57 de la loi électorale pour y inclure des bulletins de vote tactiles ou d'autres dispositifs de vote.

Données ventilées par sexe

- Communiquer et disséminer au public et aux médias des données ventilées par sexe. Augmenter la sensibilisation et comprendre l'importance et les bénéfices de ces

données pour le processus électoral et la démocratie.

Financement électoral et dispositions relatives au financement des quotas du genre

- Envisager d'adopter des quotas du genre et d'utiliser le financement politique comme une récompense ou une sanction en fonction du nombre de candidates élues. Cela pourrait encourager les partis politiques à présenter plus de femmes sur leurs listes de candidats, augmentant ainsi les chances des femmes d'être élues à des postes politiques.
- Examiner et évaluer régulièrement l'efficacité des quotas du genre dans la réalisation de l'égalité du genre.
- Collaborer et établir des partenariats avec d'autres acteurs tels que les organisations de la société civile, les médias et les organisations internationales par rapport au financement des élections pour les femmes.



Une Mauricienne exerçant son droit de vote lors des élections générales.

Crédit photo: Indian Ocean Times



Manifestation pour la libération d'Abir Moussi, avocate au franc-parler et politicienne en Tunisie.

Crédit photo : Parti Destourien Libre (PDL)

FAITS ESSENTIELS

- Dans une étude menée dans le cadre de ce deuxième Baromètre, 80 % des députées interviewées et vivant dans 50 pays africains, ont rapporté avoir vécu la violence psychologique en ligne et 67 % d'entre elles ont été confrontées à un comportement ou à des remarques sexistes.
- La violence envers les femmes en politique (VAWP) est influencée par des facteurs historiques, sociaux et politiques, qui affectent le climat pour les femmes en politique.
- La VAWP peut prendre plusieurs formes, à savoir la violence physique, l'agression, l'intimidation, la coercition sexuelle, la violence psychologique et la violence économique.
- Cette violence a un impact négatif sur les carrières des femmes en politique, sur leur bien-être et porte atteinte à la qualité et la légitimité de la démocratie et à la réalisation des Objectifs de développement durable.
- Les cadres légaux et institutionnels régissant la VAWP varient dans leur efficacité, dépendent du contexte, du contenu et de leur application. Ces cadres légaux comprennent les niveaux international, régional, national et institutionnel.
- Des formes émergentes de VAWP comprennent les abus sur les réseaux sociaux et en ligne.
- Les médias, la société civile et les organisations internationales peuvent aider à accroître la sensibilisation et le soutien aux femmes en politique et les aider à combattre la VAWP.
- Les hommes peuvent être des alliés dans la prévention de la VAWP en remettant en cause les normes patriarcales et en soutenant les femmes en politique.

Introduction

L'avènement de la politique multipartite en Afrique ne s'est pas traduit par des conditions équitables pour les femmes. Le spectre persistant de la VAWP continue à jeter une ombre sur les aspirations de l'égalité du genre sur ce continent. En dépit de l'adoption de l'action positive/discrimination positive et des instruments internationaux du genre, les femmes, à travers le continent, se heurtent à une résistance acharnée lorsqu'elles tentent de prendre la place qui leur revient de droit dans les sphères politiques et sont entravées par l'intimidation, la violence et le harcèlement.

La VAWP est toute forme d'acte ou de menace de violence basée sur le genre, de coercition ou d'intimidation, qui cible les femmes en raison de leur implication politique ou de leurs points de vue¹. Cette violence peut prendre plusieurs formes et être physique, sexuelle, psychologique ou économique et peut avoir lieu dans des espaces publics ou privés, en ligne ou hors ligne.² La violence envers les femmes en politique se définit comme «tout acte de violence basée sur le genre ou la menace de tels actes qui résulte en ou est susceptible de résulter en

dommage physique, sexuel ou psychologique ou en souffrance» et qui est «dirigé contre une femme en politique parce qu'elle est une femme ou qui affecte les femmes de façon disproportionnée».³

La VAWP a de multiples causes et conséquences. Certains des facteurs qui contribuent à la VAWP incluent les normes patriarcales et les stéréotypes, l'instabilité politique et les conflits, des cadres légaux et institutionnels faibles et le manque de sensibilisation et de données⁴. La VAWP peut impacter négativement sur les vies personnelle et professionnelle des femmes politiques, saper leur crédibilité, leur confiance et leur sécurité et les décourager à se présenter comme candidates ou d'exprimer leurs opinions et réduire leur efficacité et leur influence dans la prise de décision⁵.

La VAWP est un défi pour la démocratie et le développement. Elle viole les droits humains des femmes et leur dignité et entrave leur pleine et égale participation dans le processus politique. La VAWP affecte aussi la qualité et la



«Ce n'est qu'en s'appuyant sur le leadership et le pouvoir de mobilisation des femmes que nous parviendrons à la paix. C'est notre droit de siéger aux tables de décision, pas seulement autour d'elles. Les dernières élections ont montré que nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir.»

Béatrice Epaye, femme parlementaire en République centrafricaine

¹ Widespread sexism and violence against women in African parliaments according to new IPU report (2024) Inter-Parliamentary Union. Disponible sur: <https://www.ipu.org/news/press-releases/2021-11/widespread-sexism-and-violence-against-women-in-african-parliaments-according-new-ipu-report> (Consulté le 18 février 2024).

² Sexism, harassment and violence against women in parliaments in Africa (2024) Inter-Parliamentary Union. Disponible sur: <https://www.ipu.org/resources/publications/issue-briefs/2021-11/sexism-harassment-and-violence-against-women-in-parliaments-in-africa> (Consulté le 18 février 2024).

³ Report by the Special Rapporteur on violence against women in politics, A / 73/301, para 12

⁴ Rutherford, S. (2022) 'Violence politique contre les femmes : étude de cas en République centrafricaine', GIWPS, 24 janvier. Disponible sur : <https://giwps.georgetown.edu/political-violence-against-women-a-case-from-the-central-african-republic/> (Consulté le 18 février 2024).

⁵ ibid

légitimité de la démocratie car elle empêche l'expression de voix diverses et représentatives et limite la responsabilité et la réactivité des institutions politiques. De plus, la VAWP gêne la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'objectif 5 sur l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et l'objectif 16 sur la paix, la justice et les institutions solides.

La recommandation générale no 35 du comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW/CEDEF) fait remarquer que la violence basée sur le genre contre les femmes, incluant la VAWP, qu'elle soit commise par les États, par des organisations intergouvernementales ou des acteurs non-étatiques, incluant des personnes privées, reste généralisée dans tous les pays du monde, avec de hauts niveaux d'impunité.⁶ La VAWP viole le droit humain des femmes à mener une vie libre de violence basée sur le genre dans la vie politique et publique. Elle affecte la réalisation des autres droits humains, incluant la capacité des femmes élues à représenter efficacement leurs mandants.⁷

La VAWP n'est pas un phénomène nouveau mais elle a obtenu plus d'attention et de visibilité durant les dernières années grâce aux efforts de plusieurs acteurs et d'initiatives. Par exemple, en 2021, l'Union Interparlementaire (UIP) et

l'Union Parlementaire Africaine (APU) ont mené une étude régionale basée sur des interviews confidentielles de 224 députées et du personnel des Parlements de 50 pays, de même que d'une assemblée sous régionale⁸. L'étude a révélé que 80 % des femmes interviewées ont expérimenté la violence psychologique, 67 % ont été sujettes à des comportements ou à des remarques sexistes, 42 % ont reçu des menaces de mort, de viol ou des menaces d'être battues ou enlevées et 23 % ont subi la violence physique.⁹

Des actions urgentes et complètes pour prévenir la VAWP sont requises de la part de tous les acteurs et autres parties prenantes, incluant les gouvernements, les Parlements, les partis politiques, la société civile, les médias et les organisations internationales. L'adoption et l'application de lois et de politiques qui protègent et font la promotion des droits des femmes en politique est un premier pas important. Les autres solutions incluent d'accroître la sensibilisation sur les causes et les effets de la VAWP, fournir un soutien et une assistance aux femmes victimes et survivantes de la VAWP ; renforcer les capacités et le leadership des femmes en politique et améliorer le suivi et la signalisation des cas de VAWP. Cela contribuera grandement à créer un paysage politique plus inclusif, plus démocratique et plus pacifique pour tous.

L'ampleur de la VAWP en Afrique

L'ampleur de la VAWP en Afrique est difficile à mesurer en raison d'un manque de données comparatives et d'indicateurs à travers les pays et les régions.¹⁰ Les gouvernements ont tendance à traiter la VAWP comme un incident isolé plutôt que comme la preuve d'une exclusion et d'une discrimination généralisée

et systématique des femmes de la participation politique et de la vie publique. Souvent les femmes politiques préfèrent ne pas rapporter de tels cas car elles craignent d'être à nouveau persécutées et aussi en raison de l'inefficacité des remèdes, en particulier avec les cadres de résolution des litiges des partis politiques.

⁶ General Recommendation No. 35 on gender based violence, updating general recommendation NO. 19, paragraph 6

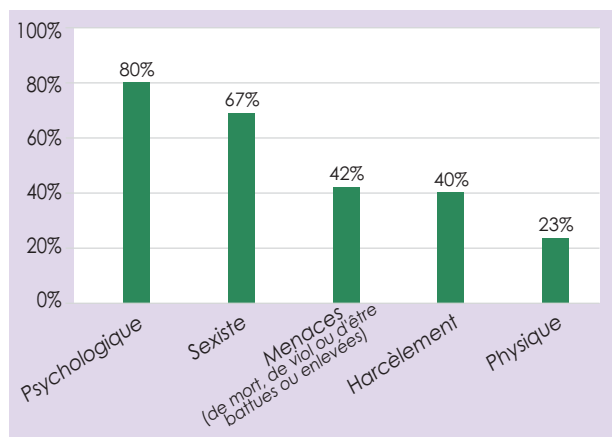
⁷ Report by the Special Rapporteur on violence against women in politics, A/73/301, para 42

⁸ Sexism, harassment and violence against women in parliaments in Africa (2024) Inter-Parliamentary Union. Disponible sur : <https://www.ipu.org/resources/publications/issue-briefs/2021-11/sexism-harassment-and-violence-against-women-in-parliaments-in-africa> (Consulté le 18 février 2024).

⁹ Ibid

¹⁰ Data and violence against women in politics: Expert group meeting report and recommendations | Digital library: Publications | UN Women - Headquarters. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/08/egm-report-data-and-violence-against-women-in-politics> (Consulté le 12 février 2024).

Graphique 5.1: L'ampleur de la VAWP en Afrique



Source: Etude de l'UIPU en 2021.¹¹

Le graphique 5.1 est basé sur une étude de l'UIPU, menée en 2021, et qui indique que 80 % des femmes parlementaires interviewées ont dit qu'elles avaient vécu la violence psychologique comme des insultes, des menaces ou le harcèlement au cours de leur travail de parlementaires ; 67 % ont été sujettes à des comportements ou à des remarques sexistes, 42 % ont reçu des menaces violentes en ligne et 40 % ont été harcelées sexuellement et 23 % ont subi la violence physique. Ces statistiques indiquent que la VAWP pose un défi sévère à la participation et à la représentation politique des femmes en Afrique. Les gouvernements doivent faire un effort pour prévenir et résoudre ce phénomène.

Qui sont les auteurs de la VAWP?

Les femmes parlementaires interrogées rapportent que l'abus vient de leurs collègues députés, en particulier ceux de partis rivaux.¹² L'Institut Démocratique National (NDI) et ONU Femmes ont cependant trouvé que leurs collègues de partis sont parmi les plus violents auteurs de la VAWP. Les autres auteurs de la VAWP sont des membres de la famille et des amis des femmes parlementaires ; des leaders communautaires et religieux ; les forces de sécurité de l'État et la police.¹³ Les organes de presse peuvent également jouer un rôle influent dans la perpétration de cette violence - soit à travers leurs comptes rendus, soit en répercutant des messages violents émanant d'autres sources à propos des femmes politiquement actives.¹⁴ Parfois, les femmes politiques disparaissent mystérieusement comme indiqué dans l'étude de cas de la République du Congo, rédigée par Christine Nathalie Foundou dans le chapitre 3.



Marche pacifique contre la violence à l'égard des femmes et des filles en Eswatini, dans le cadre de la campagne "Marcher dans ses chaussures".
Crédit photo : EYWA

¹¹ Sexism, harassment and violence against women in parliaments in Africa (2024) Inter-Parliamentary Union. Disponible sur: <https://www.ipu.org/resources/publications/issue-briefs/2021-11/sexism-harassment-and-violence-against-women-in-parliaments-in-africa> (Consulté le 18 février 2024).

¹² Ibid

¹³ https://www.iknowpolitics.org/sites/default/files/vawip_cr_0.pdf

¹⁴ Ibid

Qui est visé par la VAWP ?

Les personnes visées par la VAWP sont généralement :

- Les femmes aspirant à faire de la politique active, les directeurs de campagnes politiques, les candidats et les collaborateurs au niveau des partis, des élections partielles, générales et présidentielles.

- Les femmes parlementaires en situation de handicap, les femmes de moins de 40 ans, les célibataires et les femmes issues de groupes minoritaires, de même que leurs familles, sont confrontés à une incidence plus élevée de violence.
- Les femmes parlementaires qui font la promotion des droits des femmes et de l'égalité du genre.¹⁵

Les moteurs de la VAWP en Afrique

La VAWP a des causes et des conséquences multiples et elle est liée à d'autres facteurs tels que l'ethnicité, la religion, la classe sociale, l'âge et le handicap. Ces défis soulignent le problème plus large de la violence basée sur le genre dans des contextes politiques nécessitant des efforts pour assurer la sécurité et la participation égale des femmes dans les processus électoraux.

Normes et stéréotypes patriarcaux : Un des principaux moteurs de la VAWP en Afrique est la persistance des normes et stéréotypes patriarcaux, qui considèrent les femmes comme des êtres inférieurs, des subordonnées ou inaptes pour le leadership politique. Les pratiques culturelles, religieuses et traditionnelles qui font de la discrimination envers les femmes et limitent leur accès à l'éducation, à la santé et aux opportunités économiques, renforcent ces stéréotypes.¹⁶ Dans sa recommandation générale no 35, le comité du CEDAW/CEDEF a noté que la violence basée sur le genre envers les femmes est enracinée dans des facteurs liés au genre tels que l'idéologie du droit et du privilège des

hommes sur les femmes, les normes sociales relatives à la masculinité, le besoin d'affirmer le contrôle ou le pouvoir masculin, de faire respecter les rôles du genre ou prévenir, décourager ou punir ce qui est considéré comme un comportement féminin inacceptable.¹⁷ Les femmes qui remettent en cause ces normes subissent stéréotypes en entrant, malgré tout, en politique, font face à de la résistance, à de l'hostilité et subissent le contrecoup des institutions politiques, des partis et de la société dominés par les hommes. Elles sont souvent sujettes à des remarques sexistes, à des insultes, à des menaces ou à de la violence, qui visent à discréditer, humilier ou à les réduire au silence¹⁸.



Au Sénégal, les femmes candidates et les députées ont fait face à des remarques sexistes, des insultes et de la discrimination durant les élections de 2019. Au cours d'un autre incident, un législateur a giflé une des femmes parlementaires en raison de tensions politiques croissantes dans le pays.¹⁹ En dépit de tous ces défis, le Sénégal a

¹⁵ Guidance note: Preventing violence against women in politics | Digital library: Publications | UN Women - Headquarters. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/07/guidance-note-preventing-violence-against-women-in-politics> (Consulté le 12 février 2024).

¹⁶ Ibid.

¹⁷ General recommendation No. 35 on gender-based violence against women, updating general recommendation No. 19, Paragraph 19

Ballington, J. (2018) "Turning the Tide on Violence against Women in Politics: How Are We Measuring Up?", *Politics & Gender*, 14(4), pp. 695-701. Disponible sur:

<https://doi.org/10.1017/S1743923X18000636>.

¹⁹ Politician slaps a woman MP in Senegal parliament, sparking brawl. Al Jazeera. Disponible sur: <https://www.aljazeera.com/news/2022/12/1/politician-slaps-a-woman-mp-in-senegal-parliament-sparking-brawl> (Consulté le 19 février 2024).

connu des avancées en participation politique des femmes et peut s'enorgueillir d'afficher le pourcentage le plus important de femmes députées en Afrique de l'Ouest. Avec 46 % de femmes parlementaires, le Sénégal se classe troisième en Afrique après le Rwanda (61 %) et la Namibie (50 %) ²⁰.

Instabilité politique et conflit : Un autre moteur de la VAWP est la prévalence des troubles politiques et des conflits dans plusieurs parties du continent africain. Les troubles politiques et les conflits créent un climat de frayeur, d'insécurité et d'impunité, qui augmente le risque et la sévérité de la VAWP. Ils minent les cadres légaux et institutionnels, qui protègent et font la promotion des droits des femmes en politique. Dans ces circonstances, des groupes armés ou des extrémistes perçoivent souvent la PPF comme une menace ou un objet de marchandage. Et pourtant, les résultats des études montrent que la probabilité de la guerre civile baisse, de même que le recours à la violence face à une crise internationale et les violations des droits de l'homme perpétrées par l'État, quand il y a un pourcentage plus important de femmes politiques dans le pays. ²¹ Les femmes subissent aussi la violence des acteurs de l'Etat telles que les forces de sécurité, qui abusent de leur pouvoir et de leur autorité pour harceler, intimider et faire du mal aux femmes. ²²



Au Burundi, l'Imbonerakure, l'aile jeune du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD), parti au pouvoir, agit comme une milice pro-gouvernementale violente. L'Imbonerakure cible fréquemment l'opposition ou ceux qui sont perçus comme soutenant l'opposition, en particulier au cours de périodes contentieuses

comme les élections. En mars 2022, les membres de l'Imbonerakure ont violé et battu une femme membre du parti du Congrès National pour la Libération (CNL) à Kirambi. ²³



Au Nigeria, les candidates et les électrices ont été confrontées à de l'intimidation, au harcèlement et à la violence au cours des élections de 2019 dans un contexte d'insurrection et de terrorisme causé par Boko Haram. Dans le cadre de la préparation des élections de 2023, Human Rights Watch a noté que «ces élections doivent se dérouler dans un contexte d'impunité pour les abus commis par les forces de sécurité et d'autres acteurs lors des précédentes élections générales de 2019 ²⁴. Il y a également eu des menaces à la sécurité de la part de multiples groupes à travers le pays, y compris des gangs violents dans le nord-ouest et des groupes dans le sud-est du Nigeria, qui ont essayé de saper les élections.» ²⁵



Le 16 mars 2023, un groupe d'assaillants a pris d'assaut la cour de Thokozile Dube, candidat de la Coalition des citoyens pour le changement (CCC), principal parti d'opposition, dans le cadre des élections locales. L'attaque a eu lieu au crépuscule dans la communauté de Mawabeni, dans la province de Matabeleland Sud, à 480 km de la capitale, Harare, au Zimbabwe, dix jours avant les élections législatives et les élections partielles au niveau local. ²⁶

Des cadres légaux et institutionnels faibles : Un troisième moteur de la VAWP en Afrique est la faiblesse des cadres légaux et institutionnels, qui sont censés résoudre la VAWP (Tableau 5.1). Plusieurs pays africains n'ont pas de lois ou de politiques spécifiques qui définissent,

²⁰ Percentage of women in national parliaments in African countries 2022 (2023) Statista. Disponible sur: <https://www.statista.com/statistics/1248493/percentage-of-women-in-national-parliaments-in-african-countries/>.

²¹ Gabrielle Bardall, "Breaking the Mold: Understanding Gender and Electoral violence," IFES White Paper (Arlington, VA: International Foundation for Electoral Systems, 2011)

²² Rutherford, S. (2022) 'Violence Targeting Women in Politics: 10 Countries to Watch in 2022', GIWPS, 28 janvier. Disponible sur: <https://giwps.georgetown.edu/violence-targeting-women-in-politics-10-countries-to-watch-in-2022/> (Consulté le 19 février 2024).

²³ Ibid

²⁴ 'Nigeria: Insecurity Grips Nation's Capital | Human Rights Watch' (2022), 9 August. Disponible sur : <https://www.hrw.org/news/2022/08/09/nigeria-insecurity-grips-nations-capital> (Consulté le 22 février 2024).

²⁵ 'Nigeria: Impunity, Insecurity Threaten Elections | Human Rights Watch' (2023), 6 February. Available at: <https://www.hrw.org/news/2023/02/06/nigeria-impunity-insecurity-threaten-elections> (Accessed: 22 February 2024).

²⁶ <https://www.aljazeera.com/features/2022/7/25/stereotypes-violence-keep-women-out-of-politics-in-zimbabwe>

interdisent et sanctionnent la VAWP.²⁷ Ils se fient aux lois générales traitant de la violence envers les femmes ou des délits électoraux, qui sont souvent inadéquates, ambiguës ou inconsistantes, mal appliquées en raison d'un manque de volonté politique, de ressources ou de capacité.²⁸ Dans certains pays, les EMBs ont développé des cadres réglementaires et normatifs pour traiter la VAWP (Tableau 5.1). Les codes de conduite imposés par la loi cherchent à réglementer le comportement de divers acteurs dans le processus électoral, incluant les partis politiques, les candidats indépendants, les mouvements politiques et les médias. Ils peuvent être contraignants, établir des sanctions et inclure des dispositions qui traitent explicitement de la VAWP²⁹.



Au Tchad, l'article 4 du code de conduite interdit la violence sous toutes ses formes. Ses signataires s'engagent à ne pas soutenir, financer ou utiliser des milices, des groupes d'auto-défense ou paramilitaires pour leur protection, à ne pas menacer ou commettre des actes de violence et du harcèlement. Ils s'engagent aussi à faire preuve de retenue dans leurs interventions, dans leurs écrits, dans leurs attitudes et comportements durant le processus électoral, à rejeter l'utilisation de commentaires incendiaires et abusifs incitant à la violence ou à la haine ethnique, religieuse ou basée sur le genre.³⁰



Le comité national des élections a travaillé avec plusieurs partis politiques au Libéria pour développer un code de conduite. Parmi ses objectifs, il vise à éviter «la marginalisation des femmes à travers la violence, l'intimidation et la fraude.» Les partis politiques ont été d'accord avec «le principe de non-discrimination, de ne pas utiliser un langage abusif et de ne pas causer de l'agitation basée sur le sexe ou le genre.»³¹

Manque de sensibilisation et de données: Un quatrième moteur de la VAWP en Afrique est le manque de sensibilisation et de données sur la prévalence et les formes de VAWP dans plusieurs contextes africains³². Les médias, la société civile et le public permettent souvent à la VAWP d'être sous-rapportée, d'être normalisée ou ignorée. La VAWP est également un domaine relativement nouveau de recherches, sans statistiques mondiales ou de mesures d'évaluation disponibles et s'appuie sur des preuves ou sur études de cas anecdotiques. L'absence d'une définition et d'indicateurs communément admis et la difficulté de recueillir et d'analyser des données sur la VAWP posent des problèmes pour faire progresser la connaissance, le suivi et les réponses en matière de politiques et de programmation dans ce domaine³³.

“
«Les données changent nécessairement la donne en termes d'identifier les moyens de prévenir, de protéger, de poursuivre et d'élaborer des politiques de lutte contre la violence envers les femmes, y compris en politique.» ”

Le Dr Sabine Freizer, chef de la section Leadership et Gouvernance à ONU Femmes

²⁷ Key concepts about violence against women in elections. Disponible sur: <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge8/ge81> (Consulté le 19 février 2024).

²⁸ Ibid

²⁹ Ibid

³⁰ Ibid

³¹ Ibid

³¹ Legal and policy reform to prevent and respond to VAWE. Disponible sur: <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge8/ge82/legal-and-policy-reform-to-prevent-and-respond-to> (Consulté le 25 février 2024).

³² Ballington, J. (2018) 'Turning the Tide on Violence against Women in Politics: How Are We Measuring Up?', *Politics & Gender*, 14(4), pp. 695-701. Disponible sur:

<https://doi.org/10.1017/S1743923X18000636>.

³³ Ibid

Les formes et manifestations de la VAWP en Afrique

Cette section examine les types de VAWP. Elle comprend la violence physique, sexuelle, psychologique et économique, que ce soit dans les espaces publics et privés, en ligne ou hors ligne et son impact sur la participation politique, la représentation et le leadership des femmes. Quelques-unes des formes et des manifestations courantes de la VAWP en Afrique sont :

La violence physique : Ceci se réfère à tout acte de lésion ou blessure corporelle infligé aux femmes en raison de leur implication en politique ou leurs points de vue politiques. La violence physique peut aller d'une agression mineure telle que pousser et gifler une personne à des attaques plus graves et sévères telles qu'une agression à l'arme blanche ou une fusillade, incluant des assassinats, des enlèvements et des bastonnades, souvent avec l'intention d'obliger les femmes à démissionner ou à se retirer de la vie politique.³⁴ La violence physique peut se produire en public, dans des espaces privés tels que des rassemblements, des meetings, dans des bureaux ou dans les maisons. La violence physique peut avoir des conséquences sévères sur la santé, la sécurité et la dignité des femmes, de même que sur leurs carrières politiques et leurs aspirations.



Au Kenya, les candidates et les députés ont fait face à des attaques physiques, à la violence sexuelle, à de la maltraitance en ligne durant les élections de 2017 et 2023. Des femmes politiques comme Liz Njue a subi des attaques physiques, qui ont pris la forme de tirage de cheveux et des agressions, même pendant les primaires au sein partis. Selon Reuters, Liz Njue, une psychologue kenyane, qui voulait concourir pour

un siège à l'assemblée départementale, venait juste d'arriver pour prendre part aux élections primaires du parti lorsqu'elle a été attaquée par les opposants, qui lui ont tiré les cheveux et ont déchiré sa blouse. Elle s'est sauvée sans avoir pu voter et a perdu l'élection. Liz Njue fait partie d'une des douzaines de candidates qui ont été physiquement agressées durant la campagne pour les élections présidentielles, législatives et locales.³⁵

La violence sexuelle : Ceci se réfère à tout acte de coercition sexuelle ou d'exploitation imposé sur les femmes en raison de leur implication ou leurs points de vue politiques. La violence sexuelle peut inclure le viol, l'agression sexuelle ou le chantage sexuel. La violence sexuelle peut se produire dans des espaces publics ou privés tels que des événements de campagne électorale, sur des lieux de travail, dans des hôtels et dans des véhicules. La violence sexuelle peut avoir un impact dévastateur sur le bien-être physique, psychologique et émotionnel des femmes, de même que sur leur réputation politique et sur leur crédibilité.

La violence psychologique : Ceci se réfère à tout acte d'abus verbal ou non verbal ou de l'intimidation dirigé vers les femmes en raison de leur implication ou leurs points de vue politiques. La violence psychologique peut comprendre des insultes, des menaces, de la calomnie, de la diffamation, du harcèlement en ligne, des attaques personnelles et la traque³⁶. La violence psychologique peut se produire en public ou dans des espaces privés tels que les entreprises de presse, sur les réseaux sociaux, à travers des appels téléphoniques ou des messages. La violence psychologique affecte négativement l'estime de soi, la confiance et la

³⁴ Guidance note: Preventing violence against women in politics | Digital library: Publications | UN Women - Headquarters. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/07/guidance-note-preventing-violence-against-women-in-politics> (Consulté le 12 février 2024).

³⁵ Mersie, A. and Omondi, J. (2022) 'Women candidates in Kenyan elections endure abuse and attacks', Reuters, 1 August. Disponible sur : <https://www.reuters.com/world/africa/women-candidates-kenyan-elections-endure-abuse-attacks-2022-08-01/> (Consulté le 19 février 2024).

³⁶ Ibid

sécurité des femmes, ainsi que leur expression et leur influence politique.



En Éthiopie: Une évaluation rapide de la violence envers les femmes au cours des élections de 2021 en Éthiopie, menée par la commission des droits humains éthiopienne (EHRC) en collaboration avec ONU Femmes, indique que les femmes participent aux processus électoraux. Les candidates des partis politiques sont principalement exposées à diverses formes de violence verbale et physique en ligne et hors ligne, motivées par le genre.³⁷

La violence économique : Ceci se réfère à tout acte de privation financière ou de manipulation imposé aux femmes en raison de leur implication ou points de vue politiques. La violence économique peut inclure l'extorsion, la corruption, le sabotage, le refus de verser un salaire ou

d'accorder du financement politique, le vol ou la détérioration de biens³⁸. La violence économique peut se produire dans des espaces publics ou privés tels que lors d'événements de levée de fonds, sur des comptes bancaires ou au sein des entreprises. Ce type de violence peut avoir des effets dévastateurs sur le statut économique et social des femmes, de même que sur leurs opportunités, leurs ressources politiques et leurs performances.



Au Malawi, l'absence d'un cadre pour défendre les droits des citoyens à participer à des rassemblements politiques et l'échec à les soutenir financièrement soumettent les femmes à une variété d'abus. Cependant, les femmes ne les dénoncent que rarement au sein de leurs organisations politiques. Selon Barbra Banda, présidente de l'organisation non gouvernementale Réseau pour la Coalition du Genre (NGOGCN), un collectif d'organisations locales défendant l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes au Malawi, «les partis politiques cherchent des candidates qui

peuvent financer des campagnes politiques sans pressuriser le parti.» Par conséquent, les femmes doivent trouver leurs propres moyens de financer des campagnes politiques, même si elles portent des affiliations partisans lors de la compétition. Ce qui les rend vulnérables. À la suite des élections primaires, les partis ne soutiennent pas les femmes financièrement, ni ne leur donnent des figures essentielles du parti pour les aider, ce qui affaiblit leurs campagnes. Souvent, les femmes ne signalent pas ces abus parce qu'elles souhaitent démontrer leur poids politique.

Source: Jenipher Changwanda, journaliste du Malawi, avec le soutien de Gender Links, dans le cadre du projet de Participation Politique des Femmes³⁹

³⁷ 'Gender based hate speech, violence against women participating in electoral process must be prevented - Ethiopian Human Rights Commission - EHRC' (2021), 8 March. Disponible sur: <https://ehrc.org/gender-based-hate-speech-and-violence-against-women-participating-in-electoral-processes-must-be-prevented/> (Consulté le 22 février 2024).

³⁸ Mersie, A. and Omondi, J. (2022) 'Women candidates in Kenyan elections endure abuse and attacks', Reuters, 1 August. Disponible sur: <https://www.reuters.com/world/africa/women-candidates-kenyan-elections-endure-abuse-attacks-2022-08-01/> (Consulté le 19 février 2024).

³⁹ AfricaBrief, T. (2023) 'GBV in Politics Pushing Women Out: Study', The AfricaBrief, 3 August. Disponible sur: <https://africabrief.substack.com/p/gbv-in-politics-pushing-women-out> (Consulté le 25 février 2024).

Les réseaux sociaux et nouvelles formes de VAWP

Les réseaux sociaux sont un outil très puissant pour la communication, l'information et la mobilisation mais ils apportent aussi dans leur sillage de nouvelles formes de violence envers les femmes en politique en Afrique. Les médias sociaux peuvent amplifier et faciliter la VAWP car ils permettent aux auteurs d'atteindre, de harceler ou de blesser les femmes plus efficacement, de manière anonyme et en ligne. Les abus en ligne se réfèrent à tout acte de harcèlement verbal ou non verbal ou à de l'intimidation dirigé vers les femmes sur les réseaux sociaux en raison de leur implication et leurs points de vue politiques⁴⁰. L'abus peut

comprendre des insultes, des menaces, la calomnie, la diffamation ou le harcèlement en ligne à travers diverses plateformes de réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, WhatsApp ou Instagram⁴¹. Les abus en ligne peuvent avoir un effet adverse sur l'estime de soi, la confiance, la santé, la sécurité et la dignité des femmes, de même que sur leurs carrières politiques et leurs aspirations. Ce qui peut conduire les femmes à se retirer des conversations publiques ou à s'autocensurer par peur pour leur vie privée et leur sécurité.⁴² Ceci est couvert dans le chapitre 6 sur les médias et les réseaux sociaux.



Anta Babacar Ngom, une des deux femmes candidates à l'élection présidentielle de mars

2024 au Sénégal, a partagé ses vues sur la VAWP. «La violence envers les femmes en politique au Sénégal est une réalité préoccupante. Mon expérience en tant que candidate à la présidence a mis en lumière des défis», dit-elle. «Cette violence envers les femmes qui font de la politique au Sénégal s'est manifestée par des intimidations, des menaces et des campagnes de dénigrement visant à nuire à notre crédibilité et à notre image publique», précise Anta Babacar Ngom.

Elle indique avoir analysé les remarques des politologues, des articles de presse critiques et acerbes de certains chroniqueurs et des commentaires d'influenceurs et d'activistes, qui



Anta Babacar Ngom,
Senegalese Presidential
Candidate.
Crédit photo : Junior Fieni

sont dénigrants. Son expérience personnelle de candidate montre que ces violences sont régulières. «Il m'est arrivé de voir des débats télévisés portant sur mes tenues vestimentaires, ce qui ne serait jamais le cas pour d'autres candidats masculins. Les réseaux sociaux sont virulents lorsqu'il s'agit de décrédibiliser la posture d'une femme qui s'engage en politique», affirme-t-elle. «Les attaques verbales, les campagnes de dénigrement et la diffusion de fausses informations y sont monnaie courante.» Elle est aussi très virulente vis-à-vis des médias grand public. «Nous sommes confrontées à des titres sensationnalistes et des commentaires dégradants dans les médias grand public et cela contribue à rendre l'atmosphère toxique. Les fake news amplifient cette violence. Ces obstacles entravent la pleine participation des femmes en politique.»

⁴⁰ <https://cpdonline.co.uk/knowledge-base/safeguarding/online-abuse/>

⁴¹ <https://cpdonline.co.uk/knowledge-base/safeguarding/online-abuse/>

⁴² What is online abuse? | eSafety Commissioner. Disponible sur: <https://www.esafety.gov.au/women/women-in-the-spotlight/online-abuse> (Consulté le 23 février 2024).

Et pourtant, «nous devons œuvrer ensemble pour créer un environnement politique respectueux et inclusif, en sensibilisant et en encourageant le dialogue sur ces questions cruciales», dit-elle. Pour lutter contre les intimidations, les menaces, les campagnes de dénigrement et toute autre forme de violence envers les femmes en politique, Anta Babacar Ngom propose des mesures telles que «le

renforcement de la législation pour punir ces comportements, la promotion d'une culture de respect et de tolérance dans le discours politique. Il faut aussi mettre en place des mécanismes de surveillance pour identifier et traiter rapidement les attaques et sensibiliser la population aux conséquences de telles actions.»

Etude de cas de Fatou Laye Mbaye Diop, dans le cadre du projet de Gender Links sur la Participation Politique des Femmes

L'impact de la VAWP

La VAWP a un impact sur les vies personnelle et professionnelle des femmes politiques, des candidats et des activistes, de même que sur la qualité et la légitimité de la démocratie. Elle peut affecter négativement et de façons différentes des carrières politiques, des aspirations et le bien-être des femmes parlementaires, des candidates et des militantes en Afrique. Cette section explore certains des aspects de la VAWP en Afrique.

Impact sur les carrières politiques : La VAWP peut saper les carrières politiques des femmes en les décourageant à se présenter comme candidates aux élections, à exprimer leurs opinions ou à accomplir leurs devoirs. La VAWP peut créer une culture de frayeur, d'insécurité et d'impunité, qui empêche les femmes de poursuivre leurs objectifs politiques ou leurs ambitions. La VAWP peut aussi affecter l'identité et l'action politique des femmes en remettant en cause leur légitimité, leur autonomie ou leur autorité ou en imposant des attentes ou des pressions extérieures sur elles.



Au Sénégal, Aminata Touré, une ancienne Premier ministre et député de l'ancien président sénégalais Macky Sall du parti de l'Alliance pour la République, a averti que les pionnières rencontrent toujours de la résistance et font l'objet de soupçons en politique. «Vous êtes beaucoup plus surveillée... ils ne vous pardonnent aucune erreur. Je pense que toutes les femmes au pouvoir vous diraient la même chose.»⁴³

Impact sur le bien-être : La VAWP peut nuire au bien-être des femmes en affectant leur santé physique, psychologique et émotionnelle. Elle peut causer des lésions corporelles, des maladies ou des handicaps, de même que des traumatismes psychologiques, le stress ou la dépression. La VAWP peut aussi affecter le statut social et économique et les conditions des femmes en politique en les isolant de leurs familles, de leurs amis ou de leurs communautés ou en les privant de leurs revenus, de leurs biens ou des opportunités.

⁴³ AfricaNews (2022) Senegal leads way on women legislators but challenges ahead, Africanews. Disponible sur: <https://www.africanews.com/2022/09/11/senegal-leads-way-on-women-legislators-but-challenges-ahead/> (Consulté le 19 février 2024).

Impact sur la démocratie : La VAWP peut aussi affecter la qualité et la légitimité de la démocratie en Afrique en violant les droits humains des femmes et leur dignité en politique et en faisant obstacle à leur pleine et égale participation au processus politique. La VAWP peut affecter la diversité et la représentation des voix et des perspectives au sein des institutions politiques, des partis et de la société et limite la réactivité et la responsabilité des acteurs politiques et des parties prenantes. La VAWP peut aussi affecter la stabilité et la paix du système politique en créant ou en exacerbant les conflits, les tensions et la violence.

Impact sur le développement : La VAWP peut aussi impacter négativement sur la réalisation des Objectifs de développement durable en entravant le progrès et les résultats de divers secteurs et indicateurs de développement. La VAWP peut affecter l'autonomisation et l'avancement des femmes et des filles et la réalisation de leurs droits et de leurs potentiels dans des domaines tels que l'éducation, la santé ou les opportunités économiques. Selon ONU Femmes⁴⁴, la participation et le leadership des femmes dans tous les domaines de la vie sont essentiels pour réaliser les ODD, qui visent à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète et à assurer la paix et la prospérité à tous. La violence envers les femmes en politique a des impacts négatifs sur plusieurs ODD tels que :

- **L'ODD 5 : l'égalité du genre :** cet objectif demande à mettre fin à toutes les formes de discrimination, de violence et de pratiques néfastes envers les femmes et les filles et à assurer leur pleine et efficace participation et qu'elles aient des opportunités égales dans le leadership et à tous les niveaux de prise de

décision. (Objectif 5.5)⁴⁵. La violence envers les femmes en politique viole ces principes et entrave les progrès vers l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes.

- **L'ODD 16 :** la paix, la justice et des institutions solides. Cet objectif vise à promouvoir des sociétés paisibles et inclusives, à assurer la justice pour tous et à mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives.⁴⁶ La violence envers les femmes en politique sape ces objectifs en créant un climat de peur, d'insécurité et d'impunité et en érodant la confiance et la légitimité des institutions démocratiques.
- **L'ODD 3 :** la bonne santé et le bien-être. Cet objectif cherche à assurer des vies saines et à promouvoir le bien-être pour tous les âges⁴⁷. La violence envers les femmes en politique peut avoir des conséquences physiques et psychologiques sévères pour les victimes telles que des blessures, le traumatisme, le stress, la dépression et l'anxiété, affectant leur santé et leur bien-être⁴⁸.
- Pour traiter la VAWP, il faut adopter et appliquer des lois, des politiques et des mesures qui préviennent, protègent et poursuivent les auteurs de la VAWP, et le soutien aux victimes et aux survivantes est essentiel. Il est aussi crucial d'accroître la sensibilisation, de remettre en question les normes sociales et les attitudes qui tolèrent ou justifient cette violence et il faut promouvoir une culture de respect et de solidarité parmi tous les acteurs politiques⁴⁹. Cela crée un environnement plus sûr et plus favorable pour les femmes en politique et contribue à la réalisation des ODD dans les pays africains et au-delà.

⁴⁴ Women and the Sustainable Development Goals (SDGs). UN Women - Headquarters. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/en/news/in-focus/women-and-the-sdgs> (Consulté le 24 février 2024).

⁴⁵ SDG 5: Achieve gender equality and empower all women and girls. UN Women - Headquarters. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/en/node/36060> (Consulté le 24 février 2024).

⁴⁶ Women and the Sustainable Development Goals (SDGs). UN Women - Headquarters. Disponible sur <https://www.unwomen.org/en/news/in-focus/women-and-the-sdgs> (Consulté le 24 février 2024).

⁴⁷ *Ibid*

⁴⁸ Assessing Violence Against Women in the 2023 General Elections (2023) UN Women - Africa. Disponible sur : <https://africa.unwomen.org/en/stories/news/2023/06/assessing-violence-against-women-in-the-2023-general-elections> (Consulté le 22 février 2024).

⁴⁹ Women and the Sustainable Development Goals (SDGs). UN Women - Headquarters. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/en/news/in-focus/women-and-the-sdgs> (Consulté le 24 février 2024).



Malawi: la violence basée sur le genre en politique fait fuir les femmes

Au Malawi, les femmes sont victimes d'abus émotionnel, physique et économique, qui étouffent leur potentiel politique et les dissuadent à exercer pleinement leurs droits politiques, que ce soit comme électrices, activistes, candidates, supporters de parti ou fonctionnaires. Des cas étonnants, qui se sont produits au cours des dernières années, soulignent cette triste réalité. Durant la campagne électorale en vue des élections générales de 2019, des voyous ont déshabillé de force une femme membre du Mouvement Uni de la Transformation (UTM) à Mangochi, son humiliation étant filmée et partagée sur les réseaux sociaux. Des personnalités importantes comme l'ancienne présidente Joyce Banda et Patricia Shanil Muluzi, ancienne Première dame et ex-parlementaire, ont fait l'objet de discours haineux, visant à diminuer leur renommée. Ces récits déchirants ne laissent aucun doute que la violence envers les femmes en politique est loin d'être un problème isolé.

Chimwemwe Tsitsi, une analyste politique avisée, basée à Blantyre, avertit des conséquences désastreuses de cette violence. «La violence envers les femmes en politique met en danger l'aspiration de réaliser la représentation des 50-50 car elle sert à dissuader les femmes, qui ont du potentiel, à entrer dans l'arène politique», observe-t-elle. Le Réseau pour la Coalition du Genre (NGOGCN), collectif d'organisations locales militant pour l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes, souligne les obstacles profondément ancrés, qui empêchent la participation politique des femmes. «Les femmes possèdent le droit constitutionnel à contribuer au développement du pays au même titre que tous les autres citoyens», note Barbra Banda, présidente du NGOGCN.

L'intimidation, la violence basée sur le genre et le discours haineux constituent un cocktail toxique visant à dissuader les femmes à participer au discours politique. Au centre de cette crise, il y a les normes patriarcales, qui renforcent la violence basée sur le genre dans le paysage politique. Barbra Banda soutient que ces normes perpétuent un système qui favorise les hommes et les privilégiés, en particulier au Malawi où les affiliations familiales et religieuses exercent une influence importante.

Les implications financières de se présenter comme candidates pèsent aussi de façon disproportionnée sur les femmes, qui doivent souvent recourir à des mesures de sécurité personnelle pour assurer leur sûreté. Comme Barbra Banda le dit : «Dans un cas où un candidat est confronté à la défaite par un autre homme, l'adversaire pourrait choisir de cibler une femme candidate, perçue comme une cible plus facile.»

Selon la Coalition pour l'Autonomisation des Femmes et des Filles (CEWAG), une organisation non gouvernementale locale, qui milite pour les droits des femmes et leur participation dans la vie publique, la VAWP est enracinée dans les normes sociales et culturelles, qui cantonnent les femmes à des rôles domestiques et sapent leur potentiel de leaders. «Les normes sociales et culturelles s'attendent à ce que les femmes restent à la maison et se chargent des tâches ménagères plutôt que de les voir assumer des rôles de leaders», déclare Béatrice Mateyo, directrice exécutive de la CEWAG. Cela se passe aussi en politique où le public considère souvent les femmes comme de simples danseuses.»

Source: Jenipher Changwanda, une journaliste du Malawi, avec le soutien de Gender Links, dans le cadre du projet de Participation Politique des Femmes⁵⁰

⁵⁰ Africa Brief, T. (2023) 'GBV in Politics Pushing Women Out: Study', The Africa Brief, 3 August. Disponible sur: <https://africabrief.substack.com/p/gbv-in-politics-pushing-women-out> (Consulté le 25 février 2024).

Prévention et réaction à la VAWP

Alors qu'augmenter le nombre de femmes parlementaires fait la promotion de la PPF, c'est insuffisant pour assurer leur sécurité et leur protection. Les aspirantes politiciennes et les députées ont besoin d'un environnement juridique et institutionnel favorable, une culture de respect et de tolérance et des mécanismes efficaces pour prévenir et traiter la violence et le harcèlement. Le système judiciaire devrait traiter la VAWP comme un délit criminel sévère, qui pourrait conduire à sanctionner les auteurs identifiés pour qu'ils ne participent plus aux futures élections.

L'Union Interparlementaire (UIP) a noté que la plupart des Parlements manquent de mécanismes adéquats pour assurer la sécurité et la protection des femmes qui veulent intervenir sur divers sujets. Les politiques doivent être plus largement connues et appliquées.⁵¹

Par conséquent, plusieurs femmes pourraient avoir besoin de plus de temps pour partager leurs perspectives, ce qui pourrait limiter la diversité et la richesse du débat public.

Les cadres juridiques et institutionnels qui traitent de la VAWP dans le monde et en Afrique varient en efficacité, dépendant du contexte, du contenu et de leur application.

Cadre juridique international : La CEDAW/CEDEF, convention des droits humains la plus ratifiée et qui traite des droits des femmes et des responsabilités des États pour les garantir, fournit des orientations détaillées sur la VAWP.⁵²

Le comité CEDAW, qui surveille la mise en œuvre de la convention, a abordé la question de la VAWP dans plusieurs de ses recommandations générales existantes.⁵³

D'autres instruments et mécanismes des droits humains tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention internationale sur les droits civils et politiques, la Convention contre la torture, la Convention sur les droits des personnes en situation de handicap, le Conseil des droits humains et le rapporteur spécial sur la Violence envers les femmes, sont complémentaires à ce cadre juridique international sur la VAWP⁵⁴.

Le cadre juridique international sur la VAWP fournit une base normative et un mécanisme de suivi de cette forme de violence à l'égard des femmes politiques. Mais malgré cela, elle fait face à des défis et à des lacunes pour ce qui est de garantir la ratification, l'établissement de rapports et le respect des règles par les États, et de traiter les formes émergentes et évolutives de la VAWP.⁵⁵

Cadres juridiques régionaux : Le protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (protocole de Maputo)⁵⁶ est l'instrument régional le plus complet et le plus progressif en matière de droits des femmes. Le protocole de Maputo protège et promeut les droits des femmes en Afrique, y compris leur droit à participer aux processus politiques et décisionnels, sans violence. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples contrôle la

⁵¹ Widespread sexism and violence against women in African parliaments according to new IPU report (2024) Inter-Parliamentary Union. Disponible sur: <https://www.ipu.org/news/press-releases/2021-11/widespread-sexism-and-violence-against-women-in-african-parliaments-according-to-new-ipu-report> (Consulté le 18 février 2024).
⁵² Using the international and regional legal framework to stop all forms of violence against women and girls. OHCHR. Disponible sur: <https://www.ohchr.org/en/statements/2022/03/using-international-and-regional-legal-framework-stop-all-forms-violence-against> (Consulté le 25 février 2024).
⁵³ General recommendation No. 35 (2017) on gender-based violence against women, updating general recommendation No. 19 (1992). OHCHR. Disponible sur: <https://www.ohchr.org/en/documents/general-comments-and-recommendations/general-recommendation-no-35-2017-gender-based> (Consulté le 25 février 2024).
⁵⁴ African Union Legal Frameworks aim to break the cycle of violence against women and girls. | African Union. Disponible sur: <https://au.int/en/pressreleases/20211125/african-union-legal-frameworks-aim-break-cycle-violence-against-women-and> (Consulté le 19 février 2024).
⁵⁵ Guidance note: Preventing violence against women in politics | Digital library: Publications | UN Women - Headquarters. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/07/guidance-note-preventing-violence-against-women-in-politics> (Consulté le 12 février 2024).
⁵⁶ African Union Legal Frameworks aim to break the cycle of violence against women and girls. | African Union (no date). Disponible sur: <https://au.int/en/pressreleases/20211125/african-union-legal-frameworks-aim-break-cycle-violence-against-women-and> (Consulté le 19 février 2024).

conformité avec le protocole de Maputo. Les instruments connexes comprennent la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, la Commission de l'Union africaine et le rapporteur spécial sur les droits de la femme en Afrique.⁵⁷

Le Protocole de la SADC sur le genre et le développement traite de la question de la VAWP dans son article 21. Cet article stipule que les États membres doivent voter et promulguer des législations qui éliminent toutes les formes de violence basé sur le genre, incluant la violence envers les femmes en politique et qu'ils adoptent et appliquent des politiques et programmes qui préviennent, signalent, enquêtent et punissent les auteurs d'une telle violence. Cet article appelle aussi à la promotion de la sensibilisation publique et à l'éducation sur les causes, les conséquences et la prévention de la violence basée sur le genre, de même que de faire provision pour des ressources adéquates et des services de soutien aux survivantes d'une telle violence.⁵⁸

Les cadres juridiques régionaux de la VAWP fournissent effectivement un cadre et un mécanisme spécifiques au contexte et qui sont sensibles au genre pour la VAWP. Les défis et

les lacunes sont souvent nombreux lorsqu'il s'agit d'assurer la ratification, la domestication et la mise en œuvre par les États et d'aborder la diversité et la complexité de la violence à l'égard des femmes dans les différents contextes africains.⁵⁹

Cadres juridiques nationaux : Les lois constitutionnelles et statutaires, ainsi que les politiques de chaque pays fournissent le cadre nécessaire pour répondre à la VAWP. La portée et le contenu varient, dépendant du système politique, légal et social de chaque pays. La plupart des pays s'appuient sur des lois générales ou sur des règlements qui couvrent la violence envers les femmes ou les délits électoraux mais n'ont pas de lois ou de politiques spécifiques qui définissent, interdisent et sanctionnent la VAWP.⁶⁰

Le cadre juridique national de la VAWP est essentiel pour fournir une base légale et une orientation politique sur la VAWP. Cependant, il peut y avoir des lacunes en garantissant la promulgation, l'harmonisation et l'application des lois et des politiques et en remédiant aux incohérences entre les cadres nationaux et les cadres internationaux ou régionaux dont un pays est signataire.



Au Mozambique, la loi no. 29/2009, du 29 septembre sur la violence domestique protège et défend les femmes. Par exemple, cette loi prévoit des sanctions pour les violences psychologique et morale dont les femmes peuvent souffrir et qui peuvent les faire se sentir exclues de toute participation à des activités politiques ou même de développement pour elles. Cependant, de nombreuses femmes ont peur de porter plainte contre l'homme ou si elles le font, elles demandent immédiatement le retrait de la plainte.⁶¹

⁵⁷ Ibid

⁵⁸ Ibid

⁵⁹ Key concepts about violence against women in elections. Disponible sur: <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge8/ge81> (Consulté le 19 février 2024).

⁶⁰ Ibid

⁶¹ Shiela Manjate, Mozambican consultant, GL WPP Project.

Certains pays ont des structures et des mécanismes dédiés pour traiter la VAWP comme la commission nationale sur le genre et l'égalité au Kenya, le bureau du genre à la commission électorale en Ouganda ou l'unité chargée du genre au ministère de l'Intérieur au Maroc. D'autres mesures prises par des pays africains comprennent :

- Le développement et l'application des cadres juridiques et d'orientation politique et des mécanismes qui définissent, interdisent et sanctionnent la VAWP et protègent et promeuvent les droits des femmes et les libertés en politique, basés sur les normes des droits humains internationaux et des principes d'égalité du genre. Pour le faire, il faudrait impliquer et consulter les politiciennes, les membres de la société civile et d'autres acteurs et parties prenantes.⁶²
- Le renforcement des capacités et des ressources des acteurs légaux et

institutionnels responsables de traiter la VAWP tels que la police, le judiciaire, les autorités électorales et les plateformes de réseaux sociaux. Ces acteurs et parties prenantes devraient disposer de capacités techniques, d'outils et de personnel pour suivre, enquêter et poursuivre les cas de VAWP et fournir une protection et une assistance aux victimes.⁶³

Les cadres institutionnels sur la VAWP peuvent effectivement fournir un cadre pratique et opérationnel et un mécanisme pour traiter la VAWP. Cependant, ils ne peuvent aborder de manière adéquate le manque de volonté politique, de ressources, de responsabilité ou de capacité à prévenir et à combattre la VAWP.⁶⁴

Le tableau suivant analyse les lois spécifiques, les politiques, les structures générales et les mécanismes qui traitent de la violence envers les femmes ou de questions électorales dans 20 pays sélectionnés.

Le tableau 5.1 démontre que :

- Sur les 20 pays analysés, aucun n'a de loi spécifique sur la VAWP.
- Huit pays ont un code de conduite pour les partis politiques et les candidats.
- En sus de cadres juridiques généraux, sept pays ont des mécanismes institutionnels pour traiter la VAWP à travers des ministères du Genre, des commissions du genre ou des organes de gestion des élections.

⁶² Guidance note: Preventing violence against women in politics | Digital library: Publications | UN Women - Headquarters. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/07/guidance-note-preventing-violence-against-women-in-politics> (Consulté le 12 février 2024).

⁶³ 'Strategies to prevent and manage electoral violence'. ACCORD. Disponible sur: <https://www.accord.org.za/publication/strategies-to-prevent-and-manage-electoral-violence/> (Consulté le 25 février 2024).

⁶⁴ Ibid.

Tableau 5.1: Dispositions institutionnelles nationales pour traiter la VAWP dans des pays africains sélectionnés

Région	Pays	% de femmes au Parlement (2024)	Loi spécifique sur la VAWP	Cadres juridiques pour traiter la VAWP	Codes de conduite	Mécanisme institutionnel pour traiter la VAWP
Afrique de l'Ouest	Burkina Faso	17 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Non applicable	Code de conduite pour les partis politiques et les candidats	
Afrique central	Tchad	26 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Non applicable	Code de conduite pour les partis politiques et les candidats	
Afrique du Nord	Égypte	28 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Les lois générales sur la violence envers les femmes et les délits électoraux s'appliquent	Non applicable	Le conseil national des femmes fait le suivi de la VAWP
Afrique orientale/Est	Éthiopie	41 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Non applicable	Code de conduite pour les partis politiques et les candidats	
Afrique de l'Ouest	Ghana	15 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Non applicable	Code de conduite pour les partis politiques et les candidats	
Afrique orientale/Est	Kenya	23 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	La loi sur les délits sexuels, la loi sur les délits électoraux, la loi sur les partis politiques s'appliquent	Non applicable	La commission nationale sur le genre et l'égalité fait le suivi de la VAWP
Afrique de l'Ouest	Libéria	11 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Non applicable	Code de conduite pour les partis politiques et les candidats	
Afrique australe	Malawi	21 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	La loi sur l'égalité du genre, la loi sur la commission électorale s'appliquent	Non applicable	
Afrique du Nord	Maroc	24 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Les lois générales sur la violence envers les femmes et les délits électoraux s'appliquent	Non applicable	
Afrique australe	Mozambique	43 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Non applicable	Code de conduite pour les partis politiques et les candidats	
Afrique australe	Namibie	44 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Non applicable	Code de conduite pour les partis politiques et les candidats	Une unité tombant sous le ministère de l'Intérieur traite la VAWP
Afrique de l'Ouest	Nigéria	4 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	La loi interdisant la violence envers les personnes et la loi électorale s'appliquent	Non applicable	
Afrique orientale/Est	Rwanda	61 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	La Constitution, la loi organique sur les élections, la loi relative aux droits et à la protection des enfants s'appliquent	Non applicable	
Afrique de l'Ouest	Sénégal	46 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	La Constitution, le code électoral et la loi sur la parité s'appliquent	Non applicable	
Afrique de l'Ouest	Sierra Leone	28 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Non applicable	Code de conduite pour les partis politiques et les candidats	La commission électorale a un code de conduite pour prévenir la VAWP
Afrique australe	Afrique du Sud	43 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	La loi sur la promotion de l'égalité et la prévention des discriminations injustes, la loi électorale, le code de conduite électorale s'appliquent	Non applicable	
Afrique australe	Tanzanie	37 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	La loi sur les dispositions spéciales relatives aux délits sexuels, la loi sur les dépenses électorales, la loi sur les partis politiques s'appliquent	Non applicable	
Afrique du Nord	Tunisie	16 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Des lois générales sur la violence envers les femmes et la loi sur les délits électoraux s'appliquent	Non applicable	La Haute autorité indépendante sur les élections chapeaute une unité du genre qui traite la VAWP
Afrique orientale/Est	Ouganda	34 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	Loi sur la prévention de la violence domestique, la loi sur la commission électorale et la loi sur les élections parlementaires s'appliquent	Non applicable	La commission électorale a en son sein un bureau du genre qui traite de la VAWP
Afrique australe	Zimbabwe	31 %	Pas de loi spécifique ou de politique d'orientation sur la VAWP	La Constitution, la loi électorale, le code pénal (Codification et Réformes) s'appliquent	Non applicable	La commission électorale du Zimbabwe dispose d'une politique du genre qui couvre la VAWP

Source: Données ouvertes de l'Union interparlementaire, au 13 février 2024, IKnowPolitics.Org⁶⁵, ACE Electoral Knowledge Network.⁶⁶⁶⁵ https://www.iknowpolitics.org/sites/default/files/vawip_cr_0.pdf⁶⁶ Key concepts about violence against women in elections. Disponible sur: <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge8/ge81> (Consulté le 19 février 2024).

Afrique de l'Ouest : utiliser les données et la visualisation pour cartographier la violence électorale

Le Projet d'Analyse et d'Atténuation de la Violence Electorale (Electoral Violence Monitoring Analysis and Mitigation - E-MAM) 2023-2026 est la troisième étape du projet de l'initiative régionale du Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP) pour traiter la violence électorale en Afrique de l'Ouest. Il est mis en œuvre par le WANEP en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS), le Réseau des Commissions Électorales de l'ECOWAS (ECONEC) et le bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Ce projet, financé par l'Union européenne, cible 12 pays de l'Afrique de l'Ouest. Il se concentre sur le rôle des élections comme déclencheur de violence, les facteurs de risque internes et les risques liés au contexte externe. Ce projet vise à réduire la violence électorale en améliorant les capacités nationales et régionales à travers des systèmes d'alerte précoce et de mécanismes de réaction rapide. Il offre des subventions partielles aux organisations de la société civile, qui atténuent les menaces à la démocratie dans des pays ciblés.

Ce projet E-MAM traite des facteurs de risque internes et externes associés à la violence électorale en Afrique de l'Ouest en se concentrant sur les diverses phases de gestion des élections et sur la compréhension des facteurs de risques internes, qui contribuent à la violence. Ce projet reconnaît que les élections peuvent être un catalyseur de violence en raison de la convergence de risques externes et des facteurs de risques liés au contexte. La stratégie primaire implique l'amélioration et la mobilisation des capacités régionales et nationales pour prévenir et atténuer la violence politique, avec un accent important sur la promotion et l'application de mécanismes d'alerte précoce et de réaction rapide tout au long du processus électoral.

Pour ce faire, le projet rend opérationnels les mécanismes de suivi et d'analyse des risques de violence électorale ou de menaces pour la démocratie dans les pays ciblés, en veillant à ce que les outils d'alerte rapide soient en place et efficaces. Le projet soutient des activités spécifiques visant à atténuer ces risques, en se concentrant sur des réponses rapides aux menaces avant, pendant et après les élections. En offrant des subventions partielles pour des interventions ou des mini-projets bénéficiant aux organisations de la société civile et à diverses parties prenantes, le projet améliore les réponses inclusives à la violence électorale et aux menaces contre la démocratie, favorisant un environnement électoral plus sûr et plus stable en Afrique de l'Ouest.

Avant le jour du scrutin, WANEP forme ses observateurs sur l'application Enquête 123 afin qu'ils rapportent toute perturbation ou conduite violente depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture des bureaux de vote. La salle de situation électorale (ESR) fait le suivi du processus. Celle-ci comprend quatre segments - collecteurs de données, analystes, communicants et décideurs - chacun chargé d'une tâche spécifique pendant les élections.

- Les collecteurs de données sont des jeunes qui assurent la liaison avec les observateurs déployés sur le terrain pour rassembler et soumettre des données à l'application Enquête 123 sur les incidents potentiels susceptibles d'entacher le déroulement pacifique des élections.
- Des analystes issus du monde universitaire et de la société civile veillent à ce que les données/informations provenant du terrain soient bien interprétées dans les différents rapports afin d'informer les décideurs (salle de décision) sur les mesures à prendre après l'identification des menaces potentielles au déroulement pacifique des élections.

- La salle de décision est composée de personnalités éminentes, hommes et femmes, qui utilisent leurs bons offices, leurs relations, leurs contacts et leur influence pour anticiper ou intervenir après l'identification de menaces potentielles par les observateurs.
- La salle de communication est composée de membres des médias traditionnels et de spécialistes des médias sociaux, qui diffusent les rapports de l'ESR aux partenaires et aux parties prenantes concernées, dans les délais impartis. Ils font la publicité des visites d'autres missions d'observation et de personnalités éminentes à l'ESR.

Source: WANEP⁶⁷



Les efforts pour lutter contre la VAWP en République centrafricaine ont vu la Mission intégrée et pluridimensionnelle de maintien de la paix des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA), avec le soutien d'ONU Femmes, engager les organisations de femmes pour qu'elles mettent en place 16 cellules de crises des femmes et une ligne téléphonique d'urgence ouverte 24 heures sur 24.⁶⁸ Ces efforts ont permis d'améliorer la protection des femmes en suivant et signalant les risques, les menaces et les incidents de violence à leur égard.



Accroître la sensibilisation, le suivi et le signalement de la VAWP en Afrique

Les médias, la société civile et les organisations internationales jouent un rôle vital en matière de sensibilisation, de suivi et de signalement de la VAWP car ils peuvent aider à exposer, prévenir et combattre la VAWP et soutenir et

autonomiser les femmes qui en font l'expérience. Des exemples de mesures prises pour accroître la sensibilisation à propos de la VAWP comprennent :

⁶⁷ Electoral Violence Monitoring, Analysis and Mitigation (E-MAM) 2023-2026 - West Africa Network for Peacebuilding (WANEP) (2023), 20 November. Disponible sur: <https://wanep.org/wanep/electoral-violence-monitoring-analysis-and-mitigation-e-mam-2023-2026/> (Consulté le 18 février 2024).

⁶⁸ Rutherford, S. (2022) 'Political violence against women: A case from the Central African Republic', GIWPS, 24 January. Disponible sur: <https://giwps.georgetown.edu/political-violence-against-women-a-case-from-the-central-african-republic/> (Consulté le 18 février 2024).

- Des campagnes d'éducation et de formation ou des plaidoyers visant à remettre en cause les normes et les attitudes patriarcales qui alimentent la VAWP et promouvoir la reconnaissance, le respect et le soutien des femmes en politique.⁶⁹
- Soutenir et autonomiser les femmes qui font l'expérience de la VAWP en leur fournissant une aide juridique, des soins, des conseils psychosociaux et d'autres formes d'assistance. Cela peut aussi inclure la création de réseaux et de coalitions de femmes politiques et d'activistes, qui peuvent partager leurs expériences, leurs défis et leurs stratégies et défendre leurs droits et leurs intérêts.⁷⁰
- Coordonner et collaborer avec différents acteurs et parties prenantes tels que les gouvernements, les Parlements, les partis politiques, la société civile, les médias et les organisations internationales pour prévenir et combattre la VAWP. Cela peut inclure le partage d'informations, de données et de bonnes pratiques, l'établissement de mécanismes ou de plateformes conjoints et développer des normes et règlements communs.⁷¹



Au Kenya, la cellule de crise des femmes est une initiative menée par des femmes, qui fait le suivi et prévient la violence durant les élections, et qui implique des survivantes de VAWP en tant qu'ambassadrices de paix et médiatrices.⁷² ONU Femmes a développé un projet de manuel du facilitateur de formation 2017 avec le soutien du Programme des Nations Unies pour les Développement (PNUD) pour renforcer les capacités des détenteurs d'obligations afin qu'ils soutiennent les survivantes de VAWP en utilisant des protocoles et des mesures existants pour signaler, réagir, enquêter et poursuivre les auteurs de VAWP.⁷³ Ce manuel fait suite à la violence post-électorale vécue par des femmes et des filles lors du processus électoral de 2007 et fait partie des initiatives plus vastes pour lutter contre la VAWP dans le pays. Ce manuel dont l'approche se concentre sur les survivantes de VAWP, couvre des questions telles que fournir un soutien direct à celles affectées par la VAWP. Il comprend des informations à propos du cadre juridique pertinent du Kenya et sur les réponses des secteurs de la santé, de la sécurité et de la justice envers des cas de VAWP.⁷⁴

La réaction de la police par rapport à la VAWP

Le rôle de la police en tant qu'institution chargée de l'application de la loi dans la lutte contre la VAWP en Afrique est multiple et comprend à la fois des fonctions de protection et d'enquête. La police est chargée d'assurer la sécurité des femmes en politique, de prévenir les actes de violence et d'enquêter sur les incidents lorsqu'ils se produisent. Toutefois, l'intervention de la police varie d'un pays à l'autre en fonction de

facteurs tels que la législation, les attitudes sociétales et les ressources dont disposent les organismes chargés de l'application de la loi.



Au Kenya, le Service National de Police a entrepris d'importantes réformes afin de mettre en place un service plus réactif au genre et mieux gérer sa réaction face aux cas de VBG. Ce service a

⁶⁹ Guidance note: Preventing violence against women in politics | Digital Library: Publications | UN Women - Headquarters. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/07/guidance-note-preventing-violence-against-women-in-politics> (Consulté le 12 février 2024).

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ 'Strategies to prevent and manage electoral violence'. ACCORD. Disponible sur: <https://www.accord.org.za/publication/strategies-to-prevent-and-manage-electoral-violence/> (Consulté le 25 février 2024).

⁷² Women's Situation Room: Africa's unique approach to reducing electoral violence (2015) Africa Renewal. Disponible sur: <https://www.un.org/africarenewal/magazine/april-2015/women%E2%80%99s-situation-room-africa%E2%80%99s-unique-approach-reducing-electoral-violence> (Consulté le 24 février 2024).

⁷³ Legal and policy reform to prevent and respond to VAWE. Disponible sur: <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge8/ge82/legal-and-policy-reform-to-prevent-and-respond-to> (Consulté le 25 février 2024).

⁷⁴ Legal and policy reform to prevent and respond to VAWE. Disponible sur: <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge8/ge82/legal-and-policy-reform-to-prevent-and-respond-to> (Consulté le 25 février 2024).

récemment lancé POLICARE⁷⁵, un guichet unique où déclarer les cas de violences liées au sexe et qui s'aligne sur les engagements du gouvernement vis-à-vis de la campagne d'ONU Femmes connue comme Génération Égalité⁷⁶. Un laboratoire médico-légal a également été installé au siège des enquêtes criminelles afin de renforcer les enquêtes sur les cas de violence sexuelle et sexiste avant les élections. Les changements fondamentaux comprennent également une nouvelle direction pour le soutien psychosocial du personnel et la mise à disposition de véhicules dans toutes les zones, ce qui n'était pas le cas auparavant. Selon Dominic Kisavi, chef du secrétariat de la sécurité des élections au Service National de Police, le plus gros défi pour le NPS est «le manque de ressources et la résistance interne au changement. Cependant les attitudes

changent. Il y a la réalisation que les réformes sont conçues pour aider à mieux être au service du public. Nous avons mis en place une nouvelle direction sur le genre, qui sera répliquée au niveau des comtés. Environ 50 % des postes de police ont maintenant un bureau du genre. Nous avons également créé une académie de leadership pour la police afin de former les policiers au leadership, à la gestion et aux droits de l'homme, ainsi qu'une unité des affaires internes renforcée afin d'améliorer les opérations et d'enquêter en interne.»



En 2019, la Cour suprême du Malawi a ordonné aux autorités policières de verser des compensations à 18 femmes, qui alléguaient avoir été violées par des policiers au cours de violences post-électorales.

Conclusions et recommandations

Dans ce chapitre, il a été question de la VAWP en Afrique, qui est un problème sérieux et généralisé affectant les droits et les libertés de femmes dans la vie publique et politique. Ce chapitre a exploré les moteurs, les formes, les manifestations, l'impact, les cadres juridiques et institutionnels, les tendances qui émergent et évoluent, le rôle des médias, de la société civile et des organisations internationales et l'implication des hommes et des garçons dans la prévention et le combat contre la VAWP. Ce chapitre a fourni certaines conclusions et recommandations basées sur des recherches existantes, des preuves et des bonnes pratiques par rapport à la VAWP. Le principal message de ce chapitre est que la VAWP est une violation des droits humains et un important obstacle à la représentation et participation politiques des femmes en Afrique et qu'elle requiert des actions urgentes et complètes de toutes les parties prenantes, incluant les gouvernements, les

Parlements, les partis politiques, la société civile, les médias et les organisations internationales pour créer pour tous une société plus paisible, démocratique et inclusive. Les recommandations incluent :

Gouvernements

- **Comprendre et traiter les causes de la violence à l'égard des femmes** : étudier les causes profondes de la VAWP dans chaque pays, région et contexte et appliquer des mesures ciblées pour la prévenir et la traiter.
- **Cadres juridiques et politiques** : Élaborer et appliquer des cadres et des mécanismes juridiques et politiques qui définissent, interdisent et sanctionnent la VAWP et protègent et promeuvent les droits et les libertés des femmes en politique. Utiliser les pouvoirs de contrôle pour garantir une application stricte ; renforcer les capacités et les ressources des acteurs juridiques et

⁷⁵ Kenya Elections: National Police Service on elections safety, sexual violence and reform (2022) UN Women - Africa. Disponible sur: <https://africa.unwomen.org/en/stories/feature-story/2022/04/nps-on-elections-safety-sexual-violence-and-reform> (Consulté le 23 mai 2024).

⁷⁶ Generation Equality Forum (2024) Generation Equality Forum. Disponible sur: <https://forum.generationequality.org/> (Consulté le 23 mai 2024).

institutionnels et des parties prenantes pour lutter contre la VAWP. Cela inclut l'adoption de règlements internes, de codes de conduite et de politiques de tolérance zéro pour les auteurs de toute forme de VAWP, y compris le harcèlement sexuel et la violence perpétrée par le biais de communiqués de presse et de déclarations.

- **Renforcement des capacités** : Renforcer les capacités et les ressources des organes juridiques et institutionnels pour lutter efficacement contre la VAWP.
- **Violence en ligne** : Mettre à jour la législation et les politiques pour faire face aux nouvelles formes de VAWP, en particulier la violence en ligne et la violence liée aux médias sociaux.

Organisations de la société civile (OSC)

- **Approches holistiques** : Plaider en faveur d'une stratégie globale de lutte contre les diverses formes et manifestations de la VAWP.
- **Faire entendre la voix des survivantes** : Mettre en avant les expériences des femmes qui ont survécu à la VAWP dans les activités de plaidoyer et l'élaboration des politiques.
- **Mener des campagnes de sensibilisation** : Sensibiliser régulièrement à la question de la VAWP et au rôle que les parlementaires hommes et les autres parties prenantes peuvent jouer dans la prévention de la VAWP.
- **Utiliser les procédures spéciales de l'UA et des NU** : Plaider pour le recours permanent aux procédures spéciales de l'Union africaine (UA) et des Nations unies (NU), par exemple en nommant des rapporteurs spéciaux, afin de surveiller la VAWP et d'en rendre compte.
- **Documenter les incidents liés à la VAWP** : Documenter systématiquement les cas de

VAWP afin de constituer une base de données solide, susceptible d'éclairer les politiques et les activités de plaidoyer.

Organes régionaux de gestion des élections (EMBs)

- **Études d'impact** : Contrôler et protéger les droits politiques des femmes afin de garantir leur pleine participation et représentation.
- **Contrôle des politiques** : Utiliser les pouvoirs de contrôle pour garantir l'application stricte des politiques et réglementations relatives à la VAWP.

Partis politiques

- **Règlements internes** : Adopter des codes de conduite internes et des politiques de tolérance zéro contre la VAWP, y compris le harcèlement sexuel et la violence liée aux médias.
- **Responsabilité** : Tenir les membres responsables de leurs actions et de leurs attitudes à l'égard de la VAWP et encourager un comportement positif à l'égard des femmes en politique.

Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC PF)

- **Stratégies innovantes** : Élaborer de nouvelles stratégies pour lutter contre la VAWP et la prévenir, en tenant compte de la nature évolutive de la violence politique.
- **Engagement des hommes et des garçons** : Éduquer et impliquer les hommes et les garçons dans la compréhension de l'impact de la VAWP et dans la promotion de l'égalité du genre et du respect des femmes en politique.



MÉDIAS, RÉSEAUX SOCIAUX ET PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

6



Marie-Josée Ifoku, la seule candidate à l'élection présidentielle de 2023 en RDC, s'adresse aux médias.

Crédit photo : CENA

FAITS ESSENTIELS

- Les médias jouent un rôle crucial dans la promotion de l'Objectif de développement durable (ODD) 5 : «pour garantir la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux de la prise de décision dans la vie politique, économique et publique».
- Jusqu'à quel point les médias reflètent les opinions et les voix des femmes est un indicateur crucial de la voix.
- Le Projet de Monitoring Global des Médias (GMMP) reste la plus vaste et longue recherche longitudinale sur l'égalité du genre dans les médias d'information, couvrant les années 1995 à 2020.
- Les données révèlent une sous-représentation importante des femmes dans l'information, avec seulement 25 % d'entre elles présentées comme sujets d'actualité et de sources dans les médias grand public. En Afrique, les femmes ne représentent que 22 % des sujets d'actualité et de sources.¹
- Les informations politiques et gouvernementales représentent 30 % de la couverture médiatique dans les presses écrite et audiovisuelle d'Afrique.² Cette tendance s'étend aux plateformes d'information en ligne où environ 25 % des informations se concentrent sur les affaires politiques.

¹ World Association of Christian Communicators. (2020) Who Makes the News. Global Media Monitoring Project 2020. https://whomakesthenews.org/wp-content/uploads/2021/07/GMMP2020.ENG_FINAL20210713.pdf Consulté le 15 janvier 2024.

Introduction

Ce chapitre examine la relation entre les médias et la participation politique des femmes (PPF) en Afrique, incluant les défis et les opportunités. Il évalue aussi le couteau à double tranchant que sont les réseaux sociaux pour la PPF. Les médias en ligne permettent aux femmes qui font de la politique de s'engager auprès des électeurs, de promouvoir leur agenda et de contrer les critiques. Cependant, les femmes politiques y font souvent l'objet d'attaques misogynes. Ce chapitre s'inspire d'articles de presse, d'études de cas, de rapports de surveillance des médias et des dernières recherches pour brosser un tableau de la relation entre les médias et la politique et, en particulier, les femmes en politique. Ce chapitre comprend aussi une composante de plaidoyer au sein de sa section consacrée aux recommandations, offrant des stratégies visant à promouvoir la PPF à travers les médias grand public, de même que ceux en ligne.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine souligne la pertinence de la PPF comme un moteur essentiel de croissance, de prospérité et de durabilité sur le continent. L'aspiration 6 de l'Agenda 2063 fait un plaidoyer pour la mise en place d'une société plus inclusive, caractérisée par une participation active de tous ses citoyens. Dans la poursuite de l'aspiration 6, l'Agenda 2063 applique la Stratégie de l'Union africaine sur l'Égalité entre Hommes et Femmes et l'Autonomisation des Femmes 2018-2028 (GEWE). Le pilier 4 au sein de cette stratégie vise à renforcer le leadership des femmes en leur donnant plus de voix et de visibilité.⁵

Le journalisme africain est encore confronté à des défis par rapport à la promotion du genre et de l'équité, en dépit de certains progrès réalisés dans les comptes rendus et de la collecte d'information. En comparaison à d'autres régions dans le monde, le secteur du



La journaliste égyptienne Shahira Amin et la journaliste libyenne Fatma Ghandour effectuent un exercice de monitoring des médias au cours d'un atelier sur les femmes, la paix et la sécurité, qui s'est tenu à Addis Abeba en Éthiopie, en 2016.

Photo: Tarisai Nyamweda

² Ibid

³ Ibid

⁴ Ibid

⁵ Ibid

Nkoa, BEO, Beyene, B.O., Simb, J.FN., & Eloundou,GN., (2023) Does social media improve women's political empowerment in Africa?, Telecommunications Policy, Volume 47, Issue 9, 2023,102624.

journalisme en Afrique est à la traîne dans sa contribution à traiter les déséquilibres du genre. Les déséquilibres du genre dans l'information et au sein des entreprises de presse persistent. Cela signifie qu'il y a toujours moins de femmes reporters/journalistes et de rédactrices à l'information dans les sujets d'actualité «chaude» tels que la politique. Le déséquilibre du genre parmi les reporters/journalistes et rédacteurs à l'information se traduit par un écart important dans la représentation des voix et des perspectives des femmes dans les reportages politiques.

La recherche démontre constamment une corrélation étroite entre le contenu médiatique et les perspectives de ceux qui le produisent. Cette sous-représentation des femmes dans les salles de rédaction a souvent pour résultat que leurs perspectives sur les questions politiques, les priorités politiques et les expériences vécues sont marginalisées ou négligées. Cette absence de femmes reporters/journalistes et rédactrices à l'information dans le journalisme politique contribue au manque d'analyses nuancées et de compréhension des questions du genre en politique. Il n'y a pas suffisamment de dirigeants sensibles et réactifs au genre, qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, qui

pourraient être disposés à promouvoir l'égalité du genre dans le contenu des informations ou dans la composition institutionnelle des médias. De plus, il y a une tendance croissante de cyber-misogynie ciblant les femmes journalistes, de même que les femmes politiques.

Les activistes féministes dans les médias ont régulièrement souligné l'absence de voix féminines, la représentation limitée et la perpétuation des stéréotypes subis par les femmes dans le monde. Les médias continuent à restreindre ou à négliger le droit des femmes à la liberté d'expression et d'opinion, ce qui résulte en une absence de voix de femmes dans l'information. Des facteurs tels que le sensationnalisme médiatique, des pratiques éthiques pauvres, la domination masculine, les violations aux droits des femmes et le manque d'intégration du genre dans les pratiques aussi bien éditoriales qu'institutionnelles entravent davantage les progrès en vue de réaliser l'égalité du genre dans et à travers les médias et les technologies de l'information et de la communication. La violence envers le genre en ligne, qui affecte les femmes de manière disproportionnée, en particulier les femmes journalistes et les politiciennes, est une nouvelle menace.

Couverture de l'actualité politique

Selon le GMMP de 2020, les informations sur la politique et le gouvernement constituent 30 % de la totalité des informations en Afrique. Ce qui est plus élevé que la moyenne mondiale de 24 % ; Asie (25 %) Europe (25 %), Amérique Latine (21 %), Moyen Orient (27 %), Amérique du Nord (25 %) et le Pacifique (18 %). La politique et le gouvernement représentent aussi 25 % des informations relayées sur les plateformes en ligne telles que X. Les nouvelles informations

politiques ont trait à l'instabilité politique, aux conflits, aux coups d'État, aux tentatives de coups d'État et aux actes terroristes à travers le continent, en particulier dans la région du Sahel. Les coups d'État aggravent l'instabilité politique aux niveaux national et régional et continuent à paralyser les économies fragiles et à déplacer des centaines de milliers de personnes.

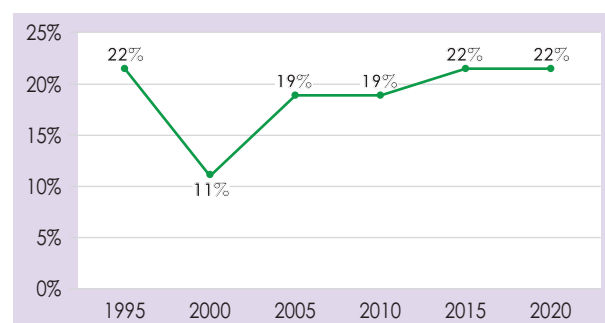
Les femmes dans l'information

Selon le GMMP de 2020, globalement entre 2015 et 2020, l'aiguille a progressé d'un point pour atteindre 25 % de femmes parmi les sujets et les sources. Ce point de pourcentage est le premier depuis 2010.⁶ Cette même étude indique qu'en matière de voix de femmes, l'Afrique se situe en-dessous de la moyenne mondiale de 25 %. La présence globale des femmes dans les différents types de médias en Afrique, y compris dans les informations de la presse écrite, à la radio et à la télévision, entre 1995 et 2020, indique une stagnation à 22 %.

Le graphique 6.1 montre les femmes comme sources dans l'information entre 1995 et 2020, selon les rapports du GMMP. Le GMMP est une initiative de monitoring des médias, qui a lieu un jour, tous les cinq ans, depuis la quatrième conférence mondiale des femmes à Beijing en 1995. Le graphique 6.1 démontre une stagnation suivie d'un plateau à propos des sources féminines. Ce déni de voix féminines perpétue la notion que les perspectives et expériences

des femmes sont moins importantes ou indignes d'intérêt, contribuant à la marginalisation des femmes en société. Moins de voix de femmes a pour résultat une diversité limitée de perspectives présentées dans les médias. De plus, la sous-représentation des voix féminines limite la diversité, freine la richesse et la profondeur des discussions sur des sujets variés car leurs idées et leurs points de vue uniques ne sont pas considérés.

Graphique 6.1: Les femmes comme sources d'information en Afrique 1995- 2020



Source: GMMP 2020.

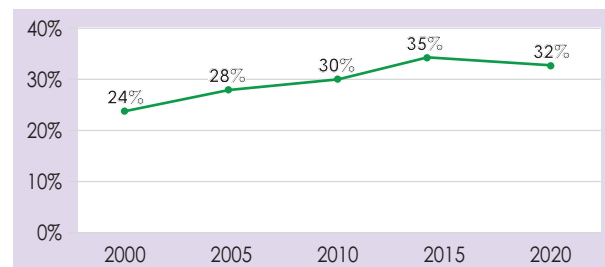
Femmes reporters/journalistes

À travers l'Afrique, le secteur médiatique est toujours à la traîne quand il s'agit de diversité du genre, avec des pourcentages suggérant qu'il faudra attendre plusieurs années et plus d'efforts concrets et délibérés pour réaliser la pleine diversité. Il n'y a que dans quelques pays comme l'Afrique du Sud par exemple, où le nombre de femmes et d'hommes dans les entreprises de presse se rapproche de la parité.⁷

Le graphique 6.2 suit les femmes reporters/journalistes en Afrique durant les 20 dernières

années, comme le rapporte le GMMP de 2020. Cette étude montre que le pourcentage de femmes journalistes est passé de 24 % à 35 % en 15 ans. Cependant, un recul de 35 % à 32 % dans ce domaine a été enregistré au cours des plus récentes phases de monitoring.

Graphique 6.2 Femmes reporters/journalistes en Afrique - GMMP 2020



Source: GMMP 2020.

⁶ World Association of Christian Communicators. (2020) Who Makes the News . Global Media Monitoring Project 2020. https://whomakesthenews.org/wp-content/uploads/2021/07/GMMP2020.ENG_FINAL20210713.pdf Consulté le 15 janvier 2024.

⁷ Daniels, G., Nyamweda, T., Nxumalo, C., and Ludman, B., (2018). Glass Ceilings: Women in South Africa newsroom. Gender Links. Johannesburg.

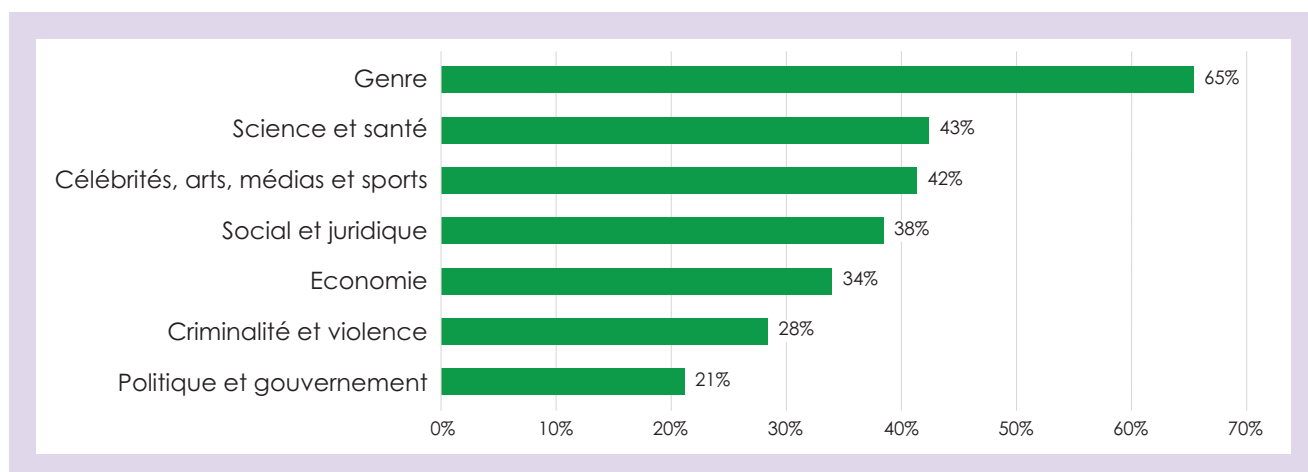
Reportage politique

Au niveau mondial, la division du travail entre les hommes et les femmes dans les salles de rédaction est une préoccupation constante. Bien que les femmes journalistes couvrent une plus grande variété de sujets que les années précédentes, il existe toujours un écart entre les sexes dans la couverture des sujets dits «sérieux». La couverture politique reste dominée par les hommes. Selon le GMMP de 2020, il n'y a que 35 % de femmes reporters/journalistes, qui assurent une couverture médiatique politique et gouvernementale.⁸

Une étude menée par les Femmes Africaines spécialistes des Médias (AWIM) au Rwanda a

dénoncé le fait que ce sont les journalistes masculins qui couvrent la quasi-totalité des "grands" sujets politiques.⁹ L'étude suggère que le manque de femmes à la tête des rédactions contribue à ce scénario. Le nombre insuffisant de femmes reporters/journalistes dans les salles de rédaction ajoute à ces inégalités. Cela peut également avoir une incidence sur la manière dont les femmes politiques sont couvertes dans les médias et dans quelle mesure leurs voix y sont entendues. Il est essentiel que les femmes reporters/journalistes aient une représentation égale dans les salles de rédaction et qu'elles contribuent à la couverture de sujets importants tels que la politique.

Graphique 6.3: Femmes journalistes par sujet en Afrique GMMP 2020



Source: GMMP 2020.

Le graphique 6.3 est une analyse de la situation des femmes reporters/journalistes en Afrique en fonction des sujets qu'elles couvrent dans les médias grand public, selon le GMMP de 2020. Il indique que les femmes ne représentent

que 21% de ceux qui couvrent les sujets d'actualité politique et gouvernementale. La seule catégorie de sujets dans laquelle les femmes prédominent est l'égalité du genre (65%).

⁸ Ibid

⁹ African Women in Media https://africanwomeninmedia.com/wp-content/uploads/2023/05/FoJo_RwandaGenderStudies_Print_SinglePage2-1-1.pdf.

Représentation des femmes en politique dans les médias

Les médias propagent souvent les stéréotypes sociaux selon lesquels les hommes ont le monopole de la politique compétitive, éclipsant ainsi les efforts des femmes politiques. Lorsqu'ils couvrent les campagnes ou les efforts des femmes politiques, l'accent tend à être mis sur leurs défauts perçus, l'hyper-sexualisation, la nature émotionnelle exagérée de leurs remarques ou actions, plutôt que sur ce qu'elles font réellement de bien ou sur les positions politiques qu'elles défendent.¹⁰ Ce récit public donne l'impression que les femmes politiques manquent de crédibilité et de compétences.

Une étude de l'Union Interparlementaire (UIP) de 2016, qui a couvert 39 pays et cinq régions à travers le monde, a trouvé qu'en Afrique, plus de 27 % des interrogées sont convaincues que les médias grand public ont disséminé des photos d'eux ou des commentaires à leur propos

qui étaient hautement méprisants ou à forte connotation sexuelle.¹¹ Ce pourcentage est passé à 41.8 % dans le cas de photos ou de commentaires relayés sur les réseaux sociaux (Twitter, WhatsApp, Facebook etc.). Dans le cas des réseaux sociaux, ces actes étaient anonymes, bien que leurs auteurs ont parfois indiqué leur coloration politique. Dans la même étude, les participantes ont fait état d'exemples de photomontages les montrant dévêtues, des photos associées à des remarques désobligeantes, des dessins obscènes d'elles ou des informations circulant sur les réseaux sociaux insinuant des difficultés maritales et des échecs personnels.¹² Bien que cette recherche semble limitée et peut ne pas représenter la situation dans tous les pays africains, ces résultats révèlent l'ampleur du défi. Quelques exemples ci-dessous :



Joanna Bérenger trace son propre chemin dans la politique mauricienne malgré son héritage familial. Elle est la plus jeune fille de Paul Bérenger, ancien Premier ministre et leader du Mouvement Militant Mauricien (MMM), un des principaux partis politiques à l'Île Maurice. Dans l'opinion publique, l'entrée en politique de Joanna Bérenger est associée à son père. La parlementaire mauricienne refuse d'être réduite à l'image simpliste d'héritière politique. Elle pèse ses mots sur les défis auxquels sont confrontées les femmes politiques, souvent jugées à travers le prisme des relations familiales plutôt que par rapport à leurs compétences et leurs contributions personnelles. «J'ai expliqué à plusieurs reprises dans la presse que mon père n'avait ni initié ni favorisé mon entrée en politique, même si je suis consciente qu'être sa fille m'a donné une visibilité et une sympathie auprès des électeurs à mes débuts. Cependant, le fait de devoir encore le répéter, aujourd'hui, alors que la question n'est jamais posée aux nombreux politiques 'fils de', est un triste rappel que la légitimité des femmes en politique est toujours et constamment remise en question.» Elle ajoute qu'elle est «fière d'avoir un père qui est reconnu pour son honnêteté et son travail acharné. Il nous a toujours appris à nous débrouiller par nous-mêmes et c'est pourquoi je n'ai jamais bénéficié d'aucun avantage au sein du parti. J'ai dû gravir les échelons au sein du MMM, et je dois continuer à faire mes preuves au Parlement et sur le terrain. Mais la barre est haute quand on porte ce patronyme.»



Joanna Bérenger manifestant devant le Parlement à l'Île Maurice. Crédit photo: Beekash Roopun

Extrait de l'étude de cas de Karen Walter, rédigée dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

¹⁰ IPU 2016 Sexism, harassment and violence against women parliamentarians. <http://archive.ipu.org/pdf/publications/issuesbrief-e.pdf> Consulté le 20 février 2024
¹¹ Ibid
¹² Ibid



Fyness Mangonjwa est la plus jeune parlementaire au **Malawi**. Elle a été élue en 2019, à l'âge de 22 ans. Ce qui l'a motivée à se joindre à la politique, c'est le développement lent dans sa ville natale de Machinga. Cependant, cette décision s'est accompagnée de défis. Venant de Machinga où les pratiques culturelles restreignent souvent l'accès des femmes aux postes plus élevés, elle a dû surmonter des obstacles additionnels. «Je me suis battue sur trois fronts durant la campagne électorale - il me fallait persuader les électeurs de me soutenir, tout en faisant face aux objections liées à mon âge et à l'idée dominante qu'une femme ne peut pas diriger. À l'époque, la circonscription n'avait jamais été dirigée par une femme», explique-t-elle. Fyness Mangonjwa a fait état des difficultés rencontrées face aux hommes politiques, aux membres du parti et aux opposants, qui ont tenté de tirer profit de son sexe, en sous-estimant souvent ses capacités.

Sa rencontre initiale avec les médias ne s'est pas bien passée car elle luttait pour trouver ses mots. Ce qui a eu pour résultat la diffusion d'une vidéo devenue virale faisant d'elle un sujet de moquerie nationale. «Blessée émotionnellement par cette expérience, j'ai pris des cours d'anglais avec un enseignant particulier, ce qui m'a grandement aidée. Durant les trois dernières années où j'étais au pouvoir, j'ai mieux compris mon rôle et j'ai pris l'engagement de faire de la politique ma profession, investissant massivement dans ma carrière.» Elle souligne l'importance de sensibiliser les femmes pour qu'elles participent à la prise de décision. Son message à toutes les femmes est qu'il est temps de faire partie du tableau d'ensemble. Elle suggère également des campagnes de sensibilisation au cours desquelles les députées prendraient la parole et encourageraient d'autres femmes à se présenter aux prochaines élections au Malawi.

Extrait de l'étude de cas de Faith Kaunde, journaliste du Malawi, avec le soutien de GL dans le cadre du projet sur la PPF, publiée dans le Nation Malawi.¹³

Couverture des élections

Les médias disséminent des informations à l'électorat, permettant aux citoyens de prendre des décisions éclairées lorsqu'ils ont besoin d'aller voter. Il est donc impératif que les médias fassent preuve d'équité et d'impartialité. Les disparités du genre dans la couverture médiatique persistent, malgré la sensibilisation et l'encadrement des journalistes. Le monitoring des médias permet de mettre en évidence les lacunes et de renforcer les efforts de formation.



Lors des élections de 2023 au **Zimbabwe**, la commission électorale a trouvé que malgré que les femmes constituent la majorité des électrices, leur représentation comme candidates ou sujets dans les médias est restée minimale.¹⁴ Le rapport de la commission électorale a noté que la couverture médiatique des femmes est souvent caractérisée par des représentations négatives et stéréotypées, mettant principalement l'accent sur leurs compétences et leur personnalité. La majorité des experts consultés étaient des hommes. De plus, ce rapport a souligné que les voix et perspectives des communautés marginalisées telles que les jeunes et les personnes en situation de handicap ne recevaient pas

¹³ Kaunde, F. (2024) Navigating Politics as a woman. <https://mwnation.com/navigating-politics-as-a-woman/> Consulté le 30 janvier 2024.

¹⁴ Zimbabwe Electoral Commission. (2023) Media Monitoring Committee Report on media coverage of the 2023 Harmonised elections. <https://www.zec.org.zw/download/2023-harmonised-elections-elections-media-monitoring-report> Consulté le 20 janvier 2024.

suffisamment d'attention et étaient insuffisamment couvertes. Une autre étude de monitoring des médias menée par les Moniteurs des Médias du Zimbabwe, avec l'UNESCO, a montré des résultats similaires. Cet exercice de monitoring des médias a révélé que les femmes candidates ne représentaient que 7 % des sources d'information alors que les hommes candidats étaient représentés à 93 % dans les médias. Cela reflète en partie le déclin de la participation des femmes en tant que candidates.¹⁵



Panneau publicitaire sur la couverture des élections zimbabwéennes d'août 2023 à D Square, au lycée Mpopoma à Bulawayo, Zimbabwe. *Credit photo: Tarisai Nyamweda*



Bien que les élections de 2022 au Kenya aient attiré le plus grand nombre de candidates femmes dans l'histoire électorale de ce pays et que trois des quatre candidats à la présidentielle avaient des colistières femmes, il y avait un déficit élevé de voix de femmes dans la couverture médiatique électorale.¹⁶ Les voix masculines dominaient à travers tous les types de médias. Le monitoring de la couverture médiatique électorale mené sur une période de quatre mois par le Centre Africain pour l'Excellence des Médias (ACME) montre que les femmes représentaient 13.7 % des sources dans la presse écrite, 12.9 % des sources à la radio et 12.4 % des sources à la télévision.¹⁷



Dans leur analyse des élections de 2023 en Sierra Leone, la mission des observateurs de l'Union européenne a loué les débats publics pour les candidates femmes mais a décrié le fait qu'elles soient sous-représentées dans la couverture médiatique. Cette mission a fait état d'un déséquilibre du genre dans la couverture accordée aux femmes dans les médias qu'ils ont étudiés. Par exemple, les journaux télévisés aux heures de grande écoute n'ont pas consacré de temps à la candidate à l'élection présidentielle. Les femmes participant à d'autres joutes électorales ont également été peu visibles dans les médias nationaux, à l'exception de la Première Dame, qui a fait du démarchage pour le Parti Populaire de Sierra Leone (SLPP) pendant les élections. Elle a souvent fait l'objet de reportages dans les médias audiovisuels et dans la presse écrite, ainsi que de promotion sur les médias sociaux. La couverture des acteurs politiques féminins est un autre exemple de la sous-représentation des femmes dans la vie publique et politique, tandis que dans le contexte électoral, elle montre le peu d'informations dont disposaient les électeurs sur les femmes en lice pour les différents scrutins.¹⁸



Indépendamment du type d'élections, les disparités du genre dans les voix persistent dans les médias en Afrique du Sud. Le Monitoring des Médias en Afrique (MMA) a trouvé qu'alors que les femmes représentent 51 % de la population et 55 % des électeurs enregistrés, elles n'ont constitué que 19 % des sources d'information lors des élections des collectivités locales de 2021. Le MMA a trouvé qu'on n'entendait que 2 % de personnes transsexuelles et transgenres comme sources d'information dans les médias.¹⁹

¹⁵ Media Monitors Zimbabwe and UNESCO. (2023). Reporting on Zimbabwe's 2023 Harmonised Elections

¹⁶ A summary analysis of the media's performance during The 2023 harmonised elections in Zimbabwe. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389071>. Consulté le 20 avril 2024.

¹⁷ African Centre for Media Excellence (ACME). (2022). Kenyan Media coverage of the 2022 elections. <https://acme-ug.org/wp-content/uploads/KENYA-MEDIA-COVERAGE-REPORT-revised-1.pdf> Consulté le 24 février 2024.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ EU Election Observation Mission Sierra Leone Final Report General Elections, 24 juin 2023. Consulté le 6 février 2024 <https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/279777/Sierra-Leone-EEAS-Final-report.pdf>

¹⁹ Media Monitoring Africa (2021). Elections in a time of tumult. Analysing South Africa's media coverage of 2021 local government elections. <https://mediamonitoringafrika.org/wordpress22/wp-content/uploads/2022/02/LGE21-Elections-Report-.pdf> Consulté le 6 février 2024



Lors de leur analyse des élections de 2023 au Nigeria, la mission d'observation de l'Union européenne a rapporté que la couverture médiatique des candidates est restée faible. À la télévision et à la radio, elle dépassait à peine 2 % du total des émissions consacrées aux candidats aux heures de grande écoute. Les débats télévisés aux heures de grande écoute n'ont pas abordé les questions liées à la promotion de la participation des femmes à la vie publique et politique. Les obstacles liés aux abus et à l'intimidation, y compris en ligne, sont largement signalés. Avant ces élections, au moins deux candidates, dont une au poste de gouverneur,

ont été confrontées aux efforts infructueux de leurs partis de les exclure. Les candidates n'ont pas fait activement campagne sur les médias sociaux, en partie en raison de craintes de harcèlement en ligne basé sur le genre.²⁰ À la suite des élections de 2023 au Nigeria, la mission d'observation des élections de l'Institut Républicain International (IRI) et de l'Institut National Démocratique (NDI) a recommandé aux médias de privilégier une couverture médiatique inclusive, en faisant entendre la voix des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes déplacées à l'intérieur du pays en tant que candidats et électeurs.²¹

Attitudes et perceptions des citoyens sur la PPF en Afrique australe

En 2023/2024, GL a mené une enquête sur les attitudes et perceptions des citoyens par rapport à la PPF à travers les 16 pays de l'Afrique australe et qui a vu la participation de 20 000 personnes. L'objectif était d'explorer les attitudes, les perceptions et les obstacles existants, qui entravent ou promeuvent l'engagement des femmes en politique. En identifiant ces facteurs, cette enquête a fourni de précieux renseignements pour les décideurs, les organisations de la société civile et pour les autres acteurs pour qu'ils développent des interventions et des politiques ciblées, qui peuvent accroître la participation des femmes à la vie politique. L'enquête comprenait également une évaluation des attitudes des femmes à l'égard de leurs semblables engagées dans la politique et dans les médias. L'enquête a montré les résultats suivants :

Le graphique 6.4 montre qu'au sein de la Communauté de développement de l'Afrique

australe (SADC), 61 % de femmes en comparaison à 54 % d'hommes qui ont pris part à ce sondage d'attitudes, étaient d'accord ou entièrement d'accord que les médias sont davantage intéressés par la façon dont les femmes politiques s'habillent et à leur apparence qu'ils ne le sont pour les hommes politiques.

Graphique 6.4 : Les médias sont plus intéressés par la façon dont les femmes politiques s'habillent et à leur apparence qu'ils ne le font pour leurs homologues



Source: Attitudes à l'égard de la participation politique des femmes 2023.²²

²⁰ EU Election Observation Mission Nigeria Final Report https://www.eeas.europa.eu/eom-nigeria-2023/european-union-election-observation-mission-nigeria-2023-final-report_en?s=410279 Consulté le 6 février 2024.
²¹ International Republican Institute (IRI) and National Democratic Institute (NDI). (2023). International Election Observation Mission To Nigeria . Final Report of the 2023 General Election. https://www.ndi.org/sites/default/files/IRI_NDI%20Final%20Report_2023%20Nigeria%20IEM.pdf Consulté le 6 février 2024.
²² Gender Links 2023 Attitudes towards Women's Political Participation https://lookerstudio.google.com/u/0/reporting/361e966-7207-49c5-aa43-997ba25cd840/page/p_degtpdb4dd?s=r_XZmLXSxd0

Graphique 6.5: Les médias sont souvent injustes dans leur couverture des femmes qui occupent des postes politiques



Source: Attitudes à l'égard de la participation politique des femmes 2023.²³

Le graphique 6.5 montre que 62 % de femmes et 55 % d'hommes sont d'accord ou entièrement d'accord que les médias sont souvent injustes dans leur représentation des femmes occupant des positions politiques. Ce résultat indique une préoccupation partagée parmi les femmes et les hommes par rapport aux partis-pris et injustices potentiels dans la façon dont les médias représentent les femmes dans des rôles politiques. Le pourcentage plus élevé de femmes se disant d'accord avec cette affirmation peut indiquer une sensibilisation accrue, une relativité ou des expériences personnelles de préjugés ou de discriminations basés sur le genre dans la couverture médiatique. Inversement, le pourcentage légèrement inférieur chez les hommes peut suggérer une reconnaissance du problème mais peut-être dans une moindre mesure ou avec des perspectives différentes. Dans l'ensemble, ces résultats soulignent la nécessité d'une réflexion critique sur la pratique médiatique et mettent l'accent sur l'importance de promouvoir une couverture juste et équitable des femmes en politique. Il est essentiel de répondre à ces préoccupations pour favoriser un paysage politique plus inclusif et plus représentatif dans la région de la SADC.

Le graphique 6.6 démontre les perceptions des femmes et des hommes par rapport à la violence en ligne envers les femmes et les hommes politiques. Lorsqu'il s'agit de perceptions et

d'attitudes sur la violence en ligne vécue par les femmes et les hommes politiques dans la région, 65 % de femmes et 59 % d'hommes sont d'accord ou entièrement d'accord que les femmes politiques sont confrontées à une fréquence plus élevée de menaces et d'insultes sur les réseaux sociaux que leurs homologues masculins.

Graphique 6.6: Les femmes politiques sont plus menacées et insultées sur les réseaux sociaux que les hommes politiques



Source: Attitudes à l'égard de la participation politique des femmes 2023.²⁴

Ce pourcentage plus élevé parmi les femmes se disant d'accord ou entièrement d'accord avec cette affirmation reflète sans doute une connaissance ou une expérience directe de harcèlement et d'intimidation disproportionnée à laquelle les femmes politiques sont confrontées dans les espaces en ligne. Les femmes politiques peuvent faire l'objet d'attaques ciblées fondées sur leur sexe, allant des remarques sexistes à des menaces explicites de violence et d'intimidation. Cette perception souligne les difficultés qu'elles rencontrent pour naviguer sur les plateformes en ligne et met en évidence le besoin urgent de lutter contre le harcèlement et les abus en ligne. Pendant ce temps, le pourcentage conséquent d'hommes qui se disent d'accord ou entièrement d'accord avec cette affirmation suggère une reconnaissance de la nature sexo-spécifique du harcèlement en ligne et une volonté de reconnaître les défis disproportionnés rencontrés par les femmes politiques dans le domaine numérique. Cette sensibilisation et

²³ Ibid
²⁴ Ibid

cette reconnaissance parmi les hommes est essentielle pour encourager la solidarité et l'action collective pour combattre la misogynie en ligne et créer des environnements en ligne plus sécurisés pour toutes les personnes, indépendamment de leur genre.

Les résultats globaux de ce sondage soulignent le besoin pressant pour les multiples parties prenantes, incluant les entreprises de presse, les politiciens, les décideurs politiques et les

acteurs de la société civile, d'aborder les partis pris du genre dans la représentation des femmes politiques dans les médias et à promouvoir une couverture équilibrée de tous les politiciens et de créer des plateformes hors ligne et en ligne, qui encouragent la participation active des femmes en politique. Remettre en question les stéréotypes et promouvoir une image plus positive des femmes politiques peut entraîner un changement dans la perception publique et le traitement des femmes en politique

Plateformes de réseaux sociaux et engagement politique des femmes

L'internet émerge rapidement en tant que force significative dans le journalisme et plus largement dans la société, offrant une plateforme alternative pour la communication.²⁵ Il existe peu de données sur la manière dont les femmes politiques utilisent les médias sociaux et leur interaction avec la politique, tant sur le continent africain qu'au niveau mondial.²⁶ Généralement, les espaces en ligne renforcent le pouvoir politique des femmes aussi bien pour communiquer que converser directement avec les citoyens et vice-versa. Cependant, ce domaine numérique présente des défis nouveaux et en constante évolution pour les

femmes en politique tels que la prévalence de la violence en ligne dont elles sont victimes.

La section explore le potentiel de démocratisation des réseaux sociaux, examine comment ces plateformes fournissent un espace aux femmes pour amplifier leurs voix, mobiliser les réseaux et s'engager dans le discours politique. En même temps, elle traite des questions de harcèlement en ligne, de désinformation et de partis-pris qui entravent la participation politique des femmes dans les espaces en ligne.

Les réseaux sociaux et les élections

En 2024, l'Association des Autorités Electorales Africaines, avec le soutien de la commission électorale indépendante d'Afrique du Sud (IEC) a adopté²⁷ «Les Principes et Lignes directrices pour l'utilisation des médias numériques et sociaux dans les élections en Afrique». Ces principes tirent profit des avantages potentiels des médias numériques et sociaux, tout en atténuant leurs risques potentiels. Ils

reconnaissent les risques d'une mauvaise utilisation des médias sociaux et encouragent les propriétaires de plateformes et les utilisateurs à en faire un usage responsable et à rendre des comptes. Ces principes et les lignes directrices définissent des stratégies claires et complètes pour une utilisation responsable des médias sociaux pendant les campagnes électorales.

²⁵ Nyamweda, T (2023) Gender equality in and through the media in Southern Africa. Wiley Publishers

²⁶ Matsilele, T & Nkoala, S., (2023). Metavoicing, trust-building mechanisms and partisan messaging: a study of social media usage by selected South African female politicians, *Information, Communication & Society*, 26:13, 2575-2597, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1369118X.2023.2252862>

²⁷ South Africa Government News. (2024). African nations adopt digital and social media guidelines. <https://www.sanews.gov.za/south-africa/african-nations-adopt-digital-and-social-media-guidelines> Consulté le 20 avril 2024.

En termes d'égalité du genre, ces principes et lignes directrices militent pour plusieurs actions parmi les différents acteurs, incluant l'État, les EMBs et les médias. Ces principes et lignes directrices défendent les points suivants :

Protection des droits des femmes dans le cadre des élections

3.8.1 Toutes les femmes ont le droit de participer pleinement à la vie politique et de prendre part à la conduite des affaires publiques, conformément aux principes de non-discrimination et de jouissance égale des droits humains.

3.8.2 Les acteurs et parties prenantes électoraux doivent prendre des mesures appropriées pour lutter contre la violence et l'intimidation en ligne et hors ligne, qui ont un impact négatif sur l'exercice des droits des femmes.

3.8.3 La participation des femmes aux élections doit être comprise non seulement en référence au vote et à l'obtention de sièges, mais aussi à un large éventail d'autres activités, dont la collaboration avec les organes de gestion des élections ou les organes connexes ou l'interface avec la société civile, les médias en ligne et hors ligne, ainsi que les partis politiques dans le cadre des élections nationales et locales. Tous les acteurs et parties prenantes électoraux concernés doivent apporter leur soutien aux femmes pour qu'elles jouissent pleinement de cette participation.

La partie 5 de ces principes dit que

9.1 L'État devrait créer un environnement propice pour la protection des droits en ligne et hors ligne, et prendre des mesures qui assurent une protection égale à tous les acteurs concernés dans les processus électoraux, y compris les partis d'opposition, les candidats, les citoyens et les personnes vulnérables ou marginalisées. Cela inclut répondre aux préoccupations spécifiques du genre auxquelles sont confrontées les candidates et les journalistes engagées dans le processus électoral telles que la violence sexuelle et la violence basée sur le genre, l'intimidation et le harcèlement.

La partie 6 de ces principes dit que

10.9 Les organes de gestion des élections devraient prendre en compte l'égalité du genre et faciliter l'accès égal des hommes et des femmes aux informations relatives aux élections, et mettre en place des mécanismes de contrôle et garantir une utilisation responsable des médias numériques et sociaux afin de prévenir et de sanctionner les attaques politiques contre les femmes.

Aux journalistes et aux entreprises de presse, il est dit que :

6.2 Les propriétaires des médias et les rédacteurs à l'information devraient mettre en place des mesures et des systèmes pour protéger les journalistes, en particulier les femmes journalistes, en ligne et hors ligne, au cours du cycle électoral complet.

6.3 Les propriétaires des médias et les rédacteurs à l'information devraient mettre en place des mesures et des systèmes pour promouvoir les reportages sensibles au genre et assurer une couverture équitable des hommes et des femmes candidats au cours des élections.

Les réseaux sociaux sont un couteau à double tranchant pour les femmes en politique. Des plateformes telles que Facebook et X offrent des opportunités de participation politique et

une visibilité comme jamais auparavant. Les réseaux sociaux ont démocratisé la communication en fournissant un espace de parole et de partage, mettant au centre ceux

qui sont à la périphérie de la communication afin qu'ils engagent un dialogue et fassent entendre leurs voix et soient plus visibles. Les médias sociaux peuvent être utilisés pour faire avancer les agendas politiques. À travers l'utilisation des médias sociaux, les femmes

politiques ont la possibilité de contourner les gardiens qui ont exclu leurs histoires ou leurs voix des médias traditionnels, d'étendre leur portée à un public plus large et de s'engager activement dans l'élaboration d'un discours public différent.



Les aspirantes politiciennes au Libéria ont reçu une formation en réseaux sociaux et en marketing digital avant les élections d'octobre 2023, formation qui a été facilitée par ONU Femmes Libéria, en collaboration avec le Centre Digital d'Orange. Les femmes politiques ont été formées pour utiliser les réseaux sociaux et les outils de marketing digital, Facebook, WhatsApp et Tik Tok parmi d'autres, pour faire avancer leur carrière politique, communiquer et mener des campagnes efficaces avant les élections. Les aspirantes candidates de plusieurs partis politiques au Libéria ont assisté à cette formation. Parlant de ses bénéfices sur leurs carrières politiques, une aspirante politicienne, a déclaré : «J'ai appris à utiliser WhatsApp pour diffuser des messages à plusieurs personnes et comment utiliser des outils numériques pour créer un événement sur Facebook.» Siah McCarthy Hare, une autre aspirante politicienne a ajouté «Je suis heureuse d'avoir complété cette formation et d'être capable de démontrer ce que nous avons appris. Je veux donner l'assurance à ONU Femmes et au Centre Digital d'Orange que les connaissances imparties ne seront pas gaspillées. Ils verront des résultats positifs. Les capacités numériques que j'ai obtenues vont booster ma campagne et m'aider à atteindre des personnes en ligne à travers différentes plateformes», a-t-elle dit.

«Avant la formation, je pouvais utiliser certaines fonctions sur mon téléphone. Je sais désormais

comment envoyer des messages à plusieurs personnes en une minute. J'avais l'habitude de payer des personnes pour faire des prospectus et planifier des événements pour moi. Avec les connaissances acquises, je peux maintenant créer mes propres événements sur Facebook», a ajouté Siah McCarthy Hare.

Une autre participante, Victoria Torlo Koiquan, a déclaré qu'elle utiliserait ses nouvelles compétences digitales pour améliorer sa campagne et faire les gens savoir qu'elle va se présenter aux élections sénatoriales à venir. «Je n'ai jamais posté de message sur WhatsApp mais durant la formation, j'ai posté un message et en quelques minutes, j'ai reçu plus de 100 messages en retour. Cela signifie que nous pouvons exposer notre travail dans la communauté sur WhatsApp. Certaines personnes ne sont pas sur Facebook mais elles sont sur WhatsApp. Je vais continuer à partager des messages sur plusieurs réseaux sociaux pour faire les gens savoir que je suis candidate», dit-elle. Elle poursuit en disant avoir beaucoup appris durant cette formation. «J'ai appris comment mettre mon histoire en ligne, diffuser des messages à travers WhatsApp et créer des événements.»

Comfort Lamptey, la représentante d'ONU Femmes au Libéria, a applaudi les participantes pour «leur décision de se présenter comme candidates et de partager leurs messages avec une audience plus large», a-t-elle estimé.

Zaza Mulbah, cadre supérieur au Centre Digital d'Orange, a déclaré que son organisation est fière d'être associée à des femmes qui veulent apporter le changement. Il a encouragé les aspirantes candidates à utiliser les réseaux sociaux et à donner l'exemple afin que leurs voix

soient entendues et a précisé que la formation sera étendue à d'autres femmes dans d'autres parties du pays. «Si vous avez aspiré à entrer en politique et que vous voulez faire avancer votre carrière, il n'y a pas moyen d'échapper aux réseaux sociaux».

Cette étude de cas, gracieusement fournie, a été adaptée par ONU Femmes, qui a collaboré avec le Centre Digital d'Orange et le gouvernement de la Suède pour renforcer la capacité des candidates féminines, contribuant ainsi à la participation égale des femmes en tant que candidates avant les élections d'octobre 2023 au Libéria.²⁸



En Afrique du Sud, Matsilele et Nkoala (2020) dans leur étude intitulée «Meta-voix, mécanismes de renforcement de la confiance et messages partisans : Une étude de l'utilisation des réseaux sociaux par des femmes politiques sud-africaines sélectionnées» affirme que l'utilisation des plateformes de réseaux sociaux permet aux femmes politiques d'étendre leur portée au-delà des médias grand public, ce qui permet à leurs voix de trouver un écho auprès d'un public plus large. Cependant, ils affirment également que les femmes politiques, en particulier celles qui occupent des postes gouvernementaux, utilisent la sphère publique numérique de la même manière qu'elles ont utilisé les médias grand public. Elles affirment que les femmes politiques partagent principalement des informations sur les programmes et les initiatives du gouvernement, ainsi que des mises à jour sur les activités gouvernementales. L'une des principales conclusions de Matsilele et Nkoala est que les voix des femmes restent sous-représentées car elles ont tendance à utiliser la méta-voix pour faire passer leurs messages.²⁹ La méta-voix sur les médias sociaux implique l'expression d'opinions par le biais d'actions telles que le fait d'aimer, de commenter et d'évaluer le contenu original : une manière de démontrer le soutien à ce qu'un

utilisateur des médias sociaux a dit. Les femmes politiques utilisent souvent cette stratégie pour se défendre contre les trolls en ligne. En reprenant ou en partageant un contenu plutôt qu'en le créant elles-mêmes, elles peuvent se protéger du harcèlement, tout en exprimant leur solidarité avec des points de vue pertinents.



Article du Daily News du 8 mars 2022, axé sur l'utilisation des réseaux sociaux par les femmes parlementaires.

²⁸ <https://africa.unwomen.org/en/stories/feature-story/2023/05/aspiring-female-politicians-acquire-social-media-and-digital-marketing-skills-ahead-of-general-elections>
²⁹ *ibid*





Petronell Ngonyama, une journaliste en herbe, tourne une vidéo au cours d'une réunion de consultation dans un centre pour la diversité du genre et des médias à Johannesburg en Afrique du Sud. Crédit photo: Zotonatenanina Razanandratefa

Le revers des médias sociaux

Les femmes politiques à travers le continent africain font face à un assaut de violence en ligne contre leurs personnes quand elles essaient de discuter avec leurs audiences. La cyber-misogynie est une composante énorme des incivilités que les femmes rencontrent sur l'internet. Les attitudes misogynes dans le cyber espace ridiculisent la PPF et sont au cœur de la problématique de la question de la violence envers les femmes en politique. L'intention ou la conséquence de ces attaques cyber-misogynes est de faire taire les femmes sur les réseaux sociaux et dans d'autres arènes

publiques, que ce soit en ligne ou hors ligne, les forçant finalement à se retirer de leur engagement politique.

En 2021, l'UIP a mené une étude sur le «Sexisme, le harcèlement et la violence envers les femmes au Parlement en Afrique». Basé sur des interviews menées auprès de 224 femmes de 50 pays africains (137 femmes parlementaires et 87 membres du personnel des Parlements), cette étude a révélé que 46 % des femmes parlementaires ont été la cible d'attaques misogynes.³⁰

³⁰ IPU (2021) Sexism, harassment and violence against women in parliaments in Africa, <https://www.ipu.org/resources/publications/issue-briefs/2021-11/sexism-harassment-and-violence-against-women-in-parliaments-in-africa>



En Tunisie, les plateformes numériques autrefois célébrées pour leur potentiel d'égalité et de démocratisation font maintenant l'objet d'un examen minutieux, alors que la désinformation et la haine en ligne deviennent de plus en plus courantes.³¹ Depuis le Printemps arabe de 2011, la Tunisie a connu une transition démocratique sans précédent, mettant en lumière le rôle des femmes en politique. Les médias traditionnels et sociaux ont renforcé la visibilité et l'influence des femmes politiques, qui ont également bénéficié de la loi électorale de 2014 garantissant la parité hommes-femmes.

«Facebook est actuellement un outil incontournable pour les femmes politiques tunisiennes, qui l'utilisent pour communiquer avec les électeurs, se faire connaître, mobiliser les soutiens, diffuser leurs programmes et leurs réalisations, et répondre aux critiques», fait remarquer Rym Louati, qui s'est présentée aux élections de 2023 dans une zone rurale du gouvernorat de Bizerte. La jeune femme qui travaille comme journaliste dans une radio locale de Bizerte a noté que «les réseaux sociaux offrent aux femmes politiques une plus grande visibilité, une plus grande autonomie et une plus grande interactivité que les médias traditionnels, souvent dominés par le pouvoir de l'argent. Ils leur permettent aussi de contourner les obstacles liés au financement, à l'accès aux médias, aux stéréotypes du genre et aux violences sexistes que j'ai subis lors de ma campagne électorale.»

Les discours haineux envers les femmes politiques ont diminué durant les élections locales de 2023, un fait en partie imputable aux mesures légales prises. Cependant, certaines lois ont suscité la controverse, comme le décret no. 2022-54, certains arguant qu'il restreint la

liberté d'expression. La campagne électorale du premier tour des élections locales a été marquée par une baisse des propos haineux sur les réseaux sociaux, selon la coalition Awfiya pour la démocratie et l'intégrité des élections. Son président, Brahim Zoghlami, a attribué cette tendance au décret-loi n° 2022-54, qui sanctionne les infractions liées aux systèmes d'information et de communication.

En dépit de leurs bénéfices, les réseaux sociaux exposent les femmes politiques au cyber-harcèlement et aux menaces. Abir Moussi, la présidente du Parti Destourien Libre, a été victime de cyber-harcèlement et de menaces de mort sur les réseaux sociaux. Elle a dénoncé ces pratiques comme une tentative d'intimidation et de musellement et elle a porté plainte contre ses harceleurs en s'appuyant sur la loi No 2017-58 du 1er août 2017 sur l'élimination de la violence envers les femmes, qui sanctionne le harcèlement sexuel ou moral, incluant le harcèlement en ligne, par deux ans d'emprisonnement et une amende de 10 000 dinars (\$3200).

Le traitement qu'Abir Moussi reçoit des médias et des réseaux sociaux varie, basé sur ses positions politiques, et cela va de favorable à défavorable et parfois la couverture médiatique à son propos est neutre. Un traitement favorable met en avant son courage, sa détermination et son charisme. On la présente comme une alternative crédible au pouvoir en place. Par exemple, le site web Tunisie Numérique, qui se définit comme un média indépendant et pluraliste, publie régulièrement des articles élogieux sur Abir Moussi. Mais elle reçoit souvent un traitement défavorable d'autres médias qui la présentent comme «une nostalgique du passé», «une populiste dangereuse» ou «une opportuniste sans scrupules.» On critique ses prises de positions

³¹ Di Meco, L. and Hesterman, S. (2023) From catalyst for freedom to tool for repression: Gendered Disinformation and Online Abuse Against Women in Politics in Tunisia

et ses méthodes et on minimise ou justifie les violences dont elle est victime. Ce traitement est adopté par les médias et les réseaux sociaux qui s'opposent à sa vision politique. Par exemple, le site web Kapitalis, qui se définit comme un média progressiste et démocratique, publie régulièrement des articles négatifs sur Abir Moussi, la qualifiant de «fasciste», de «raciste» ou de «menteuse».

Cependant, il existe des femmes politiques qui ont eu des expériences plus positives avec les médias. Par exemple, la radio régionale Jawhra FM a interviewé Rym Mahjoub, qui a été élue

récemment à la tête du parti politique Afek Tounes et qui a été invitée à évoquer les étapes de son ascension politique. Son parti se revendique du camp des partis progressistes, qui mettent les femmes et les hommes sur un pied d'égalité en leur offrant un environnement favorable et stimulant pour qu'ils exercent dans la politique. Le dialogue et la collaboration entre les médias, les réseaux sociaux et les femmes politiques ont le potentiel de promouvoir une image positive et équilibrée des femmes politiques en Tunisie.

Etude de cas par Mouna Ben Gamra, rédigée dans le cadre du projet de GL sur la PPF

Conclusion et recommandations

Les progrès vers une participation égale et effective des femmes à la prise de décision sont lents. Ce chapitre a exploré le rôle des médias et des médias sociaux en tant que partie du problème, mais aussi potentiellement de la solution. Ces outils offrent aux femmes politiques des possibilités d'améliorer leur participation à la vie politique mais les exposent également à des abus tels que la cyber-misogynie.

Le message principal est que les médias et les médias sociaux sont un facteur important dans la manière dont les femmes participent à la vie politique. Ils ont un rôle essentiel à jouer pour façonner le discours politique et influencer les perceptions du public sur la participation des femmes à la vie politique. L'État, les institutions médiatiques, les entreprises technologiques, la

société civile et les partis politiques doivent travailler ensemble pour créer des médias où la représentation et la participation de tous sont égales, que ce soit hors ligne ou en ligne.

Les attitudes misogynes et les normes du genre régressives, qui sapent la participation politique des femmes, sont au cœur de la violence en ligne contre les femmes politiques. Les plateformes de médias sociaux exacerbent cette culture. Il est nécessaire d'avoir une nouvelle compréhension de la façon dont les femmes en politique peuvent être autonomisées par l'utilisation des médias, en allant au-delà de la représentation numérique, pour voir comment elles sont dépeintes dans les informations que nous lisons, les films que nous regardons, ou le contenu des réseaux sociaux avec lesquels nous communiquons.

Les recommandations comprennent

- **Promouvoir une couverture médiatique sensible au genre à travers le renforcement des capacités** : la formation continue pour les journalistes afin de créer des groupes de journalistes sensibles au genre, capables de raconter et de relater les histoires des femmes en politique et de démanteler les stéréotypes. L'objectif est d'assurer une couverture médiatique qui reflète la diversité et la richesse de la société. Le renforcement des capacités devra aller au-delà des femmes journalistes pour inclure également les femmes politiques.
- **Encourager la collaboration** entre les entreprises de presse et les groupes féministes et d'activistes défendant les droits des femmes afin de faciliter le développement de politiques éditoriales inclusives et promouvoir une représentation améliorée et des portraits positifs de femmes politiques. De plus, cette collaboration peut inclure les décideurs, les organisations de la société civile, les médias, les compagnies de technologies afin de promouvoir la diversité médiatique, des compétences digitales et la sécurité et soutenir des initiatives qui amplifient la voix des femmes. En outre, les alliances stratégiques peuvent faciliter la création de réseaux de soutien, de programmes de mentorat et des opportunités de leadership, aussi bien pour les femmes reporters/journalistes que pour les femmes politiques.
- **Promouvoir l'éducation aux médias et l'alphabétisation numérique** : L'éducation aux médias et l'alphabétisation numérique sont indispensables pour permettre aux femmes d'exploiter efficacement les médias et les plateformes de médias sociaux pour leur participation politique. Les initiatives de renforcement des capacités des femmes politiques devraient être conçues de manière à promouvoir leur maîtrise et leurs compétences en matière numérique, ainsi que leurs compétences médiatiques. Cela inclus de proposer des formations sur le plaidoyer en ligne, les campagnes dans les médias sociaux, la vérification des faits, la narration et la sécurité numériques. En dotant les femmes politiques d'outils et de connaissances nécessaires, elles peuvent s'engager activement dans le discours politique, contrer la désinformation et défendre leurs intérêts en ligne.



LE ROLE DES HOMMES DANS LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

7

Un nombre croissant de campagnes mettent l'accent sur les hommes en tant qu'alliés de la PPF.

Crédit photo : Trevor Davies

FAITS ESSENTIELS

- Les hommes sont les gardiens de la plupart des obstacles à la participation des femmes en politique, que ce soit à la maison, au sein des partis politiques, dans les mécanismes électoraux que dans les nominations politiques.
- La politique concerne le pouvoir. Personne ne cède le pouvoir sans se battre. Le défi est de convaincre les hommes que le partage de pouvoir avec les femmes est une formule gagnante pour les deux sexes et à tous les niveaux de pouvoir.
- Les gouvernements dominés par des hommes ont adopté plusieurs instruments internationaux et régionaux qui demandent une participation accrue des femmes et ils ont apporté certains changements législatifs pour appliquer leurs engagements.
- L'Union africaine a lancé une initiative des chefs d'État pour promouvoir une masculinité positive. Certains chefs d'État ont utilisé leur position pour nommer davantage de femmes à des postes de leadership.
- Certains conseillers au niveau des collectivités locales promeuvent l'égalité du genre et la participation des femmes.
- En Afrique, les chefs traditionnels et religieux jouissent encore d'un grand respect et d'une grande confiance. Il est stratégique de nouer le dialogue avec eux et de les convaincre, notamment pour faire évoluer les normes, ce qui est au mieux un travail de longue haleine. Il existe quelques exemples de programmes qui sont appliqués au niveau local avec des chefs traditionnels pour les influencer d'abord, puis pour qu'ils influencent leurs congrégations et leurs communautés.
- Les conseils des jeunes sont un bon moyen de développer le leadership des femmes au niveau de la communauté, de même que fournir une plateforme aux jeunes femmes et hommes afin qu'ils prennent conscience de la puissance du travail en commun.

Introduction

Plusieurs chapitres de ce Baromètre examinent en détail les obstacles à la participation des femmes en politique. Ce qui entraîne des écarts du genre dans presque toutes les formes de participation - allant de l'engagement avec les politiciens à la sensibilisation aux enjeux, au vote (bien que cet écart soit moins important que les autres) à la recherche de candidatures à tous les niveaux du processus politique. Ces écarts du genre s'étendent des collectivités locales jusqu'aux plus hauts postes dans l'exécutif. Les rapports étalés sur plusieurs décennies¹ incriminent les mêmes facteurs responsables de cet écart du genre - des normes sociétales patriarcales, des institutions politiques et des ressources individuelles qui interagissent pour créer des systèmes sociaux complexes empêchant les femmes d'être actives dans presque tous les niveaux de l'engagement politique.

Ce chapitre examine brièvement comment les hommes sont les gardiens de tous ces obstacles puis comment certains hommes dans le gouvernement, les partis politiques, les familles et à la tête des États, de même qu'à d'autres niveaux du gouvernement, sont en train de soutenir les femmes afin qu'elles participent davantage à la politique. Ce chapitre soutient que nous devons travailler avec les hommes

pour modifier les normes du genre qui sont au cœur de ces obstacles.

Les hommes sont les gardiens de presque tous les obstacles à la PPF dans le sens que :

- Les normes et attitudes du genre considèrent que la politique relève de la sphère publique masculine et relèguent les femmes dans le domaine privé de la maison en tant que pourvoyeuses de soins. Ces normes engendrent d'autres obstacles. Les gardiens de la culture qui promeuvent ces normes sont les chefs traditionnels et religieux et la majorité sont des hommes.
- L'appareil politique, qui est contrôlé par des hommes, n'est généralement pas accueillant pour les femmes et ne tente pas non plus de promouvoir leur participation.
- Le soutien ou le manque de soutien de la famille, des amis proches et des membres de la communauté est critique et ceux qui ont la plus grande possibilité de fournir de tels efforts sont les hommes.
- Les femmes sont sujettes à une large violence électorale, incluant la violence psychologique de la part des médias grand public et des réseaux sociaux. Les hommes sont généralement les instigateurs et les auteurs de cette violence.

Des normes patriarcales omniprésentes

Sous tous ces obstacles se cachent des normes patriarcales omniprésentes avec des nuances rurales, régionales et religieuses. Les gardiens de ces normes sociétales patriarcales sont principalement des chefs traditionnels et religieux et sont en majorité des hommes. Les

hommes de la famille - les pères, beaux-pères, maris et frères - renforcent ces normes. Le patriarcat est si profondément enraciné que les femmes peuvent aussi renforcer ces normes profondément ancrées.

¹ See for instance: Consolidated reply of the e-Discussion on Engaging Male Champions to Support Women's Political Participation Co-hosted with International Gender Champions décembre 2017 Disponible sur https://www.iknowpolitics.org/sites/default/files/consolidated_reply_male_champions_e-discussion_décembre_2017_1.pdf (Consulté le 14 janvier, 2024)
New Approaches Needed to improve WPP in Zimbabwe Disponible sur <https://hivos.org/opinion/new-approaches-needed-to-improve-womens-political-participation-in-zimbabwe/> (Consulté le 25 janvier, 2024)

En général, le public perçoit la politique comme un domaine public «masculin», cantonnant les femmes dans des rôles d'épouse, de mère, de pourvoyeuse de soins au sein de la «sphère privée» de la maison. Selon ce courant de pensée, les responsabilités domestiques et de soins des femmes les empêchent d'avoir suffisamment de temps à consacrer à la politique. Le public, au mieux, voit d'un mauvais œil les femmes qui entrent en politique, au pire, les dénigre activement, y compris dans tous les médias. Le public perçoit la politique comme un jeu «rude», où la violence est une certitude



Dans le district rural de Koinadugu en Sierra Leone, il est tabou pour une femme d'hériter ou d'acheter un terrain, de louer une maison à son nom, de se présenter à une élection politique, de parler durant des meetings publics. Aucune femme du district de Koinadugu n'avait brigué les suffrages pour être députée au Parlement avant Hawa Conteh.

Hawa Conteh, qui a été la première femme parlementaire de Noinadugu et a été témoin des obstacles à la participation politique des femmes à Koinadugu : «Il y a beaucoup de femmes qui cherchent à occuper des postes politiques mais elles sont intimidées par des hommes qui s'y trouvent déjà. Et même par leurs propres maris. Certains époux ne veulent pas que leur femme participe au processus de prise de décision car leur vision des femmes est stéréotypée. Ils pensent que les femmes ne doivent pas se mettre en avant et qu'elles doivent rester en retrait. Certains chefs religieux pensent aussi que la place des femmes est en retrait et pas à l'avant-plan. Nos croyances culturelles soutiennent aussi l'idée que les femmes ne doivent pas se mettre en avant et qu'elles doivent rester à l'écart; qu'elles ne devraient pas figurer dans les instances de décision.»²

Institutions politiques : Comme abordé dans le chapitre 3, les hommes contrôlent la plupart des partis politiques. Nombre d'entre eux prévoient, au mieux, une ou deux représentantes au sein de leurs comités directeurs, souvent pour représenter les femmes et veiller à ce qu'elles votent. En l'absence de représentation dans le leadership et dans les instances de décisions des partis politiques, la voix des femmes est inaudible. De plus, elles n'acquièrent pas une expérience politique précieuse ou de leadership, qui aurait pu catalyser leur nomination à un poste électif. Il est difficile pour les femmes de convaincre les partis de les nommer pour se présenter à des élections. Les partis politiques sollicitent rarement des candidates femmes et ils peuvent les nommer pour des sièges où leurs chances de victoire sont minces.

Le processus des primaires pour la sélection de candidats qui vont représenter le parti à une élection est tendu et frustrant. Il y a plusieurs histoires anecdotiques de chefs de partis harcelant et intimidant les femmes pour qu'elles retirent leur candidature ou de femmes agressées verbalement, de même que physiquement au cours des primaires.

Accomplissement éducatif : Bien que l'admission scolaire soit généralement devenue égalitaire, la progression jusqu'au niveau supérieur de l'éducation l'est moins souvent. Le fait que les pères ou les frères ne promeuvent pas ou ne font pas de l'éducation de leurs filles et de leurs sœurs une priorité est un facteur critique dans l'accomplissement éducatif. Beaucoup de femmes trouvent que le manque de qualifications supérieures les dissuade d'aspirer à se lancer en politique. Au-delà de l'éducation formelle, les femmes ont généralement moins accès à l'information et aux connaissances sur les systèmes politiques nécessaires pour formuler une stratégie de

² Facilitating historic outcomes for women in Sierra Leone Disponible sur <https://www.ndi.org/our-stories/facilitating-historic-outcomes-women-sierra-leone> (Consulté le 20 janvier, 2024)

campagne et une plateforme efficaces. Ces plateformes sont généralement contrôlées par les hommes.

Les coûts de nomination, de campagne et parfois d'exercer des fonctions officielles sont prohibitifs. Les électeurs s'attendent et demandent des incitations matérielles pour voter. Le chapitre trois discute de cet accès inégal au financement de la part du gouvernement et des partis politiques. Les femmes luttent davantage que les hommes pour accéder au financement politique. En général, les femmes gagnent moins que les hommes et ont rarement accès aux mêmes ressources que ces derniers. Au Nigéria, par exemple, les femmes gagnent en moyenne 58,4 % de ce que gagnent les hommes.³ Les femmes sont moins capables de contracter des emprunts bancaires à des fins d'initiatives politiques, ont moins accès à la propriété à offrir comme garantie collatérale. La majorité des candidats se fient au soutien financier pour être capable de monter une campagne électorale efficace - et pour cela, les femmes doivent s'appuyer sur leurs maris, frères ou pères.

Le capital social et les réseaux sont critiques pour tout aspirant politicien, et plus encore pour les femmes qui doivent négocier leur accès dans l'arène politique et surmonter des obstacles considérables pour que leur voix soit entendue. Pour les femmes, cela signifie avoir des proches tels que des parents, des enfants, des maris qui sont déjà dans l'arène politique. Au minimum, les femmes ont besoin du soutien de leur mari et de leur famille. De nombreux hommes sont opposés à ce que leur femme

fasse de la politique active. Un mari qui ne soutient pas l'entrée de sa femme en politique est un coup de grâce aux efforts de celle-ci.



Une étude menée sur la participation au gouvernement local en Ouganda a trouvé que la plupart des dirigeants (62.5 % de femmes et 53.4 % d'hommes) avaient des parents (rapporté par 39.4 % des dirigeants), des frères ou soeurs (rapporté par 36.2 % des dirigeants) et d'autres parents, qui étaient déjà engagés en politique. Cela suggère qu'avoir des parents qui occupent des positions politiques donne du capital social et l'accès aux réseaux politiques qui sont si essentiels.⁴ La même étude a trouvé que plus de dirigeantes femmes (environ 21 %) que de dirigeants hommes (moins de 1 %) avaient perdu leur conjoint. Ceci pourrait expliquer que certaines femmes ne se lancent en politique qu'après la mort de leur mari, avant cela, elles restent à l'écart pour sauvegarder leur mariage.⁵

La violence politique est répandue et empêche les femmes de considérer d'entrer dans les sphères politiques. Comme détaillé dans le chapitre 5, les femmes candidates et leurs supporters sont régulièrement confrontés à de l'intimidation basée sur le genre. Ce qui crée un climat agressif et pousse les femmes à abandonner leurs campagnes politiques. Les hommes sont généralement les instigateurs et auteurs de cette violence. Comme développé dans le chapitre six, les médias, principalement contrôlés par des hommes, sont souvent injustes et désobligeants. Plutôt que de remettre en cause les stéréotypes, ils les perpétuent.

³ Ette, M. and P. Akpan-Obong, "Negotiating Access and Privilege: Politics of Female Participation and Representation in Nigeria". *Journal of Asian and African Studies* 2023, Vol. 58(7) 1291 -1306. Disponible sur <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/00219096221084253> (Consulté le 15 janvier, 2024)

⁴ Economic Policy Research Centre (EPRC) (2021) *Women's Participation in Politics at the Local Government level in Uganda*. UN Women, Occasional Paper Number 53. Disponible sur <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/06/womens-participation-in-politics-at-the-local-government-level-in-uganda> (Consulté le 10 janvier, 2024)

⁵ Ibid

Actions prises par les gouvernements et les partis politiques

Il y a quelques exemples de mesures que des hommes ont pris et prennent à différents niveaux pour soutenir la progression de la PPF. Le soutien initial des hommes envers la PPF vient souvent des gouvernements dirigés par des hommes, qui adoptent des accords et des protocoles internationaux, continentaux et régionaux, qui soutiennent solidement l'égalité du genre. Quelques-uns de ces instruments les plus importants sont :

- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) 1979.
- La résolution 1990/15 du Conseil économique et social des Nations unies, 1990.
- La plate-forme d'action de Beijing (BPA) 1995.
- La résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur la participation politique des femmes (A/RES/58/142), 2003.
- Les Objectifs de développement durable (ODD) 2015, en particulier l'ODD 5 : Réaliser l'égalité du genre et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- Le protocole de l'Union africaine à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (protocole de Maputo), 2003.

- Le protocole de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur le genre et le développement, signé en 2008 et révisé en 2016.
- Loi sur le genre en Afrique de l'Est, 2016.
- Acte supplémentaire relatif à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans la région de l'ECOWAS.

Dans plusieurs pays, ces mêmes gouvernements dominés par les hommes ont pris des mesures pour appliquer les politiques. Par exemple, comme expliqué dans le chapitre 2, deux Parlements dominés par les hommes ont adopté des dispositions constitutionnelles ou législatives d'action positive/discrimination positive pour traiter ces écarts dans la PPF.

Certains **partis politiques** dominés par des hommes ont inclus des dispositions du genre dans leur charte. Les partis au pouvoir dans plusieurs pays, par exemple, en Afrique du Sud, en Namibie, au Mozambique, en Ethiopie et au Cameroun, ont adopté des quotas volontaires pour que les femmes se présentent aux élections.

Soutien de la famille

Comme susmentionné, le soutien de la famille est critique pour les femmes qui s'engagent en politique. Cela inclut des pères, des mères, des maris, des frères et sœurs et des enfants. Ce soutien prend plusieurs formes - moral, financier, ainsi que littéralement protéger la femme contre les attaques verbales et physiques. L'étude de cas de la République du Congo illustre bien comment le soutien familial a été vital pour la PPF.



Les femmes qui ont obtenu le succès électoral ont reçu un soutien financier de plusieurs sources. Ekaete Ebong Okon, une ancienne députée dans l'État d'Alwa Ibom au **Nigeria**, a déclaré qu'elle s'est préparée à financer sa propre campagne mais qu'elle a tout de même eu besoin du soutien de sa famille et de ses amis. «Je suis une femme entrepreneure... Lorsque la personne contre laquelle je me présentais a

su que j'étais assez déterminée pour me lancer dans l'élection, j'ai pu commencer. J'avais une échelle qui m'a propulsée, et mon mari est venu m'aider, des amis aussi sont venus m'aider.»⁶



Des jeunes femmes trouvent que le soutien de leur famille est critique pour leur permettre d'entrer dans le monde politique et y rester. **Jamila Al-Naha**, députée de 34 ans et chargée de cours à l'université de Nouakchott, **Mauritanie**, a commencé à s'engager au sein du syndicat universitaire. De là, elle s'est intéressée à la

politique. Son entrée dans ce monde s'est concrétisée par son adhésion au parti INSAF en 2022-2023. Elle a reçu un soutien inconditionnel de sa famille lorsqu'elle a franchi le pas et malgré son manque d'expérience préalable en politique, son activisme au sein du syndicat étudiant avait quelque peu balisé le terrain pour elle. Les parents de **Jamila Al-Naha**, étaient déjà membres du parti INSAF. Elle a rejoint ce parti, qui encourage les femmes à faire de la politique, pour figurer sur leur liste.⁷



Il existe des hommes qui vont à l'encontre de la tradition pour encourager et soutenir leur mère, épouse, fille et même leurs collègues femmes du parti à s'engager activement en politique. Un de ceux-là est **Pierre François De Paul Kibongui Saminou**, administrateur délégué au centre national de radio et télévision à Brazzaville, en République du Congo et dont la mère **Jacqueline Mpolo**, 82 ans aujourd'hui, faisait de la politique active quand elle était plus jeune, avec le soutien de sa famille. «J'ai toujours admiré le courage dont ma mère a fait preuve en militant dès 1964 à Mossaka dans le département de la cuvette au sein de l'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo (l'URFC). Je suis très fière d'elle, d'autant plus qu'elle a rencontré bon nombre de difficultés durant les meetings qu'elle devait animer à Mossaka, qui est une zone enclavée et inondée, de même que dans toutes les localités environnantes. Je me rappelle que mes frères et moi avions l'habitude de l'accompagner dans des pirogues de fortune pour aller à la rencontre des futurs électeurs et faire passer des messages politiques. Elle a persisté malgré le fait que les hommes autochtones voyaient mal qu'elle s'engage en politique. Pour eux, c'était un domaine réservé aux hommes», se souvient-il.

Source Etude de cas de Christine Nathalie Foundou, rédigée pour GL dans le cadre du projet de la PPF

Actions par les chefs d'État et de gouvernements pour soutenir la PPF

Quelques chefs d'État ont publiquement pris position sur les questions du genre, incluant la PPF, aussi bien au niveau de leur pays qu'au niveau de l'Union africaine (UA). Travailler au niveau de l'UA est une opportunité pour certains dont l'approche est déjà plus féministe, d'exercer une pression positive sur les autres chefs d'État, les incitant à prendre des mesures plus

audacieuses. Les actions entreprises incluent des mesures pour lutter contre la violence basée sur le genre, l'autonomisation économique, la nomination des femmes dans des postes de leadership au sein du Conseil des ministres, ainsi que dans d'autres sphères telles que le système judiciaire et la banque centrale.

⁶ Ette, M. and P. Akpan-Obong, op cit.

⁷ Amy Fofana, 2023. Case Study for GL WPP Project.

Initiative présidentielle de l'UA sur la masculinité positive et la VAWP



Le président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, a lancé cette initiative de haut niveau de l'UA sur la masculinité positive alors qu'il présidait l'UA. La première conférence sur la Masculinité Positive dans le leadership pour l'Élimination de la Violence envers les Femmes et les Filles (VAWG) en Afrique, prévue en 2020, a dû être renvoyée en raison des restrictions sur les voyages et les réunions à cause de la pandémie de la Covid-19.

La première réunion a eu lieu en 2021 en République Démocratique du Congo et a été présidée par le président Félix Tshisekedi et les chefs d'État et de gouvernements de la RDC, de la République du Congo, de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Rwanda, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie et du Togo y ont assisté. Ils ont adopté une déclaration les engageant à prendre des actions et engager des ressources pour traiter le fléau de la violence basée sur le genre, déclaration qui a été adoptée comme décision de l'Assemblée plénière de l'UA en février 2022. L'UA a nommé le président Tshisekedi premier champion de la Masculinité Positive.⁸

La deuxième réunion de haut niveau, qui s'est tenue à Dakar au Sénégal en novembre 2022, a débouché sur une décision historique de l'assemblée de l'UA, en février 2023, de négocier une convention de l'UA sur l'élimination de la violence envers les femmes et les filles (VAWG). Il s'agit du premier instrument juridique continental pour la prévention et l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans le monde.

⁸ African Union (2023). 3rd Men's Conference on Positive Masculinity. Concept note. Disponible sur https://au.int/sites/default/files/newsevents/conceptnotes/43262-CN-3rd_Mens_Conference_2023_landing_page1.pdf (Consulté le 8 avril, 2024)

⁹ Ibid

¹⁰ African Union (2023). Declaration of the Third Men's Conference on Positive Masculinity Leadership to End Violence against Women and Girls in Africa. Disponible sur https://au.int/sites/default/files/newsevents/reports/43262-rp-DECLARATION-3RD_MENS_CONFERENCE_ON_POSITIVE_MASCULINITY_ENGLISH.pdf (Consulté le 11 avril, 2024)

L'actuel président de l'UA, le président Azali Assoumani des Comores et le président Ramaphosa ont conjointement présidé la troisième réunion, précédée de réunions de femmes leaders, avec le Réseau des femmes leaders africaines (AWLN) ; des jeunes ; des leaders traditionnels et religieux ; des organisations de la société civile ; des universitaires et des membres du secteur privé. L'ancienne présidente Ellen Johnson Sirleaf, marraine de l'AWLN, a joué un rôle crucial dans la promotion de l'initiative.⁹

Au cours de la troisième réunion, l'engagement a été pris de continuer à travailler pour éliminer la VAWG, avec des recherches et des allocations budgétaires, de même que continuer à élaborer la Convention de l'UA sur l'Élimination de la Violence envers les femmes et les filles. Il a également été décidé de prendre une perspective plus large aux questions de masculinité positive. Les engagements dans cette déclaration comprennent :

- Créer un environnement pour l'égalité du genre, l'autonomisation et le leadership des femmes ;
- Démanteler les systèmes patriarcaux qui créent des inégalités, les remplacer par la masculinité positive pour rebâtir le tissu social en Afrique à travers des processus qui guérissent ;
- Traiter les moteurs historiques et structurels de violence envers les femmes et les filles dans les sphères économiques, culturelles, sociales et de gouvernance ;
- Étendre l'émancipation économique des femmes ;
- Capitaliser sur le cercle des champions pour mobiliser un cercle plus large de dirigeants masculins dans diverses sphères afin d'impliquer les hommes et les garçons ;
- Améliorer la participation et le leadership des femmes dans les sphères de prise de décision à tous les niveaux et dans tous les secteurs.¹⁰

Un président féministe en RDC



La porte-parole officielle du président Felix Tshisekedi's, Tina Salama, une ancienne journaliste de Radio Okapi, croit que le président est féministe. «En 2019, nous avons 17 % de femmes dans les administrations publiques et les entreprises publiques. En 2023, ce pourcentage est passé à 32 %», déclare-t-elle. «C'est la première fois que nous voyons des femmes dans des postes de prise de décision. Nous avons une cheffe de cabinet adjoint et je suis la première porte-parole. Il y a aussi une femme à la tête de la Banque centrale du Congo, une femme ministre de l'Environnement et une autre qui est ministre de la Justice».¹¹

Malangu Kabedi-Mbuyi, première gouverneure de la Banque centrale du Congo, est une des cinq seules femmes à la tête de banques centrales en Afrique. Les autres sont, au Bostwana, Linah Moholo (1999-2016), la Sud-Africaine Gill Marcus (2009-2014) la Seychelloise Caroline Abel, en poste depuis 2012 et au Lesotho, Retselisitsoe Matlanyane, également en exercice depuis 2012.¹²

Le président Tshisekedi est l'un des trois champions politiques mondiaux de la campagne Lui pour Elle (HeforShe), avec les chefs d'État du Japon et de l'Irlande¹³. En juin 2023, la RDC a lancé le plus grand programme africain de dépistage et de traitement du cancer du col de l'utérus et du sein, ainsi que des programmes gratuits de suivis de grossesse et d'accouchement pour toutes les femmes du pays, ce qui témoigne de l'engagement du président en faveur de la santé et du bien-être des femmes.¹⁴

Le président Tshisekedi a nommé Judith Suminwa Tuluka, ancienne ministre du Plan, première femme Premier ministre du pays, le 1er avril 2024¹⁵, nomination confirmée le 29 mai 2024. Lors de cette dernière annonce, Tshisekedi a nommé une femme, Thérèse Kayiwamba, qui a remplacé Christophe Lutundula, au poste de ministre des Affaires étrangères. Le nouveau gouvernement compte 16 femmes ministres sur 54 (30 %, contre 7 % auparavant).¹⁶

Nominations ministérielles

Les chefs d'État, qui sont des hommes pour la plupart, nomment leurs ministres. Les Conseils des ministres sont des lieux de prises de décision dans lesquels les gouvernements peuvent faire des progrès envers l'égalité de genre relativement rapidement, à condition que les chefs d'État aient pris l'engagement de le faire. Les cabinets sont donc un test décisif de l'engagement en faveur du principe de la parité

«cinquante-cinquante» au plus haut niveau. Toutefois, les nominations sont, dans une certaine mesure, une arme à double tranchant : d'une part, elles commencent à normaliser la présence des femmes dans le leadership politique mais d'autre part, les personnes nommées peuvent se sentir redevables à la personne qui les a nommées.

¹¹ Women's rights take centre stage in DR Congo election. 23 décembre, 2023. Disponible sur <https://www.msn.com/en-gb/news/world/womens-rights-take-centre-stage-in-dr-congo-election/ar-AA1IBZE5> (Consulté le janvier 10, 2024)

¹² Five things to know about DRC's first female central bank governor, juillet 9, 2021. Disponible sur <https://www.theafricareport.com/106337/five-things-to-know-about-drcs-first-female-central-bank-governor/> (Consulté le 1 avril, 2024)

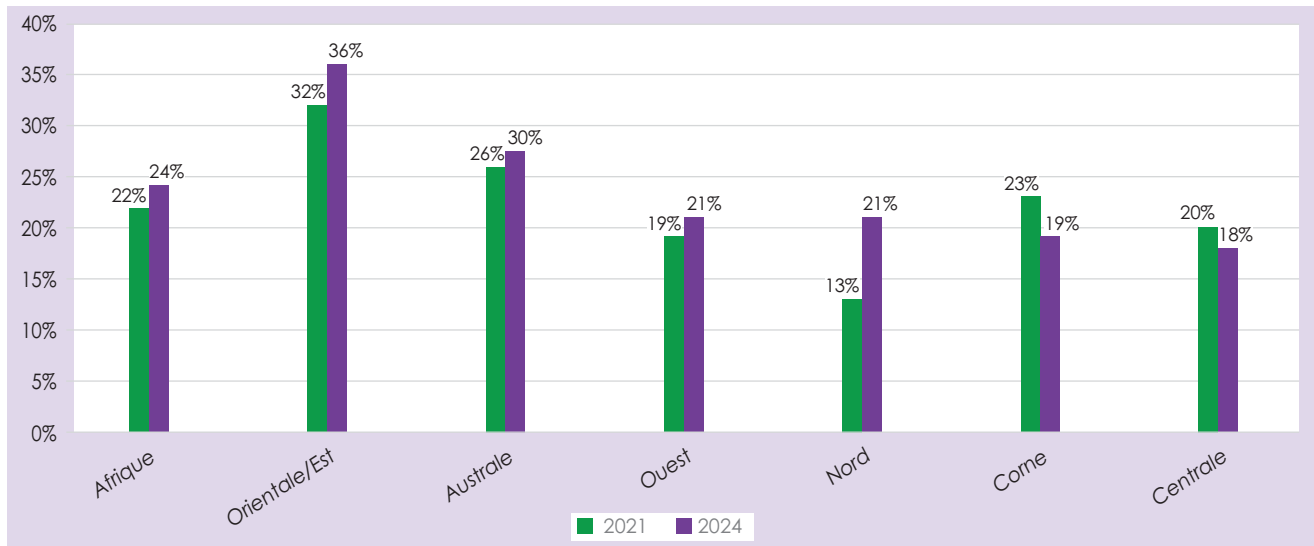
¹³ HeforShe Gender Champions Disponible sur <https://www.heforsheshe.org/en/champions> (Consulté le 4 avril, 2024)

¹⁴ Largest African cervical and breast cancer screen and treatment programme launched in DRC. 28 juin, 2023. Disponible sur <https://www.bizcommunity.com/Article/196/335/239672.html> (Consulté le 4 avril, 2024)

¹⁵ DR Congo president names Judith Suminwa Tuluka as first woman PM, 1 avril, 2024. Disponible sur <https://www.aljazeera.com/news/2024/4/1/dr-congo-president-names-judith-suminwa-tuluka-as-first-woman-pm> (Consulté le 12 avril, 2024)

¹⁶ <https://www.aa.com.tr/en/africa/dr-congo-announces-new-government-after-months-of-delay/3233704> (Consulté le 16 juin, 2024)

Graphique 7.1: Pourcentage de femmes dans les conseils des ministres par région 2021 - 2024



Source: Gender Links, 2024.



L'Afrique du Sud progresse régulièrement vers une plus grande représentation des femmes à tous

les niveaux depuis le premier gouvernement démocratiquement élu en 1994. À l'époque, seulement trois des 27 ministres du cabinet étaient des femmes. Le président Ramaphosa a montré son engagement en nommant un nombre égal de femmes et d'hommes comme ministres, bien que le président et le vice-président soient tous deux des hommes. De plus, il a nommé des femmes à des postes ministériels puissants et non traditionnels tels que les ministères des Relations internationales, ainsi que de la Coopération et des Anciens Combattants.

Le président Ramaphosa a montré son engagement personnel à s'attaquer à la violence envers le genre, qui a pris des proportions épidémiques en Afrique du Sud.¹⁷ Il a organisé le premier Sommet présidentiel sur le genre et la VAWG en novembre 2018. Ce qui a débouché sur le Plan national stratégique sur la violence

basée sur le genre et le féminicide 2020-2023 lancé en 2020. Le gouvernement a alloué des fonds pour l'application de ce plan et a sollicité le secteur privé pour obtenir des fonds additionnels pour cette application. En novembre 2022, le président Ramaphosa a organisé un deuxième Sommet présidentiel sur la violence basée sur le genre et le féminicide. Il a mis l'accent sur l'importance de l'éducation, du dialogue, de la vulgarisation et des activités de sensibilisation et a évoqué la nécessité de redéfinir la masculinité et a abordé le rôle des hommes dans la lutte contre la violence basée sur le genre. Comme susmentionné, le président Ramaphosa a initié la masculinité positive durant son mandat comme président de l'UA.



Entre 2017 et 2022, le président du **Ghana**, Akufo-Addo, a nommé 46 femmes juges, soit 45 % des

102 juges nommés par lui. En 2022, il y avait cinq femmes juges sur les 15 juges siégeant à la Cour suprême, toutes les cinq ayant été nommées par le président Akuto-Addo.¹⁸



L'ancien président de la **Namibie**, Hage Geingob, a promu les femmes, incluant de jeunes femmes, à des postes publics. Dans le dernier Conseil des

¹⁷ Rama, K. and C.L. Morna, (2019). Beyond numbers: Gender audit of the mai, 2019. South African Elections. GenderLinks, Johannesburg. Disponible sur chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://genderlinks.org.za/wp-content/uploads/2019/06/GENDER-IN-2019-SA-ELECTIONS-LR.pdf (Consulté le 05 avril, 2024)

¹⁸ Kwasiqah, S. "Full list: President Akufo-Addo scores high on appointment of female judges", 10 octobre, 2022. Disponible sur https://www.fact-checkghana.com/full-list-president-akufo-addo-scores-high-on-appointment-of-female-judges/ (Consulté le 1 avril, 2024)

ministres, 38 % des ministres du président Geingob étaient des femmes alors que 71% des ministres adjoints étaient des femmes, incluant l'adjointe au ministre de la Technologie de l'Information et de la Communication, la jeune Emma Theofilus¹⁹, âgée de 23 ans. Les quatre premiers postes au conseil des ministres étaient équilibrés au niveau du genre avec un président et un vice-président masculins et une Première ministre et sa vice-Première ministre. On se souvient du président Geingob comme d'un homme moderne, qui a rejeté l'homophobie qui prévaut en Namibie en refusant de signer un amendement voté par l'Assemblée nationale, destiné à invalider un jugement de la Cour suprême, qui était en faveur d'un traitement égal pour deux conjoints du même sexe, des étrangers, mariés à des Namibiens.²⁰ En mars 2023, comme rapporté ailleurs dans ce Baromètre, le président Geingob a annoncé qu'une femme, Netumbo Nandi-Ndaitwah, serait la candidate du parti au pouvoir pour les élections présidentielles de 2024.²¹



En octobre 2018, le Premier ministre d'Éthiopie, Abiy Ahmed, a remanié

son Cabinet, qui comprenait 28 membres dont deux femmes, pour le faire passer à 20 membres dont 10 femmes. Le Premier ministre Ahmed a promis qu'il accélérerait les efforts pour améliorer la participation²² des femmes. Peu après, le Parlement a nommé Sahle-Work Zewde, première femme présidente de l'Éthiopie. La même année, le président Ahmed a nommé Maeza Ashenafi, première femme juge de la Cour suprême. Maeza Ashenafi a une longue histoire de promotion des droits des femmes en Éthiopie. Un des cas les plus célèbres qu'elle ait défendu lorsqu'elle était encore avocate a été de rendre illégal l'enlèvement et le mariage forcé de jeunes filles éthiopiennes. Elle a aussi fondé l'Association des Femmes Avocates d'Éthiopie et a aidé à mettre en place la banque Enat, première banque pour les femmes.²³ Cependant, lors d'un remaniement ministériel en 2021, le Premier ministre Ahmed a réduit la représentation des femmes et l'a ramenée à 36 %. Cela montre que les leaders jonglent toujours entre considération du genre et d'autres forces politiques. Comme susmentionné, une personne nommée peut facilement être révoquée par celui qui l'a nommée.

S'engager avec des hommes en tant qu'alliés

Étant donné le rôle essentiel des hommes en tant que gardiens à tous les niveaux, il est clairement nécessaire de s'engager avec les hommes plus efficacement au sein des familles, des communautés, des écoles, dans des cadres culturels et religieux, dans les entreprises de presse et les institutions politiques pour stimuler

un changement dans les attitudes et les approches qui convertiront ces hommes en alliés pour la PPF. Ces changements nécessitent une masse critique d'hommes convertis pour exercer une pression sur d'autres hommes afin d'obtenir plus de femmes élues dans des postes de décision.

¹⁹ Namibia narrowly misses 50% women in Parliament, 24 mars, 2020. Disponible sur <https://genderlinks.org.za/news/namibia-narrowly-misses-50-mark-after-special-appointments/> (Consulté le 2 avril, 2024)

²⁰ Hage Geingob: Namibian president who played a modernising role, 4 février, 2024. Disponible sur <https://theconversation.com/hage-geingob-namibian-president-who-played-a-modernising-role-222730> (Consulté le 2 avril, 2024)

²¹ Netumbo Nandi- Ndaitwah Disponible sur https://en.wikipedia.org/wiki/netumbo_nandi_ndaitwah (Consulté le 15 janvier, 2024)

²² Ethiopia's New Cabinet Is a Historic Win for Women in Government, 16 octobre, 2018. Disponible sur <https://www.globalcitizen.org/en/content/ethiopia-cabinet-ministers-women-abi-ahmed/> (Consulté le 10 février, 2024)

²³ Women Deliver Policy Brief (D4G brief) Disponible sur https://womendeliver.org/wp-content/uploads/2017/09/D4G_Infographic_8.pdf (Consulté le 20 janvier, 2024)



Des hommes pour le changement en milieu rural

Au Zimbabwe, plusieurs organisations font appel aux chefs traditionnels masculins pour promouvoir le leadership des femmes au niveau local. «L'implication des femmes dans nos programmes communautaires a apporté beaucoup de positif dans le village», a déclaré Elliot Khumalo, chef du village 28 de Gonye, dans le district de Nkayi. «Depuis que je mène la croisade pour l'égalité du genre, j'ai vu beaucoup d'hommes adhérer à l'idée. Nous avons maintenant un certain nombre de femmes dans des postes de décision dans les écoles, les églises, les partis politiques, grâce à la communauté qui comprend maintenant le rôle des femmes dans le développement communautaire», ajoute-t-il. Elliot Khumalo, qui est un homme champion du genre, travaille avec l'organisation du genre locale Padare/Enkundleni. Il poursuit en disant «qu'en tant que leaders traditionnels, nous avons beaucoup d'influence et j'aurais aimé persuader certaines femmes d'ici à occuper des postes de décisions à divers niveaux, y compris en politique.»

Il insiste pour avoir la représentation féminine dans chaque comité de développement tombant sous sa tutelle.

Le chef Gudza du district de Buhera est aussi un chef traditionnel militant pour l'égalité du genre. «Au début, je n'acceptais pas de voir que l'autonomisation des femmes prenait de l'ampleur car j'étais persuadé que les femmes ne pouvaient pas faire ce que les hommes font. Et plus encore, je croyais qu'elles ne pouvaient diriger à aucun niveau. J'avais tort», confie-t-il. «Il y a eu énormément de transformation dans le village et nous espérons disséminer ce message à d'autres communautés en-dehors de Gudza. Des femmes siègent désormais sur les comités de développement dans nos écoles et la communauté les ont acceptées. Le tribunal de mon village compte cinq femmes et deux hommes. Nous apprécions la contribution des

femmes parce que nous pensons qu'elle est progressiste.»

Zvironzo Muyambo, une femme, chef de village à Kondo, dans le district de Chipinge, déclare qu'elle a fait des efforts pour mettre fin à certaines traditions et pratiques, qui entravent la participation des femmes en politique. «Nous avons accueilli la participation des femmes», affirme-t-elle. «Les femmes sont représentées dans tous les comités de village, y compris dans les tribunaux de village où des hommes et des femmes président les séances.»

Zvironzo Muyambo travaille avec un certain nombre d'organisations dont la Plateforme pour le Développement de la Jeunesse (Platform for Youth Development Trust). Cynthia Gwenzi, responsable de l'égalité du genre et de la sensibilisation au sein de cette organisation, a déclaré que son action visait notamment à décourager les normes sociales, économiques et culturelles traditionnelles qui empêchent les femmes de participer à la vie politique. "Nos programmes commencent de la base et nous encourageons les femmes à occuper des postes dans des programmes communautaires tels que les comités de développement scolaire», déclare Cynthia Gwenzi. «Nous avons un certain nombre de projets visant à encourager les femmes à participer à la vie politique à Chipinge. Lors des élections de 2018, nous avons réussi à avoir neuf conseillères municipales mais nous n'avons pas réussi à avoir une femme députée.»

La directrice du Fonds de Développement d'Auto-assistance (Self Help Development Foundation), Wadzanayi Vere, a noté que «les chefs traditionnels ont une assise solide dans les communautés rurales et commandent le respect. S'ils déclarent dans leurs communautés que les femmes sont à même d'occuper des postes de direction, cela aura un grand impact.»

Cette fondation donne une formation aux chefs traditionnels sur la Constitution du pays et sur la loi régissant les chefs traditionnels. «Ces formations sont réservées aux chefs traditionnels afin de créer un espace sûr pour

apprendre, débattre et les influencer afin qu'ils veillent à ce que les dispositions constitutionnelles soient respectées dans l'exercice de leurs fonctions», déclare Wadzanayi Vere.

Adapté à partir d'un article de Moses Mugunyuki intitulé «Les chefs traditionnels utilisent leur autorité pour propulser les femmes dans des postes de direction». The Standard, 21 février, 2021.

Engager les chefs religieux et traditionnels au niveau communautaire

L'Afrobaromètre (AB) a été fondé en 1999 lorsque trois projets de recherche de l'université de l'État du Michigan, de l'Institut pour la démocratie en Afrique du Sud (IDASA) et du Centre pour le développement démocratique (Ghana) ont uni leurs forces. Depuis, l'AB a rejoint d'autres baromètres régionaux pour former le réseau Baromètre Mondial et a mené neuf séries d'enquêtes dans plus de 30 pays africains. L'AB est largement reconnu pour la qualité de ses enquêtes, qui donnent aux Africains ordinaires l'occasion d'exprimer leurs points de vue, qui contribueront à l'élaboration de politiques sur des questions essentielles. Une enquête Afrobaromètre de 2022 a révélé que :

- La plupart des Africains (95%) s'identifient à une religion.
- Ils font davantage confiance aux chefs religieux, qui sont perçus comme moins corrompus que les autres groupes de dirigeants publics mentionnés dans le sondage.
- Plus de deux-tiers (69 %) des Africains disent faire «plutôt» ou «beaucoup»²⁴ confiance aux chefs religieux.

La confiance en les chefs religieux décroît en fonction du niveau d'éducation des sondés, de

80 % parmi ceux qui n'ont pas reçu une éducation formelle à 60 % parmi ceux qui ont des qualifications post-secondaires. Les niveaux de confiance sont plus élevés en régions rurales (75 %) que dans les régions urbaines (62 %) et augmentent avec l'âge, de 68 % parmi les jeunes de 18 à 25 ans à 77 % parmi ceux de plus de 65 ans. Les musulmans (75 %) plus que les chrétiens (67%) ont davantage confiance en les chefs religieux.

Une enquête similaire, également menée par Afrobarometer dans 31 pays en 2022, a révélé que les chefs traditionnels obtiennent systématiquement des évaluations positives plus élevées que celles reçues par leurs homologues élus (présidents, parlementaires et conseillers des collectivités locales) en termes de confiance, de performance, d'écoute et d'absence de corruption.²⁵ Comme on pourrait s'y attendre, les interrogés des zones rurales, les personnes âgées et celles ayant des niveaux d'éducation plus bas ont un niveau de confiance plus élevé en les leaders traditionnels.

Étant donné les hauts niveaux de confiance en les chefs traditionnels et religieux, qui sont aussi les principaux gardiens de la tradition et des opinions sur le genre, incluant si les femmes

²⁴ Katenda, L. M. (2022). "For religious leaders in Africa, popular trust may present opportunity, challenge in times of crisis", Afrobarometer Dispatch No. 536. Disponible sur <https://www.afrobarometer.org/publication/ad536-for-religious-leaders-in-africa-popular-trust-may-present-opportunity-challenge-in-times-of-crisis/> (Consulté le 23 février, 2024)

²⁵ Logan, C. and K. Amakoh (2022) African citizens' message to traditional leaders: Stay in development, stay out of politics Afrobarometer Dispatch No. 5481 Disponible sur <https://www.afrobarometer.org/publication/ad5481-african-citizens-message-to-traditional-leaders-stay-in-development-stay-out-of-politics/> (Consulté le 23 février, 2024)

devraient faire de la politique active, il est stratégique d'engager le dialogue avec ces chefs dans un effort de remettre en question les attitudes patriarcales profondément ancrées. L'intention est que ces leaders touchent également les hommes et les garçons sur lesquels ils exercent une influence directe dans les communautés afin de changer les attitudes à l'égard de nombreuses questions liées au genre, y compris l'éducation des filles et des garçons, la réduction de la violence basée sur le genre, l'engagement des femmes dans les comités communautaires et les forums de leadership, et finalement la participation des femmes en politique.

Un certain nombre de programmes de la société civile et des Nations Unies travaillent avec des leaders traditionnels et religieux locaux dans de nombreux pays d'Afrique sur ces questions. Tous auront un impact sur la participation politique des femmes, certains visant directement à augmenter cette participation. Voici quelques exemples de ces programmes :

“

À l'avenir, le meilleur moyen est d'inciter les hommes à devenir des alliés de la cause. Nous ne devons pas les combattre. En fait, nous devons avoir une conversation avec eux ; ils pourraient être la voix qui manque. Créons une masculinité positive, tout en luttant pour que le nombre de femmes en politique et aux postes de responsabilité augmente.”

- Dr Thando Makubaza, PADARE



Les Voix pour le changement : programme d'autonomisation des adolescentes et des femmes au Nigéria (V4C) visant à améliorer l'environnement de l'égalité du genre dans quatre États du Nigéria. Ce programme se concentre sur le

changement de normes dans trois domaines importants : la violence envers les filles et les femmes, les femmes dans les postes de direction et le rôle des femmes dans la prise de décision des ménages.



Travailler avec des chefs religieux et traditionnels était une stratégie importante dans ce programme pour plusieurs raisons. Les groupes religieux peuvent initier des dialogues sur les questions du genre à travers des sermons, des discussions de groupe, à travers les réseaux sociaux ou les médias grand public.

Ces conversations peuvent prendre une vie, au-delà de la durée d'un programme financé. Voici quelques-uns des principaux enseignements tirés du programme :

- Les chefs religieux sensibilisés au genre ont effectivement utilisé différentes plateformes (sermons, médias traditionnels, médias en ligne) pour partager des messages et promouvoir des discussions.
- Les chefs religieux ont une plus grande influence sur les parents des jeunes femmes que sur les jeunes eux-mêmes. Cela a créé un environnement favorable en famille et en communauté où il a été accepté que les jeunes remettent en question les normes et les attitudes existantes.
- Les réunions d'évaluation et les séances de partage de leçons apprises pour les chefs religieux et traditionnels ont contribué à les encourager à continuer à inciter leurs congrégations à prendre des mesures pour instaurer la justice du genre et à inspirer d'autres chefs à rejoindre le mouvement.²⁶

Le Conseil des chefs traditionnels d'Afrique (COTLA) est un réseau panafricain de chefs traditionnels, mis en place en février 2019, avec le soutien d'ONU Femme et du Programme



²⁶ V4C Stories of Learning, 2017. Engaging Religious and Traditional Leaders for Gender Equality Disponible sur <https://jiflc.com/resources/engaging-religious-and-traditional-leaders-for-gender-equality/> (Consulté le 5 février, 2024)

Spotlight, qui vise à éliminer la violence sexuelle et basée sur le genre. COTLA est engagé à éliminer les pratiques négatives et nuisibles telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines. Les chapitres nationaux de COTLA, qui sont actifs dans un certain nombre de pays, soutiennent aussi une plus grande participation des femmes en politique.

Le Roi Adedapo Aderemi est le coordonnateur général de COTLA. Les chefs traditionnels représentant les zones, qui se sont réunis lors d'une journée de dialogue avant les élections de 2023, ont discuté de l'élimination de la violence électorale à l'égard des femmes. À l'issue de la réunion, les dirigeants ont publié un communiqué dans lequel ils s'engagent à soutenir la participation des femmes à toutes les élections et, en particulier, à prévenir les violences électorales basées sur le genre. Le communiqué qui a suivi a dit ceci : «Les chefs traditionnels encourageront intentionnellement les femmes à participer à la vie politique en mobilisant une participation qui peut être soutenue par des obligations religieuses. Les chefs traditionnels doivent mener des actions de sensibilisation au sein de la communauté pour améliorer la perception de la participation des femmes à la vie politique. Ils doivent s'attaquer aux conceptions religieuses erronées qui, dans leur domaine, empêchent les femmes de participer librement à la vie politique.»²⁷



Au Kenya, des organisations telles que le Conseil national des églises soutiennent maintenant la PPF. Les élections de 2022 ont permis d'élire un nombre accru de femmes, bien que la représentation des femmes soit toujours en-dessous du tiers minimum requis. Une des femmes qui a réussi à se faire élire pour être gouverneure du comté Kwale est Fatuma Achani. Elle reconnaît que le

soutien qu'elle a reçu des églises et des cheiks l'a aidée à remporter une course difficile contre cinq hommes. La lutte a souvent été amère, avec des attaques sur les réseaux sociaux, des abus et des intimidations à son encontre et celle de sa famille. «Au fil des ans, j'ai essayé de construire une marque - je voulais être sûre que les gens associent mon nom à la réussite de projets. Nous avons réussi à transformer la scolarisation des filles en accordant des bourses aux enfants scolarisés dans les écoles nationales, ainsi que des bourses d'études dans les universités. Nous disposons d'un budget de 400 millions de KSH (plus de US\$3 millions), chaque année, pour soutenir les élèves et les étudiants.»²⁸



Le programme de gouvernance intégrée des terres et des ressources de l'USAID en Zambie a engagé les chefs traditionnels dans un dialogue sur les droits fonciers, qui a commencé à faire évoluer les normes et à modifier ces droits en faveur des femmes. Induna Jacob Phiri, de la chefferie de Mnkwa, a été le premier à partager ses terres après la première session de dialogue : «Ma femme avait accès à ma terre et y plantait les cultures de son choix, mais je n'avais jamais pensé à ce qui pourrait lui arriver si je mourais. Je savais que je devais agir pendant que j'étais encore en vie, et je lui ai donc donné une portion de terre qui lui appartiendra. Après cela, je me suis senti capable de dire aux gens de mon village de faire de même.»

Certains des indunas ont résisté aux changements de normes sociales, et il est important d'investir suffisamment de temps pour les soutenir, de même que leurs dirigeants afin qu'ils aient une compréhension plus approfondie des normes du genre existantes, des préjudices qu'elles causent et des raisons pour lesquelles il faut les changer.²⁹

²⁷ Adapted from Traditional, Religious leaders commit to supporting women's participation in elections and preventing electoral gender based violence. 31 August, 2022. Disponible sur <https://nigeria.un.org/en/200830-traditional-religious-leaders-commit-supporting-womens-participation-elections-and> (Consulté le 10 février, 2024)

²⁸ Women's leadership slowed by patriarchal norms in Kenya elections. 3 mars, 2023 Disponible sur <https://africa.unwomen.org/en/stories/feature-story/2023/01/womens-leadership-slowed-by-patriarchal-norms-in-kenya-elections> (Consulté le 21 janvier, 2024)

²⁹ Traditional leaders in Zambia shift gender norms and strengthen women's land rights, 30 juin, 2021. Disponible sur <https://iied.org/traditional-leaders-zambia-shift-gender-norms-strengthen-womens-land-rights>. (Consulté le 30 janvier, 2024)



Promouvoir le leadership féminin communautaire au Kenya

Groots Kenya est un mouvement de femmes communautaires avec des programmes dans plusieurs domaines pour promouvoir la participation des femmes, leurs moyens de subsistance et leur bien-être. Un programme de Groots, intitulé «Champions pour un leadership transformateur», cible les hommes et vise à obtenir leur soutien pour l'égalité du genre dans l'élection, la nomination et la désignation de femmes de la communauté sur des plateformes de prise de décision telles que les assemblées de comtés, l'exécutif de comtés, les comités nationaux et de comtés, les conseils institutionnels, les administrations locales, ainsi qu'au Parlement national. Les champions masculins ont activement soutenu la participation des femmes lors des élections de 2017.

Le comté de Laikipia, à 160 miles à l'Est de Nairobi, a célébré ses trois premières femmes élues au comté et aux assemblées nationales en 2017.

«Nous sommes un mouvement d'hommes engagés à voir plus de femmes dans des postes de décision dans le comté», déclare le pasteur Charles Njogu, président d'Hommes pour Femmes Championnes (Men for Women Champions) dans le comté de Laikipia. Ce mouvement qui a pris naissance en 2012 identifie les femmes qui montrent un intérêt pour la politique et les encadre pour qu'elles développent leur manifeste électoral. «Après que nous nous engageons avec des aspirantes politiciennes, nous menons une recherche pour voir comment elles sont perçues par les électeurs, ce qu'ils attendent d'elles et ensuite nous réfléchissons ensemble avec elles», explique le pasteur Njogu.

«La campagne a été épuisante mais les champions masculins m'ont accompagnée lors d'exercices de porte à porte, aux réunions de jeunes, d'hommes et de femmes, aux églises et aux événements de campagne, offrant une sécurité lors des forums et des rassemblements politiques», a déclaré Véronica Muthoni, membre de l'Assemblée du comté et représentante du district Nanyuki. «Nous avons recueilli des renseignements sur le terrain et neutralisé toute attaque planifiée avant les forums», a ajouté le pasteur Njogu. «Nous avons également formé un bouclier humain lors des réunions, tout en éduquant les communautés sur les dangers et les conséquences de la violence basée sur le genre.»



Emily Maranga, la responsable du programme Femmes et Leadership de GROOTS Kenya, a souligné que le travail ne s'arrête pas après les élections. «Pour qu'il y ait plus de femmes élues à l'avenir, celles actuellement en poste doivent remplir leurs fonctions», a-t-elle déclaré. «Nous prévoyons de travailler en étroite collaboration avec les candidates et les champions masculins pour nous assurer qu'ils appliquent leurs manifestes.»

"Les champions masculins seront le lien entre les leaders élus et les communautés pour s'assurer que chaque promesse soit tenue», a expliqué Kennedy Wambugu, un responsable de santé publique et champion masculin. Il estime qu'il est temps que les communautés changent leurs mentalités et accueillent davantage de femmes dans des rôles de leadership. «L'égalité du genre doit être abordée avec les femmes et les hommes travaillant ensemble à l'échelle mondiale», estime-t-il.

Source: Adapté de l'écrit de Sophie Mbugua intitulé «Rencontrez les champions masculins soutenant les nouvelles femmes politiques au Kenya». The New Humanitarian. septembre 15, 2017



Le programme Lui pour Elle (HeforShe) est un programme mondial mené par ONU Femmes pour mobiliser les leaders des secteurs privé et public dans la lutte contre la violence basée sur le genre. Un chapitre de Lui pour Elle a été ouvert à Mangoche au Malawi. Ces jeunes hommes mènent des discussions communautaires impliquant les chefs de la communauté, des

jeunes et d'autres partenaires. Les conversations visent à favoriser la masculinité positive, remettre en question le statut quo et entraîner une diminution de violence basée sur le genre. Les discussions portent aussi sur comment la violence basée sur le genre impacte la prévention contre le VIH.³⁰



Des hommes qui tiennent compte des préoccupations du genre

Le cadre de Thenjiwe Mtintso postule que le véritable test de la parité hommes-femmes et de la participation politique efficace des femmes est lorsque les hommes prennent en compte les préoccupations du genre. Le Lesotho est un

pays avec une longue tradition de participation des femmes au niveau local. Les hommes dans ces conseils ont été habilités à aborder certaines des préoccupations les plus difficiles en matière de droits des femmes.



Un conseiller du Lesotho milite pour l'avortement médicalisé

L'ancien conseiller Mohlomi Setlaba, personnage respecté dans le village de Motsekuoa au Lesotho, a longtemps été un défenseur du bien-être de sa communauté. Mohlomi Setlaba reconnaît le besoin urgent pour sa communauté de progresser, en particulier en matière de santé reproductive. Après qu'il a participé à une formation sur les droits à la santé sexuelle et reproductive organisée par Gender Links alors qu'il était encore conseiller, il est devenu un défenseur de l'avortement médicalisé.

Mohlomi Setlaba s'est donné pour mission d'éduquer et d'autonomiser sa communauté, en particulier les jeunes filles et leurs mamans, à propos de leurs droits reproductifs et de leurs options. Mohlomi Setlaba a organisé un événement émotionnel centré sur le thème «Souligner l'importance de fournir une éducation sexuelle complète et l'accès aux services de

santé reproductive pour permettre aux jeunes de faire des choix éclairés concernant leur corps et leur avenir.»

Inébranlable face à la résistance ou au scepticisme, Mohlomi s'est fixé pour objectif de travailler avec les cliniques locales pour améliorer les prestations des services et de former des partenariats avec les cliniques des églises, s'assurant ainsi que les jeunes filles aient accès à une gamme d'options de soins et à des réseaux de soutien. De plus, sa position en tant que membre du conseil d'administration de plusieurs écoles lui offre une plateforme pour plaider en faveur de pratiques d'avortement médicalisé et sûr, notamment dans les écoles où de nombreuses filles sont concernées. Si les écoles traitent ces questions, cela pourrait faciliter leur présentation au Parlement pour une considération plus approfondie.

Source: Gender Links

³⁰ Malawi Ignites Change With A Pioneering HeForShe Campaign Against GBV & HIV, 24 janvier 2024. Disponible sur <https://africa.unwomen.org/en/stories/news/2024/01/un-women-malawi-ignites-change-with-a-pioneering-heforshe-campaign-against-gbv-hiv> (Consulté le 15 février, 2024)



Les écolières au Lesotho écoutent attentivement l'intervention de Mohlomi Setlaba durant une de ses campagnes.

Photo: Gender Links

L'égalité du genre en tant que formule gagnante pour tous dans la prise de décision



Une nouvelle génération de jeunes dirigeants, travaillant côte à côte avec des jeunes femmes et à pied d'égalité, est en train de réaliser que l'égalité du genre est une formule gagnante pour tous. Au

Zimbabwe, les conseils des jeunes constituent un terrain d'entraînement pour la prochaine génération de dirigeants locaux. Ces structures ont une vision progressiste de l'avenir.

Zimbabwe: Les jeunes conseillers pionniers d'une nouvelle vision de partage de pouvoir

Shingirai Tanaka Chikazhe, directeur exécutif de l'association des conseils nationaux des jeunes (NJCA) du Zimbabwe, supervise 92 conseils des jeunes.



Shingirai Tanaka Chikazhe.
Photo: *loverage Nhamoyebonde*

La NJCA, composée d'anciens et d'actuels conseillers municipaux des jeunes, agit comme chien de garde et veille à ce que les autorités locales prennent en compte les questions relatives aux enfants dans la prestation de services et la prise de décisions au niveau local. La NJCA forme également les jeunes à comprendre les rôles de leadership et la prestation de services.

Shingirai Tanaka Chikazhe a commencé comme coordinateur de projet, est devenu président de la NJCA en 2014, puis directeur exécutif en 2017. Sa compréhension et son appréciation des questions du genre dans le leadership lui vient de ses mentors féminins.

La NJCA prend au sérieux les questions du genre, bien que l'association n'ait pas encore de politique en la matière. L'équilibre du genre est presque atteint parmi les membres de l'association, qui a enregistré une hausse dans le leadership féminin parmi les conseils des jeunes avec de nombreuses femmes maires et présidentes. Ce changement a induit une approche plus inclusive des questions de gouvernance locale et de prestation de services. La NJCA promeut également de façon active l'égalité du genre par le biais de divers programmes et en participant à des célébrations internationales.

Shingirai Tanaka Chikazhe reconnaît la compétence des femmes dans des postes et

rôles de direction et s'efforce de maintenir un équilibre du genre au sein de la NJCA. Il encourage les autorités locales à prendre en compte l'égalité du genre lors du processus de sélection des jeunes conseillers, suggérant que si un homme est élu maire, une femme devrait être élue maire adjointe, et vice versa. Il insiste également sur l'inclusion des personnes handicapées dans les postes de direction. Il note que de nombreuses jeunes femmes participent activement au conseil municipal des jeunes mais se retirent souvent après leur mandat, ce qui suggère la nécessité d'un soutien et d'un encouragement continus à leur intention afin qu'elles gardent confiance en elles et continuent à jouer un rôle de leader.

Il s'identifie comme un champion du genre très engagé. Il reconnaît la nécessité d'aborder les écarts du genre tels que soutenir les jeunes femmes lorsqu'elles quittent le conseil. Il apprécie les efforts d'organisations non gouvernementales comme Gender Links, qui font la promotion de l'égalité du genre et soutient qu'il apprend beaucoup d'elles car à leur contact, il améliore ses efforts de plaidoyers. Le directeur exécutif du NJCA met l'accent sur l'importance de l'unité et de la collaboration entre les hommes et les femmes pour le développement et le progrès. Il argue qu'il n'y a aucune question qui ne soit uniquement une question de femmes car toutes les questions affectent la famille entière et la société dans son ensemble.

Il admet l'existence de pratiques patriarcales, en particulier dans les milieux ruraux et la nécessité de faire des plaidoyers en continu à travers différents médias pour promouvoir l'égalité du genre. Il espère qu'un plus grand nombre de femmes accepteront des rôles de

leadership et il aurait souhaité voir à l'avenir une femme à la tête de la NJCA.

Shingirai Tanaka Chikazhe estime que les décideurs efficaces sont à l'origine de progrès et de développements positifs et qu'ils obtiennent le soutien de la majorité. Il affirme que toute personne occupant un poste de décision devrait être capable de changer des vies et d'encourager les autres. Il pense que les femmes qui occupent des postes de décision en politique apportent de la diversité, ce qui permet de prendre de meilleures décisions. Il

affirme que certains jeunes hommes résistent au leadership des femmes, mais souligne l'importance d'éduquer et de sensibiliser tout le monde à l'égalité du genre. Il suggère que cette éducation commence dès le plus jeune âge et qu'elle se poursuive tout au long de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire. Shingirai Tanaka Chikazhe imagine un avenir où tout le monde apprécie l'importance de l'égalité du genre et où les hommes et les femmes travaillent ensemble dans des rôles de prise de décision.

Source: Gender Links Zimbabwe



Des jeunes filles et garçons travaillent côte à côte au sein du conseil des jeunes à Harare.

Photo: Gender Links Zimbabwe

Conclusions et recommandations

Pour s'attaquer efficacement et rapidement à l'écart très important du genre en matière de participation des femmes à la vie politique, il faudra adopter des approches peu orthodoxes. Ce chapitre affirme que ces approches doivent engager des hommes en tant qu'alliés. Cela signifie qu'il faut convaincre les hommes de la contribution que les femmes apportent à l'agenda national lorsqu'ils partagent le pouvoir de décision avec elles. Il faut aussi inciter les hommes à adopter une masculinité plus positive et plus collaborative.

Il y a des signes encourageants de mouvements visant à favoriser une masculinité positive émanant de l'UA mais de tels efforts nécessitent une large publicité. L'UA doit élargir le cercle de ses champions dans tous les pays. Il s'agit notamment de s'engager auprès des chefs traditionnels et religieux, à titre individuel et par l'intermédiaire de leurs organes représentatifs, afin d'entamer le lent processus de remise en question des normes du genre, qui sont bien ancrées. Les dirigeants devraient encourager les familles et les communautés à soutenir, encourager et permettre une plus grande participation des femmes à tous les niveaux de l'activité politique. Cela implique que les hommes, en particulier au sein des familles, aident les filles et les femmes à améliorer leur niveau d'éducation.

Au sein des partis politiques, les hommes devraient s'attaquer à l'environnement inhospitalier pour les femmes et veiller à ce que les portes soient ouvertes pour l'élection des femmes au sein des partis. Les partis politiques devraient également adopter des quotas volontaires pour la participation des femmes à différents niveaux. Les hommes peuvent aider les femmes à élaborer des plateformes gagnantes. Ils peuvent aider les femmes à réunir des fonds suffisants pour organiser des campagnes crédibles et qui vont les faire gagner. Les hommes des partis politiques devraient dénoncer et combattre toutes les formes de violence électorale, y compris la violence psychologique, par le biais des médias.

Le chapitre présente plusieurs exemples d'hommes soutenant le PPF au sein de leur famille, en tant que dirigeants communautaires et nationaux. Les médias devraient féliciter et amplifier ces efforts afin d'encourager d'autres hommes à apporter un soutien similaire. Les programmes visant à renforcer cet engagement doivent être étendus, et la pression des pairs doit être exercée sur les hommes à tous les niveaux pour qu'ils changent plus rapidement d'attitude et soutiennent davantage les femmes en politique.

Des femmes assistant au meeting du candidat Azali Assoumani à Moroni aux Comores.

Crédit photo : Oustadh Padré

FAITS ESSENTIELS

- Pour faire la différence, les femmes doivent non seulement participer à la prise de décision mais aussi occuper des postes influents au sein du processus décisionnel.
- Les femmes n'occupent que 13 % des postes de direction dans l'administration publique en Afrique (président, vice-président, Premier ministre et vice-Premier ministre).
- Les femmes maires dans les villes capitales en Afrique ont augmenté par dix points de pourcentage, de 19 % en 2021 à 29 % en 2024.
- Il y a 25 % de femmes présidentes au sein des différentes chambres de Parlements. Cela représente une augmentation de quatre points de pourcentage depuis 2021. Un plus grand nombre de femmes présidentes des chambres de Parlements se trouvent en Afrique orientale/de l'Est alors qu'aucune femme n'occupe ce poste dans les pays d'Afrique du Nord et de la Corne de l'Afrique.
- Il y a 24 % de femmes ministres dans les Conseils des ministres en Afrique, soit juste deux points de pourcentage de plus qu'en 2021. Elles ont tendance à détenir des portefeuilles relatifs aux femmes, à la famille et aux enfants, à l'inclusion sociale et au développement, à la protection sociale et à la sécurité sociale, ainsi qu'aux affaires relatives aux indigènes et aux minorités.
- De plus en plus de femmes brisent le plafond de verre et utilisent leurs positions pour faire avancer la cause de l'égalité du genre. Leurs efforts sont non seulement louables mais aussi cruciaux pour que progresse la société.

La représentation des femmes dans la prise de décision politique se réfère à la présence numérique des femmes au sein des institutions politiques telles que les Parlements ou les Conseils des ministres. La participation substantielle, en revanche, fait référence à l'implication significative des femmes dans le processus décisionnel et à leur influence sur les politiques et les législations.

Alors que la représentation est essentielle pour garantir que les voix des femmes soient entendues dans les institutions politiques, la participation substantielle va au-delà de la simple présence en tenant compte de l'impact réel qu'elles ont dans le processus décisionnel. Cela comprend leur capacité à façonner les politiques, à plaider en faveur de l'égalité du genre et aborder les questions qui affectent les femmes en particulier. Une question qui se pose est de savoir si les femmes ont la responsabilité de représenter d'autres femmes ; si elles sont plus aptes à le faire ou pas et si elles apportent un style différent au leadership.

Plusieurs études récentes suggèrent qu'une plus grande participation politique des femmes améliore la qualité de la démocratie. Une plus grande inclusion et une diversité plus large favorisent un débat solide. Une étude compilée en 2021 par l'Institut mondial pour le leadership des femmes intitulée «Femmes leaders politiques : L'impact du genre sur la démocratie», a examiné 500 documents en anglais datant de

1995 (année de la Plateforme d'Action de Beijing) à 2020. L'étude a trouvé que lorsque «les femmes sont en mesure d'exercer le leadership politique d'une manière qui leur est propre, les bénéficiaires sont non seulement pour les femmes et les filles mais pour l'ensemble de la société»¹ Le rapport souligne que bien que la quantité d'obstacles à la participation politique des femmes tend à encourager une plus grande participation de femmes mieux éduquées et financièrement aisées, les femmes qui participent ont souvent un intérêt plus marqué que les hommes pour le bien-être de la communauté en raison de leurs antécédents dans le service communautaire.²

Les principaux résultats du rapport soulignent l'impact positif d'avoir un plus grand nombre de femmes dans des rôles de prise de décision. Les femmes politiques **s'engagent davantage dans le travail de circonscription**, ce qui est bien perçu par leurs électeurs et donne l'impression d'un gouvernement plus réactif. De plus, les pays ayant une plus grande représentation féminine dans les institutions politiques ont tendance à avoir des niveaux plus faibles de corruption, avec des **ressources orientées vers l'amélioration de la prestation de service**. Les femmes en politique **travaillent plus dur et font montre d'un style de leadership** qui est plus **coopératif et inclusif**, favorisant la collaboration au-delà des lignes du parti pour atteindre des objectifs communs.

“

Les femmes continuent à être exclues des instances de décision malgré l'impact économique prouvé de leur participation dans ces instances et dans les campagnes électorales. ”

- Marie Odile Attanasso, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Bénin et auteure du livre «Femmes et pouvoir politique : des origines dahoméennes à nos jours»

¹ Cooper-Coles, Minna. 2021. Women Political Leaders: the impact of gender on democracy. The Global Institute for Women's Leadership and Westminster Foundation for Democracy (WFD). <https://www.wfd.org/what-we-do/resources/women-political-leaders-impact-gender-democracy> accessed 1 April, 2024.

² Ibid

Marie Odile Attanasso, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Bénin et auteure du livre intitulé «Femmes et pouvoir politique : des origines dahoméennes à nos jours», souligne que «Au-delà de cette disposition, il est fortement recommandé aux femmes de s'impliquer davantage en politique pour mériter les postes qui leur ont été attribués. La participation des femmes à la vie politique est un défi qui doit être relevé aussi bien par les femmes que les hommes.» Selon elle, «les dispositions de la nouvelle loi électorale sont certes une avancée pour la représentativité des femmes à l'Assemblée nationale. Toutefois, elle reste critiquable dans la mesure où ces nouvelles dispositions montrent qu'au Bénin il y a réellement un plafond de verre totalement ancré dans les mentalités et les comportements.» Marie Odile Attanasso fait remarquer que les inégalités de genre ont un impact sur la croissance économique. «Les femmes continuent d'être exclues des instances décisionnelles malgré l'importance démontrée quant à l'impact économique de leur participation dans les instances de décisions et dans les campagnes électorales», se désolait-elle. Pour contrecarrer cette situation, elle propose «d'améliorer le niveau d'instruction des femmes pour leur permettre d'être des actrices de la vie politique et de la vie économique et ainsi d'assurer leur autonomisation».³

De plus, la recherche indique que les femmes en politique soulèvent des questions importantes des droits des femmes souvent considérées comme de nature privée ou domestique à un niveau de politique publique. Celles-ci comprennent des plaidoyers en faveur des droits égaux, les congés de maternité, le bien-être des familles, la garde des enfants, les droits de succession, les droits fonciers et de propriété, la nationalité des enfants par rapport à leur mère, la santé sexuelle et reproductive, la violence basée sur le genre et la législation

concernant l'avortement médicalisé. Dans les pays africains, des femmes politiques ont été impliquées dans la législation visant à limiter les mariages précoces et les mutilations génitales féminines, démontrant leur engagement à traiter des problèmes importants de la société. De plus, les décideuses politiques font de leurs priorités les politiques qui bénéficient à toute la société et en particulier aux populations les plus vulnérables à travers la santé, le bien-être, l'allègement de la pauvreté, l'éducation et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

La recherche a trouvé que les femmes dans le leadership politique se concentrent moins sur le militarisme et davantage sur l'aide, ce qui entraîne une diminution des incidences de guerre et de violations des droits de l'homme dans leurs États respectifs. En outre, l'étude souligne l'importance des femmes politiques en tant que modèles, ce qui incite davantage de femmes à exercer des fonctions politiques.⁴

La corruption politique se réfère aux abus du pouvoir public pour des gains privés. Elle englobe plusieurs pratiques déloyales et illégales au sein du gouvernement et dans le processus politique, incluant la corruption, le détournement de fonds, le favoritisme, le népotisme, le clientélisme et l'extorsion. La corruption politique sape les principes de la démocratie, de la transparence, de la responsabilité et de l'État de droit et peut avoir un impact négatif sur l'économie, les services publics et le bien-être social. Cela résulte en des allocations de ressources faussées, des prises de décisions bancales, une diminution de la confiance dans les institutions gouvernementales et des inégalités sociales. Globalement, la corruption sape la participation politique des femmes en renforçant les inégalités, en perpétuant la discrimination et en érodant la confiance dans les processus démocratiques. S'attaquer à la corruption est

³ Extrait de l'étude de cas d'Isabelle Otchoumare dans le cadre du projet de GL sur la PPF.
⁴ Cooper Coles, Op Cit.

essentiel pour créer un système politique plus inclusif et équitable qui promeut la participation et la représentation politiques des femmes.

La corruption a un impact négatif sur les femmes dans le leadership. Les femmes ont également un rôle à jouer dans le combat contre la corruption. La Fondation Westminster pour la Démocratie a examiné la corruption et l'intégrité à travers une série de publications. Le document quatre de cette série portant sur «l'Anti-corruption et le genre : le rôle de la participation politique des femmes », met en lumière les liens entre la participation des femmes dans les instances de décision et la corruption.⁵

Les études indiquent que l'augmentation de la présence des femmes dans les fonctions politiques peut avoir un impact positif sur la réduction de la corruption aux niveaux national, régional, au sein du gouvernement local et au conseil des ministres. La participation active des femmes dans la sphère politique est souvent efficace pour freiner la corruption politique et bureaucratique.⁶

L'impact des femmes à réduire la corruption dépend du contexte dans lequel elles opèrent. La recherche montre que l'autonomisation des femmes pour qu'elles s'attaquent à la corruption est particulièrement significative dans des sociétés ayant de forts taux d'inégalités du genre et de faibles principes bureaucratiques. La présence d'un plus grand nombre de femmes dans les instances de décision peut perturber des réseaux établis, qui sont souvent au cœur

de la corruption.⁷ Cela augmente aussi la participation des femmes dans les processus de décision.

Les femmes ont tendance à rendre prioritaires des sujets que les hommes peuvent ignorer ou négliger, là où le combat contre la corruption est vital pour assurer une prestation de service efficace. De plus, les femmes opèrent souvent hors des réseaux traditionnels et ont contact avec des membres de la société civile et des groupes de femmes qui mettent davantage l'accent sur les mesures de lutte contre la corruption et demandent des comptes aux auteurs d'actes répréhensibles. Leur approche distincte envers la politique et l'influence peut promouvoir significativement la transparence et la lutte contre la corruption au sein des structures gouvernementales. Cependant, elles sont souvent victimes de représailles pour avoir dénoncé leur gouvernement et dans certains cas, elles paient le prix ultime, à savoir leur vie.

Ce chapitre examine les indicateurs de substitution établis dans le premier Baromètre sur la PPF pour évaluer la participation effective, des dirigeants exécutifs aux maires. Ce chapitre démontre la présence progressive mais croissante des femmes à des postes de direction tels que présidents, vice-présidents, ministres, orateurs et maires. Ce chapitre explore la mesure dans laquelle les femmes brisent les stéréotypes et ouvrent la voie aux jeunes femmes dirigeantes, tout en apportant de nouveaux programmes et styles de leadership dans la prise de décision.

⁵ Dr Ortrun Merkle, 2022, Anti-corruption and Gender: the role of women's political participation' The Global Institute for Women's Leadership and Westminster Foundation for Democracy (WFD)

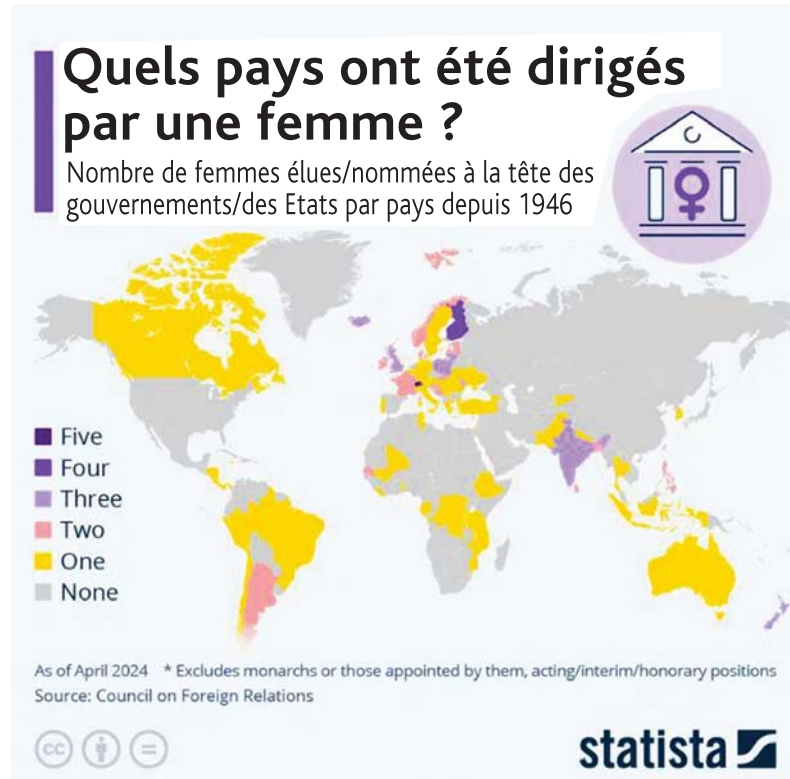
⁶ Mohamed, A. M. (2014). Personal integrity as a guiding principle for war against corruption. <http://repo.uum.edu.my/13947/> accessed 30 march 2024

⁷ Dr Ortrun Merkle, 2022, Anti-corruption and Gender: the role of women's political participation' The Global Institute for Women's Leadership and Westminster Foundation for Democracy (WFD)

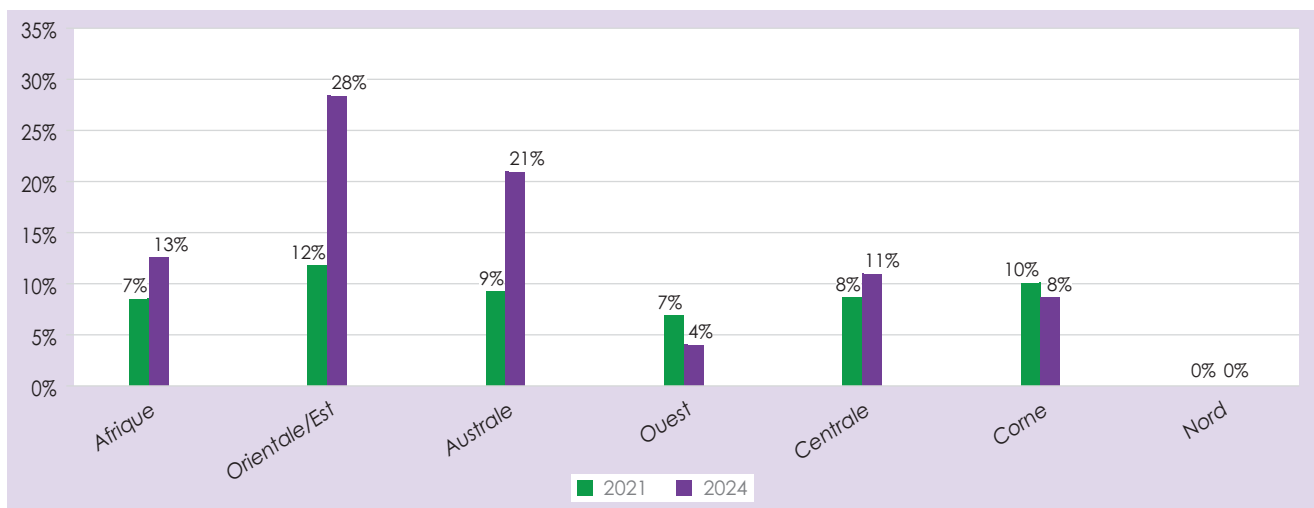
Leadership exécutif

Le plus haut niveau qu'un politicien peut aspirer à atteindre est celui de chef d'État, de président ou de Premier ministre. Globalement, au 10 janvier 2024, 28 femmes agissaient comme chefs d'États et/ou de gouvernement dans 26 pays. Au rythme actuel, cela prendrait 130 années pour atteindre l'égalité du genre dans les plus hauts postes de pouvoir.⁸

Alors que le nombre de femmes occupant des postes exécutifs dans le gouvernement en Afrique a augmenté, passant de 7 % en 2021 à 13 % en 2024, ce pourcentage reste faible. Sur les 121 postes de hauts dirigeants (président, vice-président, Premier ministre et vice-Premier ministre) dans les 54 pays africains, les femmes occupent seulement 17 de ces postes.⁹ Généralement, ce sont des postes électifs qui requièrent un haut degré de soutien d'un parti politique. Les femmes commencent lentement à viser le sommet et à se lancer dans la course présidentielle. Cependant, elles ont encore un long chemin à parcourir.



Graphique 8.1: Les femmes dans les postes de direction en Afrique par région 2021-2024



Source: Compilé par Gender Links à partir d'informations recueillies sur les sites web gouvernementaux, voir l'annexe 11.

⁸ UN Women, at https://www.unwomen.org/en/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures#_edn1 accessed 4 February 2024
⁹ See Annex 11.

Le graphique 8.1 montre que les femmes n'occupent que 13 % des postes de direction dans l'administration politique (président, vice-président, Premier ministre et vice-Premier ministre). Le pourcentage va de 28 % en Afrique

orientale/de l'Est à 0 % en Afrique du Nord. L'Afrique orientale/de l'Est a également connu la hausse la plus significative alors qu'un déclin a été enregistré en Afrique de l'Ouest et dans les pays de la Corne de l'Afrique.

Tableau 8.1: Les dirigeantes dans les gouvernements africains

Pays	Président	Vice-Président	Premier ministre	Vice-Premier ministre
Tanzanie	Samia Suluhu Hassan			
Éthiopie	Sahle-Work Zewde			
Namibie		Netumbo Nandi-Ndaitwah	Saara Kuugongelwa	
Gabon		Rose Christiane Raponda		
Soudan du Sud		Rebecca Nyandeng De Mabior		
Angola		Esperança da Costa		
Zambie		Mutale Nalumango		
Guinée Équatoriale			Manuela Roka Botey	
Togo			Victoire Tomegah Dogbé	
Ouganda			Robinah Nabbanja	Rebecca Kadaga
				Lukia Isanga Nakadama
Eswatini				Thulisile Dladla
Lesotho				Nthomeng Majara
Île Maurice				Leela Devi Dookun-Luchoomun
RDC			Judith Suminwa Tuluka	

Source: Gender Links, Annex 11

Le tableau 8.1 montre qu'il y a actuellement 17 femmes dans des postes de leadership exécutif. La présidente Samia Hassan Suluhu de Tanzanie occupe le poste le plus élevé, qu'elle détient depuis mars 2021. Sahle-Work Zewde est présidente de l'Éthiopie mais il s'agit essentiellement d'un poste cérémonial.

Netumbo Nandi Ndaitwa sera la candidate de la SWAPO, parti au pouvoir en Namibie, lors des prochaines élections présidentielles à la suite du décès de Hage Geingob, qui était président de la Namibie. Elle avait été élu vice-présidente

du parti au cours du sixième congrès de la SWAPO, faisant d'elle la première femme dans l'histoire à agir en cette capacité. Elle a agi comme vice-Première ministre de la Namibie de 2015 à 2024. Elle est actuellement la troisième et actuelle vice-présidente de la Namibie.

Le Gabon, Soudan du Sud, l'Angola et la Zambie ont aussi des femmes pour vice-présidentes. Il y a cinq femmes Premières ministres et cinq femmes vice-Premières ministres.

Un plus grand nombre de femmes concourent pour des postes de haut niveau mais les défis persistent

Une façon de s'assurer que les femmes accèdent à des postes exécutifs est de sélectionner des candidates féminines comme vice-présidentes ou colistières lors des élections

présidentielles. Dans les pays où les lois électorales permettent une candidature à la vice-présidence, les femmes ont plus de chances d'être positionnées plus près des

postes de direction. Avec le temps, cette augmentation progressive de la représentation féminine peut offrir aux femmes la plateforme pour démontrer leurs capacités de gouvernance.



La République du Bénin a connu une hausse significative de la représentation des femmes dans les instances de décisions, ceci étant souligné par l'élection de Mariam Chabi Talata Zimé comme vice-présidente au cours des élections présidentielles de 2021. Ce nouveau poste créé par les amendements apportés à la Constitution du Bénin en 2019 démontre un progrès significatif dans l'implication des femmes au sein de la gouvernance. L'amendement qui l'a permis stipule que l'électorat doit élire le président de la République en duo avec un vice-président de la République et que le vice-président peut assurer la relève en cas de vacance. Cela démontre une grande avancée dans l'implication des femmes au sein de la gouvernance. La représentation des femmes dans la chambre basse du Parlement a augmenté par 19 points de pourcentage durant les dernières élections, passant de 8 % à 27 %.



Malgré la sous-représentation des femmes en politique dans l'Union des Comores, certaines femmes ont réussi à occuper de hauts postes au niveau de l'État. En avril 2019, Mhoudine Sitti Farouata est entrée dans l'histoire comme la première femme à être élue gouverneure, en obtenant un score impressionnant de 70 % de voix. En 2010, Zaharia Saïd Ahmed, une professeure de sports, a été la première à se lancer, bien qu'elle ait obtenu moins de 1% des suffrages. En dépit des obstacles auxquelles elles ont été confrontées et toutes les pressions, ces femmes ont obtenu le soutien de leurs communautés, de leurs collègues et des associations de femmes, démontrant la résilience et la détermination dans l'exercice de responsabilités politiques.



La République Démocratique du Congo a connu son quatrième cycle électoral en décembre 2023, qui comprenait des élections présidentielles, nationales, législatives provinciales et celles des conseils communaux. Sur 26 candidats à la présidentielle, il n'y avait que deux femmes, Marie-Josée Ifoku Mputa Mpunga et Joëlle Bile Batali.

Marie-José Ifoku Mputa Mpunga, ancienne gouverneure de province, n'en était pas à sa première participation à une élection présidentielle. En effet, en 2018, elle était la seule femme candidate à cette élection. Elle avait terminé la course avec 0,15 % de voix cette année-là contre 0,8 % des suffrages en 2023. Sa campagne électorale plaidait pour la réforme de toutes les institutions du pays, incluant une révision de la Constitution. Au cours de sa campagne, elle avait affirmé qu'elle ferait «un coup d'Etat» pour réaliser son programme, se disant persuadée que seule une femme pourrait apporter un vrai changement en RDC.

De l'autre côté, son opposante Joëlle Bile Batali a mis l'accent sur la promotion des valeurs, qui était au centre de son programme. Cette candidate émanant de la société civile n'a recueilli que 0,04% des suffrages. Son rêve était de mettre en place une République des valeurs qui s'articule autour de la lutte contre la corruption, mettre l'accent sur la valeur du travail et garantir la justice en RDC. Elle a créé la surprise car cinq jours avant le scrutin, elle s'est désistée au profit du président sortant, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Ces récentes élections en RDC montrent la participation limitée des femmes dans les courses politiques de haut niveau en dépit des dispositions constitutionnelles affirmant l'égalité du genre. Les expériences de Marie-Josée Ifoku Mputa Mpunga et de Joëlle Bile Bitali soulignent les défis que rencontrent les femmes candidates

cherchant à naviguer dans le paysage politique et à faire des plaidoyers pour le changement dans un pays aux prises avec différentes problématiques incluant la corruption et la violence.¹⁰



La violence envers les femmes en politique est un autre facteur dissuasif à faire leur entrée dans cette sphère. Cette violence est flagrante et subtile mais elle a un impact profond sur les femmes briguant un poste politique. Amsatou Sow Sidibé était l'une des deux femmes sur 14 candidats à se présenter à l'élection présidentielle de 2012 au Sénégal. La candidature d'Amsatou Sow Sidibé à l'élection présidentielle de mars 2024, a été rejetée pour invalidité de parrainage. Elle affirme qu'au Sénégal, il y a une quasi-exclusion des femmes dans la plus haute sphère de prise de décision, à savoir la présidence de la République. À l'élection présidentielle de 2024, il n'y avait que deux femmes, Rose Wardini et Anta Babacar Ngom.

Alors que le Sénégal peut se targuer d'avoir la deuxième plus haute représentation des femmes dans la chambre basse du Parlement, les Sénégalais ont encore du mal à accepter qu'une femme soit présidente, selon Amsatou Sow Sidibé, professeur en droit et présidente d'un mouvement citoyen.

En 2012, alors qu'elle était candidate à la présidentielle, un homme religieux a déclaré qu'une femme ne pouvait agir comme présidente de la République, citant des restrictions empêchant les chefs religieux d'avoir des réunions privées avec les femmes, même si celles-ci occupent le poste présidentiel. Ces remarques ont eu un effet négatif sur elle. Une autre forme de violence vécue par les femmes voulant se lancer en politique active est la violence économique. «Les élections coûtent excessivement cher et beaucoup de candidats hommes n'hésitent pas à préparer leurs campagnes en puisant des fonds publics alors que les femmes sont généralement respectueuses de la bonne gouvernance», estime-t-elle.

Les femmes dans les Conseils de ministres

Le Conseil des ministres est le bras exécutif du gouvernement. Comme souligné dans le chapitre 7 sur le rôle des hommes, le Conseil des ministres est une sphère du gouvernement dans laquelle les chefs d'État disposent d'une plus grande marge de manœuvre pour augmenter la représentation des femmes dans la prise de décision. En effet, les chefs d'État nomment ces membres, et une forte proportion de femmes au sein du Cabinet est un signe clair de la volonté politique au plus haut niveau.

Le tableau 8.2 montre que les femmes ne sont représentées qu'à 24 % dans les Conseils des

ministres en Afrique. Le plus fort pourcentage de femmes dans les Cabinets actuellement est au Mozambique où elles sont à parité avec les hommes. Le Rwanda, le Burundi, l'Afrique du Sud et la Guinée Bissau ont 40 % de femmes ministres dans leur Cabinet. Le pays ayant le plus faible pourcentage de femmes ministres est Djibouti avec 7 %. En termes de régions, l'Afrique Orientale/de l'Est (36 %) a le plus fort pourcentage de femmes dans le conseil des ministres, suivie par l'Afrique du Sud (30 %). Deux autres régions de l'Afrique ont un faible pourcentage de femmes ministres, l'Afrique de l'Ouest et la Corne de l'Afrique (19 % chacun).

¹⁰ Case study by Anna Mayimona Ngemba.

Tableau 8.2: Les femmes dans les Conseils des ministres en Afrique par région mai 2024

Région	Pays	Femmes	Hommes	Total	% au Conseil des ministres
Orientale/Est	Rwanda	14	19	33	42 %
Orientale/Est	Burundi	6	9	15	40 %
Orientale/Est	Ouganda	10	17	27	37 %
Orientale/Est	Tanzanie	7	15	22	32 %
Orientale/Est	Kenya	7	17	24	29 %
Total Orientale/Est		45	73	118	36 %
Australe	Mozambique	10	10	20	50 %
Australe	Afrique du Sud	14	15	29	48 %
Australe	Seychelles	5	8	13	38 %
Australe	Malawi	8	14	22	36 %
Australe	eSwatini	6	12	18	33 %
Australe	Tanzanie	7	15	22	32 %
Australe	Namibie	6	14	20	30 %
Australe	RDC	16	38	54	30 %
Australe	Madagascar	8	21	29	28 %
Australe	Botswana	4	13	17	24 %
Australe	Zimbabwe	6	20	26	23 %
Australe	Angola	9	14	23	18 %
Australe	Île Maurice	3	15	18	17 %
Australe	Zambie	3	22	25	12 %
Australe	Lesotho	2	16	18	11 %
Australe	Comores	1	9	10	10 %
Total Australe		107	247	354	30 %
Nord	Tunisie	8	15	23	35 %
Nord	Maroc	6	19	25	24 %
Nord	Soudan du Sud	8	27	35	23 %
Nord	Mauritanie	5	18	23	22 %
Nord	Soudan	4	16	20	20 %
Nord	Egypte	6	26	32	19 %
Nord	Libye	6	28	34	18 %
Nord	Algérie	5	29	34	15 %
Total Nord		48	178	226	21 %
Ouest	Cap Vert	3	8	11	27 %
Ouest	Guinée-Bissau	7	11	18	44 %
Ouest	Sierra Leone	9	21	30	30 %
Ouest	Guinée	10	26	36	28 %
Ouest	Libéria	5	14	19	26 %
Ouest	Togo	8	23	31	26 %
Ouest	Sénégal	7	25	32	22 %
Ouest	Bénin	5	19	24	21 %
Ouest	Ghana	5	19	24	21 %
Ouest	Nigéria	9	38	47	19 %
Ouest	Burkina Faso	4	21	25	16 %
Ouest	Mali	4	21	25	16 %
Ouest	La Gambie	3	16	19	16 %
Ouest	Niger	6	32	38	16 %
Ouest	Côte d'Ivoire	6	41	47	13 %
Ouest	Guinée Equatoriale	3	24	27	11 %
Total Ouest		78	301	377	21 %
Corne	Éthiopie	7	14	21	33 %
Corne	Somalie	4	22	26	15 %
Corne	Djibouti	1	14	15	7 %
Total Corne		12	50	62	19 %
Centrale	République centrafricaine	6	28	34	18 %
Centrale	Thad	7	28	35	20 %
Centrale	Gabon	6	26	32	19 %
Centrale	Sao-Tomé et Principe	2	9	11	18 %
Centrale	Cameroun	7	40	47	15 %
Total Centrale		21	91	112	19 %
TOTAL AFRIQUE		309	969	1281	24 %

Source: Gender Links.

Graphique 8.2 : Femmes dans les conseils des ministres versus femmes dans les chambres basses dans les pays d'Afrique sélectionnés



Source: Compilé par Gender Links à partir d'informations recueillies sur les sites gouvernementaux.

Le graphique 8.3 fait une comparaison entre la représentation des femmes dans les chambres basses des Parlements et celles dans les conseils des ministres dans 12 pays sélectionnés avec des niveaux élevés et faibles de PPF dans différentes régions d'Afrique. Le Rwanda, l'Éthiopie, le Cap Vert, la Tanzanie, le Soudan, la Guinée Équatoriale, la Somalie et la Zambie ont plus de femmes au Parlement qu'au Conseil des ministres. Excepté pour l'Éthiopie et la Zambie, tous ces pays ont une forme de quotas, soit constitutionnels/légiférés ou volontaires de partis. Inversement, en Afrique du Sud, au Kenya et au Nigéria, il y a davantage de femmes ministres. Il est intéressant de noter que, mis à part l'Afrique du Sud, les deux autres pays ont une faible représentation de femmes au Parlement.

Il y a une certaine corrélation entre le nombre de femmes au Parlement et le nombre de femmes nommées ministres. Par exemple, le Rwanda a le pourcentage le plus élevé de

femmes dans la chambre basse du Parlement et au Conseil des ministres alors qu'en Afrique du Sud, la représentation est presque égale à ces niveaux. Cette corrélation implique que les pays ayant le plus haut pourcentage de femmes au Parlement sont plus susceptibles de nommer des femmes au Conseil des ministres.

Un autre test essentiel de l'engagement en faveur d'une véritable égalité est la mesure dans laquelle les chefs d'État nomment des femmes à des postes non traditionnels. Par exemple, les femmes ont tendance à détenir des portefeuilles relatifs aux femmes, à la famille et aux enfants, à l'inclusion sociale et au développement, la protection sociale et la sécurité sociale, et les affaires indigènes et des minorités.¹¹ Ces portefeuilles n'ont pas les ressources, le pouvoir et le profil des portefeuilles ministériels généralement dirigés par des hommes tels que la défense, la justice, les finances et les affaires étrangères.¹²

¹¹ UN Women, <https://www.unwomen.org/en/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>, accessed 5 February 2024

¹² CEDAW, Draft General Recommendation No. 40: Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems, 2024

Tableau 8.3: Représentation des femmes par ministères groupés

Pays	Région	% de femmes globalement	% F Finance, Économie, Plan et Développement	% F Affaires étrangères, Justice, Défense, Sécurité	% F Ressources, Infrastructures	Social (incluant la Santé, l'Éducation, la Femme, les Enfants, les Sports et la Culture)
Globalement		25 %	24 %	19 %	16 %	44 %
Rwanda	Orientale/Est	50 %	67 %	22 %	50 %	75 %
Afrique du Sud	Australe	48 %	33 %	57 %	44 %	57 %
Éthiopie	Corne	33 %	25 %	0 %	38 %	50 %
Tanzanie	Orientale/Est	32 %	50 %	43 %	11 %	50 %
Kenya	Orientale/Est	29 %	40 %	17 %	25 %	40 %
Cap Vert	Ouest	27 %	0 %	25 %	50 %	33 %
Soudan	Nord	20 %	20 %	20 %	0 %	29 %
Nigéria	Ouest	19 %	40 %	0 %	4 %	60 %
Somalie	Horn	15 %	0 %	0 %	11 %	43 %
Algérie	North	14 %	0 %	13 %	15 %	25 %
Zambie	Australe	13 %	25 %	0 %	0 %	33 %
Guinée Équatoriale	Ouest	11 %	0 %	20 %	0 %	20 %

Source: Gender Links, à partir d'informations recueillies sur les sites gouvernementaux.

Le tableau 8.3 montre que dans les 12 pays sélectionnés à partir de différentes régions de l'Afrique, les femmes, à 44 %, dominent dans le groupe de ministères sociaux (incluant les affaires des femmes et de la jeunesse, la santé, l'éducation, le sport et la culture). Dans les trois autres groupes de ministères restants, les femmes ont la représentation la plus importante (24 %) dans le groupe de ministères de l'économie et du plan, suivis par la défense, la justice et la sécurité (19 %) et les ressources et

les infrastructures (16 %). Il y a cependant quelques exemples montrant que la tendance change. Par exemple, en Afrique du Sud, il y a plus de femmes (57 %) que d'hommes à occuper le groupe de ministères des affaires étrangères/ justice/ sécurité. En Tanzanie, il y a la parité hommes femmes dans les ministères des Finances, de l'Economie, du Plan, et du Développement alors qu'au Rwanda, les femmes dépassent le nombre d'hommes dans ces groupes importants.

Perspectives et priorités sensibles au genre

Les femmes politiques apportent souvent une perspective du genre unique aux politiques et aux programmes en raison de leurs expériences personnelles et leur compréhension des questions spécifiques du genre. Les femmes occupant des postes de leadership sont aussi plus susceptibles de rendre prioritaires des politiques qui s'attaquent à l'inégalité du genre, qui promeuvent les droits des femmes et qui soutiennent les initiatives d'autonomisation des femmes et des filles.

Lorsque les femmes occupent des postes non traditionnels, elles peuvent aussi servir de modèles et militer pour l'égalité du genre, inspirant d'autres femmes et filles à leur emboîter le pas et occuper des postes de direction et ainsi contribuer à façonner des politiques qui font la promotion de l'égalité du genre et de la justice sociale.



Botswana: La ministre des Finances devient une star



Hon Peggy Serame.
Crédit photo : NEO MARUAPULE

Peggy Serame, la ministre révolutionnaire des Finances et du Développement économique au Botswana s'est vue décerner le prix de Ministre des Finances de l'Année 2024 pour l'Afrique par The Banker. Cette reconnaissance prestigieuse témoigne de son leadership exceptionnel et de sa gestion efficace de l'économie au cours d'une année difficile pour l'ensemble du continent.¹³

Avec une carrière s'étalant sur trois décennies, le parcours de Peggy Serame dans le service public a commencé en 1994 en tant qu'assistante économiste au ministère des Finances. Son dévouement et son expertise l'ont promue adjointe au secrétaire permanent pour la diversification économique au ministère du Commerce et de l'Industrie en 2011. Finalement en 2021, elle est entrée dans l'histoire en tant que première femme à être nommée ministre des Finances et du Développement économique du Botswana.

Peggy Serame déclare que malgré qu'elle soit la première femme à avoir été nommée ministre des Finances, elle a fait face à des critiques et à des allégations de népotisme. Au cours de sa campagne électorale pour les élections législatives, Peggy Serame a reçu des remarques sexistes et a été sujette à des tactiques de harcèlement, même au sein de son propre parti. Elle souligne également les défis financiers en politique, disant que «c'est très difficile et en plus, c'est très cher.» Elle souligne également l'importance d'avoir des supporters «qui croient en vous et qui sont prêts à vous offrir une aide financière.»

Lorsqu'elle a été nommée ministre des Finances, le public l'a comparée à son prédécesseur ;

certaines ont même douté de ses capacités, disant «qu'elle n'a pas sa place à ce ministère car ce n'est pas un ministère social. C'est le ministère des Finances. C'est vraiment, vraiment important.» Peggy Serame reconnaît que «la société est patriarcale et que de ce fait, certaines personnes assument que certains postes sont conservés pour les hommes.» Elle reconnaît avoir été confrontée à un certain nombre de réticences de la part d'autres ministres et d'autres personnes dans l'exercice de ses fonctions. Néanmoins, elle est restée concentrée sur ses buts et met l'accent sur son comportement professionnel et son engagement à produire des résultats, tout en restant fidèle à elle-même. Son approche comprend une forte focalisation sur l'apprentissage rapide, le dévouement à son rôle et, en fin de compte, l'objectif de faire une différence significative à ce poste. «Je privilégie le professionnalisme, les résultats et le plaisir dans mon travail.»

Peggy Serame félicite son parti, le Parti Démocratique du Botswana (BDP), pour son soutien actif aux femmes en politique à travers des nominations à des postes de leadership importants. En 2022, les femmes du parti l'ont approchée pour qu'elle pose sa candidature en vue d'être présidente de l'aile féminine car elles croient en ses compétences de leadership. Elle se souvient que ces femmes lui ont dit que «nous ne sommes pas forcément à la recherche d'une personne qui a été le plus longtemps dans le parti mais nous sommes en quête d'une personne que nous croyons avoir des qualités de leadership. Nous croyons que vous pouvez réunir les femmes, que vous pouvez nous guider vers des objectifs que nous avons toujours recherchés, nous croyons que vous pouvez mener la transformation que nous recherchons en tant que parti.»

¹³ The Banker, <https://www.thebanker.com/Finance-Minister-of-the-Year-2024-1704191400>

Hésitante au départ, elle a recherché l'avis de son président, qui l'a soutenue dans sa décision de se présenter. Elle apprécie que son parti encourage un plus grand nombre de femmes à participer à la politique et à accorder orientation et soutien aux femmes candidates. «L'engagement du BDP envers l'égalité du genre et l'autonomisation transpire dans ses actions destinées à promouvoir des femmes dans des postes de leadership et à créer un environnement politique plus inclusif.»

Peggy Serame croit que la personnalité est un facteur plus déterminant dans le style de leadership que le genre. Toutefois, elle reconnaît que le fait d'être une femme apporte une perspective et une compréhension différentes de certaines questions, ce qui conduit à une approche plus attentive de la prise de décision. Parmi les réformes politiques qu'elle a défendues, citons la suppression de la taxe sur

la valeur ajoutée sur les produits d'hygiène menstruelle, les programmes visant à relever les défis auxquels sont confrontées les jeunes femmes et les initiatives en faveur du secteur informel.

Sa priorité est aussi de construire un secteur financier solide et résilient, capable de s'attaquer aux risques émergents et systémiques. Le Botswana a entrepris plusieurs réformes incluant des ajustements législatifs et des améliorations administratives pour optimiser l'efficacité et maximiser les fonds publics. De plus, lors de la COP28 aux Émirats Arabes Unis, la ministre Serame a mis l'accent sur la nécessité d'avoir des infrastructures résistantes au dérèglement climatique et demandé un soutien des pays développés par le biais du fonds pour les pertes et dommages, en s'alignant sur les efforts¹⁴ mondiaux d'atténuation du changement climatique.

Comme de plus en plus de femmes commencent à occuper des portefeuilles non traditionnels au Conseil des ministres et sont en mesure de démontrer leurs compétences et leurs capacités de leadership, le paysage politique commencera à changer. Un nombre plus important de femmes utilisent leurs compétences et expertises acquises dans les secteurs publics et privés pour faire avancer les droits et façonner les politiques qui traitent des différents contextes et expériences de la société dans son ensemble.



Les électeurs allant voter lors des élections générales à Mbabane, Eswatini.

Crédit photo : Eswatini Observer

¹⁴ The Banker, Finance Minister of the Year 2024, at <https://www.thebanker.com/Finance-Minister-of-the-Year-2024-1704191400>, accessed 28 February 2024



Fatma Zohra Zerouati est une figure réputée de la politique algérienne et a été ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables de 2017 à 2020.



Fatma Zohra Zerouati.
Credit: FZZ

Elle a commencé son parcours en tant qu'activiste et politicienne en tirant parti de ses compétences en matière de communication et de son expertise dans le domaine de l'environnement. Fatma Zohra Zerouati, ingénieur d'État spécialisé dans l'écologie et l'environnement, a fait son entrée en politique en 2012 dans le parti Tamajoute Amal El Djazair (TAJ) qu'elle dirige.

Ses nombreuses expériences lui ont permis de comprendre les complexités des enjeux sociétaux et environnementaux, favorisant des collaborations au niveau national comme international. Cette accumulation d'expériences a façonné sa décision de s'engager en politique,

aboutissant à la co-fondation du parti TAJ en 2012. En tant que membre du bureau politique, elle a dirigé des initiatives environnementales telles qu'incorporer le développement durable dans l'agenda du parti et a organisé des activités qui y sont liées. Son dévouement et sa contribution avec TAJ ont fait qu'au final, elle a été nommée ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, poste qu'elle a occupé de 2017 à 2020.

Réfléchissant à son parcours politique, Fatma Zohra Zerouati a souligné l'importance des femmes dans les rôles de prise de décisions et dans l'élaboration des politiques et la résolution des défis nationaux. Son mandat en tant que femme politicienne a mis en évidence l'importance de comprendre les divers aspects et données liés aux problèmes d'un pays pour formuler des stratégies politiques efficaces.¹⁵

Les femmes présidentes des Parlements

Le président du Parlement est le principal titulaire de la fonction et agit en tant que représentant, porte-parole et chef de l'exécutif de l'Assemblée nationale. Son rôle est essentiel dans la supervision du déroulement des sessions parlementaires. Une de ses plus importantes responsabilités est de présider les débats en s'assurant que les discussions respectent les règlements parlementaires et que le Parlement donne l'opportunité à tous ses membres d'exprimer leurs opinions.

De plus, il maintient l'ordre dans l'hémicycle et s'assure que les débats parlementaires se déroulent de manière professionnelle et

respectueuse. Le président est également chargé de faire respecter et d'appliquer les règles et procédures parlementaires, de prendre des décisions sur les motions d'ordre et de veiller à ce que le Parlement mène les débats dans le respect des règles établies.

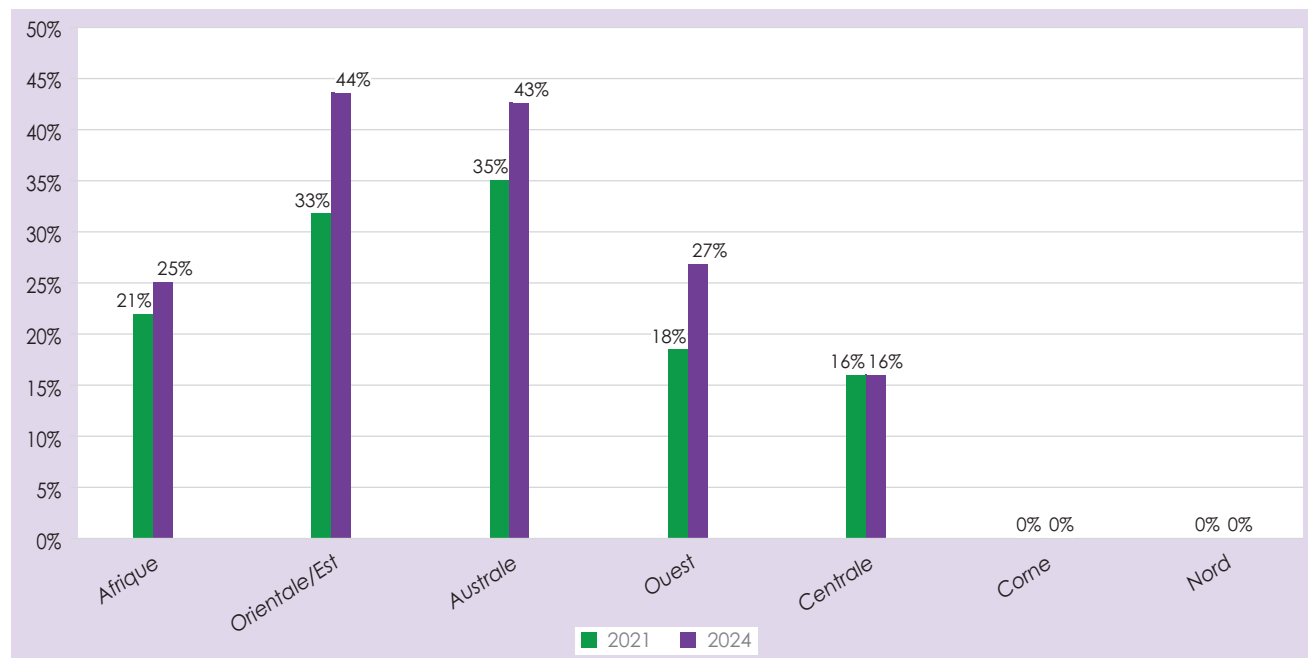
De plus, le président agit comme un représentant du Parlement, comme le porte-parole de l'institution aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'Assemblée nationale. Dans certains systèmes parlementaires, le président peut également être habilité à émettre un vote décisif en cas d'égalité des voix, ce qui souligne encore son

¹⁵ Etude de cas par Nassima BERRAYAH, rédigée dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

rôle important dans le processus législatif. L'action en faveur de l'égalité du genre consiste à créer un espace pour des caucus parlementaires féminins efficaces et à encourager les partenariats entre hommes et femmes parlementaires afin de mettre en place

des réformes juridiques et institutionnelles en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Ces efforts servent également de source d'inspiration pour les femmes qui aspirent à occuper des postes de décision de haut niveau dans leurs pays respectifs.

Graphique 8.3: Les femmes présidentes de Parlements en Afrique par région 2021-2024



Source: Compilé par Gender Links avec les informations recueillies à partir des sites web des Parlements. Voir l'annexe 9.

Le tableau 8.3 montre que parmi les 76 présidents des différentes chambres de Parlement, 19 (25%) sont des femmes, une hausse de quatre points de pourcentage par

rapport à 2021. L'Afrique orientale/de l'Est a le plus grand nombre de femmes présidentes de Parlements alors que les pays de la Corne de l'Afrique continuent à ne pas en avoir.

Rapprocher le Parlement des citoyens

Une gouvernance réactive s'assure que les institutions gouvernementales, incluant le Parlement, rendent des comptes, soient transparentes et accessibles aux citoyens qu'elles servent.

En rapprochant le Parlement du peuple, les décideurs peuvent mieux comprendre leurs besoins et préoccupations, favorisant un

processus de décision plus inclusif et représentatif. En ayant contact avec leurs mandants sur une base régulière, les parlementaires peuvent acquérir des connaissances précieuses sur les expériences vécues par les citoyens ordinaires et adapter les politiques et la législation pour répondre à leurs besoins spécifiques. Cette approche ascendante de la gouvernance permet non

seulement d'accroître la légitimité des institutions gouvernementales, mais aussi de renforcer le processus démocratique en garantissant que les voix de tous les individus, y compris celles des groupes marginalisés et sous-représentés, soient entendues et prises en compte dans l'élaboration des politiques. Au

final, le fait de rapprocher le Parlement des citoyens favorise une plus grande transparence, la confiance et la collaboration entre les élus et les communautés qu'ils servent, ce qui se traduit par une gouvernance plus réactive et plus efficace.



Promouvoir les droits des femmes et leur autonomisation économique



Tšepang Tšita-Mosena.

Tšepang Tšita-Mosena décrit sa prestation de serment en tant qu'adjointe au président du Parlement du Lesotho, le 25 octobre 2022, comme «un temps fort de sa vie.» C'est la troisième

femme à occuper ce poste dans le pays. Tšita-Mosena s'est jointe à la politique en décembre 2016 lors de la constitution du Mouvement pour le Changement Économique en tant que secrétaire responsable de communication et de marketing. En 2019, ce parti l'a élue leader adjoint. Elle a d'abord rejoint le Parlement en 2017 par le biais du système de représentation proportionnelle lors de la dixième législature, où elle a commencé à se faire remarquer en promouvant la croissance économique et les droits des femmes et des jeunes.

Si elle a rejoint la politique c'est en raison d'un puissant désir de faire entendre la voix des femmes, d'améliorer la participation des jeunes en politique et d'œuvrer pour une réforme législative qui permettrait aux femmes de contribuer de manière significative dans tous les aspects de leur vie privée et publique. Tšepang Tšita-Mosena souligne qu'elle a toujours trouvé le courage d'entrer dans des débats dans un Parlement dominé par des hommes et où des niveaux élevés de testostérone sont souvent visibles. Il n'y a pas eu un jour où elle a été trop intimidée au point de ne pas exprimer son opinion et de soulever des questions importantes et essentielles pour l'amélioration des droits des femmes tels que

la violence basée sur le genre, les droits sexuels et reproductifs et les droits économiques des femmes, pour ne citer que ceux-là.

Son désir est de rectifier des décennies de marginalisation des femmes dans différents contextes. Pendant des années, les femmes ont été poussées à la périphérie de l'économie du Lesotho et écartées des opportunités qui semblaient bénéficier uniquement aux hommes. Elle argue que des zones spéciales doivent être créées pour que les femmes Basotho puissent progresser dans le leadership, l'économie et la politique. Les parlementaires, en particulier le caucus des femmes, doivent veiller à adopter des lois et des politiques facilitant la participation des femmes dans les activités économiques, sociales et politiques.

Elle déclare que le fait d'avoir été membre de la dixième session du Forum Parlementaire de la Communauté de Développement de l'Afrique australe l'a autonomisée et lui a permis d'atteindre le plus haut niveau de croissance en tant que politicienne. Elle a bénéficié de son interaction avec ses pairs en représentant son pays aux côtés d'autres députés, en partageant les expériences pays et même en étant nommée pour présider des comités qui lui ont permis de diriger l'orientation des politiques dans la région de la SADC. À travers de telles interactions, les députés peuvent apprendre et adopter de nouvelles politiques d'autonomisation des femmes.

La participation à des espaces régionaux, continentaux et internationaux dans le cadre de son travail a élargi ses réseaux avec d'autres députés et parlementaires de différents pays. Elle est convaincue que le Lesotho peut aller plus loin plus.

Dans sa position, Tšepang Tšita-Mosena s'engage vigoureusement pour influencer l'appréciation des questions de genre par ses collègues, en particulier le caucus des femmes parlementaires afin qu'elles prennent le relais en tant que gardiennes de l'égalité du genre au sein du Parlement et dans les espaces connexes. Elle souhaite voir le gouvernement œuvrer avec la vision dont chaque Mosotho serait fier, et qui permettrait de mieux apprécier la participation à l'espace démocratique pour la paix, la stabilité et les opportunités pour tous. Tšepang Tšita-Mosena estime que les femmes ne devraient pas être spectatrices sur les terrasses, mais devraient participer aux activités socio-économiques. L'une des choses qui la passionnent est d'interagir avec les

communautés rurales, en particulier avec les femmes et les jeunes. Elle affirme que la partie la plus satisfaisante de son travail consiste à améliorer la vie des gens à la base dans les communautés. Elle s'efforce toujours de voir les communautés rurales, en particulier les femmes et les jeunes, progresser et s'améliorer.

«Je suis fermement convaincue que les femmes doivent sortir de chez elles et prendre des décisions inconfortables pour être en première ligne au lieu de se contenter d'apporter leur soutien pour qu'un véritable changement se produise. J'ai pris la décision d'être une de ces femmes et je vais continuer à faire pression pour m'assurer que les femmes revendiquent leurs espaces et amènent un changement là c'est le plus important. Si ce n'est pas moi, qui le fera ? Je me suis engagée à être la voix des femmes, en particulier celles qui souffrent des conséquences de la marginalisation, de l'inégalité, de la pauvreté, du chômage et de la violence basée sur le genre », dit-elle.

Étude de cas par Mabetha Mantebheleng, rédigée dans le cadre du projet de GL sur la PPF

S'engager dans le travail de circonscription



Ezulwini Mayor et Bongile Mbingo, intervenant lors de la réunion du Forum consultatif des Femmes dans les Collectivités locales en Eswatini. Photo: Thandokuhle Dlamini

Les femmes politiques sont connues pour donner priorité à l'organisation de base, à l'engagement communautaire et à l'établissement de relations avec leurs électeurs, ce qui peut impliquer une quantité significative de travail de circonscription. De plus, les femmes politiques peuvent également mettre l'accent sur les questions liées au bien-être social et au développement communautaire, ce qui peut renforcer leur engagement dans le travail de circonscription.¹⁶

¹⁶ Women Political Leaders AISBL, Representation matters: Women political leaders, no date, at <https://www.oliverwyanforum.com/global-consumer-sentiment/2023/sep/representation-matters-women-political-leaders.html> accessed 20 April 2024



Utiliser son espace en tant que députée au Kenya

Beatrice Elachi, député de la circonscription Dagoretti Nord au Kenya et ancienne présidente de l'Assemblée du comté de Nairobi (2017-2020) a fait preuve d'une résilience et d'une détermination remarquables face aux défis. Dans une interview avec Gender Links, elle a fait part des obstacles qu'elle a rencontrés en tant que femme entrant dans le monde politique. La communauté l'a interrogée sur son héritage tribal, sur son statut marital et son contexte familial, examinant sa vie personnelle plutôt que les politiques qu'elle proposait. Beatrice Elachi décrit les réunions surpeuplées, où des infiltrés perturbent les débats en demandant des pots-de-vin ou en créant des troubles. Les contraintes financières, les préjugés du genre et une opposition par ses homologues masculins ont aggravé ses difficultés. L'engagement des jeunes désenchantés dans les bidonvilles a posé d'autres problèmes car ils privilégient la satisfaction immédiate à la vision à long terme.

Par rapport aux quotas et au soutien du parti, elle croit que son parti politique, le Party Démocratique Orange soutient les femmes candidates en évaluant leur viabilité à travers des sondages d'opinion et en leur donnant des opportunités de se présenter dans les circonscriptions électorales. Bien qu'elle ait fait son entrée au Parlement sur un siège réservé, elle estime que les sièges d'action positive devraient être un tremplin pour les circonscriptions compétitives car ils leur permettraient d'avoir un impact plus important sur les décisions politiques. Elle connaît les défis rencontrés par les femmes pour accéder aux ressources et à l'influence et met l'accent sur la nécessité d'avoir un paysage politique plus inclusif et compétitif pour assurer la participation continue des femmes et leur leadership en politique. Elle souligne aussi les limites des sièges réservés ou d'action positive

et plaide pour l'autonomisation des femmes en leur offrant davantage de possibilités de participer aux élections.

Malgré les obstacles, Béatrice Elachi est restée inflexible dans son engagement de servir sa circonscription et de faire une différence dans la politique kenyane. «Un des obstacles les plus durs que chaque femme rencontre dans le pays est quand des jeunes viennent mais qu'ils montrent leur désintérêt pour la politique. Cela peut être un défi de discuter de politique avec eux et de les éduquer à propos du rôle des politiciens sans qu'ils n'attendent un bénéfice monétaire ou matériel en retour. Ma circonscription est assez divisée avec d'un côté, une population assez turbulente et de l'autre un bidonville. Travailler dans un bidonville avec des jeunes est difficile car ils arrivent souvent avec beaucoup de frustration.»

Reconnaissant l'importance de respecter ses promesses et de bâtir la confiance, Beatrice Elachi expose ses stratégies pour créer des liens avec les jeunes telles que des interactions directes et la satisfaction de leurs besoins pratiques comme le lavage de voitures ou les outils de collecte des déchets. Plutôt que de leur donner de l'argent, elle soutient les initiatives en faveur de la jeunesse en achetant les ressources nécessaires et en leur donnant les moyens d'agir. À travers des programmes de mentorat et des discussions sur l'alcoolisme, elle vise à inculquer la confiance en soi, à combattre les comportements négatifs, et à promouvoir un sens de responsabilité et de redevabilité au sein de la communauté des jeunes. «Cette approche holistique a conduit à une transformation des relations, les jeunes faisant preuve désormais de réceptivité et de compréhension, modifiant finalement la confrontation en collaboration et en respect mutuel.



Hon Beatrice Elachi.
Credit: Self

Elle décrit son style de leadership comme un mélange de force et de charisme, mettant l'accent sur son engagement aux principes d'éducation et d'autonomisation économique. Elle a fait de ses priorités l'honnêteté, l'objectivité et la responsabilité dans la prise de décision, le maintien d'une approche équilibrée de l'affirmation de soi et de la collaboration, de la confiance et de l'inclusion, de la continuité et du développement au sein de l'équipe. Son programme encourage les talents par le biais de formations et de stages, tout en

reconnaissant et en prenant en compte des faiblesses et des forces de chacun. Cette approche du leadership a permis un travail d'équipe soutenu et une cohésion au sein du bureau politique, garantissant la longévité, la confiance et une communication efficace. Le style de leadership de Béatrice Elachi met l'accent sur le travail d'équipe, la compréhension mutuelle et l'investissement dans le capital humain pour un succès durable dans l'arène politique.

Étude de cas par Susan Tolmay, rédigée dans le cadre du projet de GL sur la PPF



Groupe régional d'apprentissage entre pairs pour les collectivités locales, réunion organisée par IDEA International dans le cadre du projet de PPF.

Photo: Gender Links

Les femmes dans les collectivités locales

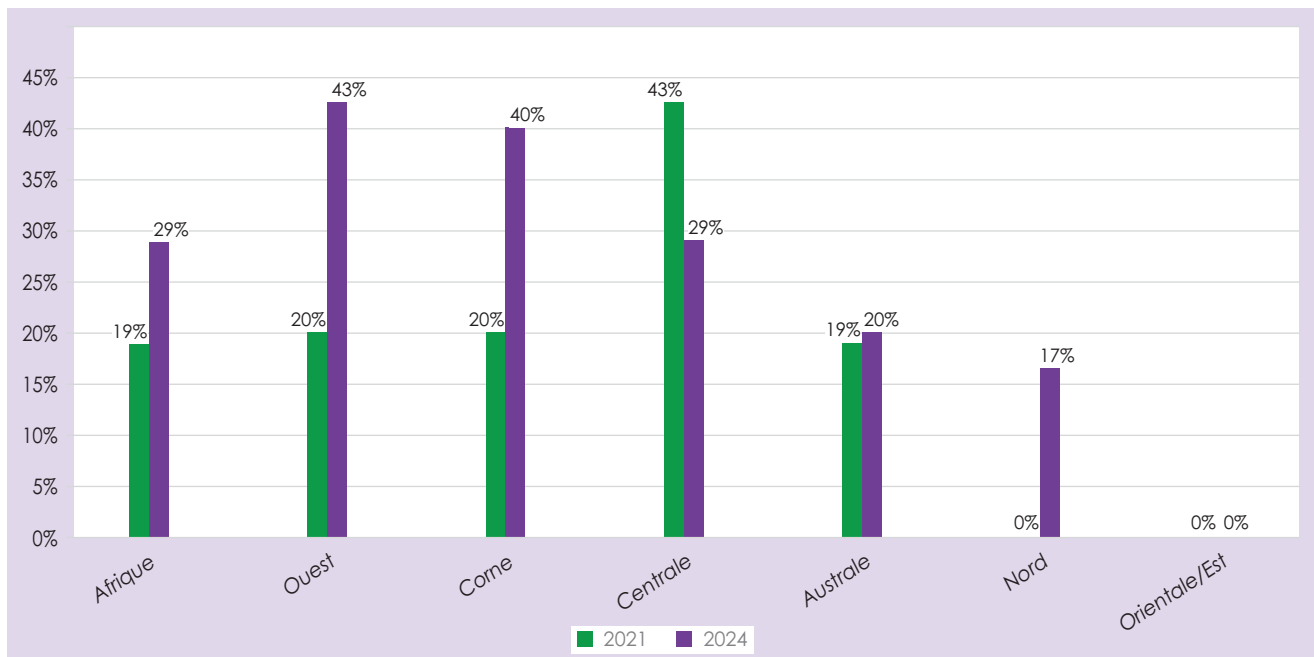
Les collectivités locales sont le bras gouvernemental le plus proche des citoyens. Les positions dans le gouvernement local sont plus souvent accessibles aux nouveaux en politique, incluant les femmes, du fait qu'ils requièrent moins de ressources et de contacts que les plus hauts niveaux de gouvernance. Cela facilite la participation des individus issus de milieux et communautés divers au processus politique.

Les collectivités locales sont responsables de la délivrance de services essentiels et de la prise de décision ayant un impact direct sur la vie quotidienne des gens comme l'eau et l'assainissement, l'électricité, l'éducation, la

sécurité publique, le transport et les réglementations de zonages. Ces questions sont particulièrement importantes pour les femmes en raison de leurs rôles reproductifs et domestiques au sein des familles. Servir au niveau local permet d'apporter des changements positifs et d'améliorer la qualité de vie des membres de la communauté.

Il y a 25 % de conseillères élues au niveau du gouvernement local et 29 % de femmes maires dans les villes capitales. Sur les 51 villes capitales en Afrique pour lesquelles nous avons pu obtenir des données, les femmes dirigeaient seulement 15 d'entre elles.

Graphique 8.4: Les femmes maires dans les villes capitales en Afrique par région 2021-2024



Source: Compilé par Gender Links à partir d'informations recueillies sur les sites web des villes capitales. Voir l'annexe 10.

Le graphique 8.4 démontre que le nombre de maires dans les villes capitales d'Afrique a augmenté par dix points de pourcentage, passant de 19 % en 2021 à 29 % en 2024. Cinq régions - l'Ouest, la Corne, le Nord et l'Afrique australe - ont enregistré une augmentation dans leur nombre de femmes maires. L'Afrique de l'Ouest a le pourcentage le plus élevé de femmes maires ; six des 14 maires sont des femmes ; cette région a aussi enregistré la plus forte augmentation durant les trois dernières années. L'Afrique centrale a connu le plus important déclin en la matière, soit de 43 % à 29 %. En Afrique Orientale/de l'Est, il n'y a aucune femme maire. Dans la Corne de l'Afrique et en Afrique australe, il y a respectivement 20 % et 17 % de femmes maires.

Les collectivités locales peuvent être considérées comme un terrain d'entraînement pour les politiciens et un tremplin pour le Parlement. Servir au niveau des collectivités locales permet aux femmes d'avoir de l'expérience en gouvernance, en élaboration de politiques et en engagement communautaire, leur fournissant des compétences précieuses et la connaissance nécessaire pour les préparer à passer à de plus hautes fonctions politiques, incluant les Parlements nationaux. Les postes de conseillers au sein des collectivités locales impliquent souvent de travailler étroitement avec les mandants, de résoudre leurs besoins communautaires et de collaborer avec d'autres fonctionnaires, offrant aux femmes l'opportunité de développer des assises solides en service

public et en leadership. Servir comme conseiller au sein du gouvernement local peut aussi être un tremplin pour atteindre les plus hauts niveaux dans la hiérarchie gouvernementale, par exemple, le Parlement comme illustré par les deux exemples qui suivent, soit les Comores, le Zimbabwe et le Lesotho.



L'Union des Comores n'ont pas de quota au niveau national mais a adopté un quota légiféré au niveau du gouvernement local. Nommée ministre de la Promotion du Genre et de la protection sociale de 2008 à 2010, Said Islam Moïnacha Mroudjaé a été la première maire entre 2003 et 2012. Elle déplore le manque d'éducation politique et les tactiques sournoises des hommes pour obtenir des votes. «Je trouvais inadmissible que les femmes ne soient appelées que quand il y avait des élections. On leur donnait des châles et des objets promotionnels uniquement pour qu'elles aillent applaudir et encourager les candidats hommes», indique-t-elle. «Quand la loi communale a été promulguée à l'Assemblée, j'organisais des séminaires avec des femmes pour en parler, pour leur expliquer qu'on peut participer aux élections parce que la loi le permet», explique celle qui a été par la suite et ce, durant une dizaine d'années, membre de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). En plus d'être la présidente de la plateforme nationale des femmes en politique, Said Islam Moïnacha Mroudjaé siège, au niveau régional depuis 2022, sur le Comité des sages de la Force en attente de l'Afrique de l'Est (EASF).



Manoeuvrer à travers la politique à grande vitesse au Zimbabwe

«Manoeuvrer efficacement à travers le paysage complexe de la politique, tout en étant confrontée à des défis liés à la discrimination et au sexisme requiert une combinaison de pensée stratégique, de résilience



La conseillère Mary Mliswa.

et de détermination», déclare la conseillère Mary Mliswa, présidente du conseil de district rural de Hurungwe au Zimbabwe. Elle raconte son parcours, de la politique locale à celle nationale. «J'ai été chanceuse d'être née dans une famille qui avait un intérêt marqué pour la politique. Mes parents ont été des collaborateurs de la

guerre de libération et notre maison a servi de base aux combattants de la guerre de libération. À un moment, mon frère a été membre du Parlement pour la province de Mashonaland Ouest. L'exclusion des femmes dans les structures des partis m'a motivée à relever le défi et à poser ma candidature pour être membre du Parlement et à représenter la circonscription de Hurungwe Ouest. Plus tard, j'ai été nommée ministre d'État chargée des Affaires provinciales et de la décentralisation pour la province de Mashonaland Ouest.

Un autre facteur contributif qui a été le moteur pour ma participation en politique était les structures dominées par les hommes et qui ne permettaient pas aux femmes de participer pleinement. J'étais déterminée à prouver que les femmes étaient également capables et méritaient d'obtenir des postes de pouvoir. Dans les régions rurales, il y a une croyance commune que la politique est le domaine réservé des hommes. En dépit de tous les défis rencontrés par les femmes en politique, incluant la discrimination et le sexisme, il est essentiel de développer une attitude résiliente pour naviguer à travers ces obstacles. J'étais résolue dans ma conviction qu'il était temps pour les jeunes femmes de remettre en question les normes en vigueur.

Occuper des postes à responsabilité en politique, tels que ministre d'État, député ou maire, peut être intimidant pour les femmes, ce qui les amène à douter d'elles-mêmes et à s'inquiéter de leurs performances. J'ai surmonté ces difficultés grâce à une formation continue, un intérêt sincère pour le service public et une détermination inébranlable. J'encourage également les autres femmes à posséder ces qualités afin de naviguer correctement dans le paysage politique et obtenir des résultats positifs.

Mon rôle actuel en tant que maire du district rural de Hurungwe est encore plus fascinant que les précédents car moins de 10 % des femmes sont maires/présidentes de conseil au Zimbabwe. Dans mon conseil, seules deux conseillères ont été élues au scrutin uninominal majoritaire (FPTP) tandis que huit, dont moi, avons été nommées selon le système des quotas de 30 %. Cette situation soulève la question de savoir comment les femmes peuvent se débrouiller efficacement dans de telles circonstances. Malgré mon expérience, le passage d'un rôle ministériel à un travail au niveau local a présenté de nouveaux défis que je suis prête à relever. Aujourd'hui, je suis directement confrontée aux problèmes quotidiens de prestation de services.

Équilibrer ma vie personnelle et mes activités politiques est un autre défi important avec lequel je dois composer. En tant que mère, épouse et politicienne, trouver cet équilibre est crucial. Je dois dialoguer avec mes enfants pour m'assurer qu'ils comprennent les exigences de mes responsabilités politiques. Il est essentiel de maintenir des lignes de communication ouvertes et de trouver des moyens de gérer efficacement les engagements aussi bien personnels que professionnels.

Une de mes principales priorités à ce nouveau poste est d'établir une coordination efficace entre les fonctionnaires du conseil et les conseillers. Les technocrates doivent être activement impliqués et se montrer pratiques afin d'obtenir des résultats tangibles. Il ne suffit pas de développer des plans de travail impressionnants sur papier, nous devons nous assurer que ces plans soient efficacement appliqués pour offrir des prestations de service de meilleure qualité.»

Source: Les voix s'amplifient : Les femmes au cœur du changement au Zimbabwe



Photo de groupe à l'issue de la formation intergénérationnelle de l'Académie sur la participation politique des femmes à Maun, Botswana. Photo: Mboy Maswabi



Lesotho: De conseillère à parlementaire



Matiisetso Matsie.

« J'ai appris que rien n'est impossible si vous travaillez dur pour réussir. Entendre le directeur de scrutin de la commission électorale indépendante proclamer mon nom en tant que gagnante pour la circonscription de Taung pour être députée à l'Assemblée nationale en 2022 était un rêve devenu réalité », déclare Matiisetso Matsie.

Depuis toute jeune, Matiisetso Matsie travaille comme volontaire dans son village, aidant les villageois de différentes façons. Elle ignorait que faire du service communautaire lui ouvrirait la voie pour devenir un leader !

Lors des premières élections locales en 2005, le Congrès du Lesotho pour la Démocratie, le parti de Matiisetso Matsie, l'a nommée candidate pour sa circonscription électorale sans opposition. Elle a servi sa communauté

malgré les ressources limitées des conseillers. Son travail acharné a porté ses fruits lorsqu'elle a été élue lors de trois élections consécutives, soit en 2005, 2011 et 2017.

« J'ai travaillé très dur pour servir ma communauté pendant mon mandat de conseillère, malgré les ressources limitées allouées au conseil », déclare Matiisetso Matsie. En 2020, la direction du Congrès Démocratique (DC) l'a approchée et lui a demandé de rejoindre le parti, ce qu'elle a accepté. Elle a pris part aux élections nationales de 2022 et a gagné. Matiisetso Matsie est maintenant en transition entre la représentation d'une division électorale spécifique et la supervision d'une circonscription entière.

La vision de Matiisetso Matsie est de promouvoir les droits des femmes et l'autonomisation socio-économique dans toute sa région, Taung, une circonscription

confrontée à une pauvreté généralisée, à des infrastructures inadéquates et à un manque de services essentiels tels que l'eau et l'électricité. Les conditions difficiles entraînent des situations précaires, comme des inondations emportant des personnes dans les rivières lors de fortes pluies en raison de l'absence de passerelles.¹⁷ Aborder ces problèmes urgents fait partie intégrante de l'agenda de Matiisetso Matsie et elle accorde la priorité aux initiatives visant à améliorer les infrastructures, à garantir l'accès aux services essentiels et à favoriser les opportunités économiques pour les femmes par le biais de projets générateurs de revenus tels que l'élevage porcin et de volaille.

En tant que parlementaire, Matiisetso Matsie est résolue dans sa mission de remettre en question les obstacles que les femmes du Lesotho rencontrent et qui sont profondément enracinés dans les systèmes patriarcaux et les normes sociétales. Elle envisage de tirer parti de sa position pour militer en faveur des réformes législatives et des changements de politiques qui favorisent l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes à l'échelle mondiale. Au centre de son programme est la

dissémination de l'information concernant les droits des femmes, ciblant principalement les femmes des régions rurales qui pourraient ne pas être sensibilisées à leurs droits. Matiisetso Matsie reconnaît l'importance de démanteler les stéréotypes culturels et les préjugés qui sapent les capacités des femmes, en montrant résolument que les femmes ont la capacité d'opérer des changements transformateurs et de contribuer de manière significative au progrès de la société.

Son engagement envers l'agriculture est une passion de longue date. En cultivant une variété de plantes comme moyens de subsistance et de soutien pour les individus désavantagés, Matiisetso Matsie illustre son dévouement à la lutte contre l'insécurité alimentaire et à la promotion de l'autosuffisance au sein de sa communauté. Son approche holistique de l'autonomisation des femmes va au-delà des cadres législatifs et englobe des initiatives tangibles qui élèvent les populations marginalisées et facilitent le progrès socio-économique au niveau communautaire de base.

Étude de cas par Mantebheleng Mabetha, rédigée dans le cadre du projet de GL sur la PPF

Le rôle de la société civile

La société civile joue un rôle clé en défendant les droits des femmes à une représentation égale et inclusive dans la prise de décision. Elle sert de précieuse source d'expertise, de dévouement et d'actions significatives pour la défense de ces droits. Avec sa diversité culturelle, sociale et politique, la société civile est essentielle pour garantir une gouvernance inclusive et représentative. Elle agit comme un

catalyseur de transformation et doit être reconnue comme une ressource et un partenaire crucial dans la mise en œuvre d'un nouveau modèle de gouvernance¹⁸ inclusive et participative.

Les plaidoyers des femmes et des jeunes filles activistes de la société civile offrent l'opportunité à un nombre croissant et significatif de femmes

¹⁷ CEDAW, Draft General Recommendation No. 40: Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems, 2024

¹⁸ CEDAW, Draft General Recommendation No. 40: Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems, 2024

de se joindre à la culture de plaidoyers et d'activisme et d'exercer une responsabilité directe dans les processus de décision. Cette vision collaborative doit inclure les jeunes et illustre l'importance croissante pour les institutions mondiales de construire pour les jeunes générations et avec elles.

Les organisations des droits des femmes jouent un rôle central dans le travail des organismes

des Nations unies, des mécanismes des commissions et des droits humains. Pour obtenir une prise de décision égalitaire et inclusive, il est important d'améliorer la participation des femmes et des organisations des droits des femmes, incluant celle des jeunes filles et des femmes, en créant des espaces de gouvernance plus inclusives aux niveaux¹⁸ national et international.



Discussions entre femmes sous les arbres au Mali.

Crédit photo : Projet Arbres à Palabres



ONU Femmes dont la présence au Mali a été réduite en raison du coup d'État de 2020 et plusieurs associations de femmes, font des plaidoyers auprès du gouvernement de transition pour permettre aux Maliennes de contribuer au processus de réconciliation et au développement durable aux niveaux local, national et sous régional. Dans une société où les rôles d'épouse et de mère sont généralement assignés aux femmes et où leur implication politique est toujours perçue comme une contradiction avec les normes religieuses et traditionnelles, certaines Maliennes essaient néanmoins de faire une percée et d'être visibles d'une manière différente en rejoignant des

associations de femmes. Ces associations de femmes deviennent la plate-forme préférée des femmes pour s'exprimer.

Entre 2022 et 2023, des associations féminines connues ont mis en place des initiatives visant à impacter le processus politique en cours. L'une des plus en vue, qui réunit le Collectif des femmes du Mali (COFEM), le Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires du Mali (REFAMP) et la Coordination des associations et organisations non gouvernementales féminines du Mali (CAFO) a mis en place le projet «*Arbres à Palabres : quand les femmes du Mali prennent la parole pour une participation des Maliennes à la vie politique,*

aux réformes et au processus électoral, gage de stabilité et de sortie durable de crise». Ce regroupement a réussi, après des négociations avec les autorités traditionnelles et l'administration locale, à ouvrir des espaces de parole aux femmes dans les régions de Gao, Tombouctou, Mopti, Ségou et Bamako. Les femmes responsables de ces organisations y ont mené plusieurs activités de sensibilisation sur la nouvelle loi électorale (No 2022-019) et sur celle portant sur la promotion du genre (n° 2015-052). Activités qui ont permis de sonder les attentes des femmes sur la transition actuelle et sur le processus électoral à venir. Tout ceci montre que les opportunités pour les femmes maliennes dans le domaine politique sont faibles. Les dirigeants de la transition doivent faire preuve de volonté politique pour renverser la situation.¹⁹

Le travail de la société civile pour faire avancer les droits des femmes et militer pour des mesures spéciales telles que les quotas pour augmenter la représentation des femmes est crucial. Dans plusieurs pays, la réforme électorale pour que les femmes en bénéficient n'a eu lieu qu'en raison du travail sans relâche des organisations de la société civile. L'implication des femmes dans le travail communautaire et l'activisme peut également être un point d'entrée pour elles en politique. En comparaison avec leurs homologues masculins, les femmes ont moins accès aux réseaux politiques traditionnels. Certaines femmes accèdent à la politique à travers des organisations de la société civile, de l'activisme communautaire de base, de plaidoyers ou d'organisations communautaires où elles peuvent trouver du soutien, développer des compétences en leadership et établir des liens avec des personnes partageant les mêmes idées, comme l'illustre l'exemple suivant :



De la société civile au Parlement du Burkina Faso



Bénédicte Bailou.
Crédit: Self

Le parcours de campagne politique de **Bénédicte Bailou** a reposé sur la défense de sa candidature devant les représentantes des organisations de la société civile, qui ont choisi de lui faire confiance. Cette

Burkinabè de 33 ans incarne la nouvelle génération de femmes leaders politiques au Burkina Faso. Malgré le contexte politique particulier, elle fait preuve de résilience et de force. En novembre 2022, elle a été choisie par les organisations féminines de la société civile pour les représenter au sein de ce gouvernement de transition. Les personnes désignées par ces différentes composantes sociales ont pour mandat de faire respecter la Constitution et ses prérogatives et d'accompagner le chef de l'État et le gouvernement dans la gestion du pays.

Parlant de son déclic pour le militantisme politique, Bénédicte Bailou dit avoir « toujours été fascinée et intéressée par la politique. Plus j'avais dans mes études, plus je me suis rendue compte que les femmes étaient confrontées à beaucoup d'obstacles dans leur engagement citoyen, et politique spécifiquement. Ce constat m'a poussée à faire des recherches et à mettre en place, avec une amie, le Mouvement Citoyen FEMIN-IN afin de pallier quelques-uns de ces obstacles comme par exemple, le manque de formation politique. »

Le Mouvement Citoyen FEMIN-IN est une organisation féministe et de jeunesse du Burkina Faso qui lutte pour les droits des femmes et milite pour la participation des jeunes femmes en politique et pour leur participation citoyenne.

¹⁹ Etude de cas par Bokoum Abdoul Momini, rédigée dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

FEMIN-IN est donc la contraction du mot «Femin» pour femmes et «In» pour «dans». FEMIN-IN signifie donc «Les femmes dans...la politique».

Son activisme et son dévouement expliquent pourquoi les représentants des organisations de la société civile l'ont élue membre du gouvernement de transition. Elle a utilisé cet espace pour promouvoir les droits des femmes et l'égalité du genre. Elle contribue de façon significative à la sensibilisation, la formation et le plaidoyer sur les questions des femmes. Son impact va au-delà des frontières de la société civile et s'étend à la sphère politique où elle a joué un rôle vital dans la promotion de l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes en tant que parlementaire représentant les organisations de femmes, fait remarquer Linda Traoré, militante féministe et co-fondatrice du Mouvement Citoyen FEMIN-IN.

Annick Laurence Koussoubé, activiste des droits des femmes et présidente du conseil d'administration de FEMIN-IN déclare que Bénédicte Bailou est une figure de proue dans la lutte pour l'égalité du genre au Burkina Faso.

«Je dirais que Bénédicte est une militante féministe, qui s'est imposée comme une figure de proue dans la lutte pour l'égalité du genre au Burkina Faso. En tant que députée à l'Assemblée législative, elle incarne une voix forte et résolue en faveur des droits des femmes. Bénédicte allie habilement son activisme à son rôle de législatrice, se positionnant comme la voix des femmes et filles. Sa détermination et son engagement inébranlable font d'elle une force motrice essentielle dans la promotion de l'égalité et de l'émancipation des femmes dans la société burkinabè.»

Étude de cas par Isabelle OTCHOUMARE, rédigée dans le cadre du projet de GL sur la PPF

Conclusions et recommandations

Ce chapitre démontre, à travers des exemples, que les femmes politiques peuvent et font une différence lorsqu'elles occupent des positions de pouvoir. Cependant, au niveau communautaire, elles font face à de multiples défis qui affectent leurs droits et l'égalité du genre. Ces défis vont de la résistance sociale face à la présence des femmes dans les instances de décision aux dilemmes complexes concernant les systèmes électoraux. Relever ces défis est crucial pour atteindre l'égalité du genre en société.

- **Prendre en compte les expériences, les besoins et les priorités des femmes**

Faire des femmes participer à la prise de décision politique garantit que l'électorat tienne compte des perspectives, besoins et

préoccupation des femmes, engendrant des politiques plus inclusives et efficaces qui bénéficient à tous les membres de la société. Les femmes apportent des expériences et perspectives uniques à la table des discussions, les enrichissant, ce qui conduit à des processus de décision plus équilibrés et plus complets.

- **Aborder l'égalité du genre**

La participation des femmes dans la prise de décision politique est essentielle pour plaider en faveur et mettre en œuvre des politiques qui promeuvent l'égalité du genre telles que l'égalité salariale, les droits reproductifs et la protection contre la violence basée sur le genre.

- **Etre des modèles**

Les femmes dans des postes de direction et de leadership agissent comme modèles pour les autres femmes et filles, les inspirant à poursuivre des carrières en politique et dans des rôles de leadership.

- **Améliorer la démocratie**

Différentes représentations des femmes dans la prise de décision politique favorisent une démocratie plus réfléchie, réactive et plus représentative de la population qu'elle sert.

- **De meilleurs résultats politiques**

Des organes de décision qui sont équilibrés au niveau du genre sont plus susceptibles de produire des politiques qui répondent à un plus large éventail de besoins sociétaux et conduisent à de meilleurs résultats pour les communautés.

- **L'éducation et un engagement précoce dans des rôles de direction et de leadership**

La recherche a montré que la majorité des femmes s'engagent en politique à l'âge adulte et que la pression est plus forte pendant la période électorale pour faire le plein de voix. Ces femmes rencontrent des difficultés en matière de leadership car elles manquent souvent de mentorat. L'éducation au leadership dès le plus jeune

âge est importante. La majorité des femmes qui excellent dans le leadership politique actuellement exercent leur rôle de leader depuis le primaire, le secondaire et l'enseignement supérieur. Le leadership féminin devrait commencer tôt et s'attaquer aux disparités du genre et à démanteler les barrières sociales. Une exposition précoce aux principes de leadership peut contribuer à inculquer des compétences, des valeurs et des attitudes de leadership. Cela permet d'améliorer les résultats des élections, que ce soit en tant qu'aspirantes ou en tant qu'électrices, de même que la représentation globale des femmes en politique. Le Forum des éducatrices africaines (FAWE) a mis au point un modèle de programme d'études sur le leadership, destiné aux filles dès l'âge de cinq ans et portant sur l'éducation transformatrice, afin de les amener à assumer des rôles de leadership.

- **Construire une société plus juste et plus équitable**

La participation des femmes dans la prise de décision politique est cruciale pour créer une société qui valorise les droits et les contributions de tous les individus, indépendamment du genre.



Passer le témoin : L'ancienne présidente du Libéria, Ellen Johnson Sirleaf (à gauche) avec la ministre d'État tchadienne Amina Priscille Longoh à New-York.

Crédit photo: Annour Notime

FAITS ESSENTIELS

- La représentation et participation égale des femmes dans le prise de décision politique est encore fermement inscrite à l'agenda du développement mondial. Le comité du CEDAW/CEDEF des Nations Unies rédige une nouvelle recommandation, la recommandation générale 40 (GR 40) pour réaffirmer l'engagement à promouvoir une participation égale et inclusive des femmes dans tous les systèmes de prise de décision à l'échelle mondiale.
- Les jeunes en général et les jeunes femmes en particulier sont extrêmement sous-représentés dans la prise de décision politique. Le rôle important que les jeunes peuvent jouer dans les processus décisionnels de la gouvernance et de la politique est de plus en plus reconnu.
- Cependant, au niveau mondial, les jeunes politiciens ne représentent que 3 % des parlementaires de moins de 30 ans ; 19 % de moins de 40 ans et 32 % de moins de 45 ans.
- Les politiciens chevronnés, les jeunes politiciens et ceux qui aspirent à occuper un poste politique font face à plusieurs obstacles, tant pour accéder au poste que pour acquérir le pouvoir d'influencer la prise de décision.
- Plusieurs femmes politiques estiment que les quotas devraient être temporaires, fournissant une plateforme aux femmes pour acquérir de l'expérience et la confiance en elles. Ces politiciennes pensent que les femmes devraient passer à des sièges compétitifs afin de laisser la place à de nouvelles venues.
- La participation à des partis politiques est essentielle pour acquérir une compréhension politique, gagner en confiance et obtenir un soutien pour réussir.

Introduction

L'Objectif de développement durable (ODD) 5.5 est de «garantir la pleine et effective participation des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux de la prise de décision dans la vie politique, économique et publique». Comme le montre ce Baromètre, la plupart des États n'atteindront pas cet objectif. Un seul pays, le Rwanda, a atteint et dépassé l'objectif de 50 %. Dans d'autres pays, les femmes restent sous-représentées à tous les niveaux de décision politique.

Le plaidoyer pour la représentation égale des femmes figure à l'agenda des Nations Unies depuis l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes (CEDAW/CEDEF) en 1979. L'historique Plateforme d'Action de Beijing en 1995 a réaffirmé ce principe. Alors que plusieurs instruments internationaux militent pour l'égalité du genre, plusieurs États ne respectent pas leurs engagements.

La GR 40 vise une nouvelle approche de la gouvernance, basée sur la parité comme principe fondamental et force motrice pour un changement transformateur. Le comité vise à adopter la GR 40 lors de sa 89e session en octobre 2024.

Le comité du CEDAW prendra cela en compte lors de sa 89e session avec l'objectif de créer une nouvelle recommandation générale. La future recommandation générale 40 (GR40) vise

à promouvoir la représentation égale et exclusive des femmes dans les systèmes de prise de décision dans le monde entier, en bâtissant sur les principes existants et les articles de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes (CEDAW/CEDEF).

La GR40 vise à aborder les obstacles structurels, la discrimination, les stéréotypes et la violence basée sur le genre, qui entravent l'accès et la participation des femmes dans des rôles de prises de décision. La recommandation vise à passer à une nouvelle forme de représentation allant au-delà de la simple représentation vers une représentation égale et inclusive. La GR40 donnera des orientations claires, des mesures et un agenda structuré aux États membres et aux acteurs et autres parties prenantes pour assurer l'application effective des droits des femmes. De plus, la recommandation vise à souligner le rôle du comité de la CEDAW/CEDEF dans la promotion de l'égalité du genre, la lutte contre la discrimination et les inégalités, de même que sa contribution à la cohésion sociale, la stabilité, la paix et le développement durable, conformément à l'agenda 2030 pour le développement durable.¹

La définition des «systèmes de prise de décision» selon la recommandation GR40 englobe les processus de prise de décision menés dans les secteurs politique, public, économique et privé. La GR40 fait ressortir que la réalisation de l'égalité du genre demande de l'aborder dans tous les domaines où la prise de décision a lieu et de voir comment ces domaines s'influencent entre eux. Cela demande aussi d'aborder les obstacles sous-jacents, qui empêchent les femmes d'avoir accès aux systèmes de prise de décision à pied d'égalité avec les hommes.²

¹ CEDAW, Concept Note on the Future General Recommendation on Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems, 2024
² CEDAW, Draft General Recommendation on General Recommendation on Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems, 2024

Cette recommandation générale fournit des orientations aux États membres sur les mesures législatives, politiques, programmatique et d'autres mesures pertinentes pour garantir l'application de leurs obligations en matière de représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décision. Elle définit «la représentation égale et inclusive» comme la parité entre hommes et femmes en termes d'accès et de pouvoir égal au sein des systèmes de prise de décision, en prenant compte de la diversité parmi les femmes, basée sur la race, l'ethnicité, la religion, le handicap, l'âge, la classe, la caste, la migration, l'orientation sexuelle et l'identité du genre, entre autres critères. La recommandation générale définit les «systèmes de prise de décision» comme englobant la prise de décision dans les sphères politique, publique, économique et privée. Cette vision reconnaît que la parité ne peut être atteinte sans prendre en compte les multiples domaines de la prise de décision et la manière

dont ils se forment et interagissent entre eux, ni sans aborder les obstacles sous-jacents qui empêchent les femmes d'accéder aux systèmes de prise de décision à pied d'égalité avec les hommes.³

La GR40 identifie **quatre défis qui changent la donne** et qui constituent des opportunités importantes pour repenser «les systèmes à travers des solutions nouvelles et innovantes et démontrer le besoin d'unir les forces des hommes et des femmes et placer la parité au cœur de la prise de décision.» Ces défis sont la paix et la stabilité politique ; l'économie durable, le changement climatique et la réduction de risque aux catastrophes ; de même que les évolutions technologiques, notamment l'essor de l'intelligence artificielle. Nous explorons ceux-ci, de même que la signification de la «participation égale et inclusive» dans le chapitre final de ce Baromètre.

Paix et stabilité politique

Le monde est en train de devenir de plus en plus instable, avec des conflits en augmentation constante. Selon l'Académie de Genève, sur les 110 conflits à l'échelle mondiale, plus de 35 sont en Afrique (excluant l'Afrique du Nord). Les femmes sont les principaux moteurs de la paix et pourtant, elles restent exclues des négociations de paix et des efforts de consolidation de la paix.⁴ Par exemple, en 2022, il n'y avait que 16 % de femmes négociatrices de paix. Seuls 33 % des accords de paix comprenaient des dispositions sur les femmes, les filles ou le genre. Ceci est préoccupant dans la mesure où les femmes sont vulnérables aux violations des droits humains durant les conflits. De ce fait, nous avons besoin d'une nouvelle approche, basée sur la parité dans la prise de décision relative à la prévention des conflits, à

la construction de sociétés résilientes et dans les efforts de reconstruction post-conflits aux niveaux local, national et international. Cette approche est une nécessité pour mettre en place une nouvelle architecture de paix, qui englobe les femmes dans tous les aspects de la réconciliation.

Dans le sillage d'un conflit, le processus de transition vers un gouvernement stable et de paix peut être complexe et rempli de défis. Cependant, les femmes, en particulier les jeunes femmes, peuvent jouer un rôle crucial dans ce processus. Les gouvernements de transition peuvent bénéficier de perspectives nouvelles et innovantes en élisant ou nommant de jeunes femmes dans des postes de pouvoir. Ces femmes représentent les espoirs et aspirations

³ CEDAW, Draft General Recommendation on General Recommendation on Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems, 2024
⁴ Women's Participation and a Better Understanding of the Political | Global study on the implementation of UN Security Council resolution 1325 (unwomen.org)

de la prochaine génération et peuvent apporter une approche nouvelle aux défis auxquels sont confrontés leurs pays. En adoptant les contributions de ces jeunes femmes, les gouvernements post-conflits peuvent ouvrir la voie à un avenir plus brillant et plus équitable.



Les députés de l'Assemblée Législative de Transition (ALT) au Burkina Faso sont jeunes, avec 47 % de membres âgés de 45 ans ou moins. Cinq des 12 femmes qui siègent actuellement à l'ALT ont entre 25 et 40 ans et la plus jeune parmi ces leaders est Bénédicte Bailou (voir aussi le chapitre 8). Cette Burkinabè de 33 ans incarne la nouvelle génération de femmes leaders politiques au Burkina Faso, qui contribuent à la bonne gouvernance. En novembre 2022, elle a été choisie par les organisations de la société civile pour les représenter au sein de l'ALT.

Elle a essayé de se faire élire à la présidence de l'ALT, symbolisant ainsi le rôle crucial qu'une femme, surtout jeune, peut jouer à un niveau stratégique dans un contexte africain complexe. Et même si elle n'a pas été élue, elle ne se décourage pas. «Dans toute élection, il faut savoir convaincre. Je n'ai malheureusement pas su convaincre cette fois mais j'avoue que je suis fière d'avoir été candidate. C'était un challenge que je voulais relever. De plus, en termes de symbolisme, il était important pour moi de montrer qu'une femme, surtout jeune, peut aspirer à occuper un aussi haut poste stratégique dans un pays d'Afrique fortement influencé par plusieurs choses.»

Les perspectives de Bénédicte Bailou pour l'avenir sont optimistes. Elle vise à démontrer continuellement que les femmes, en particulier les jeunes, ont beaucoup à offrir dans la construction d'un Burkina Faso prospère. Selon elle, il est nécessaire de faciliter la formation politique, de promouvoir le partage d'expériences et d'établir des connexions. «Mes

perspectives sont excellentes. Je compte continuer à démontrer que les femmes, surtout la frange jeune, a beaucoup à apporter dans l'édification d'un Burkina prospère. La gestion de la cité incombe à tous les citoyens. Pour moi, les jeunes filles et femmes doivent se former convenablement.»⁵

Dans les pays où la corruption, le conflit et la guerre prévalent, de jeunes femmes courent de plus grands risques d'être blessées. En augmentant la sensibilisation, nous pouvons contribuer à nous assurer que la société protège les jeunes femmes pour qu'elles poursuivent leurs objectifs politiques sans frayeur.



Judicaëlle Irakoze est une jeune politicienne et activiste burundaise. Son parcours en politique au Burundi a commencé quand elle s'est mise à travailler avec les jeunes réfugiés du camp Mahama au Rwanda. Là, elle a été témoin de la souffrance endurée et des injustices subies par les réfugiés burundais, en particulier les jeunes femmes. Les récits et les luttes de ces personnes l'ont motivée à défendre leurs droits et à lutter pour la justice au Burundi et ailleurs.

Judicaëlle Irakoze se penche sur les défis croissants rencontrés par les femmes dans la sphère politique depuis 2015, en soulignant les répercussions auxquelles sont confrontées les personnes, qui s'expriment ouvertement et qui remettent en question les autorités oppressives. Décrivant l'environnement hostile, qui réduit au silence les dissidents et punit ceux qui prônent un changement significatif, elle déplore les étiquettes et les accusations injustes qu'on leur colle au dos. Malgré ces obstacles, elle défend les droits des jeunes femmes et des communautés marginalisées, faisant preuve de résilience face à l'adversité.

Bien qu'elle fût sur liste noire et bannie de son pays, à un moment, pensant qu'elle avait été pardonnée, elle a tenté de rentrer au Burundi pour y organiser un atelier pour jeunes filles. Mais les choses ne se sont pas déroulées

⁵ Etude de cas d'Isabelle Otchoumare, rédigé dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

comme prévues car elle a appris qu'elle était recherchée par le service national de renseignements et que l'une des activistes avec qui elle avait collaboré pour préparer cet événement, avait été arrêtée. Elle a immédiatement quitté le pays. Elle met l'accent sur l'atmosphère omniprésente de répression

et d'insécurité qui étouffe l'engagement politique, en particulier pour les femmes. Le témoignage de Judicaëlle Irakoze illustre les défis plus importants que les jeunes burundaises rencontrent et qui les contraignent à vivre en exil en raison de la persécution politique et des menaces à leur sécurité.⁶

Economie durable

L'importance de l'autonomisation économique des femmes pour la croissance économique et le développement durable est amplement reconnue.⁷ Cependant, les crises financières et l'instabilité affectent les femmes de façon disproportionnée, exacerbant leurs vulnérabilités. En temps de crises financières, elles sont souvent les premières à faire l'expérience de l'érosion de leurs droits sociaux et économiques en raison des mesures d'austérité appliquées par leurs gouvernements. Dans tous les secteurs, les femmes souffrent d'une sous-évaluation structurelle de leur contribution à l'économie et d'un manque de respect pour leurs droits humains. Elles

continuent à être sous-représentées et non reconnues comme leaders à travers tous les secteurs aux niveaux local, national et international.

L'importance grandissante de l'économie numérique et l'écart persistant du genre dans le numérique ont élargi davantage ces inégalités. La représentation des femmes dans les rôles politiques et de prise de décision pourrait être davantage marginalisée durant les crises financières, limitant leur capacité à militer pour des politiques et des programmes qui traitent les besoins spécifiques des femmes et qui font la promotion de l'égalité du genre.

Crise climatique et réduction des risques de catastrophes

Étant une des crises existentielles les plus importantes de notre temps, la crise climatique requiert des actions concertées de tous les secteurs de la société pour atténuer et s'adapter à ses conséquences. Les impacts du changement climatique sur les populations humaines et le développement sont sévères et de grande envergure. Les catastrophes liées au climat et au dérèglement climatique ont un impact sur l'alimentation, l'eau et d'autres ressources naturelles vitales pour la survie humaine. La crise climatique affecte de façon

disproportionnée les femmes et les filles car elles ont tendance à se fier davantage sur les ressources naturelles, les services publics et les infrastructures telles que l'approvisionnement en eau potable et en électricité. Le dérèglement climatique affecte les femmes dans cinq principaux domaines - la sécurité alimentaire, la pénurie d'eau, la pauvreté énergétique, la santé, la violence envers elles et les déplacements et migrations induits par le climat, les personnes étant déplacées de force en raison d'événements et de phénomènes climatiques extrêmes. Cependant, les femmes restent à la périphérie de la prise de décision en matière de changement climatique.

⁶ Case Study by Marcella Irakoze for GL WPP project
⁷ <https://www.unwomen.org/en/what-we-do/economic-empowerment>

Le traqueur sur le genre et le climat qui a suivi les données sur la participation des femmes dans les délégations nationales des partis à chaque réunion des Nations Unies sur le climat (UNFCCC) depuis 2008⁸ montre que les femmes ne constituaient que 34 % des délégations à la conférence des parties 28 (COP28). Cette sous-représentation peut avoir des implications significatives sur les résultats des négociations sur le climat car la recherche a montré qu'une représentation diversifiée permet d'obtenir de meilleurs résultats politiques, qui prennent en compte les besoins et les perspectives de tous les groupes affectés par le changement climatique. Diverses organisations et réseaux cherchent à accroître la participation des femmes aux négociations sur le climat et à garantir l'égalité du genre dans les processus décisionnels liés au changement climatique. Il s'agit notamment d'initiatives visant à former et à soutenir les femmes négociatrices, à leur offrir des possibilités de mentorat et de mise en réseau, et à plaider en faveur de politiques climatiques tenant compte du genre.



Au Cameroun, les organisations de femmes, des experts en égalité du genre et des décideurs nationaux ont développé une feuille de route pour intégrer le genre dans la formulation de la stratégie nationale des pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+). Comme faisant partie de cette initiative, des femmes de cinq régions écologiques ont reçu une formation sur les compétences forestières, ce qui a permis de lancer plusieurs projets pilotes dirigés par les femmes elles-mêmes, de renforcer les réseaux de femmes sur la gouvernance forestière et de protéger les droits fonciers. L'initiative a également conduit à la création d'un groupe de travail sur le genre et la forêt. Les femmes ont notamment été représentées dans les principaux organes et processus décisionnels, ce qui a permis de faire progresser l'action climatique⁹ tenant compte de l'égalité du genre.

Evolutions technologiques, incluant l'essor de l'intelligence artificielle

Les évolutions technologiques, incluant l'essor rapide de l'intelligence artificielle (IA), ont récemment révolutionné plusieurs aspects de nos vies. La technologie de l'IA peut potentiellement améliorer l'efficacité, la productivité et l'innovation dans les industries. L'IA offre aussi de nouvelles opportunités pour la création d'emplois et le développement des compétences et les femmes ont le potentiel de bénéficier de ces changements si on leur donne accès à l'éducation et à la formation dans les domaines liés à l'IA.

Cependant, avec cette avancée vient une gamme de défis éthiques, sociaux et économiques

comme des préoccupations à propos de la surveillance, de l'intimité, des préjugés et des suppressions d'emplois. En dépit de ces défis, le développement continu de l'IA et son adoption promettent de façonner le futur de la technologie et de la société de façon profonde. Il est essentiel que les décideurs, les acteurs de l'industrie et la société dans son ensemble, gèrent ces avancées technologiques de manière réfléchie et responsable afin que l'IA profite à tous, tout en minimisant les risques et les inégalités potentielles.

Le manque de diversité dans l'industrie de la technologie, en particulier dans le

⁸ Gender Climate Tracker, <https://genderclimatetracker.org/womens-participation-party-delegations> Consulté le 23 avril 2024
⁹ <https://climatepromise.undp.org/news-and-stories/women-are-key-future-climate-action-africa>, Consulté le 24 avril 2024

développement de l'IA, peut fabriquer des produits et des services qui ne tiennent pas compte des besoins et perspectives des femmes. Cela peut mener à des systèmes d'IA qui ne soient pas inclusifs, équitables ou qui ne soient pas pertinents aux expériences des femmes.

Comme de plus en plus de femmes utilisent les réseaux sociaux et les plateformes digitales en tant qu'outils importants pour se connecter aux

électeurs, mettre au point des campagnes solides et partager leurs messages avec une audience plus vaste, l'utilisation de l'IA peut présenter certains avantages. Alors que le discours sur le rôle de l'IA et du Big Data dans l'élaboration de la communication politique, des campagnes et de la gestion des élections est de plus en plus répandu, il est essentiel que les défenseurs du PPF identifient les défis et les opportunités.

Représentation égale et inclusive dans les systèmes de prise de décision

Le comité de la CEDAW/CEDEF a identifié les composantes essentielles suivantes :

- 50:50 la parité hommes-femmes en tant que point de départ et de norme universelle ;
- Une approche inter-sectionnelle systématique, reconnaissant la nécessité d'inclure les femmes dans toute leur diversité en tant que décideurs ;
- Une compréhension complète de la prise de décision, couvrant les sphères politiques, publiques, économiques et privées ;
- Le pouvoir égal aux femmes dans la prise de décision et pas simplement leur accès à la prise de décision ;
- La transformation structurelle des rôles et des responsabilités des hommes et des femmes dans les sphères publiques et privées ; et
- Des modes inclusifs de prise de décision comprenant des femmes défenseuses des droits de l'homme et la société civile.

50:50 la parité hommes-femmes dans la prise de décision

Jusqu'à récemment, presque toute la littérature sur la PPF citait 30 % comme la «masse critique» pour les femmes dans les instances de décision. La recommandation GR 40 de la CEDAW/CEDAF marque un tournant, faisant de la parité hommes-femmes l'objectif à atteindre avec une signification qui va au-delà des quotas numériques. Selon la commission : «Le concept de parité 50 : 50 est distinct de la logique des quotas. Alors que la parité peut être comprise comme une mesure spéciale temporaire stipulant une exigence de parité, le comité de la CEDAW considère que la parité signifie le partage complet et égal de pouvoir en tant que

caractéristique permanente et essentielle des institutions politiques, publiques, économiques et culturelles.»¹⁰

Le Baromètre Afrique 2024 sur la PPF montre que les systèmes électoraux et les quotas ont un impact profond sur la PPF en augmentant la représentation et en créant un environnement favorable dans lequel les femmes peuvent opérer. Quarante et un (41) pays africains ont des quotas constitutionnels, légiférés ou volontaires de partis au niveau national ou local ou aux deux niveaux. Cependant, ceux-ci sont efficaces uniquement quand les pays les

¹⁰ CEDAW, Draft General Recommendation on General Recommendation on Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems, 2024

adoptent et les appliquent conformément au mandat prévu par leur Constitution nationale ou d'autres textes législatifs. La volonté politique est essentielle. L'adoption volontaire de quotas par les partis politiques est particulièrement efficace.

Les partis politiques ont besoin de cadres politiques clairs et d'orientations pour appliquer les quotas, incluant le processus de nomination, la sélection de candidats et la définition des rôles. Les législateurs doivent s'attaquer aux conséquences négatives involontaires des quotas, en particulier en réservant des sièges aux seules femmes par le biais de campagnes et d'actions de sensibilisation.

Les politiciennes interviewées dans le cadre de cette étude ont été d'accord que les quotas devraient être temporaires et qu'ils fournissent une plateforme aux femmes pour qu'elles gagnent de l'expérience et de la confiance. Cependant, elles croient aussi que ces femmes devraient passer à la contestation des sièges compétitifs.

Pour obtenir des résultats optimaux, il est essentiel non seulement d'obtenir un soutien politique, mais aussi de s'attaquer aux croyances culturelles et sociales profondément enracinées au sujet des partis politiques dans le monde. Cela nécessite une approche à multiples facettes, qui tienne compte de l'interaction complexe des facteurs politiques, culturels et sociaux. Ce n'est qu'en naviguant prudemment à travers ces dynamiques et en les abordant que nous pourrions nous assurer que nos efforts produisent les résultats escomptés.



Le Zimbabwe dispose d'un système de quotas de sièges réservés, qui attribue 40 sièges supplémentaires aux femmes, sur la base de la représentation proportionnelle. Tabetha Rudo Kengoni-Malinga, une ancienne parlementaire, croit que

le quota est une occasion manquée de faire entrer des femmes jeunes au Parlement. Elle raconte que : «Plusieurs jeunes femmes qui voulaient se présenter sur ces sièges réservés ont trouvé que c'était très difficile. Les hommes ont utilisé les règles de l'ancienneté pour sélectionner les femmes pour ces sièges hors circonscription. Ainsi, les jeunes femmes ont été immédiatement exclues. Ensuite, les quelques femmes qui ont réussi à entrer, ont évidemment dû se battre pour y arriver.»

Tabetha Rudo Kengoni-Malinga est très critique envers les sièges de RP. Elle estime que ces mesures n'ont pas donné de résultats tangibles. Initialement prévus pour faciliter la participation des femmes, le Parlement du Zimbabwe a temporairement prolongé le quota de dix ans en 2023. «Avant le décès de mon père, des discussions sur les sièges hors circonscription ont eu lieu, et certaines personnes m'ont encouragée à prendre cette option comme une voie facile vers l'engagement politique. Cependant, mon père me l'a déconseillé, insistant sur le fait que le véritable pouvoir vient en étant élu par le peuple et en obtenant un mandat grâce à leurs votes», se souvient Tabetha Kanengoni-Malinga.¹¹

Un examen rapide des diverses expériences vécues par les femmes dans le cadre du système des quotas révèle l'existence de multiples obstacles systémiques. La présence de femmes autour de la table ne se traduit pas automatiquement par une représentation et une participation effectives.

Il est urgent de comprendre les limites de la dépendance excessive à l'égard des quotas dans la marginalisation des femmes dans le domaine public, et en particulier dans la sphère décisionnelle. La présence sur le terrain doit correspondre à la représentation formelle. Il existe un grand besoin de mécanismes alternatifs pour promouvoir un programme féministe dans l'espace politique, qui remette en question le système politique actuel.

¹¹ Excerpt from profile by Susan Tolmay.

L'éducation vers l'autonomisation et le leadership

L'éducation politique, le toilettage et le soutien sont des stratégies essentielles pour faire avancer la PPF. Ces stratégies peuvent aider à autonomiser les femmes pour qu'elles participent activement à la politique et fassent entendre leurs voix. En leur donnant des connaissances, des compétences et le soutien dont elles ont besoin, nous pouvons aider à créer un système politique inclusif et représentatif. À travers de tels efforts, les femmes peuvent surmonter les barrières systémiques et les préjugés qui ont traditionnellement entravé leur engagement et leur représentation politiques.



Joanna Bérenger, une jeune femme parlementaire à l'Île Maurice, déclare que contrairement aux autres politiciens, elle était inconnue du public à sa première tentative de briguer les suffrages aux élections générales de 2019. Au fil du temps, elle avait gravi les échelons au sein de son parti avec lequel elle a une histoire d'engagement profond. Elle se rappelle avoir «rejoint le comité régional de Vacoas/Floréal (No 16) du Mouvement Militant Mauricien (MMM) dix ans avant que je ne pose ma candidature. J'ai participé à la Jeunesse Militante, j'ai été élue secrétaire en 2018 et j'ai fait campagne pour le parti en tant que militante de terrain tout au long de ces années, y compris pour les élections générales, municipales et l'élection partielle de 2017. Très peu d'élus(es) ont fait dix ans comme simple membre de parti avant leur première candidature». En 2018, elle a rejoint le comité central du MMM à travers une élection et aujourd'hui, elle siège au Bureau politique du fait qu'elle soit députée. Elle est aussi la présidente de la commission développement durable de son parti.

Interrogée sur son but ultime en politique, Joanna Bérenger parle avec passion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes. Celle qui représente une nouvelle génération de

politiciens mauriciens aspire à un avenir où les femmes ne sont plus cantonnées dans des rôles secondaires ou stéréotypés. «J'aimerais que les femmes ne soient plus dévalorisées... et que l'on soit plus nombreuses à se voir confier des postes de responsabilités. Peu importe ma position, j'apporterai ma contribution comme je le peux et je continuerai à élever ma voix pour le progrès.»



Fatma Zohra Zerouati, ancienne ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables en Algérie, avait des aspirations politiques depuis qu'elle était jeune. «Je me suis mise à diriger plusieurs activités au lycée. Il en a été de même à l'université où j'ai eu l'opportunité de rejoindre l'Union nationale des étudiants algériens, des clubs scientifiques et faire du bénévolat pour l'éradication de l'analphabétisme chez les femmes analphabètes et ce, au sein de l'Union des Femmes Algériennes.» Fatma Zohra Zerouati déclare qu'initier les filles, dès leur jeune âge, est essentiel pour promouvoir le leadership des femmes et leur autonomisation politique. «Les femmes algériennes sont capables et ont un grand potentiel. Il faut juste renforcer leur confiance en elles. La femme en général est le miroir de la société. Plus elle avancera et prendra ses responsabilités, plus la société sera équilibrée et stable. Mais d'abord, les femmes elles-mêmes doivent avoir la volonté de s'impliquer en politique et d'assumer des postes de responsabilité. Cette dynamique repose également sur la nécessité pour les intéressées de recevoir une formation politique adéquate, élément essentiel pour leur réussite en tant qu'élue ou membre du gouvernement. Mais avant cette étape, la formation académique doit comprendre de mécanismes et des outils politiques pour leur permettre de réussir à mettre en place un projet de société.»¹³

¹² Etude de cas de Karen Walter, rédigé dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

¹³ Etude de cas de Nassimah Berrayah, rédigé dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

L'égalité inter-sectionnelle et l'inclusion de toutes les femmes dans les systèmes de prise de décision

L'intersectionnalité est importante pour les systèmes de prise de décision parce qu'elle reconnaît que les individus ont de multiples identités croisées telles que la race, le genre, la classe, la sexualité et la capacité à façonner leurs expériences et perspectives. En comprenant et en considérant ces identités croisées, les systèmes de prise de décision peuvent donner des résultats plus inclusifs et équitables pour tous les individus.

Incorporer l'intersectionnalité dans les systèmes de prise de décision peut mener à des analyses plus précises et nuancées des questions sociales, une meilleure identification de la

discrimination systémique et des inégalités et le développement de politique et d'interventions qui tiennent compte des besoins de tous les individus. Cela aide à garantir que les processus de décision sont justes, inclusifs et réactifs aux diverses expériences et perspectives des populations qu'ils servent.

Adopter l'intersectionnalité dans les systèmes de prise de décision favorise la justice sociale, réduit les disparités et engendre une approche plus holistique et inclusive dans le développement de politiques et dans leur application.

Les jeunes femmes leaders

Les jeunes en général et les jeunes femmes en particulier sont sous-représentés dans la prise de décision politique. Quarante pourcent (40 %) de la population africaine est jeune en comparaison avec la moyenne globale de 25 %. Il est prévu que ce pourcentage augmente et passe à 42 % d'ici 2023.¹⁴ Dix-huit pays sur les 20 premiers ont les populations les plus jeunes d'Afrique.¹⁵

Le rôle des jeunes dans la prise de décision est de plus en plus reconnu. Cependant, globalement, les jeunes en-dessous de 30 ans représentent seulement 3 % des parlementaires ; 19 % ont moins de 40 ans et 32 % moins de 45 ans.¹⁶

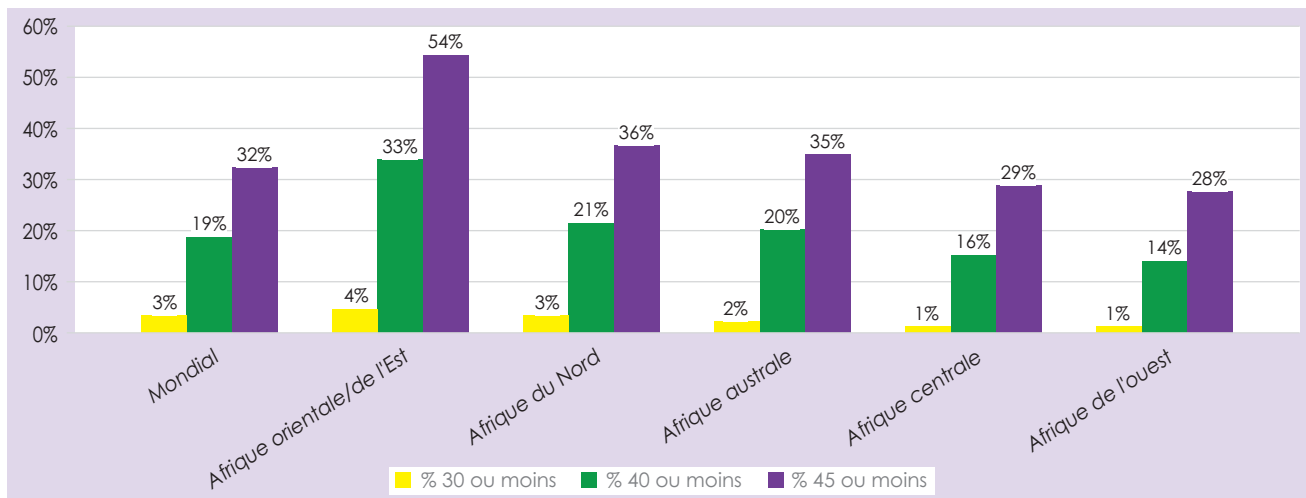
Le graphique 9.1 montre la participation des jeunes dans les Parlements africains. L'Afrique orientale/de l'Est a le pourcentage le plus élevé de jeunes parlementaires (54 % ont 45 ans ou moins ; 33 % ont 40 ans ou moins et 4 % ont 30 ans ou moins). L'Union interparlementaire (UIP) ne ventile pas les données par sexe. Un nombre croissant de jeunes femmes se frayent un chemin dans la sphère politique au milieu d'une myriade de défis. Le fil commun entre elles est leur détermination et leur engagement à faire leur différence. Les jeunes femmes soulignent l'importance du soutien de leurs familles et de leurs partis politiques et de leurs expériences passées en tant qu'activistes et professionnelles.

¹⁴ Office of the special advisor of Africa, Youth empowerment <<https://www.un.org/en/africa/osaa/peace/youth.shtml#:~:text=According%20to%20the%20United%20Nations%2C%2025%20million%20youth%20aged%2015,of%20the%20world's%20youth%20population>> Consulté le 14 March 2021

¹⁵ Daily Mail, Revealed: Countries with the oldest AND youngest populations (and how there's a gap of 40 YEARS between the two ends of scale), available at, <https://www.dailymail.co.uk/health/article-1266501/Countries-oldest-youngest-populations.html> Consulté le 3 février 2024

¹⁶ <https://data.ipu.org/age-brackets-aggregate/>, Consulté le 10 avril 2024

Graphique 9.1: Les jeunes dans les Parlements en Afrique par région



Source: IPU.¹⁷



Les Mauritaniens ont élu deux jeunes femmes du parti au pouvoir pour représenter la nouvelle génération de femmes émergeant en politique. Jamila Al-Naha, ancienne chargée de cours de 34 ans, a commencé à s'engager au sein du syndicat universitaire.

De là, elle s'est intéressée à la politique. Son entrée dans ce monde s'est concrétisée par son adhésion au parti INSAF en 2022. Aux élections de 2023, le parti l'a approchée pour qu'elle figure sur sa liste de jeunes. Durant la campagne électorale, elle a mis l'accent sur les questions importantes pour la jeunesse et les droits des femmes. Elle n'a pas oublié l'enthousiasme que sa candidature a suscité lors des meetings du parti, tant en présentiel que sur les réseaux sociaux. Elle a été impressionnée par le grand soutien qu'elle a reçu de son parti, sans distinction de genre ou d'âge.¹⁸



Halima Sogho, entrepreneure de 32 ans, mariée et mère de deux enfants, s'est présentée comme candidate aux élections législatives et municipales de mai 2023 sous la bannière du parti Ribat. Bien qu'elle n'ait pas été élue et qu'elle envisage de passer à un autre parti du fait que le sien ait été dissous pour des raisons politiques, son sens de l'engagement demeure fort. Elle exprime sa détermination à poursuivre son militantisme pour atteindre ses objectifs axés sur la promotion de l'emploi des jeunes, représentant 57 % de la population et ce, dans un contexte de taux de chômage de 14,9 % en 2019. De plus, elle s'engage aussi à soutenir la représentation des femmes en politique pour qu'elles remettent en question les stéréotypes, les discriminations et les violences. Elle lance un appel passionné à toutes les femmes pour que celles-ci s'impliquent en politique, défendent leurs idées et qu'elles s'engagent à tous les niveaux - législatif, communal et régional.¹⁹

¹⁷ IPU, <https://www.ipu.org/resources/publications/reports/2023-10/youth-participation-in-national-parliaments-2023>, Consulté le 24 avril 2024

¹⁸ Extrait de l'étude de cas d'Amy Fofana, rédigé dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

¹⁹ Extrait de l'étude de cas d'Amy Fofana, rédigé dans le cadre du projet de GL sur la PPF.



Au Zimbabwe, Tabettha Rudo Kanengoni-Malinga, se démarque pour avoir été la plus jeune députée au Parlement zimbabwéen et la plus jeune vice-ministre.

Elle est détentrice d'une licence en politique et genre obtenue après des études à l'université de Cape Town. En dépit des hésitations initiales de ses parents, son père est devenu son plus fervent supporteur et mentor.

Lorsqu'elle a regagné la maison familiale à la fin de ses études, son père l'a incitée à utiliser sa licence et l'a mise en contact avec des personnes au sein de l'Union patriotique africaine-Union patriotique (ZANU-PF), parti au pouvoir. «Il a suggéré que j'intègre les structures organisationnelles du parti, en commençant par la ligue des jeunes car je viens de la province rurale de Mashonaland Central.»

«Dans ma province, il faut que les jeunes femmes instruites participent à la vie du parti. Mon père a insisté sur le fait que ma formation universitaire en politique constituait un atout précieux, mais qu'il était essentiel de comprendre les aspects pratiques de la politique. Il m'a mise en contact avec des jeunes hommes de la ligue des jeunes et m'a signalé un poste vacant au sein des structures provinciales, précédemment occupé par une jeune femme qui était décédée. Après avoir été présentée aux membres de la ligue des jeunes, j'ai commencé à contribuer aux activités du district.»

Ayant à cœur les besoins des jeunes, Tabettha Kanengoni-Malinga est devenue active dans sa province rurale natale de Mashonaland Central. Avec le soutien et le mentorat de son père, elle a accordé la priorité à l'éducation politique des jeunes femmes. Elle raconte : «J'allais dans les écoles, je parrainais des jeunes pour qu'ils aillent au Parlement, aux élections, etc. Je suis devenue une sorte de mentor pour



les jeunes femmes parlementaires (députées juniors). Elles venaient à des événements où j'étais présente et je faisais d'elles les invitées d'honneur et je leur demandais de faire des discours.»

Lorsque Tabettha Kanengoni-Malinga a commencé à travailler au sein du parti, elle a rejoint la structure des jeunes et est devenue membre de la ligue des jeunes de sa province. Cependant, elle s'est vite aperçue que le mérite ne jouait qu'un rôle limité dans la sélection des postes. Elle est toutefois devenue secrétaire à l'égalité du genre et à la culture. Au cours de cette période, le parti a dissous l'ensemble de la ligue des jeunes, dont la plupart des membres avaient plus de 40 ans, et a fixé la nouvelle tranche d'âge entre 15 et 35 ans. La ligue a élu Tabettha Kanengoni-Malinga secrétaire adjointe à la santé et à la protection de l'enfance.

Pendant la campagne électorale, Kanengoni-Malinga a perdu son père, terrassé par une crise cardiaque. Elle raconte : «J'ai dû décider si j'allais faire mon deuil ou si j'allais continuer à avancer et faire mon deuil plus tard. C'était une période très difficile de ma vie mais ce qui m'a

poussée à aller de l'avant, c'est que je voulais le faire pour lui, parce qu'il avait été là pour moi et que c'est grâce à lui et à son soutien que j'avais pu aller aussi loin. Cela m'a donné beaucoup d'énergie.»

Elle a remporté les élections primaires et les élections législatives, devenant députée de sa circonscription et la plus jeune parlementaire dans l'histoire du Zimbabwe. Quelques mois plus tard, le président Robert Mugabe l'a nommée vice-ministre des Sports, des arts et de la culture, une combinaison idéale en raison de sa jeunesse, de son statut d'ancienne joueuse de basket-ball pour le Zimbabwe et de capitaine de l'équipe de basket-ball à l'université.

Les élections pour la ligue des jeunes ont suivi les élections nationales. Ce processus fut «difficile», dit-elle en l'expliquant. «Un groupe d'hommes ont décidé qu'ils ne voulaient pas que je revienne à ce poste de direction nationale parce qu'ils voulaient qu'un jeune homme y accède. Ils ont mobilisé une équipe d'hommes hauts placés dans la province, très riches, qui ont fourni des véhicules et des ressources pour faire campagne contre moi et dans tous les coins du district. J'ai également fait campagne. Je me suis dit que je n'allais pas abandonner et je me suis battue avec acharnement. Je n'avais pas les mêmes ressources qu'eux. Mais à cette époque, j'avais l'habitude de travailler

avec les habitants de la région. Mon père m'a enseigné un type de politique où l'on travaille pour les gens, et où l'on travaille parce que l'on veut d'un vrai changement.»

Tabetha Kanengoni-Malinga a perdu son poste de ministre à la suite de l'éviction de Robert Mugabe de son parti. Elle a également perdu son siège lors des élections de 2018. Tabetha Kanengoni-Malinga a alors consacré son énergie à fonder une organisation de défense des droits des femmes et à travailler au sein de la société civile. Le conseil qu'elle donne aux jeunes femmes désireuses de se lancer en politique est qu'elles soient d'abord actives dans les structures d'un parti politique afin de mieux comprendre le parti et son idéologie politique.

«Vous ne pouvez empêcher les gens de raconter de fausses histoires sur vous. Vous ne pouvez empêcher les gens d'essayer de vous écarter du chemin. Concentrez-vous sur ce que vous voulez faire. Prenez aussi les petites victoires, comme de toutes petites choses que vous pouvez faire pour contribuer à la grande cause. Si vous voulez vraiment faire la différence, si vous voulez vraiment changer les choses et si vous savez exactement comment vous voulez le faire, alors foncez.»

Étude de cas de Susan Tolmay, rédigée dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

Les personnes en situation de handicap

Le développement inclusif repose sur une participation active dans les sphères politiques et publiques, ce qui est essentiel pour le respect des droits de l'homme. Pour les personnes en situation de handicap, l'engagement dans la vie politique et publique fournit une plateforme pour exprimer des opinions et avoir une influence sur les décisions qui les affectent, affectent leurs communautés et leurs pays.

Cette participation est essentielle pour briser les barrières, combattre l'exclusion et aborder la discrimination rencontrée par les personnes en situation de handicap. En dépit du droit établi à la participation politique dans la législation des droits humains, les personnes en situation de handicap rencontrent souvent des obstacles qui freinent leur engagement en raison de plusieurs formes de discrimination. Les

stéréotypes entourant le handicap peuvent engendrer des préjugés dans les processus de prise de décision, le vote, la candidature et l'implication dans les activités politiques. Des obstacles légaux, physiques, de transport et d'information entravent la participation politique des personnes en situation de handicap. Les gouvernements jouent un rôle crucial pour garantir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les processus de prise de décision, qui ne se limitent pas seulement aux organes électoraux mais à toutes les entités gouvernementales.²⁰

Il y a actuellement un manque de données sur le pourcentage de décideurs politiques qui sont en situation de handicap. Sans ces données, il est difficile d'identifier et d'aborder tout obstacle ou défi que les personnes en situation de handicap peuvent vivre dans la sphère politique. Ce domaine nécessite de l'attention afin que nous puissions mieux comprendre leur situation actuelle et travailler à la création d'un paysage politique plus inclusif et représentatif pour tous.



Ahmed Saadi, entrepreneur dans l'agroalimentaire, a décidé de briguer un mandat de gouverneur de l'île de Ngazidja aux Comores en 2024, après avoir renoncé à la faire en 2016. Ahmed Saadi était la seule personne en situation de handicap à se présenter comme candidat aux élections. Dans le passé, sa mobilité réduite ne l'a jamais empêché d'assumer des fonctions étatiques, y compris au sein du gouvernement insulaire. Selon une enquête auprès des ménages menée aux Comores, les personnes en situation de handicap sont dénombrées à 21 430 Comoriens, soit 3,7 % de la population. Les formes de handicap les plus répandues sont les déficiences intellectuelles, les déficiences motrices et les déficiences auditives. Même si la législation garantit les mêmes droits à tous les citoyens sans distinction, il y a très peu de personnes vivant avec un handicap dans les postes de prise de décision.²¹



Des femmes activistes assistant au meeting du candidat Mohamed Daoudou aux Comores.

Crédit photo: Oustadh Padré

²⁰ United Nations, Division for Social Policy and Development (DSPD), Department for Economic and Social Affairs, Toolkit on disability for Africa: Participation in political and public life, no date, chrome-extension://oemmnbcblbdoiebfnladdacbdm/adm/https://www.un.org/esa/socdev/documents/disability/Toolkit/Participationin-Political-PublicLife.pdf Consulté le 24 avril 2024

²¹ Etude de cas de Mmadi Mihidjay, rédigé dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

L'égalité de pouvoir des femmes dans les systèmes de prise de décision - l'égalité réelle

L'ébauche de la GR40 de la CEDAW/CEDEF note que «les indicateurs qui mesurent la part des femmes dans les institutions politiques, économiques publiques et culturelles mesurent le degré d'accès des femmes dans les systèmes de prise de décision. Toutefois, les chiffres seuls ne permettent pas de savoir si les femmes qui ont obtenu ces postes ont un pouvoir égal, c'est-à-dire qu'elles ont une voix et une influence égales dans l'élaboration des résultats politiques, économiques et autres». ²²

Les femmes rencontrent des obstacles importants dans l'accès aux postes de décision de haut niveau, qui limitent leur capacité à façonner les résultats politiques, économiques et autres. Les normes patriarcales empêchent souvent les femmes d'accéder à des postes d'influence dans l'administration publique tels

que ceux de président, de Premier ministre, de chef de parti ou de président-directeur général. Les femmes ont également tendance à être cantonnées dans des domaines spécifiques tels que les ministères de l'Inclusion sociale et le Développement alors que les hommes détiennent des portefeuilles dans des domaines tels que la Défense, la Justice, les Finances et les Affaires étrangères.

Un modèle de parité 50 : 50 à tous les niveaux de décision permettrait de promouvoir efficacement les questions relatives aux femmes et à l'égalité du genre et de mieux répartir les femmes dans les portefeuilles traditionnellement dominés par les hommes. Un tel modèle faciliterait également une répartition plus équitable des ressources et aiderait à relever les défis actuels et futurs.

Transformation structurelle pour des systèmes de prise de décision égaux et inclusifs

Le patriarcat est le dénominateur commun dans toutes les structures politiques, sociales, économiques, culturelles et religieuses. Ce système impose des rôles et des attributs spécifiques aux femmes et aux hommes, qui sont basés sur des attentes sociétales qui les restreignent dans des rôles stéréotypés et souvent non rétribués au sein des sphères privées. Entretemps, la société perçoit les hommes comme les acteurs principaux dans la sphère publique avec des rémunérations adaptées. Cette fracture signifie que les systèmes de prise de décision dans la politique, la société, l'économie, la culture et la religion reflètent souvent l'hypothèse que les décideurs

sont des hommes et les femmes de simples travailleuses non rétribuées. Pour modifier ces normes du genre et ces stéréotypes, il faut un changement fondamental dans la façon dont nous percevons les rôles et responsabilités du genre aussi bien dans les sphères publiques que privées. Ce qui contribuerait à créer un contexte plus équilibré où les femmes comme les hommes peuvent remplir leurs devoirs professionnels, tout en gérant leurs familles et leurs autres obligations. Les femmes économistes réclament des conditions de travail plus flexibles et une redéfinition des concepts de productivité et de monétisation. ²³

²² CEDAW, Draft General Recommendation on General Recommendation on Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems, 2024

²³ Ibid

Les femmes qui sont mères et pourvoyeuses de soin rencontrent des défis importants dans l'arène politique. Les femmes qui sont en âge de procréer en particulier rencontrent des obstacles uniques dans leurs rôles de maman et de pourvoyeuses de soins. Ces obstacles peuvent inclure un manque de soutien en termes de garderie, d'emplois du temps inflexibles et un manque de compréhension et d'empathie de la part de leurs collègues et de leurs mandants. La société doit rendre ces structures plus inclusives en fournissant un meilleur soutien et des ressources aux femmes qui tentent d'équilibrer leurs responsabilités professionnelles et familiales. Cela peut comprendre des heures de travail flexibles, des installations de garderie sur place et d'autres politiques conviviales pour la famille. Ce faisant, on peut garantir que les femmes ne soient pas exclues de la participation politique en raison de leurs rôles de mères et de pourvoyeuses de soins.



En tant que mère dévouée et politicienne, Joanna Bérenger, une jeune députée à l'Île Maurice, jongle avec diverses responsabilités. Celle qui a fait campagne enceinte, a aussi connu des péripéties après l'accouchement, expérimentant l'environnement hostile qu'un Parlement peut représenter pour une jeune maman. Ayant choisi d'allaiter son bébé, elle n'avait aucun endroit à l'Assemblée nationale pour tirer son lait ou pour allaiter son bébé. «La clerk de l'Assemblée nationale me prêtait gentiment son bureau pour que je puisse tirer mon lait toutes les trois heures et le lait tiré était conservé dans le réfrigérateur de la cantine, derrière les boissons gazeuses car au bout de quelques heures, ma glacière ne rafraîchissait plus suffisamment le lait tiré. Donc, un scénario vraiment pas idéal

pour une politicienne qui est maman. Le problème ne se serait pas posé s'il y avait la possibilité de bénéficier des services d'une crèche sur place. J'avais d'ailleurs suggéré cette idée en 2020, en demandant à ce que le Parlement donne l'exemple et propose des services de crèche pour tous les employés(ées) de l'Assemblée nationale et pour les parlementaires. Une suggestion tombée dans l'oreille de sourds... Si je n'avais pas eu le soutien d'une autre femme, soit la 'clerk', j'aurais certainement été obligée d'arrêter d'allaiter mon bébé», se remémore-t-elle.

Elle évoque le besoin d'un environnement politique plus accueillant pour les femmes. «Rien ne me découragera tant que j'aurai le soutien des militants et militantes de mon parti... j'aurais souhaité que les conditions soient plus accueillantes pour les femmes qui veulent se lancer en politique.» Concrètement, elle propose, à cet effet, la suppression de conteneurs transformés en «quartier général» pour les partis politiques pendant les campagnes électorales, où les femmes en général ne sont pas vraiment les bienvenues, surtout le soir. Elle plaide aussi pour la tenue de travaux parlementaires, de préférence de jour plutôt que des sessions de nuit, afin que les femmes politiques puissent faire leur travail de parlementaires, tout en ne négligeant pas leurs familles. «Comme nous vivons dans une société à la mentalité encore bien patriarcale, les femmes étaient jusqu'ici beaucoup plus impliquées dans l'éducation des enfants que les hommes, qui, eux étaient beaucoup plus nombreux à s'engager en politique. Ce n'est donc pas une coïncidence que les 'règles' mises en place par eux leur soient plus bénéfiques qu'aux femmes. Mais ces 'règles' doivent changer si l'on veut vraiment atteindre la parité», souligne-t-elle.²⁴

²⁴ Excerpt from profile of Joanna Bérenger by Karen Walter

Démanteler les stéréotypes du genre

Il est essentiel de démanteler les stéréotypes à propos des femmes dans la prise de décision politique pour promouvoir l'égalité du genre, s'assurer d'avoir des perspectives différentes, de favoriser une gouvernance efficace, de donner des exemples positifs et de maintenir les droits humains. En remettant en cause et surmontant ces stéréotypes, nous pouvons créer une société plus inclusive et équitable où les femmes auront des opportunités égales de contribuer au processus politique et façonner le futur de leurs communautés et de leur pays.

Les normes sociétales, les traditions et les croyances renforcent les stéréotypes à propos des femmes en politique. Ces idées enracinées peuvent résister au changement et peuvent persister en dépit des efforts pour les remettre en question. De nombreuses personnes ont des préjugés inconscients qui influencent leur perception à propos des capacités de leadership des femmes et de leurs aptitudes à assumer des rôles politiques. Ces préjugés peuvent influencer les processus de décision et contribuer à la perpétuation des stéréotypes à propos des femmes en politique.

Les femmes sont souvent confrontées à des obstacles structurels tels qu'un accès inégal aux ressources, un accès limité aux réseaux politiques et la discrimination systémique qui rendent difficile leur entrée et leur succès dans la prise de décision politique. Ces barrières peuvent renforcer les stéréotypes et entraver le progrès envers l'égalité du genre en politique. La résistance des individus et des institutions qui tirent des bénéfices du statut quo peut constituer un défi important face aux efforts de démantèlement des stéréotypes à propos des femmes dans la prise de décision politique. Ceux qui détiennent le pouvoir et le privilège

peuvent être réticents à remettre en cause les normes existantes du genre et à faire de la place aux femmes dans les rôles de leadership. La sous-représentation des femmes dans des postes de haut niveau peut renforcer les stéréotypes à propos des capacités et de la crédibilité des femmes en tant qu'actrices politiques. Sans des modèles féminins et une représentation visibles, il peut être difficile de lutter efficacement contre ces stéréotypes.



En Tunisie, les femmes rencontrent encore plusieurs défis dans les sphères politiques et publiques. Cela

inclus «la violence ordinaire», un terme inventé en 2021 par le Fonds des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Centre de Recherche, de Documentation et d'Information sur les Femmes (CREDIF). Ceci se réfère à «tout comportement qui fait de la discrimination envers les femmes et qui est toléré et accepté par la société telles que les règles sociales prévenant et limitant le droit d'une femme à sortir la nuit, par exemple, ou cantonnant son rôle aux tâches ménagères et domestiques.» Une telle violence n'est pas physique, sexuelle ou économique mais psychologique. Le 20 octobre 2021, le PNUD et le CREDIF ont initié une campagne de sensibilisation intitulée «Cela s'appelle discrimination», diffusée sur la station de télévision nationale al Watanya et sur les réseaux sociaux où elle a acquis une notoriété considérable.²⁵



Selon Anta Babacar Ngom, candidate malheureuse à l'élection présidentielle de 2024 au Sénégal,

«nous devons œuvrer ensemble pour créer un environnement politique respectueux et inclusif, en sensibilisant et en encourageant le dialogue sur ces questions cruciales.» Pour lutter contre les intimidations, les menaces, les campagnes

²⁵ Etude de cas de Mouna Ben Gamra, rédigé dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

de dénigrement et toute autre forme de violence envers les femmes en politique, elle propose des mesures telles que «le renforcement de la législation pour punir ces comportements, la promotion d'une culture de respect et de

tolérance dans le discours politique. Il faut aussi mettre en place des mécanismes de surveillance pour identifier et traiter rapidement les attaques et sensibiliser la population aux conséquences de telles actions.»²⁶

Participation de la société civile dans la prise de décision

Le comité de la CEDAW/CEDEF déclare qu'il «entrevoit la participation des femmes dans la société civile, en particulier les organisations des droits des femmes, comme essentielles pour l'intégration d'une perspective du genre dans les processus de prise de décision et pour conseiller les États dans l'élaboration de lois et de politiques²⁷ sensibles et réactives au genre». La participation active des organisations des femmes dans le travail de diverses instances des Nations Unies, commissions et mécanismes des droits humains, parmi d'autres, a été un facteur crucial pour l'avancement de la cause de l'égalité du genre et la prise de décision inclusive.

Une telle implication active a permis à ces organisations d'augmenter la sensibilisation à propos des questions affectant les femmes et les filles, de militer pour leurs droits et tenir les gouvernements responsables par rapport à leurs engagements envers l'égalité du genre. Il est important de promouvoir la prise de décision égale et inclusive, de s'appuyer sur cette base et de faciliter une gouvernance inclusive.

Il s'agira de fournir aux femmes et aux organisations des femmes des espaces plus participatifs, plus sûrs et plus inclusifs, tant au niveau national qu'international. Il conviendrait en particulier de mettre davantage l'accent sur la participation des filles et des jeunes femmes, qui se heurtent souvent à des obstacles supplémentaires pour participer à la prise de décision.

Les organisations des femmes jouent un rôle critique dans le soutien aux femmes intéressées à faire de la politique active ou qui sont déjà en politique. Elles le font à travers la recherche et la création de connaissances. Ce Baromètre est l'exemple d'un tel outil. Il informe les différents pays sur leurs performances en matière de PPF, mais il peut également permettre aux femmes politiques et aux militantes de la PPF d'apporter des changements à différents niveaux. Le **plaidoyer** en faveur de la parité hommes-femmes 50 : 50 est au cœur du travail des organisations de la société civile dans ce domaine. Les campagnes menées par les organisations de femmes travaillant avec des femmes politiques précèdent presque toutes les réformes électorales et l'adoption de quotas. **La formation et le renforcement des capacités** par et pour les organisations de femmes sont essentiels pour faire progresser l'égalité du genre et la prise de décision inclusive.

La recommandation GR40 fait plusieurs recommandations aux États membres et autres acteurs et parties prenantes pour garantir la non-discrimination et une égalité durable, incluant :

Des cadres légaux et politiques

- Revoir les Constitutions dépassées pour garantir que les hommes et les femmes aient une représentation égale dans tous les rôles de prise de décision politiques, publiques et économiques.

²⁶ Etude de cas de Fatou Laye Mbaye Diop, rédigé dans le cadre du projet de GL sur la PPF.

²⁷ CEDAW, Draft General Recommendation on General Recommendation on Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems, 2024.

- Adopter des mesures temporaires spéciales pour s'attaquer aux effets des différentes formes de discrimination qui s'entrecourent.
- Adopter et renforcer les lois sur la parité. Ceci peut être fait en requérant des partis politiques qu'ils alternent les candidatures féminines et masculines, que ce soit dans les rangs des listes électorales ou dans les circonscriptions électorales offrant des perspectives de victoire. Les listes qui ne respectent pas ces exigences devraient être rejetées.
- Elaborer des plans nationaux qui mettent en place des objectifs de représentation égale et qui traquent les progrès avec des statistiques régulières.
- Faire voter et promulguer des lois qui requièrent un nombre égal d'hommes et de femmes sur les listes des partis politiques, dans les instances gouvernementales, les services publics et les instances économiques.
- Offrir des opportunités égales aux femmes afin qu'elles soient impliquées dans tous les aspects de prise de décision liés à la paix et la sécurité, y compris les négociations et la reconstruction.
- Rendre les processus de sélection et de nomination transparents et basés sur le mérite.
- Il est important d'encourager les acteurs et parties prenantes à élaborer des stratégies de recrutement visant à intégrer des femmes issues de milieux très divers dans les postes de décision politique, publique et économique.
- Mettre en place des incitations financières pour les partis politiques pour qu'ils respectent les exigences de parité et imposent des sanctions à ceux qui ne proposent pas un nombre égal de femmes et d'hommes.

Données

- Collecter et traquer les données sur les femmes et les hommes dans la prise de décision politique, publique et économique, qui tiennent compte de toutes leurs identités croisées.

Soutien

- Soutenir les organisations de femmes travaillant sur la situation des groupes de femmes défavorisées et leur garantir l'accès aux processus de prise de décision.
- Apporter un soutien financier et autre aux femmes candidates lors de la campagne pour les élections nationales et/ou locales. De plus, des temps d'antenne abordables à la radio et à la télévision devraient être alloués aux femmes candidates.

VBG

- Pour lutter contre la violence basée sur le genre envers les femmes candidates, des lois devraient être adoptées pour sensibiliser à propos de la nature criminelle de la violence, de l'intimidation et des discours haineux contre les femmes candidates. Des sanctions devraient être prévues pour les auteurs de tels actes.
- Développer des codes de conduite qui font la promotion de l'inclusion et de l'égalité du genre. Par exemple, des codes de conduite qui interdisent le langage sexiste dans les environnements de prise de décision politique, publique et économique.

Education et sensibilisation

- Organiser des campagnes de sensibilisation ciblant les politiciens, enseignants, les chefs communautaires et les membres des organes de gestion des élections, de même que le grand public, par le biais de plateformes médiatiques variées telles que la télévision, la radio, les affiches et les produits numériques. Les campagnes doivent éduquer les gens sur l'importance de la participation des femmes dans la prise de décision politique, économique et privée et à pied d'égalité avec les hommes.
- Les professionnels des médias devraient être formés pour éviter qu'ils ne perpétuent les stéréotypes du genre, qui font de la discrimination envers les femmes dans la vie

publique et politique. Ils devraient offrir une visibilité égale aux hommes comme aux femmes qui se portent candidats(es) aux élections et qui veulent servir en tant que décideurs(euses).

- Accroître la disponibilité des programmes de mentorat axés sur les campagnes politiques, le leadership et les compétences en matière de négociation pour les femmes qui souhaitent entrer ou occuper des postes dans la prise de décision politique, publique et économique.

Les rôles des organisations de femmes dans la prise de décision

- Renforcer les capacités des organisations des femmes dans la société civile afin qu'elles puissent participer à toutes les prises de décision dans les domaines concernés.
- Mettre en place des modalités inclusives et innovantes lors des consultations avec les organisations des droits des femmes de la société civile.
- Consulter régulièrement les organisations des droits des femmes de la société civile en réponse aux nouveaux défis et/ou aux défis

croissants politiques et sécuritaires, économiques et technologiques, ainsi qu'aux défis sanitaires et environnementaux.

- Veiller à ce que les consultations encouragent la participation de différentes femmes, en s'efforçant tout particulièrement d'intégrer les points de vue des femmes confrontées à des formes de discrimination qui se recourent.
- Protéger ces organisations, les femmes défenseuses des droits de l'homme et les mères activistes contre toutes les formes de représailles et veiller à ce qu'elles bénéficient d'un environnement favorable pour mener à bien leur travail.
- Les organisations des droits des femmes devraient participer activement à la 69e session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies en 2025, année du 30e anniversaire de la Déclaration et de la Plateforme d'Action de Beijing, au cours de laquelle l'application des résultats de la 23e session extraordinaire de l'Assemblée générale sera examinée et évaluée.

ANNEXE 1 Élections en Afrique - 2022 à 2024

	Pays	Chambre basse ou unicaméral				Gouvernement local			
		Dernière élection	% F 2024	% F 2021	Variations	Dernière élection	% L 2024	% L 2021	Variations
1	Bénin	2023	27	8	18				
2	Sierra Leone	2023	28	12	16	2023	Aucune donnée	18	
3	Cap Vert	2021	42	26	15				
4	Guinée	2022	30	17	13	2023	16	15	1
5	Burkina Faso	2022	17	6	11	2022			
6	Afrique du Sud	2024	43	46	-3	2021	37	41	-4
7	Mozambique					2023	34	34	0
8	Tchad	2021	26	15	11				
9	Guinée Equatoriale	2022	31	21	10	2022	27	Aucune donnée	
10	Eswatini	2023	22	10	12	2023	20	15	5
11	Soudan du Sud	2021	32	29	4	2023	Aucune donnée		
12	Maroc	2021	24	21	4	2021	27	21	6
13	Angola	2022	34	30	4				
14	République du Congo	2022	15	11	3	2022	23	Aucune donnée	
15	Lesotho	2022	27	23	3	2022	39	40	-1
16	Libéria	2023	11	8	3				
17	Mali					2023	25	Aucune donnée	
18	Sénégal	2022	46	43	3	2022	3	2	1
19	Mauritanie	2023	23	20	3	2023	Aucune donnée	21	
20	Côte d'Ivoire	2021	14	11	2	2023	15	Aucune donnée	
21	Éthiopie	2021	41	39	2	2021	Aucune donnée		
22	Kenya	2022	23	22	2	2022	34	34	0
23	RDC	2023	13	13	0	2019	Aucune donnée		
24	Djibouti	2023	26	26	0	2022	29	Aucune donnée	
25	La Gambie	2022	9	9	0	2023	14	Aucune donnée	
26	Zimbabwe	2023	31	32	-1	2023	33	14	19
27	Île Maurice					2022	23	22	1
28	Ouganda	2021	34	35	-1	2021	22	Aucune donnée	
29	Zambie	2021	15	17	-2	2021	8	8	0
30	Nigéria	2023	4	6	-2	2022	11	Aucune donnée	
31	Guinée-Bissau	2023	10	14	-4				
32	Somalie	2021	20	24	-5				
33	Sao-Tomé et Príncipe	2022	15	24	-9	2022	24	Aucune donnée	
34	Tunisie	2022	16	26	-10	2023	48	48	0
35	Algérie	2021	8	26	-18	2022	18	18	0
36	Ghana					2023	Aucune donnée	4	

ANNEXE 2 Classement mondial des femmes dans les chambres basses (CB) à mai 2024

Classement de l'UIP		Pays	Système électoral	Type de quotas	Sièges*	Femmes	% F 2023
2021	2024						
1	1	Rwanda	RP	Sièges réservés	80	49	61 %
15	5	Namibie	RP	Quotas volontaires de parti (SWAPO)	104	52	50 %
16	13	Sénégal	Mixte	Quotas légiférés pour candidats	165	76	46 %
12	22	Afrique du Sud	RP	Quotas volontaires de parti (ANC)	400	171	43 %
19	21	Mozambique	RP	Quotas volontaires de parti (FRELIMO, RENAMO)	250	108	43 %
75	75	Cap Vert	RP	Quotas légiférés pour candidats	72	30	42 %
31	31	Éthiopie	FPTP	Aucun	472	195	41 %
33	33	Burundi	RP	Sièges réservés	123	47	38 %
34	34	Tanzanie	Mixte	Sièges réservés	393	147	37 %
37	48	Cameroun	RP	Quotas légiférés pour candidats	180	61	34 %
52	49	Ouganda	FPTP	Sièges réservés	556	188	34 %
59	50	Angola	RP	Quotas légiférés pour candidats	220	74	34 %
109	54	Soudan du Sud	Autre	Quotas légiférés pour candidats	550	178	32 %
47	60	Guinée Equatoriale	RP	Aucun	100	31	31 %
83	61	Niger	RP	Sièges réservés	166	51	31 %
134	61	Zimbabwe	Mixte	Sièges réservés	279	86	31 %
67	65	Guinée	Mixte	Quotas légiférés pour candidats	81	24	30 %
155	72	Mali	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	147	42	29 %
66	77	Sierra Leone	FPTP	Sièges réservés	149	42	28 %
172	81	Égypte	RP	Sièges réservés	592	163	28 %
93	87	Bénin	RP	Sièges réservés	109	29	27 %
79	88	Lesotho	Mixte	Quotas légiférés pour candidats	121	32	26 %
140	91	Djibouti	Mixte	Sièges réservés	65	17	26 %
114	93	Tchad	Mixte	Aucun	197	51	26 %
106	95	Maroc	RP	Sièges réservés	395	96	24 %
115	98	Kenya	FPTP	Sièges réservés	348	81	23 %
96	98	Mauritanie	Mixte	Quotas légiférés pour candidats	176	41	23 %
95	102	Seychelles	Mixte	Aucun	35	8	23 %
118	110	Malawi	FPTP	Quotas volontaires de parti (UDF, MCP)	193	40	21 %
123	113	Île Maurice	FPTP	Quotas volontaires de parti (MMM)	70	14	20 %
89	118	Togo	RP	Quotas légiférés pour candidats	91	18	20 %
127	120	Somalie	Autre	Sièges réservés	274	54	20 %
168	126	Madagascar	Mixte/Parallèle	Aucun	151	28	19 %
176	134	Eswatini	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	74	16	22 %
133	136	Burkina Faso	RP	Quotas légiférés pour candidats	71	12	17 %
137	137	Comores	FPTP	Aucun	24	4	17 %
77	138	Libye	Autre	Quotas légiférés pour candidats	170	28	16 %
132	140	Tunisie	RP	Aucun	154	25	16 %
159	143	Zambie	FPTP	Aucun	167	25	15 %
92	144	Sao-Tomé et Príncipe	RP	Quotas légiférés pour candidats	55	8	15 %
147	144	République du Congo	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	151	22	15 %
158	144	Ghana	FPTP	Aucun	275	40	15 %
170	150	Côte d'Ivoire	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	255	35	14 %
152	153	République centrafricaine	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	140	18	13 %
163	154	RDC	Mixte	Aucun	500	64	13 %
162	157	Botswana	FPTP	Quotas volontaires de parti (BCP, BNF)	63	7	11 %
149	159	Libéria	FPTP	Quotas volontaires de parti (CDC)	73	8	11 %
171	165	Guinée-Bissau	RP	Aucun	102	10	10 %
82	166	La Gambie	FPTP	Aucun	58	5	9 %
	168	Algérie	RP	Quotas légiférés pour candidats	407	32	8 %
180	180	Nigéria	FPTP	Aucun	360	14	4 %
136		Gabon	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	143	22	15 %
		Soudan	Mixte	Sièges réservés	426	133	31 %
		Érythrée	Autre	Sièges réservés	150	33	22 %
TOTAL AFRICA					11122	2885	26 %

ANNEXE 3 Classement des femmes au sein des collectivités locales en Afrique

Rang	Pays	Région	Système électoral	Quotas/MTS	Nombre de sièges	Femmes	% Femmes
1	Sénégal	Ouest	Mixte	Quotas légiférés pour candidats	29450	13910	47 %
2	Namibie	Australe	RP	Quotas légiférés pour candidats	374	168	45 %
3	Rwanda	Orientale/Est	RP	Quotas légiférés pour candidats	894	390	44 %
4	Cap Vert	Ouest	RP	Quotas légiférés pour candidats	342	143	42 %
5	Lesotho	Australe	Mixte	Sièges réservés	1410	546	39 %
6	Afrique du Sud	Australe	Mixte	Quotas légiférés pour candidats	9473	3498	37 %
7	Mozambique	Australe	PR	Quota volontaire de parti (FRELIMO)	3397	1155	34 %
8	Kenya	Orientale/Est	FPTP	Sièges réservés	2224	746	34 %
9	Burundi	Orientale/Est	FPTP	Sièges réservés	3,495	1164	33 %
10	Comores	Australe	RP	Quotas légiférés pour candidats	1045	348	33 %
11	Zimbabwe	Australe	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	2571	846	33 %
12	Tanzanie	Orientale/Est	Mixte	Sièges réservés	5326	1634	31 %
13	Djibouti	Corne	Mixte	Aucun	194	56	29 %
14	Maroc	Nord	N/A	Sièges réservés	34556	9410	27 %
15	Niger	Ouest	Mixte	Sièges réservés	2743	742	27 %
16	Guinée Équatoriale	Ouest	RP	Aucun	607	163	27 %
17	Mali	Ouest	FPTP	Sièges réservés	11380	2874	25 %
18	Cameroun	Centrale	RP	Quotas volontaires de parti (SDF)	11526	2829	25 %
19	Sao-Tomé et Principe	Centrale	RP	Quotas légiférés pour candidats	67	16	24 %
20	République du Congo	Centrale	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	566	133	23 %
21	Île Maurice	Australe	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	1170	274	23 %
22	Ouganda	Orientale/Est	FPTP	Sièges réservés	46285	10225	22 %
23	Eswatini	Australe	FPTP	Aucun	97	19	20 %
24	Botswana	Australe	FPTP	Quotas volontaires de partis (BCP, BNF)	609	111	18 %
25	Sierra Leone	Ouest	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	511	93	18 %
26	Algérie	Nord	FPTP	Sièges réservés	26880	4728	18 %
27	Guinée	Ouest	Mixte	Sièges réservés	6819	1082	16 %
28	Côte d'Ivoire	Ouest	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	7672	1147	15 %
29	Malawi	Australe	FPTP	Aucun	460	67	15 %
30	Libye	Nord	Mixte	Sièges réservés	952	136	14 %
31	La Gambie	Ouest	FPTP	Aucun	167	23	14 %
32	Togo	Ouest	RR	Aucun	1527	198	13 %
33	Nigéria	Ouest	FPTP	Aucun	9628	1065	11 %

Rang	Pays	Région	Système électoral	Quotas/MTS	Nombre de sièges	Femmes	% Femmes
34	Tchad	Centrale	Mixte	Aucun	312	34	11 %
35	Zambie	Australe	FPTP	Aucun	1841	140	8 %
36	Madagascar	Australe	RP	Aucun	10063	744	7 %
37	Bénin	Ouest	RP	Quotas légiférés pour candidats	1815	70	4 %
38	Ghana	Ouest	FPTP	Aucun	6158	234	4 %
	AFRIQUE TOTAL				249932	62795	25 %
	République centrafricaine	Centrale	TRS	Quotas légiférés pour candidats	Suspendu indéfiniment		
	Soudan du Sud	Orientale/Est	N/A	N/A			
	Érythrée	Corne	N/A	Sièges réservés	Suspendu indéfiniment		
	Somalie	Corne	N/A	N/A			
	Égypte	Nord	Mixte	Sièges réservés	Aucune donnée		
	Soudan	Nord	N/A	N/A			
	Angola	Australe	RP	Quotas légiférés pour candidats	N'ont pas organisé d'élections		
	RDC	Australe	Mixte	Aucun			
	Seychelles	Australe	Pas élu	Pas élu	Suspendu indéfiniment		
	Burkina Faso	Ouest	RP	Quotas légiférés pour candidats	Aucune donnée		
	Guinée-Bissau	Ouest	RP	Quotas légiférés pour candidats	Aucune donnée		
	Gabon	Centrale	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	Aucune donnée		
	Éthiopie	Corne	FPTP	Aucun	Aucune donnée		
	Mauritanie	Nord	Mixte	Sièges réservés	Aucune donnée		
	Tunisie	Nord	RP	Quotas légiférés pour candidats	Aucune donnée		
	Libéria	Ouest	FPTP	Aucun			

ANNEXE 4 Pays et régions en Afrique

Région/Pays	Communauté économique régionale	Notes
Afrique australe	La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	Ces pays figurent aussi dans le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA). Bien que celui-ci soit un bloc commercial important, il a un caractère moins politique que la SADC, utilisée pour classer les pays de l'Afrique australe dans ce Baromètre sur la PPF.
Angola		
Botswana		
Comores		
République démocratique du Congo (DRC)		
Eswatini		
Lesotho		
Madagascar		
Malawi		
Île Maurice		
Mozambique		
Namibie		
Seychelles		
Afrique du Sud		
Zambie		
Zimbabwe		
Tanzanie	SADC/EAC	La Tanzanie tombe aussi bien sous la SADC que l'EAC. Les deux sont des groupements dont on se réfère souvent dans les études sur la participation politique des femmes. La Tanzanie est listée sous ces deux groupements dans les tableaux statistiques mais n'a pas été doublement comptée dans les totaux.
Afrique orientale/de l'Est	Communauté d'Afrique de l'Est (EAC)	
Tanzanie		Ces pays figurent aussi dans le COMESA. Bien que celui-ci soit un bloc commercial important, il a un caractère moins politique que la SADC, utilisée pour classer les pays de l'Afrique australe dans ce Baromètre sur la PPF.
Burundi		
Kenya		
Rwanda		
Soudan du Sud		
Ouganda		
Corne de l'Afrique	L'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) comprend Djibouti, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et l'Ouganda	Quatre de ces pays sont dans l'EAC et de ce fait, ne sont pas inclus dans les calculs sur la Corne de l'Afrique.
Djibouti		
Érythrée		
Éthiopie		
Somalie		
Soudan du Sud		
Afrique de l'Ouest	La Communauté économique des pays d'Afrique de l'Ouest (ECOWAS)	L'ECOWAS est une REC bien connue et cohérente, qui a été utilisée comme cadre de référence pour l'Afrique de l'Ouest dans cette étude.
Bénin		
Burkina Faso		
Cap Vert		
Côte d'Ivoire		
La Gambie		
Ghana		
Guinée		
Guinée-Bissau		
Libéria		
Mali		
Niger		
Nigéria		
Sénégal		
Sierra Leone		
Togo		
Afrique centrale	La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (ECCAS) comprend l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Rwanda et Sao-Tomé et Príncipe.	L'ECCAS n'est pas un groupe régional très connu et a de nombreux recoupements. Les chercheurs ont enlevé quatre pays, qui figurent dans d'autres communautés, retenant ceux énumérés ici, de sorte que ce soit un regroupement résiduel plutôt qu'un regroupement formellement reconnu.
Cameroun		
République centrafricaine		
Tchad		
Congo		
Guinée Equatoriale		
Gabon		
Sao-Tomé et Príncipe		
Afrique du Nord	L'Union du Maghreb arabe (AMU/UMA) comprend l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie.	
Algérie		
Égypte		
Libye		
Mauritanie		
Maroc		
Tunisie		

Source: Gender Links 2021.

ANNEXE 5 Femmes parlementaires par région à mai 2024

2023	Pays	Région	Chambre basse			Chambre haute			L'ensemble du Parlement		
			Sièges*	Femmes	% F 2023	Sièges*	Femmes	% F	Sièges*	Femmes	% F
48	Cameroun	Centrale	180	61	34 %	100	31	31 %	280	92	33 %
153	République centrafricaine	Centrale	140	18	13 %	-	-		140	18	13 %
93	Tchad	Centrale	197	51	26 %	-	-		197	51	26 %
144	République du Congo	Centrale	151	22	15 %	72	23	32 %	223	45	20 %
60	Guinée Équatoriale	Centrale	100	31	31 %	74	16	22 %	174	47	27 %
	Gabon	Centrale	143	22	15 %	-	-		143	22	15 %
144	Sao-Tomé et Príncipe	Centrale	55	8	15 %	-	-		55	8	15 %
TOTAL CENTRALE			966	213	22 %	246	70	28 %	1212	283	23 %
33	Burundi	Orientale/Est	123	47	38 %	39	16	41 %	162	63	39 %
98	Kenya	Orientale/Est	348	81	23 %	67	21	31 %	415	102	25 %
1	Rwanda	Orientale/Est	80	49	61 %	26	9	35 %	106	58	55 %
54	Soudan du Sud	Orientale/Est	550	178	32 %	84	27	32 %	634	205	32 %
37	Tanzanie	Orientale/Est	393	147	37 %	-	-		393	147	37 %
49	Ouganda	Orientale/Est	556	188	34 %	-	-		556	188	34 %
TOTAL ORIENTAL/EST			2050	690	34 %	216	73	34 %	2266	763	34 %
91	Djibouti	Corne	65	17	26 %	-	-		65	17	26 %
	Érythrée	Corne	150	33	22 %	67	16	24 %	217	49	23 %
26	Éthiopie	Corne	472	195	41 %	144	44	31 %	616	239	39 %
120	Somalie	Corne	274	54	20 %	54	14	26 %	328	68	21 %
TOTAL CORNE			961	299	31 %	265	74	28 %	1226	273	30 %
168	Algérie	Nord	407	32	8 %	170	7	4 %	577	39	7 %
81	Égypte	Nord	592	163	28 %	300	41	14 %	892	204	23 %
138	Libye	Nord	170	28	16 %	-	-		170	28	16 %
98	Mauritanie	Nord	176	41	23 %	-	-		176	41	23 %
95	Maroc	Nord	395	96	24 %	120	14	12 %	515	110	21 %
	Soudan	Nord	426	133	31 %	54	0	0 %	480	133	28 %
140	Tunisie	Nord	154	25	16 %	-	-		154	25	16 %
TOTAL NORD			2320	518	22 %	644	62	10 %	2964	580	20 %
50	Angola	Australe	220	74	34 %	-	-		220	74	34 %
157	Botswana	Australe	63	7	11 %	-	-		63	7	11 %
137	Comores	Australe	24	4	17 %	-	-		24	4	17 %
154	RDC	Australe	477	61	13 %	109	26	24 %	586	87	15 %
134	Eswatini	Australe	74	16	22 %	30	12	40 %	104	28	27 %
88	Lesotho	Southern	121	32	26 %	33	8	24 %	154	40	26 %

2023	Pays	Région	Chambre basse			Chambre haute			L'ensemble du Parlement		
			Sièges*	Femmes	% F 2023	Sièges*	Femmes		Sièges*	Femmes	
126	Madagascar	Australe	151	28	19 %	18	2	11 %	169	30	18 %
110	Malawi	Australe	193	40	21 %	-	-		193	40	21 %
113	Île Maurice	Australe	70	14	20 %	-	-		70	14	20 %
21	Mozambique	Australe	250	108	43 %	-	-		250	108	43 %
19	Namibie	Australe	104	52	50 %	42	6	14 %	146	58	40 %
102	Seychelles	Australe	35	8	23 %	-	-		35	8	23 %
16	Afrique du Sud	Australe	400	171	43 %	54	24	44 %	454	195	43 %
37	Tanzanie	Australe	393	147	37 %	-	-		393	147	37 %
143	Zambie	Australe	167	25	15 %	-	-		167	25	15 %
61	Zimbabwe	Australe	279	86	31 %	80	36	45 %	359	122	34 %
TOTAL AUSTRALE			3021	873	29 %	366	114	31 %	3387	987	29 %
87	Bénin	Ouest	109	29	27 %	-	-		109	29	27 %
136	Burkina Faso	Ouest	71	12	17 %	-	-		71	12	17 %
24	Cap Vert	Ouest	72	30	42 %				72	30	42 %
150	Côte d'Ivoire	Ouest	255	35	14 %	64	10	16 %	319	45	14 %
166	La Gambie	Ouest	58	5	9 %	-	-		58	5	9 %
144	Ghana	Ouest	275	40	15 %	-	-		275	40	15 %
65	Guinée	Ouest	81	24	30 %				81	24	30 %
165	Guinée-Bissau	Ouest	102	10	10 %	-	-		102	10	10 %
159	Libéria	Ouest	73	8	11 %	30	2	7 %	103	10	10 %
72	Mali	Ouest	147	42	29 %	-	-		147	42	29 %
61	Niger	Ouest	166	51	31 %	-	-		166	51	31 %
180	Nigéria	Ouest	360	14	4 %	109	3	3 %	469	17	4 %
13	Sénégal	Ouest	165	76	46 %	-	-		165	76	46 %
77	Sierra Leone	Ouest	149	44	30 %	-	-		149	42	28 %
118	Togo	Ouest	91	18	20 %	-	-		91	18	20 %
TOTAL OUEST			2174	438	20 %	203	15	7 %	2377	451	19 %
TOTAL AFRIQUE			11099	2884	26 %	1940	408	21 %	13039	3292	25 %

Source: Inter-Parliamentary Union Open Data.

ANNEXE 6 Femmes dans les collectivités locales par région

Pays	Région	Système électoral	Quota/MTS	Nombre de sièges	Femmes	% Femmes
Cameroun	Centrale	RP	Quotas volontaires de parti (SDF)	11526	2829	25 %
République centrafricaine	Centrale	TRS	Quotas légiférés pour candidats	Suspendu indéfiniment		
Tchad	Centrale	Mixte	Aucun	312	34	11 %
République du Congo	Centrale	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	566	133	23 %
Gabon	Centrale	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	Aucune donnée		
Sao-Tomé et Príncipe	Centrale	RP	Quotas légiférés pour candidats	67	16	24 %
TOTAL CENTRALE				12471	3012	24 %
Burundi	Orientale/Est	FPTP	Sièges réservés	3495	1164	33 %
Kenya	Orientale/Est	FPTP	Sièges réservés	2224	746	34 %
Rwanda	Orientale/Est	RP	Quotas légiférés pour candidats	894	390	44 %
Soudan du Sud	Orientale/Est	N/A	N/A			
Tanzanie	Orientale/Est	Mixte	Sièges réservés	5326	1634	31 %
Ouganda	Orientale/Est	FPTP	Sièges réservés	46285	10225	22 %
TOTAL ORIENTAL/EST				58224	14159	24 %
Djibouti	Corne	Mixte	Aucun	194	56	29 %
Érythrée	Corne	N/A	Sièges réservés	Suspendu indéfiniment		
Éthiopie	Corne	FPTP	Aucun	Aucune donnée		
Somalie	Corne	N/A	N/A			
TOTAL CORNE				194	56	29 %
Algérie	Nord	FPTP	Sièges réservés	26880	4728	18 %
Égypte	Nord	Mixte	Sièges réservés	Aucune donnée		
Libye	Nord	Mixte	Sièges réservés	952	136	14 %
Mauritanie	Nord	Mixte	Sièges réservés			
Maroc	Nord	N/A	Sièges réservés	34556	9410	27 %
Soudan	Nord	N/A	N/A			
Tunisie	Nord	RP	Quotas légiférés pour candidats			
TOTAL NORD				62388	14274	23 %
Angola	Australe	RP	Quotas légiférés pour candidats	N'ont pas organisé d'élections		
Botswana	Australe	FPTP	Quotas volontaires de partis (BCP, BNF)	609	111	18 %
Comores	Australe	RP	Quotas légiférés pour candidats	1045	348	33 %
RDC	Australe	Mixed	Aucun			
Eswatini	Australe	FPTP	Aucun	97	19	20 %
Lesotho	Australe	Mixed	Sièges réservés	1410	546	39 %
Madagascar	Australe	PR	Aucun	10063	744	7 %

Pays	Région	Système électoral	Quota/MTS	Nombre de sièges	Femmes	% Femmes
Malawi	Australe	FPTP	None	460	67	15 %
Île Maurice	Australe	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	1170	274	23 %
Mozambique	Australe	RP	Quota volontaire de parti (FRELIMO)	3397	1155	34 %
Namibie	Australe	RP	Quotas légiférés pour candidats	374	168	45 %
Seychelles	Australe	Pas élu	Pas élu			
Afrique du Sud	Australe	Mixte	Quotas légiférés pour candidats	9473	3498	37 %
Tanzanie	Australe	Mixte	Sièges réservés	5326	1634	31 %
Zambie	Australe	FPTP	Aucun	1841	140	8 %
Zimbabwe	Australe	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	2571	846	33 %
TOTAL AUSTRALE				37836	9550	25 %
Bénin	Ouest	RP	Quotas légiférés pour candidats	1815	70	4 %
Burkina Faso	Ouest	RP	Quotas légiférés pour candidats	Suspendu indéfiniment		
Cap Vert	Ouest	RP	Quotas légiférés pour candidats	342	143	42 %
La Gambie	Ouest	FPTP	Aucun	167	23	14 %
Ghana	Ouest	FPTP	Aucun	6158	234	4 %
Guinée	Ouest	Mixte	Sièges réservés	6819	1082	16 %
Guinée-Bissau	Ouest	RP	Quotas légiférés pour candidats	Aucune donnée		
Libéria	Ouest	FPTP	Aucun			
Mali	Ouest	FPTP	Sièges réservés	11380	2874	25 %
Niger	Ouest	Mixte	Sièges réservés	2743	742	27 %
Nigéria	Ouest	FPTP	Aucun	9628	1065	11 %
Sénégal	Ouest	Mixed	Quotas légiférés pour candidats	29450	13910	47 %
Sierra Leone	Ouest	FPTP	Quotas légiférés pour candidats	511	93	18 %
Togo	Ouest	RP	Aucun	1527	198	13 %
Guinée Equatoriale	Ouest	RP	Aucun	607	163	27 %
Côte d'Ivoire	Ouest		Quotas légiférés pour candidats	7672	1147	15 %
TOTAL OUEST				78819	21744	28 %
TOTAL AFRIQUE				244606	61161	25 %

ANNEXE 7 Leadership des partis politiques

Pays	Parti	Leader	H	F	Secrétaire general	H	F	Secrétaire général adjoint	H	F	Total H	Total F	Total global	% Femmes	Source
Djibouti															
Parti au pouvoir	People's Rally for Progress (PRP) - leader of coalition government Union for Presidential Majority	Ismail Omar Guelleh	1		Ilyas Moussa Dawaleh	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/People%27s_Rally_for_Progress
Principal parti d'opposition	Djibouti Union for Democracy and Justice (DRJ)	liaya Ismail Guedi Hared	1								1	0	1		Djibouti Union for Democracy and Justice
Érythrée															
Parti au pouvoir	People's Front for Democracy and Justice (PFDJ)	Isaias Afwerki	1		Woldemichael Abraha	1		Yemane Ghebreab	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/People%27s_Front_for_Democracy_and_Justice
Principal parti d'opposition	N/A	N/A			N/A			N/A							
Éthiopie															
Parti au pouvoir	Prosperity Party	Abiy Ahmed Ali	1		Adam Farah Demeke Mekonnen	2					3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Prosperity_Party
Principal parti d'opposition	National Movement of Amhara	Belete Molla	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_political_parties_in_Ethiopia
Somalie															
Parti au pouvoir	Peace and Development party (PDP)	Hassan Sheikh Mohamud	1		Abdirahman Mohamed Husen	1					2	0	2		https://www.google.com/search?q=Hassan+Sheikh+Mohamud&rlz=1C5CHFA_enZA905ZA905&og=Hassan+Sheikh+Mohamud&gs_lcrp=EgZjaHJvbWUyBggAEEUYOdIBBzU5OWowajeoAgCwAgA&sourceid=chrom
Principal parti d'opposition	Tayo Party	Mohamed Abdullahi Mohamed	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Mohamed_Abdullahi_Mohamed
TOTAL CORNE			7	0		5	0		1	0	13	0	13	0%	
Burundi															
Parti au pouvoir	National Council for the Defense of Democracy – Forces for the Defense of Democracy (CNDD-FDD)	Evariste Ndayishimiye	1		Reverien Ndikuriyo	1		Cyriaque Nshimiyimana	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/National_Council_for_the_Defense_of_Democracy_%E2%80%93_Forces_for_the_Defense_of_Democracy Source 1
Principal parti d'opposition	National Congress for Liberty(CNL)	Agathon Rwasa	1		Simon Bizimungu	1					2	0	2		
Kenya															
Parti au pouvoir	United Democratic Alliance (UDA)	William Ruto	1		Cecily Mutitu Mbarire		1	Veronica Maina		1	1	2	3		https://en.wikipedia.org/wiki/United_Democratic_Alliance_(Kenya)
Principal parti d'opposition	Orange Democratic Movement (ODM)	Raila Odinga	1		Edwin Sifuna	1		John Mbadi	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Orange_Democratic_Movement
Soudan du Sud															
Parti au pouvoir	Sudan People's Liberation Movement(SPLM)	Salva Kiir Mayardit	1			0			0		1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Sudan_People%27s_Liberation_Movement
Principal parti d'opposition	Sudan People's Liberation Movement-in-Opposition (SPLM-IO)	Riek Machar	1		Tingo Peter Regbigo	1		Simon Gatwech Dual	1		3	0			https://en.wikipedia.org/wiki/Sudan_People%27s_Liberation_Movement-in-Opposition

Pays	Parti	Leader	H	F	Secrétaire general	H	F	Secrétaire général adjoint	H	F	Total H	Total F	Total global	% Femmes	Source
Ouganda															
Parti au pouvoir	National Resistance Movement (NRM)	Yoweri Museveni	1		Richard Todwong	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/National_Resistance_Movement
Principal parti d'opposition	National Unity Platform (NUP)	Robert K. Ssentamu	1		David Lewis Rubongoya	1		Joel Ssenyonyi			2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/National_Unity_Platform
Tanzanie															
Parti au pouvoir	Chama Cha Mapinduzi (CCM)	Samia Suluhu Hassan		1	Daniel Chongolo	1		Paul Makonda	1		2	1	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Chama_Cha_Mapinduzi
Principal parti d'opposition	Party for Democracy and Progress (CHADEMA)	Freeman Mbowe	1		John Mnyika	1		John Mrema	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Chadema
Rwanda															
Parti au pouvoir	Rwandan Patriotic Front (RPF-Inkotanyi)	Paul Kagame	1		Wellars Gasamagera	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Rwandan_Patriotic_Front
Principal parti d'opposition	Social Democratic Party (PSD)	Vincent Biruta	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Social_Democratic_Party_(Rwanda)
TOTAL ORIENTALE/EST			11	1		9	1		4	1	24	3	27	11%	
Angola															
Parti au pouvoir	People's Movement for the Liberation of Angola (MPLA)	José Eduardo dos Santos	1		Paulo Pombolo	1		n/a			2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/MPLA
Principal parti d'opposition	National Union for the Total Independence of Angola (UNITA)	Adalberto Costa Júnior	1		Paulo Lukamba Gato	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/UNITA
Botswana															
Parti au pouvoir	Botswana Democratic Party (BDP)	Mokgweetsi Masisi	1		Kavis Kario	1		Dr. Lemogang Kwape	1		3	0	3		https://www.facebook.com/tswanacitizen/photos/a.412311742440807/1811569529181681/?type=3
Principal parti d'opposition	Batswana Congress Party (MCP)	Dumelang Saleshando	1		Samuel Rantuana	1		Goretetse Kekgonegile	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Botswana_Congress_Party
Comores															
Parti au pouvoir	Convention pour le Renouveau des Comores - CRC)	Azali ASSOUMANI	1		Houmed M'saidié	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Convention_for_the_Renewal_of_the_Comoros
Principal parti d'opposition	Parti Orange	Mohamed Daoudou	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Orange_Party
RDC															
Parti au pouvoir	Union for Democracy and Social Progress (UDPS)	Félix Tshisekedi	1		Augustin Kabuya	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Union_for_Democracy_and_Social_Progress_(Democratic_Republic_of_the_Congo)
Principal parti d'opposition	Movement for the Liberation of Congo	Jean-Pierre Bemba	1		Eve Bazaiba		1				1	1	2		
Eswatini															
Parti au pouvoir	Banned										0	1	1		
Principal parti d'opposition	Banned										0	0	0		
Lesotho															
Parti au pouvoir	Revolutionary for Prosperity	Ntsoakane S. Matekane	1		Nthathi Moorosi		1	Metsing Lemphane	1		2	1	3		Local Contact
Principal parti d'opposition	Democratic Congress	Mathebeli Mokhothu	1		Tsitso Cheba	1		Mabofokeng Mpobole		1	2		3		

Pays	Parti	Leader	H	F	Secrétaire general	H	F	Secrétaire général adjoint	H	F	Total H	Total F	Total global	% Femmes	Source
Madagascar															
Parti au pouvoir	Young Malagasies Determined(TGV)	Andry Nirina RAJOELINA	1					None			1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Young_Malagasies_Determined
Principal parti d'opposition	Groupe Parlementaire uni pour la République (GPR)	Olivier Marleix	1		Émilie Bonnard Pierre-Henri Dumont Anne-Laure Blin Philippe Gosselin	2	2	None			3	2	5		https://en.wikipedia.org/wiki/The_Republicans_group_(National_Assembly)
Malawi															
Parti au pouvoir	Malawi Congress Party (MCP)	Lazarus Chakwera	1		Eisenhower Mkaka	1		Gerald Kazembe	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Malawi_Congress_Party
Principal parti d'opposition	Democratic Progressive Party	Peter Mutharika	1		Jean Kalilani		1	Isaac Nyakamera	1		2	1	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Democratic_Progressive_Party_(Malawi)
Île Maurice															
Parti au pouvoir	Mauritian Alliance (lead by Militant Socialist Movement (MSM)	Pravind Kumar Jugnauth	1		Maneesh Gobin	1		Joe Lesjongard Leela Devi Dookhun MP	1	1	3	1	4		https://en.wikipedia.org/wiki/Militant_Socialist_Movement
Principal parti d'opposition	National Alliance (lead by the labour party)	Navin Ramgoolam	1		Kalyanee Juggoo		1	Patrick Assirvaden	1		2	1	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Labour_Party_(Mauritius)
Mozambique															
Parti au pouvoir	Frente de Libertação de Moçambique (FRELIMO)	Filipe Nyusi	1		Roque Silva Samuel	1		Esperança Bias		1	2	1	3		https://en.wikipedia.org/wiki/FRELIMO
Principal parti d'opposition	Mozambican National Resistance (RENAMO)	Ossufo Momade	1		Manuel Zeca Bissopo	1		Jose Manteigas	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/RENAMO
Namibie															
Parti au pouvoir	South West Africa People's Organization (SWAPO)	Netumbo Nandi-Ndaitwah (Acting)		1	Sophia Shaningwa		1	Nangolo Mbumba	1		2	1	3		https://en.wikipedia.org/wiki/SWAPO
Principal parti d'opposition	Popular Democratic Movement (PDM)	Mchenry Veenani	1		Manuel Ngarinombe	1		Linus Tobias	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Popular_Democratic_Movement
Afrique du Sud															
Parti au pouvoir	African National Congress	Cyril Ramaphosa	1		Fikile Mbalula	1		Nomvula Mokonya & Maropene Ramokgopa		2	2	2	4		https://en.wikipedia.org/wiki/National_Executive_Committee_of_the_African_National_Congress
Principal parti d'opposition	Democratic Alliance	John Steenhuisen - Chairperson	1		Dr Ivan Meyer - Chairperson	1		Alderman Jean-Pierre - Deputy Chairperson	1		3	0	3		https://www.da.org.za/our-people
Seychelles															
Parti au pouvoir	Seychellois Democratic Alliance	Roger Mancienne	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Linyon_Demokratik_Seselwa
Principal parti d'opposition	United Seychelles	Patrick Herminie	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/United_Seychelles

Pays	Parti	Leader	H	F	Secrétaire general	H	F	Secrétaire général adjoint	H	F	Total H	Total F	Total global	% Femmes	Source
Tanzanie															
Parti au pouvoir	Chama Cha Mapinduzi (CCM)	Samia Suluhu Hassan		1	Daniel Chongolo	1		Paul Makonda	1		2	1	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Chama_Cha_Mapinduzi
Principal parti d'opposition	Party for Democracy and Progress (CHADEMA)	Freeman Mbowe	1		John Mnyika	1		John Mrema	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Chadema
Zambie															
Parti au pouvoir	United Party for National Development (UPND)	Hakainde Hichilema	1		Batuke Imenda	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/United_Party_for_National_Development
Principal parti d'opposition	Patriotic Front (PF)	Edgar Lungu	1		Davies Mwila	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Patriotic_Front_(Zambia)
Zimbabwe															
Parti au pouvoir	Zimbabwe African National Union – Patriotic Front (ZANU-PF)	Emmerson Mnangagwa-1st Secretary	1		Constantino C.K. Mohadi -2nd Secretary	1		Oppah Muchinguri			2	1	3		https://en.wikipedia.org/wiki/ZANU%E2%80%93PF
Principal parti d'opposition	Citizens Coalition for Change (CCC)	Nelson Chamisa		1	Sengezo Tshabangu		1				2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Citizens_Coalition_for_Change#:~:text=The%20Citizens%20Coalition%20for%20Change,at%20Bronte%20Hotel%20in%20Harare.
TOTAL AUSTRALE			29	2		22	8		14	9	66	15	81	19%	
Bénin															
Parti au pouvoir	Progressive Union	Joseph Djogbenou	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Progressive_Union_for_Renewal
Principal parti d'opposition	Republican Bloc	Abdoulaye Bio Tchané	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Republican_Bloc
Burkina Faso															
Parti au pouvoir	People's Movement for Progress (MPP)	Roch M C Kaboré	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/People%27s_Movement_for_Progress
Principal parti d'opposition	Congress for Democracy and Progress	Eddie Komboïgo	1								1	0	1		
Cap Vert															
Parti au pouvoir	Movement for Democracy (MpD)	Ulisses Correia e Silva	1		Luís Carlos Silva	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Movement_for_Democracy_(Cape_Verde)
Principal parti d'opposition	African Party for the Independence of Cape Verde(PAICV)	Rui Semedo	1		Julião Varela	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/African_Party_for_the_Independence_of_Cape_Verde
Côte d'Ivoire															
Parti au pouvoir	Rally of Houphouëtists for Democracy and Peace (RHDP)	Alassane Ouattara	1		Alain Acakpo Addra	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Rally_of_Houphou%C3%ABtists_for_Democracy_and_Peace
Principal parti d'opposition	Democratic Party of Ivory Coast – African Democratic Rally	Philippe Cowppli-Bony	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Democratic_Party_of_Ivory_Coast_%E2%80%93_African_Democratic_Rally
La Gambie															
Parti au pouvoir	National People's Party (NPP)	Adama Barrow	1		Dembo Bojang	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/National_People%27s_Party_(The_Gambia)
Principal parti d'opposition	United Democratic Party (UDP)	Ousainou Darboe	1		(Chairman)						1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/United_Democratic_Party_(The_Gambia)

Pays	Parti	Leader	H	F	Secrétaire general	H	F	Secrétaire général adjoint	H	F	Total H	Total F	Total global	% Femmes	Source
Ghana															
Parti au pouvoir	New Patriotic Party (NPP)	Nana Akufo-Addo	1		Justin Frimpong-Kodua	1		Stephen Ayensu Ntim	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/New_Patriotic_Party
Principal parti d'opposition	National Democratic Congress (NDC)	Asiedu Nketia	1		Fifi Kwetey	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/National_Democratic_Congress_(Ghana)
Guinea															
Parti au pouvoir	Rally of the Guinean People (RGP)	Alpha Condé	1								1	0	1		Rally of the Guinean People - Wikipedia
Principal parti d'opposition	Guinean Democratic Union	Mamadou Sylla	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Mamadou_Sylla_(politician)
Guinée-Bissau															
Parti au pouvoir	African Party for the Independence of Guinea and Cape Verde (PAIGC)	Domingos Simões Pereira	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/African_Party_for_the_Independence_of_Guinea_and_Cape_Verde
Principal parti d'opposition	Movement for Democratic Alternation, Group of 15	Braima Camará	1								1	0	1		Madem G15 - Wikipedia
Libéria															
Parti au pouvoir	Coalition for Democratic Change (CDC)	George Weah	1								1	0	1		Coalition for Democratic Change - Wikipedia
Principal parti d'opposition	Unity Party	Luther Tarpeh	1		Joseph Boakai	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Unity_Party_(Liberia)
Mali															
Principal parti d'opposition	Military-led government	Colonel Assimi Goïta	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Assimi_Go%C3%Afta
Niger															
Parti au pouvoir	Nigerien Party for Democracy and Socialism (PNDS-Tarrayya)	Mohamed Bazoum	1		Hassoumi Massaoudou	1					2	0	2		Nigerien Party for Democracy and Socialism - Wikipedia
Principal parti d'opposition	Nigerien Democratic Movement for an African Federation (MODEN/FA)	Hama AMADOU	1								1	0	1		Nigerien Democratic Movement for an African Federation - Wikipedia
Nigéria															
Parti au pouvoir	All Progressives Congress (APC)	Bola Tinubu	1		Ajibola Basiru (OS)	1		Abdullahi Umar	1		3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/All_Progressives_Congress
Principal parti d'opposition	Peoples Democratic Party (PDP)	Umar Illiya	1		Samuel Anyanwu	1		Ganduje (Chairperson)			2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Peoples_Democratic_Party_(Nigeria)
Sénégal															
Parti au pouvoir	Alliance for the Republic (APR)	Macky Sall	1								1	0	1		Alliance for the Republic (Senegal) - Wikipedia
Principal parti d'opposition	Liberate the people - a coalition of 5 parties	Barthélémy Dias Ousmane Sonko Khalifa Sall	3								3	0	3		https://en.wikipedia.org/wiki/Party_for_Unity_and_Rally
Sierra Leone															
Parti au pouvoir	Sierra Leone People's Party (SLPP)	Julius Maada Bio	1		Umaru Napoleon Koroma	1	0		1		3	0	3		Sierra Leone People's Party - Wikipedia
Principal parti d'opposition	All People's Congress (APC)	Ernest Bai Koroma	1		Alhaji Osman Foday	1		Prince Harding			2	0	2		All People's Congress - Wikipedia

Pays	Parti	Leader	H	F	Secrétaire general	H	F	Secrétaire général adjoint	H	F	Total H	Total F	Total global	% Femmes	Source
Togo															
Parti au pouvoir	Union for the Republic (Union pour la République, UNIR)	Faure Gnassingbé	1								1	0	1		Union for the Republic (Togo) - Wikipedia
Principal parti d'opposition	Union of Forces for Change	Jean-Pierre Fabre	1								1	0	1		Union of Forces for Change - Wikipedia
TOTAL OUEST			31	0					3	0	46	0	46	0%	
Central African Republic															
Parti au pouvoir	United Hearts Movement	Faustin-Archange Touadéra	1								1	0	1		United Hearts Movement - Wikipedia
Principal parti d'opposition	National Convergence "Kwa Na Kwa"	François Bozizé	1								1	0	1		National Convergence "Kwa Na Kwa" - Wikipedia
Congo															
Parti au pouvoir	Congolese Labour Party (Parti Congolais du Travail) PCT	Denis Sassou Nguesso	1		Pierre Ngolo	1					2	0	2		
Principal parti d'opposition	Pan-African Union for Social Democracy	Pascal Lissouba	1		Pascal Tsaty Mabilia	1					2	0	2		
Cameroun															
Parti au pouvoir	Cameroon People's Democratic Movement (CPDM)	Paul BIYA	1		Jean Nkuete	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Cameroon_People%27s_Democratic_Movement
Principal parti d'opposition	National Union for Democracy and Progress	Bello Bouba Maigari	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_political_parties_in_Cameroon
Tchad															
Parti au pouvoir	Transitional Military Council (CMT)	General Mahamat Idriss Déby Itno	1								1	0	1		After President Déby's death in April 2021, a Transitional Military Council (CMT) took over headed by his son, General Mahamat Idriss Déby Itno, also known as Mahamat Kaka.
Principal parti d'opposition	Rally for Democracy and Progress	Mahamat Allahou Taher	1								1	0	1		
Guinée Equatoriale															
Parti au pouvoir	Democratic Party for Equatorial Guinea (PDGE)	Teodoro OBIANG Nguema Mbasogo	1		Jerónimo Osa Osa Ecoro	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Rally_for_Democracy_and_Progress_(Chad)
Principal parti d'opposition	Convergence Party for Social Democracy (CPDS)	Santiago Obama Ndong	1		Andres Esono Ondo	1					2	0	2		Democratic Party of Equatorial Guinea - Wikipedia Convergence for Social Democracy (Equatorial Guinea) - Wikipedia
Sao-Tomé et Principe															
Parti au pouvoir	Independent Democratic Action (ADI)	Patrice Trovoanda	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Independent_Democratic_Action
Principal parti d'opposition	Movement for the Liberation of São Tomé and Príncipe/Social Democratic Party	Jorge Bom Jesus	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Movement_for_the_Liberation_of_S%C3%A3o_Tom%C3%A9_and_Pr%C3%ADncipe_%E2%80%93_Social_Democratic_Party
Gabon															
Parti au pouvoir	Gabonese Democratic Party (PDG)	Ali Bongo Ondimba	1								1	0	1		Gabonese Democratic Party - Wikipedia
Principal parti d'opposition	The Democrats(LD)	Guy Nzouba Ndama	1								1	0	1		The Democrats (Gabon) - Wikipedia
TOTAL CENTRALE			14	0					0	0	19	0	19	0%	

Pays	Parti	Leader	H	F	Secrétaire general	H	F	Secrétaire général adjoint	H	F	Total H	Total F	Total global	% Femmes	Source
Algérie															
Parti au pouvoir	National Liberation Front (NLF)	Abou El Fadhel Baadji	1		Abdelkrim Benmbarek	1					2	0	2		National Liberation Front (Algeria) - Wikipedia
Principal parti d'opposition	Movement of Society for Peace (MSP)	Abderrazak Makri	1		Harakat El-Binaa El-Watani	1					2	0	2		Movement of Society for Peace - Wikipedia
Égypte															
Parti au pouvoir	Nation's Future Party (Hizb Mostakbal Watan)	Abdel-Wahab Abdel-Razeq	1		Hossam El-Khouly	1		Ashraf Rashad	1		3	0	3		Nation's Future Party - Wikipedia
Principal parti d'opposition	Republican People's Party	Hazem omar	1								1	0	1		Republican People's Party (Egypt) - Wikipedia
Mauritania															
Parti au pouvoir	El Insaf	Mohamed Melainine Ould Eyih	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Equity_Party_(Mauritania)
Principal parti d'opposition	National Rally for Reform and Development (Tewassoul)	Hamadi Ould Sidi Mokhtar	1								1	0	1		https://en.wikipedia.org/wiki/National_Rally_for_Reform_and_Development
Maroc															
Parti au pouvoir	National Rally of Independents (RNI)	Aziz Akhannouch	1		Abdelouahed Khouja	1					2	0	2		National Rally of Independents - Wikipedia
Principal parti d'opposition	Authenticity and Modernity Party (Parti Authenticité et Modernité, PAM)	Fouad Ali El Himma	1		Abdellatif Ouahbi	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Authenticity_and_Modernity_Party
Tunisie															
Parti au pouvoir	Ennahda Movement	Rached Ghannouchi	1		Zied Ladhari	1					2	0	2		https://en.wikipedia.org/wiki/Ennahda
Principal parti d'opposition	Heart of Tunisia	Nabil Karoui	1								1	0	1		
Libya															
Parti au pouvoir											0	0	0		
Principal parti d'opposition											0				
TOTAL NORD			10	0		6	0		1	0	17	0	17	0%	
TOTAL AFRIQUE											179	18	192	9%	

ANNEXE 8 Organes de gestion des élections (EMBs) en Afrique

Région	Pays	Femmes	Hommes	Total	% Femmes dans les commissions électorales/EMB	Source
Centrale	Cameroun	5	13	18	28 %	https://www.elec.cm/?q=fr/content/les-membres-du-conseil-%C3%A9lectoral
Centrale	République centrafricaine	4	7	11	36 %	Central African Republic Explore Where We Work EISA
Centrale	Tchad	3	28	31	10 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=39&database_theme=308
Centrale	République du Congo					No data
Centrale	Guinée Equatoriale					No data
Centrale	Gabon	2	5	7	29 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=39&database_theme=308
Centrale	Sao-Tomé et Príncipe	3	5	8	38 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=195&database_theme=308
TOTAL CENTRALE		17	58	75	23 %	
Orientale/Est	Burundi	2	5	7	29 %	https://www.ceniburundi.bi/historique-de-la-ceni/
Orientale/Est	Kenya	3	4	7	43 %	https://www.ec.or.ug/commissioners
Orientale/Est	Rwanda	6	1	7	86 %	https://minaloc.prod.risa.rw/news-detail/the-new-chairperson-of-national-electoral-commission-takes-over-responsibilities
Orientale/Est	Soudan du Sud	2	7	9	22 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=211&database_theme=308
Orientale/Est	Tanzanie	4	3	7	57 %	https://www.nec.go.tz/board
Orientale/Est	Ouganda	3	4	7	43 %	https://www.ec.or.ug/commissioners
TOTAL ORIENTAL/EST		20	24	44	45 %	
Corne	Djibouti	5	13	18	28 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=195&database_theme=308
Corne	Érythrée					No data
Corne	Éthiopie	2	3	5	40 %	https://nebe.org.et/en/board-members
Corne	Somalie	2	5	7	29 %	https://niec.so/en/about/commissioners
TOTAL CORNE		9	21	30	30 %	
Nord	Algérie	2	18	20	10 %	https://ina-elections.dz/%d8%a7%d9%84%d8%a3%d8%b9%d8%b6%d8%a7%d8%a1/
Nord	Égypte	0	9	9	0 %	Composition of the current Board of Directors (elections.eg)
Nord	Libye	0	4	4	0 %	Council - High National Elections Commission (h nec.ly)
Nord	Mauritanie	3	9	12	25 %	https://en.wikipedia.org/wiki/National_Independent_Election_Commission
Nord	Maroc					No data
Nord	Soudan	3	6	9	33 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=212&database_theme=308
Nord	Tunisie	1	6	7	14 %	https://www.isie.tn/isie/membres-isie/
TOTAL NORD		9	52	61	15 %	
Australe	Angola	4	13	17	31 %	CNE - Composition
Australe	Botswana	3	3	6	50 %	https://www.iec.gov.bw/index.php/about.html

Région	Pays	Femmes	Hommes	Total	% Femmes dans les commissions électorales/EMB	Source
Australe	Comores	6	7	13	46 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=50&database_theme=308
Australe	RDC	5	10	15	33 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=52&database_theme=308
Australe	Eswatini	1	4	5	20 %	Organogram – eswatinielections
Australe	Lesotho	1	2	3	33 %	
Australe	Malawi	2	5	7	29 %	https://mec.org.mw/commissioners/
Australe	Madagascar	1	8	9	11 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=133&database_theme=308
Australe	Île Maurice	6	1	7	86 %	https://electoral.govmu.org/oec/
Australe	Mozambique	4	11	15	27 %	http://www.stae.org.mz/
Australe	Namibie	2	3	5	40 %	https://www.ecn.na/commissioners/
Australe	Afrique du Sud	3	2	5	60 %	https://www.elections.org.za/pw/About-Us/Organogram
Australe	Seychelles	3	4	7	43 %	https://www.ecs.sc/index.php/about-us/commissioners-staff
Australe	Tanzanie	4	3	7	57 %	https://www.nec.go.tz/board
Australe	Zambie	2	7	9	22 %	https://www.elections.org.zm/?page_id=2368
Australe	Zimbabwe	5	4	9	56 %	https://www.zec.org.zw/category/commissioners/
TOTAL AUSTRALE		52	87	139	37 %	
Ouest	Bénin	4	7	11	36 %	https://www.cne.pt/content/membros-da-16a-comissao
Ouest	Burkina Faso	3	12	15	20 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=212&database_theme=308
Ouest	Cap Vert	1	5	6	17 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=195&database_theme=308
Ouest	Côte d'Ivoire	1	7	8	13 %	https://www.cei.ci/le-bureau/
Ouest	La Gambie	1	4	5	20 %	Independent Electoral Commission – IEC Gambia » Commissioners
Ouest	Ghana	4	3	7	57 %	https://ec.gov.gh/about-us/
Ouest	Guinée	4	13	17	24 %	
Ouest	Guinée-Bissau	1	3	4	25 %	http://www.cne.gw/comissao
Ouest	Libéria	2	3	5	40 %	https://www.necliberia.org/page_info.php?&e49c7921cb156014099756961908d03f94e3584c=Mjly
Ouest	Mali	4	11	15	27 %	Author of case study
Ouest	Niger	1	4	5	20 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=212&database_theme=308
Ouest	Nigéria	2	9	11	18 %	https://www.inecnigeria.org/?page_id=930
Ouest	Sénégal	4	8	12	33 %	https://www.cena.sn/
Ouest	Sierra Leone	3	3	6	50 %	https://ec.gov.sl/about-2/#our-commissioners
Ouest	Togo	2	15	17	12 %	https://www.idea.int/data-tools/data/country?country=212&database_theme=308
TOTAL OUEST		37	107	135	29 %	
TOTAL AFRIQUE		140	346	486	29 %	

ANNEXE 9 Présidents des Parlements en Afrique

Pays	Région	Chambre	Structure du Parlement	H	F	Total	% F	Nom
Angola	Australe	Assemblée nationale	Unicaméral		1	1		Carolina Cerqueira
Botswana	Australe	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Phandu Tombola Chaha Skelemani
République Démocratique du Congo	Australe	Sénat	Bicaméral	1		1		Modeste Bahati Lukwebo
République Démocratique du Congo	Australe	Assemblée nationale	Bicaméral	1		1		Christophe Mboso N'kodia Pwanga
Comores	Australe	Assemblée de l'Union	Unicaméral	1		1		Abdou Moustadroine
Eswatini	Australe	Sénat	Bicaméral		1	1		Lindiwe Dlamini
Eswatini	Australe	Chambre des députés	Bicaméral	1		1		Jabulani Clement Mabuza
Lesotho	Australe	Assemblée nationale	Bicaméral	1		1		Tlohang Sekhamane
Lesotho	Australe	Sénat	Bicaméral		1	1		Mamonaheng Mokitimi
Madagascar	Australe	Assemblée nationale	Bicaméral		1	1		Christine Razanamahasoa
Madagascar	Australe	Sénat	Bicaméral	1		1		Herimanana Razafimahefa
Malawi	Australe	Assemblée nationale	Unicaméral		1	1		Catherine Gotani Hara
Île Maurice	Australe	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Sooroojdev Phokeer
Mozambique	Australe	Assemblée de la République	Unicaméral		1	1		Esperança Laurinda Francisco Nhiume Bias
Namibie	Australe	Conseil national	Bicaméral	1		1		Lukas Sinimbo Muha
Namibie	Australe	Assemblée nationale	Bicaméral	1		1		Peter Katjavivi
Seychelles	Australe	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Roger Mancienne
Afrique du Sud	Australe	Assemblée nationale	Bicaméral		1	1		Nosiviwe Noluthando Mapisa-Nqakula
Afrique du Sud	Australe	Conseil national des Provinces	Bicaméral	1		1		Amos Msondo
République de Tanzanie	Australe	Assemblée nationale	Unicaméral		1	1		Tulia Ackson
Zambie	Australe	Assemblée nationale	Unicaméral		1	1		Nelly Butete Kashumba Mutti
Zimbabwe	Australe	Assemblée nationale	Bicaméral	1		1		J.F.N. Mudenda
Zimbabwe	Australe	Sénat	Bicaméral		1	1		Mabel M. Chinomona
TOTAL AUSTRALE				13	10	23	43 %	
Burundi	Orientale/Est	Assemblée nationale	Bicaméral	1		1		Emmanuel Sinzohagera
Kenya	Orientale/Est	Assemblée nationale	Bicaméral	1		1		Moses Masika Wetang'ula
Kenya	Orientale/Est	Sénat	Bicaméral	1		1		Amason Jeffah Kingi
Soudan du Sud	Orientale/Est	Assemblée législative nationale de transition	Bicaméral		1	1		Jemma Nunu Kumba
Soudan du Sud	Orientale/Est	Conseil des Etats	Bicaméral	1		1		Deng Deng Akon
Ouganda	Orientale/Est	Parlement	Unicaméral		1	1		Anita Annet Among
Tanzanie	Orientale/Est	Assemblée nationale	Unicaméral		1	1		Tulia Ackson
Rwanda	Orientale/Est	Chambre des députés	Bicaméral		1	1		Donatille Mukabalisa
Rwanda	Orientale/Est	Sénat	Bicaméral	1		1		François-Xavier Kalinda
TOTAL ORIENTALE/EST				5	4	9	44 %	

Pays	Région	Chambre	Structure du Parlement	H	F	Total	% F	Nom
République centrafricaine	Centrale	National Assembly	Unicameral	1		1		Simplice Mathieu Sarandji
République du Congo	Centrale	National Assembly	Bicameral	1		1		Isidore Mvouba
République du Congo	Centrale	Senate	Bicameral	1		1		Pierre Ngolo
Cameroun	Centrale	National Assembly	Bicameral	1		1		Djibril Cavayé Yeguie
Cameroun	Centrale	Senate	Bicameral	1		1		Marcel Niat Njifenji
Tchad	Centrale	Transitional National Council	Unicameral	1		1		Haroun Kabadì
Guinée Equatoriale	Centrale	Chamber of Deputies	Bicameral	1		1		Gaudencio Mohaba Messu
Guinée Equatoriale	Centrale	Senate	Bicameral		1	1		María Teresa Efua Asangono
Sao-Tomé et Príncipe	Centrale	National Assembly	Unicameral		1	1		Celmira Sacramento
Gabon	Centrale	Transitional National Assembly	Bicameral	1		1		Jean-François Ndongou
Gabon	Centrale	Transitional Senate	Bicameral		1	1		Paulette Missambo
TOTAL CENTRALE				8	3	11	27 %	
Bénin	Ouest	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Gbèhounou Louis Vlavonou
Burkina Faso	Ouest	Assemblée législative de transition	Unicaméral	1		1		Ousmane Bougouma
Cap Vert	Ouest	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Austelino Tavares Correia
Côte d'Ivoire	Ouest	Assemblée nationale	Bicaméral	1		1		Adama Bictogo
Côte d'Ivoire	Ouest	Sénat	Bicaméral		1	1		Kandia Kamissoko Camara
La Gambie	Ouest	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Fabakary Tombong Jatta
Ghana	Ouest	Parlement	Unicaméral	1		1		Alban Sumana Kingsford Bagbin
Guinée	Ouest	Conseil national de transition	Unicaméral	1		1		Dansa Kourouma
Guinée-Bissau	Ouest	Assemblée nationale du peuple	Unicaméral	1		1		Domingos Simões Pereira
Libéria	Ouest	Chambre des représentants du peuple	Bicaméral	1		1		Bhofal Chambers
Libéria	Ouest	Sénat libérien	Bicaméral		1	1		Jewel Howard Taylor
Libéria	Ouest	Sénat libérien	Bicaméral	1		1		Albert Tugbe Chie
Mali	Ouest	Conseil national de transition	Unicaméral	1		1		Malick Diaw
Niger	Ouest	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Seyni Oumarou
Nigéria	Ouest	Chambre des représentants	Bicaméral	1		1		Tajudeen Abbas
Nigéria	Ouest	Sénat	Bicaméral	1		1		Godswill Akpabio
Sénégal	Ouest	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Amadou Mame Diop
Sierra Leone	Ouest	Parlement	Unicaméral	1		1		Abass Chernor Bundu
Togo	Ouest	Assemblée nationale	Unicaméral		1	1		Yawa Djigbodi Tseگان
TOTAL OUEST				16	3	19	16 %	
Algérie	Nord	Assemblée nationale du peuple	Bicaméral	1		1		Brahim Boughali
Algérie	Nord	Conseil des Nations	Bicaméral	1		1		Salah Goudjil

Pays	Région	Chambre	Structure du Parlement	H	F	Total	% F	Nom
Égypte	Nord	Chambre des représentants	Bicaméral	1		1		Hanafy Gibaly
Égypte	Nord	Sénat	Bicaméral	1		1		Abdel Wahab Abdel Razeq
Mauritanie	Nord	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Mohamed Bamba Ould Meguett
Maroc	Nord	Chambre des représentants	Bicaméral	1		1		Rachid Talbi El Alami
Maroc	Nord	Chambre des conseillers	Bicaméral	1		1		Naam Miyara
Tunisie	Nord	Assemblée des représentants du peuple	Unicaméral	1		1		Brahim Bouderbala
Libye	Nord	House of Representatives	Unicaméral	1		1		Aguila Salah Issa
TOTAL NORD				9	0	9	0 %	
Djibouti	Corne	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Dileita Mohamed Dileita
Érythrée	Corne	Assemblée nationale	Unicaméral	1		1		Isaias Afwerki
Éthiopie	Corne	Chambre des représentants du peuple	Bicaméral	1		1		Tagesse Chaffo
Éthiopie	Corne	Chambre de la fédération	Bicaméral	1		1		Agegnehu Teshager
Somalie	Corne	Chambre du peuple	Bicaméral	1		1		Sheikh Adan Mohamed Nur (Madobe)
Somalie	Corne	Chambre haute	Bicaméral	1		1		Abdi Hashi Abdullahi
Soudan	Corne	Assemblée nationale (suspendue)	N/A					
Soudan	Corne	Conseil des Etats (suspendu)	N/A					
TOTAL CORNE				6	0	6	0 %	
TOTAL AFRIQUE				57	19	76	25 %	

Source: UIP et sites des Parlements
<https://data.ipu.org/speakers>

ANNEXE 10 Maires dans les villes capitales en Afrique

Pays	Ville Capitale	Maire	H	F	Total	% F	Source
République centrafricaine	Bangui	Mr. Émile Gros Raymond Nakombo	1		1		https://en.db-city.com/Central-African-Republic--Bangui--Bangui
République du Congo	Brazzaville	Dieudonné Bantsimba	1		1		https://www.uclga.org/news/dieudonne-bantsimba-on-all-fronts/
Cameroun	Yaoundé	Bala Augustin	1		1		https://www.fast-trackcities.org/mayor-office/yaounde%3%A9
Tchad	N'Djamena	Ali Haroun	1		1		https://en.db-city.com/Chad--N'Djamena--N'Djamena
Guinée Equatoriale	Malabo	Maria Coloma Edjang Bengono		1	1		https://www.guineaecuatorialpress.com/noticia.php?id=10724&lang=en
Sao-Tomé et Principe	São Tomé	José Maria Amado da Fonseca	1		1		https://www.durban2019.uclg.org/en/uclg-leadership/jose-maria-amado-da-fonseca
Gabon	Libreville	Christine Mba Ndutume		1	1		https://www.google.com/search?q=Mayor+of++Libreville+in+Gabon&sca
TOTAL CENTRALE			5	2	7	29%	
Djibouti	Jībūtī/Djibout	Said Daoud Mohamed	1		1		https://www.meridiano42.it/en/2022/04/25/said-daoud-mohamed-is-the-new-mayor-of-djibouti/
Érythrée	Asmara		1		1		
Éthiopie	Addis Ababa	Adanech Abebe		1	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Adanech_Abebe
Somalie	Mogadishu	Yusuf Hussein Jimaale	1		1		https://en.wikipedia.org/wiki/Yusuf_Hussein_Jimaale
Soudan	Juba	Flora Gabriel		1	1		https://www.eyeradio.org/adil-appoints-flora-gabriel-as-juba-mayor-in-major-reshuffle/
TOTAL CORNE			3	2	5	40%	
Bénin	Porto-Novo	Charlemagne Yankouty	1		1		https://observatoirevivreensemble.org/en/charlemagne-yankouty
Burkina Faso	Ouagadougou	Armand Béouindé	1		1		https://www.africities.org/speakers/armand-beouinde/
Cap Vert	Praia	Francisco Carvalho	1		1		https://voyagesafriq.com/2023/05/03/want-make-praia-cabo-verdes-melting-pot-tourism-culture-mayor/
Côte d'Ivoire	Abidjan	Robert Beugré Mambé	1		1		https://www.newworldencyclopedia.org/entry/Abidjan
La Gambie	Banjul	Rohey Malick Lowe		1	1		https://telavivcitysummit.com/speakers/rohey-malick-lowee/
Ghana	Accra	Elizabeth Naa Kwatsoe Tawiah Sackey		1	1		https://ama.gov.gh/themayor.php
Guinée	Conakry	M'Mahawa Sylla		1	1		https://fr.wikipedia.org/wiki/Conakry#Liste_des_maires_et_autres_autorit.C3.A9s_locales.5B1.5D
Guinée-Bissau	Bissau	Luis Ntachama (suspendu)					https://www.africanews.com/2022/06/22/bissau-mayor-suspended-by-government-for-alleged-corruption/
Libéria	Monrovia	Jefferson T. Koijee	1		1		https://www.esi-africa.com/tag/mayor-jefferson-t-koijee/

Pays	Ville Capitale	Maire	H	F	Total	% F	Source
Mali	Bamako	Adama Sangaré	1		1		https://www.fast-trackcities.org/mayor-office/bamako#:~:text=Bamako%20HIV%20Care%20Continuum%20(2016)%20PLHIV%3A%2014%2C300&text=The%20Mayor%20of%20the%20District,April%202018%20in%20
Niger	Niamey	Assane Seydou Sanda	1		1		https://www.citiesabc.com/city/niamey/
Nigéria	Abuja	Christopher Zakka Maikalangu	1		1		
Sénégal	Dakar	Barthélémy Dias		1	1		https://www.google.com/search?sca_esv=592064831&rlz=1C1CHZN_enLS1085LS1085&q=Barth%C3%A9my+Dias&stick=H4sIAAAAAAAAAAOgVuLVT9c3NCzOyys2KSIMesRowS3w8sc9YSn9SWtOXmPU5OIKzsgvd80
Sierra Leone	Freetown	Yvonne Aki-Sawyers		1	1		https://en.wikipedia.org/wiki/Yvonne_Aki-Sawyers
Togo	Lome	Yawa Kouigan		1	1		https://www.uclga.org/news/yawa-kouigan-the-one-that-sets-the-course-to-meet-the-challenge-of-decentralization/
TOTAL OUEST			8	6	14	40%	
Angola	Luanda	Maria Antonia Nelumba		1	1		https://energycities.org/member-cities/luanda-angola/city-luanda-angola
Botswana	Gaborone	Austin Abraham	1		1		https://thevoicebw.com/meet-gaborones-new-mayor/
Comores	Moroni	Paul Bailey	1		1		https://moronicity.org/new-mayor-councilmembers-take-office/
Eswatini	Mbabane	Vusi Tembe	1		1		http://new.observer.org.sz/details.php?id=20875
RDC	Kinshasa	Kapampa Kamwanya	1		1		https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_provincial_governors_of_the_Democratic_Republic_of_the_Congo
Lesotho	Maseru	Motlalepula Sepipi	1		1		
Madagascar	Antananarivo	Naina Andriantsitohaina	1		1		https://en.wikipedia.org/wiki/Mayor_of_Antananarivo
Malawi	Lilongwe	Richard Banda	1		1		https://lcc.mw/
Île Maurice	Port Louis	Mamode Issop NUJURAULLY	1		1		https://www.mccpl.mu/ctc_lm.html
Mozambique	Maputo	Eneas Comiche,	1		1		https://www.fast-trackcities.org/mayor-office/maputo
Namibie	Windhoek	Queen Kamati		1	1		https://www.fast-trackcities.org/mayor-office/windhoek
Seychelles	Victoria	Lydia Charlie		1	1		https://mayorsofficeseychelles.com/
Afrique du Sud	Tshwane	Cilliers Brink	1		1		https://www.gov.za/about-government/contact-directory/gp-municipalities/city-tshwane-metropolitan-municipality
Tanzanie	Dar Es Salaam	Isaya Mwita Charles	1		1		https://en.wikipedia.org/wiki/Mayor_of_Dar_es_Salaam
Zambie	Lusaka	Chilando Chitangala	1		1		https://fast-trackcities.org/mayor-office/lusaka
Zimbabwe	Harare	Ian Mokone	1		1		https://www.herald.co.zw/ian-makone-harares-new-mayor/
TOTAL AUSTRALE			12	3	15	20%	
Burundi	Bujumbura	Jimmy HATUNGIMANA	1		1		https://iclei.org/network_city/bujumbura-city-council/
Kenya	Nairobi	Mike Sonko	1		1		http://www.citymayors.com/statistics/capital-cities-mayors-countries.html
Soudan du Sud	Khartoum	Mortada Abdullah Warraq	1		1		http://www.citymayors.com/statistics/capital-cities-mayors-countries.html

Country	Capital city	Mayor	M	W	Total	% W	Source
Ouganda	Kampala	Erias Lukwago	1		1		http://www.citymayors.com/statistics/capital-cities-mayors-countries.html
Tanzanie	Dar Es Salaam	Isaya Mwita Charles	1		1		https://en.wikipedia.org/wiki/Isaya_Mwita_Charles
Rwanda	Kigali	DUSENGIYUMVA Samuel	1		1		https://www.kigalicity.gov.rw/about/executive-committee
TOTAL ORIENTALE/EST			6	0	6	0%	
Algeria	Algiers	Abdelkhalek Sayouda	1		1		http://www.citymayors.com/statistics/capital-cities-mayors-countries.html
Égypte	Cairo	Khaled Aal Abdel Hafez	1		1		http://www.citymayors.com/statistics/capital-cities-mayors-countries.html
Mauritanie	Nouakchott	Fatimetou Abdel Malick	1		1		https://www.uclga.org/news/obituary-dead-of-ahmed-ould-hamza-former-mayor-of-nouakchott/
Morocco	Rabat	Fatiha El Moudni		1	1		https://globalparliamentofmayors.org/the-gpm-welcomes-mayor-asma-aglalo-from-rabat/
Tunisie	Tunis	Souad Abderrahim		1	1		http://www.citymayors.com/statistics/capital-cities-mayors-countries.html
Libya	Tripoli	Ibrahim Al-Khalifi	1		1		https://libyaobserver.ly/inbrief/ibrahim-al-khalifi-elected-mayor-tripoli-center
TOTAL NORD			4	2	6	33%	
TOTAL AFRIQUE			37	15	52	29%	

ANNEXE 11 Femmes dans les plus hauts postes de l'exécutif en Afrique

Pays	Président	H	F	Vice President	H	F	Prime Ministre	H	F	Vice-Premier Ministre	H	F	Total H	Total F	Total global	% Femmes	Source	
République centrafricaine	Faustin-A Toudera	1					Félix Moloua	1										https://www.google.com/search?q=President+of+Central+African
République du Congo	Denis Sassou-Nguesso	1					Anatole Collinet Makosso	1										List of state leaders in 2019 - Wikipedia
Cameroun	Paul Biya	1					Joseph Dion Ngute	1										https://www.spm.gov.cm/site/?q=en/content/prime-minister
Tchad	General Mahamat Idriss Déby Itno	1					N/A											https://en.wikipedia.org/wiki/Saleh_Kezabo
Guinée Equatoriale	Teodoro Obiang N Mbasogo	1					Manuela Roka Botey		1	Clement Engonga Nguema Onguene	1							https://en.wikipedia.org/wiki/Equatorial_Guinea_Council_of_Ministers
Sao-Tomé et Príncipe	Carlos Vila Nova	1					Patrice Trovoada	1			1							https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_prime_ministers_of_S%C3% https://www.aa.com.tr/en/africa/gabon-appoints-vice-president
Gabon	Ali Bongo Ondimba	1		Rose Christiane Raponda		1	Alain-Claude Billie	1										
TOTAL CENTRALE		7	0		0	1		5	1		4	0	16	2	18	11%		
Burundi	Evariste Ndayishimiye	1		Prosper Bazombanza	1		Gervais Ndirakobuca	1										List of state leaders in 2019 - Wikipedia
Kenya	William Ruto	1		Rigathi Gachagua	1													https://www.google.com/search?q=president+of+Kenya
Rwanda	Paul Kagame	1		N/A			Édouard Ngirente	1										List of state leaders in 2019 - Wikipedia
Tanzanie	Samia Suluhu Hassan		1	Phillip Isdor Mpango	1		Kassim Majaliwa Majaliwa	1		Doto Biteko	1							https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Tanzania
Soudan du Sud	Salva Kiir Mayardit	1		Rebecca Nyandeng De Mabior		1				Rebecca Kadaga		1						List of state leaders in 2019 - Wikipedia
										Moses Ali	1							List of state leaders in 2019 - Wikipedia
Ouganda	Yoweri Museveni	1					Robinah Nabbanja		1	Lukia Isanga Nakadama		1						List of state leaders in 2019 - Wikipedia
TOTAL ORIENTALE/EST		5	1		3	1		3	1		2	2	13	5	18	28%		
Djibouti	Ismail Omar Guelleh	1					Abdoulkader Kamil Mohamed	1										List of state leaders in 2019 - Wikipedia
Érythrée	Isaias Afwerki	1		N/A														List of state leaders in 2019 - Wikipedia
Éthiopie	Sahle-Work Zewde		1				Abiy Ahmed	1		Demeke M Hassen	1							https://en.wikipedia.org/wiki/Council_of_Ministers_(Ethiopia)
Somalie	Hassan Sheikh Mohamud	1			1		Hamza Abdi Barre	1		Salah Jama	1							https://www.google.com/search?q=president+of+Somalia
Puntland Somalie	Said Abdullahi Dani	1		Ahmed Elmi Osman	1													https://www.ftlsomalia.com/puntland-leader-opposes-elimination-of-prime-minister-in-somalias-new-political-system/
TOTAL CORNE		4	1		2	0		3	0		2	0	11	1	12	8%		
Angola	João Lourenço	1		Esperança da Costa		1												https://www.angolaembassy.org.rs/government-of-angola/
Botswana	Dr.Mokgweetsi Masisi	1		Slumber Tsogwane	1													https://botswana-brussels.com/botswana-cabinet-list-april-
Comores	Azali Assoumani	1																https://am.afdb.org/en/quotes/azali-assoumani-president- https://presidence.cd/president/le-president
RDC	Félix Tshisekedi	1					Judith Sumonwa Tuluka	1										
Eswatini							Russell Dlamini	1		Hon. Thulisile Dladla		1						https://www.gov.sz/index.php/ministries-departments/the-deputy-prime-minister-s-office
Lesotho							Ntsokoane Samuel Matekane	1		Chief Justice Nthomeng Majara		1						

Pays	Président	H	F	Vice President	H	F	Prime Ministre	H	F	Vice-Premier Ministre	H	F	Total H	Total F	Total global	% Femmes	Source	
Madagascar	Andry Rajoelina	1					Christian Ntsay	1										
Malawi	Dr Lazarus Chakwera	1		Dr Saulos Chilima	1													https://www.malawi.gov.mw/index.php/parliament/cabinets
Île Maurice	Pradeep Singh Roopun	1					Pravind Jugnauth	1		Louis Steven OBEEGADOO	1							https://pmo.govmu.org/Pages/My_Cabinet.aspx
										Leela Devi DOOKUN-LUCHOOMUN		1						
										Mohammad Anwar HUSNOO	1							
Mozambique	Filipe Jacinto Nyusi	1					Adriano Maleiane	1										https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Mozambique
Namibie	Nangolo Mbumba	1		Netumbo Nandi-Ndaitwah	1		Saara Kuugongelwa		1	John Mutorwa		1						
Seychelles	Wavel Ramkalawan	1		Ahamed Afif	1													https://www.statehouse.gov.sc/the-cabinet
Afrique du Sud	Cyril Ramaphosa	1	1	Pau Mashatile	1													
Tanzanie	Samia Suluhu Hassan			Phillip Isdor Mpango	1		Kassim Majaliwa Majaliwa	1		Doto Biteko	1							https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Tanzania
Zambie	Hakainde Hichilema	1		Mutale Nalumango		1												
Zimbabwe	Emmerson Mnangagwa	1		Constantino Chiwenga	1													ZIM has 2 vice Presidents
TOTAL AUSTRALE		13	1		8	2		7	1		3	4	31	8	39	21%		
Bénin	Patrice Talon	1																https://www.google.com/search?q=President+of+Benin
Burkina Faso	Captain Ibrahim Traoré	1																https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_heads_of_state_of_Burkina_Faso
Cap Vert	José Maria Neves	1					Ulisses Correia e Silva	1										https://www.google.com/search?q=prime+minister+of+cabo+verde
Côte d'Ivoire	Robert Beugré Mambé	1		Tiemoko Meyliet Koné	1													https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_heads_of_government_of_Ivory_Coast
La Gambie	Adama Barrow	1		Muhammad B.S Jallow	1													https://op.gov.gm/cabinet
Ghana	Nana A D Akufo-Addo	1		Mahamudu Bawumia	1													List of state leaders in 2019 - Wikipedia
Guinée	Mamady Doumbouya	1																https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_presidents_of_Guinea
Guinée-Bissau	Umaro Sissoco Embaló	1																https://www.google.com/search?q=president+of+guinea-bissau
Libéria	Joseph Boakai	1		Jeremiah Kpan Koung	1													https://www.emansion.gov.lr/general/biography-president-nyuma-boakai-sr
Mali	Assimi Goïta	1					Choguel Kokalla Maïga	1										https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_heads_of_state_of_Mali
Niger	Mohamed Bazoum	1					Ali Lamine Zeine	1										https://www.google.com/search?q=prime+minister+of+niger
Nigéria	Bola Tinubu	1		Kashim Shettima	1													https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Bola_Tinubu
Sénégal	Macky Sall	1					Amadou Ba	1										https://www.aljazeera.com/news/liveblog/2023/3/1/nigeria-election
Sierra Leone	Julius Maada Bio	1		Mohamed Juldeh Jalloh	1													https://www.sierraleoneembassy.brussels/about-sierra-leone
Togo	Faure Gnassingbe	1					Victoire Tomegah Dogbé		1									List of state leaders in 2019 - Wikipedia
TOTAL OUEST		15	0		6	0		4	1		0	0	25	1	26	4%		
Algérie	Abdelmadjid Tebboune	1					Nadir Larbaoui	1										List of state leaders in 2019 - Wikipedia
Égypte	H.E. Dr. Mostafa El Madbouli	1					H.E. ElSayed El Qusayer	1										https://www.amcham.org.eg/information-resources/
Mauritanie	Mohamed Ould Ghazouani	1					Mohamed Ould Bilal	1										
Maroc	King Mohammed VI	1					Aziz Akhannouch	1										
Tunisie	Kais Saied	1					Ahmed Hachani	1										https://www.google.com/search?q=prime+minister+of+Tunisia
Libye	Mohamed al-Menfi	1					Abdul Hamid Muhammad	1										https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_heads_of_state_of_Libya
TOTAL NORD		6	0		0	0		6	0		0	0	12	0	12	0%		
TOTAL AFRIQUE		50	2		18	4		27	4		10	6	105	16	121	13%		

ANNEXE 12 Femmes dans les conseils des ministres en Afrique

Région	Pays	Femmes	Hommes	Total	% Conseil des ministres	Source
Orientale/Est	Rwanda	14	19	33	42%	https://www.gov.rw/cabinet
Orientale/Est	Burundi	6	9	15	40%	https://en.wikipedia.org/wiki/Ndayishimiye_cabinet
Orientale/Est	Tanzanie	8	18	26	31%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Tanzania
Orientale/Est	Ouganda	10	17	27	37%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Uganda
Orientale/Est	Kenya	7	17	24	29%	https://www.president.go.ke/cabinet/
TOTAL ORIENTALE/EST		45	80	125	36%	
Australe	Comores	1	9	10	10%	https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-en.pdf
Australe	Eswatini	6	12	18	33%	https://www.gov.sz/index.php/scholarship/65-prime-ministers-office/the-prime-ministers-office/1467-cabinet-ministers
Australe	Afrique du Sud	14	16	30	47%	https://www.parliament.gov.za/ministers
Australe	Seychelles	5	8	13	38%	https://www.statehouse.gov.sc/the-cabinet
Australe	Zimbabwe	6	20	26	23%	
Australe	Botswana	4	13	17	24%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Botswana
Australe	Lesotho	2	16	18	11%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Lesotho
Australe	Malawi	8	14	22	36%	https://www.malawi.gov.mw/index.php/parliament/cabinets
Australe	Namibie	6	14	20	30%	https://www.facebook.com/namibiansun/photos/a.454441224600217/3023359944374986/?type=3
Australe	Île Maurice	3	15	18	17%	https://pmo.govmu.org/Pages/My_Cabinet.aspx
Australe	Mozambique	10	10	20	50%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Mozambique
Australe	RDC	16	38	54	30%	https://en.wikipedia.org/wiki/Adolphe_Muzito_cabinet
Australe	Tanzanie	8	18	26	31%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Tanzania
Australe	Zambie	3	22	25	12%	https://www.parliament.gov.zm/ministers/cabinet
Australe	Angola	9	14	23	18%	https://governo.gov.ao/ministro
Australe	Madagascar	8	21	29	28%	https://en.wikipedia.org/wiki/Ntsay_government
TOTAL AUSTRALE		96	255	351	30%	
Nord	Mauritanie	5	18	23	22%	https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-en.pdf
Nord	Algérie	5	29	34	15%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Algeria
Nord	Égypte	6	26	32	19%	https://www.amcham.org.eg/information-resources/trade-resources/doing-business-in-egypt/egypt-cabinet
Nord	Libye	6	28	34	18%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Libya
Nord	Maroc	6	19	25	24%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Morocco
Nord	Soudan du Sud	8	27	35	23%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_South_Sudan
Nord	Soudan	4	16	20	20%	https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-en.pdf
Nord	Tunisie	8	15	23	35%	https://en.wikipedia.org/wiki/Bouden_Cabinet
TOTAL NORD		48	178	226	21%	

Région	Pays	Femmes	Hommes	Total	% Conseil des ministres	Source
Ouest	Ghana	5	19	24	21%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Ghana
Ouest	Sierra Leone	9	21	30	30%	https://www.sierraleoneembassy.brussels/about-sierra-leone/presidential-cabinet/
Ouest	Nigéria	9	38	47	19%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Bola_Tinubu
Ouest	Libéria	5	14	19	26%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Liberia
Ouest	Côte d'Ivoire	6	41	47	13%	https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-en.pdf
Ouest	Guinée-Bissau	8	8	16	50%	https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-en.pdf
Ouest	Bénin	5	19	24	21%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Benin
Ouest	Burkina Faso	4	21	25	16%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Burkina_Faso
Ouest	La Gambie	3	16	19	16%	https://op.gov.gm/cabinet
Ouest	Mali	4	21	25	16%	https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-en.pdf
Ouest	Niger	6	32	38	16%	https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-en.pdf
Ouest	Sénégal	7	25	32	22%	https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-en.pdf
Ouest	Togo	8	23	31	26%	https://en.wikipedia.org/wiki/Council_of_Ministers_of_Togo
Ouest	Guinée	10	26	36	28%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_the_First_Republic_of_Guinea
Ouest	Cap Vert	8	3	11	73%	https://en.wikipedia.org/wiki/Cabinet_of_Cape_Verde
Ouest	Guinée Equatoriale	3	23	26	12%	https://en.wikipedia.org/wiki/Equatorial_Guinea_Council_of_Ministers
TOTAL OUEST		79	298	377	21%	
Corne	Éthiopie	8	14	22	36%	https://en.wikipedia.org/wiki/Council_of_Ministers_(Ethiopia)
Corne	Somalie	3	22	25	12%	https://opm.gov.so/en/cabinet/
Corne	Djibouti	1	14	15	7%	https://en.wikipedia.org/wiki/Ministries_of_Djibouti
TOTAL CORNE		12	50	62	19%	
Centrale	République centrafricaine	6	28	34	18%	https://en.wikipedia.org/wiki/Central_African_Republic_Council_of_Ministers
Centrale	Cameroun	7	40	47	15%	https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-en.pdf
Centrale	Gabon	6	26	32	19%	https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-en.pdf
Centrale	Tchad	7	28	35	20%	https://en.wikipedia.org/wiki/Government_of_Chad
Centrale	Sao-Tomé et Príncipe	2	9	11	18%	https://en.wikipedia.org/wiki/Council_of_Ministers_of_S%C3%A3o_Tom%C3%A9_and_Pr%C3%ADncipe
TOTAL CENTRALE		26	122	148	18%	
TOTAL AFRIQUE		298	965	1263	24%	

BIBLIOGRAPHIE



Abdallah, A. (2017). What's holding Arab women back from achieving equality? Reuters.

ACCORD. Strategies to prevent and manage electoral violence. Disponible sur: <https://www.accord.org.za/publication/strategies-to-prevent-and-manage-electoral-violence/> (Consulté le 25 février 2024).

ACE Project. (2024). Electoral Knowledge Network. Disponible sur: <https://aceproject.org/main/english/es/esf03b.htm> (Consulté le 17 mars 2024).

Africa Brief, T. (2023) 'GBV in Politics Pushing Women Out: Study', The Africa Brief, 3 août. Disponible sur: <https://africabrief.substack.com/p/gbv-in-politics-pushing-women-out> (Consulté le 25 février 2024).

African Centre for Media Excellence (ACME) (2022). Kenyan Media coverage of the 2022 elections. Disponible sur: <https://acme-ug.org/wp-content/uploads/KENYA-MEDIA-COVERAGE-REPORT-revised-1.pdf> (Consulté le 24 février 2024).

African Union (2023). Declaration of the Third Men's Conference on Positive Masculinity Leadership to End Violence against Women and Girls in Africa. Disponible sur: https://au.int/sites/default/files/newsevents/reports/43262-rp-Declaration-_3rd_Mens_Conference_on_Positive_Masculinity_english.pdf (Consulté le 11 avril 2024).

African Union. African Union Legal Frameworks aim to break the cycle of violence against women and girls. Disponible sur: <https://au.int/en/pressreleases/20211125/african-union-legal-frameworks-aim-break-cycle-violence-against-women-and> (Consulté le 19 février 2024).

African Women in Media. Disponible sur: https://africanwomeninmedia.com/wp-content/uploads/2023/05/FoJo_RwandaGenderStudies_Print_SinglePage2-1-1.pdf.

African Women Parliamentarians Learn from UNESCO's "The Chilling" Project to Combat Online Attacks | UNESCO (2023). Disponible sur: <https://www.unesco.org/en/articles/african-women-parliamentarians-learn-unescos-chilling-project-combat-online-attacks> (Consulté le 23 février 2024).

AfricaNews (2022) Senegal leads way on women legislators but challenges ahead, Africanews. Disponible sur: <https://www.africanews.com/2022/09/11/senegal-leads-way-on-women-legislators-but-challenges-ahead/> (Consulté le 19 février 2024).

Article on Feminismos. Disponible sur: <https://periodicos.ufba.br/index.php/feminismos/article/download/47653/25974/187630>. (page 309).

Badibanga, B., Hamandishe, A., & Tip, I. (2022). Why Gender Quotas Don't Work in Somalia? The Influence of the Electoral System and Clan Politics. EISA.

Ballington, J. (2018) 'Turning the Tide on Violence against Women in Politics: How Are We Measuring Up?', *Politics & Gender*, 14(4), pp. 695-701. Disponible sur: <https://doi.org/10.1017/S1743923X18000636>.

Ballington, J. and Kahane, M. (2014). Women in politics: financing for gender equality. In E. Falguera, S. Jones, and M. Ohman (Eds.), *Funding of Political Parties and Election Campaigns: A Handbook on Political Finance* (pp. 304). Stockholm: International Institute for Democracy and Electoral Assistance.

Bauer, G. (2018). Gender quotas and women's representation in African parliaments. *Democracy in Africa*. Disponible sur: <https://democracyin africa.org/gender-quotas-womens-representation-african-parliaments/>.

Beckman, P.R. and D'Amico, F. (Eds.) (1994). *Women, Gender and World Politics: Perspectives, Policies and Prospects*. Westport, Bergin.

Berger, G. (2024). Expect a rise in xenophobia, cyber misogyny and disinformation in the election run-up. Disponible sur: <https://www.dailymaverick.co.za/article/2024-02-22-expect-a-rise-in-xenophobia-cybermisogyny-and-disinformation-in-the-election-run-up/> (Consulté le 23 février 2024).

Britton, H. (2003). *From Resistance to Governance: South African Women's Transformation of Parliament*. Unpublished manuscript.

CEDAW (2024) Concept Note on the Future General Recommendation on Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems.

CEDAW (2024) Draft General Recommendation No. 40: Equal and Inclusive Representation of Women in Decision-Making Systems.

CEDAW. (2004). General Recommendation No. 25 on Article 4 (thirtieth session). Directorate-General for Research. European Parliament. Disponible sur: https://www.europarl.europa.eu/workingpapers/femm/w10/2_ (Consulté le 14 janvier 2024).

Cingulate (2023). Largest African cervical and breast cancer screen and treatment programme launched in DRC. Disponible sur: <https://www.bizcommunity.com/Article/196/335/239672.html> (Consulté le 4 avril 2024).

Cooper-Coles, M. (2021) *Women Political Leaders: the impact of gender on democracy*. The Global Institute for Women's Leadership and Westminster Foundation for Democracy (WFD). Disponible sur: <https://www.wfd.org/what-we-do/resources/women-political-leaders-impact-gender-democracy> (Consulté le 1 avril 2024).

Daily Mail (2024) Countries with the Oldest and Youngest Populations. Disponible sur: <https://www.dailymail.co.uk/health/article-12666501/Countries-oldest-youngest-populations.html> (Consulté le 3 février 2024).

Daily Maverick. (2023). Independent Candidates will face an unfair playing field in 2024 Elections. Disponible sur: <https://www.dailymaverick.co.za/opinionista/2023-09-12-independent-candidates-will-face-an-unfair-playing-field-in-2024-elections/> (Consulté le 15 mars 2024).

Daniels, G., Nyamweda, T., Nxumalo, C., and Ludman, B. (2018). *Glass Ceilings: Women in South Africa* newsroom. Gender Links. Johannesburg.

Data and violence against women in politics: Expert group meeting report and recommendations | Digital library: Publications | UN Women - Headquarters. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/08/egm-report-data-and-violence-against-women-in-politics> (Consulté le 12 février 2024).

Degefa, H. and Getachew, E. (2022). Why Ethiopia must Close its political Gender Gap. Disponible sur: <https://www.chathamhouse.org/publications/the-world-today/2022-08/why-ethiopia-must-close-its-political-gender-gap> (Consulté le 20 février 2024).

Demo Finland. (2020). Attitudes and resources affect women's political participation in Zambia. Disponible sur: <https://demofinland.org/en/attitudes-and-resources-affect-womens-participation-in-zambia/> (Consulté le 10 janvier 2024).

Di Meco, L. and Hesterman, S. (2023). *From catalyst for freedom to tool for repression: Gendered Disinformation and Online Abuse Against Women in Politics in Tunisia*.

Division for the Advancement of Women (DAW). (1992). *Public life: women make a difference*. Women 2000, No 2.

ECONEC-RESAO. Disponible sur: <https://resao-econec.org/en/who-we-are/about-us.html> (Consulté le 26 mai 2024).

Economic Policy Research Centre (EPRC) (2021). Women's Participation in Politics at the Local Government level in Uganda. UN Women, Occasional Paper Number 53. Disponible sur: <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/06/womens-participation-in-politics-at-the-local-government-level-in-uganda> (Consulté le 10 janvier 2024).

ECOWAS Gender and Election Strategic Framework: extension://ngphehpfehdmjellohmlojklpilekadg/pages/pdf/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fecowas.int%2Fwp-content%2Fuploads%2F2023%2F04%2FECOWAS-GENDER-AND-ELECTION-STRATEGIC-FRAMEWORK-ACTION-PLAN.ENGLISH.pdf
Electoral Commission of Zambia. Disponible sur: https://www.elections.org.zm/?page_id=2360 (Consulté le 3 février 2024).

Eni, O., Nnam, M.U., & Udu, E.A. (2022). The Right to Participate in Political and Decision-Making Process under the Maputo Protocol: Normative Masculinity and Nigerian Women. Disponible sur: <https://core.ac.uk/download/542917167.pdf>.

Ette, M. and Akpan-Obong, P. (2023). Negotiating Access and Privilege: Politics of Female Participation and Representation in Nigeria. *Journal of Asian and African Studies*, 58(7), pp. 1291-1306.

EU Election Observation Mission Nigeria Final Report. Disponible sur: https://www.eeas.europa.eu/eom-nigeria-2023/european-union-election-observation-mission-nigeria-2023-final-report_en?s=410279 (Consulté le 6 février 2024).

EU Election Observation Mission Sierra Leone Final Report General Elections, 24 juin 2023. Disponible sur: <https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/279777/Sierra-Leone-EEAS-Final-report.pdf> (Consulté le 6 février 2024).

Fight online violence against women in politics (2021) Monitor. Disponible sur: <https://www.monitor.co.ug/uganda/oped/letters/fight-online-violence-against-women-in-politics-3520644> (Consulté le 23 février 2024).

Fikra Forum. (2024). Women in Politics in Algeria: One Step Forward, Two Steps Back. Disponible sur: <https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/women-and-politics-algeria-one-step-forward-two-steps-back> (Consulté le 24 mars 2024).

Fofana, A. (2023). Mauritanie: Many candidates but few elected. Gender Links Women's Political Participation Project.

Fofana, A. Personal Profile.

Gabrielle Bardall, "Breaking the Mold: Understanding Gender and Electoral violence," IFES White Paper (Arlington, VA: International Foundation for Electoral Systems, 2011).

Gender Climate Tracker (2024) Women's Participation in Party Delegations. Disponible sur: <https://genderclimatetracker.org/womens-participation-party-delegations> (Consulté le 23 avril 2024).

Gender Equality Observatory for Latin America and the Caribbean. Disponible sur: <https://oig.cepal.org/en/autonomies> (Consulté le 3 janvier 2024).

Gender Links (2023). Attitudes towards Women's Political Participation. Disponible sur: https://lookerstudio.google.com/u/0/reporting/e361e966-7207-49c5-aa43-997ba25cd840/page/p_degtpdb4dd?s=r_XZmLXSxd0.

Gender Links Lesotho (2024). Mhlomi Setlaba: Fostering supportive communities for open safe abortion conversations.

Gender Links Namibia (2020). Namibia narrowly misses 50% women in Parliament. Disponible sur: <https://genderlinks.org.za/news/namibia-narrowly-misses-50-mark-after-special-appointments/> (Consulté le 2 avril 2024).

General recommendation No. 35 (2017) on gender-based violence against women, updating general recommendation No. 19 (1992). OHCHR. Disponible sur: <https://www.ohchr.org/en/documents/general-comments-and-recommendations/general-recommendation-no-35-2017-gender-based> (Consulté le 25 février 2024).

Gormezano, D. (2023). Women's rights take centre stage in DR Congo election. Disponible sur: <https://www.msn.com/en-gb/news/world/womens-rights-take-centre-stage-in-dr-congo-election/ar-AA1IBzE5> (Consulté le 10 janvier 2024).

Government of Burkina Faso. (2009). Law no. 010-2009/AN of 16 avril 2009 on Quotas for Legislative and Local Elections.

Government of Cape Verde. (2010). Electoral Law No 56 /VII/2010.
Government of Guinea. Law Regulating Public Funding for Political Parties.

Government of Kenya. (2011). Political Parties Act, no 11 of 2011.

Government of Mali. (2005). Loi N° 05-047/ DU 18 Août 2005 Portant Charte Des Partis Politiques.

GROOTS Kenya (2017). Champions for transformative Leadership. Disponible sur: <https://grootskenya.org/project/champions-for-transformative-leadership/> (Consulté le 20 janvier, 2024).

Guidance note: Preventing violence against women in politics | Digital library: Publications | UN Women - Headquarters. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/07/guidance-note-preventing-violence-against-women-in-politics> (Consulté le 12 février 2024).

HeforShe Gender Champions. Disponible sur: <https://www.heforshe.org/en/champions> (Consulté le 4 avril, 2024).

Human, P. (2001). Yenza: a blueprint for transformation. Oxford University Press Southern Africa, Cape Town.

I Know Politics (2017). Consolidated reply of the e-Discussion on Engaging Male Champions to Support Women's Political Participation Co-hosted with International Gender Champions décembre 2017. Disponible sur: https://www.iknowpolitics.org/sites/default/files/consolidated_reply_male_champions_e-discussion_décembre_2017_1.pdf (Consulté le 14 janvier 2024).

Independent National Electoral Commission of Burundi. Swearing-in performance of the members of the CENI. Disponible sur: <https://www.ceniburundi.bi/2024/01/17/prestacion-de-serment-des-membres-de-la-commission-electorale-nationale-independante-ceni/> (Consulté le 3 février 2024).

International IDEA. (2021). Comparative global data on TSM for women in politics. Disponible sur: <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/quotas> (Consulté le 11 mars 2021).

International IDEA. (2024). Gender Quotas Database: Voluntary Overview. Disponible sur: <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas-database/voluntary-overview>.

International IDEA. Gender Quotas Database. Disponible sur: <https://www.idea.int.developmentzone.co/data-tools/data/gender-quotas-database/quotas>.

International IDEA. Reforming Political Finance for More Diversity in Political Office. Disponible sur: <https://www.idea.int/publications/catalogue/reforming-political-finance-more-diversity-political-office> (Consulté le 13 février 2024).

International Republican Institute (IRI) and National Democratic Institute (NDI). (2023). International Election Observation Mission to Nigeria. Final Report of the 2023 General Election. Disponible sur: https://www.ndi.org/sites/default/files/IRI_NDI%20Final%20Report_2023%20Nigeria%20EOM.pdf (Consulté le 6 février 2024).

Inter-Parliamentary Union (2023) Youth Participation in National Parliaments 2023. Disponible sur: <https://www.ipu.org/resources/publications/reports/2023-10/youth-participation-in-national-parliaments-2023> (Consulté le 24 avril 2024).

Inter-Parliamentary Union (2024) Age Brackets Aggregate. Disponible sur: <https://data.ipu.org/age-brackets-aggregate/> (Consulté le 10 avril 2024).

Inter-Parliamentary Union (2024). Widespread sexism and violence against women in African parliaments according to new IPU report. Disponible sur: <https://www.ipu.org/news/press-releases/2021-11/widespread-sexism-and-violence-against-women-in-african-parliaments-according-new-ipu-report> (Consulté le 18 février 2024).

Inter-Parliamentary Union. (2024). Parliamentary database. Disponible sur: https://api.data.ipu.org/parliament/ly?chamber_id=13429 (Consulté le 12 mars 2024).

Inter-Parliamentary Union. (2024). Widespread sexism and violence against women in African parliaments according to new IPU report. Disponible sur: <https://www.ipu.org/news/press-releases/2021-11/widespread-sexism-and-violence-against-women-in-african-parliaments-according-new-ipu-report> (Consulté le 18 février 2024).

Inter-Parliamentary Union. Parline database on national parliaments. Disponible sur: <https://data.ipu.org> (Consulté le 17 octobre 2023).

Inter-Parliamentary Union. Women in Parliament 1995-2020. Disponible sur: <https://data.ipu.org/women-averages> (Consulté le 12 février 2024).

IPU (2021). Sexism, harassment and violence against women in parliaments in Africa. Disponible sur: <https://www.ipu.org/resources/publications/issue-briefs/2021-11/sexism-harassment-and-violence-against-women-in-parliaments-in-africa> (Consulté le 18 février 2024).

Jroland (2018) #NotTheCost: Stopping Violence Against Women in Politics. Disponible sur: <https://www.ndi.org/not-the-cost> (Consulté le 25 février 2024).

Kandawasvika-Nhundu, R. (2021). Role of Political Parties on Women's Participation and Representation. International IDEA. Consulté en décembre 2023.

Kasomo, D. (2012). Factors Affecting Women's Participation in Electoral Politics in Africa. Scientific & Academic Publishing. Disponible sur: <http://article.sapub.org/10.5923.j.ijpbs.20120203.01.html> (Consulté le 18 avril 2024).

Key concepts about violence against women in elections. Disponible sur: <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge8/ge81> (Consulté le 19 février 2024).

Khandaker, T. Facilitating historic outcomes for women in Sierra Leone. Disponible sur: <https://www.ndi.org/our-stories/facilitating-historic-outcomes-women-sierra-leone> (Consulté le 20 janvier, 2024).

Knapp, M. The ANC Women's League in the Struggle for Women's Rights in South Africa. South African History Online (sahistory.org.za).

Kwasigah, S. (2022). Full list: President Akufo-Addo scores high on appointment of female judges. Disponible sur: <https://www.fact-checkghana.com/full-list-president-akufo-addo-scores-high-on-appointment-of-female-judges/> (Consulté le 1 avril, 2024).

Larserud, S., & Taphorn, R. (2007). Designing for Equality: Best-fit, medium-fit and non-favourable combinations of electoral systems and gender quotas. International IDEA.

Lawless, J. & Fox, R. (2012). Men Rule: The Continued Under-Representation of Women in U.S. Politics. Women & Politics Institute, American University. Disponible sur: <http://www.american.edu/spa/wpi/upload/2012-Men-Rule-Report-web.pdf>.

Legal and policy reform to prevent and respond to VAWE. Disponible sur: <https://aceproject.org/ace-en/topics/ge/ge8/ge82/legal-and-policy-reform-to-prevent-and-respond-to> (Consulté le 25 février 2024).

Lowe Morna, C. (2017). The Commonwealth 50/50 by 2030: A Guide for Gender Inclusive Elections in Commonwealth Africa. Commonwealth Secretariat.

Makubaza, T. (2024) Personal Communication, 6 mars.

Makulilo, A.B. (2017). The independent candidate case by the African Court of Human and Peoples' Rights revisited. International Journal of Human Rights and Constitutional Studies, 5(2), 130-143.

Malasha, P. (2021). Traditional leaders in Zambia shift gender norms and strengthen women's land rights. Disponible sur: <https://iied.org/traditional-leaders-zambia-shift-gender-norms-strengthen-womens-land-rights> (Consulté le 30 janvier 2024).

Martin, O. (2013). The African Union's Mechanisms to Foster Gender Mainstreaming and Ensure Women's Political Participation and Representation. International IDEA. Disponible sur: <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/african-union-mechanisms-to-foster-gender-mainstreaming-and-ensure-womens-political-participation.pdf>.

Matsilele, T. & Nkoala, S. (2023). Metavoicing, trust-building mechanisms and partisan messaging: a study of social media usage by selected South African female politicians. Information, Communication & Society, 26(13), 2575-2597. Disponible sur: <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1369118X.2023.2252862>.

Mbugua, S. (2017). Meet the Male Champions Supporting Kenya's New Women Politicians. The New Humanitarian. Disponible sur: <https://deeply.thenewhumanitarian.org/womenandgirls/articles/2017/09/15/meet-the-male-champions-supporting-kenyas-new-women-politicians> (Consulté le 10 janvier, 2024).

Media Monitoring Africa (2021). Elections in a time of tumult. Analysing South Africa's media coverage of 2021 local government elections. Disponible sur: <https://mediamonitoringafrica.org/wordpress22/wp-content/uploads/2022/02/LGE21-Elections-Report-.pdf> (Consulté le 6 février 2024).

Media Monitors Zimbabwe and UNESCO. (2023). Reporting on Zimbabwe's 2023 Harmonised Elections. A summary analysis of the media's performance during The 2023 harmonised elections in Zimbabwe. Disponible sur: <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389071> (Consulté le 20 avril 2024).

Merkle, O. (2022) Anti-corruption and Gender: the role of women's political participation. The Global Institute for Women's Leadership and Westminster Foundation for Democracy (WFD).

Mersie, A. and Omondi, J. (2022) 'Women candidates in Kenyan elections endure abuse and attacks', Reuters, 1 août. Disponible sur: <https://www.reuters.com/world/africa/women-candidates-kenyan-elections-endure-abuse-attacks-2022-08-01/> (Consulté le 19 février 2024).

Mhuruyengwe, N. (2022). Factsheet: Zimbabwe poll fees among highest in Africa. ZimFact. Disponible sur: <https://zimfact.org/factsheet-zimbabwe-poll-fees-among-highest-in-africa/> (Consulté le 12 février 2024).

Mihidjay, M. Case study.

Modise, T. Thandi Modise punts dissolution of ANC women's league but NWC refuses. The Mail & Guardian (mg.co.za).

Mohamed, A. M. (2014) Personal integrity as a guiding principle for war against corruption. Disponible sur: <http://repo.uum.edu.my/13947/> (Consulté le 30 mars 2024).

Mokonyane, N. Patriarchy highly entrenched in the ANC. eNCA.

Mthembu, M.V. (2018). Participation of Women in the Traditional Public Sphere, Sibaya, in the Kingdom of Eswatini.

Mtintso, T. (1999). Women in Decision-Making: A Conceptual Framework. In "Women in Politics and Decision Making in SADC: Beyond 30 % in 2005", SADC, pp.35-52 and "Redefining Politics: South African Women and Democracy", Commission on Gender Equality, pp.33-51.

Muriaas, R., Wang, V., & Bauer, G. What can African parties do to address gendered funding inequalities? Democracy in Africa.

Nation. (2022). IEBC forms team to promote women involvement in polls. Disponible sur: <https://nation.africa/kenya/news/gender/iebc-forms-team-to-promote-women-involvement-in-polls-3688568> (Consulté le 3 février 2024).

NBC News. SWAPO Party Women's Council take charge of economic empowerment of women. Disponible sur: <https://www.nbcnews.com/news/swapo-party-womens-council-take-charge-economic-empowerment-women.1947>.

Ngemba, A. M. Case study.

Nigeria: Impunity, Insecurity Threaten Elections | Human Rights Watch' (2023), 6 février. Disponible sur: <https://www.hrw.org/news/2023/02/06/nigeria-impunity-insecurity-threaten-elections> (Consulté le 22 février 2024).

Nkoa, B.E

Nyane, H., & Rakolobe, M. (2021). Women's representation in Lesotho's Legislative Bodies - A Politico-Legal Analysis of the Effectiveness of Electoral Gender Quotas. EISA. DOI: 10.20940/JAE/2021/v20i2a5.

O'Neil, T. and Domingo, P. (2015). The power to decide - Women in decision making and gender equality. ODI.

Office of the Special Advisor on Africa (2021) Youth Empowerment. Disponible sur: <https://www.un.org/en/africa/osaa/peace/youth.shtml> (Consulté le 14 mars 2021).

OHCHR (2022). Using the international and regional legal framework to stop all forms of violence against women and girls. Disponible sur: <https://www.ohchr.org/en/statements/2022/03/using-international-and-regional-legal-framework-stop-all-forms-violence-against> (Consulté le 25 février 2024).

Okoosi-Simbine, A.T. and Obi, N.N. (2021). Women in Political Parties in Africa. In O. Yacob-Haliso and T. Falola (Eds.), *The Palgrave Handbook of African Women's Studies* (pp. 315-334). Cham: Springer International Publishing. Disponible sur: https://doi.org/10.1007/978-3-030-28099-4_72.

Percentage of women in national parliaments in African countries 2022 (2023) Statista. Disponible sur: <https://www.statista.com/statistics/1248493/percentage-of-women-in-national-parliaments-in-african-countries/>.

Politician slaps a woman MP in Senegal parliament, sparking brawl. Al Jazeera. Disponible sur: <https://www.aljazeera.com/news/2022/12/1/politician-slaps-a-woman-mp-in-senegal-parliament-sparking-brawl> (Consulté le 19 février 2024).

Rama, K. and Morna, C.L. (2019). Beyond numbers: Gender audit of the mai, 2019 South African Elections. Gender Links, Johannesburg.

ReliefWeb. (2021). Impact Story: Ensuring women's participation in electoral processes in the Central African Republic. Disponible sur: <https://reliefweb.int/report/central-african-republic/impact-story-ensuring-women-participation-electoral-processes> (Consulté le 13 février 2024).

Rodriguez, L. (2018). Ethiopia's New Cabinet Is a Historic Win for Women in Government. Disponible sur: <https://www.globalcitizen.org/en/content/ethiopia-cabinet-ministers-women-abi-ahmed/> (Consulté le 10 février, 2024).

Rutherford, S. (2022) 'Political violence against women: A case from the Central African Republic', GIWPS, 24 janvier. Disponible sur: <https://giwps.georgetown.edu/political-violence-against-women-a-case-from-the-central-african-republic/> (Consulté le 18 février 2024).

Rutherford, S. (2022) 'Violence Targeting Women in Politics: 10 Countries to Watch in 2022', GIWPS, 28 janvier. Disponible sur: <https://giwps.georgetown.edu/violence-targeting-women-in-politics-10-countries-to-watch-in-2022/> (Consulté le 19 février 2024).

SABC News. (2024). South Africa has over 14 million unregistered voters, mainly youth. Disponible sur: <https://www.sabcnews.com/sabcnews/south-africa-has-over-14-million-unregistered-voters-mainly-youth/> (Consulté le 14 février 2024).

SADC Electoral Observer Mission to the Republic of Zimbabwe. Report on the 2023 Harmonised Elections in the Republic of Zimbabwe.

SDG 5: Achieve gender equality and empower all women and girls. UN Women - Headquarters. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/node/36060> (Consulté le 24 février 2024).

Seeds of Africa (2019). 4 Positive Changes for Women in Ethiopia in 2018. Disponible sur: <https://www.seedsof africa.org/news/news/womens-rights-ethiopia> (Consulté le 28 février 2024).

Sexism, harassment and violence against women in parliaments in Africa (2024) Inter-Parliamentary Union. Disponible sur: <https://www.ipu.org/resources/publications/issue-briefs/2021-11/sexism-harassment-and-violence-against-women-in-parliaments-in-africa> (Consulté le 18 février 2024).

South African Electoral Commission. (2024). What's new in the 2024 elections - Electoral Amendment Act. Disponible sur: <https://www.elections.org.za/pw/elections/whats-new-in-the-2024-elections-electoral-amendment-act> (Consulté le mars 2024).

Statista. Median age of the population of Africa. Disponible sur: <https://www.statista.com/statistics/1226158/median-age-of-the-population-of-africa/> (Consulté le 3 février 2024).

Sudanese Women 116 Years Long Fight for Equity. International IDEA. Disponible sur: <https://www.idea.int/news/sudanese-women-116-years-long-fight-equity> (Consulté le 13 février 2024).

Swai, I.L., Anasel, M., & Masue, O. (2013). Achievements and challenges of women special seats arrangement in Tanzania. *Journal of Policy and Leadership*, 2, 121-135.

Té-Léssia Assoko, J. (2021). Five things to know about DRC's first female central bank governor. Disponible sur: <https://www.theafricareport.com/106337/five-things-to-know-about-drcs-first-female-central-bank-governor/> (Consulté le 1 avril 2024).

The Banker (2024) Finance Minister of the Year 2024. Disponible sur: <https://www.thebanker.com/Finance-Minister-of-the-Year-2024-1704191400> (Consulté le 28 février 2024).

The Cable. (2022). Breaking the bias in candidate selection in African political parties. Disponible sur: <https://www.thecable.ng/breaking-the-bias-in-candidate-selection-in-african-political-parties> (Consulté le 12 février 2024).

The Carter Center Welcomes Completion of Tunisia's Voter Registration; Highlights Additional Steps Needed to Ensure Successful Polling: <https://www.cartercenter.org/news/pr/tunisia-090111.html>

The Conversation (2024). Hage Geingob: Namibian president who played a modernising role. Disponible sur: <https://theconversation.com/hage-geingob-namibian-president-who-played-a-modernising-role-222730> (Consulté le 2 avril, 2024).

The East African. (2024). Why Burundi women are sidelined despite gender quota. Disponible sur: <https://www.theeastafrican.co.ke/tea/news/east-africa/why-burundi-women-are-sidelined-despite-gender-quota-4509246> (Consulté le 13 mars 2024).

The Geneva Academy (2024) Today's Armed Conflicts. Disponible sur: <https://geneva-academy.ch/galleries/today-s-armed-conflicts> (Consulté le 24 avril 2024).

The Standard (2021). Traditional leaders use authority to propel women to leadership positions. Disponible sur: <https://www.thestandard.co.zw/2021/02/21/traditional-leaders-use-authority-to-propel-women-to-leadership-positions> (Consulté le 25 janvier 2024).

The Use of New Technologies in Electoral Processes: <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/the-use-of-new-technologies-in-electoral-processes.pdf>

Times Live. Victory for Zimbabwe's only female candidate in the presidential race. Disponible sur: timeslive.co.za.

Trans-Saharan Elections Project. (2021). Gender and representation in Mali. Disponible sur: <https://tsep.africa.ufl.edu/gender-quotas-and-representation/mali/> (Consulté le 12 mars 2021).

UN Women - Africa (2023). Assessing Violence Against Women in the 2023 General Elections. Disponible sur: <https://africa.unwomen.org/en/stories/news/2023/06/assessing-violence-against-women-in-the-2023-general-elections> (Consulté le 22 février 2024).

UN Women - Africa. (2022). In Brief: Women's Political Participation, East and Southern Africa Regional Office. Disponible sur: <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/09/in-brief-womens-political-participation-east-and-southern-africa-regional-office> (Consulté le 10 février 2024).

UN Women - Headquarters (2021). Guidance note: Preventing violence against women in politics. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/07/guidance-note-preventing-violence-against-women-in-politics> (Consulté le 12 février 2024).

UN Women - Headquarters. Women and the Sustainable Development Goals (SDGs). Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/news/in-focus/women-and-the-sdgs> (Consulté le 24 février 2024).

UN Women (2023). Women's leadership slowed by patriarchal norms in Kenya elections. Disponible sur: <https://africa.unwomen.org/en/stories/feature-story/2023/01/womens-leadership-slowed-by-patriarchal-norms-in-kenya-elections> (Consulté le 21 janvier 2024).

UN Women (2024) Leadership and political participation: facts and figures. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures> (Consulté le 4 février 2024).

UN Women (2024). Malawi Ignites Change with A Pioneering HeForShe Campaign Against GBV & HIV. Disponible sur: <https://africa.unwomen.org/en/stories/news/2024/01/un-women-malawi-ignites-change-with-a-pioneering-heforshe-campaign-against-gbv-hiv> (Consulté le 15 février 2024).

UN WOMEN. (2015). A summary of the Report of the Secretary-General on the 20-year review and appraisal of the implementation of the Beijing Declaration and Platform for Action and the outcomes of the twenty-third special session of the General Assembly (E/CN.6/2015/3). New York, mars 2015.

UN Women. (2021). In brief: Women's leadership and political participation. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2013/12/un%20womenlgtthembriefuswebrev2%20pdf.pdf?la=en> (Consulté le 10 mars 2021).

UN Women. (2024). Local Government database. Disponible sur: <https://localgov.unwomen.org/country/BEN> (Consulté le 18 mars 2024).

UNDP. (1997). The African Governance Forum Conceptual Framework, pp.3.

UNDP. Analysis of Women Participation in Elections in Mozambique. Disponible sur: <https://www.undp.org/mozambique/publications/analysis-women-participation-elections-mozambique>.

UNDP. Inclusive Electoral Processes: A Guide for Electoral Management Bodies on Promoting Gender Equality and Women's Participation. Disponible sur: <https://www.undp.org/publications/inclusive-electoral-processes-guide-electoral-management-bodies-promoting-gender-equality-and-womens-participation> (Consulté le 29 janvier 2024).

United Nations Development Programme (2024) Women Are Key to Future Climate Action in Africa. Disponible sur: <https://climatepromise.undp.org/news-and-stories/women-are-key-future-climate-action-africa> (Consulté le 24 avril 2024).

United Nations Integrated Peacebuilding Office in Guinea-Bissau (UNIOGBIS). (2024). Guinea-Bissau parliament passes law to ensure gender-balanced political representation. Disponible sur: <https://uniogbis.unmissions.org/en/guinea-bissau-parliament-passes-law-ensure-gender-balanced-political-representation> (Consulté le 16 janvier 2024).

United Nations, Division for Social Policy and Development (DSPD), Department for Economic and Social Affairs Toolkit on Disability for Africa: Participation in Political and Public Life. Disponible sur: <https://www.un.org/esa/socdev/documents/disability/Toolkit/Participationin-Political-Publiclife.pdf> (Consulté le 24 avril 2024).

United Nations. (1995). The Beijing Platform for Action, paragraph 181. UN.

United Zimbabwe. Elisabeth Valerio. Disponible sur: <https://unitedzimbabwe.org/elisabeth-valerio>. Visual Capitalist. Heads of State of Each Country by Age. Disponible sur: <https://www.visualcapitalist.com/cp/visualized-heads-of-state-each-country-by-age/> (Consulté le 3 février 2024).

Voice, Choice and Access to Information: Baseline Study on Gender Equity in the Electoral Process in Zimbabwe: extension://ngphehpfedmjellohmlojklilekadg/pages/pdf/web/viewer.html?file=https%3A%2F%2Fzimbabwe.ec-undp-electoralassistance.org%2Fwp-content%2Fuploads%2Fsites%2F33%2F2020%2F12%2FZEC-GEBS-REPORT.pdf

Walter, K. Excerpt from profile of Joanna Bérenger.

WANEP (2023). Electoral Violence Monitoring, Analysis and Mitigation (E-MAM) 2023-2026. Disponible sur: <https://wanep.org/wanep/electoral-violence-monitoring-analysis-and-mitigation-e-mam-2023-2026/> (Consulté le 18 février 2024).

Widespread sexism and violence against women in African parliaments according to new IPU report (2024) Inter-Parliamentary Union. Disponible sur: <https://www.ipu.org/news/press-releases/2021-11/widespread-sexism-and-violence-against-women-in-african-parliaments-according-new-ipu-report> (Consulté le 18 février 2024).

Wikipedia (2024). Netumbo Nandi- Ndaitwah. Disponible sur: https://en.wikipedia.org/wiki/netumbo_nandi_ndaitwah (Consulté le 15 janvier, 2024).

Wikipedia. Disponible sur: en.m.wikipedia.org.

Women and the Sustainable Development Goals (SDGs). UN Women - Headquarters. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/news/in-focus/women-and-the-sdgs> (Consulté le 24 février 2024).

Women Deliver Policy Brief (D4G brief) (2017). Disponible sur: https://womendeliver.org/wp-content/uploads/2017/09/D4G_Infographic_8.pdf (Consulté le 20 janvier, 2024).

Women Political Leaders AISBL Representation matters: Women political leaders. Disponible sur: <https://www.oliverwymanforum.com/global-consumer-sentiment/2023/sep/representation-matters-women-political-leaders.html> (Consulté le 20 avril 2024).

Women's Participation and a Better Understanding of the Political Global study on the implementation of UN Security Council resolution 1325. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/en/what-we-do/economic-empowerment>.

Women's Situation Room (2015). Africa's unique approach to reducing electoral violence. Africa Renewal. Disponible sur: <https://www.un.org/africarenewal/magazine/avril-2015/women%E2%80%99s-situation-room-africa%E2%80%99s-unique-approach-reducing-electoral-violence> (Consulté le 24 février 2024).

World Association of Christian Communicators. (2020). Who Makes the News. Global Media Monitoring Project 2020. Disponible sur: https://whomakesthenews.org/wp-content/uploads/2021/07/GMMP2020.ENG_FINAL20210713.pdf (Consulté le 15 janvier 2024).

Yinka Adegoke. (2017). The world's youngest continent will keep being run by its oldest leaders. Quartz Africa. Disponible sur: <https://qz.com/africa/1162490/the-youngest-continent-keeps-on-being-run-by-the-oldest-leaders/> (Consulté le 24 juillet 2021).

Zimbabwe Electoral Commission. Commissioners. Disponible sur: <https://www.zec.org.zw/category/commissioners/> (Consulté le 3 février 2024).

ZimStar News. (2024). Mnangagwa extends ZEC boss Priscilla Chigumba's term by 6 years. Disponible sur: <https://zimstarnews.com/2024/01/26/mnangagwa-extends-zec-boss-priscilla-chigumbas-term-by-6-years/> (Consulté le 1 février 2024).

Zulu, N. (2023). New Approaches Needed to improve WPP in Zimbabwe. HIVOS, 4 octobre. Disponible sur: <https://hivos.org/opinion/new-approaches-needed-to-improve-womens-political-participation-in-zimbabwe/> (Consulté le 25 janvier 2024).



De retour à la demande générale, le Baromètre Afrique 2024 sur la PPF lance un avertissement sévère mais apporte également de nouvelles perspectives fraîches. Avec une représentation de femmes au Parlement qui n'a augmenté que d'un point de pourcentage depuis le Baromètre de 2021, il faudrait attendre jusqu'à l'an 2100 - à ce rythme - pour que la parité hommes-femmes soit une réalité. Mais 41 pays africains ont désormais une forme de quota au niveau local ou national. L'Afrique abrite le leader mondial en termes de PPF (le Rwanda, avec 61 % de femmes au Parlement), mais aussi le pays qui se classe dernier en la matière, (le Nigeria avec 4 %). Ce Baromètre coïncide avec les consultations sur la recommandation générale 40 (RG 40) de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW/CEDEF), qui innove en faisant de 50 % (et non de 30 %) la nouvelle norme pour la PPF. La RG 40 va également «au-delà des chiffres» de manière sérieuse, en mettant au défi les gouvernements de considérer les mesures qui peuvent promouvoir la diversité, l'inclusion, la justice climatique, l'intelligence artificielle (IA) et une véritable participation politique des femmes. Pour l'Afrique, l'avenir est jeune et il est féminin !

